HIGHLANDER

2022

MANUEL DU PROPRIÉTAIRE

TOYOTA

Votre concessionnaire Toyota

Chez votre concessionnaire Toyota, vous bénéficierez de prestations d'entretien et d'assistance de qualité.
Si aucun concessionnaire Toyota n'est établi près de chez, appelez le numéro suivant:

■ PROPRIÉTAIRES RÉSIDANT AUX ÉTATS-UNIS

- Aux États-Unis (territoire continental) ou au Canada:
  Toyota Customer Experience Center
  1-800-331-4331 (appel gratuit)
- A Hawaï:
  Servco Automotive Customer Services
  1-888-272-5515 (appel gratuit)

■ PROPRIÉTAIRES RÉSIDANT AU CANADA

- Au Canada ou aux États-Unis (territoire continental):
  Centre d'interaction avec la clientèle Toyota
  1-888-TOYOTA-8 ou 1-888-869-6828 (appel gratuit)

Pour de plus amples informations, consultez nos sites Internet.

- États-Unis (territoire continental): **www.toyota.com**
- Hawaï: **www.toyotahawaii.com**
- Canada: **www.toyota.ca**

©2021 TOYOTA MOTOR CORPORATION
Tous droits réservés. La présente publication ne peut être ni reproduite ni copiée, intégralement ou partiellement, sans le consentement écrit de Toyota Motor Corporation.

le système intuitif d'aide au stationnement est utilisé.

- RCTA RCTA (avertissement de trafic transversal arrière) (→P.330)

Appuyez sur OK pour activer/désactiver la fonction d'avertissement de trafic transversal arrière.

- Activation/désactivation du RCTA (avertissement de trafic transversal arrière)

Sélectionnez pour activer/désactiver la fonction d'avertissement de trafic transversal arrière.

Maintenez OK appuyé pour modifier les réglages de l'élément suivant:

- “Volume”

Sélectionnez pour modifier le volume du signal sonore RCTA.

- PKSB (freinage de l'aide au stationnement) (sur modèles équipés) (→P.337)

Appuyez sur OK pour activer/désactiver la fonction de freinage de l'aide au stationnement.

- HUD HUD (affichage tête haute) (sur modèles équipés) (→P.116)

Appuyez sur OK pour activer/désactiver l'affichage tête haute.

- Activation/désactivation de l'HUD (affichage tête haute)

Sélectionnez pour activer/désactiver l'affichage tête haute.

Maintenez OK appuyé pour modifier les réglages des éléments suivants:

- “Lumin/posit du HUD”

Sélectionnez pour régler la luminosité/la position de l'affichage tête haute.

- “Aide conduite HUD”

Sélectionnez pour changer le paramètre d'aide à la conduite affiché sur l'affichage tête haute.

- “Rotation HUD”

Sélectionnez pour régler l'angle de l'affichage tête haute.

- RSA (reconnaissance des panneaux de signalisation) (sur modèles équipés) (→P.303)

Appuyez sur OK pour activer/désactiver la reconnaissance des panneaux de signalisation.

- Activation/désactivation du RSA (reconnaissance des panneaux de signalisation)

Sélectionnez pour activer/désactiver la reconnaissance des panneaux de signalisation.

Maintenez OK appuyé pour modifier les réglages des éléments suivants:

- “Méthode de notif”

Sélectionnez pour modifier chaque méthode de notification utilisée pour avertir le conducteur lorsque le système détecte un excès de vitesse et un panneau de sens interdit.

- “Niveau de notif.”

Sélectionnez pour modifier chaque méthode de notification utilisée pour avertir le conducteur lorsque le système détecte un panneau de limitation de vitesse.

■ Réglages du véhicule

Maintenez OK appuyé pour modifier les réglages des éléments suivants:

- PBD (hayon à commande électrique) (→P.137)

• “Param. système”

Sélectionnez pour activer/désactiver le système du hayon à commande électrique.

• “Capteur au pied”*

Sélectionnez pour activer/désactiver le capteur de mouvement de pied.

• “Réglage d’ouverture”

Sélectionnez la position ouverte lorsque le hayon à commande électrique est complètement ouvert.

• “Volume”

Sélectionnez pour régler le volume du signal sonore qui retentit lorsque le système du hayon à commande électrique fonctionne.

*: Véhicules avec hayon à commande électrique mains libres

- Ⓐ (Stop & Start) (sur modèles équipés) (→P.306)

Sélectionnez pour régler le temps de fonctionnement du système Stop & Start lorsque la commande “A/C” du système de climatisation est activée.

- “TPWS” (système d'avertissement de pression des pneus) (→P.474)

• “Réglez la pression” (initialisation du système d'avertissement de pression des pneus)

Sélectionnez pour initialiser le système d'avertissement de pression des pneus.

• “changer la roue” (enregistrer les codes d'identification des capteurs du système d'avertissement de pression des pneus)

Sélectionnez pour enregistrer les codes d'identification des capteurs de pression des pneus du système d'avertissement de pression des pneus.

- “Rappel siège arr.” (→P.134)

Sélectionnez pour activer/désactiver le rappel de siège arrière.

- “Entretien programmé” (→P.452)

Sélectionnez pour réinitialiser les informations sur le programme d'entretien (message d'entretien requis et distance jusqu'au prochain entretien requis) une fois toutes les opérations d'entretien effectuées.

- “Entretien de l’huile” (→P.462)

Sélectionnez pour réinitialiser les informations relatives à l'entretien de l'huile (message d'entretien requis et distance jusqu'au prochain entretien requis) une fois la vidange de l'huile effectuée.

■ Réglages des instruments

Maintenez OK appuyé pour modifier les réglages des éléments suivants:

- Langue

Sélectionnez pour modifier la langue affichée.

- Unités

Sélectionnez pour modifier les unités de mesure affichées.

- ECO Témoin indicateur d'éco-conduite (→P.107)

Sélectionnez pour activer/désactiver le témoin indicateur d'éco-conduite.

- Affichage du compteur de vitesse (vitesse numérique)

Sélectionnez pour activer/désactiver l'affichage du compteur de vitesse.

- Contenu du gadget

Sélectionnez pour changer l'affichage du gadget.

- Type d'économie de carburant

Sélectionnez pour modifier l'affichage de la consommation moyenne de carburant et un élément devant être affiché comme gadget.

- Écran contextuel

Sélectionnez pour activer/désactiver les écrans contextuels pour chaque système concerné.

- Écran multifonctionnel désactivé

Affiche un écran vide.

- Réglage par défaut

Sélectionnez pour réinitialiser les réglages d'affichage des instruments au réglage par défaut.

■ Réglages et fonctions du véhicule pouvant être modifiés

→P.589

■ Couleur d'arrière-plan de la zone d'affichage de témoins/de la position de changement de vitesse

La couleur d'arrière-plan de la zone d'affichage de témoins/de la position de changement de vitesse change comme suit en fonction du mode de conduite (→P.350):

- Mode d'éco-conduite: Bleu
- Mode sport: Rouge

■ Interruption de l'affichage des réglages

- Certains réglages ne peuvent pas être modifiés pendant la conduite. Pour modifier les réglages, stationnez le véhicule en lieu sûr.
- Si un message d'avertissement s'affiche, le fonctionnement de l'affichage des réglages est interrompu.

■ Écrans contextuels

En fonction de l'écran contextuel, l'élément actuellement affiché dans la zone d'affichage des messages risque de ne pas s'afficher temporairement. L'élément s'affiche une fois que l'écran contextuel n'est plus affiché.

⚠ AVERTISSEMENT

■ Précautions à prendre lors de la configuration de l'écran

Le moteur devant être en marche pendant la configuration de l'écran, veillez à ce que le véhicule soit stationné dans un lieu où la ventilation est suffisante. Dans un espace clos, comme un garage, les gaz d'échappement chargés de monoxyde de carbone (CO) toxique risquent de s'accumuler et de pénétrer dans le véhicule. Cela peut entraîner de graves problèmes de santé, voire la mort.

⚠ NOTE

■ Pendant la configuration de l'affichage

Pour éviter la décharge de la batterie, veillez à ce que le moteur soit en marche pendant que vous configurez les fonctions d'affichage.

Affichage d'un message d'avertissement (⚠)

Sélectionnez pour afficher les messages d'avertissement et les mesures à prendre en cas de détection d'un dysfonctionnement. (→P.531)

Fonction de suggestion

Affiche des suggestions à l'attention du conducteur dans les situations suivantes. Pour sélectionner une réponse à une suggestion affichée, utilisez les commandes de réglage des instruments.

■ Suggestion d'extinction des phares

Si les phares restent allumés pendant un certain temps après la mise sur arrêt du contact du moteur, si la commande d'éclairage est sur la position “AUTO”, un message de suggestion s'affiche, demandant si vous souhaitez éteindre les phares.

Pour éteindre les phares, sélectionnez “Oui”.

Si la porte du conducteur est ouverte après la mise sur arrêt du contact du moteur, ce message de suggestion ne s'affiche pas.

■ Personnalisation

Certaines fonctions peuvent être personnalisées. (→P.589)

Affichage tête haute*

*: Sur modèles équipés

L'affichage tête haute est lié aux instruments et au système de navigation (sur modèles équipés) et affiche des informations variées devant le conducteur, telles que la vitesse actuelle du véhicule et le guidage d'itinéraire jusqu'à une destination réglée.

Composants du système

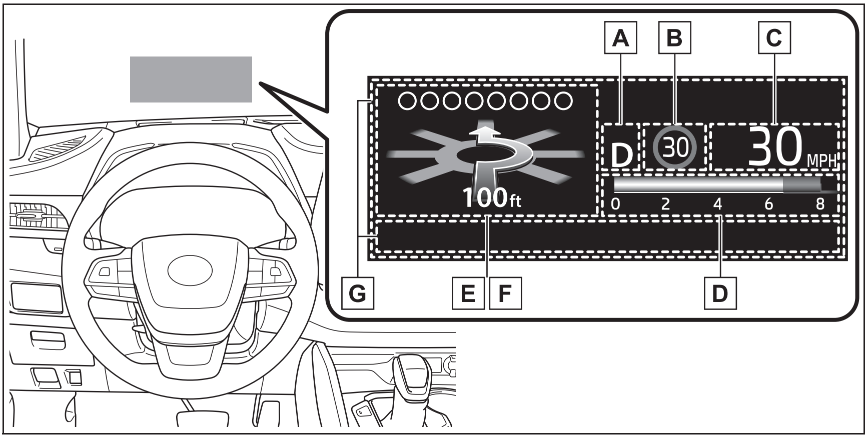

Les illustrations dans ce texte sont utilisées à titre d'exemple et peuvent différer de l'image réellement affichée par l'affichage tête haute.

A Affichage de la position de changement de vitesse (→P.232)

B Zone d'affichage de limite de vitesse/RSA (reconnaissance des panneaux de signalisation)

Affiche les éléments suivants:
- Limite de vitesse de la route actuelle (liée au système de navigation) (États-Unis uniquement)
- Affichage du RSA (reconnaissance des panneaux de signalisation) (sur modèles équipés) (→P.303)

C Zone d'affichage de la vitesse du véhicule

D Témoin d'éco-conduite/Compte-tours/Température extérieure (→P.119)

E Zone d'affichage liée au système de navigation (sur modèles équipés) (→P.120)

Affiche les éléments suivants, liés au système de navigation:

- Guidage d'itinéraire jusqu'à destination
- Nom de la rue
- Boussole (affichage tête haute)

F Zone d'affichage de l'état du système d'aide à la conduite (→P.120)

G Zone s'affichage de messages (→P.121)

Les écrans contextuels suivants s'affichent dans certaines situations:

- Avertissement/message
- État du système mains libres
- État de fonctionnement du système audio

■ L'affichage tête haute fonctionne quand

Le contact du moteur est sur ON.

■ Lors de l'utilisation de l'affichage tête haute

Le port de lunettes de soleil, surtout si elles sont polarisées, peut gêner la lisibilité de l'affichage tête haute, ou le faire paraître plus sombre. Réglez la luminosité de l'affichage tête haute ou retirez vos lunettes de soleil.

■ Affichage de la température extérieure

Si la température extérieure devient inférieure ou égale à 37°F (3℃), le témoin de température extérieure basse clignote pendant 10 secondes, puis le témoin de température extérieure basse et l'affichage de la température extérieure s'éteignent. Le témoin de température extérieure basse est à nouveau activé si la température extérieure devient supérieure ou égale à 41°F (5℃) puis inférieure ou égale à 37°F (3℃).

⚠ AVERTISSEMENT

■ Avant d'utiliser l'affichage tête haute

● Vérifiez que la position et la luminosité de l'affichage tête haute n'altère pas la sécurité pendant la conduite. Un mauvais réglage de la position ou de la luminosité de l'image peut obstruer le champ de vision du conducteur et entraîner un accident, pouvant occasionner des blessures graves, voire mortelles.

● Ne regardez pas en permanence l'affichage tête haute pendant la conduite car vous risquez de ne pas voir des piétons, des objets sur la route, etc. devant le véhicule.

⚠ NOTE

■Pour éviter d'endommager les composants

- ●Ne posez aucune boisson à proximité du projecteur de l'affichage tête haute. Si le projecteur était mouillé, des dysfonctionnements électriques pourraient se produire.

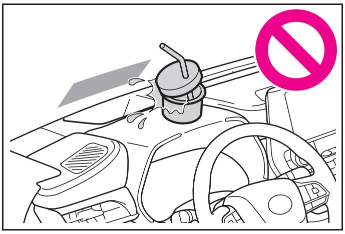

- ●Ne placez rien et ne collez aucune étiquette sur le projecteur de l'affichage tête haute. Ceci risquerait d'interrompre les indications de l'affichage tête haute.
- ●Ne touchez pas l'intérieur du projecteur de l'affichage tête haute, et n'insérez pas d'objets tranchants ou similaires dans le projecteur. Ceci risquerait de provoquer des dysfonctionnements d'ordre mécanique.

Utilisation de l'affichage tête haute

■ Modification des réglages de l'affichage tête haute

Sélectionnez ⚙ sur l'écran multifonctionnel (→P.589) puis HUD.

■ Activation/désactivation de l'affichage tête haute

Appuyez sur OK pour activer/désactiver l'affichage tête haute.

■ Modification des réglages de l'affichage tête haute

Maintenez OK appuyé pour afficher les réglages suivants.

● "Lumin/posit du HUD"

Sélectionnez pour régler la luminosité et la position verticale de l'affichage tête haute.

● "Aide conduite HUD"

- Réglages du compte-tours

Vide/Témoin éco/Compte-tours

Sélectionnez pour basculer l'affichage entre vide (aucun affichage)/témoin d'éco-conduite/compte-tours.

Sélectionnez pour activer/désactiver les éléments suivants:

- Navigation (sur modèles équipés)
- Aide à la conduite
- Boussole (sur modèles équipés)
- Audio

● "Rotation HUD"

Sélectionnez pour régler l'angle de l'affichage tête haute.

Appuyez sur la commande < ou > pour régler l'angle de l'affichage tête haute.

■Activation/désactivation de l'affichage tête haute

Si l'affichage tête haute est désactivé, il reste désactivé lorsque le contact du moteur est placé sur arrêt puis à nouveau sur ON.

■Luminosité de l'affichage

La luminosité de l'affichage tête

haute peut être réglée sur ⚙ de l'écran multifonctionnel. D'autre part, elle se règle automatiquement en fonction de la luminosité ambiante.

■ Réglage automatique de la position de l'affichage tête haute (véhicules avec fonction de mémorisation de la position de conduite)

Il est possible de mémoriser la position souhaitée de l'affichage tête haute et de la rappeler automatiquement grâce au système de mémorisation de la position de conduite. (→P.166)

■ En cas de débranchement de la batterie

Les réglages personnalisés de l'affichage tête haute sont réinitialisés.

■ Personnalisation

Certaines fonctions peuvent être personnalisées. (→P.589)

AVERTISSEMENT

■ Précautions relatives à la modification des réglages de l'affichage tête haute

Le moteur devant être en marche pendant la modification des réglages de l'affichage tête haute, veillez à ce que le véhicule soit stationné dans un lieu où la ventilation est suffisante. Dans un espace clos, comme un garage, les gaz d'échappement chargés de monoxyde de carbone (CO) toxique risquent de s'accumuler et de pénétrer dans le véhicule. Cela peut entraîner de graves problèmes de santé, voire la mort.

NOTE

■ Lors de la modification des réglages de l'affichage tête haute

Pour éviter la décharge de la batterie, veillez à ce que le moteur soit en marche pendant que vous modifiez les réglages de l'affichage tête haute.

Témoin d'éco-conduite/Compte-tours/Température extérieure

■ Témoin d'éco-conduite

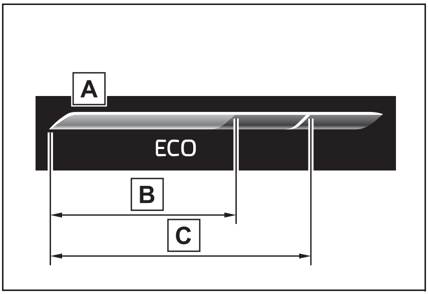

- **A** Affichage de la zone du témoin d'éco-conduite
- **B** Rapport d'éco-conduite basé sur l'accélération
- **C** Zone d'éco-conduite

Le contenu affiché est identique à celui affiché sur l'écran multifonctionnel (témoin d'éco-conduite). Pour de plus amples détails, reportez-vous à P.107.

■ Compte-tours

Affiche le régime moteur en tours par minute.

■ Température extérieure

S'affiche dans les situations suivantes:

- Lorsque le contact du moteur est placé sur ON (Affichée pendant environ 10 secondes)
- Lorsque le témoin de température extérieure basse clignote

Le contenu affiché est identique à celui affiché sur l'écran multifonctionnel. Pour plus de détails, reportez-vous à l'explication sur l'affichage de la température extérieure sur l'écran multifonctionnel. (→P.91)

Zone d'affichage liée au système de navigation (sur modèles équipés)

Affiche les éléments liés au système de navigation:

(Reportez-vous à “SYSTÈME DE NAVIGATION ET DE MULTIMÉDIA MANUEL DU PROPRIÉTAIRE”.)

■ Guidage d'itinéraire jusqu'à destination

S'affiche lorsque le système de navigation effectue un guidage d'itinéraire. À l'approche d'une intersection, une flèche indiquant la direction de déplacement suggérée s'affiche.

■ Nom de la rue

Selon la situation, les noms des rues de la prochaine intersection s'affichent.

■ Boussole (affichage tête haute)

Affiche la direction de déplacement.

■ Affichage du nom de la rue (véhicules avec système de navigation)

Selon la situation, par exemple lorsqu'aucune information n'est disponible dans les données cartographiques, etc., les noms des rues d'une intersection risquent de ne pas s'afficher.

Zone d'affichage de l'état du système d'aide à la conduite

Affiche l'état opérationnel des systèmes suivants:

- LTA (aide au suivi de voie) (→P.278)
- Régulateur de vitesse actif sur toute la plage de vitesses (→P.290)
- PCS (système de sécurité de pré-collision) (→P.266)
- Fonction de freinage de l'aide au stationnement (pour les objets statiques) (sur modèles équipés) (→P.345)
- Système intuitif d'aide au stationnement (sur modèles équipés) (→P.320)
- Contrôle conduite-démarrage (→P.202)
- Système de priorité des freins (→P.202)

Le contenu affiché est identique à celui affiché sur l'écran multifonctionnel. Pour en savoir plus, reportez-vous aux explications relatives à chaque système.

Icones ⚠/ℹ

Affiche les icones suivants liés à l'écran multifonctionnel et un message:

⚠ : Icone d'avertissement principal

S'affiche lorsqu'un message d'avertissement est affiché sur l'écran multifonctionnel. (→P.531)

ℹ : Icone d'information

S'affiche lorsqu'un écran contextuel de suggestion/de conseil s'affiche sur l'écran multifonctionnel. (→P.104, 115)

Zone s'affichage de messages

Selon la situation, ce qui suit s'affiche:

■ Avertissement/Message

Selon la situation, un message d'avertissement ou un autre message s'affiche.

- Messages d'avertissement

Certains messages d'avertissement peuvent être affichés.

- Écrans contextuels

Lorsque le système d'aide à la conduite fonctionne, certaines des informations affichées sur l'écran multifonctionnel s'affichent sur l'affichage tête haute comme un écran contextuel.

■ État du système mains libres

S'affiche lorsque le système mains libres est utilisé.

(Reportez-vous à “SYSTÈME DE NAVIGATION ET DE MULTIMÉDIA MANUEL DU PROPRIÉTAIRE”.)

■ État de fonctionnement du système audio

S'affiche lorsque le système audio est utilisé.

(Reportez-vous à “SYSTÈME DE NAVIGATION ET DE MULTIMÉDIA MANUEL DU PROPRIÉTAIRE”.)

■ Écrans contextuels

En fonction de l'écran contextuel, l'élément actuellement affiché dans la zone d'affichage des messages risque de ne pas s'afficher temporairement. L'élément s'affiche une fois que l'écran contextuel n'est plus affiché.

Informations relatives à la consommation de carburant

Les informations sur la consommation de carburant peuvent être affichées sur l’écran du système audio.

Véhicules avec affichage 12,3 pouces: Les informations relatives à la consommation de carburant peuvent être affichées et utilisées sur l'écran tactile multifonctions Toyota.

Composants du système

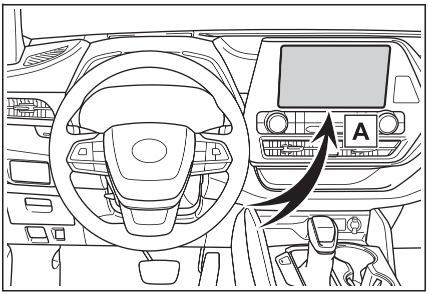

A Écran du système audio

Consommation

■ Informations relatives au trajet

▶ Audio ou Audio Plus (véhicules sans module de communication de données)

1 Appuyez sur le bouton “MENU”.

2 Sélectionnez “Infos” sur l'écran “Menu”.

Si un écran autre que “Renseignements sur le trajet” s’affiche, sélectionnez “Rens. sur le traj.”.

▶ Audio Plus (véhicules avec module de communication de données) ou Premium Audio

1 Appuyez sur le bouton “MENU”.

2 Sélectionnez “Infos” sur l'écran “Menu”.

3 Sélectionnez “ÉCO” sur l'écran “Informations”.

Si un écran autre que “Renseignements sur le trajet” s’affiche, sélectionnez “Rens. sur le traj.”.

▶ Affichage 12,3 pouces

1 Sélectionnez 📊 sur l'écran tactile multifonctions Toyota (→P.374).

2 Sélectionnez “Rens. sur le traj.”.

La position de l’écran peut également être modifiée en sélectionnant une information souhaitée en plein écran.

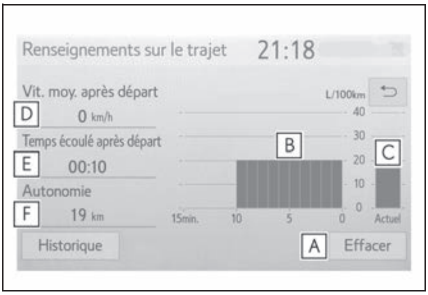
Renseignements sur le trajet 21:18

Vit. moy. après départ
D 0 km/h

Temps écoulé après départ
E 00:10

Autonomie
F 19 km

A Réinitialisation des données de consommation

B Consommation de carburant

au cours des 15 dernières minutes

C Consommation de carburant actuelle

D Vitesse moyenne du véhicule depuis le démarrage du moteur.

E Temps écoulé depuis le démarrage du moteur.

F Autonomie

L'historique de la consommation moyenne de carburant est divisé par couleurs en moyennes passées et en consommation moyenne de carburant depuis la dernière mise à jour. Utilisez la consommation moyenne de carburant affichée comme référence.

L'image constitue uniquement un exemple et est susceptible de varier légèrement par rapport aux conditions réelles.

■ Historique

▶ Audio ou Audio Plus (véhicules sans module de communication de données)

1. Appuyez sur le bouton “MENU”.
2. Sélectionnez “Infos” sur l'écran “Menu”.

Si un écran autre que “Historique” s’affiche, sélectionnez “Historique”.

▶ Audio Plus (véhicules avec module de communication de données) ou Premium Audio

1. Appuyez sur le bouton “MENU”.
2. Sélectionnez “Infos” sur l'écran “Menu”.
3. Sélectionnez “ÉCO” sur l'écran “Informations”.

Si un écran autre que “Historique” s’affiche, sélectionnez “Historique”.

▶ Affichage 12,3 pouces

1. Sélectionnez 📊 sur l'écran tactile multifonctions Toyota (→P.374).
2. Sélectionnez “Historique”.

La position de l’écran peut également être modifiée en sélectionnant une information souhaitée en plein écran.

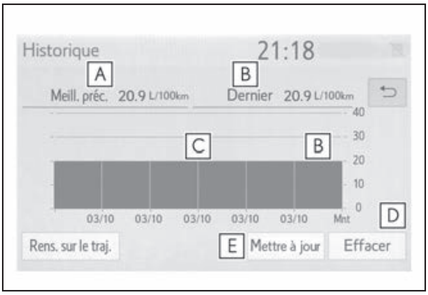

A Meilleure consommation de carburant enregistrée

B Consommation de carburant la plus récente

C Enregistrement précédent de la consommation de carburant

D Réinitialisation des données de l'historique

E Mise à jour des données de consommation de carburant les plus récentes

L'historique de la consommation moyenne de carburant est divisé par couleurs en moyennes passées et en consommation moyenne de carburant depuis la dernière mise à jour. Utilisez la consommation moyenne de carburant affichée comme référence.

L'image constitue uniquement un exemple et est susceptible de varier légèrement par rapport aux conditions réelles.

■ Mise à jour des données de l'historique

Mettez à jour la consommation de carburant la plus récente en sélectionnant “Mettre à jour” pour mesurer à nouveau la consommation de carburant actuelle.

■ Réinitialisation des données

Les données de consommation de carburant peuvent être supprimées en sélectionnant “Effacer”.

■ Autonomie

Affiche la distance maximale estimée pouvant être parcourue avec la quantité de carburant restante.

Cette distance est calculée sur la base de votre consommation moyenne de carburant.
Par conséquent, la distance réelle pouvant être parcourue peut différer de celle affichée.

Utilisation de l'écran tactile multifonctions Toyota (véhicules avec affichage 12,3 pouces)

Affichez les informations du véhicule sur l'écran tactile multifonctions Toyota (→P.374), et sélectionnez ensuite le bouton pour afficher l'écran souhaité.
L'image constitue uniquement un exemple et est susceptible de varier légèrement par rapport aux conditions réelles.

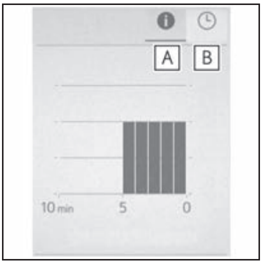

A Informations relatives au trajet

B Historique

■ Informations relatives au trajet

Affiche la consommation moyenne de carburant des 10 dernières minutes par intervalles de 1 minute, ainsi que l'autonomie.

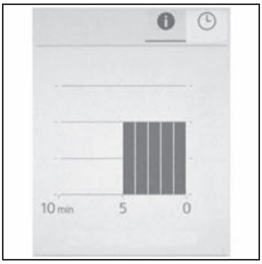

Utilisez la consommation moyenne de carburant affichée comme référence.

■ Historique

Affiche la consommation moyenne de carburant et la consommation de carburant la plus élevée.

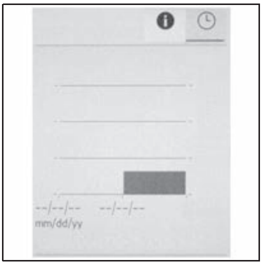

Utilisez la consommation moyenne de carburant affichée comme référence.

Avant de prendre le volant

3

3-1. Informations relatives aux clés

Clés 128

3-2. Ouverture, fermeture et verrouillage des portes

Portes latérales 132
Hayon 137
Système d'accès et de démarrage mains libres 151

3-3. Réglage des sièges

Sièges avant 159
Sièges arrière.............. 160
Mémorisation de la position de conduite................ 166
Appuie-têtes 169

3-4. Réglage du volant et des rétroviseurs

Volant 172
Rétroviseur intérieur.... 173
Rétroviseur numérique 174
Rétroviseurs extérieurs 185

3-5. Ouverture, fermeture des vitres et du toit ouvrant

Lève-vitres électriques 187
Toit ouvrant 190
Toit ouvrant panoramique 193

Clés

Clés

Le véhicule est livré avec les clés suivantes.

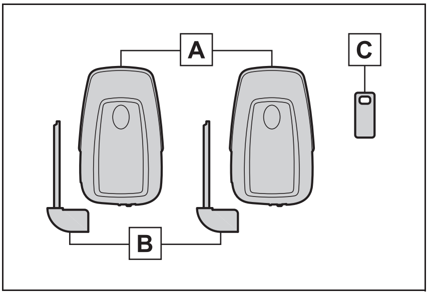

A Clés électroniques
- Fonctionnement du système d'accès et de démarrage mains libres (→P.151)
- Utilisation de la fonction de télécommande du verrouillage centralisé (→P.129)

B Clés mécaniques

C Plaque du numéro de clé

■ En cas de voyage en avion

Lorsque vous montez à bord d'un avion avec une clé électronique, prenez garde de n'appuyer sur aucun bouton de la clé électronique tant que vous êtes dans la cabine de l'avion. Si vous transportez une clé électronique dans votre sac, etc., assurez-vous que les boutons ne sont pas susceptibles d'être actionnés accidentellement. Toute pression sur l'un des boutons de la clé électronique risque d'entraîner une émission d'ondes radio qui pourraient perturber le fonctionnement de l'avion.

■ Usure de la pile de la clé électronique

● La durée de vie standard de la pile est de 1 à 2 ans.

● Lorsque la batterie devient faible, une alarme se déclenche dans l'habitacle à l'arrêt du moteur.

● Pour réduire l'usure de la pile de la clé lorsque la clé électronique n'est pas utilisée pendant une période prolongée, placez la clé électronique en mode d'économie de pile. (→P.153)

● Sachant que la clé électronique reçoit des ondes radio en permanence, la pile s'use même si la clé électronique n'est pas utilisée. Les symptômes suivants indiquent qu'il est possible que la clé électronique soit usée. Remplacez la pile si nécessaire.
- Le système d'accès et de démarrage mains libres ou la télécommande du verrouillage centralisé ne fonctionne pas.
- La zone de détection se réduit.
- Le témoin à LED de la clé ne s'allume pas.

● Afin d'éviter tout dommage grave, ne laissez pas la clé électronique dans un rayon de 3 ft. (1 m) autour des appareils électriques suivants, qui produisent un champ magnétique:
- Postes de télévision
- Ordinateurs
- Téléphones mobiles, téléphones sans fil et chargeurs de batterie
- Recharge des téléphones mobiles ou des téléphones sans fil
- Lampes de table
- Plaques à induction

■ Remplacement de la pile

→P.491

■ Confirmation du numéro de la clé enregistrée

Le nombre de clés déjà enregistrées avec le véhicule peut être vérifié. Consultez votre concessionnaire Toyota pour des détails.

■Si “Une nouvelle clé a été enregistrée Communiquez avec votre concessionnaire pour plus de détails” s'affiche sur l'écran multifonctionnel

Ce message s'affiche à chaque fois que la porte du conducteur est ouverte lorsque les portes sont déverrouillées depuis l'extérieur, pendant environ 10 jours après l'enregistrement d'une nouvelle clé électronique.

Si ce message s'affiche mais que vous n'avez pas enregistré de nouvelle clé électronique, demandez à votre concessionnaire Toyota de vérifier si une clé électronique inconnue (autre que celles se trouvant en votre possession) a été enregistrée.

⚠ NOTE

■Pour éviter d'endommager les clés

- Ne laissez pas tomber les clés, ne leur faites pas subir de chocs violents, ne les tordez pas.
- N'exposez pas les clés à des températures élevées pendant une période prolongée.
- Ne mouillez pas les clés et ne les lavez pas dans un nettoyeur à ultrasons, etc.
- N'attachez pas de matériaux métalliques ou magnétiques aux clés et ne placez pas les clés à proximité de tels matériaux.
- Ne démontez pas les clés.
- Ne placez aucun autocollant ou autre sur la surface de la clé électronique.
- Ne placez pas les clés à proximité d'appareils produisant des champs magnétiques, comme un téléviseur, un système audio ou une plaque de cuisson à induction.
- Ne placez pas les clés à proximité d'un équipement électro-médical comme un équipement de traitement à basse fréquence ou un équipement pour la thérapie par micro-ondes, et ne recevez pas des soins médicaux en ayant les clés sur vous.

■Lorsque vous portez la clé électronique sur vous

Placez la clé électronique à 3,9 in. (10 cm) ou plus des appareils électriques sous tension. Les ondes radio émises par les appareils électriques à moins de 3,9 in. (10 cm) de la clé électronique peuvent parasiter la clé et l'empêcher de fonctionner correctement.

■En cas de dysfonctionnement du système d'accès et de démarrage mains libres ou de tout autre problème lié aux clés

→P.553

■En cas de perte d'une clé électronique

→P.552

Télécommande du verrouillage centralisé

Les clés électroniques sont équipées de la télécommande de verrouillage centralisé suivante:

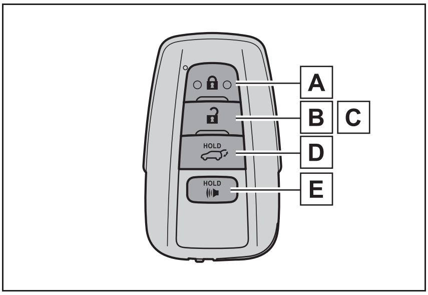

A Verrouille les portes (→P.132)

B Déverrouille les portes (→P.132)

C Ouvre les vitres[*1] et le toit ouvrant[*1, 2] (→P.132)

D Ouvre et ferme le hayon à commande électrique[*2] (→P.140)

E Déclenche l'alarme

[*1] Ces réglages doivent être personnalisés par votre concessionnaire Toyota.

[*2] Sur modèles équipés

■ Mode panique de prévention du vol

Si vous appuyez sur 🔊 pendant plus d'une seconde environ, une alarme se déclenche de manière intermittente et les feux du véhicule clignotent afin de dissuader quiconque de pénétrer à bord du véhicule par effraction ou de l'endommager.

Pour arrêter l'alarme, appuyez sur l'un des boutons de la clé électronique.

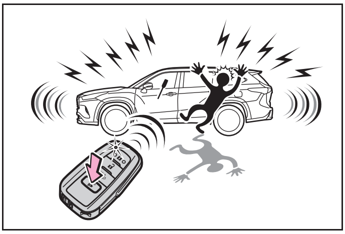

Utilisation de la clé mécanique

Pour sortir la clé mécanique, faites glisser le bouton de déverrouillage, puis sortez la clé.

La clé mécanique ne peut être insérée que d'un seul côté, car la clé présente des rainures sur un seul côté. Si vous ne pouvez pas insérer la clé dans le cylindre, retournez-la et essayez à nouveau de l'insérer.

Après avoir utilisé la clé mécanique, rangez-la à l'intérieur de la clé électronique. Conservez la clé mécanique avec la clé électronique. Si la pile de la clé électronique est usée ou si la fonction d'accès mains libres ne fonctionne pas normalement, vous aurez besoin de la clé mécanique. (→P.553)

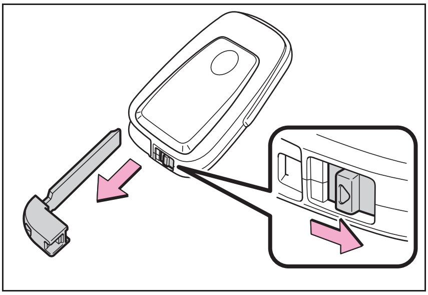

Au cas où vous devez confier la clé du véhicule à un gardien de parking

Verrouillez la boîte à gants, si les circonstances l'exigent. (→P.411) Retirez et conservez la clé mécanique et ne remettez au gardien que la clé électronique.

Si vous perdez vos clés mécaniques

→P.552

En cas d'utilisation d'une mauvaise clé

Le cylindre de serrure tourne dans le vide, isolé du mécanisme interne.

Portes latérales

Vous pouvez verrouiller et déverrouiller le véhicule au moyen de la fonction d'accès mains libres, de la télécommande du verrouillage centralisé ou des commandes de verrouillage des portes.

Déverrouillage et verrouillage des portes depuis l'extérieur

■ Système d'accès et de démarrage mains libres

Portez la clé électronique sur vous pour activer cette fonction.

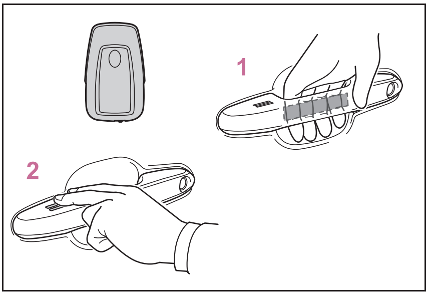

1 Saisissez la poignée de porte conducteur pour déverrouiller la porte. Le fait de tenir la poignée de porte conducteur pendant environ 2 secondes déverrouille toutes les portes. Saisissez la poignée de porte du passager avant pour déverrouiller toutes les portes.[*]

Vous devez toucher le capteur situé au dos de la poignée.

Les portes ne peuvent pas être déverrouillées dans les 3 secondes qui suivent leur verrouillage.

[*] Les réglages de déverrouillage des portes peuvent être modifiés. (→P.133, 589)

2 Touchez le capteur de verrouillage (la protubérance sur la partie supérieure de la poignée de porte avant) pour verrouiller toutes les portes.

Vérifiez que la porte est correctement verrouillée.

■ Télécommande du verrouillage centralisé

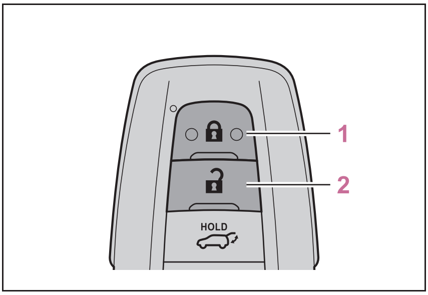

1 Verrouille toutes les portes

Vérifiez que la porte est correctement verrouillée.

2 Déverrouille toutes les portes

Appuyez sur le bouton pour déverrouiller la porte conducteur. Appuyez de nouveau sur le bouton dans les 5 secondes qui suivent pour déverrouiller les autres portes.

Maintenez appuyé pour ouvrir les vitres[1] et le toit ouvrant[1, 2]

[1] Ce réglage doit être personnalisé chez votre concessionnaire Toyota.

[2] Sur modèles équipés

■Activation de la fonction de déverrouillage des portes

Il est possible de régler quelles portes sont déverrouillées par la fonction d'accès mains libres lors de l'utilisation de la télécommande du verrouillage centralisé.

1. Mettez le contact du moteur sur arrêt.
2. Lorsque le témoin indicateur sur la clé est éteint, maintenez 🔓, 🚙 ou 🔊 appuyé pendant environ 5 secondes tout en maintenant 🔒 appuyé.

Le réglage change à chaque nouvelle opération, comme indiqué ci-dessous. (Lorsque vous modifiez le réglage de manière continue, relâchez les boutons, patientez au moins 5 secondes, puis répétez l'étape **2**.)

Écran multifonctionnel/Bip	Fonction de déverrouillage
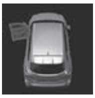 Extérieur: Émet 3 bips Intérieur: Émet un bip	Le fait de saisir la poignée de porte conducteur ne déverrouille que la porte conducteur.
	Le fait de saisir la poignée de la porte passager avant déverrouille toutes les portes.
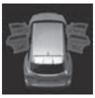 Extérieur: Émet deux bips Intérieur: Émet un bip	Le fait de saisir la poignée de l'une des portes avant déverrouille toutes les portes.

Pour les véhicules avec système d'alarme: Pour éviter tout déclenchement intempestif de l'alarme, déverrouillez les portes en utilisant la télécommande du verrouillage centralisé, puis ouvrez et fermez une porte une fois après avoir modifié les réglages. (Si aucune porte n'est ouverte dans les 60 secondes après avoir appuyé sur 🔓, les portes se verrouillent à nouveau et l'alarme s'arme automatiquement.)

En cas de déclenchement de l'alarme, arrêtez-la immédiatement. (→P.80)

■Système de déverrouillage des portes en cas de détection d'impact

Dans l'éventualité où le véhicule subit un choc important, toutes les portes sont déverrouillées. Toutefois, selon la violence du choc ou le type d'accident, il peut arriver que le système ne fonctionne pas.

■Signaux de fonctionnement

Un signal sonore retentit et les feux de détresse clignotent pour indiquer que les portes ont été verrouillées/déverrouillées. (Verrouillage: Une fois; Déverrouillage: Deux fois)

Un signal sonore retentit pour indiquer que les vitres et le toit ouvrant* ou le toit ouvrant panoramique* sont en mouvement.

*: Sur modèles équipés

■Fonction de sécurité

Si aucune porte n'est ouverte dans les 60 secondes qui suivent le déverrouillage du véhicule, la fonction de sécurité verrouille à nouveau automatiquement le véhicule.

■Lorsque la porte ne peut pas être verrouillée par le capteur de verrouillage sur la surface de la poignée de porte avant

Si la porte ne se verrouille pas, même lorsque vous touchez la zone du capteur sur la face supérieure, essayez de toucher simultanément les zones des capteurs sur la face supérieure et inférieure.

Si vous portez des gants, retirez-les.

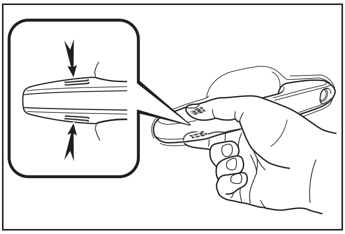

■Signal sonore de verrouillage des portes

Si vous essayez de verrouiller les portes au moyen du système d'accès et de démarrage mains libres alors qu'une porte n'est pas complètement fermée, un signal sonore retentit en continu pendant 5 secondes. Fermez complètement la porte pour arrêter le signal sonore, puis verrouillez les portes à nouveau.

■Réglage de l'alarme (sur modèles équipés)

Le verrouillage des portes active le système d'alarme. (→P.80)

■Conditions affectant le fonctionnement du système d'accès et de démarrage mains libres ou de la télécommande du verrouillage centralisé

→P.153

■Si le système d'accès et de démarrage mains libres ou la télécommande du verrouillage centralisé ne fonctionne pas correctement

Utilisez la clé mécanique pour verrouiller et déverrouiller les portes. (→P.553)

Remplacez la pile de la clé par une neuve dès qu'elle est usée. (→P.491)

■Si la batterie est déchargée

Les portes ne peuvent pas être verrouillées et déverrouillées à l'aide du système d'accès et de démarrage mains libres ou de la télécommande du verrouillage centralisé. Verrouillez ou déverrouillez les portes à l'aide de la clé mécanique. (→P.553)

■Fonction de rappel de siège arrière

Pour vous rappeler de ne pas oublier vos bagages, etc. sur le siège arrière, lorsque le contact du moteur est placé sur arrêt et que les conditions suivantes sont réunies, un signal sonore retentit et un message s'affiche sur l'écran multifonctionnel pendant environ 6 secondes.

- Le moteur démarre dans un délai de 10 minutes après l'ouverture et la fermeture d'une porte arrière.
- Une porte arrière a été ouverte et fermée après le démarrage du

moteur.

Toutefois, si une porte arrière est ouverte et ensuite fermée dans les 2 secondes qui suivent environ, la fonction de rappel de siège arrière risque de ne pas fonctionner.

La fonction de rappel de siège arrière détermine que des bagages, etc. ont été placés sur un siège arrière en fonction de l'ouverture et de la fermeture d'une porte arrière. Par conséquent, selon la situation, la fonction de rappel de siège arrière risque de ne pas fonctionner et vous risquez d'oublier vos bagages, etc. sur le siège arrière, ou elle risque de fonctionner inutilement.

La fonction de rappel de siège arrière peut être activée/désactivée. (→P.589)

■ Personnalisation

Certaines fonctions peuvent être personnalisées. (→P.589)

⚠ AVERTISSEMENT

■ Pour éviter tout accident

Respectez les précautions suivantes lorsque vous conduisez le véhicule. Le non-respect de ces précautions peut provoquer l'ouverture d'une porte et la chute d'un passager, et occasionner des blessures graves, voire mortelles.

- Vérifiez que toutes les portes sont correctement fermées et verrouillées.
- Ne tirez pas sur la poignée intérieure des portes pendant que le véhicule roule.

Soyez particulièrement prudent en ce qui concerne les portes avant, car les portes peuvent être ouvertes, même si les boutons de verrouillage intérieurs sont placés sur la position de verrouillage.

- Enclenchez les verrouillages de sécurité enfants des portes arrière lorsque des enfants sont assis sur les sièges arrière.

■ Lorsque vous ouvrez ou fermez une porte

Vérifiez les alentours du véhicule afin de déterminer s'il est en pente, s'il existe un espace suffisant pour pouvoir ouvrir une porte et si un vent fort souffle. Lors de l'ouverture ou de la fermeture de la porte, tenez bien la poignée de la porte afin d'être préparé à tout mouvement imprévisible.

Déverrouillage et verrouillage des portes depuis l'intérieur

■ Commandes de verrouillage des portes

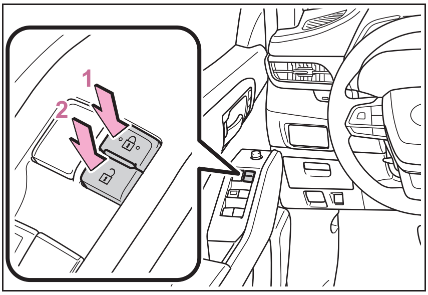

1 Verrouille toutes les portes

2 Déverrouille toutes les portes

■ Boutons de verrouillage intérieurs

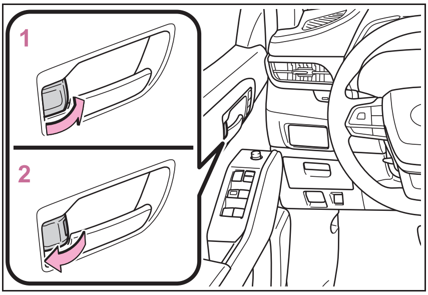

1 Verrouille la porte

2 Déverrouille la porte

Vous pouvez ouvrir les portes avant en tirant la poignée intérieure, même lorsque les boutons de verrouillage sont placés sur la position de verrouillage.

■ Verrouillage des portes avant depuis l'extérieur, sans clé

1. Placez le bouton de verrouillage intérieur sur la position de verrouillage.
2. Fermez la porte.

La porte ne peut pas être verrouillée si le contact du moteur est sur ACC ou ON, ou que la clé électronique est laissée à l'intérieur du véhicule.

La clé risque de ne pas être détectée correctement et la porte risque de se verrouiller.

■ Avertisseur sonore de porte ouverte

Si une porte ou le capot ne sont pas complètement fermés, un signal sonore se déclenche lorsque le véhicule atteint une vitesse de 3 mph (5 km/h).

La ou les portes ou le capot ouverts sont indiqués sur l'écran multifonctionnel.

Verrouillage de sécurité enfants des portes arrière

La porte ne peut pas être ouverte depuis l'intérieur du véhicule lorsque le verrouillage est enclenché.

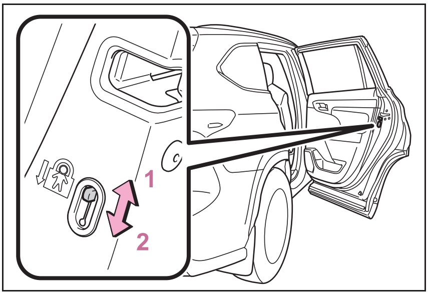

1 Déverrouillage

2 Verrouillage

Vous pouvez actionner ces verrouillages afin d'empêcher les enfants d'ouvrir les portes arrière. Appuyez sur chaque contact de porte arrière pour verrouiller chacune des portes arrière.

Systèmes de verrouillage et déverrouillage automatiques des portes

Il est possible d'activer ou de désactiver les fonctions suivantes:

Pour les instructions relatives à la personnalisation, reportez-vous à P.589.

Fonction	Fonctionnement
Fonction de verrouillage des portes asservi à la vitesse	Verrouillage automatique de toutes les portes dès que le véhicule roule à 12 mph (20 km/h) environ ou plus.
Fonction de verrouillage des portes asservi à la position de changement de vitesse	Toutes les portes se verrouillent automatiquement lorsque vous retirez le levier de vitesses de P.
Fonction de déverrouillage des portes asservi à la position de changement de vitesse	Toutes les portes se déverrouillent automatiquement lorsque vous mettez le levier de vitesses sur P.
Fonction de déverrouillage des portes asservi à la porte conducteur	Toutes les portes se déverrouillent automatiquement lorsque vous ouvrez la porte du conducteur.

Hayon

Il est possible de verrouiller/de déverrouiller et d'ouvrir/de fermer le hayon en procédant comme suit.

⚠ AVERTISSEMENT

Respectez les précautions suivantes. Le non-respect de ces précautions peut occasionner des blessures graves, voire mortelles.

■ Avant de prendre le volant

Avant de prendre le volant, assurez-vous que le hayon est complètement fermé. Si le hayon n'est pas complètement fermé, il risque de s'ouvrir de manière inattendue pendant la conduite et de provoquer un accident.

■ Précautions pendant la conduite

● Fermez toujours le hayon pendant la conduite.

Si le hayon est laissé ouvert, il risque de heurter des objets proches pendant la conduite ou des bagages peuvent être éjectés de manière inattendue, et provoquer un accident.

De plus, des gaz d'échappement peuvent entrer dans le véhicule, et causer la mort ou de graves problèmes de santé. Assurez-vous de fermer le hayon avant de prendre le volant.

● Ne laissez jamais personne s'asseoir dans le compartiment à bagages. En cas de freinage brusque, d'embardée ou de collision, elles risquent d'être grièvement blessées, voire tuées.

⚠ AVERTISSEMENT

■ Lorsque des enfants se trouvent à bord du véhicule

● Ne laissez pas les enfants jouer dans le compartiment à bagages.

Si un enfant se retrouve accidentellement enfermé dans le compartiment à bagages, il risque un épuisement dû à la chaleur ou d'autres blessures.

● Ne laissez pas un enfant ouvrir ou fermer le hayon.

Ceci peut entraîner un actionnement inattendu du hayon, lequel risque de se refermer sur les mains, les bras, la tête ou le cou de l'enfant.

■ Fonctionnement du hayon

Respectez les précautions suivantes. À défaut, des parties du corps peuvent se retrouver coincer dans le hayon, ce qui peut occasionner des blessures graves, voire mortelles.

● Retirez toute charge lourde du hayon, telle que de la neige ou de la glace, avant de l'ouvrir. Si vous ne respectez pas cette consigne, le hayon peut se refermer brusquement juste après son ouverture.

● Avant d'ouvrir ou de fermer le hayon, vérifiez soigneusement la sécurité des abords.

● Si des personnes se trouvent à proximité, assurez-vous de leur sécurité et prévenez-les de l'ouverture ou de la fermeture du hayon.

● En cas de vent, soyez prudent lorsque vous ouvrez ou fermez le hayon, car il peut bouger brusquement en cas de vent fort.

● Véhicules sans hayon à commande électrique: Le hayon peut se refermer brusquement s'il n'est pas complètement ouvert. Sachant qu'il est plus difficile d'ouvrir ou de fermer le hayon lorsque le véhicule est en pente et non à plat, prenez garde à ce qu'il ne s'ouvre et ne se ferme pas tout seul de manière inattendue. Assurez-vous que le hayon est complètement et parfaitement ouvert avant d'utiliser le compartiment à bagages.

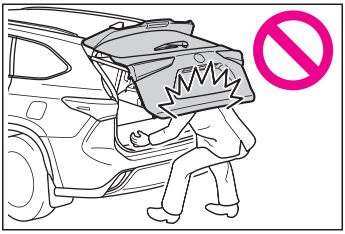

● Véhicules avec hayon à commande électrique: Le hayon peut se refermer brusquement s'il n’est pas complètement ouvert, lorsque le véhicule se trouve sur une côte à forte inclinaison. Assurez-vous que le hayon est sécurisé avant d'utiliser le compartiment à bagages.

● Lorsque vous fermez le hayon, prenez particulièrement garde à ne pas vous pincer les doigts, etc.

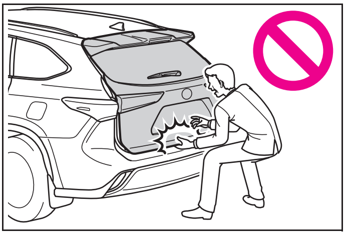

AVERTISSEMENT

- Appuyez légèrement sur la face extérieure du hayon pour le fermer. Si vous utilisez la poignée du hayon pour le fermer complètement, vous risquez de vous coincer les mains ou les bras.
- Ne tirez pas sur le vérin amortisseur du hayon (véhicules sans hayon à commande électrique) (→P.140) ou sur la tige du hayon (véhicules avec hayon à commande électrique) (→P.148) pour fermer le hayon, et ne vous suspendez pas au vérin amortisseur du hayon (véhicules sans hayon à commande électrique) ou à la tige du hayon (véhicules avec hayon à commande électrique).

En effet, vous pourriez vous coincer les mains ou endommager le vérin amortisseur du hayon (véhicules sans hayon à commande électrique) ou la tige du hayon (véhicules avec hayon à commande électrique), et provoquer un accident.

- Si un objet lourd est fixé au hayon, il risque de se refermer brusquement juste après son ouverture, et de causer des blessures aux mains, à la tête ou au cou des personnes. Ne fixez aucun accessoire autre que des pièces Toyota d'origine au hayon.

Déverrouillage et verrouillage du hayon depuis l'extérieur

Système d'accès et de démarrage mains libres

Portez la clé électronique sur vous pour activer cette fonction.

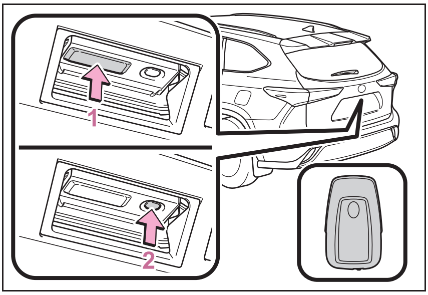

1 Déverrouille toutes les portes

Les portes ne peuvent pas être déverrouillées dans les 3 secondes qui suivent leur verrouillage.

2 Verrouille toutes les portes

Vérifiez que la porte est correctement verrouillée.

Télécommande du verrouillage centralisé

→P.132

Signaux de fonctionnement

→P.134

Déverrouillage et verrouillage du hayon depuis l'intérieur

Commandes de verrouillage des portes

→P.135

Ouverture/fermeture du hayon (véhicules sans hayon à commande électrique)

Ouverture du hayon

Tirez le hayon vers le haut tout en appuyant sur la commande de mécanisme d'ouverture du hayon.

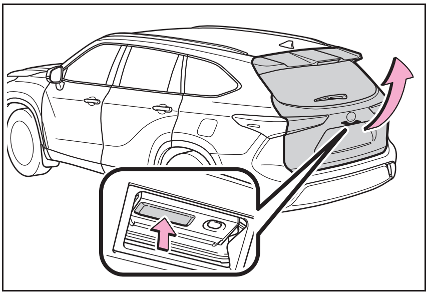

■ Fermeture du hayon

Abaissez le hayon à l'aide de la poignée du hayon, et appuyez ensuite sur le hayon, depuis l'extérieur, pour le fermer.

Veillez à ne pas tirer le hayon de biais lorsque vous utilisez une poignée.

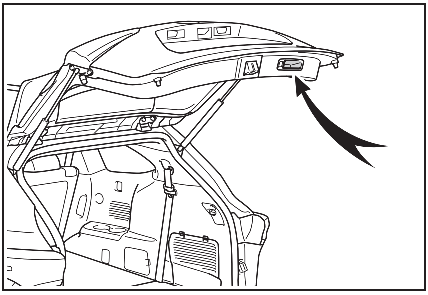

■ Avertisseur sonore de porte ouverte

→P.136

⚠ NOTE

■ Vérins amortisseurs du hayon

Le hayon est équipé de vérins amortisseurs qui le maintiennent en place.

Respectez les précautions suivantes. À défaut, vous risquez d'endommager le vérin amortisseur du hayon, et de causer un dysfonctionnement.

- Ne fixez aucun objet, tel que des autocollants, feuilles en plastique ou adhésifs à la tige du vérin amortisseur.

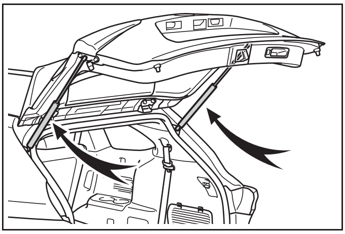

- Ne touchez pas la tige du vérin amortisseur avec des gants ou tout autre article textile.
- Ne fixez aucun accessoire autre que des pièces Toyota d'origine au hayon.
- Ne posez pas la main sur le vérin amortisseur et ne forcez pas dessus latéralement.

Ouverture/fermeture du hayon (véhicules avec hayon à commande électrique)

■ Ouverture/fermeture du hayon au moyen de la télécommande du verrouillage centralisé

Maintenez la commande

appuyée.

Si vous appuyez sur la commande alors que le hayon est en cours d'ouverture/de fermeture, l'opération est interrompue. Le fait de maintenir la commande appuyée à nouveau actionne le hayon dans le sens inverse.

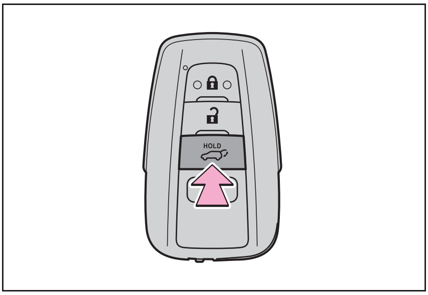

■ Ouverture/fermeture du hayon au moyen de la commande de hayon à commande électrique sur le tableau de bord

Maintenez la commande appuyée.

Déverrouillez le hayon avant de l'actionner.

Si vous appuyez sur la commande alors que le hayon est en cours d'ouverture/de fermeture, l'opération est interrompue. Le fait de maintenir la commande appuyée à nouveau actionne le hayon dans le sens inverse.

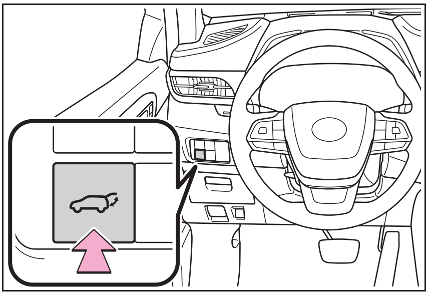

■ Ouverture du hayon au moyen de la commande de mécanisme d'ouverture du hayon

Quand le hayon est déverrouillé: Appuyez sur la commande d'ouverture du hayon.

Quand le hayon est verrouillé: Tout en portant la clé électronique sur vous, appuyez sur la commande de mécanisme d'ouverture du hayon.

Si vous appuyez sur la commande alors que le hayon est en cours d'ouverture/de fermeture, l'opération est interrompue. Une nouvelle pression sur la commande entraîne l'ouverture du hayon.

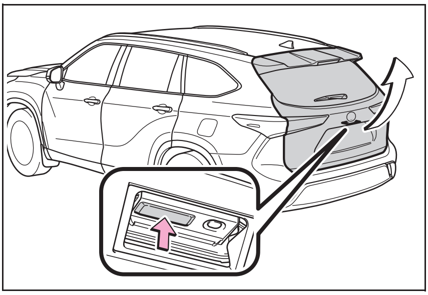

■ Ouverture/fermeture du hayon au moyen de la commande de hayon à commande électrique sur le hayon

Appuyez sur la commande.

Si vous appuyez sur la commande alors que le hayon est en cours d'ouverture/de fermeture, l'opération est interrompue. Le fait d'appuyer sur la commande à nouveau actionne le hayon dans le sens inverse.

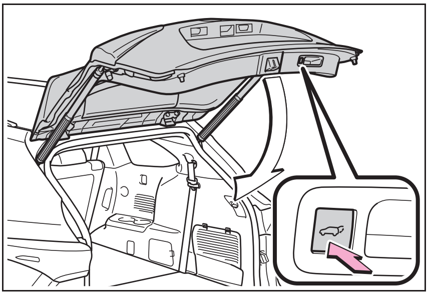

■ Fermeture du hayon à l'aide de la poignée de hayon

Abaissez le hayon à l'aide de la poignée de hayon; un signal sonore se déclenche, et le hayon se ferme automatiquement.

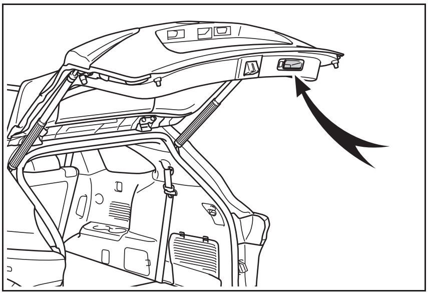

■ Ouverture/fermeture du hayon au moyen du capteur de mouvement de pied (véhicules avec hayon à commande électrique mains libres)

▶ Véhicules sans crochet d'attelage

Grâce au hayon à commande électrique mains libres, vous pouvez ouvrir et fermer automatiquement le hayon à commande électrique en plaçant votre pied près de la partie centrale inférieure du pare-chocs arrière puis en l'éloignant du pare-chocs arrière.

▶ Véhicules avec crochet d'attelage

Grâce au hayon à commande électrique mains libres, vous pouvez ouvrir et fermer automatiquement le hayon à commande électrique en plaçant votre pied près du côté inférieur gauche du pare-chocs arrière puis en l'éloignant du pare-chocs arrière.

Le centre du capteur du hayon à commande électrique mains libres est indiqué par le repère ≋.

1. Muni d'une clé électronique, tenez-vous dans le rayon d'action opérationnel du système d'accès et de démarrage mains libres, à environ

13,8 à 21,7 in. (35 à 55 cm) du pare-chocs arrière.

▶ Véhicules sans crochet d'attelage

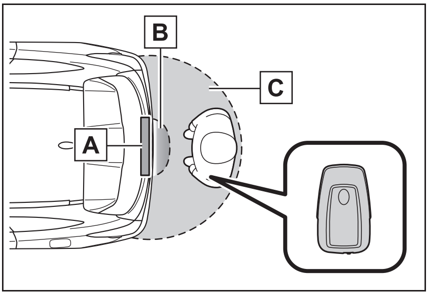

A Capteur de mouvement de pied

B Zone de détection de fonctionnement du hayon à commande électrique mains libres

C Zone de détection de fonctionnement du système d'accès et de démarrage mains libres (→P.152)

▶ Véhicules avec crochet d'attelage

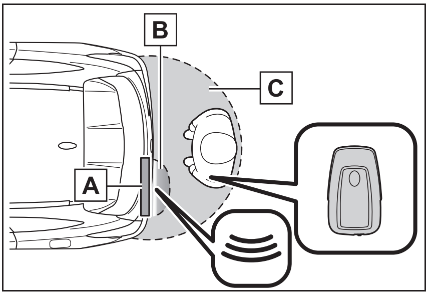

A Capteur de mouvement de pied

B Zone de détection de fonctionnement du hayon à commande électrique mains libres

C Zone de détection de fonctionnement du système d'accès et de démarrage mains libres (→P.152)

2 Faites un mouvement de coup de pied en approchant votre pied à environ 3,9 in. (10 cm) du pare-chocs arrière puis en le retirant.

- Faites le mouvement de coup de pied en moins d'une seconde.
- L'actionnement du hayon ne commence pas tant qu'un pied est détecté sous le pare-chocs arrière.
- Actionnez le hayon à commande électrique mains libres sans toucher le pare-chocs arrière avec votre pied.
- La présence d'une autre clé électronique dans l'habitacle ou dans le compartiment à bagages peut retarder légèrement la réalisation de l'opération.

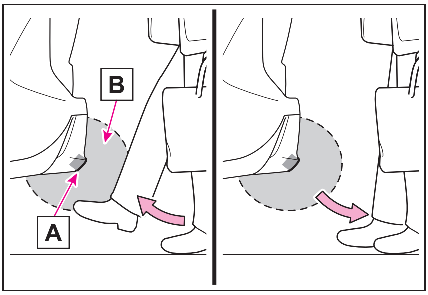

A Capteur de mouvement de pied

B Zone de détection de fonctionnement du hayon à commande électrique mains libres

3 Lorsque le capteur de mouvement de pied détecte que vous avez retiré votre pied, un signal sonore se déclenche et le hayon s'ouvre/se ferme complètement de manière automatique.

Si vous effectuez un mouvement de pied pendant l'ouverture/la fermeture du hayon, le fonctionnement du hayon est interrompu. Effectuez un nouveau mouvement de pied pour actionner le hayon dans le sens inverse.

■ Mécanisme de fermeture du hayon

Si le hayon reste entrouvert, le mécanisme de fermeture de hayon le ferme automatiquement et complètement.

- ●Le mécanisme de fermeture de hayon peut fonctionner quel que soit le mode sur lequel se trouve le contact du moteur.
- ●Le hayon peut être ouvert au moyen de la commande du mécanisme d'ouverture du hayon même si le mécanisme de fermeture du hayon est en cours de fonctionnement.

■ Conditions de fonctionnement du hayon à commande électrique

Si les conditions suivantes sont remplies, le hayon à commande électrique peut être ouvert et fermé automatiquement.

- ●Lorsque le système du hayon à commande électrique est activé. (→P.589)
- ●Lorsque le contact du moteur est sur ON, l'une des conditions suivantes doit être remplie en plus des conditions ci-dessus:
  - Le frein de stationnement est serré.
  - La pédale de frein est enfoncée.
  - Le levier de vitesses est sur P.

■ Fonctionnement du hayon à commande électrique

- ●Lorsque le hayon à commande électrique commence à fonctionner, les feux de détresse clignotent deux fois et un signal sonore retentit.
- ●Lorsque le hayon à commande électrique est désactivé, le hayon à commande électrique ne fonctionne pas, mais il peut être ouvert et fermé manuellement.
- ●Pendant l'ouverture/la fermeture du hayon à commande électrique, l'opération est interrompue si le hayon à commande électrique vient à être obstrué.

■ Fonction de protection anti-pincement

Des capteurs sont installés sur les côtés droit et gauche du hayon à commande électrique. Lorsque la porte se ferme automatiquement et que les capteurs subissent une pression en raison d'un objet coincé, etc., la fonction de protection anti-pincement s'active.

Depuis cette position, la porte amorce automatiquement un léger déplacement dans le sens inverse, puis la fonction s'arrête.

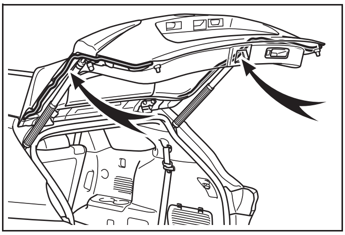

■ Fonction de verrouillage de réserve du hayon

Cette fonction réserve le verrouillage du hayon à commande électrique lorsque le hayon à commande électrique est ouvert. Si les opérations suivantes sont effectuées, toutes les portes à l'exception du hayon à commande électrique sont verrouillées, puis le hayon à commande électrique est verrouillé lorsqu'il est complètement fermé.

1. Fermez toutes les portes, à l'exception du hayon.
2. Procédez à une fermeture automatique du hayon à commande électrique et verrouillez les portes au moyen de la télécommande du verrouillage centralisé (→P.132) ou du système d'accès et de démarrage mains libres (→P.132) pendant que le hayon à commande électrique est en cours de fermeture.

Un signal sonore retentit et les feux de détresse clignotent pour indiquer que toutes les portes ont été fermées et verrouillées.

- Si la clé électronique est placée à l'intérieur du véhicule après le démarrage d'une opération de fermeture via la fonction de verrouillage de réserve de porte, la clé électronique risque d'être verrouillée à l'intérieur du véhicule.
- Si le hayon ne se ferme pas complètement à cause du fonctionnement de la fonction de protection anti-pincement, etc., lorsque le hayon se ferme automatiquement après l'actionnement du verrouillage de réserve de porte, la fonction de verrouillage de réserve de porte est désactivée et toutes les portes se déverrouillent.
- Avant de quitter le véhicule, veillez à ce que toutes les portes soient fermées et verrouillées.

Conditions de fonctionnement du capteur de mouvement de pied (véhicules avec hayon à commande électrique mains libres)

- Lorsque le paramètre de fonctionnement du capteur de mouvement de pied est activé (→P.589) et que le contact du moteur est placé sur arrêt.
- Lorsqu'une clé électronique est présente dans la zone de détection de fonctionnement.

Situations dans lesquelles le hayon à commande électrique mains libres peut ne pas fonctionner correctement (sur modèles équipés)

Dans les situations suivantes, le hayon à commande électrique mains libres peut ne pas fonctionner correctement:

- Lorsqu'un pied est laissé sous le pare-chocs arrière.
- Si le pare-chocs arrière est frappé fort avec un pied ou touché pendant un moment.

Si le pare-chocs arrière a été touché pendant un moment, attendez un court laps de temps avant d'essayer d'actionner le hayon à commande électrique mains libres à nouveau.

- Lorsque vous vous tenez excessivement près du pare-chocs arrière.
- En cas de source d'ondes radio externe interférant avec la communication entre la clé électronique et le véhicule. (→P.153)
- Lorsque le véhicule est stationné à proximité d'une source de bruit électrique affectant la sensibilité du hayon à commande électrique mains libres, comme une borne de stationnement payant, une station-service, une route à chauffage électrique ou une lumière fluorescente.
- Lorsque le véhicule se trouve à proximité d'un relais TV, d'une centrale électrique, d'une station de radio, d'un grand panneau d'affichage, d'un aéroport ou de toute autre installation produisant des ondes radio fortes ou un important bruit électrique.

- En cas de grande quantité d'eau sur le pare-chocs arrière; par exemple, lors du lavage du véhicule ou en cas de forte pluie.
- Lorsque le pare-chocs arrière est couvert de boue, de neige, de givre, etc.
- Lorsque le véhicule a été stationné pendant un certain temps à proximité d'objets susceptibles de bouger et de toucher le pare-chocs arrière, comme des plantes.
- Lorsqu'un accessoire est installé sur le pare-chocs arrière.

Si un accessoire a été installé, désactivez le paramètre d'activation du capteur de mouvement de pied. (→P.589)

■ Prévention d'un actionnement involontaire du hayon à commande électrique mains libres (sur modèles équipés)

Lorsqu'une clé électronique se trouve dans la zone de détection de fonctionnement, le hayon à commande électrique mains libres peut être actionné accidentellement, par conséquent, soyez prudent dans les situations suivantes:

- En cas de grande quantité d'eau sur le pare-chocs arrière; par exemple, lors du lavage du véhicule ou en cas de forte pluie.
- Lorsque l'on essuie la saleté du pare-chocs arrière.
- Lorsqu'un petit animal ou un petit objet tel qu'une balle se déplace sous le pare-chocs arrière.
- Lorsqu'un objet est retiré de dessous le pare-chocs arrière.
- Si une personne balance ses jambes tout en étant assise sur le pare-chocs arrière.
- Si les jambes ou une autre partie du corps d'une personne touchent le pare-chocs arrière en passant près du véhicule.
- Lorsque le véhicule est stationné à proximité d'une source de bruit électrique affectant la sensibilité du hayon à commande électrique mains libres, comme une borne de stationnement payant, une station-service, une route à chauffage électrique ou une lumière fluorescente.
- Lorsque le véhicule se trouve à proximité d'un relais TV, d'une centrale électrique, d'une station de radio, d'un grand panneau d'affichage, d'un aéroport ou de toute autre installation produisant des ondes radio fortes ou un important bruit électrique.
- Lorsque le véhicule est garé à un endroit où des objets tels que des plantes se trouvent à proximité du pare-chocs arrière.
- Lorsque des bagages, etc., sont placés ou sortis du compartiment à bagages depuis l'extérieur du véhicule.
- Si des accessoires ou une housse pour véhicule sont installés ou retirés à proximité du pare-chocs arrière.
- Lorsque la neige présente sur la partie interne du pare-chocs arrière fond.

Pour prévenir tout actionnement involontaire, désactivez le paramètre d'actionnement du capteur de mouvement de pied. (→P.589)

■ Lorsque vous rebranchez la batterie

Pour garantir le fonctionnement normal du hayon à commande électrique, fermez le hayon manuellement.

■ Personnalisation

Certaines fonctions peuvent être personnalisées. (→P.589)

AVERTISSEMENT

■Mécanisme de fermeture du hayon

- Si le hayon reste entrouvert, le mécanisme de fermeture de hayon le ferme automatiquement et complètement. Plusieurs secondes peuvent s'écouler avant l'actionnement du mécanisme de fermeture du hayon. Prenez garde à ne pas vous pincer les doigts ou autre dans le hayon, sous peine de fractures ou d'autres blessures graves.

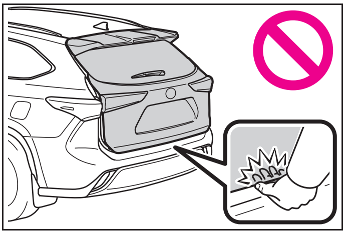

- Soyez prudent lorsque vous utilisez le mécanisme de fermeture du hayon, car il reste fonctionnel même lorsque le système de hayon à commande électrique est désactivé.

■Hayon à commande électrique

Respectez les précautions suivantes lorsque vous actionnez le hayon à commande électrique. Le non-respect de ces précautions peut occasionner des blessures graves, voire mortelles.

- Vérifiez la sécurité aux alentours pour vous assurer qu'aucun obstacle ou autre n'est susceptible de causer des dommages à vos effets personnels.
- Si des personnes se trouvent à proximité, assurez-vous de leur sécurité et prévenez-les de l'ouverture ou de la fermeture du hayon.
- Si vous désactivez le système de hayon à commande électrique alors que le hayon à commande électrique est en cours de fonctionnement, le hayon arrête de fonctionner. Le hayon doit alors être actionné manuellement. Prenez d'autant plus garde dans cette situation, car le hayon peut s'ouvrir ou se fermer brusquement.
- Si les conditions d'actionnement du hayon à commande électrique (→P.144) ne sont plus remplies, un signal sonore peut se déclencher et l'ouverture ou la fermeture du hayon peut être interrompue. Le hayon doit alors être actionné manuellement. Prenez d'autant plus garde dans une pente dans cette situation, car le hayon risque de se mettre en mouvement brusquement.
- En côte, le hayon peut se refermer brusquement juste après son ouverture. Assurez-vous que le hayon est complètement ouvert et sécurisé.
- Dans les situations suivantes, le hayon à commande électrique peut détecter une anomalie et le fonctionnement automatique peut être interrompu. Dans ce cas, le hayon doit être actionné manuellement. Redoublez de prudence dans cette situation, car le hayon arrêté peut s'ouvrir ou se fermer brutalement et provoquer un accident.
  - Lorsque le hayon entre en contact avec un obstacle

AVERTISSEMENT

- Lorsque la tension de la batterie chute brusquement, par exemple lorsque le contact du moteur est placé sur ON ou que le moteur est démarré pendant le fonctionnement automatique

● Si un objet lourd est fixé au hayon, le hayon peut ne pas fonctionner, et causer un dysfonctionnement, ou le hayon peut se refermer brusquement après son ouverture, et causer des blessures aux mains, aux bras, à la tête ou au cou des personnes. Ne fixez aucun accessoire autre que des pièces Toyota d'origine au hayon.

■ Fonction de protection anti-pincement

Respectez les précautions suivantes. Le non-respect de ces précautions peut occasionner des blessures graves, voire mortelles.

● N'utilisez jamais une partie de votre corps pour activer intentionnellement la fonction de protection anti-pincement.

● La fonction de protection anti-pincement peut ne pas fonctionner si quelque chose se coince juste avant la fermeture complète du hayon. Prenez garde à ne pas vous coincer les doigts ou autre.

● La fonction de protection anti-pincement peut ne pas fonctionner selon la forme de l'objet coincé. Prenez garde à ne pas vous coincer les doigts ou autre.

■ Hayon à commande électrique mains libres (sur modèles équipés)

Respectez les précautions suivantes lorsque vous actionnez le hayon à commande électrique mains libres. Le non-respect de ces précautions peut occasionner des blessures graves, voire mortelles.

● Vérifiez la sécurité aux alentours pour vous assurer qu'aucun obstacle ou autre n'est susceptible de causer des dommages à vos effets personnels.

● Les gaz d'échappement rendent les tuyaux d'échappement très chauds. Lorsque vous actionnez le hayon à commande électrique mains libres, veillez à ne pas toucher le tuyau d'échappement.

● N'actionnez pas le hayon à commande électrique mains libres s'il y a peu d'espace sous le pare-chocs arrière.

NOTE

■ Tiges du hayon

Le hayon est muni de tiges qui le maintiennent en place.

Respectez les précautions suivantes. Autrement, vous risquez de causer des dommages à la tige de hayon, avec pour résultat un mauvais fonctionnement.

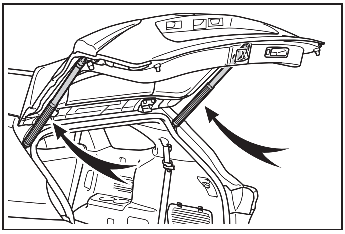

⚠ NOTE

- Ne fixez aucun corps étranger, tel que des autocollants, feuilles en plastique ou adhésifs à la baguette de la tige.

- Ne fixez aucun accessoire autre que des pièces Toyota d'origine au hayon.

- Ne posez pas la main sur la tige et ne forcez pas dessus latéralement.

■ Pour éviter tout dysfonctionnement du mécanisme de fermeture du hayon

Ne forcez pas excessivement sur le hayon pendant l'actionnement du mécanisme de fermeture du hayon. Le fait de forcer excessivement peut causer un dysfonctionnement du mécanisme de fermeture du hayon.

■ Pour éviter tout dysfonctionnement du hayon à commande électrique

- Assurez-vous de l'absence de glace entre le hayon et son encadrement, susceptible d'entraver le mouvement du hayon. Si le hayon à commande électrique est actionné en cas de charge excessive, ceci peut causer un dysfonctionnement.

- Ne forcez pas excessivement sur le hayon à commande électrique lorsqu'il est en fonctionnement.

- Prenez garde à ne pas endommager les capteurs (situés sur les bords droit et gauche du hayon à commande électrique) avec un couteau ou tout autre objet coupant. Si un capteur est déconnecté, le hayon à commande électrique ne se ferme pas automatiquement.

■ Précautions relatives au hayon à commande électrique mains libres (sur modèles équipés)

Le capteur de mouvement de pied est situé derrière la partie centrale inférieure du pare-chocs arrière. Respectez les précautions suivantes pour assurer le bon fonctionnement du hayon à commande électrique mains libres:

- La partie centrale inférieure du pare-chocs arrière doit rester propre en toutes circonstances.

Si la partie inférieure centrale du pare-chocs arrière est sale ou couverte de neige, le capteur de mouvement de pied peut ne pas fonctionner. Dans cette situation, nettoyez la saleté ou la neige, déplacez le véhicule de sa position actuelle, puis vérifiez si le capteur de mouvement de pied fonctionne. S'il ne fonctionne pas, faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

- N'appliquez pas des enduits ayant un effet anti-pluie (hydrophile), ou d'autres enduits, sur la partie inférieure centrale du pare-chocs arrière.

NOTE

- Ne stationnez pas le véhicule à proximité d'objets qui risquent de bouger et de toucher la partie inférieure centrale du pare-chocs arrière, par exemple, de l'herbe ou des arbres.

Lorsque le véhicule a été stationné pendant un certain temps à proximité d'objets susceptibles de bouger et de toucher la partie inférieure centrale du pare-chocs arrière, par exemple de l'herbe ou des arbres, le capteur de mouvement de pied peut ne pas fonctionner. Dans cette situation, déplacez le véhicule de sa position actuelle, puis vérifiez si le capteur de mouvement de pied fonctionne. S'il ne fonctionne pas, faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

- Ne faites pas subir de choc violent au capteur de mouvement de pied ou à la zone avoisinante.

En cas de choc violent au niveau du capteur de mouvement de pied ou de la zone avoisinante, le capteur de mouvement de pied risque de ne pas fonctionner correctement.

Si le capteur de mouvement de pied ne fonctionne pas dans les situations suivantes, faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

- Choc violent au niveau du capteur de mouvement de pied ou de la zone avoisinante.
- La partie inférieure centrale du pare-chocs arrière est rayée ou endommagée.

- Ne démontez pas le pare-chocs arrière.
- Ne placez aucun autocollant sur le pare-chocs arrière.
- Ne peignez pas le pare-chocs arrière.
- Si un objet lourd est fixé au hayon à commande électrique, désactivez le capteur de mouvement de pied.

Réglage de la position d'ouverture du hayon (véhicules avec hayon à commande électrique)

La position d'ouverture du hayon à commande électrique peut être réglée.

1. Arrêtez le hayon à commande électrique dans la position souhaitée. (→P.141)
2. Maintenez la commande de hayon à commande électrique sur le hayon appuyée pendant environ 2 secondes.

- Une fois le réglage terminé, un signal sonore retentit 4 fois.
- A la prochaine ouverture du hayon à commande électrique, celui-ci s'arrête dans cette position.

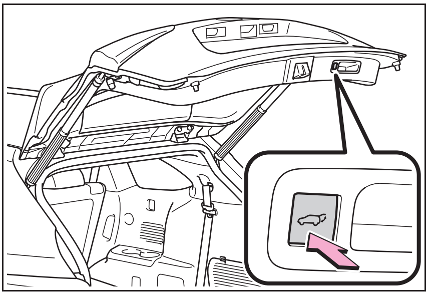

■ Rétablissement de la position d'ouverture du hayon à commande électrique au réglage par défaut

Maintenez la commande de hayon à commande électrique sur le hayon appuyée pendant environ 7 secondes.

Un signal sonore retentit 4 fois, marque une pause, et retentit ensuite 2 fois de plus. À la prochaine ouverture du hayon à commande électrique, celui-ci s'arrête sur la position par défaut.

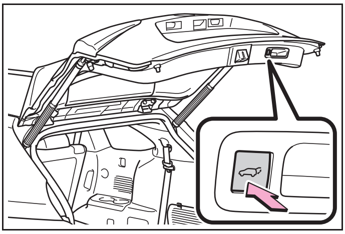

■ Lors du réglage de la position d'ouverture du hayon au moyen de l'écran multifonctionnel

La position d'ouverture du hayon à commande électrique peut être réglée au moyen de l'écran multifonctionnel. (→P.589)

Lorsqu'il est ouvert, le hayon à commande électrique s'ouvre sur la dernière position réglée au moyen de la commande de hayon à commande électrique sur le hayon ou l'écran multifonctionnel.

Système d'accès et de démarrage mains libres

Vous pouvez effectuer les opérations suivantes simplement en portant la clé électronique sur vous, par exemple dans votre poche. Le conducteur doit toujours conserver la clé électronique sur lui.

- Verrouille et déverrouille les portes (→P.132)
- Verrouille et déverrouille le hayon (→P.139)
- Démarre et arrête le moteur (→P.228)

■ Emplacement des antennes

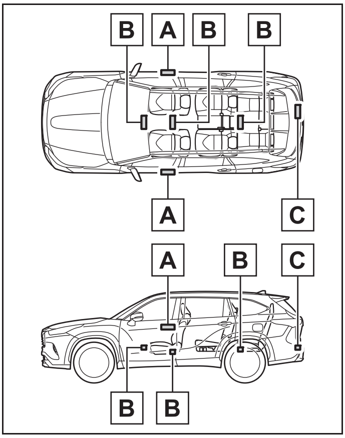

A Antennes extérieures à l'habitacle

B Antennes internes à l'habitacle

C Antenne externe au compartiment à bagages

Portée effective (périmètre de détection de la clé électronique)

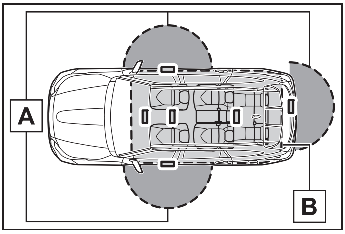

A Lors du verrouillage ou du déverrouillage des portes

Le système peut être actionné lorsque la clé électronique se trouve dans un rayon d'environ 2,3 ft. (0,7 m) d'une poignée de porte avant extérieure et du hayon. (Seules les portes détectant la clé peuvent être actionnées.)

B Lorsque vous démarrez le moteur ou changez le mode du contact du moteur

Le système peut être actionné lorsque la clé électronique se trouve à l'intérieur du véhicule.

Alarmes et messages d'avertissement

Une combinaison d'alarmes extérieures et intérieures et de messages d'avertissement affichés sur l'écran multifonctionnel, sont utilisés pour empêcher le vol du véhicule et la survenue d'accidents résultant d'une mauvaise utilisation. Prenez les mesures appropriées en réponse à tout message d'avertissement affiché sur l'écran multifonctionnel. (→P.531)

Lorsque seule une alarme retentit, les circonstances et les procédures de correction sont les suivantes.

- Lorsqu'une alarme extérieure retentit une fois pendant 5 secondes

Situation	Procédure de correction
Vous avez essayé de verrouiller le véhicule alors qu'une porte était ouverte.	Fermez toutes les portes et verrouillez les portes à nouveau.

- Lorsqu'une alarme intérieure retentit en continu

Situation	Procédure de correction
Vous avez placé le contact du moteur sur ACC alors que la porte du conducteur était ouverte (ou vous avez ouvert la porte du conducteur alors que le contact du moteur était sur ACC).	Placez le contact du moteur sur arrêt et fermez la porte du conducteur.
Le contact du moteur a été mis sur arrêt alors que la porte du conducteur était ouverte.	Fermez la porte du conducteur.

Fonction d'économie de la batterie

La fonction d'économie de la batterie est activée pour éviter l'usure complète de la pile de la clé électronique et la décharge de la batterie du véhicule quand vous ne vous servez pas du véhicule pendant une durée prolongée.

- Dans les situations suivantes, il peut arriver que le système d'accès et de démarrage mains libres prenne un certain temps pour déverrouiller les portes.

- La clé électronique est restée dans un rayon de 6 ft. (2 m) environ à l'extérieur du véhicule pendant 10 minutes ou plus.
- Le système d'accès et de démarrage mains libres n'a pas été utilisé pendant 5 jours ou plus.

●Si le système d'accès et de démarrage mains libres n'a pas été utilisé pendant 14 jours ou plus, aucune porte ne peut être déverrouillée à l'exception de la porte du conducteur. Dans ce cas, saisissez la poignée de porte du conducteur, ou utilisez la télécommande du verrouillage centralisé ou la clé mécanique pour déverrouiller les portes.

■Placement d'une clé électronique en mode d'économie de la pile

Quand le mode d'économie de la pile est actif, l'usure de la pile est réduite au minimum car la clé électronique ne reçoit plus d'ondes radio.

Appuyez deux fois sur 🔓 tout en maintenant 🔒 appuyé. Assurez-vous que le témoin de la clé électronique clignote 4 fois.

Tant que le mode d'économie de la pile est actif, le système d'accès et de démarrage mains libres est inutilisable. Pour annuler la fonction, appuyez sur n'importe quel bouton de la clé électronique.

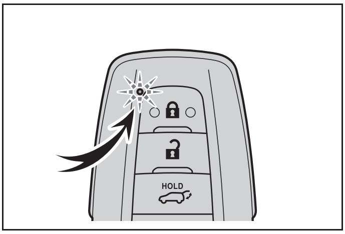

■Conditions affectant le fonctionnement

Le système d'accès et de démarrage mains libres utilise des ondes radio de faible puissance. Dans les situations suivantes, la communication entre la clé électronique et le véhicule risque d'être perturbée, empêchant alors le système d'accès et de démarrage mains libres, la télécommande du verrouillage centralisé et le système d'antidémarrage de fonctionner correctement. (Solutions possibles:→P.553)

●Lorsque la pile de la clé électronique est usée

●Lorsque vous vous trouvez à proximité d'un relais TV, d'une centrale électrique, d'une station-service, d'une station de radio, d'un grand panneau d'affichage, d'un aéroport ou de toute autre installation produisant des ondes radio fortes ou un important bruit électrique

●Lorsque la clé électronique est en contact avec, ou recouverte par les objets métalliques suivants

- Cartes couvertes de papier aluminium
- Paquets de cigarettes contenant du papier aluminium
- Sacs ou portefeuilles métalliques
- Pièces de monnaie
- Chauffe-mains en métal
- CD, DVD ou tout autre support similaire

●Lorsque d'autres clés à télécommande (émettant des ondes radio) sont utilisées à proximité

●Lorsque vous transportez la clé électronique avec les dispositifs émettant des ondes radio suivants

- Radio portable, téléphone mobile, téléphone sans fil ou autres dispositifs de communication sans fil
- Autre clé électronique ou télécommande émettant des ondes radio
- Ordinateurs ou assistants numériques personnels (PDA)
- Lecteurs audio numériques
- Consoles de jeu portables

●Si un film teinté contenant du métal ou des objets métalliques sont fixés à la lunette arrière

●Lorsque la clé électronique est

placée à proximité d'un chargeur de batterie ou de dispositifs électroniques

- Lorsque le véhicule est garé sur une place de stationnement payante où des ondes radio sont émises

Remarque sur la fonction d'accès mains libres

- Même si la clé électronique se trouve à portée effective (périmètre de détection), il est possible que le système ne fonctionne pas correctement dans les cas suivants:
  - La clé électronique est trop proche de la vitre ou de la poignée de porte extérieure, près du sol ou bien en hauteur alors que les portes sont verrouillées ou déverrouillées.
  - La clé électronique se trouve sur le tableau de bord, dans le compartiment à bagages, sur le plancher, ou dans les vide-poches de porte ou dans la boîte à gants alors que le moteur est démarré ou que le mode du contact du moteur est changé.
- Ne laissez pas la clé électronique sur le tableau de bord ou à proximité des vide-poches de porte lorsque vous quittez le véhicule. Selon les conditions de réception des ondes radio, elle peut être détectée par l'antenne à l'extérieur de l'habitacle et la porte peut être verrouillée de l'extérieur, avec le risque d'enfermer la clé électronique à l'intérieur du véhicule.
- Tant que la clé électronique se trouve à portée effective, il est possible de verrouiller ou de déverrouiller les portes. Toutefois, seules les portes détectant la clé électronique sont utilisables pour déverrouiller le véhicule.
- Même si la clé électronique ne se trouve pas à bord du véhicule, il est possible de démarrer le moteur si la clé électronique se trouve à proximité de la vitre.
- Les portes risquent de se déverrouiller ou de se verrouiller lorsque la poignée de porte reçoit une grande quantité d'eau, par exemple par temps de pluie ou dans une station de lavage, et alors que la clé électronique est à portée effective. (Les portes se verrouillent automatiquement après un délai de 60 secondes environ, si aucune porte n'est ouverte ou fermée.)
- Si la télécommande du verrouillage centralisé est utilisée pour verrouiller les portes lorsque la clé électronique se trouve à proximité du véhicule, il est possible que la fonction d'accès mains libres ne déverrouille pas la porte. (Utilisez la télécommande du verrouillage centralisé pour déverrouiller les portes.)
- Toucher le capteur de verrouillage ou de déverrouillage de la porte alors que vous portez des gants peut empêcher le verrouillage ou le déverrouillage.
- Une fois le verrouillage effectué à l'aide du capteur de verrouillage, des signaux de reconnaissance sont émis jusqu'à deux fois consécutives. Aucun autre signal de reconnaissance n'est émis ensuite.
- Si la poignée de porte est humide alors que la clé électronique est à portée effective, la porte peut se verrouiller et se déverrouiller à plusieurs reprises. Dans ce cas, procédez comme suit pour laver le véhicule:
  - Éloignez la clé électronique à 6 ft. (2 m) ou plus du véhicule. (Prenez garde que la clé ne soit pas volée.)
  - Réglez la clé électronique sur le mode d'économie de la batterie pour désactiver le système d'accès et de démarrage mains libres. (→P.153)
- Si la clé électronique se trouve à

l'intérieur du véhicule et qu'une poignée de porte est mouillée pendant le lavage du véhicule, il est possible qu'un message s'affiche sur l'écran multifonctionnel et qu'un signal sonore se déclenche à l'extérieur du véhicule. Pour arrêter l'alarme, verrouillez toutes les portes.

- Le capteur de verrouillage peut ne pas fonctionner correctement s'il entre en contact avec de la glace, de la neige, de la boue, etc. Nettoyez le capteur de verrouillage et tentez à nouveau de le faire fonctionner ou utilisez le capteur de verrouillage sur la partie inférieure de la poignée de la porte.
- Si vous actionnez soudainement la poignée de la porte ou si vous le faites immédiatement après être à portée effective, les portes risquent de ne pas se déverrouiller. Touchez le capteur de déverrouillage de la porte et vérifiez que les portes sont déverrouillées avant d'actionner à nouveau la poignée de porte.
- Si une autre clé électronique se trouve dans la zone de détection, le déverrouillage des portes peut prendre un peu plus de temps une fois la poignée de porte saisie.

■ Lorsque le véhicule n'est pas utilisé pendant une durée prolongée

- Afin d'éviter que le véhicule ne soit volé, ne laissez pas la clé électronique dans un rayon de 6 ft. (2 m) du véhicule.
- Il est possible de désactiver à l'avance le système d'accès et de démarrage mains libres. (→P.589)
- Le réglage de la clé électronique en mode d'économie de pile permet de réduire l'usure de la pile de la clé. (→P.153)

■ Pour utiliser le système correctement

Assurez-vous de porter la clé électronique sur vous lorsque vous faites fonctionner le système. N'approchez pas la clé électronique trop près du véhicule lorsque vous faites fonctionner le système depuis l'extérieur du véhicule.

Selon la position et la façon dont vous tenez la clé électronique, la clé risque de ne pas être correctement détectée et le système risque de ne pas fonctionner correctement. (L'alarme risque de se déclencher accidentellement ou bien l'anti-verrouillage risque de ne pas fonctionner.)

■ Si le système d'accès et de démarrage mains libres ne fonctionne pas correctement

Si les portes ne peuvent pas être verrouillées/déverrouillées à l'aide du système d'accès et de démarrage mains libres, verrouillez/déverrouillez les portes en effectuant l'une des opérations suivantes:

- Approchez la clé électronique de l'une des poignées de porte avant et actionnez la fonction d'accès mains libres.
- Actionnez la télécommande du verrouillage centralisé.

Si les portes ne peuvent pas être verrouillées/déverrouillées en utilisant l'une des méthodes ci-dessus, utilisez la clé mécanique. (→P.553)

Si le moteur ne peut pas être démarré à l'aide du système d'accès et de démarrage mains libres, reportez-vous à P.554.

■ Personnalisation

Certaines fonctions peuvent être personnalisées. (→P.589)

■ Si le système d'accès et de démarrage mains libres a été désactivé dans un réglage personnalisé

- Verrouillage et déverrouillage des portes: Utilisez la télécommande du verrouillage centralisé ou la clé mécanique. (→P.132, 553)

- Démarrage du moteur et changement de mode du contact du moteur: →P.554
- Arrêt du moteur: →P.229

Certification relative au système d'accès et de démarrage mains libres

▶ Pour les véhicules commercialisés aux États-Unis

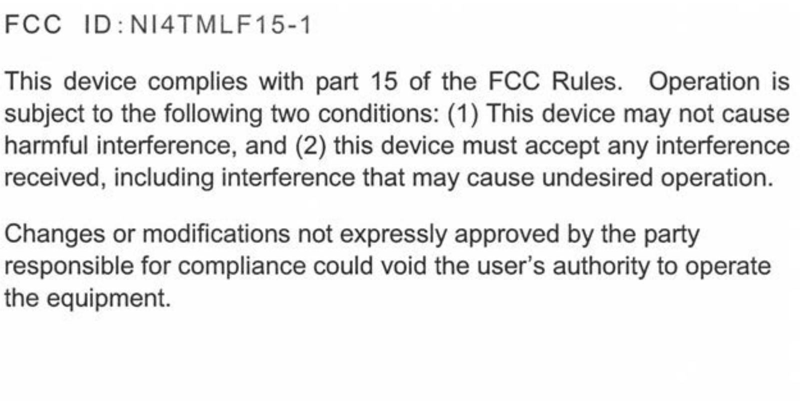

FCC ID:NI4TMLF15-1

This device complies with part 15 of the FCC Rules. Operation is subject to the following two conditions: (1) This device may not cause harmful interference, and (2) this device must accept any interference received, including interference that may cause undesired operation.

Changes or modifications not expressly approved by the party responsible for compliance could void the user's authority to operate the equipment.

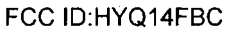

FCC ID:HYQ14FBC

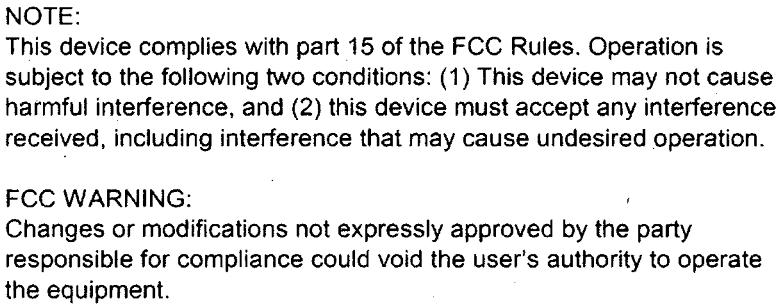

NOTE:
This device complies with part 15 of the FCC Rules. Operation is subject to the following two conditions: (1) This device may not cause harmful interference, and (2) this device must accept any interference received, including interference that may cause undesired operation.

FCC WARNING:
Changes or modifications not expressly approved by the party responsible for compliance could void the user's authority to operate the equipment.

▶ Pour les véhicules commercialisés au Canada

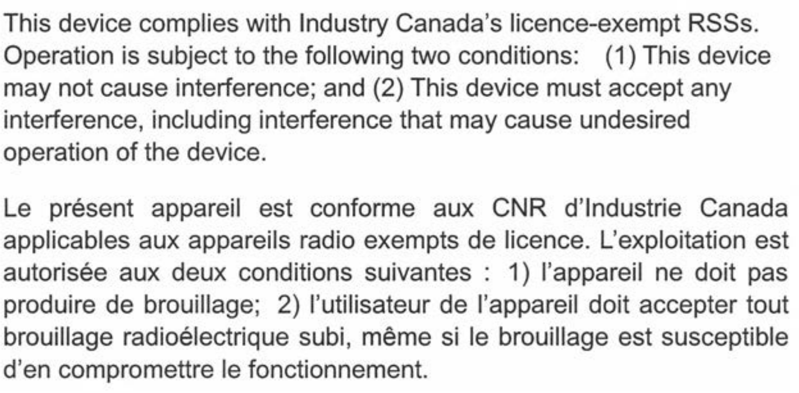

This device complies with Industry Canada’s licence-exempt RSSs. Operation is subject to the following two conditions: (1) This device may not cause interference; and (2) This device must accept any interference, including interference that may cause undesired operation of the device.

Le présent appareil est conforme aux CNR d’Industrie Canada applicables aux appareils radio exempts de licence. L’exploitation est autorisée aux deux conditions suivantes : 1) l’appareil ne doit pas produire de brouillage; 2) l’utilisateur de l’appareil doit accepter tout brouillage radioélectrique subi, même si le brouillage est susceptible d’en compromettre le fonctionnement.

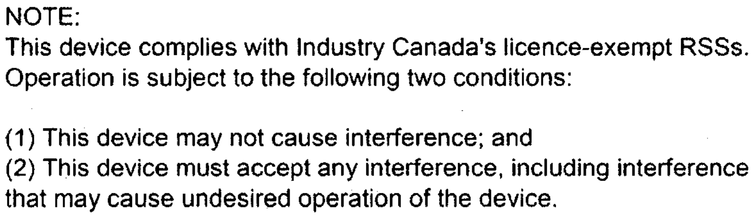

NOTE:
This device complies with Industry Canada's licence-exempt RSSs.
Operation is subject to the following two conditions:

(1) This device may not cause interference; and
(2) This device must accept any interference, including interference that may cause undesired operation of the device.

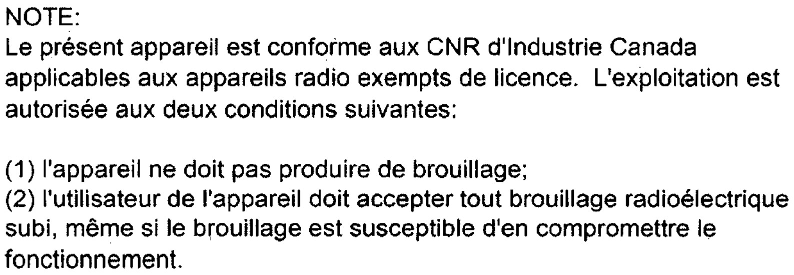

NOTE:
Le présent appareil est conforme aux CNR d'Industrie Canada applicables aux appareils radio exempts de licence. L'exploitation est autorisée aux deux conditions suivantes:

(1) l'appareil ne doit pas produire de brouillage;
(2) l'utilisateur de l'appareil doit accepter tout brouillage radioélectrique subi, même si le brouillage est susceptible d'en compromettre le fonctionnement.

⚠ **AVERTISSEMENT**

■ **Précautions relatives aux interférences avec des dispositifs électroniques**

● Les personnes portant des stimulateurs cardiaques, stimulateurs cardiaques pour la thérapie de resynchronisation implantables ou des défibrillateurs automatiques implantables doivent rester à distance des antennes du système d'accès et de démarrage mains libres. (→P.151) Les ondes radio peuvent affecter le fonctionnement de tels dispositifs. La fonction d'accès mains libres peut être désactivée, si nécessaire. Contactez votre concessionnaire Toyota pour plus de détails, notamment en ce qui concerne la fréquence et l'intervalle des ondes radio émises. Puis, consultez votre médecin pour savoir s'il est préférable de désactiver la fonction d'accès mains libres.

● Il est demandé aux personnes porteuses d'un dispositif médical électrique autre que des stimulateurs cardiaques, stimulateurs cardiaques pour la thérapie de resynchronisation implantables ou des défibrillateurs automatiques implantables de consulter le fabricant du dispositif pour obtenir des informations concernant son fonctionnement sous l'effet des ondes radio. Les ondes radio pourraient avoir des effets inattendus sur le fonctionnement de tels dispositifs médicaux.

Contactez votre concessionnaire Toyota au sujet de la désactivation de la fonction d'accès mains libres.

Sièges avant

Procédure de réglage

▶ Siège à réglage manuel

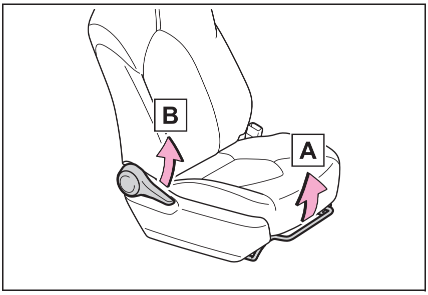

A Levier de réglage de la position du siège

B Levier de réglage de l'inclinaison du dossier de siège

▶ Siège électrique

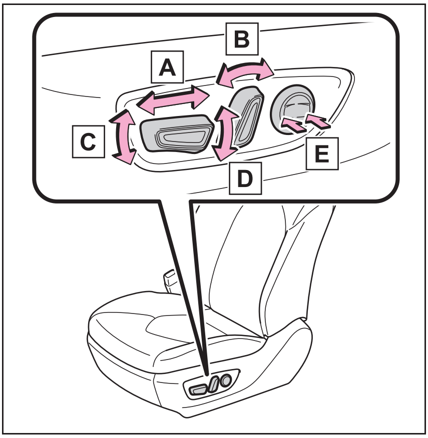

A Commande de réglage de la position du siège

B Commande de réglage de l'inclinaison du dossier de siège

C Commande de réglage de l'inclinaison du coussin de siège (avant)

D Commande de réglage de la hauteur verticale

E Commande de réglage du soutien lombaire (côté conducteur uniquement)

■ Lors du réglage du siège

Prenez soin lorsque vous réglez le siège que l'appuie-tête n'entre pas en contact avec le plafond.

⚠ AVERTISSEMENT

■ Lors du réglage de la position du siège

- Prenez soin lorsque vous réglez la position du siège qu'aucun passager ne soit blessé par le mouvement du siège.
- Ne mettez pas vos mains sous le siège ou à proximité de pièces mobiles pour éviter de vous blesser. Les doigts ou les mains pourraient se retrouver coincés dans le mécanisme du siège.
- Veillez à laisser un espace suffisant autour des pieds afin qu'ils ne soient pas coincés.

■ Réglage du siège

- Faites attention que le siège ne percute pas des passagers ou un bagage.

⚠ AVERTISSEMENT

- Pour réduire le risque de glisser sous la sangle abdominale lors d'une collision, n'inclinez pas le siège plus qu'il n'est nécessaire.

Si le siège est trop incliné, la sangle abdominale peut glisser au-dessus des hanches et appliquer une force directement sur l'abdomen, ou votre cou peut entrer en contact avec la sangle diagonale, faisant augmenter le risque de décès ou de blessure grave dans le cas d'un accident.

Les réglages ne doivent pas être effectués en conduisant car le siège peut se déplacer de manière inattendue et le conducteur risque de perdre le contrôle du véhicule.

- Siège à réglage manuel uniquement: Après avoir réglé le siège, assurez-vous que le siège est verrouillé en position.

Sièges arrière

La position du siège et l'inclinaison du dossier de siège peuvent être réglées, et le dossier de siège peut être rabattu en actionnant le levier de réglage de l'inclinaison du dossier de siège.

⚠ AVERTISSEMENT

■ Réglage du siège

- Pour réduire le risque de glisser sous la sangle abdominale lors d'une collision, n'inclinez pas le siège plus qu'il n'est nécessaire.

Si le siège est trop incliné, la sangle abdominale peut glisser au-dessus des hanches et appliquer une force directement sur l'abdomen, ou votre cou peut entrer en contact avec la sangle diagonale, faisant augmenter le risque de décès ou de blessure grave dans le cas d'un accident.

Les réglages ne doivent pas être effectués en conduisant car le siège peut se déplacer de manière inattendue et le conducteur risque de perdre le contrôle du véhicule.

- Faites attention que le siège ne percute pas des passagers ou un bagage.
- Prenez garde à ne pas vous faire prendre les mains ou les pieds dans le siège.

■ Après avoir réglé ou redressé les sièges

Respectez les précautions suivantes. Le non-respect de ces précautions peut occasionner des blessures graves, voire mortelles.

AVERTISSEMENT

- Assurez-vous que le siège et son dossier sont bien verrouillés en position, en les faisant bouger alternativement d'avant en arrière.
- Vérifiez que les ceintures de sécurité ne sont pas vrillées ou coincées dans le dossier de siège.

Lorsque vous rabattez les dossiers de sièges arrière

Respectez les précautions suivantes. Le non-respect de ces précautions peut occasionner des blessures graves, voire mortelles.

- Ne rabattez pas les dossiers de siège en conduisant.
- Arrêtez le véhicule sur un sol plat, serrez le frein de stationnement et mettez le levier de vitesses sur P.
- Ne laissez personne s'asseoir sur un dossier de siège rabattu ou dans le compartiment à bagages pendant la conduite.
- Ne laissez pas les enfants monter dans le compartiment à bagages.
- Ne rabattez pas le dossier d'un siège arrière lorsque des passagers sont assis sur les sièges arrière ou que des bagages sont placés sur les sièges arrière.
- Faites attention de ne pas vous coincer la main lorsque vous repliez les dossiers de sièges arrière.

Procédure de réglage

Sièges de la deuxième rangée

▶ Modèles 8 places

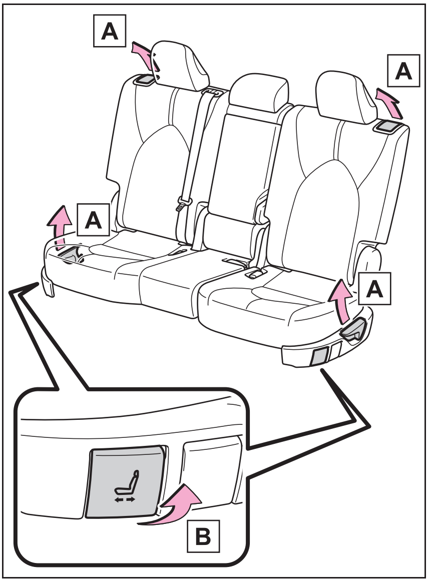

A Levier de réglage de l'inclinaison du dossier de siège

B Levier de réglage de la position du siège

▶ Modèles 7 places

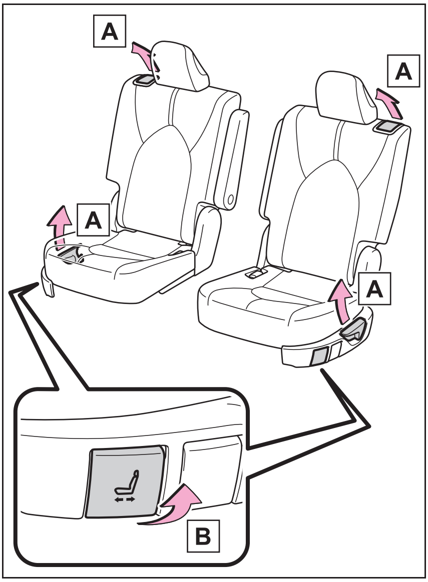

A Levier de réglage de l'inclinaison du dossier de siège

B Levier de réglage de la position du siège

■ Sièges de la troisième rangée

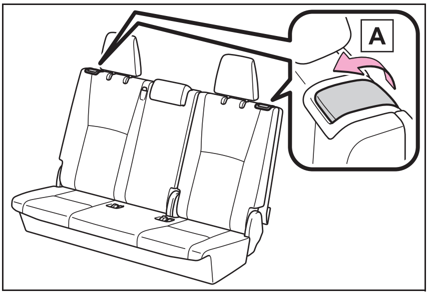

A Levier de réglage de l'inclinaison du dossier de siège

Accès aux sièges de la troisième rangée par un siège de deuxième rangée

■ Lorsque vous entrez/sortez du véhicule

Tirez le levier de réglage de l'inclinaison du dossier de siège A ou B et inclinez le dossier de siège vers l'avant, puis faites coulisser le siège vers l'avant.

Assurez-vous qu'aucun passager ne se trouve sur le siège de deuxième rangée et que ce dernier est libre de tout obstacle avant d'actionner le levier.

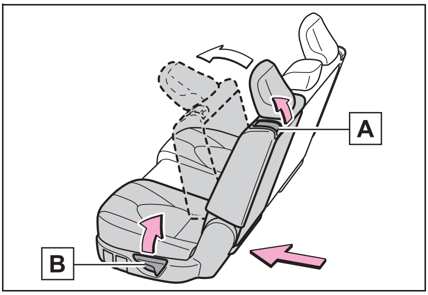

■ Après que les passagers sont montés dans/descendus du véhicule

Relevez le dossier de siège puis faites coulisser le siège vers l'arrière jusqu'à son verrouillage.

Rabattre les sièges de la deuxième rangée

■ Avant de rabattre les sièges de la deuxième rangée

1 Rangez l'accoudoir. (→P.428)

2 Rangez les boucles des ceintures de sécurité des sièges de la deuxième rangée.

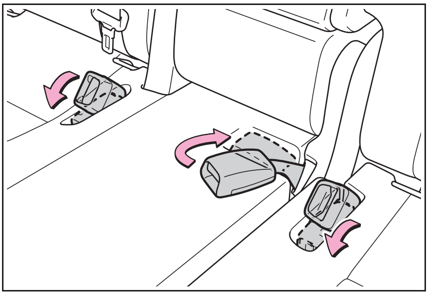

3 Faites passer les ceintures de sécurité des sièges extérieurs dans les passants et rangez les pênes des ceintures de sécurité.

Ceci empêche toute détérioration des sangles diagonales.

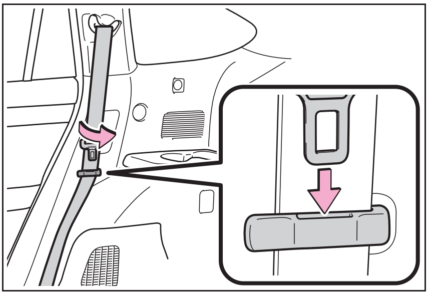

4 Abaissez les appuie-têtes au maximum. (→P.169)

■ Rabattre les sièges de la deuxième rangée

1 Tirez le levier de réglage de l'inclinaison du dossier de siège A ou B pour incliner le dossier de siège vers l'avant.

Chaque dossier de siège peut être rabattu séparément.

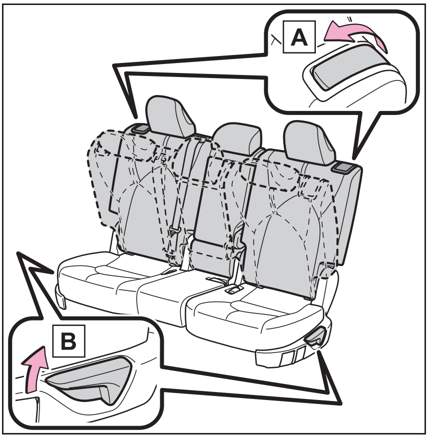

2 Tirez le levier de rabattement du dossier de siège pour déverrouiller le dossier de siège. Le dossier de siège est rabattu.

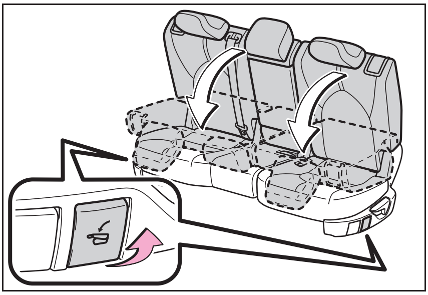

■ Après avoir rabattu les sièges de la deuxième rangée

Reculez les sièges rabattus de la deuxième rangée jusqu'à ce qu'ils se verrouillent.

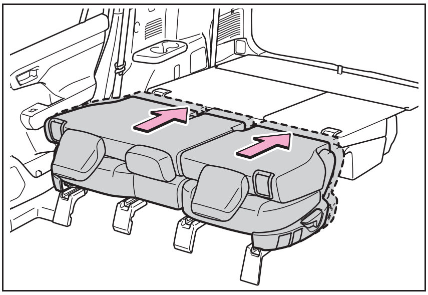

■ Retour en position normale des sièges de la deuxième rangée

Soulevez les dossiers de sièges jusqu'à ce qu'ils se verrouillent.

Retirez les ceintures de sécurité attachées des passants des ceintures de sécurité avant de les utiliser.

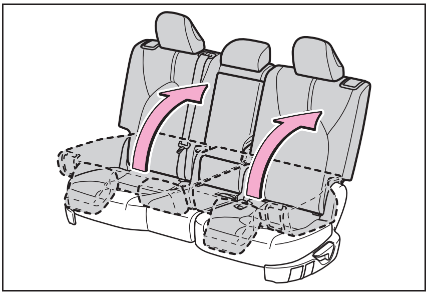

Rabattre les sièges de la troisième rangée

■ Avant de rabattre les sièges de la troisième rangée

1 Rangez les boucles des ceintures de sécurité des sièges de la troisième rangée.

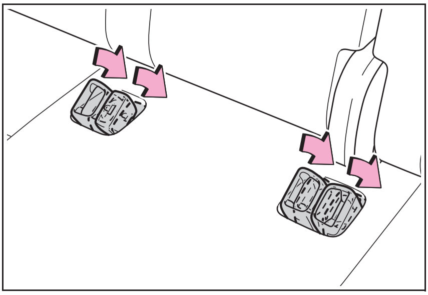

2 Faites passer les ceintures de sécurité des sièges extérieurs dans les passants et rangez les pênes des ceintures de sécurité.

Ceci empêche toute détérioration des sangles diagonales.

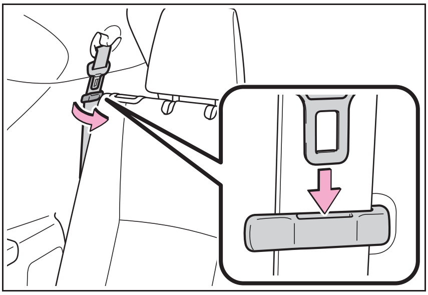

3 Abaissez l'appuie-tête central au maximum. (→P.169)

■ Rabattre les sièges de la troisième rangée

Tout en tirant le levier de réglage de l'inclinaison du dossier de siège, rabattez les dossiers de siège.

Les appuie-têtes externes se rabattent vers l'avant.

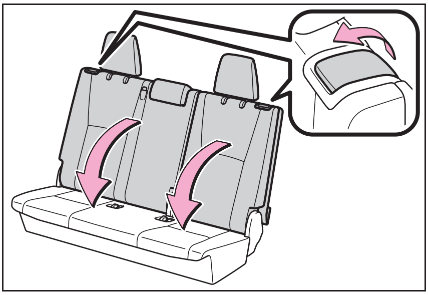

■ **Retour en position normale des sièges de la troisième rangée**

1 Retour en position normale des dossiers de siège

▶ Depuis l'intérieur

Soulevez les dossiers de sièges jusqu'à ce qu'ils se verrouillent.

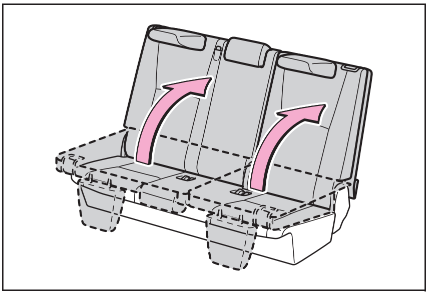

▶ Depuis l'extérieur

Tirez sur les sangles et relevez les dossiers de sièges jusqu'à leur verrouillage.

Après avoir utilisé une sangle, utilisez le velcro sur la sangle pour la fixer au dossier du siège.

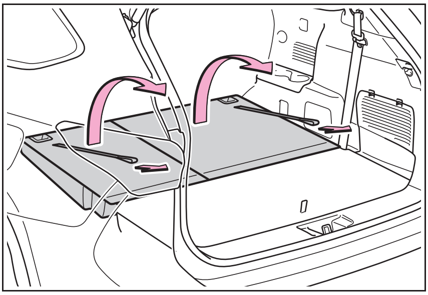

2 Retour en position normale des appuie-têtes externes.

Retirez les ceintures de sécurité attachées des passants des ceintures de sécurité avant de les utiliser.

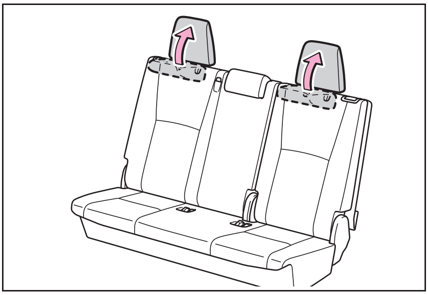

Mémorisation de la position de conduite*

*: Sur modèles équipés

Cette fonctionnalité règle automatiquement le siège conducteur, les rétroviseurs extérieurs et l'affichage tête haute (sur modèles équipés) selon vos préférences.

Vous pouvez mémoriser deux positions de conduite différentes.

Chaque clé électronique peut être enregistrée pour rappeler la position de conduite souhaitée.

Mémorisation d'une position de conduite

1 Vérifiez que le levier de vitesses est sur P.

2 Placez le contact du moteur sur ON.

3 Réglez le siège conducteur, les rétroviseurs extérieurs et l'affichage tête haute (sur modèles équipés) sur les positions souhaitées.

4 Tout en appuyant sur le bouton “SET”, ou dans les 3 secondes qui suivent l'appui sur le bouton “SET”, appuyez sur le bouton “1” ou “2” jusqu'à ce que le signal sonore retentisse.

Si le bouton sélectionné a déjà été présélectionné, la position précédemment enregistrée est remplacée.

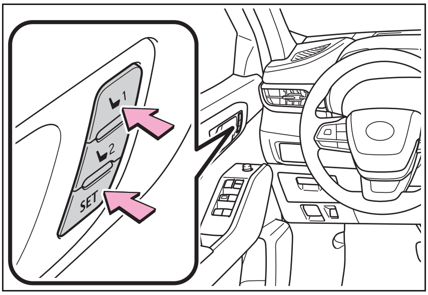

■ Positions de siège pouvant être mémorisées

Les positions réglées autres que la position réglée par la commande de réglage du soutien lombaire peuvent être enregistrées.

■ Pour utiliser correctement la fonction de mémorisation de la position de conduite

Si un siège est déjà positionné sur la position la plus éloignée possible et que le siège est actionné dans la même direction, la position enregistrée risque d’être légèrement différente lorsqu’elle est rappelée.

⚠ AVERTISSEMENT

■ Précautions concernant le réglage des sièges

Pendant le réglage du siège, prenez garde de ne pas heurter le passager arrière ou de ne pas vous retrouver comprimé contre le volant.

Rappel d'une position de conduite

1 Vérifiez que le levier de vitesses est sur P.

2. Placez le contact du moteur sur ON.
3. Appuyez sur l'un des boutons pour la position de conduite que vous souhaitez rappeler jusqu'à ce que le signal sonore retentisse.

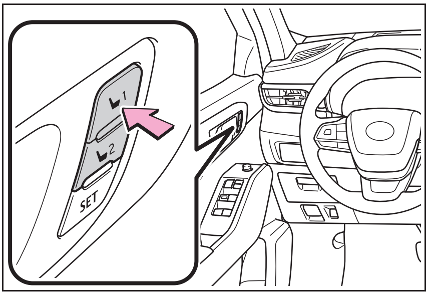

■ Arrêt en cours de manœuvre du rappel de la position

Effectuez l'une des opérations suivantes:

- ● Appuyez sur le bouton “SET”.
- ● Appuyez sur le bouton “1” ou “2”.
- ● Actionnez l'un des boutons de réglage du siège (annule seulement le rappel de position du siège).

■ Fonctionnement de la mémorisation de la position de conduite après mise du contact du moteur sur arrêt

Les positions de siège enregistrées peuvent être activées jusqu’à 180 secondes après l’ouverture de la porte du conducteur et 60 secondes supplémentaires après la fermeture de celle-ci.

■ Lorsque la position de siège enregistrée ne peut pas être rappelée

La position du siège peut ne pas être rappelée dans certaines situations lorsque la position du siège est enregistrée dans une certaine plage. Pour des détails, contactez votre concessionnaire Toyota.

Enregistrement/annulation/rappel d'une position de conduite sur une clé électronique (fonction de rappel de la mémorisation)

■ Procédure d’enregistrement

Enregistrez votre position de conduite sur le bouton “1” ou “2” avant de réaliser la procédure suivante:

Portez uniquement la clé que vous souhaitez enregistrer, puis fermez la porte du conducteur.

Si 2 clés ou plus sont présentes dans le véhicule, la position de conduite ne peut être mémorisée correctement.

1. Vérifiez que le levier de vitesses est sur P.
2. Placez le contact du moteur sur ON.
3. Rappelez la position de conduite que vous souhaitez enregistrer.
4. Tout en appuyant sur le bouton de rappel, maintenez la commande de verrouillage des portes appuyée (pour verrouiller ou déverrouiller) jusqu'à ce que le signal sonore retentisse.

Si le bouton n'a pas pu être enregistré, le signal sonore retentit de manière continue pendant environ

3 secondes.

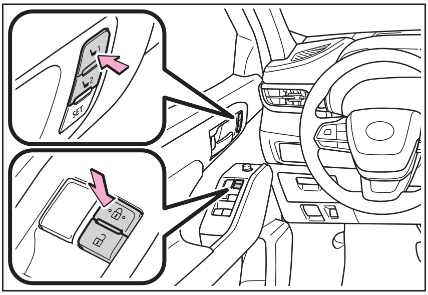

Procédure d'annulation

Portez uniquement la clé que vous souhaitez annuler, puis fermez la porte du conducteur.

Si 2 clés ou plus sont présentes dans le véhicule, la position de conduite ne peut pas être annulée correctement.

1 Placez le contact du moteur sur ON.

2 Tout en appuyant sur le bouton “SET”, maintenez la commande de verrouillage des portes appuyée (pour verrouiller ou déverrouiller) jusqu'à ce que le signal sonore retentisse deux fois.

Si le bouton n'a pas pu être annulé, le signal sonore retentit de manière continue pendant environ 3 secondes.

Procédure de rappel

Assurez-vous que les portes sont verrouillées avant de rappeler la position de conduite. Portez la clé électronique enregistrée à la position de conduite, puis déverrouillez et ouvrez la porte conducteur à l’aide du système d’accès et de démarrage mains libres ou de la télécommande du verrouillage centralisé.

La position de conduite change en fonction de la position enregistrée.

Si la position de conduite est identique à une position déjà enregistrée, le siège et les rétroviseurs extérieurs ne bougent pas.

Rappel de la position de conduite à l’aide de la fonction de rappel de la mémorisation

- Il est possible d’enregistrer différentes positions de conduite sur chaque clé électronique. Par conséquent, la position de conduite rappelée peut être différente en fonction de la clé portée.
- Lorsqu’une porte autre que la porte conducteur est déverrouillée par le système d’accès et de démarrage mains libres, la position de conduite ne peut pas être rappelée. Dans ce cas, appuyez sur le bouton de position de conduite réglé.

Personnalisation

Certaines fonctions peuvent être personnalisées. (→P.589)

Appuie-têtes

Tous les sièges sont pourvus d'appuie-têtes.

AVERTISSEMENT

■ **Précautions concernant les appuie-têtes**

Respectez les précautions suivantes concernant les appuie-têtes. Le non-respect de ces précautions peut occasionner des blessures graves, voire mortelles.

- Utilisez les appuie-têtes conçus pour chaque siège.
- Les appuie-têtes doivent toujours être réglés dans la position qui convient.
- Après avoir réglé les appuie-têtes, appuyez dessus et assurez-vous qu'ils sont verrouillés en position.
- Ne conduisez pas avec les appuie-têtes retirés.

Réglage des appuie-têtes

■ Sièges avant

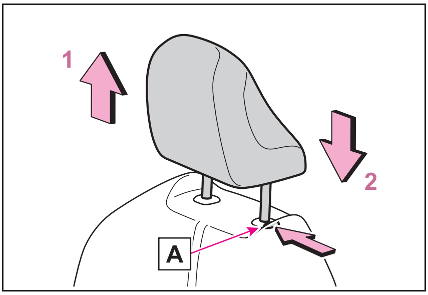

1 Haut

Tirez les appuie-têtes vers le haut.

2 Bas

Poussez l'appuie-tête vers le bas tout en appuyant sur le bouton de déverrouillage **A**.

■ Sièges de la deuxième rangée

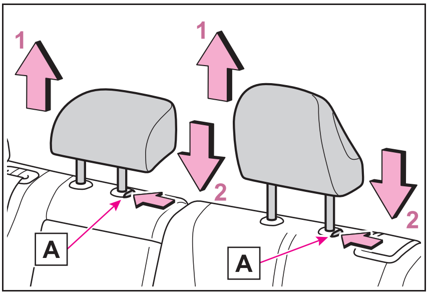

1 Haut

Tirez les appuie-têtes vers le haut.

2 Bas

Poussez l'appuie-tête vers le bas tout en appuyant sur le bouton de déverrouillage **A**.

■ Siège central de troisième rangée

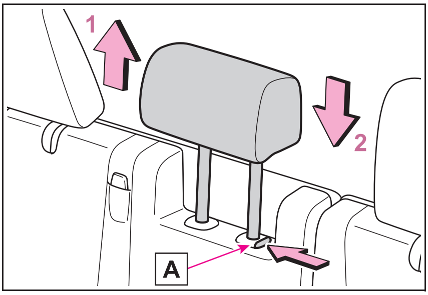

1 Haut

Tirez les appuie-têtes vers le haut.

2 Bas

Poussez l'appuie-tête vers le bas tout en appuyant sur le bouton de déverrouillage **A**.

Réglage de la hauteur des appuie-têtes

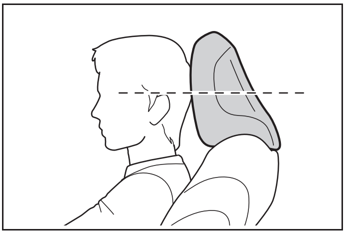

Veillez à ce que les appuie-têtes soient réglés de telle sorte que le centre de l'appuie-tête soit le plus proche possible du haut de vos oreilles.

Réglage de l'appuie-tête du siège central de la troisième rangée

Rehaussez toujours l'appuie-tête d'un cran par rapport à sa position rangée lorsque vous l'utilisez.

Lors de l'utilisation des sièges latéraux de troisième rangée

Si un appuie-tête est rabattu vers l'avant, assurez-vous de le remettre en position verticale. (→P.165)

Retrait des appuie-têtes

Tirez l'appuie-tête vers le haut tout en appuyant sur le bouton de déverrouillage A.

Si l'appuie-tête touche le plafond, rendant son retrait difficile, changez la hauteur ou l'angle du siège. (→P.159, 160)

▶ Sièges avant

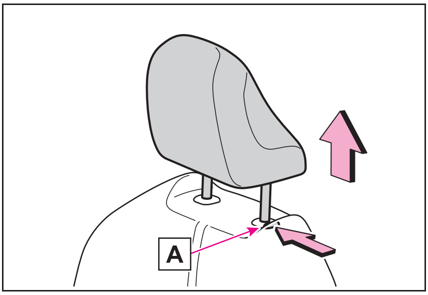

▶ Sièges de la deuxième rangée

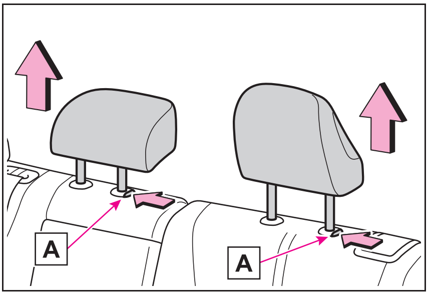

▶ Siège central de troisième rangée

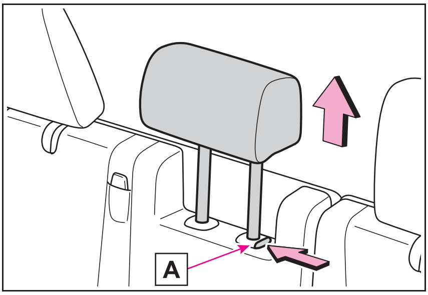

Installation des appuie-têtes

Alignez l'appuie-tête et les orifices de montage et poussez-le vers le bas jusqu'à ce qu'il s'enclenche.

Maintenez le bouton de déverrouillage **A** appuyé lorsque vous abaissez l'appuie-tête.

▶ Sièges avant

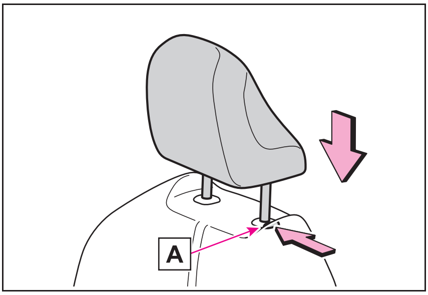

▶ Sièges de la deuxième rangée

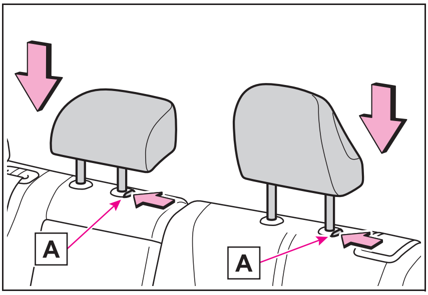

▶ Siège central de troisième rangée

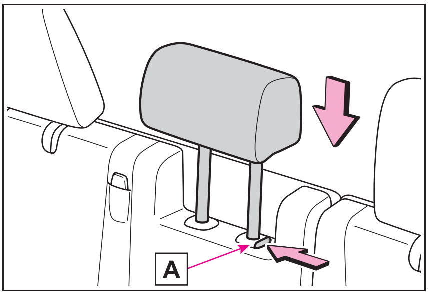

Volant

Procédure de réglage

1 Maintenez le volant et poussez le levier vers le bas.

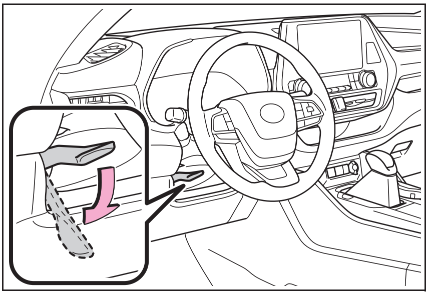

2 Réglez le volant horizontalement et verticalement jusqu'à trouver la position idéale.

Une fois le réglage terminé, tirez le levier vers le haut pour bloquer le volant.

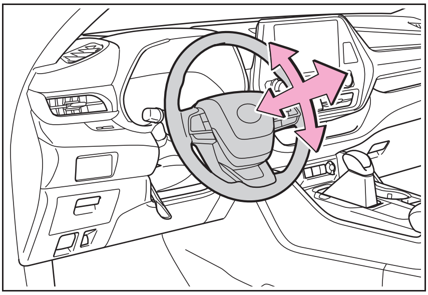

AVERTISSEMENT

■ Précautions pendant la conduite

Ne réglez pas le volant tout en conduisant.
Le conducteur risque en effet de faire une fausse manœuvre et de causer un accident, pouvant entraîner des blessures graves, voire mortelles.

■ Après réglage du volant

Assurez-vous que le volant est correctement verrouillé.
Sinon, le volant pourrait bouger soudainement, au risque de provoquer un accident grave, voire mortel. De plus, l'avertisseur sonore risque de ne pas fonctionner si le volant n'est pas correctement verrouillé.

Utilisation de l'avertisseur sonore

Appuyez sur le symbole 📯 ou à proximité.

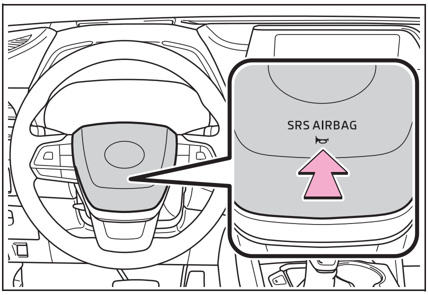

Rétroviseur intérieur*

*: Sur modèles équipés

La position du rétroviseur peut être réglée afin de garantir une vue suffisante vers l'arrière.

Réglage de la hauteur du rétroviseur

La hauteur du rétroviseur peut être réglée pour correspondre à votre position de conduite.

Pour régler la hauteur du rétroviseur, déplacez-le vers le haut et vers le bas.

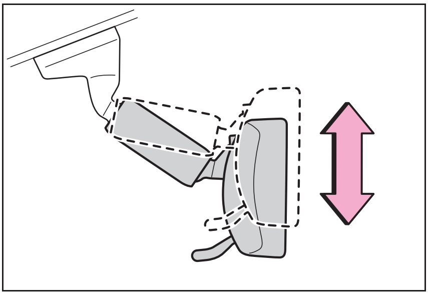

AVERTISSEMENT

■ **Précautions pendant la conduite**

Ne réglez pas la position du rétroviseur tout en conduisant.
Vous risquez en effet de faire une fausse manœuvre et de causer un accident, pouvant entraîner des blessures graves, voire mortelles.

Fonction anti-éblouissement

▶ Rétroviseur intérieur anti-éblouissement manuel

Vous pouvez réduire l'intensité de la réflexion des phares des véhicules qui vous suivent en utilisant le levier.

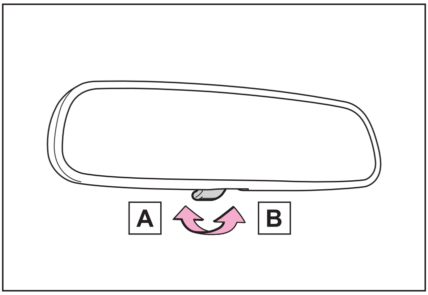

A Position normale

B Position anti-éblouissement

▶ Rétroviseur intérieur anti-éblouissement automatique

La lumière réfléchie est automatiquement réduite selon le niveau de luminosité des phares des véhicules se trouvant derrière.

Activation/désactivation du mode de fonction anti-éblouissement automatique

Lorsque la fonction anti-éblouissement automatique est en mode ON, le témoin **A** s'allume. La fonction passe en mode ON chaque fois que vous placez le contact du moteur sur ON.

Appuyez sur le bouton pour faire passer la fonction en mode OFF.

(Le témoin **A** s'éteint également.)

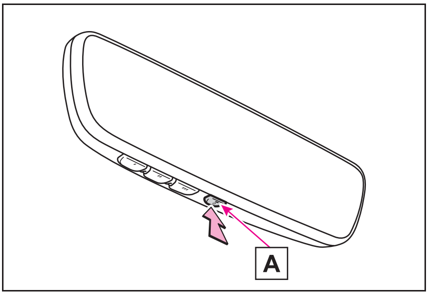

■ Pour éviter toute erreur du capteur (véhicules avec rétroviseur intérieur anti-éblouissement automatique)

Afin de garantir un fonctionnement correct des capteurs, ne les touchez pas et ne les recouvrez pas.

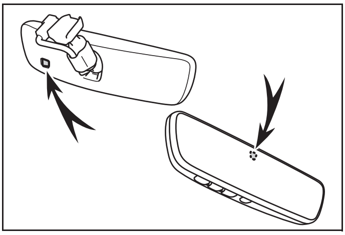

Rétroviseur numérique*

*: Sur modèles équipés

Le rétroviseur numérique est un système qui utilise la caméra à l'arrière du véhicule, et affiche son image sur l'écran du rétroviseur numérique.

Le levier permet de faire basculer le rétroviseur numérique entre le mode rétroviseur optique et le mode rétroviseur numérique.

Le rétroviseur numérique permet au conducteur de voir ce qu'il y a derrière son véhicule malgré des obstructions, telles que les appuie-têtes ou des bagages, pour assurer une visibilité arrière. Par ailleurs, les sièges arrière ne sont pas affichés et l'intimité des passagers est renforcée.

⚠ AVERTISSEMENT

Respectez les précautions suivantes.
Le non-respect de ces précautions peut occasionner des blessures graves, voire mortelles.

⚠ AVERTISSEMENT

■ Avant d'utiliser le rétroviseur numérique

- ● Veillez à régler le rétroviseur avant de conduire. (→P.176)
  - Passez en mode rétroviseur optique et ajustez la position du rétroviseur numérique de façon à voir correctement la zone située derrière votre véhicule.
  - Passez en mode de rétroviseur numérique et ajustez les réglages d'affichage.
- ● Comme la portée de l'image affichée par le rétroviseur numérique est différente de celle du rétroviseur optique, veillez à contrôler cette différence avant de prendre la route.

Composants du système

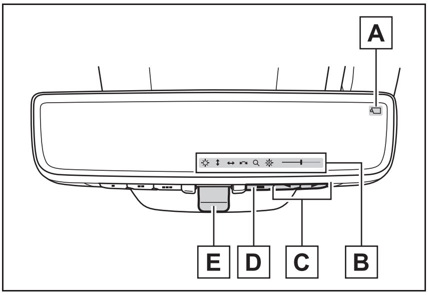

A Témoin de caméra

Indique que la caméra fonctionne normalement.

B Zone d'affichage d'icones

Affiche des icones, la jauge de réglage, etc. (→P.177)

C Bouton de sélection

Appuyez pour modifier le réglage de l'élément que vous souhaitez ajuster.

D Bouton de menu

Appuyez pour afficher la zone d'affichage des icones et sélectionnez l'élément que vous souhaitez ajuster.

E Levier

Utilisez pour alterner entre le mode rétroviseur numérique et le mode rétroviseur optique.

Changement de modes

Utilisez le levier pour alterner entre le mode rétroviseur numérique et le mode rétroviseur optique.

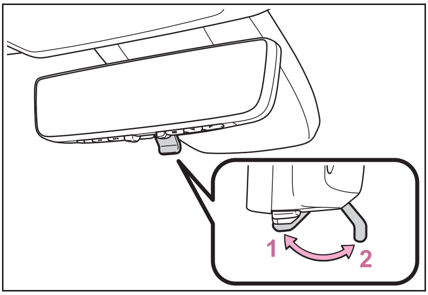

1 Mode rétroviseur numérique

Affiche une image de la zone derrière le véhicule.

▭ s'allume dans ce mode.

2 Mode rétroviseur optique

Désactive l'affichage du rétroviseur numérique afin de pouvoir l'utiliser comme un rétroviseur optique.

■ Condition de fonctionnement du mode rétroviseur numérique

Le contact du moteur est placé sur ON.

Lorsque le contact du moteur passe de ON à arrêt ou ACC, l'image disparaît après quelques secondes.

■ Lors de l'utilisation du rétroviseur numérique en mode de rétroviseur numérique

- ● Si vous avez des difficultés à voir l'image affichée en raison de la lumière réfléchie par le rétroviseur numérique, du fait que la caméra soit sale, ou si les feux d'un véhicule qui vous suit ou l'image affichée vous gênent, passez en mode rétroviseur optique.
- ● Lorsque le hayon est ouvert, l'image du rétroviseur numérique peut ne pas s'afficher correctement. Avant de prendre le volant, assurez-vous que le hayon est fermé.
- ● Si vous avez des difficultés à voir l'affichage en raison de la lumière réfléchie, fermez le pare-soleil du toit ouvrant ou le pare-soleil électronique du toit ouvrant panoramique.
- ● L'un des phénomènes suivants peut apparaître lorsque vous conduisez dans l'obscurité, par exemple la nuit. Aucun n'indique la survenue d'un dysfonctionnement.
  - La couleur des objets sur l'image affichée peuvent différer de leur couleur réelle.
  - En fonction de la hauteur des feux du véhicule qui vous suit, la zone autour du véhicule peut paraître blanche et floue.
  - Le réglage automatique de l'image pour obtenir une image plus claire de l'environnement peut provoquer un clignotement.

Si vous avez des difficultés à voir l'image affichée ou que le clignotement vous gêne, passez en mode rétroviseur optique.

- ● Le rétroviseur numérique peut devenir chaud lorsqu'il est en mode rétroviseur numérique. Cela ne constitue pas un dysfonctionnement.
- ● Selon votre état physique ou votre âge, vous aurez peut-être besoin de plus de temps pour voir clairement l'image affichée. Dans ce cas, passez en mode rétroviseur optique.
- ● Ne laissez pas les passagers regarder fixement l'image affichée pendant que vous roulez, car cela peut favoriser l'apparition du mal des transports.

■ En cas de dysfonctionnement du système

Si le symbole indiqué sur l'illustration s'affiche lorsque vous utilisez le rétroviseur numérique en mode de rétroviseur numérique, il est possible que le système soit défectueux. Le symbole disparaît au bout de quelques secondes. Actionnez le levier, passez en mode rétroviseur optique et faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

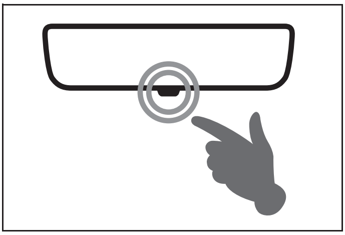

Réglage du rétroviseur

■ Réglage de la hauteur du rétroviseur

La hauteur du rétroviseur peut être réglée pour correspondre à votre position de conduite.

Passez en mode rétroviseur optique, et réglez la hauteur du rétroviseur en le déplaçant vers le haut et vers le bas.

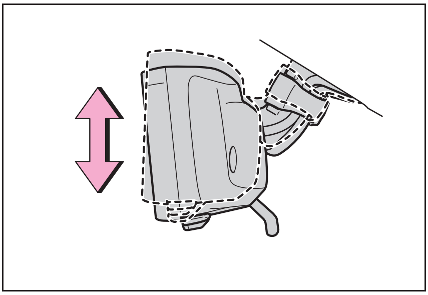

■ Réglage de l'affichage (mode rétroviseur numérique)

Il est possible de modifier les réglages de l'affichage dans le mode rétroviseur numérique, d'activation/de désactivation de la fonction anti-éblouissement automatique.

1 Appuyez sur le bouton de menu.

Les icones s'affichent.

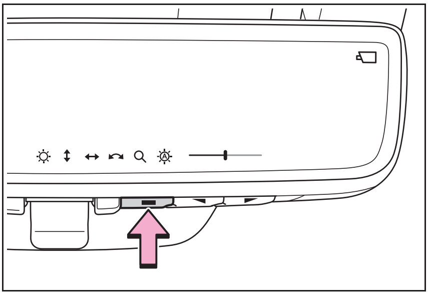

2 Appuyez plusieurs fois sur le bouton de menu et sélectionnez l'élément que vous souhaitez ajuster.

3 Appuyez sur ◄ ou ► pour modifier le réglage.

Les icones disparaissent si aucun bouton n'est actionné pendant environ 5 secondes ou plus.

Icones	Réglages
☼	Sélectionnez pour régler la luminosité de l'écran.
↕	Sélectionnez pour régler la zone affichée vers le haut/bas.
↔	Sélectionnez pour régler la zone affichée vers la gauche/droite.
⤺	Sélectionnez pour régler l'angle de l'image affichée.
🔍	Sélectionnez pour faire un zoom avant/arrière sur l'image affichée.
Ⓐ	Sélectionnez pour activer/désactiver la fonction anti-éblouissement automatique.* La lumière réfléchie est automatiquement réglée en fonction de la luminosité des phares des véhicules se trouvant derrière. La fonction anti-éblouissement automatique est activée chaque fois que le contact du moteur est placé sur ON.

*: Il s'agit d'une fonction pour le mode rétroviseur optique, toutefois, le réglage peut également être modifié pendant l'utilisation du mode rétroviseur numérique.

■ Activation/désactivation de la fonction anti-éblouissement automatique (mode rétroviseur optique)

Dans le mode rétroviseur optique, la fonction anti-éblouissement automatique peut être activée/désactivée. Le réglage peut être modifié à la fois dans le mode rétroviseur numérique et dans le mode rétroviseur optique.

▶ Lors de l'utilisation du mode rétroviseur numérique

→P.177

▶ Lors de l'utilisation du mode rétroviseur optique

1 Appuyez sur le bouton de menu.

Les icones s'affichent.

2 Appuyez plusieurs fois sur le bouton de menu et sélectionnez ☼.

L'affichage des réglages s'affiche.

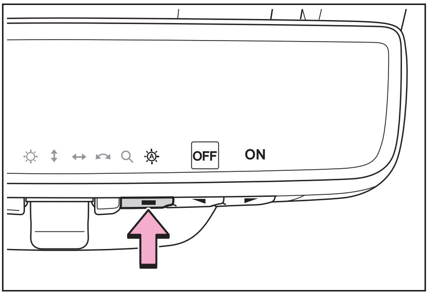

3 Appuyez sur ◀ ou ▶ pour activer (“ON”)/désactiver (“OFF”) la fonction anti-éblouissement automatique.

Les icones disparaissent si aucun bouton n'est actionné pendant environ 5 secondes ou plus.

■ Réglage de l'affichage (mode rétroviseur numérique)

- Si l'image affichée est réglée, elle peut apparaître déformée. Cela ne constitue pas un dysfonctionnement.
- Une luminosité trop élevée du rétroviseur numérique peut provoquer une fatigue oculaire. Réglez le rétroviseur numérique sur une luminosité appropriée. Si vous yeux sont fatigués, passez en mode rétroviseur optique.
- La luminosité du rétroviseur numérique change automatiquement en fonction de la luminosité de la zone située devant le véhicule.

■ Pour empêcher un dysfonctionnement des capteurs de lumière

Pour empêcher un dysfonctionnement des capteurs de lumière, ne les touchez pas et ne les recouvrez pas.

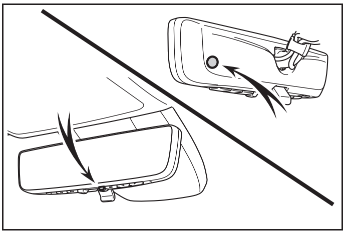

⚠ AVERTISSEMENT

Respectez les précautions suivantes.
Le non-respect de ces précautions peut occasionner des blessures graves, voire mortelles.

■ Pendant la conduite

- Ne réglez pas la position du rétroviseur numérique ni les réglages d'affichage tout en conduisant.
  Arrêtez le véhicule et actionnez les commandes de réglage du rétroviseur numérique.
  À défaut, une erreur de manipulation du volant peut se produire, et provoquer un accident inattendu.

AVERTISSEMENT

- Soyez toujours attentif à l'environnement du véhicule.

La taille des véhicules et des autres objets peut sembler différente entre le mode rétroviseur numérique et le mode rétroviseur optique.
Lorsque vous reculez, veillez à contrôler la sécurité de la zone autour du véhicule, en particulier derrière le véhicule.
Par ailleurs, si un véhicule approche par l'arrière dans l'obscurité, notamment de nuit, la zone environnante peut paraître obscure.

■ Pour prévenir les causes d'incendie

Si le conducteur continue à utiliser le rétroviseur numérique alors que de la fumée ou des odeurs émanent du rétroviseur, un incendie risque de se produire. Cessez d'utiliser le système immédiatement et contactez votre concessionnaire Toyota.

Nettoyage du rétroviseur numérique

■ Nettoyage de la surface du miroir

Si la surface du miroir est sale, l'image à l'écran peut être difficile à voir.
Nettoyez délicatement la surface du miroir à l'aide d'un chiffon doux et sec.

■ Nettoyage de la caméra

Si l'objectif de la caméra est sale ou recouvert de corps étrangers, tels que des gouttes d'eau, de la neige, de la boue, etc., l'image affichée risque de ne pas être nette. Dans ce cas, rincez l'objectif de la caméra avec beaucoup d'eau et essuyez-le avec un chiffon doux et humidifié avec de l'eau.

La saleté sur l'objectif de la caméra peut être nettoyée en actionnant le nettoyeur de caméra dédié. (→P.254)

■ La caméra

La caméra du rétroviseur numérique se trouve à l'emplacement illustré.

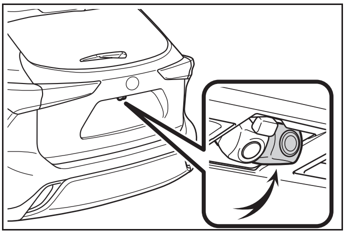

NOTE

■ Pour éviter tout dysfonctionnement du rétroviseur numérique

- N'utilisez pas de détergents, tels qu'un diluant, du benzène, et de l'alcool pour nettoyer le rétroviseur. Ils peuvent décolorer, détériorer ou endommager la surface du rétroviseur.
- Ne fumez pas, n'utilisez pas d'allumettes, de briquets et n'approchez pas de flamme nue à proximité de la batterie. Cela peut endommager le rétroviseur ou causer un incendie.
- Ne retirez pas, ni ne démontez ou ne modifiez le rétroviseur.

⚠ NOTE

■ **Pour empêcher tout dysfonctionnement de la caméra**

● Respectez les précautions suivantes, autrement le rétroviseur numérique peut ne pas fonctionner correctement.

- Ne frappez pas, ne heurtez pas la caméra et ne lui faites pas subir d'impact violent, car cela risquerait de modifier l'angle et la position d'installation de la caméra.
- Ne retirez pas, ni ne démontez ou ne modifiez la caméra.
- Lorsque vous lavez la caméra, rincez-la avec beaucoup d'eau et essuyez-la avec un chiffon doux et humidifié avec de l'eau. Ne frottez pas fortement l'objectif de la caméra, car il pourrait être rayé et ne pas être en mesure de transmettre une image nette.
- Ne laissez pas un solvant organique, un produit lustrant, du lave-vitres ou un traitement pour vitres adhérer au cache de la caméra. Si cela se produit, essuyez-le dès que possible.
- N'appliquez pas d'eau chaude sur la caméra par temps froid, car le changement brutal de température pourrait nuire à son bon fonctionnement.
- Lorsque vous utilisez un nettoyeur haute pression pour laver le véhicule, ne vaporisez pas directement sur la caméra et la surface avoisinante, car cela pourrait nuire à son bon fonctionnement.

● Ne faites pas subir de choc violent à la caméra car cela pourrait provoquer un dysfonctionnement.
Si cela se produit, faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota dans les plus brefs délais.

Si vous constatez des symptômes

Si vous constatez l'un des symptômes suivants, recherchez la cause probable et la solution dans le tableau suivant.

Si le symptôme n'est pas résolu par la solution, faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

Symptôme	Cause possible	Solution
L'image est difficile à voir.	La surface du miroir est sale.	Nettoyez délicatement la surface du miroir à l'aide d'un chiffon doux et sec.
	La lumière du soleil ou de phares atteint directement le rétroviseur numérique.	Passez en mode rétroviseur optique. (Si la lumière entre par le toit ouvrant ou le toit ouvrant panoramique, fermez le pare-soleil ou le pare-soleil électronique.)
	• Le véhicule se trouve dans une zone sombre. • Le véhicule se trouve à proximité d'un relais TV, d'une station de radiodiffusion, d'une centrale électrique, ou de tout autre emplacement où de fortes ondes radio ou un bruit électrique peuvent être présents. • La température autour de la caméra est extrêmement haute ou basse. • La température ambiante est extrêmement basse. • Il pleut ou le temps est humide. • La lumière du soleil ou des phares atteint directement l'objectif de la caméra. • Le véhicule est sous des éclairages fluorescents, des éclairages au sodium, des éclairages au mercure, etc. • Des gaz d'échappement masquent la caméra.	Passez en mode rétroviseur optique. (Repassez en mode de rétroviseur numérique une fois que les conditions se sont améliorées.)

Symptôme	Cause possible	Solution
L'image est difficile à voir.	Des corps étrangers (tels que des gouttes d'eau, de la neige, de la boue, etc.) sont présents sur l'objectif de la caméra.	• Actionnez le nettoyeur de caméra dédié et nettoyez l'objectif de la caméra. (→P.254) • Passez en mode rétroviseur optique. • Rincez la caméra avec beaucoup d'eau, essuyez-la avec un chiffon doux et humidifié avec de l'eau, puis passez à nouveau en mode rétroviseur optique.
L'image n'est pas correctement alignée.	Le hayon n'est pas complètement fermé.	Fermez le hayon complètement.
	La caméra ou la zone qui l'entoure a reçu un choc violent.	Passez en mode rétroviseur optique et faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota.
L'affichage est obscurci et ⧅ s'affiche.	Le système peut être défectueux.	Passez en mode rétroviseur optique et faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota.
▭ s'éteint.		

Symptôme	Cause possible	Solution
⚠ s'affiche.	Le rétroviseur numérique est extrêmement chaud. (L'écran devient progressivement plus sombre. Si la température continue d'augmenter, le rétroviseur numérique s'éteint.)	Il est recommandé de réduire la température dans l'habitacle afin de réduire la température du rétroviseur. (⚠ disparaît lorsque le rétroviseur refroidit.) Si ⚠ ne disparaît pas bien que le rétroviseur ait refroidi, faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota.
Il est impossible d'actionner le levier correctement.	Il est possible que le levier soit défectueux.	Passez en mode rétroviseur optique et faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota. (Pour passer en mode rétroviseur optique, maintenez le bouton de menu appuyé pendant 10 secondes environ.)

Rétroviseurs extérieurs

La position du rétroviseur peut être réglée afin de garantir une vue suffisante vers l'arrière.

⚠ AVERTISSEMENT

■ Points importants pendant la conduite

Respectez les précautions suivantes pendant la conduite. Autrement, vous risquez de perdre le contrôle du véhicule et de provoquer un accident, pouvant entraîner des blessures graves, voire mortelles.

- Ne réglez pas les rétroviseurs en conduisant.
- Ne conduisez pas avec les rétroviseurs en position repliée.
- Avant de prendre le volant, dépliez et réglez convenablement les rétroviseurs latéraux côté conducteur et côté passager.

Procédure de réglage

1 Pour sélectionner le rétroviseur à régler, tournez la commande.

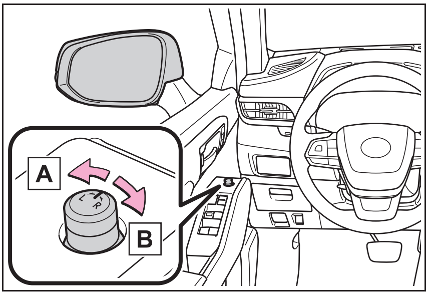

A Gauche

B Droit

2 Pour régler le rétroviseur, actionnez la commande.

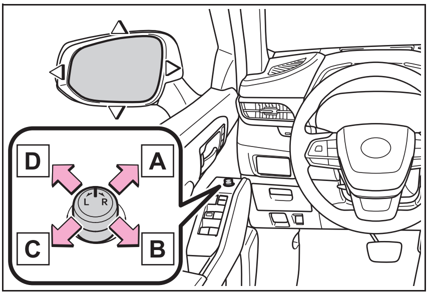

A Haut

B Droit

C Bas

D Gauche

■ L'orientation des rétroviseurs peut être réglée lorsque

Le contact du moteur est sur ACC ou ON.

■ Lorsque les rétroviseurs sont embués

Les rétroviseurs extérieurs peuvent être désembués au moyen du système de désembuage des rétroviseurs. Activez le désembuage de la lunette arrière pour activer le désembuage des rétroviseurs extérieurs. (→P.378, 384)

■ Réglage automatique de l'orientation des rétroviseurs (sur modèles équipés)

Il est possible de mémoriser l'orientation des rétroviseurs souhaitée et de rappeler automatiquement ce réglage grâce à la fonction de mémorisation de la position de conduite. (→P.166)

■ Fonction d'asservissement des rétroviseurs à l'enclenchement de la marche arrière (sur modèles équipés)

Lorsque “L” ou “R” sont sélectionnés sur la commande de sélection de rétroviseur, les rétroviseurs extérieurs sont automatiquement orientés vers le bas lorsque le véhicule est en marche arrière pour offrir une meilleure vue du sol.

Pour désactiver cette fonction, ne sélectionnez ni “L” ni “R”.

Pour régler l'angle du rétroviseur utilisé lorsque le véhicule est en marche arrière, réglez-le sur la position souhaitée avec le levier de vitesses sur R.

Le réglage de l'angle est mémorisé et le rétroviseur s'incline automatiquement selon l'angle mémorisé à chaque fois que le levier de vitesses est placé sur R à compter de la prochaine fois.

La position d’inclinaison vers le bas mémorisée du rétroviseur est liée à la position normale (angle réglé avec le levier de vitesses sur une positon autre que R). Par conséquent, si la position normale est modifiée après le réglage, la position d’inclinaison change également.

Lorsque la position normale est modifiée, réglez à nouveau l’angle en marche arrière.

⚠ AVERTISSEMENT

■ Lorsque le désembuage des rétroviseurs est actionné

Ne touchez pas la surface des rétroviseurs car ils peuvent devenir très chauds et vous risquez de vous brûler.

Rabattement des rétroviseurs

Rabattez le rétroviseur en le poussant vers l'arrière du véhicule.

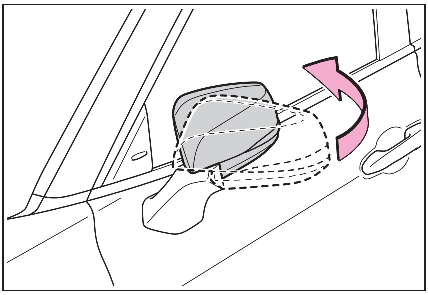

Lève-vitres électriques

Ouverture et fermeture des vitres électriques

Il est possible de commander l'ouverture et la fermeture des lève-vitres électriques en utilisant les commandes.

L'utilisation de la commande permet d'actionner les vitres comme suit:

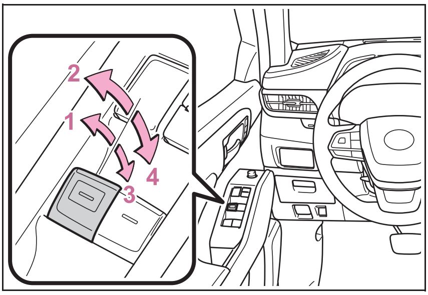

1 Fermeture

2 Fermeture par simple pression*

3 Ouverture

4 Ouverture par simple pression*

*: Pour arrêter la vitre à mi-course, actionnez la commande dans la direction opposée.

■ Les lève-vitres électriques peuvent être actionnés lorsque

Le contact du moteur est sur ON.

■ Fonctionnement des lève-vitres électriques après l'arrêt du moteur

Les lève-vitres électriques peuvent être actionnés pendant 45 secondes environ même une fois le contact du moteur placé sur ACC ou sur arrêt. Toutefois, ils ne peuvent pas être actionnés dès lors que l'une des portes avant est ouverte.

■ Fonction de protection anti-pincement

Si un objet se trouve coincé entre la vitre et l'encadrement de la vitre pendant la fermeture de la vitre, le mouvement de la vitre est interrompu et la vitre s'ouvre légèrement.

■ Fonction de protection anti-blocage

Si un objet se trouve coincé entre la porte et la vitre pendant l'ouverture de la vitre, le mouvement de la vitre est interrompu.

■ Lorsque la vitre ne peut pas être ouverte ou fermée

Lorsque la fonction de protection anti-pincement ou la fonction de protection anti-blocage fonctionne de manière inhabituelle et que la vitre de porte ne peut pas être ouverte ou fermée, effectuez les opérations suivantes au moyen de la commande de lève-vitre électrique de cette porte.

- Arrêtez le véhicule. Avec le contact du moteur sur ON, dans les 4 secondes suivant l'activation de la fonction de protection anti-pincement ou de la fonction de protection anti-blocage, actionnez de manière continue la commande de lève-vitre électrique dans le sens de fermeture par simple pression ou dans le sens d'ouverture par simple pression de sorte que la vitre de porte puisse être ouverte ou fermée.
- Si la vitre de porte ne peut pas être ouverte et fermée même en effectuant les opérations ci-dessus, effectuez la procédure suivante pour initialiser les fonctions.

1 Placez le contact du moteur sur ON.

2. Tirez et maintenez la commande de lève-vitre électrique dans le sens de fermeture par simple pression et fermez la vitre de porte complètement.
3. Relâchez la commande de lève-vitre électrique un instant, tirez à nouveau la commande dans le sens de fermeture par simple pression, et maintenez-la ainsi pendant environ 6 secondes ou plus.
4. Maintenez la commande de lève-vitre électrique appuyée dans le sens d'ouverture par simple pression. Une fois la vitre de porte complètement ouverte, continuez à maintenir la commande pendant au moins 1 seconde supplémentaire.
5. Relâchez la commande de lève-vitre électrique un instant, poussez à nouveau la commande dans le sens d'ouverture par simple pression, et maintenez-la ainsi pendant environ 4 secondes ou plus.
6. Tirez et maintenez à nouveau la commande de lève-vitre électrique dans le sens de fermeture par simple pression. Une fois la vitre de porte complètement fermée, continuez à maintenir la commande pendant au moins 1 seconde supplémentaire.

Si vous relâchez la commande pendant l'actionnement de la vitre, recommencez depuis le début.
Si la vitre est actionnée en sens inverse et ne peut pas être complètement fermée ou ouverte, faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

■ Asservissement des lève-vitres au verrouillage des portes

- Il est possible de commander l'ouverture et la fermeture des lève-vitres électriques en utilisant la clé mécanique.* (→P.554)
- Il est possible de commander l'ouverture des lève-vitres électriques en utilisant la télécommande du verrouillage centralisé.* (→P.132)

*: Ces réglages doivent être personnalisés par votre concessionnaire Toyota.

■ Avertisseur sonore d'ouverture des lève-vitres électriques

Un signal sonore se déclenche et un message s'affiche sur l'écran multifonctionnel lorsque le contact du moteur est placé sur arrêt et que la porte du conducteur est ouverte alors que les lève-vitres électriques sont ouverts.

■ Personnalisation

Certaines fonctions peuvent être personnalisées. (→P.589)

⚠ AVERTISSEMENT

Respectez les précautions suivantes.
Le non-respect de ces précautions peut occasionner des blessures graves, voire mortelles.

■ Fermeture des vitres

- Le conducteur est responsable de l’actionnement de tous les lève-vitres électriques, y compris ceux pour les passagers. Pour éviter tout actionnement accidentel, en particulier par un enfant, ne laissez pas un enfant actionner les lève-vitres électriques. Des parties du corps des enfants et autres passagers peuvent être prises dans le lève-vitre électrique. De plus, lorsque vous conduisez en compagnie d’un enfant, il est recommandé d’utiliser la commande de verrouillage des vitres. (→P.189)

AVERTISSEMENT

- Vérifiez qu'aucun passager n'est installé d'une manière telle qu'une partie quelconque de son corps puisse se trouver coincée lors de l'actionnement d'une vitre.

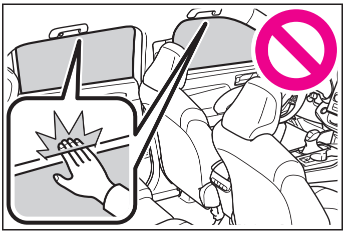

- Lors de l'utilisation de la télécommande du verrouillage centralisé ou de la clé mécanique et de l'actionnement des lève-vitres électriques, actionnez le lève-vitre électrique après vous être assuré qu'il n'existe aucun risque que l'une des parties du corps de l'un des passagers soit prise dans la vitre. De plus, ne laissez pas un enfant actionner une vitre au moyen de la télécommande du verrouillage centralisé ou de la clé mécanique. Les enfants et autres passagers peuvent être pris dans le lève-vitre électrique.
- Lorsque vous quittez le véhicule, placez le contact du moteur sur arrêt, emportez la clé et sortez du véhicule avec l’enfant. Un actionnement accidentel, dû à des bêtises, etc. peut se produire, risquant éventuellement de provoquer un accident.

■ **Fonction de protection anti-pincement**

- N'utilisez jamais une partie de votre corps pour activer intentionnellement la fonction de protection anti-pincement.
- La fonction de protection anti-pincement risque de ne pas fonctionner si quelque chose se coince juste avant la fermeture complète de la vitre. Prenez garde à ne coincer aucune partie de votre corps dans la vitre.

■ **Fonction de protection anti-blocage**

- N'utilisez jamais une partie de votre corps ou de vos vêtements pour activer intentionnellement la fonction de protection anti-blocage.
- La fonction de protection anti-blocage peut ne pas fonctionner si quelque chose se coince juste avant l'ouverture complète de la vitre. Prenez garde à ne coincer aucune partie de votre corps ou de vos vêtements dans la vitre.

Empêcher un actionnement accidentel (verrouillage des lève-vitres électriques)

Cette fonction permet d'empêcher les enfants d'ouvrir ou de fermer accidentellement une vitre passager.

Appuyez sur la commande.

Le témoin A s'allume et les vitres passager sont verrouillées.

Il est toujours possible d'ouvrir et de fermer les vitres passager au moyen de la commande située côté conducteur, même si la commande de verrouillage est activée.

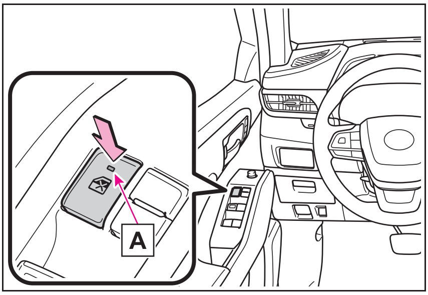

■ Les lève-vitres électriques peuvent être actionnés lorsque

Le contact du moteur est sur ON.

■ En cas de débranchement de la batterie

Le commande de verrouillage des vitres est désactivée. Si nécessaire, appuyez sur la commande de verrouillage des vitres après avoir rebranché la batterie.

Toit ouvrant*

*: Sur modèles équipés

Utilisez les commandes de console de toit pour ouvrir et fermer le toit ouvrant, et le faire basculer vers le haut et vers le bas.

Actionnement du toit ouvrant

■ Ouverture et fermeture

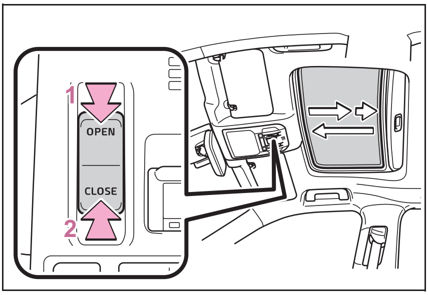

1 Ouvre le toit ouvrant*

Le toit ouvrant arrête sa course peu avant son ouverture complète afin de réduire le bruit du vent. Appuyez à nouveau sur la commande pour ouvrir complètement le toit ouvrant.

2 Ferme le toit ouvrant*

*: Appuyez légèrement sur l'un des côtés du toit ouvrant pour arrêter le toit ouvrant dans une position intermédiaire.

■ Basculement vers le haut et le bas

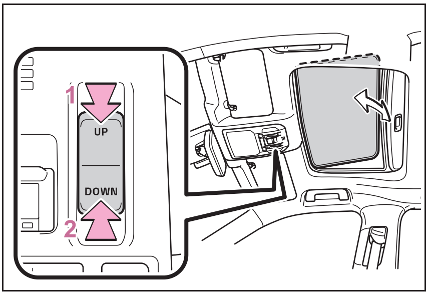

1. Bascule le toit ouvrant vers le haut*
2. Bascule le toit ouvrant vers le bas*

*: Appuyez légèrement sur l'un des côtés du toit ouvrant pour arrêter le toit ouvrant dans une position intermédiaire.

■ Le toit ouvrant peut être actionné lorsque

Le contact du moteur est sur ON.

■ Fonctionnement du toit ouvrant après l'arrêt du moteur

Le toit ouvrant peut être actionné pendant environ 45 secondes une fois le contact du moteur placé sur ACC ou arrêt. Toutefois, il ne peut pas être actionné dès lors que l'une des portes avant est ouverte.

■ Fonction de protection anti-pincement

Si le système détecte la présence d'un objet entre le toit ouvrant et l'encadrement pendant la fermeture ou l'abaissement du toit ouvrant, le toit ouvrant s'arrête puis s'ouvre légèrement.

■ Pare-soleil

Le pare-soleil peut être ouvert et fermé manuellement. Toutefois, le pare-soleil s'ouvre automatiquement lorsque le toit ouvrant est ouvert.

■ Asservissement du toit ouvrant au verrouillage des portes

- Le toit ouvrant peut être ouvert et fermé au moyen de la clé mécanique.* (→P.554)
- Vous pouvez également ouvrir le toit ouvrant avec la télécommande du verrouillage centralisé.* (→P.132)

*: Ces réglages doivent être personnalisés par votre concessionnaire Toyota.

■ Si le toit ouvrant ne se ferme pas correctement

Procédez comme suit:

- Si le toit ouvrant se ferme, mais s'ouvre à nouveau légèrement

1. Arrêtez le véhicule.
2. Maintenez la commande “CLOSE” appuyée.*1

Le toit ouvrant se ferme, puis s'ouvre à nouveau et marque une pause d'environ 10 secondes.*2 Puis il se ferme à nouveau, s'incline vers le haut et marque une pause d'environ 1 seconde. Enfin, il bascule vers le bas, s'ouvre et se ferme.

3. Vérifiez que le toit ouvrant est complètement fermé, puis relâchez la commande.

- Si le toit ouvrant bascule vers le bas mais bascule ensuite à nouveau vers le haut

1. Arrêtez le véhicule.
2. Maintenez la commande “UP” appuyée*1 jusqu'à ce que le toit ouvrant se relève en position haute et s'arrête.
3. Relâchez la commande “UP” une fois puis maintenez la commande “UP” à nouveau appuyée.*1

Le toit ouvrant marque une pause d'environ 10 secondes dans sa position inclinée vers le haut.*2 Puis il règle légèrement sa position et marque une pause d'environ 1 seconde. Enfin, il bascule vers le bas, s'ouvre et se ferme.

4 Vérifiez que le toit ouvrant est complètement fermé, puis relâchez la commande.

[1] Si vous relâchez la commande au mauvais moment, vous devrez recommencer toute la procédure depuis le début.

[2] Si vous relâchez la commande après la pause de 10 secondes indiquée ci-dessus, le fonctionnement automatique est désactivé. Dans ce cas, maintenez la commande “CLOSE” ou “UP” appuyée pour que le toit ouvrant s'incline vers le haut et marque une pause d'environ 1 seconde. Il bascule ensuite vers le bas, s'ouvre et se ferme. Vérifiez que le toit ouvrant est complètement fermé, puis relâchez la commande.

Si le toit ouvrant ne se ferme pas complètement alors que vous avez effectué correctement la procédure indiquée ci-dessus, faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

■ Avertisseur sonore d'ouverture de toit ouvrant

Un signal sonore se déclenche et un message s'affiche sur l'écran multifonctionnel lorsque le contact du moteur est placé sur arrêt et que la porte du conducteur est ouverte alors que le toit ouvrant est ouvert.

■ Personnalisation

Certaines fonctions peuvent être personnalisées. (→P.589)

⚠ AVERTISSEMENT

Respectez les précautions suivantes.
Le non-respect de ces précautions peut occasionner des blessures graves, voire mortelles.

■ Ouverture du toit ouvrant

- Ne laissez aucun passager passer les mains ou la tête à l'extérieur du véhicule pendant qu'il roule.
- Ne vous asseyez pas sur le toit ouvrant.

■ Ouverture et fermeture du toit ouvrant

- Le conducteur est responsable de l’ouverture et de la fermeture du toit ouvrant.
  Pour éviter tout actionnement accidentel, en particulier par un enfant, ne laissez pas un enfant actionner le toit ouvrant. Des parties du corps des enfants et autres passagers peuvent être prises dans le toit ouvrant.
- Vérifiez qu'aucun passager n'est installé d'une manière telle qu'une partie quelconque de son corps puisse se trouver coincée lors de l'actionnement du toit ouvrant.

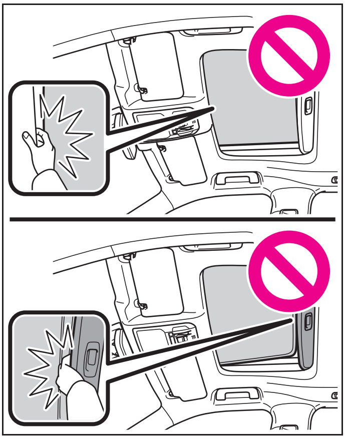

⚠ AVERTISSEMENT

- Lors de l'utilisation de la télécommande du verrouillage centralisé ou de la clé mécanique et de l'actionnement du toit ouvrant, actionnez le toit ouvrant après vous être assuré qu'il n'existe aucun risque que l'une des parties du corps de l'un des passagers soit prise dans le toit ouvrant. De plus, ne laissez pas un enfant actionner le toit ouvrant au moyen de la télécommande du verrouillage centralisé ou de la clé mécanique. Les enfants et autres passagers peuvent être pris dans le toit ouvrant.

- Lorsque vous quittez le véhicule, placez le contact du moteur sur arrêt, emportez la clé et sortez du véhicule avec l'enfant. Un actionnement accidentel, dû à des bêtises, etc. peut se produire, risquant éventuellement de provoquer un accident.

■ Fonction de protection anti-pincement

- N'utilisez jamais une partie de votre corps pour activer intentionnellement la fonction de protection anti-pincement.

- La fonction de protection anti-pincement peut ne pas fonctionner si quelque chose se coince juste avant la fermeture complète du toit ouvrant. De plus, la fonction de protection anti-pincement n'est pas conçue pour fonctionner lorsque la commande est appuyée. Prenez garde à ne pas coincer les doigts, etc.

Toit ouvrant panoramique*

*: Sur modèles équipés

Utilisez les commandes de la console de toit pour actionner le toit ouvrant panoramique et le pare-soleil électronique.

Actionnement du toit ouvrant panoramique

■ Ouverture et fermeture du pare-soleil électronique

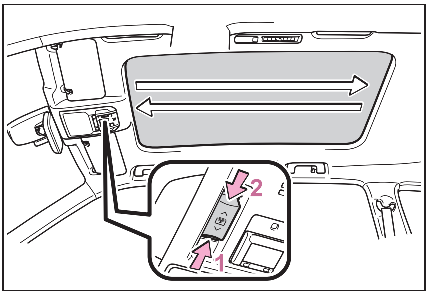

1 Ouvre le pare-soleil électronique*

2 Ferme le pare-soleil électronique*

*: Appuyez légèrement sur un côté ou l'autre de la commande de pare-soleil pour arrêter le pare-soleil électronique dans une position intermédiaire.

■ Basculement du toit ouvrant panoramique vers le haut et vers le bas

Basculement vers le haut (appuyez)*

Si le toit ouvrant panoramique est ouvert, le fait d'appuyer sur la commande le ferme jusqu'à la position de basculement vers le haut.

Si le pare-soleil est fermé au-delà de la position semi-ouverte lorsque vous appuyez sur la commande, il s'ouvre jusqu'à la position semi-ouverte.

Pour arrêter le fonctionnement à mi-course, faites coulisser et relâchez rapidement la commande à nouveau.

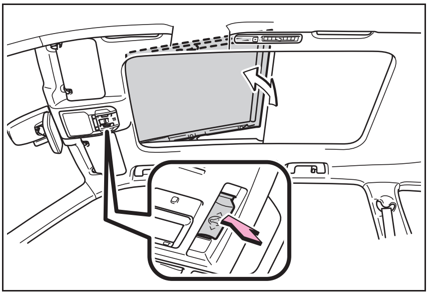

Basculement vers le bas (maintenez appuyé)

Le toit ouvrant panoramique peut être basculé vers le bas uniquement lorsqu'il est en position de basculement vers le haut.

■ Ouverture et fermeture du toit ouvrant panoramique

Ouverture (faites coulisser vers l'arrière)*

Pour arrêter le fonctionnement à mi-course, faites coulisser et relâchez rapidement la commande à nouveau.

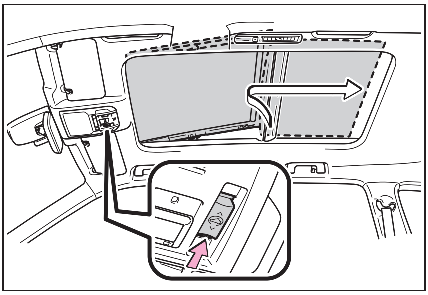

Fermeture (faites coulisser vers l'avant)*

Le toit ouvrant panoramique s'arrête en position de basculement vers le haut.

Faites coulisser et maintenez à nouveau le bouton pour fermer complètement le toit ouvrant panoramique.

Pour arrêter le fonctionnement à mi-course, faites coulisser et relâchez rapidement la commande à nouveau.

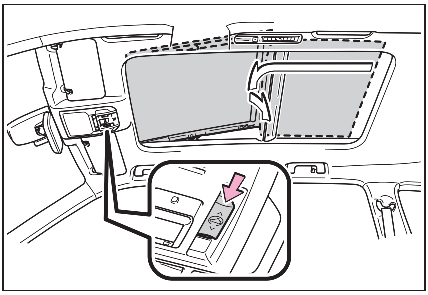

■ Le toit ouvrant panoramique peut être actionné lorsque

Le contact du moteur est sur ON.

■ Fonctionnement du toit ouvrant panoramique après l'arrêt du moteur

Le toit ouvrant panoramique et le pare-soleil électronique peuvent être actionnés pendant 45 secondes environ une fois le contact du moteur placé sur ACC ou arrêt. Toutefois, il ne peut pas être actionné dès lors que l'une des portes avant est ouverte.

■Fermeture du pare-soleil lorsque le toit ouvrant panoramique est ouvert

1 Faites coulisser la commande de pare-soleil vers l'avant.

Le pare-soleil se ferme jusqu'à la position semi-fermée, puis le toit ouvrant panoramique se ferme jusqu'à la position de basculement vers le haut.

2 Faites coulisser et maintenez à nouveau la commande de pare-soleil.

Le toit ouvrant panoramique se ferme tant que la commande est maintenue. Une fois que le toit ouvrant panoramique est complètement fermé, le pare-soleil se ferme automatiquement complètement.

■Fonction de protection anti-pincement

Si le système détecte la présence d'un objet entre le toit ouvrant panoramique et l'encadrement dans les situations suivantes, le toit ouvrant panoramique s'arrête puis s'ouvre légèrement:

- Le toit ouvrant panoramique se ferme ou bascule vers le bas.
- Le pare-soleil électronique se ferme.

■Si le toit ouvrant panoramique ne se ferme pas correctement

Procédez comme suit:

- Si le toit ouvrant panoramique se ferme, mais s'ouvre à nouveau légèrement

1 Arrêtez le véhicule.

2 Faites coulisser la commande de toit ouvrant panoramique vers l'avant et maintenez-le.*

Le toit ouvrant panoramique va se fermer, s'ouvrir à nouveau et marquer une pause d'environ 10 secondes. Puis il se ferme jusqu'à la position de basculement vers le haut.

3 Relâchez la commande puis faites-le coulisser vers l'avant et maintenez-le à nouveau.

Le toit ouvrant panoramique se ferme tant que la commande est maintenue.

4 Vérifiez que le toit ouvrant panoramique est parfaitement fermé, puis relâchez la commande.

- Si le toit ouvrant panoramique bascule vers le bas mais bascule ensuite à nouveau vers le haut

1 Arrêtez le véhicule.

2 Faites coulisser la commande de toit ouvrant panoramique vers l'avant et maintenez-le.*

Le toit ouvrant panoramique bascule vers le bas puis vers le haut et marque une pause d'environ 10 secondes. Puis il se ferme.

3 Vérifiez que le toit ouvrant panoramique est parfaitement fermé, puis relâchez la commande.

*: Si vous relâchez la commande au mauvais moment, vous devrez recommencer toute la procédure depuis le début.

Si le toit ouvrant panoramique ne se ferme pas complètement alors que vous avez effectué correctement la procédure indiquée ci-dessus, faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

■Lorsque le pare-soleil ne se ferme pas normalement

Procédez comme suit:

1 Arrêtez le véhicule.

2 Fermez le toit ouvrant panoramique.

3 Faites coulisser la commande de pare-soleil vers l'avant et maintenez-le.*

Le pare-soleil se ferme, s'ouvre à nouveau et marque une pause d'environ 10 secondes. Puis il se ferme.

4 Vérifiez que le pare-soleil est complètement fermé, puis relâchez la commande.

*: Si vous relâchez la commande au mauvais moment, vous devrez recommencer toute la procédure depuis le début.

Si le pare-soleil continue à se fermer mais s'ouvre à nouveau légèrement alors que vous avez effectué correctement la procédure indiquée ci-dessus, faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

■ Avertisseur sonore de toit ouvrant panoramique ouvert

Un signal sonore se déclenche et un message s'affiche sur l'écran multifonctionnel lorsque le contact du moteur est placé sur arrêt et que la porte du conducteur est ouverte alors que le toit ouvrant panoramique est ouvert.

⚠ AVERTISSEMENT

Respectez les précautions suivantes.
Le non-respect de ces précautions peut occasionner des blessures graves, voire mortelles.

■ Ouverture et fermeture du pare-soleil électronique

- Vérifiez qu'aucun passager n'est installé d'une manière telle qu'une partie quelconque de son corps puisse se trouver coincée lors de l'actionnement du pare-soleil électronique.
- Ne laissez pas d'enfants actionner le pare-soleil électronique. Fermeture du pare-soleil électronique sur quelqu'un peut occasionner des blessures graves, voire mortelles.

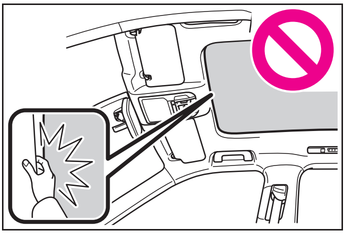

■ Ouverture du toit ouvrant panoramique

- Ne laissez aucun passager passer les mains ou la tête à l'extérieur du véhicule pendant qu'il roule.
- Ne vous asseyez pas sur le toit ouvrant panoramique.

■ Ouverture et fermeture du toit ouvrant panoramique

- Le conducteur est responsable de l'ouverture et de la fermeture du toit ouvrant panoramique. Pour éviter tout actionnement accidentel, en particulier par un enfant, ne laissez pas un enfant actionner le toit ouvrant panoramique. Des parties du corps des enfants et autres passagers peuvent être prises dans le toit ouvrant panoramique.

AVERTISSEMENT

- Vérifiez qu'aucun passager n'est installé d'une manière telle qu'une partie quelconque de son corps puisse se trouver coincée lors de l'actionnement du toit ouvrant panoramique.

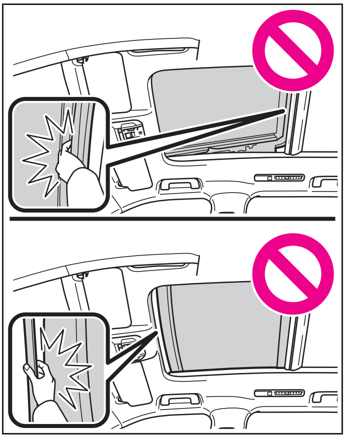

- Lorsque vous quittez le véhicule, placez le contact du moteur sur arrêt, emportez la clé et sortez du véhicule avec l'enfant. Un actionnement accidentel, dû à des bêtises, etc. peut se produire, risquant éventuellement de provoquer un accident.

■ Fonction de protection anti-pincement

- N'utilisez jamais une partie de votre corps pour activer intentionnellement la fonction de protection anti-pincement.
- Il peut arriver que la protection anti-pincement ne fonctionne pas si un objet est pincé juste avant la fermeture complète du toit ouvrant panoramique ou du pare-soleil électronique. De plus, la fonction de protection anti-pincement n'est pas conçue pour fonctionner lorsque la commande est appuyée. Prenez garde à ne pas coincer les doigts, etc.

■ Pour éviter les brûlures ou les blessures

Ne touchez pas la zone située entre le dessous du toit ouvrant panoramique et le pare-soleil électronique. Votre main risquerait de se trouver coincée et vous pourriez vous blesser. En outre, si le véhicule reste exposé à la lumière directe du soleil pendant une période prolongée, le dessous du toit ouvrant panoramique peut devenir brûlant et risque d'être à l'origine de brûlures.

NOTE

■ Pour éviter d'abîmer le toit ouvrant panoramique

- Avant d'ouvrir le toit ouvrant panoramique, assurez-vous de l'absence de corps étrangers, tels que des pierres ou de la glace, autour de l'ouverture.
- Ne cognez pas la surface ou le bord du toit ouvrant panoramique avec des objets durs.

■ Après le lavage du véhicule ou après la pluie

Avant d'ouvrir le toit ouvrant panoramique, essuyez toute l'eau du toit ouvrant panoramique. À défaut, l'eau risquerait d'entrer dans l'habitacle à l'ouverture du toit ouvrant panoramique.

Conduite

4

4-1. Avant de prendre le volant

Conduite du véhicule .. 201
Chargement et bagages 209
Limites de charge du véhicule............................ 212
Conduite avec une caravane/remorque 213
Remorquage avec les 4 roues au sol............... 227

4-2. Procédures de conduite

Contact du moteur (allumage)........................ 228
Boîte de vitesses automatique 232
Levier de clignotants ... 236
Frein de stationnement 237
Maintien des freins...... 241

4-3. Utilisation des éclairages et des essuie-glaces

Commande de phares 243
Feux de route automatiques 246
Commande de feux antibrouillards............ 250
Essuie-glaces et lave-vitre de pare-brise 250
Essuie-glace et lave-vitre de lunette arrière 254

4-4. Réapprovisionnement en carburant

Ouverture du bouchon du réservoir à carburant . 256

4-5. Utilisation des systèmes d'aide à la conduite

Toyota Safety Sense 2.5 + ... 259
PCS (système de sécurité de pré-collision)......... 266
LTA (aide au suivi de voie) 278
Régulateur de vitesse actif sur toute la plage de vitesses 290
RSA (reconnaissance des panneaux de signalisation) 303
Système Stop & Start.. 306
BSM (surveillance de l'angle mort)......................... 313
Système intuitif d'aide au stationnement............ 320
Fonction RCTA (avertissement de trafic transversal arrière)....................... 330
PKSB (freinage de l'aide au stationnement)........... 337
Fonction de freinage de l'aide au stationnement (objets statiques)....... 345

Fonction de freinage de l'aide au stationnement (véhicules traversant à l'arrière) 348

Commande de sélection du mode de conduite...... 350

Sélection multi-terrain (modèles AWD) 351

Commande de mode neige 355

Système d'assistance à la descente.................... 356

Systèmes d'aide à la conduite..................... 358

4-6. Conseils de conduite

Conseils de conduite hivernale 365

Précautions relatives aux véhicules utilitaires 368

Conduite du véhicule

Les procédures suivantes doivent être respectées pour une conduite en toute sécurité:

Procédure de conduite

■ Démarrage du moteur

→P.228

■ Conduite

1 Pédale de frein enfoncée, mettez le levier de vitesses sur D. (→P.232)

2 Relâchez le frein de stationnement. (→P.237)

Si le frein de stationnement est en mode automatique, le frein de stationnement est desserré automatiquement lorsque vous mettez le levier de vitesses sur une position autre que P. (→P.238)

3 Relâchez progressivement la pédale de frein et enfoncez doucement la pédale d'accélérateur pour accélérer le véhicule.

■ Arrêt

1 Avec le levier de vitesses sur D, appuyez sur la pédale de frein.

Véhicules avec système Stop & Start: Si le système Stop & Start est activé, le fait d'appuyer sur la pédale de frein arrête le moteur.

2 Si nécessaire, serrez le frein de stationnement. (→P.237)

Si le véhicule doit rester en stationnement pour une durée prolongée, placez le levier de vitesses sur P ou N. (→P.232)

■ Stationnement du véhicule

1 Avec le levier de vitesses sur D, appuyez sur la pédale de frein.

2 Serrez le frein de stationnement (→P.237), et mettez le levier de vitesses sur P (→P.232).

3 Appuyez sur le contact du moteur pour arrêter le moteur.

4 Verrouillez la porte et assurez-vous que vous avez la clé électronique sur vous.

En cas de stationnement en pente, bloquez les roues si nécessaire.

■ Démarrage en côte à fort pourcentage

1 Pédale de frein enfoncée, mettez le levier de vitesses sur D. (→P.233)

2 Tirez sur la commande de frein de stationnement pour serrer le frein de stationnement manuellement. (→P.237)

3 Relâchez la pédale de frein et enfoncez doucement la pédale d'accélérateur pour accélérer le véhicule.

4 Appuyez sur la commande de frein de stationnement pour desserrer le frein de stationnement manuellement.

■En cas de démarrage en côte

L'aide au démarrage en côte s'active. (→P.359)

■Conduite par temps de pluie

- ●Conduisez prudemment lorsqu'il pleut, car la visibilité est réduite, les vitres ont tendance à se couvrir de buée et la route est glissante.
- ●Conduisez prudemment lorsqu'il commence à pleuvoir, car la chaussée est particulièrement glissante à ce moment-là.
- ●Sur autoroute, abstenez-vous de rouler à vitesse élevée par temps de pluie, car une couche d'eau peut se former entre les pneus et la chaussée, et empêcher la direction et les freins de fonctionner correctement.

■Régime moteur pendant la conduite

Dans les conditions suivantes, le régime du moteur peut s'élever pendant la conduite. Cela est provoqué par le contrôle automatique de passage à un rapport supérieur ou à un rapport inférieur pour correspondre aux conditions de conduite. Cela n'indique pas une accélération soudaine.

- ●Le véhicule est considéré comme roulant en montée ou en descente
- ●Lorsque la pédale d'accélérateur est relâchée
- ●Lorsque vous appuyez sur la pédale de frein alors que le mode sport est sélectionné

■Limitation de la puissance du moteur (système de priorité des freins)

- ●Lorsque vous appuyez simultanément sur les pédales d'accélérateur et de frein, la puissance du moteur peut être limitée.
- ●Un message d'avertissement s'affiche sur l'écran multifonctionnel et l'affichage tête haute (sur modèles équipés) lorsque le système est en cours de fonctionnement.

■Limitation des démarrages brusques (contrôle conduite-démarrage)

- ●Lorsque l'opération inhabituelle suivante est effectuée, la puissance du moteur peut être limitée.
  - Lorsque vous passez le levier de vitesses de R à D, de D à R, de N à R, de P à D, ou de P à R (D inclut M) tout en appuyant sur la pédale d'accélérateur, un message d'avertissement s'affiche sur l'écran multifonctionnel et l'affichage tête haute (sur modèles équipés). Si un message d'avertissement s'affiche sur l'écran multifonctionnel et l'affichage tête haute (sur modèles équipés), lisez-le et suivez les instructions.
  - Lorsque la pédale d'accélérateur est trop enfoncée alors que le véhicule est en marche arrière.
- ●Lorsque le contrôle conduite-démarrage est en cours d'activation, votre véhicule peut avoir de la difficulté à se libérer de la boue ou de la neige fraîche. Dans un tel cas, désactivez TRAC (→P.360) pour annuler le contrôle conduite-démarrage de sorte que le véhicule puisse se libérer de la boue ou de la neige fraîche.
- ●Modèles AWD: Le contrôle conduite-démarrage ne fonctionne pas lorsque le mode Mud & Sand ou Rock & Dirt est sélectionné pour la sélection multi-terrain.

■Rodage de votre nouvelle Toyota

Pour prolonger la durée de vie du véhicule, il est recommandé de respecter les précautions suivantes:

- ●Pendant les 200 premiers miles (300 km):

Évitez les arrêts brusques.

- ●Pendant les 500 premiers miles

(800 km):

Ne tractez aucune remorque/caravane.

- Pendant les 600 premiers miles (1000 km):
  - Ne roulez pas à des vitesses extrêmement élevées.
  - Évitez les accélérations brusques.
  - Ne roulez pas de manière continue sur les rapports bas.
  - Ne roulez pas à vitesse constante pendant des périodes prolongées.

Conduite à l'étranger

Observez les législations applicables concernant l'immatriculation des véhicules et confirmez la disponibilité du carburant approprié. (→P.568)

Conduite éco-responsable

→P.96, 107

⚠ AVERTISSEMENT

Respectez les précautions suivantes.
Le non-respect de ces précautions peut occasionner des blessures graves, voire mortelles.

Lorsque vous démarrez le véhicule

Gardez toujours le pied sur la pédale de frein lorsque le véhicule est à l'arrêt, mais que le moteur est en marche. Ceci évite au véhicule de bouger.

Lors de la conduite du véhicule

- Ne conduisez pas si vous ne connaissez pas bien l'emplacement des pédales de frein et d'accélérateur, pour éviter d'appuyer sur la mauvaise pédale.
  - Le fait d'appuyer accidentellement sur la pédale d'accélérateur au lieu de la pédale de frein entraîne une accélération brusque, risquant de provoquer un accident.
  - Lorsque vous effectuez une marche arrière, vous pouvez être amené à vous retourner, d'où une difficulté éventuelle à actionner les pédales. Veillez à pouvoir actionner convenablement les pédales.
  - Assurez-vous de toujours adopter une position de conduite correcte, même pour les petits déplacements. Cela vous permet d'actionner convenablement les pédales de frein et d'accélérateur.
  - Appuyez sur la pédale de frein en utilisant votre pied droit. Appuyer sur la pédale de frein en utilisant votre pied gauche peut retarder le temps de réaction en cas d'urgence et provoquer un accident.
- Ne roulez pas sur des matériaux inflammables et n'arrêtez pas le véhicule à proximité de tels matériaux.
  Le système d'échappement et les gaz d'échappement peuvent être extrêmement chauds. Ces parties chaudes peuvent causer un incendie si des matières inflammables se trouvent à proximité.

⚠ AVERTISSEMENT

- Pendant la conduite normale, n'arrêtez pas le moteur. Arrêter le moteur pendant la conduite n'entraîne pas une perte de contrôle de la direction ou des freins, mais ces systèmes ne sont plus assistés. Cela rend la manœuvre de la direction et des freins plus difficile, par conséquent, il vous est conseillé de garer le véhicule sur le bord de la route dès que vous pouvez le faire en toute sécurité.
  Cependant, dans un cas d'urgence, par exemple s'il devient impossible d'arrêter le véhicule de façon normale: →P.509

- Utilisez le frein moteur (rétrogradez) pour maintenir une vitesse sûre lorsque vous descendez une pente raide.
  L'utilisation des freins en continu peut provoquer une surchauffe et une perte d'efficacité des freins. (→P.232)

- Ne réglez pas les positions du volant, du siège, ou des rétroviseurs extérieurs et intérieur tout en conduisant.
  Cela pourrait provoquer une perte de contrôle du véhicule.

- Vérifiez toujours qu'aucun passager n'a les bras, la tête ou une autre partie du corps en dehors du véhicule.

- Modèles AWD: Il ne s'agit pas d'un véhicule AWD conçu pour une conduite tout-terrain.
  Redoublez de prudence si vous ne pouvez éviter de conduire en tout-terrain.

- Ne franchissez pas de gué ou d'autres zones inondées.
  Cela risquerait de provoquer des courts-circuits des composants électriques/électroniques, de détériorer le moteur ou bien de détériorer gravement le véhicule.

- Ne dépassez pas la limite de vitesse. Même si la limite de vitesse légale l'autorise, ne roulez pas à plus de 85 mph (140 km/h) si le véhicule n'est pas équipé de pneus haute vitesse. Conduire à plus de 85 mph (140 km/h) peut entraîner une défaillance des pneus, une perte de contrôle et d'éventuelles blessures. Consultez un revendeur de pneus afin qu'il détermine si votre véhicule est équipé de pneus haute vitesse ou non, avant de conduire à de telles vitesses.

■ En cas de conduite sur route glissante

- Tout freinage, accélération et braquage brusques risquent de provoquer une perte d'adhérence des pneus et de réduire votre capacité à garder la maîtrise du véhicule.

- Une accélération brusque, un effet de frein moteur engendré par la rétrogradation ou un changement de régime du moteur risquent de provoquer une perte d’adhérence du véhicule.

⚠ AVERTISSEMENT

- Après avoir roulé dans une flaque d'eau, appuyez légèrement sur la pédale de frein pour vous assurer du bon fonctionnement des freins. Des plaquettes de frein mouillées peuvent entraîner un mauvais fonctionnement des freins. Des freins humides d'un seul côté et ne fonctionnant pas correctement peuvent affecter la commande de direction.

■ Lorsque vous actionnez le levier de vitesses

- Ne laissez pas le véhicule reculer lorsque le levier de vitesses est placé sur une position de conduite, ou avancer lorsque le levier de vitesses est sur R.
  Ceci peut provoquer un calage du moteur et entraîner de mauvaises performances de freinage ou de direction, et causer un accident ou endommager le véhicule.
- Ne placez pas le levier de vitesses sur P lorsque le véhicule roule.
  Cela peut endommager la transmission et provoquer une perte de contrôle du véhicule.
- Ne placez pas le levier de vitesses sur R alors que le véhicule roule en marche avant.
  Cela peut endommager la transmission et provoquer une perte de contrôle du véhicule.
- Ne placez pas le levier de vitesses sur une position de conduite lorsque le véhicule recule.
  Cela peut endommager la transmission et provoquer une perte de contrôle du véhicule.
- Placer le levier de vitesses sur N alors que le véhicule est en mouvement désactive le moteur. Le frein moteur n'est pas disponible lorsque N est sélectionné.
- Veillez à ne pas changer le levier de vitesses de position alors que vous appuyez sur la pédale d'accélérateur. Le déplacement du levier de vitesses sur une position autre que P ou N peut provoquer une accélération rapide et inattendue du véhicule, et provoquer un accident, pouvant occasionner des blessures graves, voire mortelles.

■ Si vous entendez un bruit de crissement ou de grincement (témoins de limite d'usure des plaquettes de frein)

Faites contrôler et remplacer les plaquettes de frein par votre concessionnaire Toyota dès que possible.
Vous risquez d'endommager les disques si les plaquettes ne sont pas remplacées au moment voulu.

Il est dangereux de conduire le véhicule lorsque les limites d'usure des plaquettes de frein et/ou des disques de frein sont dépassées.

■ Lorsque le véhicule est à l'arrêt

- N'emballez pas le moteur.
  Si le levier de vitesses est sur une position autre que P ou N, le véhicule risque d'accélérer de manière brusque et inattendue, et de causer un accident.
- Afin d'éviter un accident causé par un mouvement du véhicule, maintenez toujours la pédale de frein appuyée lorsque le moteur est en marche, et serrez le frein de stationnement si nécessaire.

⚠ AVERTISSEMENT

● Si le véhicule est arrêté dans une pente, afin d'éviter tout accident causé par un déplacement du véhicule vers l'avant ou vers l'arrière, appuyez toujours sur la pédale de frein et serrez correctement le frein de stationnement si nécessaire.

● Évitez d'emballer ou de relancer le moteur.
Faire tourner le moteur à haut régime alors que le véhicule est à l'arrêt peut causer une surchauffe du système d'échappement, et entraîner un incendie si un matériau inflammable se trouve à proximité.

■ **Lorsque le véhicule est stationné**

● Ne laissez pas de lunettes, de briquets, d'aérosols ou de canettes de soda à bord du véhicule s'il est stationné en plein soleil.
Cela peut avoir les conséquences suivantes:

- Du gaz peut s'échapper d'un briquet ou d'un aérosol, et provoquer un incendie.
- La température à l'intérieur du véhicule peut entraîner une déformation ou une fissuration des verres en plastique ou des matériaux en plastique des lunettes.
- Les canettes de soda peuvent exploser et arroser de leur contenu l'habitacle, provoquer également un court-circuit au niveau des équipements électriques du véhicule.

● Ne laissez pas de briquets dans le véhicule. Si vous laissez un briquet dans la boîte à gants ou sur le plancher par exemple, il peut être accidentellement allumé au moment de charger des bagages ou de régler le siège, et causer un incendie.

● Ne collez pas de disque adhésif sur le pare-brise ou sur les vitres. Ne disposez pas de diffuseurs, tels que des désodorisants, sur le tableau de bord ou la planche de bord. Les disques adhésifs ou les diffuseurs peuvent agir comme une loupe et provoquer un incendie dans le véhicule.

● Ne laissez pas de porte ou de vitre ouverte si le vitrage incurvé est recouvert d'un film métallisé, de couleur argentée par exemple. Sous l'effet de la réflexion des rayons du soleil, le verre peut agir comme une loupe et causer un incendie.

● Serrez toujours le frein de stationnement, placez le levier de vitesses sur P, arrêtez le moteur et verrouillez le véhicule.
Ne laissez pas le véhicule sans surveillance lorsque le moteur est en marche.
Si le véhicule est stationné avec le levier de vitesses sur P mais que le frein de stationnement n'est pas serré, le véhicule peut commencer à se déplacer, pouvant conduire à un accident.

● Ne touchez pas les tuyaux d'échappement lorsque le moteur tourne, ou immédiatement après avoir arrêté le moteur.
Vous risquez de vous brûler.

AVERTISSEMENT

■Si vous dormez dans le véhicule

Arrêtez toujours le moteur. À défaut, si vous déplacez accidentellement le levier de vitesses ou appuyez sur la pédale d'accélérateur, ceci peut causer un accident ou un incendie en raison d'une surchauffe du moteur. De plus, si le véhicule est stationné dans un endroit mal ventilé, les gaz d'échappement risquent de s'accumuler et de pénétrer dans le véhicule, entraînant de graves problèmes de santé, voire la mort.

■Lors du freinage

- Lorsque les freins sont mouillés, conduisez plus prudemment.
  La distance de freinage augmente lorsque les freins sont mouillés, et cela peut amener un côté du véhicule à freiner différemment de l'autre côté. Par ailleurs, le frein de stationnement risque de ne pas maintenir le véhicule parfaitement à l'arrêt.
- Si le dispositif de servofrein ne fonctionne pas, ne suivez pas les autres véhicules de trop près et évitez les descentes ou les virages serrés qui obligent à freiner.
  Dans ce cas, le freinage est toujours possible, mais la pédale de frein doit être enfoncée plus fermement qu'à l'accoutumée. De plus, la distance de freinage augmente. Faites immédiatement réparer les freins.
- Ne pompez pas la pédale de frein si le moteur cale.
  Chaque pression sur la pédale de frein utilise la réserve des freins assistés.
- Le système de freinage se compose de 2 circuits hydrauliques distincts; en cas de défaillance de l'un des circuits, l'autre continue de fonctionner. Dans ce cas, la pédale de frein doit être enfoncée plus fermement qu'à l'accoutumée et la distance de freinage augmente. Faites immédiatement réparer les freins.

■Si votre véhicule est bloqué (modèles AWD)

Évitez de faire patiner excessivement les roues lorsque l'un des pneus n'est plus en contact avec le sol, est ensablé ou embourbé, etc. Ceci peut endommager les composants de la transmission ou propulser le véhicule en avant ou en arrière, et causer un accident.

NOTE

■Lors de la conduite du véhicule

- N'appuyez pas simultanément sur les pédales d'accélérateur et de frein pendant la conduite, car cela peut limiter la puissance du moteur.
- N'utilisez pas la pédale d'accélérateur et n'appuyez pas simultanément sur les pédales d'accélérateur et de frein pour maintenir le véhicule dans une côte.

■Lorsque vous stationnez le véhicule

Serrez toujours le frein de stationnement et placez le levier de vitesses sur P. À défaut, le véhicule risque de se mettre en mouvement ou d'accélérer brusquement si vous appuyez accidentellement sur la pédale d'accélérateur.

NOTE

■ **Pour éviter d'endommager les pièces du véhicule**

- Ne tournez pas le volant complètement dans un sens ou dans l'autre et ne le maintenez pas dans cette position pendant une période prolongée.
  Cela peut endommager le moteur de direction assistée.
- Lorsque vous conduisez sur une route bosselée, roulez aussi lentement que possible afin d'éviter d'endommager les roues, le soubassement du véhicule, etc.

■ **En cas de crevaison pendant la conduite**

Une crevaison ou un pneu endommagé peuvent avoir les conséquences suivantes. Tenez fermement le volant et appuyez progressivement sur la pédale de frein pour ralentir le véhicule.

- Vous pouvez éprouver des difficultés à maîtriser votre véhicule.
- Le véhicule produit des sons ou des vibrations anormaux.
- Le véhicule se penche anormalement.

Informations sur la conduite à tenir en cas de crevaison (→P.535)

■ **À l'approche d'une route inondée**

Ne conduisez pas sur une route inondée par suite de fortes pluies, etc. Cela peut causer les dommages importants suivants au véhicule:

- Calage du moteur
- Court-circuit dans les équipements électriques
- Dommages moteur causés par l'immersion dans l'eau

Dans l'éventualité où vous conduisez sur une route inondée et où le véhicule est submergé, veillez à faire contrôler les points suivants par votre concessionnaire Toyota:

- Fonctionnement des freins
- Modifications au niveau de la quantité et de la qualité de l'huile et des liquides utilisés pour le moteur, la boîte-pont, la boîte de transfert (modèles AWD), le différentiel arrière (modèles AWD), etc.
- État du lubrifiant de l'arbre de transmission (modèles AWD), des roulements et des articulations de suspension (si possible) et fonctionnement de toutes les articulations, roulements, etc.

Chargement et bagages

Prenez note des informations suivantes concernant les précautions de rangement, la capacité de chargement et la charge.

Capacité et répartition

La capacité de chargement dépend du poids total des occupants.

(Capacité de chargement) = (Capacité de charge totale) — (Poids total des occupants)

Comment déterminer la limite de chargement correcte —

(1) Repérez la mention “Le poids total des occupants et du chargement ne doit jamais dépasser XXX kg ou XXX lbs.” sur la plaque-étiquette de votre véhicule.

(2) Déterminez le poids combiné du conducteur et des passagers qui prendront place dans votre véhicule.

(3) Déduisez le poids combiné du conducteur et des passagers de XXX lbs ou XXX kg.

(4) Le chiffre obtenu correspond à la capacité disponible pour le chargement et les bagages.

Par exemple, si la charge “XXX” équivaut à 1400 lbs. et que cinq passagers de 150 lb sont à bord de votre véhicule, la capacité disponible pour le chargement et les bagages est de 650 lbs. (1400 − 750 (5 × 150) = 650 lbs.)

(5) Déterminez le poids combiné des bagages et du chargement à charger dans le véhicule. Ce poids ne doit pas dépasser la capacité de charge disponible pour le chargement et les bagages calculée à l'étape 4.

(6) Si votre véhicule doit remorquer une caravane/remorque, la charge de celle-ci sera transférée à votre véhicule. Consultez ce manuel pour déterminer dans quelle mesure cela réduit la capacité de charge disponible pour le chargement et les bagages pour votre véhicule. (→P.212)

Formule de calcul pour votre véhicule

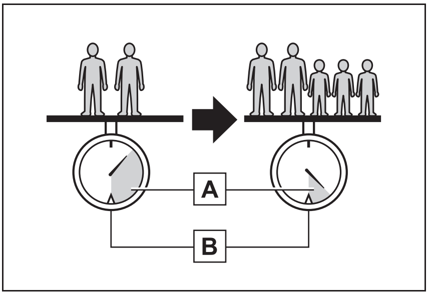

A Capacité de chargement

B Capacité de charge totale (capacité de charge du véhicule) (→P.566)

Lorsque 2 personnes avec un poids combiné de A lb. (kg) se trouvent dans le véhicule, dont la capacité de charge totale (capacité de charge du véhicule) est de B lb. (kg), la capacité de charge disponible pour le chargement et les bagages est de C lb. (kg) comme suit:

B[*2] lb. (kg) - A[*1] lb. (kg) = C[*3] lb. (kg)

[*1]: A = Poids des personnes

[*2]: B = Capacité de charge totale

[*3]: C = Capacité de charge disponible pour le chargement et les bagages

Dans ces conditions, si 3 passagers supplémentaires ayant un poids combiné de D lb. (kg) montent dans le véhicule, la capacité de charge disponible pour le chargement et les bagages est réduite à E lb. (kg) de la manière suivante:

C lb. (kg) - D[*4] lb. (kg) = E[*5] lb. (kg)

[*4]: D = Poids supplémentaire des personnes

[*5]: E = Capacité de charge disponible pour le chargement et les bagages

Comme indiqué dans l'exemple précédent, si le nombre d'occupants augmente, la valeur du chargement et des bagages doit être réduite d'un montant égal à l'augmentation de poids occasionnée par les passagers supplémentaires. En d'autres termes, si l'augmentation du nombre d'occupants entraîne le dépassement de la capacité de charge totale (poids combiné des occupants auquel s'ajoute le poids du chargement et des bagages), vous devez réduire le chargement et les bagages à bord de votre véhicule.

⚠ AVERTISSEMENT

■ Objets à ne pas transporter dans le compartiment à bagages

S'ils sont transportés dans le compartiment à bagages, les objets suivants risquent de provoquer un incendie:

- Bidons d'essence
- Aérosols

■ Précautions pour le rangement

Respectez les précautions suivantes.
Le non-respect de ces précautions peut empêcher le conducteur d'appuyer correctement sur les pédales, peut limiter la visibilité du conducteur ou peut avoir pour résultat que des éléments heurtent le conducteur ou les passagers, et éventuellement causer un accident.

- Placez, dans la mesure du possible, les bagages ou le chargement dans le compartiment à bagages.
- Disposez le chargement et les bagages dans le compartiment à bagages de telle manière qu'ils ne dépassent pas la hauteur des dossiers de sièges.

⚠ AVERTISSEMENT

● Lorsque vous rabattez les sièges arrière, les objets encombrants en longueur ne doivent pas être disposés directement derrière les sièges avant.

● N'autorisez personne à prendre place dans le compartiment à bagages. Il n'est pas conçu pour accueillir des passagers. Ils doivent prendre place dans les sièges et attacher leur ceinture de sécurité correctement.

● Ne placez aucun chargement ou bagage aux endroits suivants.

- Aux pieds du conducteur
- Sur les sièges passager avant ou arrière (empilement d'objets)
- Sur le cache-bagages
- Sur le tableau de bord
- Sur la planche de bord

● Arrimez tous les objets dans l'habitacle.

■ Capacité et répartition

● Ne dépassez jamais les valeurs de poids maximal sur essieu ou de poids total du véhicule.

● Même si la charge totale du poids des occupants et du chargement est inférieure à la capacité de charge totale, ne répartissez pas la charge de manière déséquilibrée. Un chargement inapproprié risque de détériorer la commande de direction et de freinage, ce qui peut occasionner des blessures graves, voire mortelles.

■ Lors de l'utilisation d’un porte-bagages de toit (véhicules avec rails de toit)

Respectez les précautions suivantes:

● Disposez le chargement de manière à répartir son poids équitablement entre les essieux avant et arrière.

● En cas de transport d'un chargement long ou large, ne dépassez jamais la longueur ou la largeur hors-tout du véhicule. (→P.566)

● Avant de conduire, assurez-vous que le chargement est correctement fixé sur le porte-bagages de toit.

● Placer un chargement sur le porte-bagages de toit entraîne un rehaussement du centre de gravité du véhicule. Évitez de conduire à grande vitesse, de démarrer brusquement, de prendre des virages serrés, de freiner ou manœuvrer brusquement, car vous risquez de perdre le contrôle du véhicule ou de provoque son retournement suite à une utilisation incorrecte du véhicule, ce qui peut occasionner des blessures graves, voire mortelles.

● Si vous devez conduire sur une longue distance ou sur des routes en mauvais état ou à vitesse élevée, arrêtez le véhicule de temps à autre pour vérifier que la charge reste en place.

● Ne dépassez pas un poids de chargement de 165 lb. (75 kg) sur le porte-bagages de toit.

⚠ NOTE

■ Mise en place de la charge

Prenez garde de ne pas abîmer la surface du toit ouvrant ou du toit ouvrant panoramique.

Limites de charge du véhicule

Les limites de charge du véhicule comprennent la capacité de charge totale, le nombre de places assises, le poids nominal de remorque et la capacité de chargement.

- Capacité de charge totale (capacité de charge du véhicule): →P.566

La capacité de charge totale est égale au poids combiné des occupants, du chargement et des bagages.

- Nombre de places assises: →P.566

Le nombre de places assises indique le nombre maximal d'occupants dont le poids moyen estimé est de 150 lb. (68 kg) par personne.

- TWR (poids nominal de remorque): →P.219, 566

TWR désigne le poids maximum brut de la caravane/remorque (poids de la caravane/remorque plus poids de son chargement) que votre véhicule peut tracter.

- Capacité de chargement

La capacité de chargement peut augmenter ou diminuer selon le poids et le nombre d'occupants.

■ Capacité de charge totale et nombre de places assises

Ces informations détaillées figurent

également sur l'étiquette des informations relatives aux pneus et à la charge. (→P.486)

⚠ AVERTISSEMENT

■ Surcharge du véhicule

Ne surchargez jamais le véhicule. Cela peut non seulement endommager les pneus, mais également détériorer la manœuvrabilité et la capacité de freinage, et causer un accident.

Conduite avec une caravane/remorque

Votre véhicule est essentiellement conçu pour le transport de passagers et de charges. Tracter une caravane/remorque peut avoir un impact négatif sur la tenue de route, les performances, le freinage et la longévité du véhicule, ainsi que sur la consommation de carburant. Pour votre sécurité et celle des autres usagers de la route, vous ne devez pas surcharger votre véhicule ou votre caravane/remorque. Vous devez également vous assurer que l'équipement de remorquage utilisé est adapté, qu'il a été convenablement installé et correctement utilisé, et que vous appliquez les pratiques qui s'imposent pour la conduite.

La stabilité et les performances de freinage de l'ensemble véhicule-remorque sont affectées par la stabilité de la caravane/remorque, les performances et réglages de freinage, les freins de la caravane/remorque, l'attelage et les systèmes d'attelage (sur modèles équipés).

Pour tracter une caravane/remorque en toute sécurité, faites preuve d'une extrême prudence et conduisez le véhicule en fonction des caractéristiques de votre caravane/remorque et des conditions d'utilisation.

Les garanties Toyota ne s'appliquent pas aux dommages et pannes causés par la traction d'une caravane/remorque à des fins commerciales.

Prenez contact avec votre concessionnaire Toyota pour tout complément d'information sur les éléments supplémentaires nécessaires, comme le kit de remorquage, etc.

■ Boule d'attelage à la même hauteur que le coupleur de la caravane/remorque

Quelle que soit la catégorie de l'attelage utilisé, pour plus de sécurité avec la caravane/remorque attachée, il faut que la boule d'attelage soit à une hauteur appropriée au coupleur de la caravane/remorque.

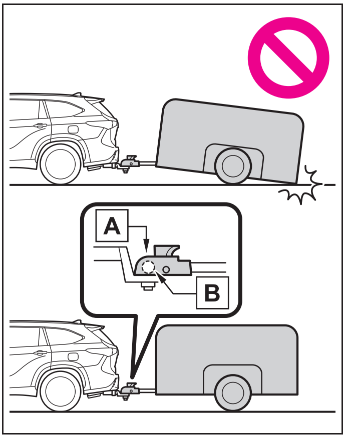

A Coupleur

B Boule d'attelage

■ Avant de procéder au remorquage

Vérifiez que les conditions suivantes sont remplies:

- Vérifiez que les pneus du véhicule sont correctement gonflés. (→P.572)
- Les pneus de la caravane/remorque sont gonflés selon les préconisations du fabricant.
- Tous les feux de la caravane/remorque fonctionnent conformément à la loi.
- Tous les feux fonctionnent chaque fois que vous les branchez.
- La boule d'attelage est placée à la bonne hauteur par rapport au coupleur de la caravane/remorque.
- La caravane/remorque doit être de niveau lorsqu'elle est remorquée.
  Ne prenez pas la route si la remorque n'est pas de niveau et vérifiez que le poids au timon n'est pas excessif, qu'il n'y a pas de surcharge, que la suspension n'est pas usée, etc.
- Le chargement de la caravane/remorque est correctement

chargé.

- Les rétroviseurs sont conformes à toutes les réglementations fédérales, des états/provinces ou locales en vigueur. Dans le cas contraire, montez des rétroviseurs homologués pour tracter une caravane/remorque.

■ Programme de rodage

Si votre véhicule est neuf ou équipé de composants de groupe motopropulseur neufs (tels que le moteur, la boîte-pont, la boîte de transfert [modèles AWD], le différentiel arrière [modèles AWD] ou les roulements de roue), Toyota vous déconseille de tracter une caravane/remorque avant d'avoir préalablement parcouru au moins 500 miles (800 km).

Une fois que le véhicule a parcouru plus de 500 miles (800 km), vous pouvez tracter une caravane/remorque. Toutefois, durant les 500 miles (800 km) suivants, roulez à une vitesse inférieure à 50 mph (80 km/h) lorsque vous tractez une caravane/remorque, et évitez d'accélérer à plein gaz.

■ Entretien

- Lorsque vous tractez une caravane/remorque, le véhicule nécessite un entretien plus fréquent du fait de la charge supplémentaire. (Reportez-vous à “Guide du programme d'entretien” ou “Supplément du manuel du propriétaire”.)
- Resserrez les boulons de fixation de la boule et de la barre d'attelage dès lors que vous avez parcouru environ 600 miles (1000 km) avec une caravane/remorque.

■ Si la caravane/remorque se met à louvoyer

Le comportement de votre véhicule et de la caravane/remorque peut être perturbé par un ou plusieurs facteurs (vent de travers, véhicules en sens inverse, route en mauvais état, etc.), qui créent une instabilité.

- Si la caravane/remorque se met à louvoyer:
  - Tenez fermement en main le volant. Dirigez le véhicule en ligne droite.
    N'essayez pas de contrôler le louvoiement de la caravane/remorque en tournant le volant.
  - Commencez immédiatement à relâcher la pédale d'accélérateur, mais très progressivement, pour réduire la vitesse.
    N'augmentez pas la vitesse.
    N'appliquez pas les freins du véhicule.

Si vous n'effectuez pas de corrections excessives avec le volant ou avec les freins, le véhicule et la caravane/remorque doivent se stabiliser. (S'il est activé, le dispositif anti-louvoiement de la caravane/remorque vous aide également à stabiliser le véhicule et la caravane/remorque.)

- Après que la caravane/remorque a cessé de louvoyer:
  - Arrêtez-vous en lieu sûr. Faites descendre tous les occupants du véhicule.
  - Vérifiez les pneus du véhicule et de la caravane/remorque.
  - Vérifiez la charge dans la caravane/remorque.
    Assurez-vous que la charge ne s'est pas déplacée.
    Assurez-vous que le poids au timon est conforme, si possible.
  - Vérifiez la charge dans le véhicule.
    Assurez-vous que le véhicule n'est pas en surcharge dès lors que les occupants sont à bord.

Si vous ne trouvez aucun problème, cela signifie que la vitesse à laquelle la caravane/remorque se met à louvoyer dépasse la limite propre à votre ensemble véhicule-remorque. Roulez à une vitesse plus réduite pour prévenir toute instabilité. Gardez à l'esprit que le louvoiement de l'ensemble véhicule-remorque s'amplifie à mesure que la vitesse augmente.

⚠ **AVERTISSEMENT**

■ **Précautions de conduite avec une caravane/remorque**

Pour tracter une caravane/remorque en toute sécurité, faites preuve d'une extrême prudence et conduisez le véhicule en fonction des caractéristiques de la caravane/remorque et des conditions d'utilisation. Autrement, vous pourriez provoquer un accident, pouvant occasionner des blessures graves, voire mortelles. La stabilité et les performances de freinage du véhicule sont affectées par la stabilité de la caravane/remorque, les réglages et les performances du freinage et l'attelage. Lorsque vous tractez une caravane/remorque, votre véhicule se comporte différemment.

■ **Pour éviter tout accident ou blessure**

- Ne dépassez pas les valeurs de TWR, TWR non-freiné, GCWR, GVWR ou GAWR.
- Si le poids brut de la remorque dépasse 2000 lb. (900 kg), il est nécessaire d'utiliser un dispositif de contrôle antiroulis d'une capacité suffisante.
- Si le poids brut de remorque est supérieur à 5000 lb. (2200 kg), il est nécessaire d'utiliser un attelage répartiteur de charge de capacité suffisante.
- Corrigez le poids au timon de telle sorte qu'il soit dans la plage conforme. Placez les charges plus lourdes au plus près possible de l'essieu de la caravane/remorque.
- Ne dépassez pas la vitesse de 65 mph (104 km/h), la limitation de vitesse indiquée en cas de remorquage ou la limitation de vitesse imposée pour votre caravane/remorque dans le manuel du propriétaire, en privilégiant la valeur la plus faible. Ralentissez suffisamment avant de prendre un virage, par vent de travers, sur route humide ou glissante, etc., pour éviter tout risque d'accident. Si vous constatez une instabilité au niveau de l'ensemble véhicule-remorque suite à une décélération depuis une certaine vitesse, ralentissez et veillez à rouler en permanence à une vitesse inférieure à celle à laquelle l'instabilité se produit.
- Ne changez pas de direction de manière brusque, abrupte ou violente.
- Ne freinez pas brusquement, sous peine de provoquer un dérapage avec pour conséquences un repliage en portefeuille et une perte de contrôle du véhicule. Ce point est à surveiller tout particulièrement sur route humide ou glissante.
- Ne dépassez pas le poids de l'attelage de caravane/remorque, le poids brut du véhicule, le poids brut sur essieu et le poids au timon.
- N'utilisez pas les systèmes suivants lorsque vous tractez une caravane/remorque.
  - Régulateur de vitesse actif sur toute la plage de vitesses
  - LTA (aide au suivi de voie)
  - PCS (système de sécurité de pré-collision)
  - BSM (surveillance de l'angle mort) (sur modèles équipés)

⚠ AVERTISSEMENT

- Ralentissez et rétrogradez avant de descendre une pente très longue ou abrupte. Ne rétrogradez pas brutalement quand vous descendez une pente très longue ou abrupte.

- L'instabilité de l'ensemble véhicule-remorque est plus fréquente dans les pentes abruptes et très longues. Avant de descendre une pente très longue ou abrupte, ralentissez et rétrogradez. Ne rétrogradez pas brutalement quand vous descendez une pente très longue ou abrupte. Évitez de maintenir la pédale de frein appuyée trop longtemps ou d'appuyer trop fréquemment sur la pédale de frein. Les freins risquent de surchauffer et l'efficacité de freinage de s'en trouver réduite.

- Véhicules équipés d'une roue de secours compacte: Ne tractez pas de caravane/remorque quand le véhicule est équipé de la roue de secours compacte.

■ Lorsque vous tractez une caravane/remorque

Toyota recommande d'utiliser une caravane/remorque dont les freins sont conformes aux réglementations fédérales, des états/provinces et locales en vigueur.

- Si le poids brut de remorque est supérieur au TWR non-freiné, la caravane/remorque doit obligatoirement être équipée de freins. Toyota recommande d'utiliser une caravane/remorque dont les freins sont conformes aux réglementations fédérales, des états/provinces et locales en vigueur.

- Ne vous branchez jamais sur le circuit hydraulique du véhicule, car son efficacité au freinage s'en trouverait réduite.

- Ne tractez jamais une caravane/remorque sans attacher la chaîne de sécurité à la caravane/remorque et au véhicule. En cas de dommage au niveau du coupleur ou de la boule d'attelage, le danger existe que la caravane/remorque se déporte sur une autre voie de circulation.

Expressions liées au remorquage

■ GCWR (poids nominal brut combiné)

Poids total roulant maximum autorisé. Le poids total roulant autorisé correspond à la somme du poids total du véhicule (y compris celui des occupants, du chargement et de tout équipement optionnel monté sur le véhicule) et du poids de la caravane/remorque tractée (y compris son chargement).

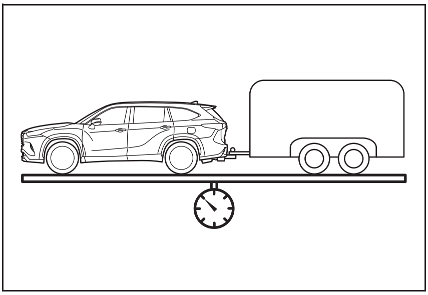

■ GVWR (poids nominal brut du véhicule)

Poids nominal brut du véhicule

maximum autorisé. Le poids nominal brut du véhicule est égal au poids total du véhicule. Lorsque vous tractez une caravane/remorque, c'est la somme du poids du véhicule (y compris celui des occupants, du chargement et de tout équipement optionnel monté sur le véhicule) et du poids au timon.

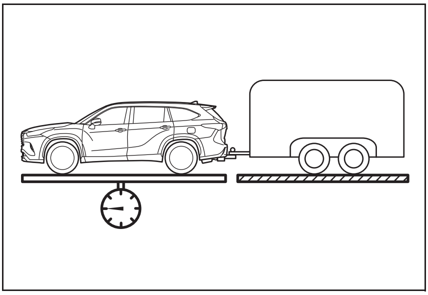

■ GAWR (poids nominal brut sur essieu)

Poids brut maximum sur essieu autorisé. Le poids brut sur essieu est égal à la charge qui s'exerce sur chaque essieu (avant et arrière).

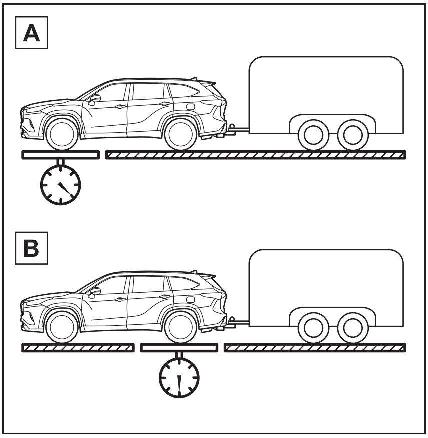

A GAWR avant

B GAWR arrière

■ TWR (poids nominal de remorque)

Poids brut maximum de remorque autorisé. Le poids brut de remorque est égal à la somme du poids de la caravane/remorque et du poids de son chargement.

Le TWR est calculé en prenant pour hypothèse un véhicule de base avec un conducteur, un passager avant, un équipement de remorquage (si disponible), un attelage et des systèmes d'attelage (si nécessaire).

Tout équipement optionnel, passager et chargement supplémentaires dans le véhicule réduisent d'autant le poids nominal de remorque, afin que les limites de GCWR, GVWR et GAWR ne soient pas dépassées.

Si le poids brut de remorque dépasse 3000 lb. (1360 kg), il est recommandé d'utiliser une remorque à 2 essieux ou plus.

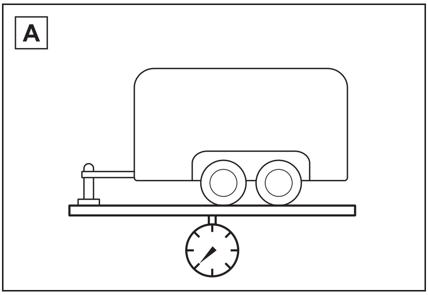

A Avec freins

TWR non-freiné (poids nominal de remorque non-freinée)

Poids nominal de remorque pour tracter une remorque sans système de frein de service.

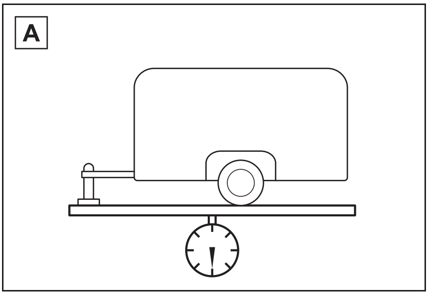

A Sans freins

Poids au timon

Charge s'exerçant sur la boule d'attelage de la caravane/remorque. (→P.220)

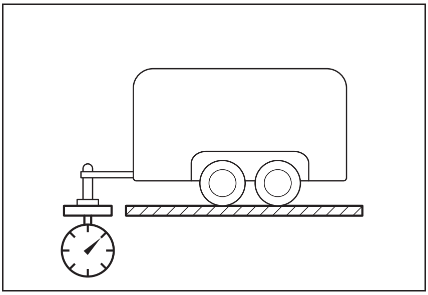

Limites de poids

- Le poids brut de remorque ne doit jamais dépasser 5000 lb. (2200 kg).
- Le poids total roulant ne doit jamais dépasser les valeurs suivantes:
  - Modèles 2WD: 10830 lb. (4845 kg)
  - Modèles AWD: 10935 lb. (4890 kg)
- Le poids brut du véhicule ne doit jamais excéder le GVWR indiqué sur l'étiquette d'homologation. (→P.567)
- Le poids brut sur essieu appliqué sur chaque essieu ne doit jamais excéder le GAWR indiqué sur l'étiquette d'homologation. (→P.567)
- Si le poids brut de remorque est supérieur au TWR non-freiné, la caravane/remorque doit obligatoirement être équipée d'un frein de service.
- Si le poids brut de la remorque dépasse 2000 lb. (900 kg), il est nécessaire d'utiliser un dispositif de contrôle antiroulis d'une capacité suffisante.
- Si le poids brut de remorque est supérieur à 5000 lb. (2200 kg), il est nécessaire d'utiliser un attelage répartiteur de charge de capacité suffisante.

GCWR, TWR et TWR non-freiné

Vérifiez que les valeurs de poids brut de remorque, poids total roulant autorisé, poids brut du véhicule, poids brut sur essieu et poids au timon n'excèdent pas les limites.

■ GCWR*

Modèles 2WD: 10830 lb. (4845 kg)

Modèles AWD: 10935 lb. (4890 kg)

■ TWR*

5000 lb. (2200 kg)

■ TWR non-freiné*

1000 lb. (450 kg)

*: Ces modèles sont conformes aux exigences applicables au remorquage par les véhicules tracteurs selon la norme SAE internationale SAE J2807.

Poids au timon de caravane/remorque

- La valeur recommandée de poids au timon varie selon le type de caravane/remorque ou de remorquage, comme suit.
- Afin de garantir les valeurs recommandées la caravane/remorque doit être chargée conformément aux instructions suivantes.

• Poids au timon

Le poids brut de remorque doit être réparti de telle façon que le poids au timon représente 9% à 11%.

(Poids au timon/Poids brut de remorque x 100 = 9% à 11%)

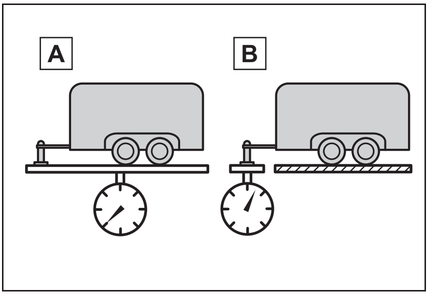

A Poids brut de remorque

B Poids au timon

Si vous utilisez un attelage répartiteur de charge lors du remorquage, rétablissez le poids sur l'essieu avant à la même valeur que celle précédant l'accouplement de la caravane/remorque.

Si le poids sur l'essieu avant ne peut pas être mesuré directement, mesurez la hauteur de l'aile avant au-dessus de l'essieu avant, avant accouplement. Corrigez le couple de l'attelage répartiteur de charge de façon à replacer l'aile avant à la hauteur qui était la sienne avant accouplement.

Vous pouvez mesurer le poids brut de remorque, le poids brut sur essieu et le poids au timon sur les bascules qui équipent les stations de pesage autoroutières, les entreprises de matériaux de construction, les sociétés de transport, les ferrailleurs, etc.

Attelage

Les attelages pour caravane/remorque offrent des capacités de traction différentes. Toyota recommande d'utiliser un attelage de remorquage/une barre d'attelage Toyota pour votre véhicule. Pour des détails, contactez votre concessionnaire Toyota.

- Si vous souhaitez installer un attelage pour caravane/remorque, contactez votre concessionnaire Toyota.
- Utilisez uniquement un attelage qui soit conforme au poids brut de remorque requis pour votre véhicule.
- Conformez-vous aux instructions fournies par le fabricant de l'attelage.
- Lubrifiez la boule d'attelage en lui appliquant une fine pellicule de graisse.
- Retirez la boule d'attelage dès lors que vous ne tractez pas de caravane/remorque. Retirez l'attelage de caravane/remorque si vous n'en avez pas besoin. Après retrait de l'attelage, protégez les orifices de fixation dans la structure du véhicule, afin de prévenir la pénétration de toute substance à l'intérieur du véhicule.

AVERTISSEMENT

■ Attelage

Les attelages pour caravane/remorque offrent des capacités de traction différentes, établies par le fabricant. Même si le véhicule est physiquement capable de tracter une charge supérieure, l'utilisateur doit déterminer la limite de poids nominal maximum pour l'attelage concerné et ne jamais dépasser la limite de poids nominal maximum spécifiée pour l'attelage pour caravane/remorque. Excéder la limite de poids nominal maximum déterminée par le fabriquant de l'attelage pour caravane/remorque peut être à l'origine d'un accident, pouvant occasionner des blessures graves, voire mortelles.

NOTE

■ Lors du montage d'un attelage de caravane/remorque

Utilisez uniquement la position recommandée par votre concessionnaire Toyota. Ne fixez pas l'attelage pour caravane/remorque au pare-chocs; vous risquez de causer des dommages à la carrosserie.

Sélection de la boule d'attelage

Utilisez une boule d'attelage adaptée à l'application envisagée.

Catégorie de caravane/remorque	Diamètre typique de boule d'attelage
IV	2 5/16 in.
II et III	2 in.
I	1 7/8 in.

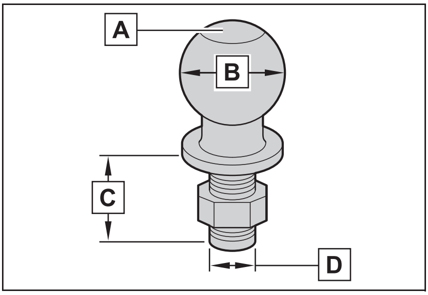

A Résistance de charge de la boule d'attelage

Doit être supérieure ou égale au poids nominal brut de remorque de la caravane/remorque.

B Diamètre de la boule

Doit correspondre à la taille du coupleur de caravane/remorque. La taille de la boule d'attelage à utiliser est généralement indiquée sur la plupart des coupleurs.

C Longueur de tige

Doit dépasser d'au moins 2 filets sous l'écrou avec rondelle.

D Diamètre de tige

Doit correspondre au diamètre de l'orifice de fixation de la boule.

Positions de la boule d'attelage de remorquage

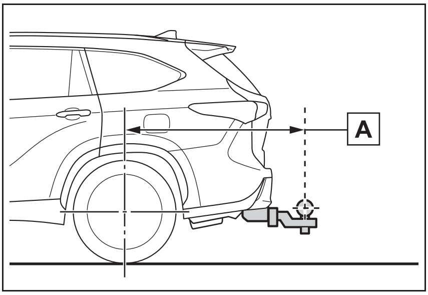

A Position de la boule d'attelage: 50,7 in. (1289 mm)

Branchement des éclairages de la caravane/remorque

Utilisez le faisceau électrique rangé à l'arrière sous la caisse.

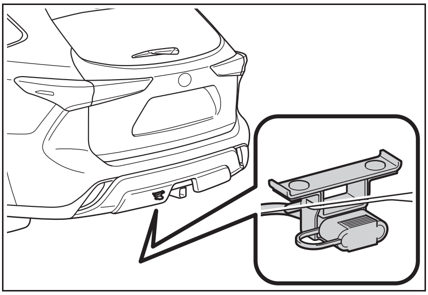

Veuillez consulter votre concessionnaire pour le montage des feux de la caravane/remorque, un montage incorrect pouvant causer des dommages aux feux du véhicule. Veillez à respecter la réglementation de votre pays pour le montage des feux de la caravane/remorque.

■ Fonction de coupure automatique du courant électrique

En cas de surintensité électrique, la fonction de coupure automatique interrompt l'alimentation électrique des éclairages de la caravane/remorque, afin de ne pas endommager le système électrique du véhicule.

Cette fonction est activée dès lors que le courant nominal de l'un quelconque des composants suivants du circuit d'éclairage de la caravane/remorque est dépassé:

- Feux arrière: maximum 4,5 A
- Feu de stop/clignotant (droit): maximum 7,8 A
- Feu de stop/clignotant (gauche): maximum 4,5 A

■ Lorsque la fonction de coupure automatique de l'alimentation électrique est activée

Si un feu de la caravane/remorque ne s'allume pas suite à l'activation de la fonction de coupure automatique de l'alimentation électrique, le système d'éclairage doit être réinitialisé.

Appliquez la procédure de réinitialisation indiquée ci-dessous.

- Si un feu arrière ne s'allume pas, mettez la commande des phares sur arrêt.
- Si le feu de stop/clignotant droit ne s'allume pas, mettez le levier de clignotants sur arrêt ou retirez votre pied de la pédale de frein.
- Si le feu de stop/clignotant gauche ne s'allume pas, mettez le levier de clignotants sur arrêt ou retirez votre pied de la pédale de frein.

Si les feux de détresse ne fonctionnent pas, appuyez sur la commande de feux de détresse pour les éteindre.

Après réinitialisation du système d'éclairage, actionnez à nouveau les commandes d'éclairage pour vérifier si les éclairages fonctionnent correctement.

Si les éclairages ne fonctionnent pas correctement, faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

⚠ NOTE

■ Ne raccordez pas les feux de la caravane/remorque directement

Ne raccordez pas les feux de la caravane/remorque directement. Un raccordement direct des feux de la caravane/remorque risquerait d'endommager le système électrique de votre véhicule et de causer un dysfonctionnement.

Conseils de conduite avec une caravane/remorque

Lorsque vous tractez une caravane/remorque, votre véhicule se comporte différemment. Afin d'éviter un accident, la mort ou des blessures graves, gardez à l'esprit ce qui suit lorsque vous tractez une caravane/remorque:

- Les limitations de vitesse applicables à la traction d'une caravane/remorque sont variables selon les états ou les provinces. Ne dépassez pas la limitation de vitesse indiquée, imposée pour votre caravane/remorque.
- Toyota recommande de limiter la vitesse de l'ensemble véhicule-remorque à 65 mph (104 km/h) sur route plane, en

ligne droite et sèche. Ne dépassez pas cette limite, la limitation de vitesse indiquée en cas de remorquage ou la limitation de vitesse imposée pour votre caravane/remorque indiquée dans le manuel du propriétaire, en privilégiant la valeur la plus faible. L'instabilité de l'ensemble véhicule tracteur-remorque (louvoiement) s'amplifie à mesure que la vitesse augmente. Tout dépassement des limitations de vitesse peut causer une perte de contrôle.

- Avant de prendre la route, vérifiez les feux et les pneus de la caravane/remorque et les branchements entre le véhicule et la caravane/remorque. Vérifiez une nouvelle fois après avoir parcouru une courte distance.
- Sur une aire dégagée de toute circulation, exercez-vous à tourner, à vous arrêter et à reculer avec la caravane/remorque attelée, jusqu'à ce que vous ayez en mains votre ensemble véhicule-remorque.
- Effectuer une marche arrière avec une caravane/remorque attelée est un exercice difficile qui demande une certaine pratique. En tenant le volant par sa partie inférieure, déplacez votre main vers la gauche pour orienter la caravane/remorque vers la gauche. Tournez-le vers la droite pour orienter la caravane/remorque vers la droite. (Par rapport à une marche arrière sans caravane/remorque attelée, il faut en général tourner dans le sens inverse.) Évitez les virages serrés et trop longs. Faites-vous guider par quelqu'un lorsque vous devez reculer, afin de réduire les risques d'accident.
- La distance d'arrêt augmente avec une caravane/remorque attelée, augmentez par conséquent la distance de sécurité avec les véhicules qui vous précèdent. Pour chaque tranche de 10 mph (16 km/h), laissez au moins l'équivalent de la longueur d'un véhicule et d'une caravane/remorque.
- Évitez tout freinage brusque qui pourrait provoquer un dérapage, un repliage en portefeuille de la caravane/remorque et une perte de contrôle du véhicule. Ce point est à surveiller tout particulièrement sur route humide ou glissante.
- Évitez les à-coups au démarrage et les accélérations brusques.

- Évitez les coups de volant et les virages serrés, et ralentissez à l'approche des virages.
- Notez que dans les virages, les roues de la caravane/remorque passent plus à l'intérieur du virage que celles du véhicule. Compensez ce phénomène en augmentant le rayon de braquage.
- Ralentissez avant de prendre un virage, par vent de travers, sur route humide ou glissante, etc. La caravane/remorque peut se trouver déstabilisée par l'augmentation de la vitesse.
- Soyez prudent lorsque vous dépassez d'autres véhicules. Le dépassement nécessite une distance considérable. Après avoir doublé un véhicule, songez à la longueur de la caravane/remorque et veillez à laisser suffisamment d'espace avant de changer de voie de circulation.
- Afin de préserver l'efficacité du frein moteur et les performances du système de charge lorsque vous utilisez le frein moteur, ne mettez pas la transmission sur D. En mode M, le sélecteur de vitesses doit être en gamme 6 ou inférieure. (→P.232)
- L'instabilité survient plus souvent lorsque vous descendez une pente abrupte ou très longue. Avant d'entamer une descente, ralentissez et rétrogradez. Ne rétrogradez pas brutalement quand vous descendez une pente très longue ou abrupte.
- Évitez de maintenir la pédale de frein appuyée trop longtemps ou d'appuyer trop fréquemment sur la pédale de frein. Les freins risquent de surchauffer et l'efficacité de freinage de s'en trouver réduite.
- En raison de la charge supplémentaire que représente la caravane/remorque, le moteur de votre véhicule est susceptible de surchauffer par temps chaud (températures supérieures à 85°F [30°C]), dans les côtes longues ou abruptes. Si la jauge de température du liquide de refroidissement moteur indique une surchauffe, arrêtez immédiatement la climatisation (si elle est en cours d'utilisation) et arrêtez-vous sur le côté de la route dans un endroit sûr. (→P.560)
- Lorsque vous stationnez, placez toujours des cales sous les roues du véhicule et de la caravane/remorque. Mettez la transmission sur P et serrez le frein de stationnement. Évitez de stationner en pente,

mais si vous ne pouvez pas faire autrement, prenez d'abord les précautions suivantes:

1. Freinez et maintenez la pédale de frein appuyée.
2. Demandez à quelqu'un de placer des cales sous les roues du véhicule et de la caravane/remorque.
3. Une fois les cales de roues en place, relâchez lentement la pédale de frein, jusqu'à ce que les cales supportent la charge.
4. Placez le levier de vitesses sur P et serrez le frein de stationnement.
5. Arrêtez le moteur.

- Démarrage après un stationnement en pente:

1. Levier de vitesses sur P, démarrez le moteur. Veillez à maintenir la pédale de frein appuyée.
2. Engagez un rapport de marche avant. Si vous devez reculer, mettez le levier de vitesses sur R.
3. Si le frein de stationnement est en mode manuel, desserrez ce dernier. (→P.237)
4. Relâchez la pédale de frein, puis démarrez lentement en avant ou en arrière pour dégager les roues des cales. Arrêtez-vous et serrez les freins.
5. Demandez à quelqu'un de retirer les cales.

Remorquage avec les 4 roues au sol

Votre véhicule n'est pas conçu pour pouvoir être remorqué par un camping-car (avec les 4 roues au sol).

NOTE

■ Pour éviter d'occasionner de sérieux dommages à votre véhicule

Ne remorquez pas votre véhicule avec les 4 roues au sol.

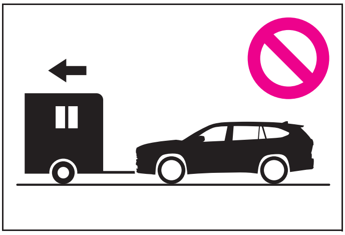

■ Pour éviter tout dommage grave à la transmission et au système AWD

Modèles 2WD: Ne remorquez jamais le véhicule par l'arrière, avec les roues avant au sol.

Ceci peut occasionner de sérieux dommages à la transmission.

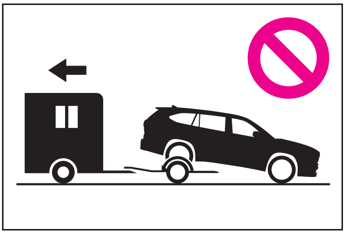

Ne remorquez jamais votre véhicule avec les 4 roues au sol pour éviter de causer de sérieux dommages au système AWD à contrôle de couple dynamique (modèles AWD) ou au système AWD avec vectorisation dynamique du couple (modèles AWD) et à la transmission.

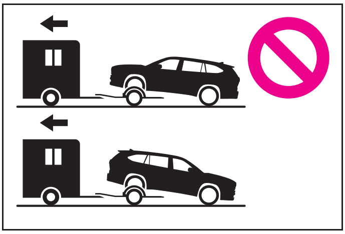

Contact du moteur (allumage)

Effectuez les opérations suivantes tout en ayant sur vous la clé électronique pour démarrer le moteur ou changer le mode du contact du moteur.

Démarrage du moteur

1. Vérifiez que le frein de stationnement est serré.
2. Vérifiez que le levier de vitesses est sur P.
3. Appuyez fermement sur la pédale de frein.

🔑 et un message s'affichent sur l'écran multifonctionnel.

Si cela n'est pas affiché, le moteur ne peut pas être démarré.

4. Appuyez sur le contact du moteur brièvement et fermement.

Pour actionner le contact du moteur, une pression brève et ferme est suffisante. Il n'est pas nécessaire de maintenir le contact appuyé.

Le démarreur est actionné jusqu'au démarrage du moteur ou pendant 30 secondes, selon le délai le plus court.

Maintenez la pédale de frein appuyée jusqu'à ce que le moteur ait complètement démarré.

Le moteur peut être démarré quel que soit le mode du contact du moteur.

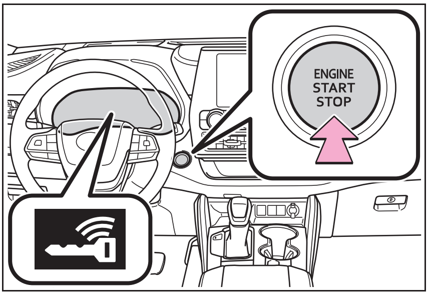

■ **Si le moteur ne démarre pas**

- Il est possible que le système d'antidémarrage n'ait pas été désactivé. (→P.78)
  Contactez votre concessionnaire Toyota.
- Si un message relatif au démarrage est affiché sur l'écran multifonctionnel, lisez-le et suivez les instructions.

■ **Si la batterie est déchargée**

Le moteur ne peut pas être démarré à l'aide du système d'accès et de démarrage mains libres. Pour redémarrer le moteur, reportez-vous à P.555.

■ **Usure de la pile de la clé électronique**

→P.128

■ **Conditions affectant le fonctionnement**

→P.153

■ **Remarque sur la fonction d'accès mains libres**

→P.154

■ **Pile de la clé électronique**

→P.491

■ **Fonctionnement du contact du moteur**

- Si vous n'appuyez pas sur le contact brièvement et fermement, le mode du contact du moteur risque de ne pas changer et le moteur risque de ne pas démarrer.

- Si vous essayez de redémarrer le moteur tout de suite après avoir mis le contact du moteur sur arrêt, dans certains cas, le moteur pourrait ne pas démarrer. Après avoir mis le contact du moteur sur arrêt, veuillez patienter quelques secondes avant de redémarrer le moteur.

■ Personnalisation

Si le système d'accès et de démarrage mains libres a été désactivé dans un réglage personnalisé, reportez-vous à P.553.

⚠ AVERTISSEMENT

■ Lors du démarrage du moteur

Démarrez toujours le moteur en étant assis dans le siège conducteur. N'appuyez pas sur la pédale d'accélérateur alors que vous démarrez le moteur, quelles que soient les circonstances.
Cela peut causer un accident, pouvant occasionner des blessures graves, voire mortelles.

⚠ NOTE

■ Lors du démarrage du moteur

- N'emballez pas le moteur lorsqu'il est froid.
- Si le moteur devient difficile à démarrer ou cale souvent, faites contrôler immédiatement votre véhicule par votre concessionnaire Toyota.

■ Symptômes indiquant un dysfonctionnement au niveau du contact du moteur

Si le contact du moteur semble fonctionner différemment que d'habitude, si le contact se bloque légèrement par exemple, il peut s'agir d'un dysfonctionnement. Contactez immédiatement votre concessionnaire Toyota.

Arrêt du moteur

1. Arrêtez complètement le véhicule.
2. Serrez le frein de stationnement (→P.237), et mettez le levier de vitesses sur P.

Vérifiez que le témoin de frein de stationnement est allumé.

3. Appuyez sur le contact du moteur.

Le moteur s'arrête, et l'affichage des instruments s'éteint.

4. Relâchez la pédale de frein et vérifiez que “ACCESSOIRE” ou “ALLU À ON” n'apparaît pas sur l'écran multifonctionnel.

■ Fonction d'arrêt automatique du moteur

- Le véhicule est équipé d'une fonction qui arrête automatiquement le moteur lorsque le levier de vitesses se trouve sur P et que le moteur tourne pendant une période prolongée.
- Le moteur s'arrête automatiquement au bout d'environ 1 heure s'il continue de tourner alors que le levier de vitesses se trouve sur P.
- Le minuteur de la fonction d'arrêt automatique du moteur est réini-

tialisé si la pédale de frein est enfoncée ou que le levier de vitesses se trouve sur une position autre que P.

- Une fois le véhicule garé, la fonction d'arrêt automatique du moteur est désactivée si la porte est verrouillée de l'intérieur à l'aide de la commande de verrouillage des portes (→P.135) ou de l'extérieur à l'aide de la clé mécanique. Le minuteur de la fonction d'arrêt automatique du moteur est réactivé si la porte du conducteur est ouverte.

⚠ AVERTISSEMENT

■ **Arrêt du moteur en cas d'urgence**

- Si vous souhaitez arrêter le moteur en cas d'urgence pendant la conduite du véhicule, maintenez le contact du moteur appuyé pendant plus de 2 secondes ou appuyez dessus brièvement au moins 3 fois de suite. (→P.509)
  Cependant, n'appuyez pas sur le contact du moteur pendant la conduite, sauf en cas d'urgence. Arrêter le moteur pendant la conduite n'entraîne pas une perte de contrôle de la direction ou des freins, mais ces systèmes ne sont plus assistés. Cela rend la manœuvre de la direction et des freins plus difficile, par conséquent, il vous est conseillé de garer le véhicule sur le bord de la route dès que vous pouvez le faire en toute sécurité.
- Si le contact du moteur est actionné alors que le moteur tourne, un message d'avertissement s'affiche sur l'écran multifonctionnel et un signal sonore se déclenche.
- Pour redémarrer le moteur après avoir effectué un arrêt d'urgence, placez le levier de vitesses sur N puis appuyez sur le contact du moteur.

■ **Lors du stationnement**

Les gaz d'échappement contiennent du monoxyde de carbone (CO), gaz nocif incolore et inodore. Respectez les précautions suivantes.

À défaut, les gaz d'échappement risquent de pénétrer dans le véhicule et de provoquer une sensation d'étourdissement qui peut être à l'origine d'un accident, ils peuvent aussi entraîner la mort ou de graves problèmes de santé.

- Si le véhicule se trouve dans une zone faiblement aérée ou dans un espace clos comme un garage, coupez le moteur.
- Ne quittez pas le véhicule pendant une période prolongée lorsque le moteur tourne. Si une telle situation ne peut être évitée, garez le véhicule dans un espace ouvert et assurez-vous que les fumées d'échappement ne pénètrent pas à l'intérieur du véhicule.
- Ne laissez pas tourner le moteur à proximité de congères de neige, ou dans une zone où il neige. Si de la neige s'accumule autour du véhicule pendant que le moteur tourne, les gaz d'échappement risquent de s'accumuler et de pénétrer dans le véhicule.

Changement de mode du contact du moteur

Il est possible de changer de mode en appuyant sur le contact du moteur avec la pédale de frein relâchée. (Le mode change à chaque pression sur le contact.)

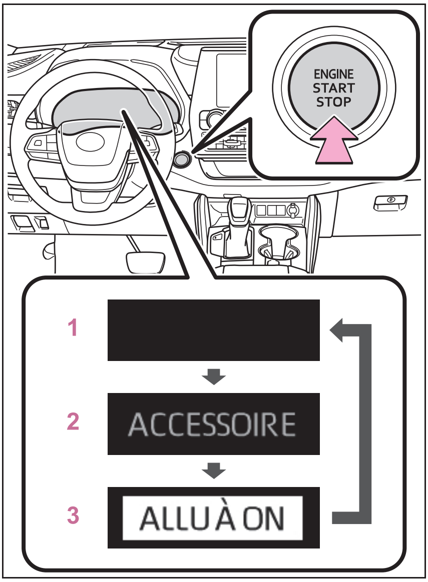

1 OFF*

Les feux de détresse peuvent être utilisés.

2 ACC

Certains équipements électriques tels que le système audio peuvent être utilisés.

“ACCESSOIRE” s'affiche sur l'écran multifonctionnel.

3 ON

Tous les équipements électriques peuvent être utilisés.

“ALLU À ON” s'affiche sur l'écran multifonctionnel.

*: Si le levier de vitesses n'est pas sur P lorsque vous arrêtez le moteur, le contact du moteur passe sur ACC et non sur arrêt.

■ Fonction de coupure automatique de l'alimentation

Si le véhicule est laissé sur ACC pendant plus de 20 minutes ou sur ON (le moteur ne tournant pas) pendant plus d’une heure avec le levier de vitesses sur la position P, le contact du moteur est automatiquement placé sur arrêt. Toutefois, cette fonction ne permet pas d'éviter complètement une décharge de la batterie. Ne quittez pas le véhicule en laissant le contact du moteur sur ACC ou ON pendant des périodes prolongées lorsque le moteur ne tourne pas.

⚠ NOTE

■ Pour éviter la décharge de la batterie

- Ne laissez pas le contact du moteur sur ACC ou ON pendant des périodes prolongées lorsque le moteur ne tourne pas.
- Si “ACCESSOIRE” ou “ALLU À ON” s'affiche sur l'écran multifonctionnel, le contact du moteur n'est pas sur arrêt. Sortez du véhicule après avoir placé le contact du moteur sur arrêt.

Lorsque vous arrêtez le moteur alors que le levier de vitesses est sur une position autre que P

Si le moteur est arrêté alors que le levier de vitesses est sur une position autre que P, le contact du moteur n'est pas mis sur arrêt mais sur ACC. Procédez comme suit pour mettre la commande sur arrêt:

1 Vérifiez que le frein de stationnement est serré.

2 Placez le levier de vitesses sur P.

3 Vérifiez que “ACCESSOIRE” s'affiche sur l'écran multifonctionnel et appuyez brièvement et fermement sur le contact du moteur.

4 Vérifiez que “ACCESSOIRE” ou “ALLU À ON” sur l'écran multifonctionnel sont désactivés.

⚠ NOTE

■ **Pour éviter la décharge de la batterie**

N'arrêtez pas le moteur lorsque le levier de vitesses est sur une position autre que P. Si le moteur est arrêté alors que le levier de vitesses est sur une autre position, le contact du moteur n'est pas placé sur arrêt mais sur ACC. Si le véhicule est laissé sur ACC, la batterie risque de se décharger.

Boîte de vitesses automatique

Sélectionnez la position de changement de vitesse selon l'utilisation voulue et la situation.

Objectif des positions de changement de vitesse

Position de changement de vitesse	Objectif ou fonction
P	Stationnement du véhicule/démarrage du moteur
R	Marche arrière
N	Point mort
D	Conduite normale[*1]
M	Conduite en mode M[*2] (→P.235)

[*1] Le passage sur la position D permet au système de sélectionner un rapport adapté aux conditions de conduite. Le réglage du levier de vitesses sur la position D est recommandé pour une conduite normale.

[*2] Le fait de sélectionner les vitesses avec le mode M permet de fixer les gammes, de contrôler le frein moteur et d'empêcher tout passage à un rapport supérieur non nécessaire.

■ Pour protéger la transmission automatique

Si la température du liquide de transmission automatique est élevée, “Température élevée du liquide de transmission Consulter le manuel du propriétaire” s’affiche sur l'écran multifonctionnel et le véhicule passe automatiquement en mode de protection de la transmission. Faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

■ Lorsque vous conduisez avec le régulateur de vitesse actif sur toute la plage de vitesses activé

Même lorsque vous commutez le mode de conduite sur le mode sport dans le but d'actionner le frein moteur, le frein moteur ne s'active pas car le système de régulateur de vitesse actif sur toute la plage de vitesses n'est pas désactivé.

■ Limitation des démarrages brusques (contrôle conduite-démarrage)

→P.202

■ AI-SHIFT

- Le mode AI-SHIFT sélectionne automatiquement le rapport adapté en fonction des actions du conducteur et des conditions de conduite.

Le mode AI-SHIFT est automatiquement fonctionnel dès lors que le levier de vitesses est sur D. (Mettre le levier de vitesses sur la position M annule la fonction.)

- Le mode G AI-SHIFT sélectionne automatiquement un rapport adapté pour la conduite sportive en fonction des actions du conducteur et des conditions de conduite. Le mode G AI-SHIFT s'enclenche automatiquement lorsque le levier de vitesses est sur la position D et que le mode sport est sélectionné comme mode de conduite. (La sélection du mode normal avec la commande de sélection du mode de conduite ou le passage du levier de vitesses sur la position M désactive cette fonction.)

⚠ AVERTISSEMENT

■ En cas de conduite sur route glissante

Évitez de rétrograder et d'accélérer brusquement, car ceci peut provoquer un tête à queue ou un dérapage du véhicule.

Actionnement du levier de vitesses

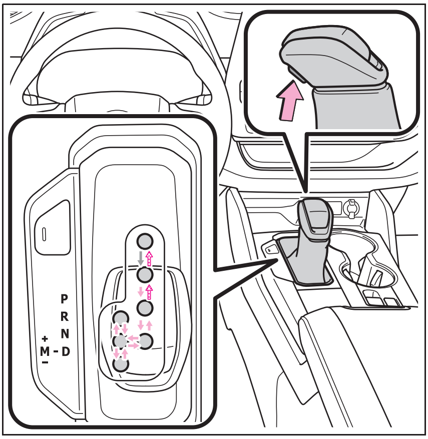

⇦ : Le contact du moteur étant sur ON et la pédale de frein enfoncée*, déplacez le levier de vitesses tout en appuyant sur le bouton de déverrouillage de levier de vitesses situé sur le pommeau de levier de vitesses.

⇦ : Déplacez le levier de vitesses tout en appuyant sur le bouton de déverrouillage de levier de vitesses situé sur le pommeau de levier de vitesses.

← : Déplacez le levier de vitesses normalement.

Veillez à ce que le véhicule soit à l'arrêt complet lorsque vous actionnez le levier de vitesses entre P et D.

*: Pour pouvoir faire passer le véhicule sur P, vous devez appuyer sur la pédale de frein avant d'appuyer sur le bouton de déverrouillage de levier de vitesses. Si vous appuyez sur le bouton de déverrouillage de levier de vitesses en premier, le verrouillage du levier de vitesses n'est pas relâché.

■Système de verrouillage du levier de vitesses

Le système de verrouillage du levier de vitesses est un système permettant d'éviter l'actionnement accidentel du levier de vitesses au démarrage.

Le levier de vitesses ne peut être déplacé de P que lorsque le contact du moteur est sur ON et que la pédale de frein est enfoncée.

■Si le levier de vitesses est bloqué sur P

Vérifiez d'abord si la pédale de frein est enfoncée.

Si le levier de vitesses est bloqué alors que vous appuyez sur la pédale de frein, il est possible que le système de verrouillage du levier de vitesses soit défaillant. Faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota immédiatement.

En mesure d'urgence, vous pouvez procéder comme suit pour pouvoir manœuvrer le levier de vitesses.

Relâchement du verrouillage du levier de vitesses:

1. Mettez le contact du moteur sur ON et vérifiez que le frein de stationnement est serré. (→P.230, 237)
2. Mettez le contact du moteur sur arrêt.
3. Appuyez sur la pédale de frein.
4. Faites levier sur le cache avec un tournevis plat ou un outil similaire.

Pour éviter d'abîmer le cache, protégez l'extrémité du tournevis avec un chiffon.

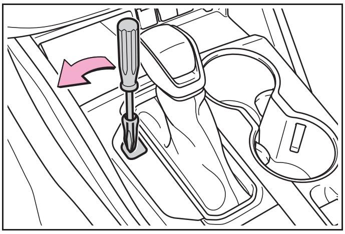

5. Maintenez le bouton de déverrouillage de levier de vitesses appuyé.

Le levier de vitesses peut être déplacé lorsque les deux boutons sont enfoncés.

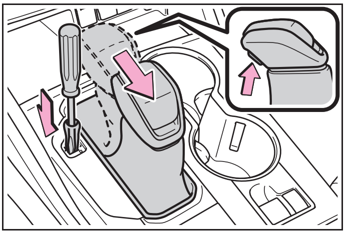

⚠ AVERTISSEMENT

■Pour éviter tout accident lors du relâchement du verrouillage du levier de vitesses

Avant d'appuyer sur le bouton de déverrouillage de levier de vitesses, veillez à serrer le frein de stationnement et appuyez sur la pédale de frein.

AVERTISSEMENT

Si vous appuyez accidentellement sur la pédale d'accélérateur au lieu de la pédale de frein lorsque vous appuyez sur le bouton de déverrouillage de levier de vitesses et que vous déplacez le levier de vitesses de P, le véhicule peut démarrer brusquement, pouvant conduire à un accident occasionnant des blessures graves, voire mortelles.

Sélection du mode de conduite et du mode neige

→P.350, 355

Sélection des rapports en position M

Pour passer en mode M, placez le levier de vitesses sur M. Les rapports peuvent ensuite être sélectionnés en actionnant le levier de vitesses, ce qui vous permet de conduire sur le rapport de votre choix.

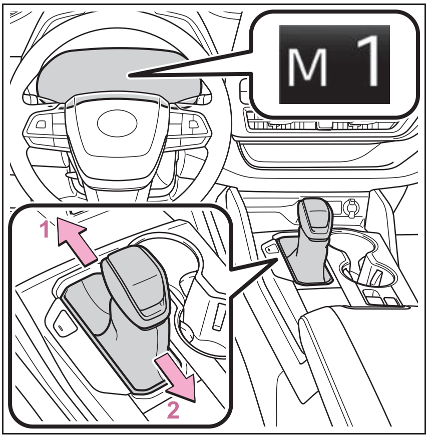

1 Passage au rapport supérieur

2 Passage au rapport inférieur

Le rapport change à chaque fois que la palette de changement de vitesses ou que le levier de vitesses sont actionnés.

Le rapport sélectionné, de M1 à M8, est fixé et s'affiche sur les instruments.

En position M, le rapport ne change pas à moins que le levier de vitesses ne soit actionné.

Toutefois, même en position M, les rapports changent automatiquement dans les situations suivantes:

- Lorsque la vitesse du véhicule diminue (rétrogradation uniquement).
- Lorsque la température du liquide de transmission automatique ou du liquide de refroidissement moteur est basse.
- Lorsque la température du liquide de transmission automatique est élevée (passage au rapport supérieur uniquement).
- Lorsque l'aiguille du compte-tours est dans la zone rouge (la gamme qui dépasse le régime acceptable du moteur).

Dans la situation suivante, le rapport ne change pas même si le levier de vitesses est actionné.

- La vitesse du véhicule est basse (passage au rapport supérieur uniquement).

Avertisseur sonore de restriction de rétrogradation

Afin de garantir la sécurité et les performances de conduite, il peut arriver que la rétrogradation soit limitée par des restrictions. Dans certaines circonstances, la rétrogradation peut ne pas être possible même lorsque la palette de changement de vitesses est actionnée. (Le signal sonore retentit deux fois.)

Levier de clignotants

Instructions d'utilisation

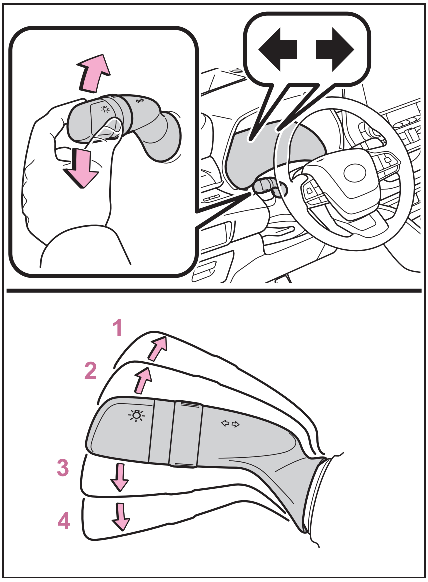

1 Virage à droite

2 Changement de voie de circulation vers la droite (déplacez le levier à mi-course et relâchez-le)

Le clignotant droit clignote à 3 reprises.

3 Changement de voie de circulation vers la gauche (déplacez le levier à mi-course et relâchez-le)

Le clignotant gauche clignote à 3 reprises.

4 Virage à gauche

Les clignotants peuvent être actionnés lorsque

Le contact du moteur est sur ON.

■ Si le témoin clignote plus rapidement qu'à l'ordinaire

Vérifiez qu'aucune ampoule n'est grillée au niveau des clignotants avant ou arrière.

Frein de stationnement

Le frein de stationnement peut être serré ou desserré automatiquement ou manuellement.

En mode automatique, le frein de stationnement peut être serré ou relâché automatiquement en fonction de l'actionnement du levier de vitesses. De plus, même en mode automatique, le frein de stationnement peut être serré ou relâché manuellement.

Instructions d'utilisation

■ Utilisation du mode manuel

Le frein de stationnement peut être serré et desserré manuellement.

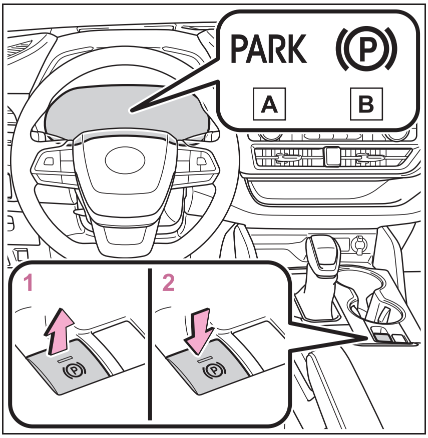

A États-Unis

B Canada

1 Tirez la commande pour serrer le frein de stationnement

Le témoin indicateur de frein de stationnement et le témoin de frein de stationnement s'allument.

Maintenez la commande de frein de stationnement tirée si une situation d'urgence se présente et qu'il est nécessaire d'actionner le frein de stationnement pendant la conduite.

2 Appuyez sur la commande pour relâcher le frein de stationnement

- Actionnez la commande de frein de stationnement tout en appuyant sur la pédale de frein.
- Fonction de desserrage automatique du frein de stationnement (→P.239)

Assurez-vous que le témoin indicateur de frein de stationnement et le témoin de frein de stationnement s'éteignent.

Si le témoin indicateur de frein de stationnement et le témoin de frein de stationnement clignotent, actionnez à nouveau la commande. (→P.526)

■ Active le mode automatique

Le véhicule étant à l'arrêt, maintenez la commande de frein de stationnement tirée jusqu'à ce que “Fonction de verrouillage du sélecteur de l'EPB activée” s'affiche sur l'écran multifonctionnel.

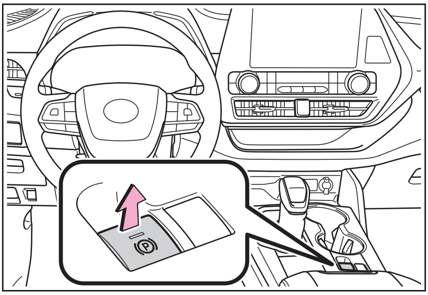

Lorsque le mode automatique est activé, le frein de stationnement fonctionne comme suit.

- Lorsque le levier de vitesses est retiré de P, le frein de stationnement est desserré, et le témoin indicateur de frein de stationnement et le témoin de frein de stationnement s'éteignent.
- Lorsque le levier de vitesses est mis sur P, le frein de stationnement est serré, et le témoin indicateur de frein de stationnement et le témoin de frein de stationnement s'allument.

Actionnez le levier de vitesses tout en appuyant sur la pédale de frein.

■ Désactive le mode automatique

Le véhicule étant à l'arrêt, maintenez la commande de frein de stationnement appuyée jusqu'à ce “Fonction de verrouillage du sélecteur de l'EPB désactivée” s'affiche sur l'écran multifonctionnel.

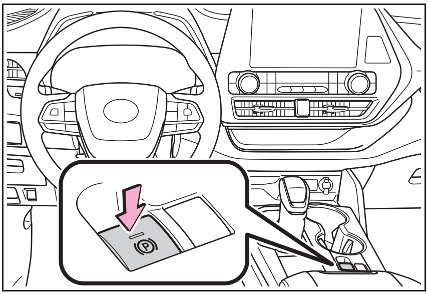

Utilisation du frein de stationnement

- Lorsque le contact du moteur n’est pas sur ON, il n’est pas possible de desserrer le frein de stationnement avec la commande de frein de stationnement.
- Lorsque le contact du moteur n'est pas sur ON, le mode automatique n’est pas disponible (serrage et desserrage automatiques du frein).

Fonction de desserrage automatique du frein de stationnement

Le frein de stationnement est automatiquement relâché lorsque la pédale d'accélérateur est enfoncée lentement dans les conditions suivantes:

- Le porte conducteur est fermée
- Le conducteur a attaché sa ceinture de sécurité
- Le levier de vitesses est sur une position de marche avant ou arrière.
- Le témoin indicateur de dysfonctionnement ou le témoin d'avertissement du système de freinage n'est pas allumé

Si la fonction de relâchement automatique ne fonctionne pas, relâchez le frein de stationnement manuellement.

Si “Fonctionnement fréquent de l'EPB Attendre un instant” s'affiche sur l'écran multifonctionnel

Si vous actionnez le frein de stationnement de manière répétée dans un laps de temps court, le système risque de limiter son fonctionnement afin d'éviter toute surchauffe. Si cela se produit, abstenez-vous d'actionner le frein de stationnement. Le fonctionnement normal est rétabli après 1 minute environ.

Si “EPB non disponible” s'affiche sur l'écran multifonctionnel

Actionnez le frein de stationnement. Si le message ne disparaît pas après avoir actionné la commande à plusieurs reprises, il est possible que le système soit défectueux. Faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota immédiatement.

Bruit de fonctionnement du frein de stationnement

Lorsque le frein de stationnement est actionné, un bruit de moteur (ronronnement) peut être perceptible. Ceci n'indique pas un dysfonctionnement.

Témoin indicateur de frein de stationnement et témoin de frein de stationnement

- En fonction du mode du contact du moteur, le témoin indicateur de frein de stationnement et le témoin de frein de stationnement s'allument et restent allumés comme indiqué ci-dessous:
  ON: Reste allumé jusqu'à ce que le frein de stationnement soit relâché.
  Autre que ON: Reste allumé pendant environ 15 secondes.
- Lorsque le contact du moteur est placé sur arrêt alors que le frein de stationnement est serré, le témoin indicateur de frein de stationnement et le témoin de frein

de stationnement restent allumés pendant 15 secondes environ. Ceci n'indique pas un dysfonctionnement.

■ Lorsque la commande de frein de stationnement est défectueuse

Le mode automatique (serrage et desserrage automatique du frein) s'active automatiquement.

■ Stationnement du véhicule

→P.201

■ Avertisseur sonore indiquant que le frein de stationnement est serré

Un signal sonore retentit si le véhicule est conduit avec le frein de stationnement serré. “EPB appliqué” s'affiche sur l'écran multifonctionnel.

■ Messages d'avertissement et signaux sonores

Le système utilise des messages d'avertissement et des signaux sonores pour signaler un dysfonctionnement du système ou pour informer le conducteur de la nécessité d'être prudent. Si un message d'avertissement s'affiche sur l'écran multifonctionnel, lisez-le et suivez les instructions.

■ Si le témoin d'avertissement du système de freinage s'allume

→P.517

■ Utilisation en période hivernale

→P.365

⚠ AVERTISSEMENT

■ Lorsque vous stationnez le véhicule

Ne laissez pas d'enfant seul à l'intérieur du véhicule. Le frein de stationnement pourrait être desserré accidentellement, et le véhicule risquerait de se déplacer, ce qui pourrait entraîner un accident pouvant occasionner des blessures graves, voire mortelles.

■ Commande de frein de stationnement

Ne placez aucun objet à proximité de la commande de frein de stationnement. Les objets peuvent interférer avec la commande et peuvent entraîner un actionnement inattendu du frein de stationnement.

⚠ NOTE

■ Lorsque vous stationnez le véhicule

Avant de quitter le véhicule, mettez le levier de vitesses sur P, serrez le frein de stationnement et assurez-vous que le véhicule ne bouge pas.

■ En cas de dysfonctionnement du système

Arrêtez le véhicule dans un endroit sûr et vérifiez les messages d'avertissement.

■ Lorsque le frein de stationnement ne peut pas être desserré suite à un dysfonctionnement

Lorsque vous conduisez le véhicule avec le frein de stationnement serré, cela entraîne une surchauffe des composants de freinage, pouvant affecter les performances de freinage et une usure accrue des freins.

Faites contrôler immédiatement le véhicule par votre concessionnaire Toyota si cela se produit.

Maintien des freins

Le système de maintien des freins garde les freins serrés lorsque le levier de vitesses est sur D, M ou N alors que le système est activé et que vous appuyez sur la pédale de frein pour arrêter le véhicule. Le système relâche le frein lorsque vous appuyez sur la pédale d'accélérateur avec le levier de vitesses sur D ou M, pour permettre un départ en douceur du véhicule.

Activation du système

Active le système de maintien des freins

Le témoin de veille du système de maintien des freins (vert) **A** s'allume. Pendant que le système maintient le frein, le témoin d'activation du système de maintien des freins (jaune) **B** s'allume.

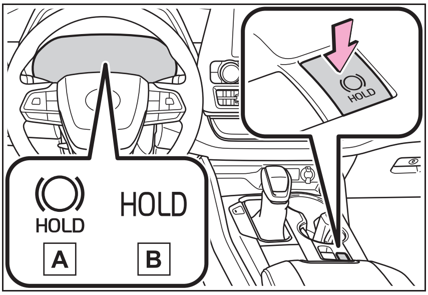

■ Conditions de fonctionnement du système de maintien des freins

Le système de maintien des freins ne peut pas être activé dans les conditions suivantes:

- La porte conducteur n'est pas fermée.
- Le conducteur n'a pas attaché sa ceinture de sécurité.
- Le frein de stationnement est serré.

Si l'une des conditions indiquées ci-dessus est détectée alors que le système de maintien des freins est activé, le système est désactivé et le témoin indicateur de veille du système de maintien des freins s'éteint. De plus, si l'une des conditions est détectée alors que le système maintient les freins, un avertisseur sonore retentit et un message s'affiche sur l'écran multifonctionnel. Le frein de stationnement est alors automatiquement serré.

■ Fonction de maintien des freins

- Si la pédale de frein est laissée relâchée pendant environ 3 minutes une fois que le maintien des freins par le système a débuté, le frein de stationnement est automatiquement serré. Dans ce cas, un avertisseur sonore se déclenche et un message s'affiche sur l'écran multifonctionnel.
- Pour désactiver le système pendant le maintien des freins par le système, appuyez fermement sur la pédale de frein et appuyez à nouveau sur le bouton.
- La fonction de maintien des freins peut ne pas immobiliser le véhicule dans une côte à fort pourcentage. Dans ce cas, il peut être nécessaire pour le conducteur d'actionner les freins. Un avertisseur sonore se déclenche et l'écran multifonctionnel informe le conducteur de cette situation. Si un message d'avertissement s'affiche sur l'écran multifonctionnel, lisez-le et suivez les instructions.

■En cas d'actionnement automatique du frein de stationnement alors que le système maintient les freins

Effectuez l'une des opérations suivantes pour relâcher le frein de stationnement.

- ●Appuyez sur la pédale d'accélérateur. (Le frein de stationnement n'est pas relâché automatiquement si la ceinture de sécurité n'est pas attachée.)
- ●Actionnez la commande de frein de stationnement tout en appuyant sur la pédale de frein.

Assurez-vous que le témoin indicateur de frein de stationnement s'éteint. (→P.237)

■Lorsqu'une inspection chez votre concessionnaire Toyota est nécessaire

Lorsque le témoin de veille du système de maintien des freins (vert) ne s'allume pas même lorsque vous appuyez sur la commande de maintien des freins et que les conditions de fonctionnement du système de maintien des freins sont réunies, le système peut être défectueux. Faites contrôler le véhicule chez votre concessionnaire Toyota.

■Si “Anomalie du maintien des freins. App péd fr pr désact et Visitez votre concessionnaire” ou “Anomalie du maintien des freins. Visitez votre concessionnaire” s'affiche sur l'écran multifonctionnel

Le système peut être défectueux. Faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

■Messages d'avertissement et signaux sonores

Le système utilise des messages d'avertissement et des signaux sonores pour signaler un dysfonctionnement du système ou pour informer le conducteur de la nécessité d'être prudent. Si un message d'avertissement s'affiche sur l'écran multifonctionnel, lisez-le et suivez les instructions.

■Si le témoin d'activation du système de maintien des freins clignote

→P.526

⚠ AVERTISSEMENT

■Lorsque le véhicule se trouve dans une côte à fort pourcentage

Lorsque vous utilisez le système de maintien des freins dans une côte à fort pourcentage, soyez prudent. La fonction de maintien des freins peut ne pas immobiliser le véhicule dans une telle situation.

■Lorsque vous êtes à l'arrêt sur une route glissante

Le système ne peut pas arrêter le véhicule dès lors que la capacité d'adhérence des pneus est excédée. N'utilisez pas le système lorsque vous êtes à l'arrêt sur une route glissante.

⚠ NOTE

■Lorsque vous stationnez le véhicule

Le système de maintien des freins freinage n'a pas été conçu pour le stationnement longue durée du véhicule. Le fait de placer le contact du moteur sur arrêt alors que le système maintient les freins, risque de relâcher les freins, et de causer une mise en mouvement du véhicule. Lorsque vous actionnez le contact du moteur, appuyez sur la pédale de frein, mettez le levier de vitesses sur P et serrez le frein de stationnement.

Commande de phares

Il est possible d'actionner les phares manuellement ou automatiquement.

Instructions d'utilisation

L'actionnement de la commande ☼ permet d'allumer les éclairages comme suit:

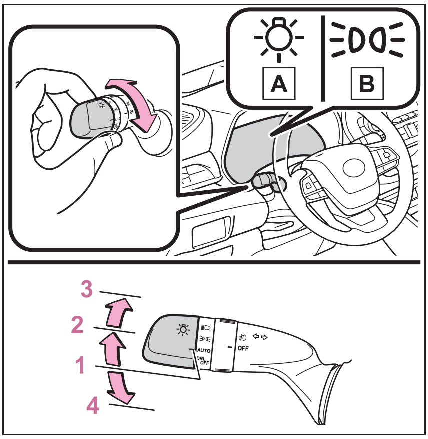

A États-Unis

B Canada

1 AUTO Les phares, les éclairages de jour (→P.243) et l'ensemble des éclairages énumérés ci-dessous s'allument et s'éteignent automatiquement.
(Lorsque le contact du moteur est sur ON.)

2 ≣DO≣ Les feux de position, les feux de stationnement, les feux arrière, les éclairages de plaque d'immatriculation, de tableau de bord et les éclairages de jour (→P.243) s'allument.

3 ≣D Les phares et tous les éclairages énumérés ci-dessus (sauf les éclairages de jour) s'allument.

4 DRL OFF (États-Unis) Arrêt

■ Système d'éclairage de jour

● Véhicules sans phares de type projecteur: Les éclairages de jour s'allument en utilisant les mêmes éclairages que les feux de croisement et éclairent de manière plus faible que les feux de croisement.

● Véhicules avec phares de type projecteur: Les éclairages de jour s'allument en utilisant les mêmes éclairages que les feux de stationnement et éclairent de manière plus lumineuse que les feux de stationnement.

● Afin que les autres conducteurs voient plus facilement votre véhicule lors de la conduite de jour, les éclairages de jour s'allument automatiquement lorsque toutes les conditions suivantes sont réunies. (Les éclairages de jour ne sont pas conçus pour être utilisés de nuit.)

- Le moteur tourne
- Le frein de stationnement est relâché
- La commande de phares est sur la position ≣DO≣ ou AUTO*

*: Lorsque l'environnement est lumineux

Les éclairages de jour restent allumés après s'être allumés, même si le frein de stationnement est à nouveau serré.

● Pour les États-Unis: Les éclairages de jour peuvent être désactivés en actionnant la commande.

- Par rapport à l'activation des phares, le système d'éclairage de jour offre une plus grande longévité et une consommation réduite d'électricité, et il peut donc contribuer aux économies de carburant.

■ Capteur de commande de phares

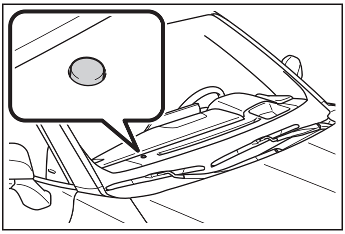

Le capteur risque de ne pas fonctionner correctement s'il est recouvert par un objet ou masqué par un élément fixé sur le pare-brise. Dans de tels cas, le capteur n'est alors pas capable de détecter l'intensité de la lumière ambiante et peut induire un dysfonctionnement du système d'éclairage automatique des phares.

■ Système de désactivation automatique des éclairages

- Lorsque les phares sont allumés: Les phares et les feux arrière s'éteignent 30 secondes après l'ouverture et la fermeture d'une porte, si le contact du moteur est placé sur ACC ou arrêt. (Les éclairages s'éteignent immédiatement si vous appuyez sur 🔒 sur la clé après la fermeture de toutes les portes.)
- Lorsque seuls les feux arrière sont allumés: Les feux arrière s'éteignent automatiquement si le contact du moteur est placé sur ACC ou arrêt et que la porte du conducteur est ouverte.

Sauf pour le Canada: Pour allumer à nouveau les éclairages, placez le contact du moteur sur ON, ou placez la commande d'éclairage sur arrêt une fois, puis à nouveau sur ≡D0≡ ou ≣D.

Pour le Canada: Pour allumer à nouveau les éclairages, placez le contact du moteur sur ON, ou placez la commande d'éclairage sur AUTO une fois et à nouveau sur ≡D0≡ ou ≣D.

■ Correcteur automatique d'assiette des phares (sur modèles équipés)

L'assiette des phares est corrigée automatiquement en fonction du nombre de passagers et des conditions de charge du véhicule afin de garantir que les phares ne gênent pas les autres usagers de la route.

■ Signal sonore de rappel d'éclairage

Un signal sonore se déclenche lorsque le contact du moteur est placé sur arrêt ou sur ACC et que la porte du conducteur est ouverte alors que les éclairages sont allumés.

■ Éclairage d'accueil

Les feux de stationnement et les feux arrière s'allument automatiquement la nuit lorsque les portes sont déverrouillées au moyen de la fonction d'accès mains libres ou de la télécommande du verrouillage centralisé, si la commande d'éclairage est sur la position AUTO.

■ Allumage des phares lié au fonctionnement des essuie-glaces de pare-brise

Lors de la conduite de jour avec la commande de phares placée sur AUTO, si les essuie-glaces de pare-brise sont utilisés, les phares s'allument automatiquement au bout de plusieurs secondes pour rendre votre véhicule plus visible.

■Fonction d'économie de la batterie

Pour éviter le déchargement de la batterie du véhicule, si les phares et/ou les feux arrière sont allumés lorsque le contact du moteur est placé sur arrêt, la fonction d'économie de la batterie s'active et éteint automatiquement les éclairages au bout de 20 minutes environ.
Lorsque le contact du moteur est placé sur ON, la fonction d'économie de la batterie se désactive.
Lorsque l'une des opérations suivantes est effectuée, la fonction d'économie de la batterie est désactivée une fois puis réactivée. Tous les éclairages s'éteignent automatiquement 20 minutes après la réactivation de la fonction d'économie de batterie:

- Lorsque la commande de phares est actionnée
- Lorsqu'une porte est ouverte ou fermée

■Personnalisation

Certaines fonctions peuvent être personnalisées. (→P.589)

⚠ NOTE

■Pour éviter la décharge de la batterie

Ne laissez pas les éclairages allumés plus longtemps que nécessaire lorsque le moteur est arrêté.

Allumage des feux de route

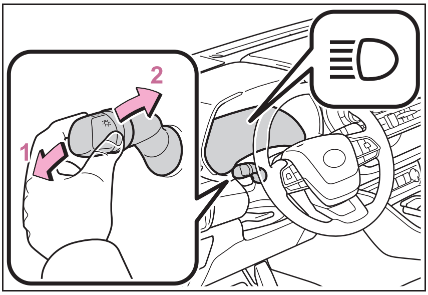

1 Avec les phares allumés, poussez le levier vers l'avant pour allumer les feux de route.

Tirez le levier vers vous en position intermédiaire pour éteindre les feux de route.

2 Tirez le levier vers vous et relâchez-le afin de faire clignoter les feux de route une fois.

Vous pouvez faire des appels de phares, que les phares soient allumés ou éteints.

AFS (système d'éclairage avant adaptatif) (sur modèles équipés)

L'AFS (système d'éclairage avant adaptatif) garantit une excellente visibilité aux intersections et dans les virages, en réglant automatiquement l'axe d'éclairage des phares en fonction de la vitesse du véhicule et du degré de l'angle de braquage.

Le système AFS est fonctionnel à une vitesse égale ou supérieure à 6 mph (10 km/h).

■ Personnalisation

Certaines fonctions peuvent être personnalisées. (→P.589)

Feux de route automatiques

Les feux de route automatiques utilisent un capteur de caméra situé derrière la partie supérieure du pare-brise pour évaluer la luminosité des éclairages des véhicules circulant devant, des lampadaires etc., et allument ou éteignent automatiquement les feux de route selon les conditions.

⚠ AVERTISSEMENT

■ Limitations du système de feux de route automatiques

Ne vous fiez pas outre mesure aux feux de route automatiques. Conduisez toujours prudemment, en prenant soin de bien regarder les abords du véhicule et d'activer ou de désactiver manuellement les feux de route, au besoin.

■ Pour éviter une utilisation incorrecte du système de feux de route automatiques

Ne surchargez jamais le véhicule.

Activation des feux de route automatiques

1 Appuyez sur la commande des feux de route automatiques.

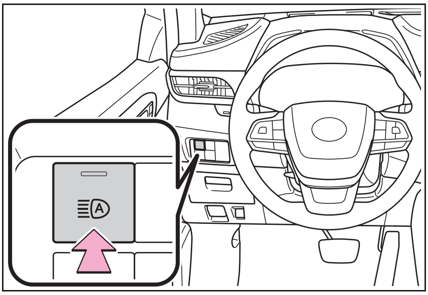

2 Poussez le levier vers l'avant avec la commande de phares en position AUTO ou ≣D.

Le témoin de feux de route automatiques s'allume lorsque le système fonctionne.

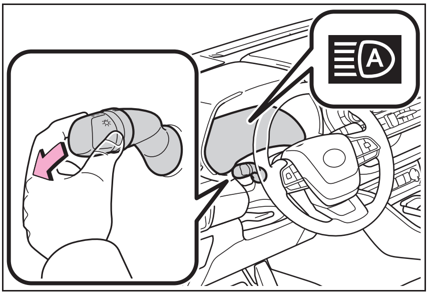

■ Conditions d'activation/de désactivation automatique des feux de route

● Lorsque toutes les conditions suivantes sont remplies, les feux de route s'allument automatiquement (après environ 1 seconde):
- La vitesse du véhicule est supérieure ou égale à environ 21 mph (34 km/h).
- La zone en avant du véhicule est dans l'obscurité.
- Il n'y a pas de véhicules circulant devant avec les phares ou les feux arrière allumés.
- Il y a peu d'éclairages publics sur la route.

● Si l'une des conditions suivantes est remplie, les feux de route sont automatiquement éteints:
- La vitesse du véhicule est inférieure à environ 17 mph (27 km/h).
- La zone en avant du véhicule n'est pas dans l'obscurité.
- Les véhicules circulant devant ont leurs phares ou feux arrière allumés.
- Il y a beaucoup d'éclairages publics sur la route.

■ Informations relatives à la détection par le capteur caméra

● Les feux de route peuvent ne pas s'éteindre automatiquement dans les situations suivantes:
- Lorsqu'un véhicule apparaît brusquement dans un virage
- Lorsqu'un autre véhicule se rabat devant votre véhicule
- Lorsque des véhicules circulant devant ne peuvent pas être détectés à cause de virages successifs, de terre-pleins centraux ou d'arbres bordant la chaussée
- Lorsque des véhicules circulant devant apparaissent dans une voie éloignée sur une route large
- Lorsque les éclairages des véhicules circulant devant ne sont pas allumés

● Les feux de route peuvent s'éteindre si un véhicule circulant devant et utilisant les feux antibrouillards sans utiliser les phares est détecté.

● Les éclairages domestiques, les éclairages urbains, les feux de signalisation, les enseignes ou les panneaux d'affichage lumineux et autres objets réfléchissants peuvent entraîner le passage des feux de route aux feux de croisement, ou le maintien de l'éclairage des feux de croisement.

● Les facteurs suivants peuvent

affecter le délai à l'allumage ou à l'extinction des feux de route:

- L'intensité lumineuse des phares, feux antibrouillards et feux arrière des véhicules circulant devant
- Le déplacement et la direction des véhicules circulant devant
- Lorsqu'un véhicule circulant devant ne dispose d'éclairages opérationnels que d'un côté
- Lorsqu'un véhicule circulant devant est un véhicule à deux roues
- Les conditions de la route (inclinaison, virage, état de la surface de la chaussée, etc.)
- Le nombre de passagers et la quantité de bagages présents dans le véhicule

● Les feux de route peuvent s'allumer ou s'éteindre de manière inattendue.

● Des vélos ou des véhicules similaires peuvent ne pas être détectés.

● Dans les situations suivantes, le système peut ne pas être capable de détecter correctement le niveau de luminosité environnante. Ceci peut entraîner le maintien de l'éclairage des feux de croisement ou les feux de route peuvent clignoter ou éblouir les piétons ou les véhicules circulant devant. Dans un tel cas, Il est nécessaire de commuter manuellement entre les feux de route et de croisement.

- En cas de conduite par mauvais temps (forte pluie, neige, brouillard, tempêtes de sable, etc.)
- Lorsque le pare-brise est obscurci par le brouillard, la buée, le givre, la saleté, etc.
- Lorsque le pare-brise est fissuré ou endommagé
- Lorsque le capteur de caméra est déformé ou sale
- Lorsque la température du capteur de caméra est extrêmement élevée
- Lorsque le niveau de luminosité ambiante est égal à celui des phares, des feux arrière ou des feux antibrouillards
- Lorsque les phares ou les feux arrière des véhicules circulant devant sont éteints, sales, de couleur variable ou mal réglés
- Lorsque le véhicule est touché par de l'eau, de la neige, de la poussière, etc. projetée par un véhicule qui précède
- Lorsque vous traversez une zone où alternent de manière intermittente la lumière et l'obscurité
- Lorsque vous roulez fréquemment et de manière répétée sur des routes alternant montées et descentes, ou sur des routes dont la surface est inégale, cahoteuse ou en mauvais état (voies pavées, routes en gravier, etc.)
- Lorsque vous roulez fréquemment et de manière répétée sur des routes sinueuses ou comportant beaucoup de virages rapprochés
- Lorsqu'un objet hautement réfléchissant est présent en avant du véhicule, comme un panneau ou un miroir
- Lorsque l'arrière d'un véhicule qui vous précède est hautement réfléchissant, comme par exemple un conteneur sur un camion
- Lorsque les phares du véhicule sont endommagés ou sales, ou ne sont pas réglés correctement
- Lorsque le véhicule penche d'un côté ou est cabré en raison d'un pneu crevé, de la traction d'une caravane/remorque, etc.
- Lorsque les phares commutent entre les feux de route et les feux de croisement de manière répétée et anormale
- Lorsque le conducteur pense que les feux de route sont susceptibles de clignoter ou d'éblouir les piétons ou les autres conducteurs

■ Abaissement temporaire de la sensibilité du capteur

La sensibilité du capteur peut être temporairement réduite.

1. Mettez le contact du moteur sur arrêt lorsque les conditions suivantes sont remplies.

- La commande de phares est sur AUTO ou ≣D.
- Le levier de commande de phares est sur la position feux de route.
- La commande de feux de route automatiques est activée.

2. Placez le contact du moteur sur ON.
3. Dans les 60 secondes qui suivent l'étape **2**, tirez à nouveau le levier de commande de phares sur la position d'origine, puis poussez-le sur la position feux de route 10 fois rapidement, et laissez le levier sur la position feux de route.
4. Si la sensibilité est modifiée, le témoin de système de feux de route automatiques s'allume et s'éteint 3 fois.

Les feux de route automatiques (phares) risquent de s’allumer même lorsque le véhicule est à l’arrêt.

Activation/désactivation manuelle des feux de route

■ Passage en feux de croisement

Tirez le levier sur sa position initiale.

Le témoin de feux de route automatiques s'éteint.

Poussez de nouveau le levier vers l'avant pour activer le système de feux de route automatiques.

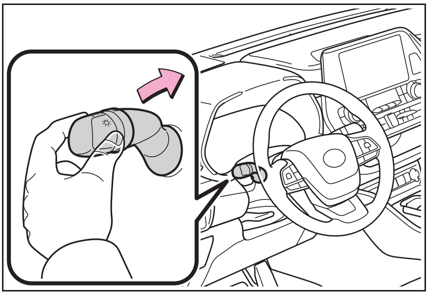

■ Passage en feux de route

Appuyez sur la commande des feux de route automatiques.

Le témoin de feux de route automatiques s'éteint et le témoin des feux de route s'allume.

Appuyez sur la commande pour activer le système de feux de route automatiques à nouveau.

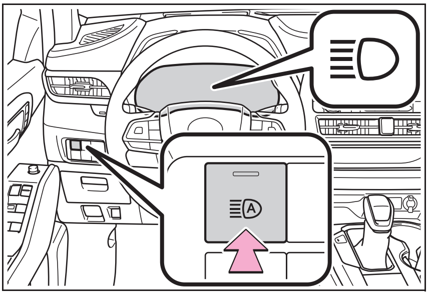

Commande de feux antibrouillards*

*: Sur modèles équipés

Les feux antibrouillards assurent une excellente visibilité dans des conditions de conduite difficiles, telles que par temps de pluie et de brouillard.

Instructions d'utilisation

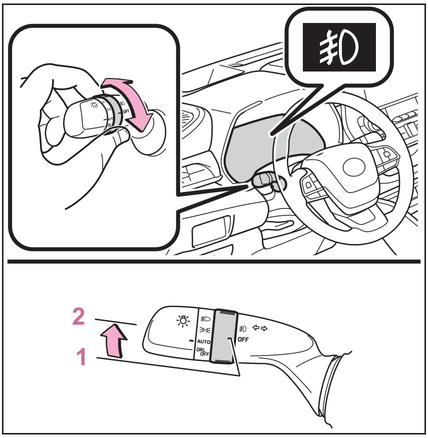

1 OFF (États-Unis) ou ○ (Canada) Éteint les feux antibrouillards

2 Allume les feux antibrouillards

■ Les feux antibrouillards peuvent être utilisés lorsque

Les phares sont en feux de croisement.

Essuie-glaces et lave-vitre de pare-brise

L'actionnement du levier permet de commuter entre le mode de fonctionnement automatique et le mode de fonctionnement manuel, ou d'utiliser le lave-vitre.

⚠ NOTE

■ Lorsque le pare-brise est sec

N'utilisez pas les essuie-glaces, car ils risquent d'endommager le pare-brise.

Actionnement du levier d'essuie-glace

L'actionnement du levier permet d'actionner les essuie-glaces et le lave-vitre comme suit.

▶ Essuie-glaces de pare-brise à balayage intermittent réglable

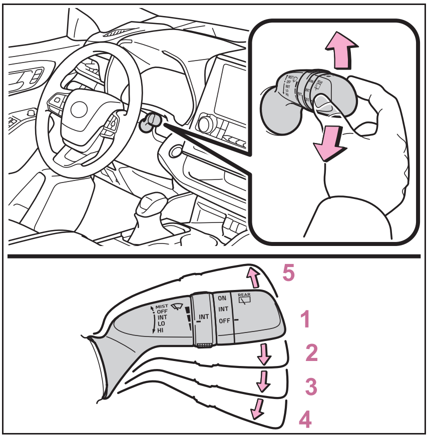

1 OFF (États-Unis) ou ○ (Canada) Éteint

2 **INT** (États-Unis) ou (Canada) Fonctionnement intermittent

3 **LO** (États-Unis) ou ▼ (Canada) Fonctionnement à vitesse lente

4 **HI** (États-Unis) ou ⏬ (Canada) Fonctionnement à vitesse rapide

5 MIST (États-Unis) ou △ (Canada) Fonctionnement temporaire

L'intervalle de balayage des essuie-glaces peut être réglé lorsque le fonctionnement intermittent est sélectionné.

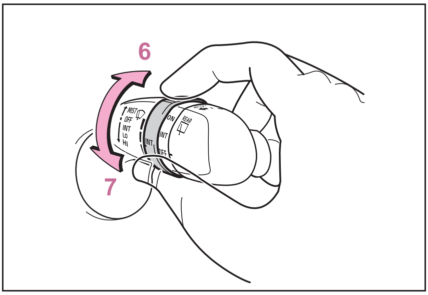

6 Augmente la fréquence de balayage intermittent des essuie-glaces de pare-brise

7 Diminue la fréquence de balayage intermittent des essuie-glaces de pare-brise

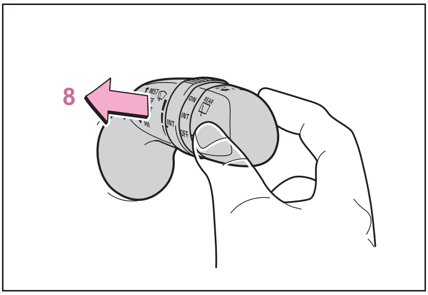

8 Fonctionnement combiné du lave-vitre et des essuie-glaces

Le fait de tirer le levier permet d'actionner les essuie-glaces et le lave-vitre.

Après pulvérisation du liquide de lave-vitre, les essuie-glaces balaient automatiquement le pare-brise à quelques reprises.

▶ Essuie-glaces de pare-brise à détecteur de pluie

Lorsque “AUTO” est sélectionné, les essuie-glaces fonctionnent automatiquement lorsque le capteur détecte des gouttes de pluie. Le système règle automatiquement la fréquence de balayage des essuie-glaces en fonction du volume de pluie et de la vitesse du véhicule.

La sensibilité du capteur peut être réglée lorsque “AUTO” est sélectionné.

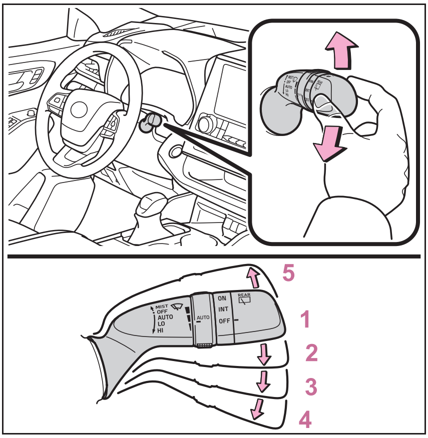

1 OFF (États-Unis) ou ○ (Canada) Éteint

2 AUTO Balayage des essuie-glaces à détecteur de pluie

3 **LO** (États-Unis) ou ▼ (Canada) Fonctionnement à vitesse lente

4 **HI** (États-Unis) ou ⏬ (Canada) Fonctionnement à vitesse rapide

5 MIST (États-Unis) ou △ (Canada) Fonctionnement temporaire

Lorsque le mode AUTO est sélectionné, la sensibilité du capteur peut être ajustée par simple rotation de la bague de la commande.

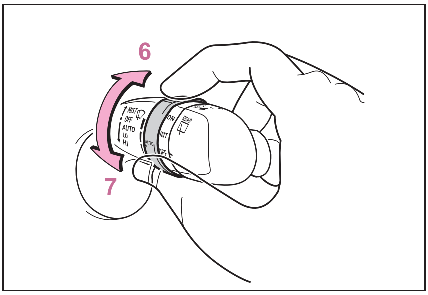

6 Augmente la sensibilité

7 Diminue la sensibilité

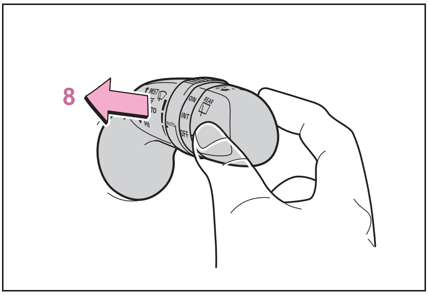

8 Fonctionnement combiné du lave-vitre et des essuie-glaces

Le fait de tirer le levier permet d'actionner les essuie-glaces et le lave-vitre.

Après pulvérisation du liquide de lave-vitre, les essuie-glaces fonctionnent automatiquement à quelques reprises.

■ Les essuie-glaces et le lave-vitre de pare-brise sont actionnés lorsque

Le contact du moteur est sur ON.

■ Balayage des essuie-glaces anti-ruissellement

Après plusieurs nettoyages et balayages, les essuie-glaces effectuent un nouveau balayage après un court instant, afin d'éviter tout ruissellement. Cependant, cette fonction ne s'active pas lors de la conduite.

■ Effets de la vitesse du véhicule sur le fonctionnement des essuie-glaces

La vitesse du véhicule a des effets sur l'intervalle de balayage intermittent de l'essuie-glace.

■ Détecteur de pluie (véhicules avec essuie-glaces de pare-brise à détecteur de pluie)

- Le détecteur de pluie évalue la quantité de pluie.
  Le véhicule dispose d'un capteur optique. Il risque de ne pas fonctionner correctement lorsque la lumière du lever ou du coucher du soleil frappe le pare-brise de manière intermittente ou bien si des insectes etc. se trouvent sur le pare-brise

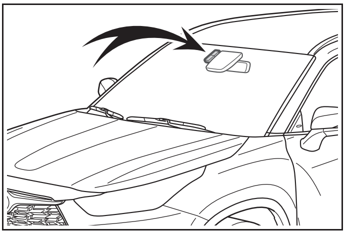

- Si la commande d'essuie-glaces est placée sur la position “AUTO” alors que le contact du moteur est sur ON, les essuie-glaces fonctionnent une fois pour indiquer que le mode AUTO est activé.
- Lorsque vous tournez la bague de sensibilité du capteur pour augmenter la sensibilité en étant sur la position “AUTO”, les essuie-glaces effectuent un balayage pour indiquer l'accroissement de sensibilité du capteur.
- Si la température du détecteur de pluie est supérieure ou égale à 185°F (85°C), ou inférieure ou égale à 5°F (-15°C), il peut arriver que le mode automatique soit inopérant. Dans ce cas, utilisez les essuie-glaces dans un mode autre que le mode AUTO.

■ Si le liquide de lave-vitre de pare-brise n'est pas vaporisé

Vérifiez que les buses de lave-vitre ne sont pas bouchées, et qu'il reste du liquide de lave-vitre dans le réservoir de liquide de lave-vitre.

■ Fonction d'arrêt des essuie-glaces de pare-brise asservie à l'ouverture des portes avant (véhicules avec essuie-glaces de pare-brise à détecteur de pluie)

Lorsque “AUTO” est sélectionné et que les essuie-glaces de pare-brise sont en cours de fonctionnement, si une porte avant est ouverte, les essuie-glaces de pare-brise s'arrêtent afin d'éviter que les personnes qui entrent/sortent du véhicule ne soient éclaboussées par l'eau venant des essuie-glaces, à condition que le véhicule soit arrêté avec le frein de stationnement serré ou le levier de vitesses sur P.
Lorsque la porte avant est fermée, le balayage des essuie-glaces reprend.

⚠ AVERTISSEMENT

■ Précautions concernant l'utilisation des essuie-glaces de pare-brise en mode AUTO (véhicules avec essuie-glaces de pare-brise à détecteur de pluie)

Les essuie-glaces de pare-brise risquent de se déclencher de manière inattendue si vous touchez le capteur ou si le pare-brise est soumis à des vibrations en mode AUTO. Prenez garde à ne pas vous coincer les doigts, etc. dans les essuie-glaces de pare-brise.

⚠ **AVERTISSEMENT**

■ Précautions relatives à l'utilisation du liquide de lave-vitre

Par temps froid, n'utilisez pas le liquide de lave-vitre avant que le pare-brise ne se soit réchauffé. Le liquide peut geler sur le pare-brise et provoquer une mauvaise visibilité. Cela peut provoquer un accident, pouvant occasionner des blessures graves, voire mortelles.

⚠ NOTE

■ Lorsque le réservoir de liquide de lave-vitre est vide

N'actionnez pas la commande en permanence, car la pompe de liquide de lave-vitre risque de surchauffer.

■ Lorsqu'une buse se bouche

Dans ce cas, contactez votre concessionnaire Toyota.
N'essayez pas de la déboucher avec une épingle ou un autre objet. Ceci endommagerait la buse.

Essuie-glace et lave-vitre de lunette arrière

⚠ NOTE

■ Lorsque la lunette arrière est sèche

N'utilisez pas l'essuie-glace, car il risque d'endommager la lunette arrière.

Actionnement du levier d'essuie-glace

L'actionnement de la commande permet d'actionner l'essuie-glace arrière comme suit.

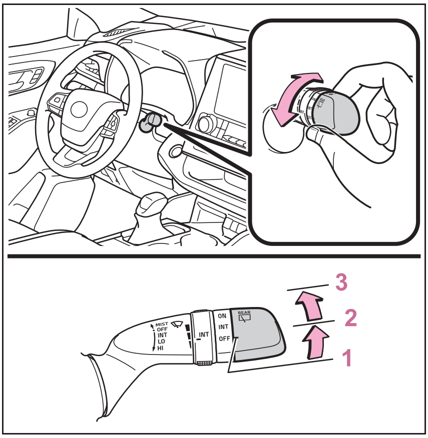

1 **OFF** (États-Unis) ou ○ (Canada) Éteint

2 **INT** (États-Unis) ou ▪▪▪ (Canada) Fonctionnement intermittent

3 **ON** (États-Unis) ou ▬ (Canada) Fonctionnement

normal

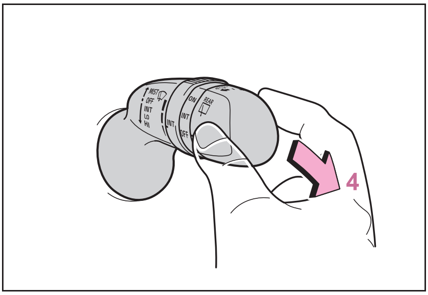

4 Fonctionnement combiné du lave-vitre et des essuie-glaces

Le fait de pousser du levier permet d'actionner l'essuie-glace et le lave-vitre.

Après pulvérisation du liquide de lave-vitre, l'essuie-glace balaie automatiquement le pare-brise à quelques reprises.

Le lave-vitre s'active automatiquement et nettoie la caméra du rétroviseur numérique[*1] (→P.179) et la caméra arrière[*2].

[*1] Sur modèles équipés

[*2] Reportez-vous à “SYSTÈME DE NAVIGATION ET DE MULTIMÉDIA MANUEL DU PROPRIÉTAIRE”.

■ L'essuie-glace et le lave-vitre de lunette arrière sont actionnés lorsque

Le contact du moteur est sur ON.

■ Si le liquide de lave-vitre n'est pas vaporisé

Vérifiez que la buse de lave-vitre n'est pas bouchée, et qu'il reste du liquide de lave-vitre dans le réservoir de liquide de lave-vitre.

■ Fonctionnement de l'essuie-glace de lunette arrière asservi à la marche arrière

Lorsque le levier de vitesses est placé sur R et que les essuie-glaces avant sont en cours de fonctionnement, l'essuie-glace de lunette arrière effectue un balayage.

■ Personnalisation

Il est possible de modifier le réglage de la fonction asservie à la marche arrière. (→P.589)

⚠ NOTE

■ Lorsque le réservoir de liquide de lave-vitre est vide

N'actionnez pas la commande en permanence, car la pompe de liquide de lave-vitre risque de surchauffer.

Ouverture du bouchon du réservoir à carburant

Procédez comme suit pour ouvrir le bouchon du réservoir à carburant:

Avant de réapprovisionner le véhicule en carburant

- Fermez toutes les portes et les vitres et placez le contact du moteur sur arrêt.
- Vérifiez le type de carburant.

■ Types de carburant

→P.576

■ Ouverture du réservoir à carburant pour essence sans plomb

Pour vous éviter toute erreur au moment de l'approvisionnement en carburant, l'ouverture du réservoir à carburant de votre véhicule est adaptée uniquement aux pistolets spéciaux des pompes à essence sans plomb.

■ Si le témoin indicateur de dysfonctionnement s'allume

Le témoin indicateur de dysfonctionnement peut s'allumer à tort si le réapprovisionnement en carburant est effectué de manière répétée alors que le réservoir à carburant est presque plein.

⚠ AVERTISSEMENT

■ Pendant le réapprovisionnement du véhicule en carburant

Respectez les précautions suivantes lorsque vous réapprovisionnez le véhicule en carburant. Le non-respect de ces précautions peut occasionner des blessures graves, voire mortelles.

- Après être descendu du véhicule et avant d'ouvrir la trappe à carburant, touchez une surface métallique non peinte pour vous décharger de l'électricité statique. Il est important de vous décharger de l'électricité statique avant de procéder au réapprovisionnement en carburant car l'électricité statique pourrait provoquer des étincelles risquant d'enflammer les vapeurs de carburant au moment du réapprovisionnement en carburant.
- Maintenez toujours les pinces sur le bouchon du réservoir à carburant et tournez-le lentement pour le retirer.
  Il est possible que vous entendiez un bruit d'aspiration lorsque vous desserrez le bouchon du réservoir à carburant. Patientez jusqu'à ce que vous n'entendiez plus aucun bruit avant de retirer complètement le bouchon. Par temps chaud, du carburant sous pression risque de jaillir du goulot de remplissage et de causer des blessures.
- Ne laissez quiconque ne s'étant pas déchargé de l'électricité statique dont il est porteur s'approcher du réservoir à carburant ouvert.

AVERTISSEMENT

- Ne respirez pas les vapeurs de carburant.
  Le carburant contient des substances nocives en cas d'inhalation.
- Ne fumez pas pendant le réapprovisionnement en carburant du véhicule.
  Le carburant peut s'enflammer et provoquer un incendie.
- Ne remontez pas dans le véhicule et ne touchez personne ni aucun objet qui pourrait être chargé en électricité statique.
  Cela pourrait entraîner une accumulation d'électricité statique, avec le risque de provoquer un incendie.

■ Pendant le réapprovisionnement en carburant

Respectez les précautions suivantes pour empêcher le carburant de déborder du réservoir à carburant:

- Insérez le pistolet correctement dans le goulot de remplissage de carburant.
- Arrêtez de remplir le réservoir une fois que le pistolet s'arrête automatiquement en produisant un déclic.
- Ne rajoutez pas de carburant dans le réservoir.

NOTE

■ Réapprovisionnement en carburant

Ne renversez pas de carburant pendant le réapprovisionnement en carburant.
Cela peut endommager le véhicule, par exemple provoquer un fonctionnement anormal du dispositif antipollution, endommager des composants du système de carburant ou la surface peinte du véhicule.

Ouverture du bouchon du réservoir à carburant

1 Appuyez sur la commande pour ouvrir la trappe à carburant.

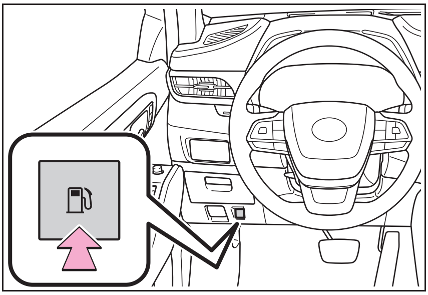

2 Tournez lentement le bouchon de réservoir de carburant pour l'ouvrir et accrochez-le à l'arrière de la trappe à carburant.

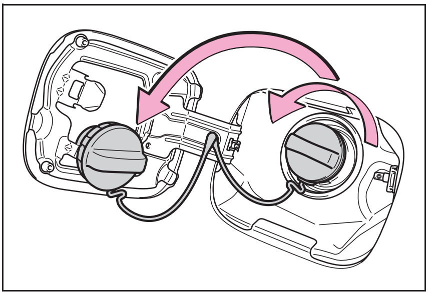

Si la trappe à carburant ne peut pas être ouverte

→P.552

Fermeture du bouchon de réservoir à carburant

Une fois le réapprovisionnement en carburant terminé, vissez le bouchon du réservoir à carburant jusqu'à ce que vous perceviez un déclic. Lorsque vous relâchez le bouchon, celui-ci tourne légèrement dans le sens opposé.

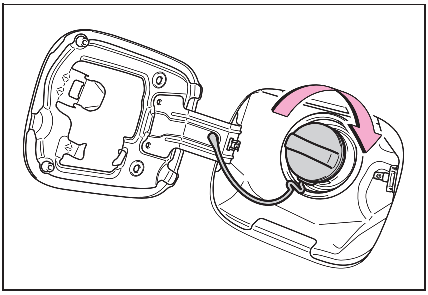

AVERTISSEMENT

Lorsque vous remplacez le bouchon du réservoir à carburant

Utilisez uniquement un bouchon de réservoir à carburant d'origine Toyota pour votre véhicule. Autrement, un incendie ou tout autre incident risquent de se produire et de causer des blessures graves, voire mortelles.

Toyota Safety Sense 2.5 +

Toyota Safety Sense 2.5 + se compose des systèmes d'aide à la conduite suivants et contribue à une expérience de conduite sûre et confortable:

Système d'aide à la conduite

■ PCS (système de sécurité de pré-collision)

→P.266

■ LTA (aide au suivi de voie)

→P.278

■ AHB (feux de route automatiques)

→P.246

■ RSA (reconnaissance des panneaux de signalisation)*

→P.303

*: Sur modèles équipés

■ Régulateur de vitesse actif sur toute la plage de vitesses

→P.290

⚠ AVERTISSEMENT

■ Toyota Safety Sense 2.5 +

Toyota Safety Sense 2.5 + est conçu pour fonctionner en partant du principe que le conducteur conduit prudemment, et pour contribuer à réduire l'impact sur les occupants et le véhicule en cas de collision ou assister le conducteur dans des conditions de conduite normales.

Étant donné que le degré de précision de reconnaissance et de performance de contrôle que le système peut fournir est limité, ne vous fiez pas outre mesure à ce système. Le conducteur doit toujours être attentif à l'environnement du véhicule et conduire prudemment.

Capteurs

Deux types de capteurs, situés derrière la calandre et le pare-brise, détectent les informations nécessaires pour actionner les systèmes d'aide à la conduite.

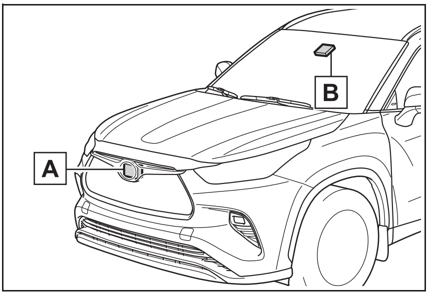

A Capteur radar

B Caméra avant

AVERTISSEMENT

■ Pour éviter tout dysfonctionnement du capteur radar

Respectez les précautions suivantes.

Sinon, le capteur radar peut ne pas fonctionner correctement, pouvant conduire à un accident occasionnant des blessures graves, voire mortelles.

● Le capteur radar et le cache du capteur radar doivent rester propres en toutes circonstances.

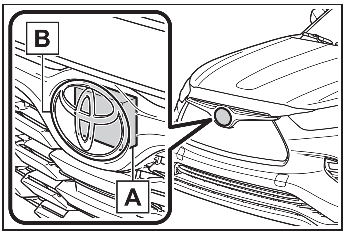

A Capteur radar

B Cache du capteur radar

Si la partie avant du capteur radar ou la partie avant ou arrière du cache du capteur radar sont sales ou couvertes de gouttes d'eau, de neige, etc. nettoyez-les.

Nettoyez le capteur radar et le cache du capteur radar avec un chiffon doux pour éviter de les endommager.

● Ne fixez aucun accessoire, autocollant (y compris les autocollants transparents) ou autres éléments sur le capteur radar, le cache du capteur radar ou la zone avoisinante.

● Ne faites pas subir de choc violent au capteur radar ou à la zone avoisinante.
Si le capteur radar, la calandre, ou le pare-chocs avant subissent un choc violent, faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

● Ne démontez pas le capteur radar.

● Ne modifiez pas ni peignez le capteur radar ou le cache du capteur radar.

● Dans les cas suivants, le capteur radar doit être à nouveau étalonné. Contactez votre concessionnaire Toyota pour des détails.

- Lorsque le capteur radar ou la grille avant sont retirés et remontés ou remplacés
- Lorsque le pare-chocs avant est remplacé

■ Pour éviter tout dysfonctionnement de la caméra avant

Respectez les précautions suivantes.

Sinon, la caméra avant peut ne pas fonctionner correctement, pouvant conduire à un accident occasionnant des blessures graves, voire mortelles.

● Le pare-brise doit rester propre en toutes circonstances.

- Lorsque le pare-brise est sale ou couvert d'un film huileux, de gouttes de pluie, de neige, etc., lavez le pare-brise.
- Si un agent de revêtement de verre est appliqué sur le pare-brise, il sera quand même nécessaire d'utiliser les essuie-glaces de pare-brise pour éliminer les gouttes d'eau, etc. de la surface du pare-brise devant la caméra avant.

AVERTISSEMENT

- Si la face intérieure du pare-brise où la caméra avant est installée est sale, contactez votre concessionnaire Toyota.

- Ne fixez pas d'objets, tels que des autocollants, des autocollants transparents, etc. sur la face extérieure du pare-brise devant la caméra avant (surface ombrée sur l'illustration).

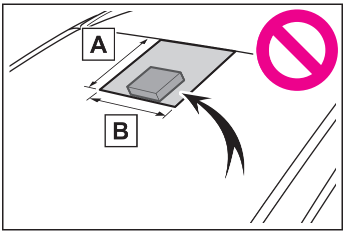

A Du haut du pare-brise jusqu'à environ 0,4 in. (1 cm) sous la partie inférieure de la caméra avant

B Environ 7,9 in. (20 cm) (Environ 4,0 in. [10 cm] à droite et à gauche à partir du centre de la caméra avant)

- Si la zone du pare-brise devant la caméra avant est embuée ou couverte de condensation ou de givre, utilisez le désembuage de pare-brise pour retirer la buée, la condensation ou le givre. (→P.377, 384)

- Si les gouttes d'eau ne peuvent pas être correctement éliminées de la surface du pare-brise devant la caméra avant au moyen des essuie-glaces de pare-brise, remplacez l'insert d'essuie-glace ou le balai d'essuie-glace.

- Ne collez pas de film teinté sur le pare-brise.

- Remplacez le pare-brise s'il est endommagé ou fissuré.
  Après avoir remplacé le pare-brise, la caméra avant doit être à nouveau étalonnée. Contactez votre concessionnaire Toyota pour des détails.

- Ne laissez pas des liquides entrer en contact avec la caméra avant.

- Ne laissez pas des lumières vives se réfléchir sur la caméra avant.

- Ne salissez pas et n'endommagez pas la caméra avant.
  Lors du nettoyage de la face intérieure du pare-brise, ne laissez pas le produit de nettoyage pour vitres entrer en contact avec l'objectif de la caméra avant. De plus, ne touchez pas la lentille.
  Si la lentille est sale ou endommagée, contactez votre concessionnaire Toyota.

- Ne faites pas subir de choc violent à la caméra avant.

- Ne modifiez pas la position d'installation ou la direction de la caméra avant, et ne la retirez pas.

- Ne démontez pas la caméra avant.

- Ne modifiez aucun composant du véhicule autour de la caméra avant (rétroviseur intérieur, etc.) ou au plafond.

- Ne fixez aucun accessoire au capot, à la calandre ou le pare-chocs avant pouvant obstruer la caméra avant. Contactez votre concessionnaire Toyota pour des détails.

⚠ AVERTISSEMENT

- Si une planche de surf ou tout autre objet long doivent être fixés sur le toit, assurez-vous qu'ils n'obstruent pas la caméra avant.
- Ne modifiez pas les phares ou les autres éclairages.

■ Certification

▶ Sauf pour les véhicules commercialisés au Canada

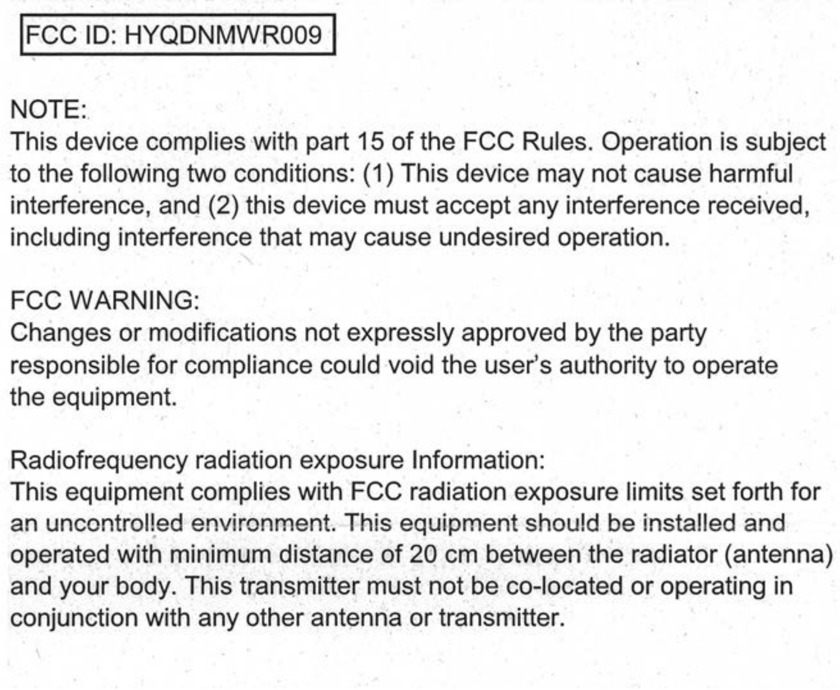

FCC ID: HYQDNMWR009

NOTE:
This device complies with part 15 of the FCC Rules. Operation is subject to the following two conditions: (1) This device may not cause harmful interference, and (2) this device must accept any interference received, including interference that may cause undesired operation.

FCC WARNING:
Changes or modifications not expressly approved by the party responsible for compliance could void the user's authority to operate the equipment.

Radiofrequency radiation exposure Information:
This equipment complies with FCC radiation exposure limits set forth for an uncontrolled environment. This equipment should be installed and operated with minimum distance of 20 cm between the radiator (antenna) and your body. This transmitter must not be co-located or operating in conjunction with any other antenna or transmitter.

▶ Pour les véhicules commercialisés au Canada

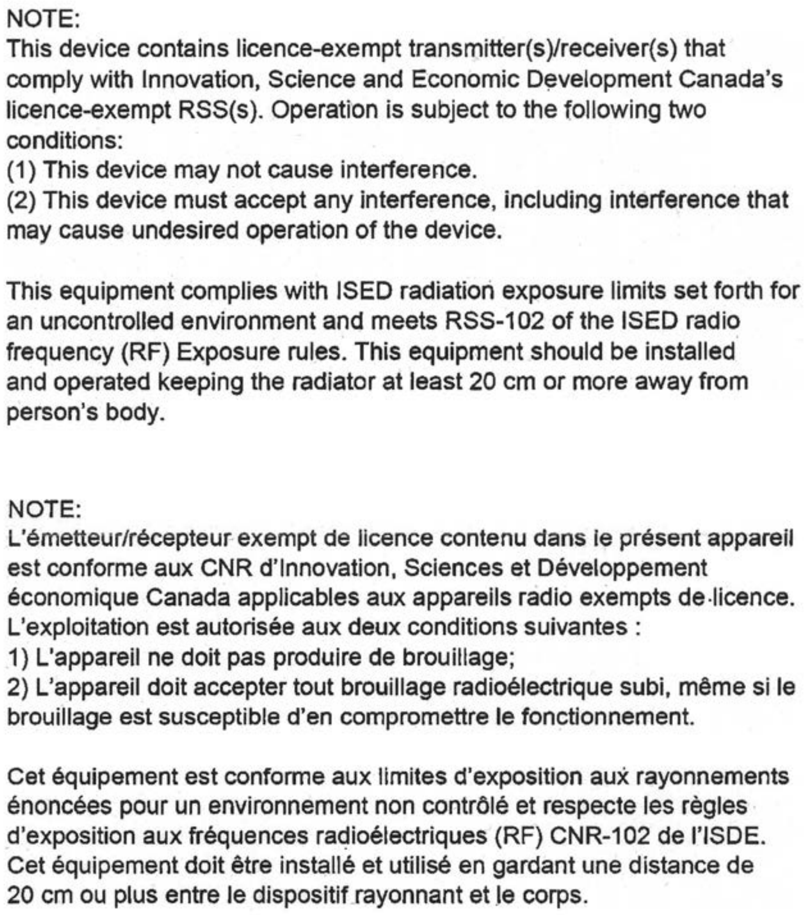

NOTE:
This device contains licence-exempt transmitter(s)/receiver(s) that comply with Innovation, Science and Economic Development Canada's licence-exempt RSS(s). Operation is subject to the following two conditions:
(1) This device may not cause interference.
(2) This device must accept any interference, including interference that may cause undesired operation of the device.

This equipment complies with ISED radiation exposure limits set forth for an uncontrolled environment and meets RSS-102 of the ISED radio frequency (RF) Exposure rules. This equipment should be installed and operated keeping the radiator at least 20 cm or more away from person's body.

NOTE:
L'émetteur/récepteur exempt de licence contenu dans le présent appareil est conforme aux CNR d'Innovation, Sciences et Développement économique Canada applicables aux appareils radio exempts de licence. L'exploitation est autorisée aux deux conditions suivantes :
1) L'appareil ne doit pas produire de brouillage;
2) L'appareil doit accepter tout brouillage radioélectrique subi, même si le brouillage est susceptible d'en compromettre le fonctionnement.

Cet équipement est conforme aux limites d'exposition aux rayonnements énoncées pour un environnement non contrôlé et respecte les règles d'exposition aux fréquences radioélectriques (RF) CNR-102 de l'ISDE. Cet équipement doit être installé et utilisé en gardant une distance de 20 cm ou plus entre le dispositif rayonnant et le corps.

■ Si un message d'avertissement s'affiche sur l'écran multifonctionnel

Un système peut être temporairement indisponible ou il peut y avoir un dysfonctionnement dans le système.

- Dans les situations suivantes, effectuez les actions spécifiées dans le tableau. Lorsque les conditions de fonctionnement normales sont détectées, le message disparaît et le système devient opérationnel.

Si le message ne disparaît pas, contactez votre concessionnaire Toyota.

Situation	Actions
Lorsque la surface autour d'une caméra est couverte de saleté, d'humidité (embuée, couverte de condensation, givre, etc.), ou d'un autre corps étranger	En utilisant l'essuie-glace et la fonction d'A/C, enlevez la saleté et toute autre substance collée (→P.377, 384).
Lorsque la température autour de la caméra avant est en dehors de la plage de fonctionnement, par exemple lorsque le véhicule se trouve en plein soleil ou dans un environnement extrêmement froid	Si la caméra avant est chaude, par exemple après que le véhicule a été stationné au soleil, utilisez le système de climatisation pour faire baisser la température autour de la caméra avant. Si un pare-soleil a été utilisé lorsque le véhicule était stationné, selon son type, la lumière du soleil réfléchie par la surface du pare-soleil peut entraîner une hausse excessive de la température de la caméra avant.
	Si la caméra avant est froide, par exemple après que le véhicule a été stationné dans un environnement extrêmement froid, utilisez le système de climatisation pour augmenter la température autour de la caméra avant.
La surface devant la caméra avant est obstruée, par exemple lorsque le capot est ouvert ou qu'un autocollant est collé sur la partie du pare-brise située devant la caméra avant.	Fermez le capot, enlevez l'autocollant, etc. pour éliminer l'obstruction.
Lorsque “Radar du PCS en autocalibration et indisponible Consultez le manuel du propriétaire” est affiché.	Vérifiez s'il y a des substances collées au capteur radar et au cache du capteur radar et, le cas échéant, retirez-les.

- Dans les situations suivantes, si la situation a changé (ou que le véhicule a été conduit pendant un certain temps) et que les conditions de fonctionnement normales sont détectées, le message disparaît et le système devient opérationnel.

  Si le message ne disparaît pas, contactez votre concessionnaire Toyota.
  - Lorsque la température autour du capteur radar est en dehors de la plage de fonctionnement, par exemple lorsque le véhicule se trouve en plein soleil ou dans un environnement extrêmement froid

- Lorsque la caméra avant ne peut pas détecter des objets situés devant le véhicule, par exemple pendant la conduite la nuit, dans la neige, ou le brouillard, ou lorsque des lumières vives se réfléchissent dans la caméra avant
- En fonction des conditions à proximité du véhicule, le radar peut juger que le milieu environnant ne peut pas être correctement reconnu. Dans ce cas, “PCS indisponible Consultez le manuel du propriétaire” s'affiche.

PCS (système de sécurité de pré-collision)

Le système de sécurité de pré-collision utilise un capteur radar et une caméra avant pour détecter des objets (→P.266) devant le véhicule. Lorsque le système détermine que la probabilité d'une collision frontale avec un objet est élevée, un avertissement se déclenche pour inciter le conducteur à prendre des mesures d'évitement et la pression de freinage éventuelle est accrue pour permettre au conducteur d'éviter la collision. Si le système détermine que la probabilité d'une collision frontale avec un objet est extrêmement élevée, les freins sont automatiquement appliqués pour permettre d'éviter la collision ou aider à réduire l'impact de la collision.

Le système de sécurité de pré-collision peut être désactivé/activé et le moment de l'avertissement peut être modifié. (→P.270)

Objets détectables

Le système peut détecter ce qui suit (Les objets détectables diffèrent selon la fonction.):

- Véhicules
- Cyclistes
- Piétons

Fonctions du système

■ Avertissement de sécurité de pré-collision

Lorsque le système détermine que la probabilité d'une collision frontale est élevée, un signal sonore retentit et un message d'avertissement s'affiche sur l'écran multifonctionnel pour inciter le conducteur à prendre des mesures d'évitement.

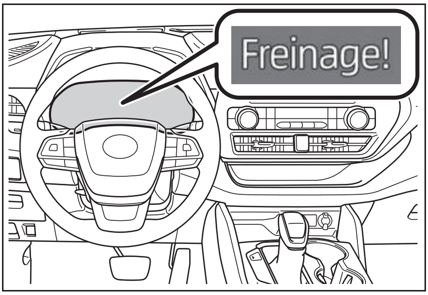

■ Aide au freinage de pré-collision

Lorsque le système détermine que la probabilité d'une collision frontale est élevée, le système accroît la puissance de freinage d'autant plus que vous appuyez fortement sur la pédale de frein.

■ Freinage de pré-collision

Si le système détermine que la probabilité d'une collision frontale est extrêmement élevée, les freins sont automatiquement appliqués pour permettre d'éviter la collision ou aider à réduire l'impact de la collision.

■ Aide au pilotage d'urgence

Si le système détermine que la probabilité d'une collision frontale est élevée et qu'il y a suffisamment d'espace pour diriger le véhicule dans sa voie, et que le conducteur a commencé une manœuvre d'évitement ou un braquage, l'aide au pilotage d'urgence assiste les mouvements de direction pour aider à améliorer la stabilité du véhicule et pour prévenir les changements de voie. Pendant le fonctionnement, le témoin s'allume en vert.

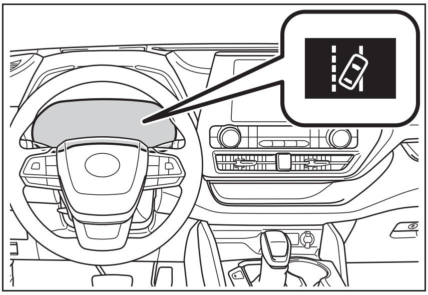

■ Aide au virage à droite/gauche aux intersections

Si le système détermine qu'il existe un risque élevé de collision dans les situations suivantes, il fournit une aide au moyen de l'avertissement de sécurité de pré-collision et, si nécessaire, du freinage de pré-collision.

Selon la configuration de l'intersection, il peut ne pas être en mesure de fournir une aide.

- Lorsque vous tournez à droite/gauche à une intersection et que vous croisez la trajectoire d'un véhicule venant en sens inverse

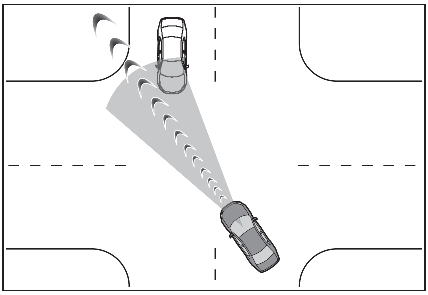

- Lorsque vous tournez à droite/gauche, un piéton est détecté dans le sens de la marche avant et devrait entrer dans la trajectoire de votre véhicule (les cyclistes ne sont pas détectés.)

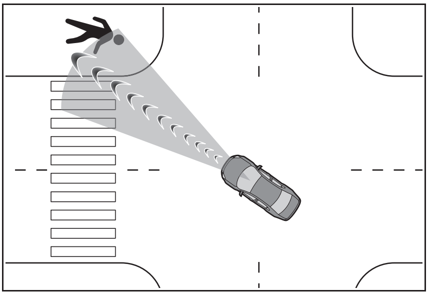

⚠ AVERTISSEMENT

■ Limitations du système de sécurité de pré-collision

● Le conducteur est le seul responsable de la sécurité de sa conduite. Conduisez toujours prudemment, en prenant soin de surveiller tout ce qui vous entoure.
N'utilisez pas le système de sécurité de pré-collision à la place d'opérations normales de freinage, quelles que soient les circonstances. Ce système n'empêche pas les collisions et ne permet pas de limiter les dommages ou les blessures résultant d'une collision dans toutes les situations. Ne vous fiez pas outre mesure à ce système. Le non-respect de ces précautions peut provoquer un accident, occasionnant des blessures graves, voire mortelles.

● Bien que ce système soit conçu pour aider à éviter une collision ou à réduire l'impact de la collision, son efficacité peut changer selon diverses conditions, par conséquent, le système peut ne pas toujours être en mesure d'atteindre le même niveau de performance.
Lisez les conditions suivantes attentivement. Ne vous fiez pas outre mesure à ce système et conduisez toujours prudemment.

- Conditions dans lesquelles le système peut fonctionner même en l'absence de risque de collision: →P.273
- Conditions dans lesquelles le système peut ne pas fonctionner correctement: →P.275

● N'essayez pas de tester le fonctionnement du système de sécurité de pré-collision vous-même.
En fonction des objets utilisés pour le test (mannequins, objets en carton imitant des objets détectables, etc.), le système peut ne pas fonctionner correctement, pouvant conduire à un accident.

■ Freinage de pré-collision

● Lorsque la fonction de freinage de pré-collision est en cours d'utilisation une force de freinage importante est appliquée.

● Si le véhicule s'arrête suite au fonctionnement de la fonction de freinage de pré-collision, le fonctionnement de la fonction de freinage de pré-collision est annulé après environ 2 secondes. Appuyez sur la pédale de frein si nécessaire.

● La fonction de freinage de pré-collision peut ne pas fonctionner si certaines opérations sont effectuées par le conducteur. Si la pédale d'accélérateur est enfoncée fortement ou que le volant est actionné, le système risque de déterminer que le conducteur prend des mesures d’évitement et peut empêcher la fonction de freinage de pré-collision de fonctionner.

● Dans certaines situations, lorsque la fonction de freinage de pré-collision fonctionne, le fonctionnement de la fonction peut être annulé si la pédale d'accélérateur est enfoncée fortement ou que le volant est actionné et que le système détermine que le conducteur prend des mesures d’évitement.

AVERTISSEMENT

- ● Si la pédale de frein est enfoncée, le système risque de déterminer que le conducteur prend des mesures d'évitement et peut retarder le moment d'activation de la fonction de freinage de pré-collision.

■ Aide au pilotage d'urgence

- ● L'aide au pilotage d'urgence est annulée lorsque le système détermine que la fonction de prévention de sortie de voie a été actionnée.

- ● L'aide au pilotage d'urgence peut ne pas fonctionner ou peut être annulée dans les cas suivants, car le système peut déterminer que le conducteur prend des mesures.

  - Si la pédale d'accélérateur est enfoncée fortement, si le volant est actionné brusquement, si la pédale de frein est enfoncée ou que le levier des clignotants est actionné. Dans ce cas, le système peut déterminer que le conducteur effectue une manœuvre d'évitement et l'aide au pilotage d'urgence risque de ne pas fonctionner.

  - Dans certaines situations, lorsque l'aide au pilotage d'urgence fonctionne, l'activation de la fonction peut être annulée si la pédale d'accélérateur est enfoncée fortement, si le volant est actionné brusquement ou si la pédale de frein est enfoncée et que le système détermine que le conducteur prend une mesure d'évitement.

  - Lorsque l'aide au pilotage d'urgence fonctionne, si le volant est tenu fermement ou est tourné dans la direction opposée à celle dans laquelle le système génère le couple, la fonction peut être annulée.

■ À quel moment désactiver le système de sécurité de pré-collision

Dans les situations suivantes, désactivez le système, car il peut ne pas fonctionner correctement, pouvant conduire à un accident occasionnant des blessures graves voire mortelles:

- ● Lorsque le véhicule est remorqué

- ● Lorsque votre véhicule tracte un autre véhicule

- ● Lors du transport du véhicule par camion, bateau, train ou autres moyens de transport similaires

- ● Lorsque le véhicule est levé sur un pont-élévateur avec le moteur qui tourne et que les pneus peuvent tourner librement

- ● Lors d'une inspection du véhicule au moyen d'un testeur à rouleaux tel qu'un banc dynamométrique ou d'un testeur de compteur de vitesse, ou lors de l'utilisation d'une équilibreuse de roues

- ● Lorsque le pare-chocs avant ou la calandre subissent un choc violent, en raison d'un accident ou pour d'autres raisons

- ● Si le véhicule ne peut pas être conduit de manière stable, comme lorsque le véhicule a été impliqué dans un accident ou est défectueux

⚠ AVERTISSEMENT

- Lorsque le véhicule est conduit de manière sportive ou hors route
- Lorsque les pneus ne sont pas correctement gonflés
- Lorsque les pneus sont très usés
- Lorsque des pneus d'une taille autre que celle spécifiée sont montés
- Lorsque des chaînes à neige sont installées
- Lorsqu'une roue de secours compacte ou un kit de réparation anti-crevaison de secours sont utilisés
- Si un équipement (chasse-neige, etc.) risquant d'obstruer le capteur radar ou la caméra avant est temporairement installé sur le véhicule

Modification des réglages du système de sécurité de pré-collision

Activation/désactivation du système de sécurité de pré-collision

Le système de sécurité de pré-collision peut être activé/désactivé en appuyant sur ⚙ (→P.99, 110) sur l'écran multifonctionnel.

Le système est automatiquement activé chaque fois que le contact du moteur est placé sur ON.

Si le système est désactivé, le témoin d'avertissement PCS s'allume et un message s'affiche sur l'écran multifonctionnel.

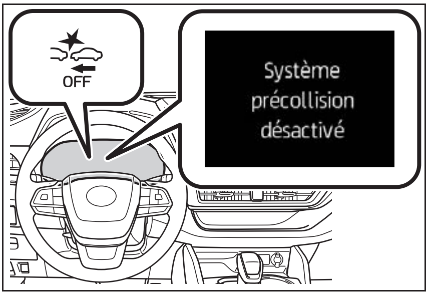

Système précollision désactivé

Modification du moment de l'avertissement de sécurité de pré-collision

Le moment de l'avertissement de sécurité de pré-collision peut être modifié en appuyant sur ⚙ (→P.99, 110) sur l'écran multifonctionnel.

Le réglage du moment d'avertissement est conservé lorsque le contact du moteur est placé sur arrêt. Toutefois, si le système de sécurité de pré-collision est désactivé et réactivé, les paramètres par défaut du moment d'activation sont restaurés (moyen).

Si le moment de l'avertissement de sécurité de pré-collision est modifié, le moment de l'aide au pilotage d'urgence est également modifié en conséquence. Si l'option tard est sélectionnée, l'aide au pilotage d'urgence ne fonctionne pas en cas d'urgence.

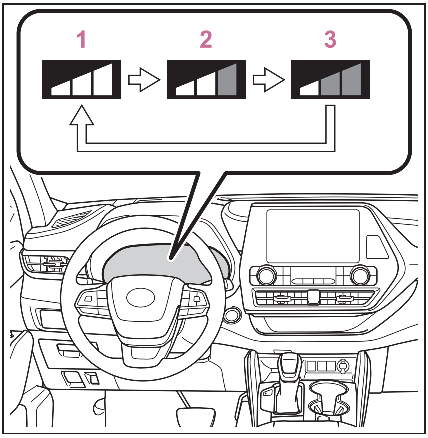

1 Tôt

2 Moyen

Ceci est le réglage par défaut.

3 Tard

■Conditions de fonctionnement pour chaque fonction de sécurité de pré-collision

Le système de sécurité de pré-collision est activé et le système détermine que la probabilité d'une collision frontale avec un objet détecté est élevée.

Il peut arriver que le système ne fonctionne pas dans les situations suivantes:

- Si une borne de la batterie a été débranchée et branchée à nouveau puis que le véhicule n'a pas été conduit pendant un certain temps
- Si le levier de vitesses est sur R
- Lorsque le témoin VSC OFF est allumé (seule la fonction d'avertissement de sécurité de pré-collision est opérationnelle)

Les vitesses de fonctionnement et l'annulation de fonctionnement pour chaque fonction sont répertoriées ci-dessous.

●Avertissement de sécurité de pré-collision

Objets détectables	Vitesse du véhicule	Vitesse relative entre votre véhicule et l'objet
Véhicules qui précèdent ou à l'arrêt	Environ 7 à 110 mph (10 à 180 km/h)	Environ 7 à 110 mph (10 à 180 km/h)
Véhicules venant en sens inverse	Environ 7 à 110 mph (10 à 180 km/h)	Environ 13 à 110 mph (20 à 180 km/h)
Cyclistes et piétons	Environ 7 à 50 mph (10 à 80 km/h)	Environ 7 à 50 mph (10 à 80 km/h)

Pendant que la fonction d'avertissement de pré-collision fonctionne, si le volant est actionné fortement ou soudainement, l'avertissement de sécurité de pré-collision peut être annulé.

●Aide au freinage de pré-collision

Objets détectables	Vitesse du véhicule	Vitesse relative entre votre véhicule et l'objet
Véhicules qui précèdent ou à l'arrêt	Environ 20 à 110 mph (30 à 180 km/h)	Environ 20 à 110 mph (30 à 180 km/h)
Cyclistes et piétons	Environ 20 à 50 mph (30 à 80 km/h)	Environ 20 à 50 mph (30 à 80 km/h)

●Freinage de pré-collision

Objets détectables	Vitesse du véhicule	Vitesse relative entre votre véhicule et l'objet
Véhicules qui précèdent ou à l'arrêt	Environ 7 à 110 mph (10 à 180 km/h)	Environ 7 à 110 mph (10 à 180 km/h)
Véhicules venant en sens inverse	Environ 7 à 110 mph (10 à 180 km/h)	Environ 13 à 110 mph (20 à 180 km/h)
Cyclistes et piétons	Environ 7 à 50 mph (10 à 80 km/h)	Environ 7 à 50 mph (10 à 80 km/h)

Si l'une des situations suivantes se produit alors que la fonction de freinage de pré-collision fonctionne, elle est désactivée:

- La pédale d'accélérateur est enfoncée fortement.
- Le volant est braqué fortement ou brusquement.

●Aide au pilotage d'urgence

Lorsque les clignotants clignotent, l'aide au pilotage d'urgence ne fonctionne pas en cas d'urgence.

Objets détectables	Vitesse du véhicule	Vitesse relative entre votre véhicule et l'objet
Véhicules qui précèdent et à l'arrêt, cyclistes et piétons	Environ 25 à 50 mph (40 à 80 km/h)	Environ 25 à 50 mph (40 à 80 km/h)

Si l'une des situations suivantes se produit alors que la fonction d'aide au pilotage d'urgence fonctionne, elle est désactivée:

- La pédale d'accélérateur est enfoncée fortement.
- Le volant est braqué fortement ou brusquement.
- La pédale de frein est enfoncée.

●Aide au virage à droite/gauche aux intersections (avertissement de sécurité de pré-collision)

Lorsque les clignotants ne clignotent pas, l'aide au virage à gauche ou à droite à une intersection qui cible les véhicules venant en sens inverse ne fonctionne pas.

Objets détectables	Vitesse du véhicule	Vitesse du véhicule venant en sens inverse	Vitesse relative entre votre véhicule et l'objet
Véhicules venant en sens inverse	Environ 7 à 15 mph (10 à 25 km/h)	Environ 20 à 35 mph (30 à 55 km/h)	Environ 25 à 50 mph (40 à 80 km/h)
Piétons	Environ 7 à 15 mph (10 à 25 km/h)	—	Environ 7 à 15 mph (10 à 25 km/h)

- Aide au virage à droite/gauche aux intersections (freinage de pré-collision)

Lorsque les clignotants ne clignotent pas, l'aide au virage à gauche ou à droite à une intersection qui cible les véhicules venant en sens inverse ne fonctionne pas.

Objets détectables	Vitesse du véhicule	Vitesse du véhicule venant en sens inverse	Vitesse relative entre votre véhicule et l'objet
Véhicules venant en sens inverse	Environ 10 à 15 mph (15 à 25 km/h)	Environ 20 à 28 mph (30 à 45 km/h)	Environ 28 à 43 mph (45 à 70 km/h)
Piétons	Environ 7 à 15 mph (10 à 25 km/h)	—	Environ 7 à 15 mph (10 à 25 km/h)

Fonction de détection des objets

Le système détecte des objets en fonction de leur taille, de leur profil, de leur déplacement, etc. Toutefois, un objet peut ne pas être détecté selon la luminosité ambiante et le déplacement, la posture, et l'angle de l'objet détecté, empêchant le système de fonctionner correctement. (→P.275)
L'illustration montre une image des objets détectables.

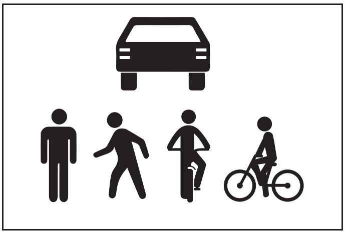

Conditions dans lesquelles le système peut fonctionner même en l'absence de risque de collision

- Dans certaines situations telles que les suivantes, le système peut déterminer qu’il existe un risque de collision frontale et s'active.
  - Lorsque vous croisez un objet détectable, etc.
  - Lorsque vous changez de voie tout en dépassant un objet détec-

table, etc.

- Lorsque vous vous approchez d'un objet détectable dans une voie adjacente ou sur le bord de la route, par exemple lorsque vous changez d'itinéraire ou que vous conduisez sur une route sinueuse

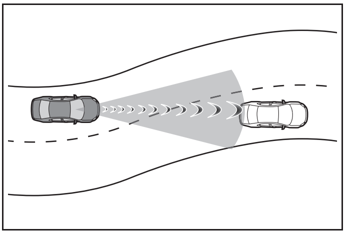

- Lorsque vous vous approchez rapidement d'un objet détectable, etc.
- Lorsque vous vous approchez d'objets sur le bord de la route, par exemple des objets détectables, des glissières de sécurité, des poteaux électriques, des arbres ou des murs
- Lorsqu'un objet détectable ou autre objet sur le bord de la route est présent à l'entrée d'un virage

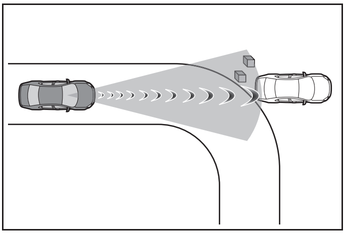

- Lorsque des dessins ou de la peinture sont présents devant votre véhicule, lesquels peuvent être confondus avec un objet détectable
- Lorsque l'avant de votre véhicule est touché par de l'eau, de la neige, de la poussière, etc.
- Lorsque vous dépassez un objet détectable qui change de voie ou qui tourne à droite/gauche

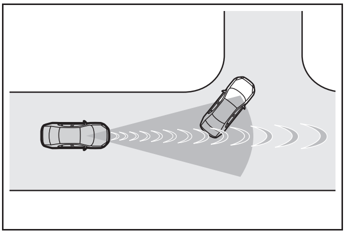

- Lorsque vous croisez un objet détectable dans une voie en sens inverse qui est arrêté pour tourner à droite/gauche

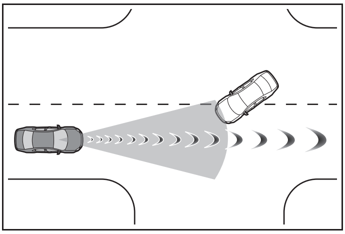

- Lorsqu'un objet détectable s'approche très près puis s'arrête avant d'entrer dans la trajectoire de votre véhicule
- Si l'avant de votre véhicule est levé ou baissé, par exemple lorsque vous vous trouvez sur une route dont la surface est irrégulière ou ondulée
- Lorsque vous conduisez sur une route entourée d'une structure, telle qu'un tunnel ou un pont en fer
- Lorsqu'un objet métallique (plaque d'égout, plaque d'acier, etc.), des dénivelés, ou une protrusion sont présents devant votre véhicule
- Lorsque vous passez sous un objet (panneau de signalisation, panneau publicitaire, etc.)

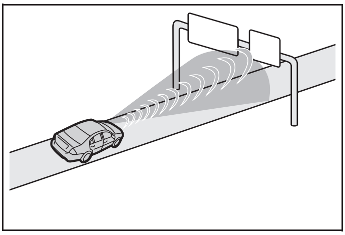

- Lorsque vous vous approchez d'une barrière de péage électrique, d'une barrière d'aire de sta-

tionnement, ou d'une autre barrière qui s'ouvre et se ferme
- Lors de l'utilisation d'une station de lavage automatique
- Lorsque vous roulez dans ou sous des objets qui peuvent toucher votre véhicule, tels que de l'herbe épaisse, des branches d'arbre, ou une banderole

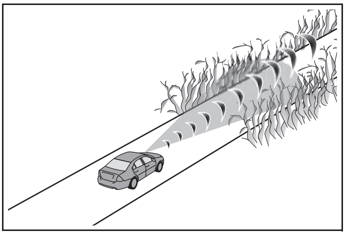

- Lorsque vous traversez de la vapeur ou de la fumée
- Lorsque vous conduisez à proximité d'un objet qui réfléchit des ondes radio, comme un gros camion ou une glissière de sécurité
- Lorsque vous conduisez à proximité d'un relais TV, d'une station de radiodiffusion, d'une centrale électrique, de véhicules équipés d'un radar, etc. ou de toute autre emplacement où de fortes ondes radio ou des bruits électriques peuvent être présents
- Lorsque beaucoup de choses à proximité peuvent refléter les ondes radio du radar (tunnels, ponts en treillis, routes en gravier, route enneigée avec des voies, etc.)
- Lorsque vous effectuez un virage à droite/gauche, et qu'un véhicule venant en sens inverse ou un piéton qui traverse est déjà sorti de la trajectoire de votre véhicule
- Lorsque vous effectuez un virage à droite/gauche, juste devant un véhicule venant en sens inverse ou un piéton qui traverse.
- Lorsque vous effectuez un virage à droite/gauche, et qu'un véhicule venant en sens inverse ou un piéton qui traverse s'arrête avant d'entrer dans la trajectoire de votre véhicule
- Lorsque vous effectuez un virage à droite/gauche, et qu'un véhicule venant en sens inverse tourne à droite/gauche devant votre véhicule

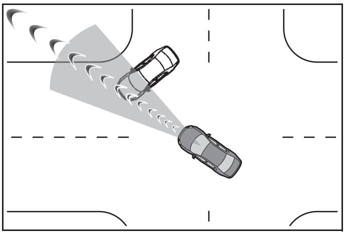

- Lorsque vous tournez le volant dans la direction des véhicules venant en sens inverse

■ Situations dans lesquelles le système peut ne pas fonctionner correctement

● Dans certaines situations telles que les suivantes, un objet peut ne pas être détecté par le capteur radar ou la caméra avant, empêchant le système de fonctionner correctement:

- Lorsqu'un objet détectable approche de votre véhicule
- Lorsque votre véhicule ou un objet détectable oscille
- Si un objet détectable effectue une manœuvre brusque (comme une embardée, une accélération ou une décélération brusque)
- Lorsque votre véhicule approche d'un objet détectable rapidement
- Lorsqu'un objet détectable ne se trouve pas directement devant votre véhicule

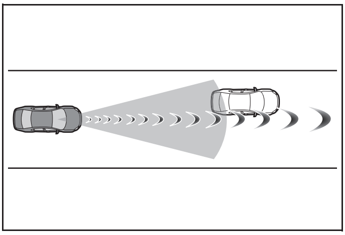

- Lorsqu'un objet détectable se trouve à proximité d'un mur, d'une barrière, d'une glissière de sécu-

rité, d'une plaque d'égout, d'un véhicule, d'une plaque d'acier sur la route, etc.
- Lorsqu'un objet détectable se trouve sous une structure
- Lorsqu'une partie d'un objet détectable est cachée par un objet, par exemple un bagage volumineux, un parapluie, ou une glissière de sécurité
- Lorsque beaucoup de choses à proximité peuvent refléter les ondes radio du radar (tunnels, ponts en treillis, routes en gravier, route enneigée avec des voies, etc.)
- Lorsqu'il y a un effet sur les ondes radio du radar installé sur un autre véhicule
- Lorsque plusieurs objets détectables sont proches les uns des autres
- Si le soleil ou une autre source lumineuse se reflète directement sur un objet détectable
- Lorsqu'un objet détectable est de couleur blanche et semble extrêmement lumineux
- Lorsqu'un objet détectable semble avoir la même couleur ou luminosité que son environnement
- Si un objet détectable se rabat ou surgit brusquement devant votre véhicule
- Lorsque l'avant de votre véhicule est touché par de l'eau, de la neige, de la poussière, etc.
- Lorsqu'une lumière très vive devant, telle que le soleil ou les phares des véhicules circulant en sens inverse, se reflète directement sur la caméra avant
- Lorsque vous vous approchez du côté ou de l'avant d'un véhicule situé devant
- Si le véhicule qui vous précède est une moto
- Si un véhicule qui vous précède est étroit, par exemple un véhicule de mobilité personnelle
- Si un véhicule vous précédant a une petite extrémité arrière, comme un camion déchargé
- Si un véhicule vous précédant a une extrémité arrière basse, comme une remorque surbaissée

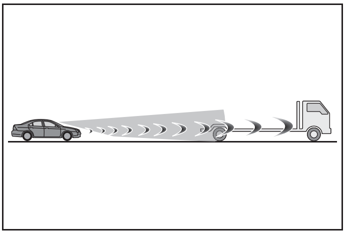

- Si un véhicule qui vous précède a une garde au sol extrêmement élevée

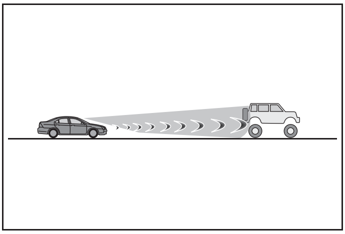

- Si un véhicule qui vous précède transporte un chargement qui dépasse de son pare-chocs arrière
- Si un véhicule qui vous précède est de forme irrégulière, comme un tracteur ou un side-car
- Si un véhicule qui vous précède est un vélo pour enfant, un vélo transportant une charge importante, un vélo monté par plusieurs personnes, ou un vélo de forme spéciale (vélo équipé d'un siège enfant, tandem, etc.)
- Si la taille d'un piéton/ou la hauteur d'un cycliste situé devant est plus petite que 3,2 ft. (1 m) environ ou plus grande que 6,5 ft. (2 m) environ
- Si un piéton/cycliste porte un vêtement très large (imperméable, jupe longue, etc.), rendant sa silhouette confuse
- Si un piéton est penché vers l'avant ou accroupi ou qu'un cycliste est penché vers l'avant
- Si un piéton/cycliste se déplace rapidement
- Si un piéton pousse une poussette, un fauteuil roulant, un vélo

ou autre véhicule

- En cas de conduite par mauvais temps, par exemple forte pluie, brouillard, neige ou tempête de sable
- Lorsque vous traversez de la vapeur ou de la fumée
- Lorsque la zone environnante est faiblement éclairée, comme à l'aube ou au crépuscule, ou la nuit ou dans un tunnel, faisant paraître un objet détectable de la même couleur que son environnement
- Lorsque vous conduisez dans un endroit où la luminosité ambiante change brusquement, comme à l'entrée ou à la sortie d'un tunnel
- Après le démarrage du moteur, le véhicule n'a pas été conduit pendant un certain temps
- Lors d'un virage à gauche/droite et pendant quelques secondes après avoir effectué un virage à gauche/droite
- Lors de la conduite dans un virage ou pendant quelques secondes après la conduite dans un virage
- Si votre véhicule dérape
- Si l'avant du véhicule est levé ou baissé

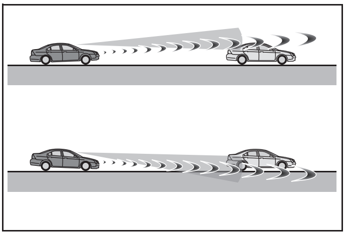

- Si les roues sont désalignées
- Si un balai d'essuie-glace obstrue la caméra avant
- Le véhicule est conduit à vitesse extrêmement élevée
- Lors de la conduite en côte
- Si le capteur radar ou la caméra avant sont désalignés
- Lorsque vous circulez dans une voie de circulation séparée par plus d'une voie où les véhicules venant en sens inverse roulent tout en tournant à droite/à gauche
- Lorsque votre véhicule est mal positionné et qu'il fait face au véhicule ciblé venant en sens inverse lors d'un virage à droite/gauche

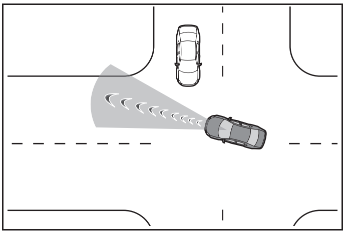

- Lorsque vous effectuez un virage à droite/gauche, et qu'un piéton s'approche de l'arrière ou du côté de votre véhicule

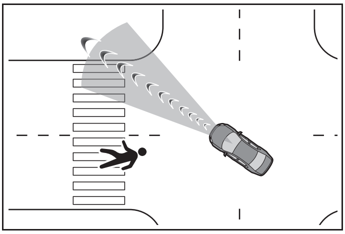

● En plus de ce qui précède, dans certaines situations, telles que les suivantes, l'aide au pilotage d'urgence peut ne pas fonctionner.

- Lorsque les lignes blanches (jaunes) de la voie sont peu visibles, notamment lorsqu'elles sont floues, qu'elles s'écartent ou se rejoignent ou qu'une ombre y est présente
- Lorsque la voie est plus large ou étroite que la normale
- En présence de motifs clairs et foncés sur la surface de la route, par exemple en raison de réparations de la route
- Lorsque la cible est trop proche
- Lorsqu'il n'y a pas assez d'espace sécurisé ou non obstrué où amener le véhicule
- Si un véhicule venant en sens inverse est présent
- Si la fonction VSC fonctionne

● Dans certaines situations telles que les suivantes, la force de freinage ou de direction suffisante risque de ne pas être obtenue, empêchant le système de fonctionner correctement:

- Si les fonctions de freinage ne peuvent pas fonctionner pleinement, comme lorsque les pièces de frein sont extrêmement froides, extrêmement chaudes ou humides
- Si le véhicule n'est pas entretenu correctement (freins ou pneus excessivement usés, pression de gonflage des pneus incorrecte, etc.)
- Lorsque le véhicule est conduit sur une route en gravier ou autre surface glissante
- Lorsque la surface de la route présente des traces de roues profondes
- Lorsque vous conduisez sur une route en pente
- Lorsque vous conduisez sur une route inclinée à gauche ou à droite

■ Si le système VSC est désactivé

● Si le système VSC est désactivé (→P.360), les fonctions d'aide au freinage de pré-collision et de freinage de pré-collision sont également désactivées.

● Le témoin d'avertissement PCS s'allume et “VSC désactivé Système de freinage précollision non disponible” s'affiche sur l'écran multifonctionnel.

LTA (aide au suivi de voie)

Lorsque vous conduisez sur une route dont les lignes de voie sont blanc (jaune) clair, le système LTA avertit le conducteur si le véhicule peut dévier de la voie ou de la trajectoire actuelle*, et peut également actionner légèrement le volant pour éviter de dévier de la voie ou de la trajectoire*. De plus, pendant que le régulateur de vitesse actif sur toute la plage de vitesses (→P.290) fonctionne, ce système actionne le volant pour maintenir la position du véhicule dans la voie.

Le système LTA reconnaît les lignes de voie blanches (jaunes) ou une trajectoire* à l'aide de la caméra avant. En outre, il détecte les véhicules qui vous précèdent à l'aide de la caméra avant et du radar.

*: Limite entre l'asphalte et le côté de la route, tel que l'herbe, de la terre ou une bordure

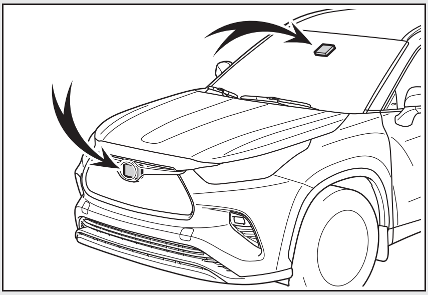

AVERTISSEMENT

■ Avant d'utiliser le système LTA

- ● Ne vous fiez pas uniquement au système LTA. Le système LTA ne conduit pas automatiquement le véhicule ni ne réduit le niveau d'attention qui doit être accordée à la zone se trouvant devant le véhicule. Le conducteur doit toujours assumer l'entière responsabilité de conduire prudemment en accordant une attention particulière aux conditions environnantes et en actionnant le volant afin de corriger la trajectoire du véhicule. Le conducteur doit également faire suffisamment de pauses en cas de fatigue, par exemple après avoir conduit pendant une période prolongée.
- ● Le fait de ne pas exécuter les opérations de conduite appropriées et de ne pas être particulièrement attentif peut entraîner un accident, pouvant occasionner des blessures graves, voire mortelles.

■ Situations incompatibles avec l'utilisation du système LTA

Dans les situations suivantes, utilisez la commande LTA pour désactiver le système. Le non-respect de ces précautions peut provoquer un accident, occasionnant des blessures graves, voire mortelles.

- ● Le véhicule est conduit sur une chaussée rendue glissante par un temps pluvieux, des chutes de neige, le gel, etc.
- ● Le véhicule est conduit sur une route couverte de neige.
- ● Les lignes blanches (jaunes) sont difficiles à distinguer à cause de la pluie, de la neige, du brouillard, de la poussière, etc.
- ● Le véhicule circule dans une voie temporaire ou une voie réduite en raison de travaux de construction.
- ● Le véhicule est conduit dans une zone de construction.
- ● Le véhicule est équipé d'une roue de secours, de chaînes à neige, etc.
- ● Lorsque les pneus ont été excessivement usés, ou lorsque la pression de gonflage des pneus est insuffisante.
- ● Lorsque votre véhicule tracte une caravane/remorque ou lors d'un remorquage d'urgence.

■ Prévention des dysfonctionnements du système LTA et des opérations effectuées par erreur

- ● Ne modifiez pas les phares et ne collez pas d'autocollants, etc. sur la surface des éclairages.

AVERTISSEMENT

- Ne modifiez la suspension, etc. Si la suspension, etc. doit être remplacée, contactez votre concessionnaire Toyota.
- N'installez pas ni ne placez rien sur le capot ou la grille. De même, n'installez pas de protège-calandre (pare-buffle, pare-kangourou, etc.).
- Si votre pare-brise a besoin de réparations, contactez votre concessionnaire Toyota.

■ Conditions dans lesquelles les fonctions peuvent ne pas fonctionner correctement

Dans les situations suivantes, les fonctions peuvent ne pas fonctionner correctement et le véhicule peut sortir de sa voie. Conduisez prudemment en accordant toujours une attention particulière à votre environnement et actionnez le volant pour corriger la trajectoire du véhicule en ne vous fiant pas uniquement aux fonctions.

- Lorsque l'affichage du mode de vitesse de croisière variable est affiché (→P.285) et que le véhicule qui précède change de voie. (Votre véhicule peut suivre le véhicule qui précède et changer également de voie.)

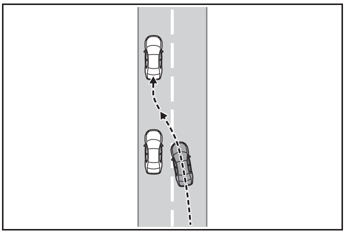

- Lorsque l'affichage du mode de vitesse de croisière variable est affiché (→P.285) et que le véhicule qui précède tangue. (En conséquence, votre véhicule peut tanguer et sortir de la voie.)
- Lorsque l'affichage du mode de vitesse de croisière variable est affiché (→P.285) et que le véhicule qui précède sort de sa voie. (Votre véhicule peut suivre le véhicule qui précède et sortir de la voie.)
- Lorsque l'affichage du mode de vitesse de croisière variable est affiché (→P.285) et que le véhicule qui précède roule extrêmement près de la ligne de voie gauche/droite. (Votre véhicule peut suivre le véhicule qui précède et sortir de la voie.)
- Le véhicule est conduit dans un virage serré.
- Des objets ou dessins pouvant être confondus avec des lignes blanches (jaunes) sont présents sur le côté de la route (glissières de sécurité, plots réfléchissants, etc.).

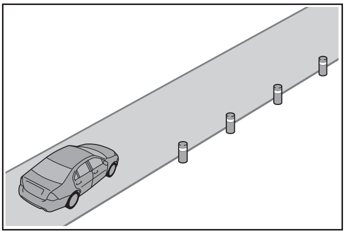

AVERTISSEMENT

- Le véhicule est conduit à un endroit où la route bifurque, fusionne, etc.

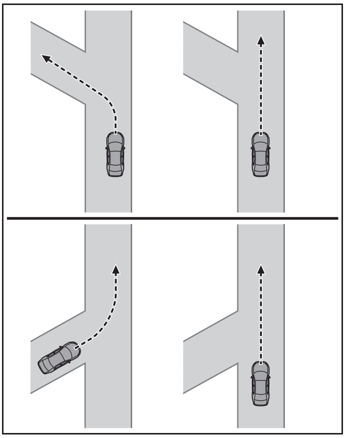

- Des marques de réparation de l'asphalte, des lignes blanches (jaunes), etc., sont présentes en raison de réparations sur la route.

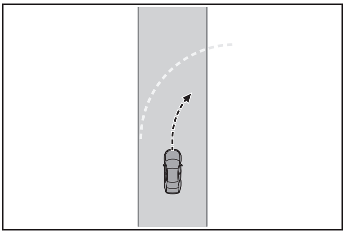

- Des ombres sur la route s'étendent parallèlement à, ou couvrent, les lignes blanches (jaunes).
- Le véhicule est conduit dans une zone sans lignes blanches (jaunes), par exemple devant un péage ou un poste de contrôle, ou à une intersection, etc.
- Les lignes blanches (jaunes) sont fissurées, des “dispositifs de marquage de voie”, des “marquages de chaussée surélevés” ou des pierres sont présents.
- Les lignes blanches (jaunes) ne sont pas visibles ou sont difficiles à distinguer à cause du sable, etc.
- Le véhicule est conduit sur une chaussée rendue humide par la pluie, des flaques d'eau, etc.
- Les lignes de signalisation routières sont jaunes (ce qui peut les rendre plus difficilement reconnaissables que les lignes blanches).
- Les lignes blanches (jaunes) traversent un trottoir, etc.
- Le véhicule est conduit sur une surface luisante, telle que du béton.
- Si le bord de la route n'est pas clair ou droit.
- Le véhicule est conduit sur une surface rendue brillante par une lumière réfléchie, etc.
- Le véhicule est conduit dans une zone où la luminosité change brusquement, comme à l'entrée ou à la sortie de tunnels, etc.
- De la lumière provenant des phares d'un véhicule venant en sens inverse, du soleil, etc. se reflète dans la caméra.
- Le véhicule est conduit sur une pente.
- Le véhicule est conduit sur une route inclinée à gauche ou à droite, ou sur une route sinueuse.

⚠ AVERTISSEMENT

- Le véhicule est conduit sur une route sans revêtement ou en mauvais état.
- La voie de circulation est excessivement étroite ou large.
- Le véhicule est extrêmement incliné en raison du transport de bagages lourds ou d'une pression de pneus incorrecte.
- La distance par rapport au véhicule vous précédant est extrêmement courte.
- Le véhicule monte et descend de manière importante en raison de l'état de la route pendant la conduite (routes en mauvais état ou joints sur la route).
- Lorsque vous roulez dans un tunnel ou de nuit avec les phares éteints ou lorsqu'un phare est obscurci parce que son objectif est sale ou mal aligné.
- Le véhicule est frappé par des vents de travers.
- Le véhicule est soumis au déplacement d'air d'un véhicule roulant dans une voie proche.
- Le véhicule vient juste de changer de voie ou de traverser une intersection.
- Des pneus de structure, fabricant, marque ou profil différents sont utilisés.
- Lorsque des pneus d'une taille autre que celle spécifiée sont montés.
- Les pneus neige, etc. sont équipés.
- Le véhicule est conduit à vitesse extrêmement élevée.

Fonctions incluses dans le système LTA

■ Fonction d'alerte de sortie de voie

Lorsque le système détermine que le véhicule risque de sortir de sa voie ou de sa trajectoire*, un avertissement s'affiche sur l'écran multifonctionnel, et un avertisseur sonore se déclenche pour avertir le conducteur.

Lorsque l'avertisseur sonore se déclenche, vérifiez la zone autour de votre véhicule et actionnez le volant avec précaution pour ramener le véhicule au centre de la voie.

Véhicule avec BSM: Lorsque le système détermine que le véhicule risque de sortir de sa voie et que la probabilité de collision avec un véhicule qui dépasse sur la voie adjacente est élevée, l'alerte de sortie de voie se déclenche même si les clignotants sont actionnés.

*: Limite entre l'asphalte et le côté de la route, tel que l'herbe, de la terre ou une bordure

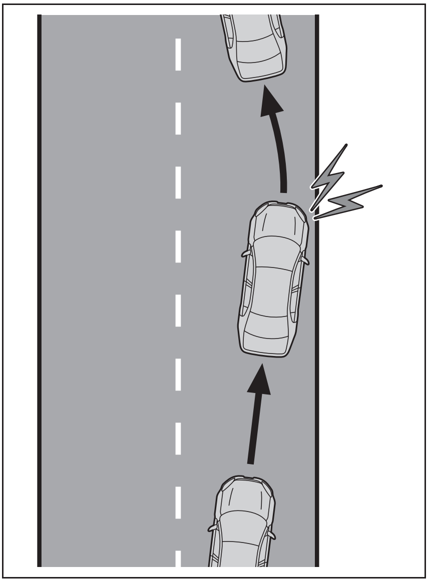

Fonction de direction assistée

Lorsque le système détermine que le véhicule risque de sortir de sa voie ou de sa trajectoire*, le système fournit l'assistance nécessaire en actionnant le volant légèrement pendant un court laps de temps afin de maintenir le véhicule dans sa voie.

Véhicule avec BSM: Lorsque le système détermine que le véhicule risque de sortir de sa voie et que la probabilité de collision avec un véhicule qui dépasse sur la voie adjacente est élevée, la fonction de direction assistée fonctionne même si les clignotants sont actionnés.

*: Limite entre l'asphalte et le côté de la route, tel que l'herbe, de la terre ou une bordure

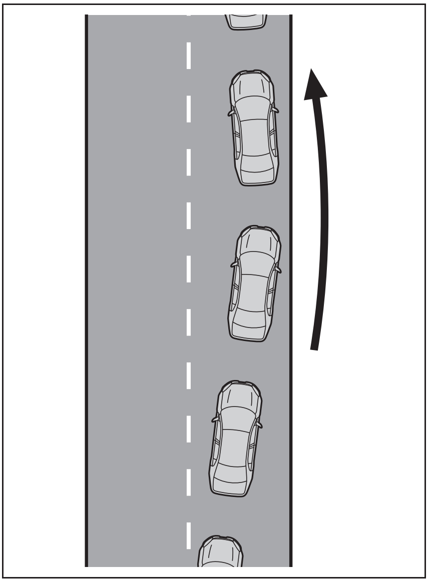

Fonction d'avertissement de roulis du véhicule

Lorsque le véhicule tangue dans une voie, l'avertisseur sonore se déclenche et un message s’affiche sur l'écran multifonctionnel pour avertir le conducteur.

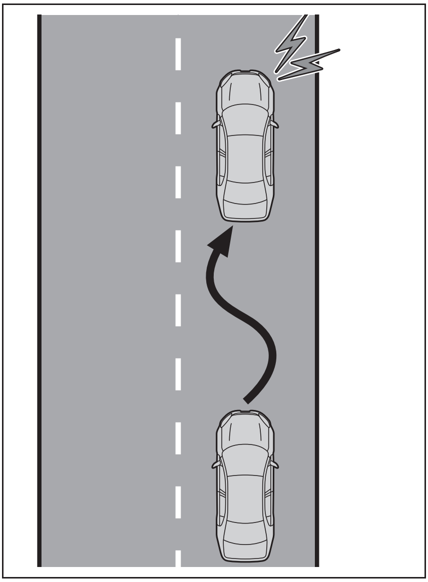

■ Fonction de centrage dans la voie

Cette fonction est liée au régulateur de vitesse actif sur toute la plage de vitesses et fournit l'assistance requise en actionnant le volant afin de maintenir le véhicule dans sa voie actuelle.

Lorsque le régulateur de vitesse actif sur toute la plage de vitesses ne fonctionne pas, la fonction de centrage dans la voie ne fonctionne pas.

Dans les situations où les lignes de voie blanches (jaunes) sont difficiles à voir ou ne sont pas visibles, par exemple dans un embouteillage, cette fonction s'active pour permettre de suivre le véhicule qui précède en contrôlant sa position.

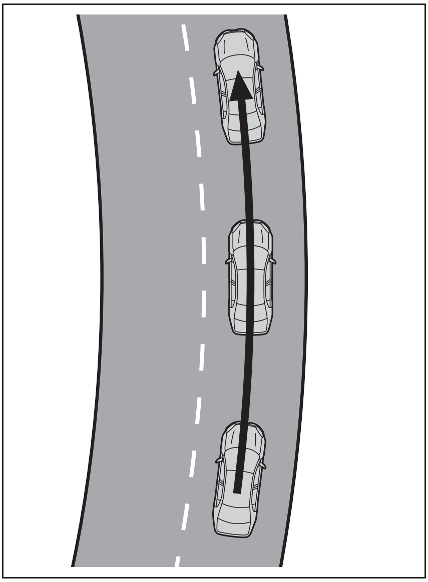

Réglage du système LTA

■ Activation du système LTA

Appuyez sur la commande LTA.

Le témoin LTA s'allume et un message s'affiche sur l'écran multifonctionnel.

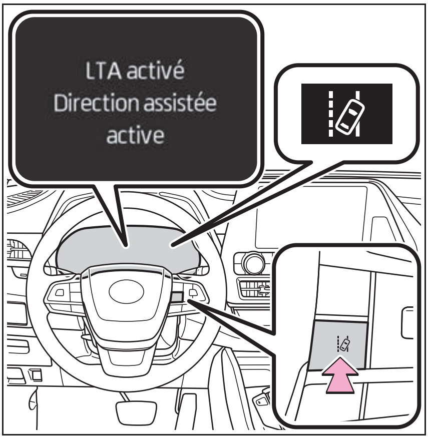

■ Activation/désactivation de la fonction de centrage dans la voie

Appuyez sur la commande LTA.

La fonction de centrage dans la voie passe de la position activée à désactivée à chaque pression sur la commande.

Le réglage actuel s'affiche sur l'écran multifonctionnel.

■ Désactivation du système LTA

Maintenez la commande LTA appuyée.

Le témoin indicateur LTA s'éteint lorsque le système LTA est désactivé.

Appuyez à nouveau sur la commande pour activer le système.

Lorsque le système LTA est activé ou désactivé, le système LTA continue de fonctionner dans les mêmes conditions la prochaine fois que le moteur est démarré.

Indications sur l'écran multifonctionnel

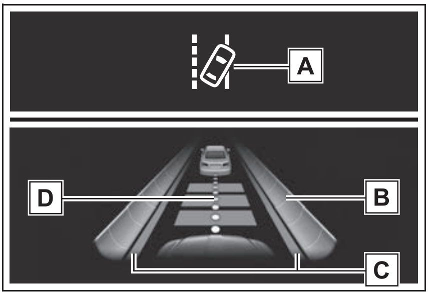

A Témoin LTA

L'état d'éclairage du témoin informe le conducteur de l'état de fonctionnement du système.

Éclairé en blanc: Le système LTA fonctionne.

Éclairé en vert: L'assistance de direction de la fonction de direction assistée ou de la fonction de centrage dans la voie fonctionne.

Clignote en orange: La fonction d'alerte de sortie de voie fonctionne.

B Affichage de fonctionnement de l'aide à l'actionnement du volant

Affiché lorsque l'écran multifonctionnel passe à l'écran d'informations du système d'aide à la conduite.

Indique que l'assistance de direction de la fonction de direction assistée ou de la fonction de centrage dans la voie fonctionne.

Les deux côtés extérieurs de la voie sont affichés: Indique que l'assistance de direction de la fonction de centrage dans la voie fonctionne.

L'un des côtés extérieurs de la voie est affiché: Indique que l'assistance de direction de la fonction de direction assistée fonctionne.

Les deux côtés extérieurs de la voie clignotent: Avertit le conducteur que son intervention est nécessaire pour rester au centre de la voie (fonction de centrage dans la voie).

C Affichage de la fonction d'alerte de sortie de voie

Affiché lorsque l'écran multifonctionnel passe à l'écran d'informations du système d'aide à la conduite.

▶ L'intérieur des lignes affichées est blanc

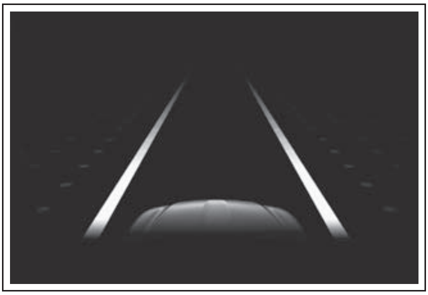

Indique que le système reconnaît les lignes blanches (jaunes) ou une trajectoire*. Lorsque le véhicule sort de sa voie, la ligne blanche affichée du côté duquel le véhicule dévie clignote en orange.

▶ L'intérieur des lignes affichées est noir

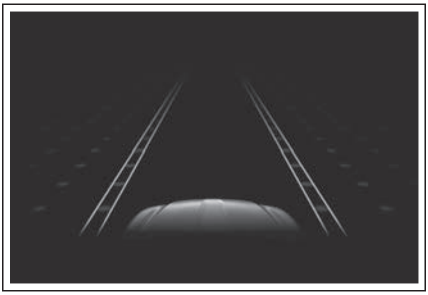

Indique que le système n'est pas en mesure de reconnaître les lignes blanches (jaunes) ou une trajectoire* ou est temporairement annulé.

*: Limite entre l'asphalte et le côté de la route, tel que l'herbe, de la terre ou une bordure

D Affichage du mode de vitesse de croisière variable

Affiché lorsque l'écran multifonctionnel passe à l'écran d'informations du système d'aide à la conduite.

Indique que la direction assistée de la fonction de centrage dans la voie fonctionne en contrôlant la position du véhicule qui précède.

Lorsque l'affichage du mode de vitesse de croisière variable est affiché, si le véhicule qui précède se déplace, votre véhicule risque de se déplacer de la même manière. Prêtez toujours une attention particulière à votre environnement et actionnez le volant si nécessaire pour corriger la trajectoire du véhicule et garantir la sécurité.

■ Conditions de fonctionnement de chaque fonction

● Fonction d'alerte de sortie de voie

Cette fonction fonctionne lorsque toutes les conditions suivantes sont remplies.

- Le système LTA est activé.
- La vitesse du véhicule est supérieure ou égale à 32 mph (50 km/h).[*1]
- Le système reconnaît les lignes de voie blanches (jaunes) ou une trajectoire[*2]. (Lorsqu'une ligne blanche [jaune] ou une trajectoire[*2] est reconnue d'un seul côté, le système fonctionne uniquement du côté reconnu.)
- La largeur de la voie de circulation est supérieure ou égale à environ 9,8 ft. (3 m).
- Le levier de clignotants n'est pas actionné. (Véhicule avec BSM: Excepté lorsqu'un autre véhicule est dans la même voie du côté où le clignotant a été actionné)
- Le véhicule n'est pas conduit dans un virage serré.
- Aucun dysfonctionnement du système n'est détecté. (→P.289)

[*1] La fonction fonctionne même si la

vitesse du véhicule est inférieure à environ 32 mph (50 km/h) lorsque la fonction de centrage dans la voie est en cours de fonctionnement.

*2: Limite entre l'asphalte et le côté de la route, tel que l'herbe, de la terre ou une bordure

● Fonction de direction assistée

Cette fonction fonctionne lorsque toutes les conditions suivantes sont remplies en plus des conditions de fonctionnement de la fonction d'alerte de sortie de voie.

- Le véhicule n'accélère pas ni ne décélère de la vitesse fixée ou d'une vitesse plus élevée.
- Le volant n'est pas actionné avec un niveau d'effort de braquage approprié pour un changement de voie.
- Les systèmes ABS, VSC, TRAC ou PCS ne fonctionnent pas.
- Le TRAC ou le VSC n'est pas désactivé.

● Fonction d'avertissement de roulis du véhicule

Cette fonction fonctionne lorsque toutes les conditions suivantes sont remplies.

- Le réglage de “Alerte d'oscil” dans la rubrique ⚙ sur l'écran multifonctionnel est paramétré sur “ON”. (→P.99, 110)
- La vitesse du véhicule est supérieure ou égale à 32 mph (50 km/h).
- La largeur de la voie de circulation est supérieure ou égale à environ 9,8 ft. (3 m).
- Aucun dysfonctionnement du système n'est détecté. (→P.289)

● Fonction de centrage dans la voie

Cette fonction fonctionne lorsque toutes les conditions suivantes sont remplies.

- Le système LTA est activé.
- Le réglage de “Centre de voie” dans la rubrique ⚙ sur l'écran multifonctionnel est paramétré sur “ON”. (→P.99, 110)
- Cette fonction reconnaît les lignes blanches (jaunes) ou la position d'un véhicule qui précède (sauf lorsque le véhicule qui précède est petit, par exemple une moto).
- Le régulateur de vitesse actif sur toute la plage de vitesses fonctionne en mode de contrôle de la distance entre véhicules.
- La largeur de la voie de circulation est comprise entre environ 10 et 13 ft. (3 et 4 m).
- Le levier de clignotants n'est pas actionné.
- Le véhicule n'est pas conduit dans un virage serré.
- Aucun dysfonctionnement du système n'est détecté. (→P.289)
- Le véhicule n'accélère pas ni ne décélère de la vitesse fixée ou d'une vitesse plus élevée.
- Le volant n'est pas actionné avec un niveau d'effort de braquage approprié pour un changement de voie.
- Les systèmes ABS, VSC, TRAC ou PCS ne fonctionnent pas.
- Le TRAC ou le VSC n'est pas désactivé.
- L'avertissement de retrait des mains du volant n'est pas affiché. (→P.288)
- Le véhicule est conduit au centre d'une voie.
- La fonction de direction assistée ne fonctionne pas.

■ Annulation temporaire des fonctions

● Lorsque les conditions de fonctionnement ne sont plus remplies, une fonction peut être temporairement annulée. Toutefois, lorsque les conditions de fonctionnement sont à nouveau remplies, le fonctionnement de la fonction est automatiquement rétabli. (→P.286)

● Si les conditions de fonctionnement (→P.286) ne sont plus réunies pendant le fonctionnement de la fonction de centrage dans la voie, le signal sonore peut se déclencher pour indiquer que la fonction a été temporairement annulée.

■ Fonction de direction assistée/fonction de centrage dans la voie

- ● Selon la vitesse du véhicule, la situation de sortie de voie, l'état de la route, etc., le conducteur peut ne pas ressentir que la fonction est en cours de fonctionnement ou la fonction peut ne pas du tout fonctionner.
- ● Le contrôle de direction de la fonction est neutralisé par l'actionnement du volant par le conducteur.
- ● N'essayez pas de tester le fonctionnement de la fonction de direction assistée.

■ Fonction d'alerte de sortie de voie

- ● L'avertisseur sonore peut être difficilement perceptible à cause du bruit extérieur, de la lecture audio, etc.
- ● Si le bord de la trajectoire* n'est pas clair ou droit, la fonction d'alerte de sortie de voie risque de ne pas fonctionner.
- ● Véhicule avec BSM: Le système risque de ne pas pouvoir déterminer s'il existe un danger de collision avec un véhicule se trouvant sur une voie adjacente.
- ● N'essayez pas de tester le fonctionnement de la fonction d'alerte de sortie de voie.

*: Limite entre l'asphalte et le côté de la route, tel que l'herbe, de la terre ou une bordure

■ Avertissement de retrait des mains du volant

Dans les situations suivantes, un message d'avertissement recommandant vivement au conducteur de tenir le volant et le symbole indiqué sur l'illustration s'affichent sur l'écran multifonctionnel pour avertir le conducteur. L'avertissement s'arrête lorsque le système détermine que le conducteur tient le volant. Gardez toujours vos mains sur le volant lorsque vous utilisez ce système, quels que soient les avertissements.

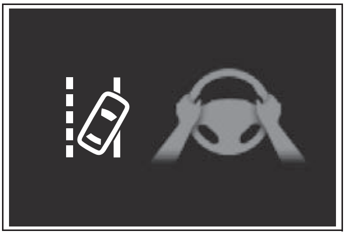

- ● Lorsque le système détermine que le conducteur ne tient pas le volant pendant le fonctionnement de la fonction de centrage dans la voie.

Si le conducteur ne repose pas ses mains sur le volant, le signal sonore se déclenche, le conducteur est averti et la fonction est temporairement désactivée. Cet avertissement fonctionne de la même manière lorsque le conducteur ne tourne le volant que légèrement en permanence.

- ● Lorsque le système détermine que le véhicule peut dévier de sa voie dans un virage pendant le fonctionnement de la fonction de centrage dans la voie.

En fonction de l'état du véhicule et l'état de la route, l'avertissement peut ne pas fonctionner. En outre, si le système détermine que le véhicule se trouve dans un virage, les avertissements se produisent plus tôt qu'en ligne droite.

- ● Lorsque le système détermine que le conducteur conduit sans tenir le volant alors que l'assistance de direction de la fonction de direction assistée fonctionne.

Si le conducteur ne repose pas les

mains sur le volant et que l'assistance de direction fonctionne, le signal sonore se déclenche et le conducteur est averti. Chaque fois que le signal sonore retentit, le temps d'activation en continu du signal sonore est allongé.

■ Fonction d'avertissement de roulis du véhicule

Lorsque le système détermine que le véhicule tangue pendant le fonctionnement de la fonction d'avertissement de roulis du véhicule, un signal sonore se déclenche et un avertissement recommandant vivement au conducteur de se reposer ainsi que le symbole indiqué sur l'illustration s'affichent simultanément sur l'écran multifonctionnel.

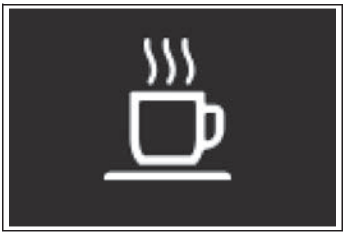

Selon le véhicule et l'état de la route, l'avertissement peut ne pas fonctionner.

■ Message d'avertissement

Si le message d'avertissement suivant s'affiche sur l'écran multifonctionnel et que le témoin LTA s'allume en orange, suivez la procédure de dépannage appropriée. En outre, si un message d'avertissement différent s'affiche, suivez les instructions affichées sur l'écran.

● “Dysfonctionnement LTA Consulter son concessionnaire”

Le système peut ne pas fonctionner correctement. Faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

● “LTA indisponible”

Le système est temporairement annulé en raison d'un dysfonctionnement au niveau d'un capteur autre que la caméra avant. Désactivez le système LTA, patientez un court instant, puis activez à nouveau le système LTA.

● “LTA indisponible à la vitesse courante”

La fonction ne peut pas être utilisée car la vitesse du véhicule excède la plage de fonctionnement du système LTA. Conduisez plus lentement.

■ Personnalisation

Les réglages de la fonction peuvent être modifiés. (Fonctions personnalisables:→P.589)

Régulateur de vitesse actif sur toute la plage de vitesses

En mode de contrôle de la distance entre véhicules, le véhicule accélère et décélère automatiquement, décélère et s'arrête pour s'adapter aux changements de vitesse du véhicule qui précède même si la pédale d'accélérateur n'est pas enfoncée. En mode de régulation à vitesse constante, le véhicule roule à une vitesse fixe.

Utilisez le régulateur de vitesse actif sur toute la plage de vitesses sur les autoroutes et les routes nationales.

- Mode de contrôle de la distance entre véhicules (→P.293)
- Mode de régulation à vitesse constante (→P.299)

Composants du système

Affichage des instruments

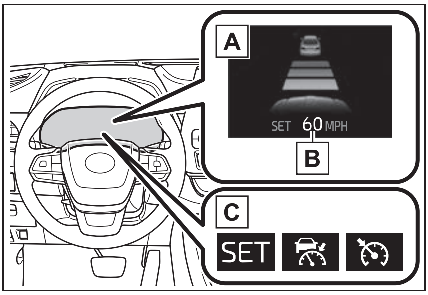

A Écran multifonctionnel

B Vitesse réglée

C Témoins

Commandes de fonctionnement

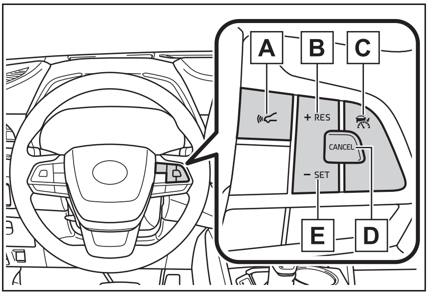

A Commande de distance entre véhicules

B Commande “+RES”

C Commande principale de régulateur de vitesse

D Commande de désactivation

E Commande “-SET”

⚠ AVERTISSEMENT

■ Avant d'utiliser le régulateur de vitesse actif sur toute la plage de vitesses

- ● Conduire prudemment relève de la seule responsabilité du conducteur. Ne vous fiez pas uniquement au système, et conduisez prudemment en accordant toujours une attention particulière à votre environnement.

- ● Le régulateur de vitesse actif sur toute la plage de vitesses fournit une aide à la conduite afin de réduire la charge du conducteur. L'aide fournie est toutefois limitée.
  Lisez les conditions suivantes attentivement. Ne vous fiez pas outre mesure à ce système et conduisez toujours prudemment.
  - Lorsque le capteur risque de ne pas détecter correctement le véhicule qui précède: →P.301
  - Conditions dans lesquelles le mode de contrôle de la distance entre véhicules risque de ne pas fonctionner correctement: →P.302

- ● Réglez la vitesse de manière appropriée en fonction de la limite de vitesse, du flux de circulation, des conditions de circulation, des conditions météorologiques, etc. Le conducteur est responsable de la vérification de la vitesse programmée.

- ● Même lorsque le système fonctionne normalement, l'état du véhicule qui précède, tel que détecté par le système, peut différer de l'état constaté par le conducteur. Par conséquent, le conducteur doit toujours rester vigilant, évaluer le danger de chaque situation et conduire prudemment. Se fier uniquement à ce système ou supposer que le système assure la sécurité pendant la conduite peut entraîner un accident, occasionnant des blessures graves, voire mortelles.

- ● Désactivez le réglage du régulateur de vitesse actif sur toute la plage de vitesses au moyen de la commande principale de régulateur de vitesse lorsque vous ne l'utilisez pas.

■ Précautions relatives aux systèmes d'aide à la conduite

Respectez les précautions suivantes, car l'aide fournie par le système est limitée. Le non-respect de ces précautions peut provoquer un accident, pouvant occasionner des blessures graves, voire mortelles.

● Aide au conducteur pour évaluer la distance entre véhicules

Le régulateur de vitesse actif sur toute la plage de vitesses a pour seul but d'aider le conducteur à déterminer la distance qui sépare son propre véhicule du véhicule qui le précède. Ce n'est pas un mécanisme qui permet au conducteur de conduire négligemment, sans faire attention, ni un système capable de fournir une assistance au conducteur lorsque les conditions de visibilité sont mauvaises.
Il est toujours indispensable pour le conducteur de rester très attentif à tout ce qui entoure le véhicule.

⚠ AVERTISSEMENT

- Aide au conducteur pour estimer la distance appropriée

Le régulateur de vitesse actif sur toute la plage de vitesse détermine si la distance qui sépare le véhicule du conducteur du véhicule qui le précède se trouve dans une plage définie. Il n'est pas en mesure de réaliser une quelconque autre estimation. Par conséquent, il est absolument nécessaire que le conducteur reste vigilant et soit à même de déterminer s'il existe une possibilité de danger dans n'importe quelle situation donnée.

- Aide au conducteur pour manœuvrer le véhicule

Le régulateur de vitesse actif sur toute la plage de vitesses n'inclut pas de fonctions permettant de prévenir ou d'éviter des collisions avec les véhicules circulant devant votre véhicule. Par conséquent si la possibilité d’un danger existe, quel qu'il soit, il appartient au conducteur d'exercer immédiatement et directement son contrôle sur le véhicule et d'agir comme il convient pour garantir la sécurité de tous.

■ **Situations incompatibles avec l'utilisation du régulateur de vitesse actif sur toute la plage de vitesses**

N'utilisez le régulateur de vitesse actif sur toute la plage de vitesses dans aucune des situations suivantes. Cela peut entraîner un contrôle inapproprié de la vitesse et causer un accident, pouvant occasionner des blessures graves, voire mortelles.

- Routes où il y a des piétons, des cyclistes, etc.
- En cas de circulation dense
- Sur des routes à virages très serrés
- Sur des routes sinueuses
- Sur des routes glissantes, telles que des routes détrempées, verglacées ou enneigées
- Dans les descentes à fort pourcentage ou sur une route alternant montées et descentes très inclinées rapprochées
  La vitesse du véhicule peut dépasser la vitesse programmée lorsque vous descendez une pente raide.
- Bretelles d'accès aux autoroutes et aux routes nationales
- Lorsque les conditions météorologiques sont mauvaises au point d'empêcher les capteurs d'effectuer une détection correcte (brouillard, neige, tempête de sable, forte pluie, etc.)
- Lorsque la surface avant du capteur radar ou de la caméra avant est couverte de gouttes de pluie, de neige, etc.
- Lorsque les conditions de circulation exigent des accélérations et des décélérations répétées fréquentes
- Lorsque votre véhicule tracte une caravane/remorque ou lors d'un remorquage d'urgence
- Lorsque l'avertisseur sonore d'approche se déclenche souvent

Conduite en mode de contrôle de la distance entre véhicules

Ce mode utilise un capteur pour détecter la présence de véhicules dans un rayon d'environ 328 ft. (100 m) devant le vôtre, pour déterminer la distance entre les véhicules et pour maintenir une distance adaptée avec le véhicule qui précède. Il est également possible de programmer la distance entre véhicules souhaitée en utilisant la commande de distance entre véhicules.

Lorsque vous conduisez en descente, la distance entre véhicules peut devenir plus courte.

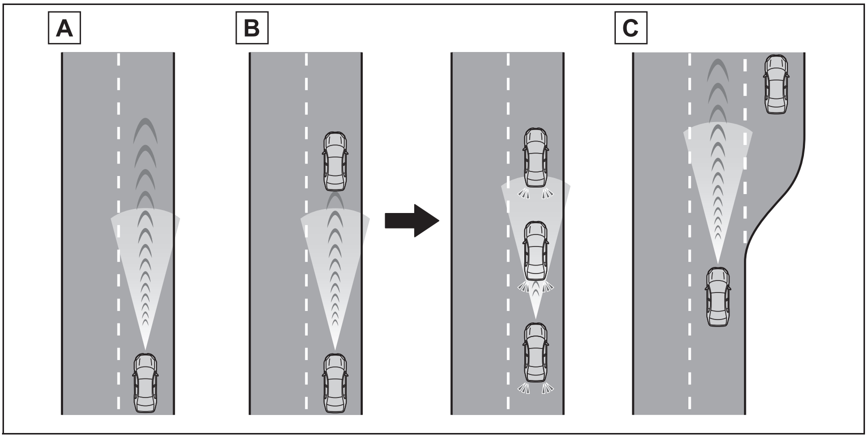

A Exemple de conduite à vitesse constante
Lorsqu'il n'y a aucun véhicule devant

Le véhicule roule à la vitesse programmée par le conducteur.

B Exemple de régulation en décélération et en mode de vitesse de croisière variable
Lorsqu'un véhicule qui précède roulant plus lentement que la vitesse programmée apparaît

Lorsqu'un véhicule est détecté en avant du vôtre, le système réduit automatiquement la vitesse de votre véhicule. S'il est nécessaire de réduire davantage la vitesse du véhicule, le système actionne les freins (les feux de stop s'allument à cet instant). Le système réagit aux variations de vitesse du véhicule qui précède, afin de maintenir constante la distance entre véhicules programmée par le conducteur. L'avertissement d'approche vous avertit lorsque le système ne peut pas réduire suffisamment la vitesse afin d'empêcher que votre véhicule ne se rapproche trop du véhicule qui précède.

Si le véhicule qui vous précède s'arrête, votre véhicule s'arrête aussi (le véhicule est arrêté par le contrôle du système). Une fois que le véhicule qui vous précède a redémarré, appuyez sur la commande “+RES” ou appuyez sur la pédale d'accélérateur (démarrage) pour reprendre le mode de vitesse de croisière variable. Si le démarrage n'est pas effectué, la commande du système maintient votre véhicule à l'arrêt.

Lorsque le levier de clignotants est actionné et que votre véhicule se déplace vers une voie de dépassement alors qu’il roule à 50 mph (80 km/h) ou plus, le véhicule accélère pour permettre de dépasser un véhicule en dépassement.

L'identification par le système de ce qu'est une voie de dépassement peut être déterminée uniquement en fonction de l'emplacement du volant dans le véhicule (position du conducteur du côté gauche par rapport à la position du conducteur du côté droit.) Si le véhicule est conduit dans une région où la voie de dépassement se trouve sur un côté différent de celui où le véhicule est normalement conduit, le véhicule peut accélérer lorsque le levier de clignotant est actionné dans la direction opposée à la voie de dépassement (par exemple, si le conducteur conduit normalement le véhicule dans une région où la voie de dépassement est à droite, mais qu’il se rend ensuite dans une région où la voie de dépassement est à gauche, le véhicule peut accélérer lorsque le clignotant droit est activé).

C Exemple d'accélération
Lorsque plus aucun véhicule ne roule devant le vôtre à une vitesse inférieure à celle programmée

Le système accélère jusqu'à ce que la vitesse programmée soit atteinte. Le système revient ensuite en mode de régulation à vitesse constante.

Réglage de la vitesse du véhicule (mode de contrôle de la distance entre véhicules)

1 Appuyez sur la commande principale de régulateur de vitesse pour activer le régulateur de vitesse.

Le témoin de régulateur de vitesse actif s'allume et un message s'affiche sur l'écran multifonctionnel. Appuyez à nouveau sur la commande pour désactiver le régulateur de vitesse.

Si vous maintenez la commande principale de régulateur de vitesse appuyée pendant 1,5 seconde ou plus, le système s'active en mode de régulation à vitesse constante. (→P.299)

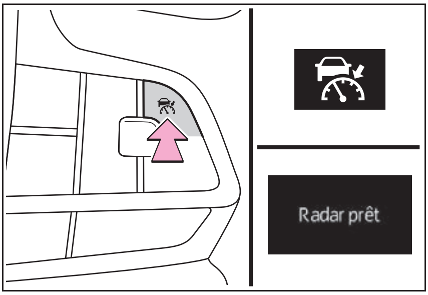

2 Accélérez ou décélérez, en utilisant la pédale d'accélérateur, jusqu'à la vitesse souhaitée (supérieure ou égale à environ 20 mph [30 km/h]) et appuyez sur la commande “-SET” pour régler la vitesse.

Le témoin de régulateur de vitesse “SET” s'allume.

La vitesse à laquelle le véhicule roule au moment où vous relâchez la commande devient la vitesse programmée.

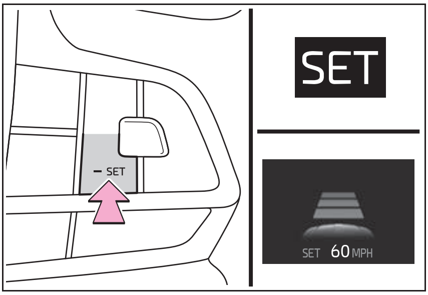

Réglage de la vitesse programmée

- Réglage de la vitesse programmée au moyen de la commande

Pour modifier la vitesse programmée, appuyez sur la commande “+RES” ou “-SET” jusqu'à ce que la vitesse programmée souhaitée s'affiche.

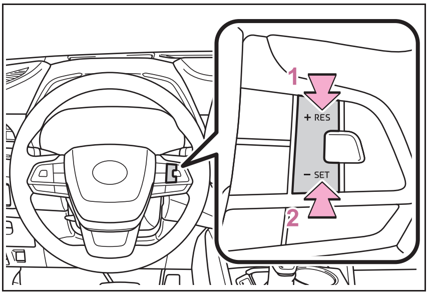

1 Augmente la vitesse (Sauf lorsque le véhicule a été arrêté sous contrôle du système en mode de contrôle de la distance entre véhicules)

2 Diminue la vitesse

Réglage précis: Appuyez sur la commande.

Réglage large: Maintenez la commande appuyée pour modifier la vitesse, et relâchez-la lorsque la vitesse souhaitée est atteinte.

En mode de contrôle de la distance entre véhicules, la vitesse programmée est augmentée ou diminuée comme suit:

▶ Pour les États-Unis (territoire continental) et Hawaï

Réglage précis: De 1 mph (1,6 km/h)[*1] ou 1 km/h (0,6 mph)[*2] à chaque appui sur la commande
Réglage large: Augmente ou diminue par incrément de 1 mph (1,6 km/h)[*1] ou de 1 km/h (0,6 mph)[*2] tant que la commande est maintenu

▶ Pour le Canada, Guam, Saipan, Porto Rico et les Samoa américaines

Réglage précis: De 1 mph (1,6 km/h)[*1] ou 1 km/h (0,6 mph)[*2] à chaque appui sur la commande
Réglage large: Augmente ou diminue par incrément de 5 mph (8 km/h)[*1] ou de 5 km/h (3,1 mph)[*2] tant que la commande est maintenue

En mode de régulation à vitesse constante (→P.299), la vitesse programmée est augmentée ou diminuée comme suit:

Réglage précis: De 1 mph (1,6 km/h)*1 ou 1 km/h (0,6 mph)*2 à chaque appui sur la commande

Réglage large: La vitesse continue de changer tant que la commande est maintenue.

*1: Lorsque la vitesse programmée est indiquée en “MPH”

*2: Lorsque la vitesse programmée est indiquée en “km/h”

- Augmentation de la vitesse programmée au moyen de la pédale d'accélérateur

1 Accélérez jusqu'à la vitesse souhaitée en actionnant la pédale d'accélérateur

2 Appuyez sur la commande “-SET”

Modification de la distance entre véhicules (mode de contrôle de la distance entre véhicules)

Appuyez sur la commande pour modifier la distance entre véhicules comme suit:

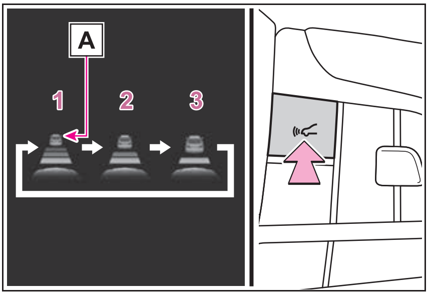

1 Longue

2 Moyenne

3 Courte

Si un véhicule circule devant le vôtre, le repère du véhicule qui précède A s'affiche également.

Réglages de la distance entre véhicules (mode de contrôle de la distance entre véhicules)

Sélectionnez une distance dans le tableau ci-dessous. Notez que les distances indiquées correspondent à une vitesse du véhicule de 50 mph (80 km/h). La distance entre véhicules augmente/diminue en fonction de la vitesse du véhicule. Lorsque le véhicule est arrêté par le contrôle du système, le véhicule s'arrête à une certaine distance entre véhicules selon la situation.

Options de distance	Distance entre véhicules
Longue	Environ 160 ft. (50 m)
Moyenne	Environ 130 ft. (40 m)
Courte	Environ 100 ft. (30 m)

Reprise du mode de vitesse de croisière variable lorsque le véhicule a été arrêté par le contrôle du système (mode de contrôle de la distance entre véhicules)

Une fois que le véhicule qui

vous précède redémarre, appuyez sur la commande “+RES”.

Pour que votre véhicule reprenne également le mode de vitesse de croisière variable, appuyez sur la pédale d'accélérateur une fois que le véhicule qui vous précède est reparti.

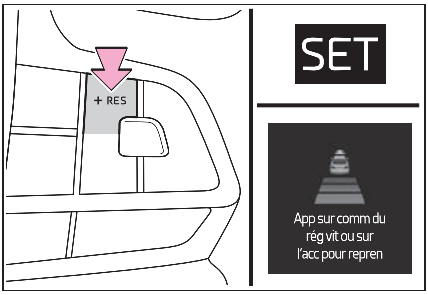

Annulation et reprise de la régulation de vitesse

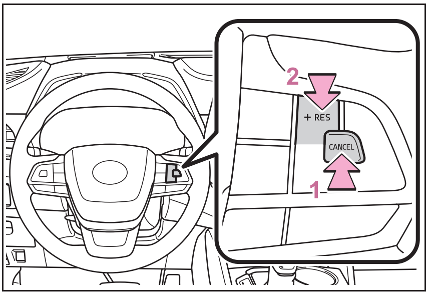

1. Appuyez sur la commande de désactivation pour désactiver le contrôle de la vitesse.

Le contrôle de la vitesse est également annulé lorsque vous appuyez sur la pédale de frein. (Lorsque le véhicule a été arrêté par le contrôle du système, le fait d'appuyer sur la pédale de frein n'annule pas la programmation.)

2. Appuyez sur la commande “+RES” pour réactiver le régulateur de vitesse et reprendre la vitesse programmée.

Avertissement d'approche (mode de contrôle de la distance entre véhicules)

Lorsque votre véhicule suit de trop près le véhicule qui le précède et que le régulateur de vitesse est incapable d'assurer une décélération automatique suffisante, le conducteur en est averti par un clignotement à l'écran et par un signal sonore. Cela peut être le cas lorsqu'un autre conducteur se rabat entre vous et le véhicule que vous suivez. Appuyez sur la pédale de frein afin de garantir une distance appropriée entre les véhicules.

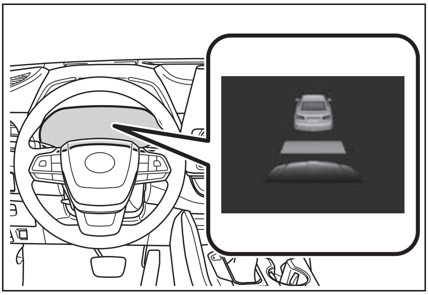

■ Les avertissements peuvent ne pas se déclencher lorsque

Dans les cas suivants, les avertissements peuvent ne pas se produire, même si la distance entre véhicules est courte.

- Lorsque la vitesse du véhicule qui précède est supérieure ou égale à la vitesse de votre véhicule
- Lorsque le véhicule qui précède roule à une vitesse extrêmement lente
- Tout de suite après la programmation de la vitesse du régulateur de vitesse
- Lorsque vous appuyez sur la pédale d'accélérateur

Fonction de réduction de la vitesse en courbe

Lors de la conduite en mode de contrôle de la distance entre véhicules, cette fonction permet de réduire la vitesse du véhicule, si cela s'avère nécessaire.

■ Fonctionnement de la fonction

Lorsque le volant commence à être tourné, la vitesse du véhicule commence à être réduite. Lorsque le volant est ramené en position centrale, la réduction de la vitesse du véhicule est désactivée.

En fonction de la situation, la vitesse du véhicule revient ensuite à la vitesse réglée dans le mode de contrôle de la distance entre véhicules.

Dans des situations où le mode de contrôle de distance entre véhicules doit être activé, comme par exemple, lorsqu'un véhicule vous précédant se rabat directement devant votre véhicule, la fonction de réduction de la vitesse en courbe est désactivée.

■ Affichage du fonctionnement

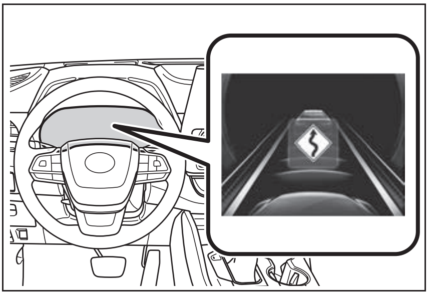

S'affiche lorsque la vitesse du véhicule est réduite.

Lorsque la vitesse n'est plus réduite, l'affichage disparaît.

■ Modification des réglages de la fonction de réduction de vitesse en courbe

La fonction de réduction de vitesse en courbe peut être activée/désactivée et l'intensité de la réduction de vitesse en courbe peut être réglée sur ⚙ (→P.94, 104) de l'écran multifonctionnel.

▶ Affichage 4,2 pouces

Appuyez sur la commande de réglage des instruments < ou > pour sélectionner ⚙. Appuyez sur ∧ ou ∨ pour sélectionner “Réd.vit.virage” et appuyez ensuite sur OK.

▶ Affichage 7 pouces

Appuyez sur la commande de réglage des instruments ∧ ou ∨ pour sélectionner ⚙. Appuyez sur < ou > pour sélectionner “Réd.vit.virage” et appuyez ensuite sur OK.

Le réglage change à chaque fois que vous appuyez sur la commande de réglage des instruments OK.

Sélection du mode de régulation à vitesse constante

Lorsque vous sélectionnez le mode de régulation à vitesse constante, votre véhicule maintient la vitesse programmée sans contrôler la distance entre véhicules. Sélectionnez ce mode uniquement lorsque le mode de contrôle de la distance entre véhicules ne fonctionne pas correctement à cause d'un capteur sale, etc.

1 Avec le régulateur de vitesse désactivé, maintenez la commande principale de régulateur de vitesse appuyée pendant 1,5 seconde ou plus.

Immédiatement après avoir appuyé sur la commande, le témoin de régulateur de vitesse actif s'allume. Il passe ensuite au témoin de régulateur de vitesse.

Le passage en mode de régulation de vitesse constante est uniquement possible lorsque la commande est actionnée avec le régulateur de vitesse désactivé.

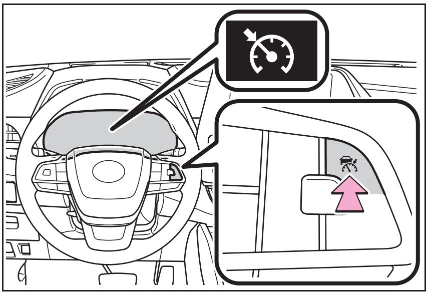

2 Accélérez ou décélérez, en utilisant la pédale d'accélérateur, jusqu'à la vitesse souhaitée (supérieure ou égale à environ 20 mph [30 km/h]) et appuyez sur la commande “-SET” pour régler la vitesse.

Le témoin de régulateur de vitesse “SET” s'allume.

La vitesse à laquelle le véhicule roule au moment où vous relâchez la commande devient la vitesse programmée.

Modification de la vitesse programmée: →P.295

Annulation et reprise de la vitesse programmée: →P.297

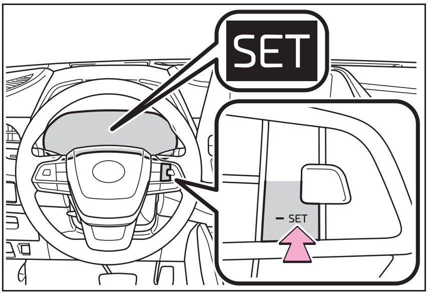

■Le régulateur de vitesse actif sur toute la plage de vitesse peut être réglé lorsque

- ●Le levier de vitesses est sur D.
- ●La vitesse programmée souhaitée peut être paramétrée lorsque la vitesse du véhicule est supérieure ou égale à environ 20 mph (30 km/h).
  (Toutefois, lorsque la vitesse du véhicule est paramétrée en roulant à une vitesse inférieure à environ 20 mph [30 km/h], la vitesse programmée est paramétrée sur environ 20 mph [30 km/h].)

■Accélération après programmation de la vitesse du véhicule

Le véhicule peut accélérer en actionnant la pédale d'accélérateur. Après une accélération, la vitesse programmée est rétablie. Toutefois, en mode de contrôle de la distance entre véhicules, la vitesse du véhicule peut diminuer au-dessous de la vitesse programmée afin de maintenir la distance avec le véhicule qui précède.

■Lorsque le véhicule s'arrête en mode de vitesse de croisière variable

- ●Lorsque vous appuyez sur la commande “+RES” alors que le véhicule qui vous précède s'arrête, le mode de vitesse de croisière variable reprend si le véhicule qui vous précède redémarre moins de 3 secondes environ après que vous avez appuyé sur la commande.
- ●Si le véhicule qui vous précède démarre dans les 3 minutes suivant l'arrêt de votre véhicule, le mode de vitesse de croisière variable reprend.

■Annulation automatique du mode de contrôle de la distance entre véhicules

Le mode de contrôle de la distance entre véhicules est automatiquement annulé dans les situations suivantes.

- ●Le VSC est activé.
- ●Le système TRAC est activé pendant un certain temps.
- ●Lorsque les systèmes VSC ou TRAC sont désactivés.
- ●Lorsque le mode neige est activé.
- ●Le capteur ne peut pas détecter correctement parce qu'il est masqué d'une manière ou d'une autre.
- ●Lorsque le contrôle de freinage ou le contrôle de la limitation de puissance d'un système d'aide à la conduite fonctionne.
  (Par exemple: système de sécurité de pré-collision, contrôle conduite-démarrage)
- ●Le freinage de pré-collision est activé.
- ●Le frein de stationnement est actionné.
- ●Le véhicule est arrêté sous contrôle du système dans une côte ou une descente à fort pourcentage.
- ●Le système détecte les événements suivants lorsque le véhicule a été arrêté sous contrôle du système:
  - Le conducteur n'a pas attaché sa ceinture de sécurité.
  - La porte conducteur est ouverte.
  - Le véhicule s'est immobilisé pendant environ 3 minutes

Si le mode de contrôle de la distance entre véhicules est automatiquement annulé pour une raison quelconque autre que celles indiquées ci-dessus, cela peut indiquer la présence d'un dysfonctionnement dans le système. Contactez votre concessionnaire Toyota.

■Annulation automatique du mode de régulation à vitesse constante

Le mode de régulation à vitesse constante est automatiquement annulé dans les situations suivantes:

- La vitesse réelle du véhicule est inférieure de plus de 10 mph (16 km/h) environ à la vitesse programmée.
- La vitesse réelle du véhicule devient inférieure à environ 20 mph (30 km/h).
- Le VSC est activé.
- Le système TRAC est activé pendant un certain temps.
- Lorsque les systèmes VSC ou TRAC sont désactivés.
- Lorsque le contrôle de freinage ou le contrôle de la limitation de puissance d'un système d'aide à la conduite fonctionne.
  (Par exemple: système de sécurité de pré-collision, contrôle conduite-démarrage)
- Le freinage de pré-collision est activé.
- Le frein de stationnement est actionné.

Si le mode de régulation à vitesse constante est automatiquement annulé pour une raison quelconque autre que celles indiquées ci-dessus, cela peut indiquer la présence d'un dysfonctionnement dans le système. Contactez votre concessionnaire Toyota.

■ Situations dans lesquelles la fonction de réduction de la vitesse en courbe peut ne pas fonctionner

Dans des situations telles que les suivantes, la fonction de réduction de la vitesse en courbe peut ne pas fonctionner:

- Le véhicule est conduit dans un virage à faible courbe
- Lorsque la pédale d'accélérateur est enfoncée
- Lorsque le véhicule est conduit dans un virage très court

■ Freinage

Un bruit de freinage peut être perçu et la réponse de la pédale de frein peut changer, mais ce ne sont pas des dysfonctionnements.

■ Messages d'avertissement et avertisseurs sonores du régulateur de vitesse actif sur toute la plage de vitesses

Le système utilise des messages d'avertissement et des avertisseurs sonores pour signaler un dysfonctionnement du système ou pour informer le conducteur de la nécessité d'être prudent pendant la conduite. Si un message d'avertissement s'affiche sur l'écran multifonctionnel, lisez-le et suivez les instructions. (→P.263, 531)

■ Lorsque le capteur risque de ne pas détecter correctement le véhicule qui précède

Dans les cas suivants et selon les conditions, actionnez la pédale de frein lorsque la décélération du système est insuffisante ou actionnez la pédale d'accélérateur lorsqu'une accélération est requise.

Étant donné que le capteur risque de ne pas détecter correctement ces types de véhicules, l'avertissement d'approche (→P.297) peut ne pas être activé.

- Véhicules débouchant soudainement
- Véhicules roulant à faible allure
- Véhicules ne se déplaçant pas dans la même voie de circulation
- Véhicules étroits à l'arrière (remorques vides, etc.)

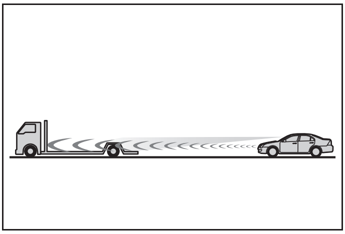

- Motos roulant sur la même voie de circulation
- Lorsque des projections d'eau ou de neige soulevées par les véhicules environnants gênent la détection effectuée par le capteur
- Lorsque votre véhicule pointe vers le haut (en raison d'une charge lourde dans le compartiment à bagages, etc.)

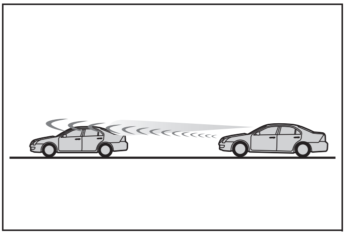

- Le véhicule vous précédant a une garde au sol extrêmement élevée

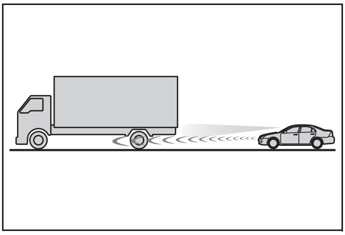

Conditions dans lesquelles le mode de contrôle de la distance entre véhicules risque de ne pas fonctionner correctement

Dans les conditions suivantes, actionnez la pédale de frein (ou la pédale d'accélérateur, selon la situation) si nécessaire.

Étant donné que le capteur peut ne pas être capable de détecter les véhicules circulant devant, le système peut ne pas fonctionner correctement.

- Lorsque la route est sinueuse ou lorsque les voies de circulation sont étroites

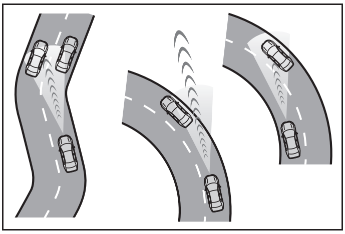

- Lorsque le maniement du volant ou votre position dans la voie de circulation sont instables

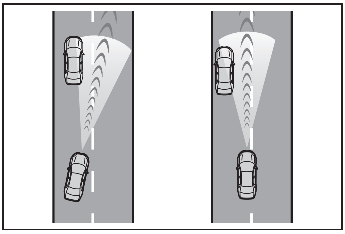

- Lorsque le véhicule qui vous précède ralentit brusquement
- Lorsque vous conduisez sur un route entourée d'une structure, telle qu'un tunnel ou un pont
- Lorsque la vitesse du véhicule est en train de baisser jusqu’à la vitesse programmée suite à une accélération du véhicule causée par un enfoncement de la pédale d’accélérateur

Situations dans lesquelles la fonction de réduction de la vitesse en courbe peut ne pas fonctionner correctement

Dans des situations telles que les suivantes, la fonction de réduction de la vitesse en courbe peut ne pas fonctionner correctement:

- Le véhicule est conduit dans un virage sur une pente ascendante/descendante
- Lorsque la trajectoire du véhicule diffère de la forme de la courbe
- Lorsque la vitesse du véhicule est excessivement élevée à l'entrée de la courbe
- Lorsque le volant est brusquement actionné

RSA (reconnaissance des panneaux de signalisation)*

*: Sur modèles équipés

Le système RSA reconnaît des panneaux de signalisation spécifiques à l'aide de la caméra avant et/ou du système de navigation (lorsque des informations sur les limitations de vitesse sont disponibles) pour fournir des informations au conducteur via l'affichage.

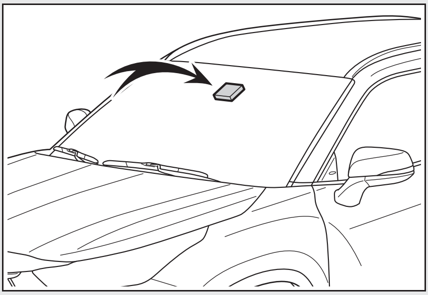

Si le système détermine que le véhicule roule au-delà de la limitation de vitesse, réalise des actions interdites, etc. selon les panneaux routiers reconnus, il en informe le conducteur par une notification visuelle et sonore.

⚠ AVERTISSEMENT

■ Avant d'utiliser le RSA

Ne vous fiez pas uniquement au système RSA. Le RSA est un système qui aide le conducteur en lui fournissant des informations, mais il ne remplace pas la vision ni la vigilance du conducteur. Conduisez prudemment en accordant toujours une attention particulière au code de la route.

Indication sur l'écran multifonctionnel

Lorsque la caméra avant reconnaît un panneau et/ou que des informations concernant un panneau sont disponibles dans le système de navigation, le panneau est affiché sur l'écran multifonctionnel.

- Lorsque l'information du système d'aide à la conduite est sélectionnée, 3 panneaux peuvent être affichés au maximum. (→P.94, 104)

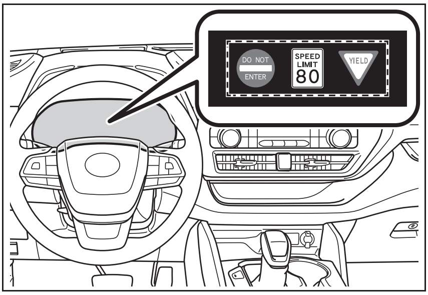

- Lorsqu'un onglet autre que l'onglet des informations relatives au système d'aide à la conduite est sélectionné, les types de panneaux de signalisation suivants s'affichent. (→P.94, 104)

- Panneau de limitation de vitesse
- Panneau de sens interdit (lorsqu'une notification est nécessaire)

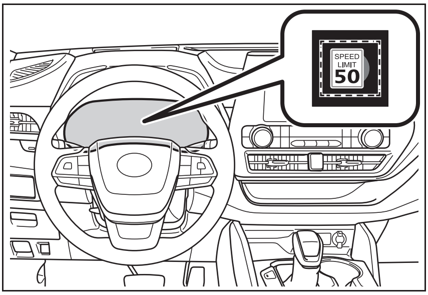

Si des panneaux autres que des panneaux de limitation de vitesse sont reconnus, ils sont affichés dans une pile superposée au-dessous du panneau de limitation de vitesse actuel.

Types de panneaux de signalisation pris en charge

Les types de panneaux de signalisation suivants sont identifiés, y compris les panneaux électroniques et clignotants.

Un panneau de signalisation non officiel ou apparu récemment risque de ne pas être identifié.

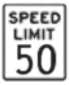

Limite de vitesse

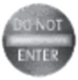

Ne pas entrer

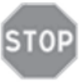

Stop

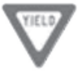

Céder le passage

Fonction de notification

Dans les situations suivantes, le système RSA avertit le conducteur.

- Lorsque la vitesse du véhicule dépasse le seuil de notification de vitesse du panneau de limitation de vitesse affiché, l'affichage du panneau est accentué et un signal sonore se déclenche.
- Lorsque le système RSA reconnaît un panneau de sens interdit et qu'il détermine que votre véhicule est entré dans une zone interdite, le panneau affiché clignote et un signal sonore se déclenche.

Selon les situations, une fonction de notification risque de ne pas fonctionner correctement.

■ Procédure de réglage

▶ Affichage 4,2 pouces

1 Appuyez sur 〈 ou 〉 sur les commandes de réglage des instruments et sélectionnez ⚙.

2 Appuyez sur ∧ ou ∨ sur les commandes de réglage des instruments et sélectionnez , puis appuyez sur OK.

▶ Affichage 7 pouces

1 Appuyez sur ∧ ou ∨ sur les commandes de réglage des instruments et sélectionnez ⚙.

2 Appuyez sur ‹ ou › sur les commandes de réglage des instruments et sélectionnez , puis appuyez sur OK.

■ Désactivation automatique de l'affichage des panneaux RSA

Dans les situations suivantes, l'affichage automatique du panneau de limitation de vitesse et/ou du panneau de sens interdit est interrompu:

- ● Aucun panneau n'a été reconnu à une certaine distance.
- ● La route change en raison d'un virage à gauche ou à droite, etc.

Dans les situations suivantes, l'affichage automatique des panneaux de stop et de céder le passage est interrompu:

- ● Le système détermine que votre véhicule a dépassé le panneau.
- ● La route change en raison d'un virage à gauche ou à droite, etc.

■ Conditions dans lesquelles la fonction peut ne pas fonctionner ou identifier correctement

Dans les situations suivantes, le RSA ne fonctionne pas normalement et risque de ne pas identifier les panneaux, d'afficher un mauvais panneau, etc. Toutefois, cela n'indique pas un dysfonctionnement.

- ● La caméra avant est désalignée en raison d'un choc violent au niveau du capteur, etc.
- ● Il y a de la saleté, de la neige, des autocollants, etc. sur le pare-brise à proximité de la caméra avant.
- ● Par mauvais temps, tel que forte pluie, brouillard, neige ou tempête de sable.
- ● De la lumière provenant d'un véhicule venant en sens inverse, du soleil, etc. entre dans la caméra avant.
- ● Le panneau est sale, décoloré, penché ou tordu.
- ● Le contraste du panneau électronique est faible.
- ● Le panneau entier ou une partie du panneau est masqué par des feuilles, un poteau, etc.
- ● Le panneau n'est visible de la caméra avant que pendant une courte durée.
- ● La situation de conduite (virage, changement de voie, etc.) est interprétée de manière incorrecte.
- ● Si un panneau ne concerne pas la voie de circulation actuelle, mais que le panneau est situé après une intersection d'autoroute ou sur une voie adjacente juste avant la jonction.
- ● Des autocollants sont collés à l'arrière du véhicule qui vous précède.
- ● Un panneau qui ressemble à un panneau compatible avec le système est reconnu.
- ● Les panneaux de vitesse en bord de route peuvent être détectés et affichés (s'ils sont positionnés dans le champ de vision de la caméra avant) alors que le véhicule roule sur la route principale.
- ● Les panneaux de vitesse en sortie de rond-point peuvent être détectés et affichés (s'ils sont positionnés dans le champ de la caméra avant) alors que le véhicule roule dans le rond-point.
- ● L'avant du véhicule est soulevé ou baissé en raison de la charge transportée.
- ● La luminosité de l'environnement n'est pas suffisante ou change brusquement.
- ● Lorsqu'un panneau destiné aux camions, etc. est reconnu.

- Les données cartographiques du système de navigation sont obsolètes.
- Le système de navigation ne fonctionne pas.
- Les informations de vitesse affichées sur les instruments et sur le système de navigation peuvent être différentes, car le système de navigation utilise les données cartographiques.

■ Affichage des panneaux de limitations de vitesse

Si un panneau de limitation de vitesse était affiché sur l'écran multifonctionnel lors de la dernière désactivation du contact du moteur, le même panneau apparaît de nouveau lorsque le contact du moteur est placé sur ON.

■ Si “Dysfonctionnement RSA Consulter son concessionnaire” est affiché

Le système peut être défectueux. Faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

■ Personnalisation

Certaines fonctions peuvent être personnalisées. (Fonctions personnalisables:→P.589)

Système Stop & Start*

*: Sur modèles équipés

Le système Stop & Start arrête puis démarre le moteur en fonction de l'actionnement de la pédale de frein ou du levier de vitesses lorsque le véhicule est arrêté, par exemple à un feu de circulation, à une intersection, etc., afin d'améliorer l'économie de carburant et de réduire la pollution sonore causée par le moteur au ralenti.

Fonctionnement du système Stop & Start

■ Arrêt du moteur

En conduisant avec la position de changement de vitesse D sélectionnée, appuyez sur la pédale de frein et arrêtez le véhicule. Le moteur s'arrête automatiquement.

Lorsque le moteur s'arrête, le témoin du système Stop & Start s'allume.

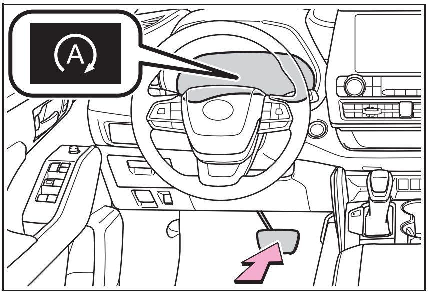

■ Redémarrage du moteur

Relâchez la pédale de frein. Le moteur démarre automatiquement.

Lorsque le moteur démarre, le témoin du système Stop & Start s'éteint.

■ Lorsque le système de maintien des freins fonctionne

- Lorsque le moteur est arrêté par le système Stop & Start, si la pédale de frein est relâchée, le moteur reste à l'arrêt.
- Si vous appuyez sur la pédale d'accélérateur alors que le moteur est arrêté par le système Stop & Start, le moteur redémarre.
- Si le moteur est redémarré alors que le moteur est arrêté par le système Stop & Start, le système de maintien des freins continue d'actionner les freins, à moins que les conditions de fonctionnement du système de maintien des freins ne soient plus réunies. (→P.241)

■ Lorsque le régulateur de vitesse actif sur toute la plage de vitesses est en cours de fonctionnement

- Lorsque le véhicule est arrêté par le régulateur de vitesse actif sur toute la plage de vitesses, le moteur s'arrête automatiquement bien que la pédale de frein ne soit pas enfoncée.
- Lorsque le véhicule qui précède redémarre, le moteur redémarre automatiquement.
- Si le moteur est redémarré automatiquement par le système Stop & Start pendant que le véhicule est arrêté par le régulateur de vitesse actif sur toute la plage de vitesses, le véhicule reste à l'arrêt.

Désactivation du système Stop & Start

Appuyez sur la commande de désactivation Stop & Start pour désactiver le système Stop & Start.

Le témoin de désactivation du système Stop & Start s'allume.

Une nouvelle pression sur la commande active le système Stop & Start et le témoin de désactivation du système Stop & Start s'éteint.

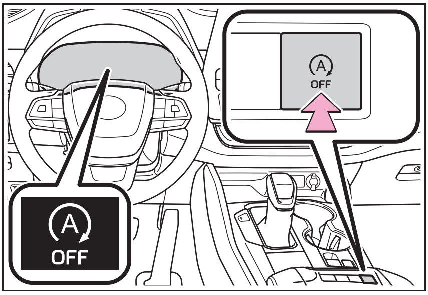

■ Activation automatique du système Stop & Start

Si le système Stop & Start est désactivé au moyen de la commande de désactivation du système

Stop & Start, il est automatiquement réactivé dès que vous mettez le contact du moteur sur arrêt, puis le moteur démarre.

Aide au démarrage en côte

Lorsque le moteur est arrêté par le système Stop & Start lorsque le véhicule se trouve sur une pente, la force de freinage est temporairement maintenue lorsque la pédale de frein est relâchée afin d'éviter que le véhicule ne recule jusqu'à ce que le moteur redémarre et qu'une force motrice soit générée. Lorsqu'une force motrice est générée, la force de freinage maintenue est automatiquement annulée.

- Cette fonction fonctionne aussi bien sur des surfaces planes que des pentes raides.
- Un bruit peut être généré par le système de freinage, mais cela n'indique pas un dysfonctionnement.
- La réponse de la pédale de frein peut changer et des vibrations peuvent se produire, mais cela n'indique pas un dysfonctionnement.

■ Points d'utilisation

- Si vous appuyez sur le contact du moteur lorsque le moteur est arrêté par le système Stop & Start, le moteur ne peut pas être redémarré au moyen de la fonction de démarrage automatique du moteur. Dans ce cas, redémarrez le moteur en utilisant la procédure de démarrage normale du moteur. (→P.228)
- Lorsque le moteur est redémarré par le système Stop & Start, les prises d'alimentation peuvent être temporairement inutilisables, mais cela n'indique pas un dysfonctionnement.
- L'installation et le retrait de composants électriques et de dispositifs sans fil peuvent affecter le système Stop & Start. Contactez votre concessionnaire Toyota pour des détails.
- Lorsque le véhicule est arrêté pendant une période plus longue, placez le contact du moteur sur arrêt et arrêtez le moteur complètement.
- Lorsque le moteur est redémarré par le système Stop & Start, la direction peut sembler temporairement lourde.

■ Conditions de fonctionnement

- Le système Stop & Start est opérationnel lorsque toutes les conditions suivantes sont remplies:
  - Le véhicule n'a pas été conduit pendant un certain temps.
  - Vous appuyez sur la pédale de frein fermement. (Sauf lorsque le véhicule est arrêté par le régulateur de vitesse actif sur toute la plage de vitesses en mode de contrôle de la distance entre véhicules)
  - La position de changement de vitesse D est sélectionnée.
  - La ceinture de sécurité conducteur est attachée.
  - Le porte conducteur est fermée.
  - Le mode de conduite sélectionné est le mode NORMAL ou ÉCO.
  - Le mode de conduite sélectionné n'est pas le NEIGE.
  - Le désembuage du pare-brise est désactivé. (véhicules sans système de climatisation manuelle)
  - La pédale d'accélérateur n'est pas

enfoncée.
- Le moteur doit être à une température correcte.
- La température extérieure est supérieure ou égale à 23°F (-5°C).
- Le capot est fermé. (→P.309)

●Dans les situations suivantes, le moteur risque de ne pas être arrêté par le système Stop & Start. Il ne s'agit pas d'un dysfonctionnement du système Stop & Start.
- Lorsque le système de climatisation est en cours d'utilisation.
- Lorsqu'une recharge périodique de la batterie est en cours.
- Lorsque la batterie n'est pas suffisamment chargée, par exemple si le véhicule a été stationné pendant une période prolongée et la charge de la batterie a diminué, la charge électrique est élevée, la température du liquide de la batterie est excessivement basse ou la batterie s'est détériorée.
- Lorsque l'aspiration du servofrein est faible.
- Lorsque le temps écoulé depuis le redémarrage du moteur est court.
- Lorsque le véhicule est arrêté fréquemment, par exemple dans un embouteillage.
- Lorsque la température du liquide de refroidissement moteur ou la température du liquide de transmission est extrêmement basse ou élevée.
- Lorsque le véhicule est arrêté sur une pente raide.
- Lorsque le volant est actionné.
- Lorsque le véhicule est conduit dans une zone en haute altitude.
- Lorsque la température du liquide de batterie est extrêmement basse ou élevée.
- Un moment après le débranchement puis le rebranchement des bornes de la batterie.

●Lorsque le moteur est arrêté par le système Stop & Start, le moteur redémarre automatiquement si l'une des conditions suivantes est remplie: (Pour permettre à nouveau l'arrêt du moteur par le système Stop & Start, conduisez le véhicule.)
- Le système de climatisation est activé. (véhicules sans système de climatisation manuelle)
- Le désembuage de pare-brise est activé. (véhicules sans système de climatisation manuelle)
- Le levier de vitesses est déplacé de D ou P.
- Le levier de vitesses est déplacé de P. (Lorsque le moteur est arrêté par le système Stop & Start lorsque le levier de vitesses est sur P.)
- La ceinture de sécurité conducteur est détachée.
- La porte conducteur est ouverte.
- Le mode de conduite passe du mode NORMAL ou ÉCO à un autre mode.
- Le mode de conduite passe au mode NEIGE.
- Vous appuyez sur la commande de désactivation du système Stop & Start.
- Le volant est actionné.
- La pédale d'accélérateur est enfoncée.
- Le véhicule est emporté sur une chaussée en pente.

●Lorsque le moteur est arrêté par le système Stop & Start, le moteur peut redémarrer automatiquement dans les conditions suivantes: (Pour permettre à nouveau l'arrêt du moteur par le système Stop & Start, conduisez le véhicule.)
- Lorsque la pédale de frein est enfoncée par impulsions successives ou fortement enfoncée.
- Lorsque le système de climatisation est en cours d'utilisation.
- Lorsqu'une commande du système de climatisation est actionnée (commande de désembuage de pare-brise, etc.).
- Si la charge de la batterie devient faible.

■Lorsque le capot est ouvert

●Si le capot est ouvert alors que le moteur est arrêté par le système Stop & Start, le moteur cale et ne peut pas être redémarré au moyen de la fonction de démarrage automatique du moteur. Dans ce cas, redémarrez le moteur en utilisant la procédure de démarrage normale du moteur. (→P.228)

- Si le capot est fermé après le démarrage du moteur avec le capot ouvert, le système Stop & Start ne fonctionne pas. Fermez le capot, placez le contact du moteur sur arrêt, patientez au moins 30 secondes, puis démarrez le moteur.

■ Fonctionnement du système de climatisation alors que le moteur est arrêté par le système Stop & Start

Véhicules avec système de climatisation automatique: Lorsque la climatisation est en mode automatique et que le moteur est arrêté par le système Stop & Start, le ventilateur peut fonctionner à faible vitesse afin d'éviter une hausse ou une baisse de la température dans l'habitacle ou s'arrêter.

Pour privilégier les performances du système de climatisation lorsque le véhicule est à l'arrêt, désactivez le système Stop & Start en appuyant sur la commande de désactivation du système Stop & Start.

- Si le pare-brise se couvre de buée

Activez le désembuage de pare-brise. (→P.382)

Si le pare-brise est fréquemment embué, appuyez sur la commande de désactivation du système Stop & Start pour désactiver le système Stop & Start.

- Si une odeur émane du système de climatisation
  - Véhicules équipés d'un système de climatisation manuelle

Si le réglage du temps d'arrêt du ralenti est paramétré sur “Prolongé”, placez-le sur “Standard”. Si une odeur se dégage lorsque le réglage du temps d'arrêt du ralenti est paramétré sur “Standard”, appuyez sur la commande de désactivation du système Stop & Start pour désactiver le système Stop & Start.

- Véhicules équipés d'un système de climatisation automatique

Appuyez sur la commande de désactivation du système Stop & Start pour désactiver le système Stop & Start.

■ Modification du temps d'arrêt du ralenti avec le système de climatisation activé

Le temps de fonctionnement du système Stop & Start lorsque le système de climatisation est activé peut être modifié dans ⚙ sur l'écran multifonctionnel (→P.99, 110). (La durée de fonctionnement du système Stop & Start lorsque le système de climatisation est activé ne peut pas être modifiée.)

■ Affichage de l'état du système Stop & Start

→P.99, 110

■ Messages de l'écran multifonctionnel

Dans les situations suivantes, Ⓐ et un message peuvent s'afficher sur l'écran multifonctionnel.

- Lorsque le moteur ne peut pas être arrêté par le système Stop & Start

Ⓐ “Système d'arrêt et de redémarrage non disponible Enfoncez fermement le frein pour activer”

- La pédale de frein n'est pas suffisamment enfoncée.

→ Si la pédale de frein est enfoncée davantage, le système est actionné.

Ⓐ “Batterie non dédiée”

- Il est possible qu'une batterie qui n'est pas conçue pour une utilisation avec le système Stop & Start ait été installée.

→ Faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

“Batterie en charge”

- La charge de la batterie peut être faible.

→ L'arrêt du moteur est temporairement empêché pour donner la priorité à la charge de la batterie. Une fois que le moteur a tourné pendant un certain temps, le système est activé.

- Une charge de maintien peut être en cours

→ Une fois que la charge de maintien d'une durée maximale d'une heure est terminée, le système peut être actionné.

- Si le message est affiché en continu pendant un long moment (plus d'une heure)

→ La batterie peut s'être détériorée. Contactez votre concessionnaire Toyota pour des détails.

“Système d’arrêt et de démarrage indisponible”

- Le système Stop & Start est temporairement désactivé.

→ Laissez le moteur tourner pendant un certain temps.

- Le moteur peut avoir été démarré avec le capot ouvert.

→ Fermez le capot, placez le contact du moteur sur arrêt, patientez 30 secondes ou plus, puis démarrez le moteur.

“En préparation”

- Le véhicule est conduit dans une zone en haute altitude.
- L'aspiration du servofrein est faible.

→ Lorsque la dépression du servofrein atteint un niveau prédéterminé, le système est activé.

“Pour contrôle de la climatisation”

- Le système de climatisation est en cours d'utilisation lorsque la température ambiante est élevée ou basse.

→ Si la différence entre la température réglée et la température de l'habitacle se réduit, le système est activé.

- Le désembuage du pare-brise est activé.

●Lorsque le moteur redémarre automatiquement alors qu'il est arrêté par le système Stop & Start

“En préparation”

- Vous avez appuyé davantage ou pompé sur la pédale de frein.

→ Le système est activé une fois que le moteur tourne et que la dépression du servofrein atteint un niveau prédéterminé.

“Pour contrôle de la climatisation”

- Le système de climatisation a été activé ou est en cours d'utilisation.
- Le désembuage de pare-brise a été activé.

“Batterie en charge”

- La charge de la batterie peut être faible.

→ Le système est activé une fois que le moteur tourne afin de charger suffisamment la batterie.

■Lorsque le signal sonore retentit

Si la porte du conducteur est

ouverte lorsque le moteur est arrêté par le système Stop & Start et que le levier de vitesses est sur D, un signal sonore retentit et le témoin du système Stop & Start clignote. Pour arrêter le signal sonore, fermez la porte du conducteur.

■La fonction de protection du système Stop & Start

- Lorsque le volume du système audio est excessivement élevé, le son émis à partir du système audio peut être coupé brusquement afin de réduire la consommation de la batterie. Afin d'éviter toute coupure du système audio, maintenez le volume du système audio à un niveau modéré. Si le système audio a été coupé, placez le contact du moteur sur arrêt, patientez au moins 3 secondes puis placez-le sur ACC ou ON pour réactiver le système audio.
- Le système audio peut ne pas être activé si les bornes de la batterie sont débranchées puis rebranchées. Si cela se produit, placez le contact du moteur sur arrêt et répétez ensuite l'opération suivante deux fois pour activer le système audio normalement.
  - Placez le contact du moteur sur ON puis sur arrêt.

■Remplacement de la pile

→P.558

■Si le témoin de désactivation du système Stop & Start clignote en continu

Le système peut être défectueux. Faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

■Si “Dysfonctionnement du système d'arrêt et de redémarrage Rendez visite à votre concessionnaire” s'affiche sur l'écran multifonctionnel

Le système peut être défectueux. Faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

AVERTISSEMENT

■Lorsque le système Stop & Start fonctionne

Veillez à désactiver le système Stop & Start lorsque le véhicule se trouve dans une zone mal ventilée. S'il n'est pas désactivé, le moteur risque de redémarrer automatiquement de manière inattendue, provoquant une accumulation des gaz d'échappement qui, en entrant dans l'habitacle du véhicule, peuvent éventuellement causer de graves problèmes de santé, voire la mort.

- Ne quittez pas le véhicule tant que le moteur est arrêté par le système Stop & Start (alors que le témoin du système Stop & Start est allumé). Un accident peut se produire à cause de la fonction de démarrage automatique du moteur.
- Appuyez sur la pédale de frein et serrez le frein de stationnement si nécessaire alors que le moteur est arrêté par le système Stop & Start (alors que le témoin du système Stop & Start est allumé).

NOTE

■Pour garantir le bon fonctionnement du système

Si l'une des situations suivantes se produit, le système Stop & Start peut ne pas fonctionner correctement. Faites contrôler votre véhicule par votre concessionnaire Toyota.

- Lorsque la ceinture de sécurité du conducteur est attachée, le témoin de rappel de ceinture de sécurité du conducteur et du passager avant clignote.

⚠ NOTE

- Bien que la ceinture de sécurité du conducteur ne soit pas attachée, le témoin de rappel de ceinture de sécurité du conducteur et du passager avant ne s'allume pas.
- Bien que la porte du conducteur soit fermée, le témoin d'avertissement de porte ouverte s'allume ou l'éclairage intérieur s'allume lorsque la commande d'éclairage intérieur est en position porte.
- Bien que la porte du conducteur soit ouverte, le témoin d'avertissement de porte ouverte ne s'allume pas ou l'éclairage intérieur ne s'allume pas lorsque la commande d'éclairage intérieur est en position porte.

BSM (surveillance de l'angle mort)*

*: Sur modèles équipés

La surveillance de l'angle mort est un système qui utilise des capteurs radar latéraux arrière installés sur le côté interne du pare-chocs arrière du côté gauche et droit pour aider le conducteur à décider à quel moment changer de voie de circulation en toute sécurité.

AVERTISSEMENT

■ **Précautions relatives à l'utilisation du système**

Le conducteur est le seul responsable de la sécurité de sa conduite. Conduisez toujours prudemment, en prenant soin de surveiller tout ce qui vous entoure.

La surveillance de l'angle mort est une fonction complémentaire qui alerte le conducteur de la présence d'un véhicule dans un angle mort des rétroviseurs extérieurs ou en approche rapide par l'arrière dans un angle mort. Ne vous fiez pas outre mesure à la surveillance de l'angle mort. Étant donné que la fonction ne peut pas évaluer si le changement de voie peut être effectué en toute sécurité, vous risquez de provoquer un accident, pouvant occasionner des blessures graves, voire mortelles en lui accordant une confiance excessive.

Comme le système peut ne pas fonctionner correctement dans certaines conditions, la propre confirmation visuelle de la sécurité par le conducteur est nécessaire.

Composants du système

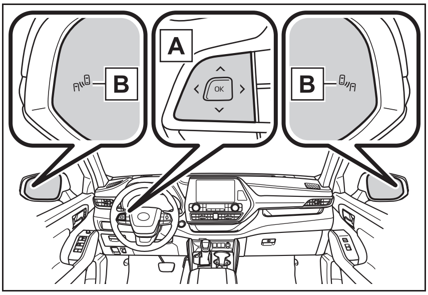

A Commandes de réglage des instruments

Activation/Désactivation de la surveillance de l'angle mort.

Lorsque la fonction BSM est désactivée, le témoin BSM OFF s'allume.

B Témoins de rétroviseurs extérieurs

Lorsqu'un véhicule est détecté dans un angle mort des rétroviseurs extérieurs ou approche rapidement par l'arrière dans un angle mort, le témoin du rétroviseur extérieur s'allume du côté détecté. Si le levier de clignotants est actionné vers le côté détecté, le témoin de rétroviseur extérieur clignote.

■ Visibilité du témoin de rétroviseur extérieur

Lorsque la lumière du jour est intense, il peut arriver que le témoin de rétroviseur extérieur soit difficile à voir.

■ Lorsque “Moniteur d'angle mort non disponible” s'affiche sur l'écran multifonctionnel

De la glace, de la neige, de la boue, etc. peuvent être présentes sur le pare-chocs arrière autour des capteurs. (→P.316) Le système devrait retrouver un fonctionnement normal après avoir retiré la glace, la neige, la boue, etc. du pare-chocs arrière. Par ailleurs, les capteurs peuvent ne pas fonctionner normalement si vous conduisez dans des environnements extrêmement chauds ou froids.

■ Lorsque “Dysfonctionnement du moniteur d'angle mort Rendez visite à votre concessionnaire” s'affiche sur l'écran multifonctionnel

Il peut y avoir un dysfonctionnement ou un désalignement du capteur. Faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

■ Personnalisation

Certaines fonctions peuvent être personnalisées. (→P.589)

■Certification

▶ Pour les véhicules commercialisés aux États-Unis

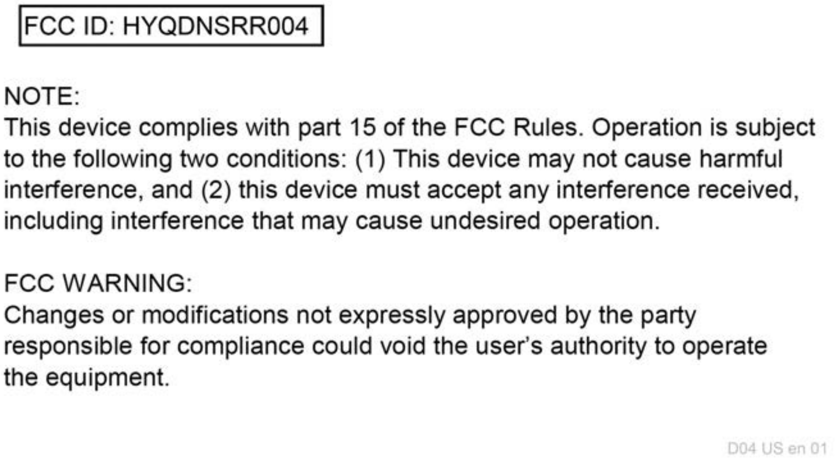

FCC ID: HYQDNSRR004

NOTE:
This device complies with part 15 of the FCC Rules. Operation is subject to the following two conditions: (1) This device may not cause harmful interference, and (2) this device must accept any interference received, including interference that may cause undesired operation.

FCC WARNING:
Changes or modifications not expressly approved by the party responsible for compliance could void the user's authority to operate the equipment.

D04 US en 01

▶ Pour les véhicules commercialisés au Canada

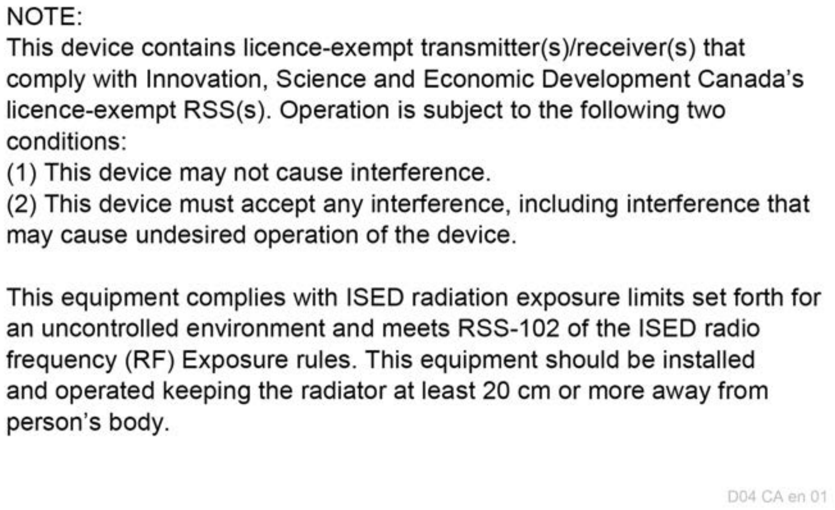

NOTE:
This device contains licence-exempt transmitter(s)/receiver(s) that comply with Innovation, Science and Economic Development Canada's licence-exempt RSS(s). Operation is subject to the following two conditions:
(1) This device may not cause interference.
(2) This device must accept any interference, including interference that may cause undesired operation of the device.

This equipment complies with ISED radiation exposure limits set forth for an uncontrolled environment and meets RSS-102 of the ISED radio frequency (RF) Exposure rules. This equipment should be installed and operated keeping the radiator at least 20 cm or more away from person's body.

D04 CA en 01

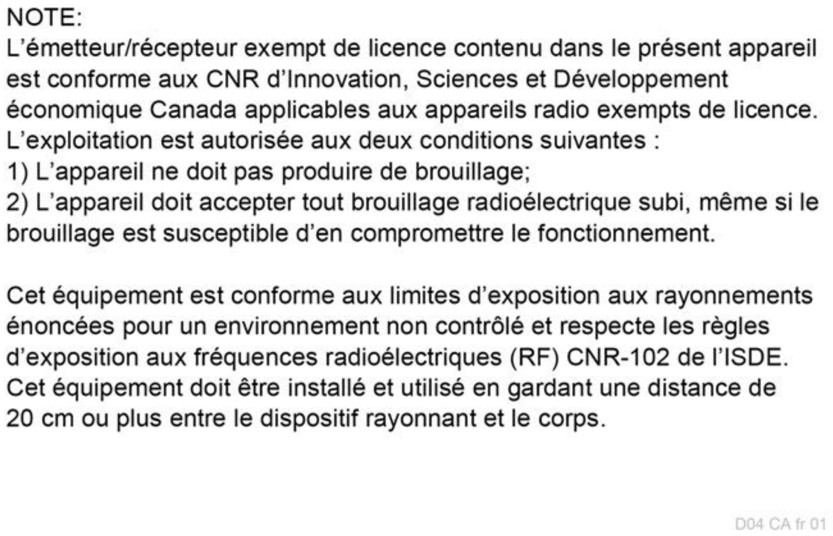

NOTE:
L’émetteur/récepteur exempt de licence contenu dans le présent appareil est conforme aux CNR d’Innovation, Sciences et Développement économique Canada applicables aux appareils radio exempts de licence. L’exploitation est autorisée aux deux conditions suivantes :
1) L’appareil ne doit pas produire de brouillage;
2) L’appareil doit accepter tout brouillage radioélectrique subi, même si le brouillage est susceptible d’en compromettre le fonctionnement.

Cet équipement est conforme aux limites d’exposition aux rayonnements énoncées pour un environnement non contrôlé et respecte les règles d’exposition aux fréquences radioélectriques (RF) CNR-102 de l’ISDE. Cet équipement doit être installé et utilisé en gardant une distance de 20 cm ou plus entre le dispositif rayonnant et le corps.

D04 CA fr 01

⚠ AVERTISSEMENT

■ Pour garantir un fonctionnement correct du système

Les capteurs de surveillance de l’angle mort sont installés respectivement derrière les côtés gauche et droit du pare-chocs arrière. Respectez les précautions suivantes pour garantir un fonctionnement correct de la surveillance de l'angle mort.

- Les capteurs et les zones avoisinantes sur le pare-chocs arrière doivent rester propres en toutes circonstances.

Si un capteur ou sa zone environnante sur le pare-chocs arrière sont sales ou couverts de neige, le système de surveillance de l’angle mort peut ne pas fonctionner et un message d’avertissement (→P.314) s’affiche. Dans ce cas, retirez la saleté ou la neige et conduisez le véhicule dans les conditions de fonctionnement de la fonction BSM (→P.319) pendant environ 10 minutes. Si le message d’avertissement ne disparaît pas, faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

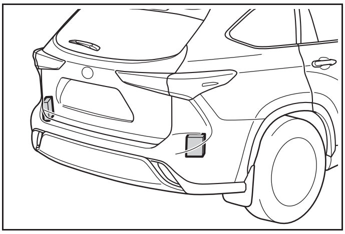

⚠ AVERTISSEMENT

- Ne fixez aucun autocollant sur le capteur ou sur la zone environnante sur le pare-chocs arrière.
- Ne faites pas subir de choc violent à un capteur ou à sa zone environnante sur le pare-chocs arrière.
  Le moindre décalage du capteur risque de provoquer un dysfonctionnement du système, et les véhicules risquent de ne pas être détectés correctement.
  Dans les situations suivantes, faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota.
  - Un capteur ou sa zone environnante subissent un choc violent.
  - Si la zone environnante d’un capteur est rayée ou ébréchée, ou si une partie d’entre eux est déconnectée.
- Ne démontez pas le capteur.
- Ne modifiez pas le capteur ou la zone avoisinante sur le pare-chocs arrière.
- Si un capteur sur le pare-chocs arrière doit être retiré et installé ou remplacé, contactez votre concessionnaire Toyota.
- Ne peignez pas le pare-chocs arrière d’une couleur autre qu’une couleur officielle Toyota.

Activation/Désactivation de la surveillance de l'angle mort

Utilisez les commandes de réglage des instruments pour activer/désactiver la fonction.

▶ Affichage 4,2 pouces

1 Appuyez sur 〈 ou 〉 sur les commandes de réglage des instruments et sélectionnez ⚙.

2 Appuyez sur ∧ ou ∨ sur les commandes de réglage des instruments pour sélectionner BSM et appuyez ensuite sur OK.

▶ Affichage 7 pouces

1 Appuyez sur ∧ ou ∨ sur les commandes de réglage des instruments et sélectionnez ⚙.

2 Appuyez sur 〈 ou 〉 sur les commandes de réglage des instruments pour sélectionner BSM et appuyez ensuite sur OK.

Fonctionnement de la surveillance de l'angle mort

■ Véhicules pouvant être détectés par la surveillance de l'angle mort

La surveillance de l'angle mort utilise des capteurs radar arrière latéraux pour détecter les véhicules suivants se trouvant dans des voies adjacentes et avertit le conducteur de la présence de tels véhicules au moyen des témoins situés sur les rétroviseurs extérieurs.

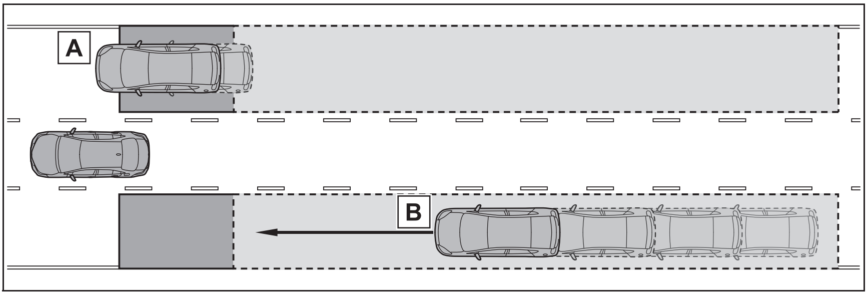

A Véhicules circulant dans des zones ne pouvant pas être observées à l’aide des rétroviseurs extérieurs (les angles morts)

B Véhicules approchant rapidement par l’arrière dans des zones ne pouvant pas être observées à l’aide des rétroviseurs extérieurs (les angles morts)

■ Zones de détection de la surveillance de l'angle mort

Les zones dans lesquelles les véhicules peuvent être détectés sont matérialisées ci-dessous.

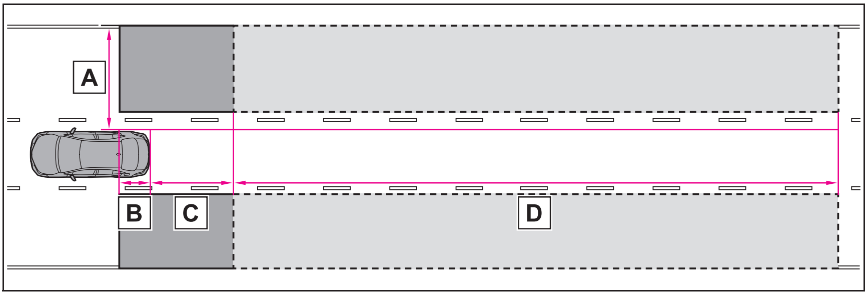

La zone de chaque détection est de:

A Environ 1,6 ft. (0,5 m) à 11,5 ft. (3,5 m) de chaque côté du véhicule[*1]

B Environ 3,3 ft. (1 m) en avant du pare-chocs arrière

C Environ 9,8 ft. (3 m) du pare-chocs arrière

D Entre environ 9,8 ft. (3 m) et 197 ft. (60 m) du pare-chocs arrière[*2]

[*1] : La zone entre le côté du véhicule et 1,6 ft. (0,5 m) depuis le côté du véhicule ne peut pas être détectée.

[*2] : Plus la différence de vitesse entre votre véhicule et le véhicule détecté est élevée, plus la distance de détection du véhicule sera élevée, faisant ainsi s’allumer ou clignoter le témoin du rétroviseur extérieur.

La surveillance de l'angle mort fonctionne lorsque

La surveillance de l'angle mort est opérationnelle lorsque toutes les conditions suivantes sont remplies:

- La surveillance de l'angle mort est activée.
- Le levier de vitesses est sur une position autre que R.
- La vitesse du véhicule est supérieure à environ 10 mph (16 km/h).

La surveillance de l'angle mort détecte un véhicule lorsque

La surveillance de l'angle mort détecte un véhicule dans la zone de détection dans les situations suivantes:

- Votre véhicule est dépassé par un véhicule circulant dans une voie adjacente.
- Vous dépassez lentement un véhicule dans la voie adjacente.
- Un autre véhicule entre dans la zone de détection au moment d'un changement de voie.

Conditions dans lesquelles le système ne détecte pas un véhicule

La surveillance de l'angle mort n'est pas conçue pour détecter les véhicules et/ou objets des types suivants:

- Motos de petites cylindrées, vélos, piétons, etc.*
- Véhicules circulant en sens inverse
- Glissières de sécurité, murs, panneaux, véhicules en stationnement et objets fixes similaires*
- Véhicules suivant le vôtre dans la même voie de circulation*
- Véhicules circulant à 2 voies de circulation de votre véhicule*
- Véhicules rapidement dépassés par votre véhicule*

*: Selon les conditions, il peut arriver qu’un véhicule et/ou un objet soient détectés.

Conditions dans lesquelles le système peut ne pas fonctionner correctement

- La surveillance de l'angle mort peut ne pas détecter correctement les véhicules dans les situations suivantes:
  - Lorsque le capteur est désaligné en raison d’un choc violent au niveau du capteur ou de sa zone environnante
  - Lorsque de la boue, de la neige, du givre, un autocollant, etc. recouvrent le capteur ou la zone environnante sur le pare-chocs arrière
  - Lorsque vous roulez sur une chaussée humide comportant des flaques d’eau par mauvais temps, par exemple en cas de forte pluie, de neige ou de brouillard
  - Lorsque plusieurs véhicules approchent alors qu’ils se suivent de près
  - Lorsque la distance entre votre véhicule et le véhicule qui suit est courte
  - Lorsqu'il y a un écart de vitesse important entre votre véhicule et le véhicule qui entre dans la zone de détection
  - Lorsque la différence de vitesse entre votre véhicule et un autre véhicule change
  - Lorsqu’un véhicule entre dans la zone de détection en roulant à la même vitesse ou presque que votre véhicule
  - Alors que votre véhicule démarre après un arrêt, un véhicule reste dans la zone de détection
  - Lorsque vous montez et descendez des pentes abruptes consécutives, comme par exemple une côte, une déclivité, etc.
  - Lorsque vous conduisez sur des routes très sinueuses, présentant des virages successifs, ou aux surfaces irrégulières

- Lorsque les voies de circulation sont larges, ou lorsque vous conduisez au bord d’une voie, et que le véhicule sur la voie adjacente est éloigné de votre véhicule
- Lorsque vous tractez une caravane/remorque
- Lorsqu'un accessoire (tel qu'un porte-vélo) est installé à l'arrière du véhicule
- Lorsqu'il y a un écart de hauteur important entre votre véhicule et le véhicule qui entre dans la zone de détection
- Immédiatement après avoir activé la surveillance de l'angle mort

● Les cas où la surveillance de l'angle mort détecte inutilement un véhicule et/ou un objet peuvent augmenter dans les situations suivantes:

- Lorsque le capteur est désaligné en raison d’un choc violent au niveau du capteur ou de sa zone environnante
- Lorsque la distance entre votre véhicule et une barrière de sécurité, un mur, etc. entrant dans la zone de détection est courte
- Lorsque vous montez et descendez des pentes abruptes consécutives, comme par exemple une côte, une déclivité, etc.
- Lorsque les voies de circulation sont étroites, ou lors de la conduite au bord d’une voie, et si un véhicule roulant dans une voie autre que les voies adjacentes entre dans la zone de détection
- Lorsque vous conduisez sur des routes très sinueuses, présentant des virages successifs, ou aux surfaces irrégulières
- Lorsque les pneus dérapent ou patinent
- Lorsque la distance entre votre véhicule et le véhicule qui suit est courte
- Lorsqu'un accessoire (tel qu'un porte-vélo) est installé à l'arrière du véhicule

Système intuitif d'aide au stationnement*

*: Sur modèles équipés

La distance entre votre véhicule et des objets, tels qu'un mur, est mesurée par les capteurs et communiquée par l'écran multifonctionnel, l'affichage tête haute (sur modèles équipés), l'écran du système audio et un signal sonore lors d'un stationnement en créneau ou d'une manœuvre dans un garage. Vérifiez toujours la zone environnante lorsque vous utilisez ce système.

Composants du système

■ Types de capteurs

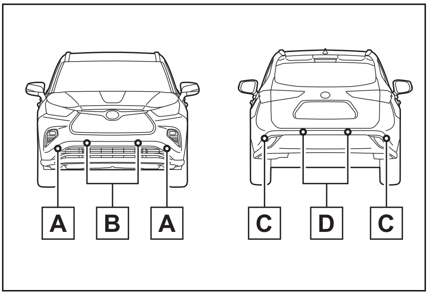

A Capteurs d'angle avant

B Capteurs centraux avant

C Capteurs d'angle arrière

D Capteurs centraux arrière

■ Affichage

Lorsque les capteurs détectent

un objet, tel qu'un mur, un graphique s'affiche sur l'écran multifonctionnel, l'affichage tête haute (sur modèles équipés) et l'écran du système audio en fonction de la position et de la distance par rapport à l'objet.

- Écran multifonctionnel et affichage tête haute

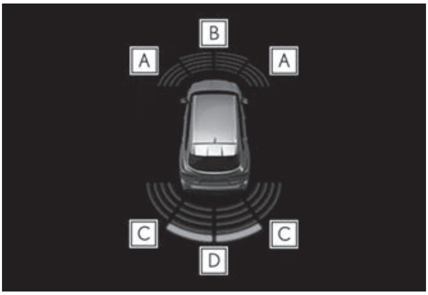

A Détection du capteur d'angle avant

B Détection du capteur central avant

C Détection du capteur d'angle arrière

D Détection du capteur central arrière

- Écran du système audio (véhicules avec moniteur d'aide au stationnement de Toyota)

Lorsque la position R du levier de vitesses est sélectionnée, une image simplifiée s'affiche sur l'écran du système audio.

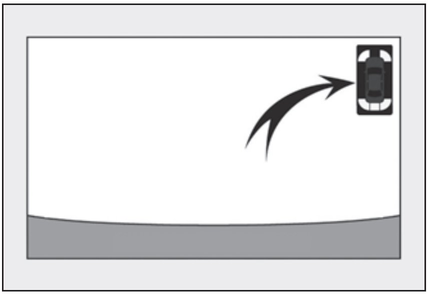

- Écran du système audio (véhicules avec moniteur de vue panoramique)

Un graphique s'affiche sur l'écran du système audio.

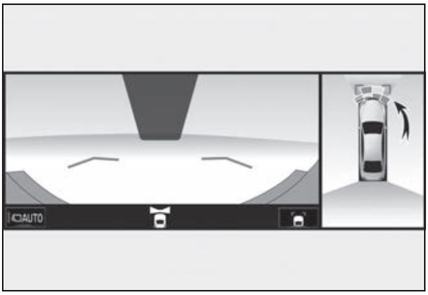

Activation/désactivation du système intuitif d'aide au stationnement

Utilisez les commandes de réglage des instruments pour activer/désactiver l'assistance au stationnement intuitive. (→P.110)

1 Appuyez sur ∧ ou sur ∨ pour sélectionner ⚙.

2 Appuyez sur ‹ ou › pour sélectionner P))) et appuyez ensuite sur OK.

Lorsque la fonction d'aide au

stationnement intuitive est désactivée, le témoin de désactivation du système intuitif d'aide au stationnement (→P.87) s'allume.

Pour réactiver le système, sélectionnez ⚙ sur l'affichage multifonctionnel, sélectionnez P et activez-le. Si le système est désactivé, il reste désactivé même si le contact du moteur est placé sur ON une fois que le contact du moteur a été mis sur arrêt.

⚠ AVERTISSEMENT

■ Précautions relatives à l'utilisation du système

Il y a une limite au degré de précision de la reconnaissance et aux performances de contrôle que ce système peut fournir, ne vous fiez pas outre mesure à ce système. Le conducteur doit toujours être attentif à l'environnement du véhicule et conduire prudemment.

■ Pour garantir un fonctionnement correct du système

Respectez les précautions suivantes.
Le non-respect de ces précautions peut entraîner une impossibilité de conduire le véhicule en toute sécurité et provoquer un accident.

- N'endommagez pas les capteurs, et veillez à ce qu'ils soient toujours propres.
- Ne collez pas d'autocollant et n'installez pas de composant électronique, tel qu'une plaque d'immatriculation rétro-éclairée (de type fluorescent en particulier), des feux antibrouillards, une antenne d'aile ou une antenne sans fil à proximité d'un capteur radar.
- Ne soumettez pas la zone environnante du capteur à un choc violent. En cas de choc, faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota. Si le pare-chocs avant ou arrière doit être retiré/installé ou remplacé, contactez votre concessionnaire Toyota.
- Ne modifiez pas, ne démontez pas ni ne peignez les capteurs.
- Ne fixez pas de couvercle de plaque d'immatriculation.
- Veillez à ce que vos pneus soient toujours correctement gonflés.

■ À quel moment désactiver la fonction

Dans les situations suivantes, désactivez la fonction car elle peut s'activer bien qu'il n'existe aucune probabilité de collision.

- En cas de non-respect des avertissements ci-dessus.
- Une suspension qui n'est pas d'origine Toyota (suspension abaissée, etc.) est installée.

■ Remarques pour le lavage du véhicule

Ne dirigez pas de forts jets d'eau ou de vapeur sur les capteurs.

Cela peut provoquer un dysfonctionnement du capteur.

⚠ AVERTISSEMENT

- ●Lors de l'utilisation d'un nettoyeur haute pression pour laver le véhicule, ne vaporisez pas directement les capteurs, car cela peut causer le dysfonctionnement d'un capteur.
- ●Lors de l'utilisation de la vapeur pour nettoyer le véhicule, ne dirigez pas la vapeur trop près des capteurs car cela peut causer le dysfonctionnement d'un capteur.

■Le système peut être actionné lorsque

- ●Le contact du moteur est sur ON.
- ●La fonction d'aide au stationnement intuitive est activée.
- ●La vitesse du véhicule est inférieure à environ 6 mph (10 km/h).
- ●Le levier de vitesses est sur une position autre que P.

■Si “Aide au stationnement non disponible” s'affiche sur l'écran multifonctionnel

- ●De l'eau peut s'écouler en continu sur la surface du capteur, par exemple en cas de forte pluie. Lorsque le système détermine que cela est normal, le système fonctionne à nouveau normalement.
- ●L'initialisation peut ne pas avoir été effectuée après qu'une batterie a été débranchée et rebranchée. Initialisez le système. (→P.323) Si un message continue de s'afficher même après l'initialisation, faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

■Si “Aide au stationnement non disponible Nettoyez le capteur d'aide au stationnement” s'affiche sur l'écran multifonctionnel

Un capteur peut être couvert de givre, de neige, de saleté, etc. Retirez le givre, la neige, la saleté, etc. du capteur pour ramener le système à un fonctionnement normal.

De plus, en raison du givre se formant sur un capteur par temps froid, un message d'avertissement peut s'afficher ou le capteur peut ne pas être en mesure de détecter un objet. Une fois que le givre fond, le système revient à un fonctionnement normal.

■Si une borne de la batterie a été débranchée puis rebranchée

Le système doit être initialisé. Pour initialiser le système, conduisez le véhicule en ligne droite pendant 5 secondes ou plus à une vitesse d'environ 22 mph (35 km/h) ou plus.

■Informations relatives à la détection des capteurs

- ●Les situations suivantes peuvent se produire lors de l'utilisation.
  - Les zones de détection du capteur sont limitées aux zones autour des pare-chocs avant et arrière du véhicule.
  - En fonction de la forme de l'objet et d'autres facteurs, la distance de détection peut être réduite ou la détection peut être impossible.
  - Si un objet est extrêmement proche d'un capteur, il est possible qu'il ne soit pas détecté.
  - Il y aura un court délai entre la détection de l'objet et l'affichage. Même à basse vitesse, il est possible que l'objet entre dans les zones de détection des capteurs avant que l'affichage ne soit indiqué et que le bip d'avertissement ne retentisse.
  - Il peut être difficile d'entendre le signal sonore en raison du volume du système audio ou du bruit du flux d'air du système de climatisation.
  - Il peut être difficile d'entendre le signal sonore si les signaux sonores d'autres systèmes retentissent.

■ Objets que le système risque de ne pas détecter correctement

La forme de l'objet peut empêcher le capteur de le détecter. Portez une attention particulière aux objets suivants:

- ●Câbles, clôtures, cordes, etc.
- ●Coton, neige et autres matériaux absorbant les ondes sonores
- ●Objets comportant des angles saillants
- ●Objets bas
- ●Objets élevés avec les parties supérieures faisant saillie vers l'extérieur dans la direction de votre véhicule

Les personnes peuvent ne pas être détectées si elles portent certains types de vêtements.

■ Situations dans lesquelles le système peut ne pas fonctionner correctement

Certaines conditions du véhicule et l'environnement risquent d'affecter la capacité d'un capteur à détecter correctement des objets. Les cas particuliers où cela peut se produire sont indiqués ci-dessous.

- ●Un capteur est couvert de saletés, de neige, de gouttes d'eau ou de givre. (Le nettoyage des capteurs résout ce problème.)
- ●Un capteur est gelé. (Le fait de dégeler la zone devrait résoudre ce problème.)
  Par temps particulièrement froid, si un capteur est gelé, l'affichage du capteur peut être anormal, ou des objets, tels qu'un mur, peuvent ne pas être détectés.
- ●Lorsqu'un capteur ou la zone autour d'un capteur sont extrêmement chauds ou froids.

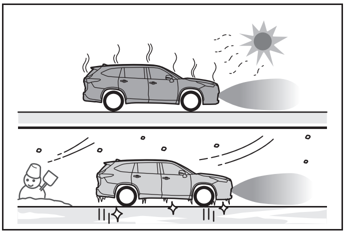

- ●Sur route extrêmement bosselée, dans une pente, sur du gravier ou de l'herbe.
- ●Lorsque des avertisseurs sonores de véhicules, des détecteurs de véhicules, des moteurs de motos, des freins pneumatiques de gros véhicules, le sonar de dégagement d'autres véhicules ou d'autres dispositifs produisant des ondes ultrasonores se trouvent à proximité du véhicule.
- ●Un capteur est recouvert d'une couche de spray ou voilé par un rideau de pluie.
- ●Si des objets sont trop près du capteur.
- ●Lorsqu'un piéton porte des vêtements qui ne réfléchissent pas les ondes ultrasonores (par exemple, jupes avec fronces ou volants).
- ●Si des objets sont trop près du capteur.
- ●Lorsqu'un piéton porte des vêtements qui ne réfléchissent pas les ondes ultrasonores (par exemple, jupes avec fronces ou volants).
- ●Lorsque des objets qui ne sont pas perpendiculaires au sol, qui ne sont pas perpendiculaires à la direction de déplacement du véhicule, qui sont inégaux ou qui ondulent se trouvent dans la zone de détection.
- ●Un vent fort souffle.
- ●Lorsque vous conduisez par mauvais temps, par exemple brouillard, neige ou tempête de sable.
- ●Lorsqu'un objet qui ne peut pas être détecté se trouve entre le véhicule et un objet détecté.

- Si un objet tel qu'un véhicule, une moto, un vélo ou un piéton traverse devant le véhicule ou surgit depuis le côté du véhicule.
- Si l'orientation d'un capteur a été modifiée en raison d'une collision ou d'un autre impact.
- Lorsqu'un équipement risquant d'obstruer un capteur est installé, comme un anneau de remorquage, une protection pour pare-chocs (une bande de finition supplémentaire, etc.), un porte-vélos, ou un chasse-neige.
- Si l'avant du véhicule est soulevé ou baissé en raison de la charge transportée.
- Si le véhicule ne peut pas être conduit de manière stable, comme lorsque le véhicule a été impliqué dans un accident ou est défectueux.
- Lorsque des chaînes pour pneus, une roue de secours compacte ou un kit de réparation anti-crevaison de secours sont utilisés.

Situations dans lesquelles le système peut fonctionner même s'il n'existe aucune probabilité de collision

Dans certaines situations telles que les suivantes, le système peut fonctionner même s'il n'existe aucune probabilité de collision.

- Lorsque vous conduisez sur une route étroite.

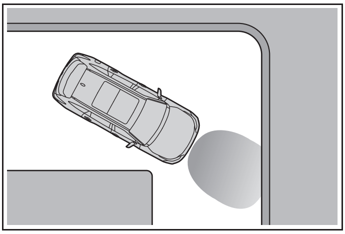

- Lorsque vous conduisez en direction d'une banderole, d'un drapeau, d'une branche basse ou d'une barrière levante (comme celles utilisées aux passages à niveau, aux postes de péage et aux parkings).
- Lors de la présence d'une ornière ou d'un trou à la surface de la route.
- Lorsque vous conduisez sur des couvercles métalliques (grilles), tels que ceux utilisés pour les fossés de drainage.
- En montant ou en descendant une pente raide.
- Si un capteur est heurté par une grande quantité d'eau, comme lorsque vous conduisez sur une route inondée.
- Un capteur est couvert de saletés, de neige, de gouttes d'eau ou de givre. (Le nettoyage des capteurs résout ce problème.)
- Un capteur est recouvert d'une couche de spray ou voilé par un rideau de pluie.
- Lorsque vous conduisez par mauvais temps, par exemple brouillard, neige ou tempête de sable.
- Lorsque de forts vents soufflent.

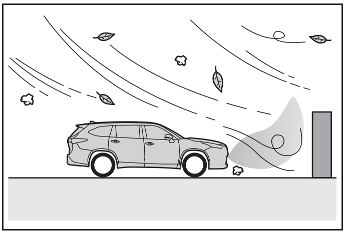

- Lorsque des avertisseurs sonores de véhicules, des détecteurs de véhicules, des moteurs de motos, des freins pneumatiques de gros véhicules, le sonar de dégagement d'autres véhicules ou d'autres dispositifs produisant des ondes ultrasonores se trouvent à proximité du véhicule.
- Si l'avant du véhicule est soulevé ou baissé en raison de la charge transportée.
- Si l'orientation d'un capteur a été modifiée en raison d'une collision

ou d'un autre impact.

- Le véhicule approche d'une bordure de trottoir élevée ou arrondie.
- Conduite à proximité de colonnes (poutres en acier en forme de H, etc.) dans des parkings à plusieurs étages, des chantiers de construction, etc.
- Si le véhicule ne peut pas être conduit de manière stable, comme lorsque le véhicule a été impliqué dans un accident ou est défectueux.
- Sur route extrêmement bosselée, dans une pente, sur du gravier ou de l'herbe.

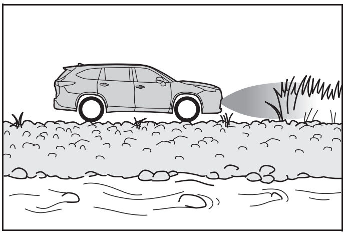

- Lorsque des chaînes pour pneus, une roue de secours compacte ou un kit de réparation anti-crevaison de secours sont utilisés.

Programmation du volume du signal sonore

■ Réglage du volume du signal sonore

Il est possible de régler le volume du signal sonore sur l'écran multifonctionnel.

Utilisez les commandes de réglage des instruments pour modifier les réglages. (→P.110)

1 Appuyez sur ∧ ou sur ∨ pour sélectionner ⚙.

2 Appuyez sur < ou > pour sélectionner P et maintenez ensuite OK appuyé.

3 Sélectionnez le volume et appuyez ensuite sur OK.

À chaque fois que vous appuyez sur la commande, le niveau de volume change entre 1, 2 et 3.

■ Désactivation temporaire du son d'un signal sonore

Un bouton de mise en sourdine s'affiche sur l'écran multifonctionnel lorsqu'un objet est détecté. Pour désactiver le son du signal sonore, appuyez sur OK.

Le mode silencieux est automatiquement annulé dans les situations suivantes:

- Lorsque la position du levier de vitesses change.
- Lorsque la vitesse du véhicule dépasse une certaine vitesse.
- En cas de dysfonctionnement du capteur ou si le système est temporairement indisponible.
- Lorsque la fonction opérationnelle est désactivée manuellement.
- Lorsque le contact du moteur est sur arrêt.

Affichage de détection de capteur, distance d'objet

■ Portée de détection des capteurs

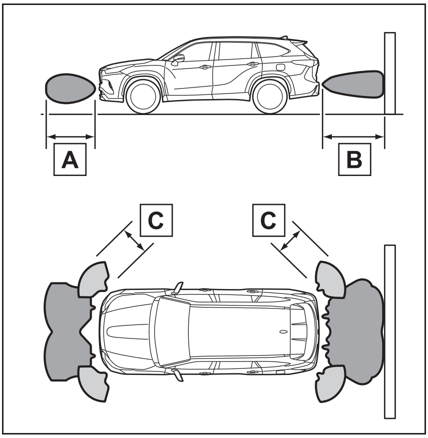

A Environ 3,3 ft. (100 cm)

B Environ 4,9 ft. (150 cm)

C Environ 2,0 ft. (60 cm)

Le schéma illustre la portée de détection des capteurs. Notez que les capteurs ne peuvent pas détecter des objets extrêmement proches du véhicule.

La portée des capteurs peut varier en fonction de la forme de l'objet, etc.

■ Écran multifonctionnel, affichage tête haute (sur modèles équipés) et écran du système audio

Lorsqu'un capteur détecte un objet, la distance approximative jusqu'à l'objet est affichée sur l'écran multifonctionnel, l'écran du système audio et l'affichage tête haute (sur modèles équipés). (Lorsque la distance à l'objet devient courte, les segments de distance peuvent clignoter.)

- Distance approximative par rapport à l'objet: 4,9 ft. (150 cm) à 2,0 ft. (60 cm)*(Capteur central arrière)

Écran multifonctionnel	Écran du système audio	Affichage tête haute
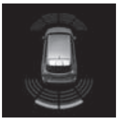	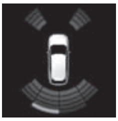	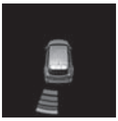

*: La fonction de mode silencieux du signal sonore automatique est activée. (→P.329)

- Distance approximative par rapport à l'objet: 3,3 ft. (100 cm) à 2,0 ft. (60 cm)* (Capteur central avant)

Écran multifonctionnel	Écran du système audio	Affichage tête haute
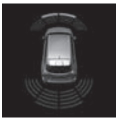	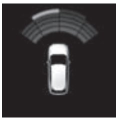	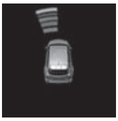

[*] : La fonction de mode silencieux du signal sonore automatique est activée. (→P.329)

- Distance approximative par rapport à l'objet: 2,0 ft. (60 cm) à 1,5 ft. (45 cm)[*]

Écran multifonctionnel	Écran du système audio	Affichage tête haute
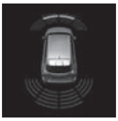	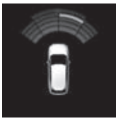	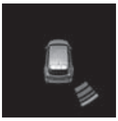

[*] : La fonction de mode silencieux du signal sonore automatique est activée. (→P.329)

- Distance approximative par rapport à l'objet: 1,5 ft. (45 cm) à 1,0 ft. (30 cm)[*]

Écran multifonctionnel	Écran du système audio	Affichage tête haute
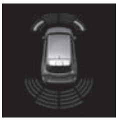	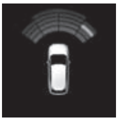	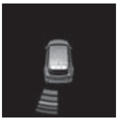

[*] : La fonction de mode silencieux du signal sonore automatique est activée. (→P.329)

- Distance approximative par rapport à l'objet: 1,0 ft. (30 cm) à 0,5 ft. (15 cm)[*1]

Écran multifonctionnel[*2]	Écran du système audio[*2]	Affichage tête haute
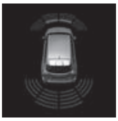	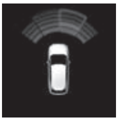	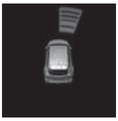

[*1] : La fonction de mode silencieux automatique du signal sonore est désactivée. (→P.329)

[2] Les segments de distance clignotent lentement.

- Distance approximative par rapport à l'objet: Moins de 0,5 ft. (15 cm)[1]

Écran multifonctionnel[2]	Écran du système audio[2]	Affichage tête haute
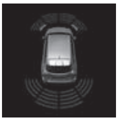	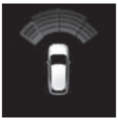	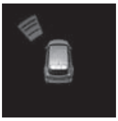

[1] La fonction de mode silencieux automatique du signal sonore est désactivée. (→P.329)

[2] Les segments de distance clignotent rapidement.

■ Fonctionnement du signal sonore et distance jusqu'à un objet

Un signal sonore retentit lorsque les capteurs fonctionnent.

- Le signal sonore retentit de plus en plus vite à mesure que le véhicule s'approche d'un objet. Lorsque le véhicule se trouve à une distance d'environ 1,0 ft. (30 cm) de l'objet, le signal sonore retentit en continu.
- Lorsque 2 objets ou plus sont détectés simultanément, le signal sonore retentit pour l'objet le plus proche. Si un ou plusieurs obstacles approchent à moins d'environ 1,0 ft. (30 cm) du véhicule, le signal sonore répète un son prolongé, suivi par des bips rapides.
- Fonction de mode silencieux automatique du signal sonore: Après qu'un signal sonore commence à retentir, si la distance entre le véhicule et l'objet détecté ne diminue pas, le signal sonore est automatiquement mis en mode silencieux. (Toutefois, si la distance entre le véhicule et l'objet est inférieure ou égale à 1,0 ft. (30 cm), cette fonction ne fonctionne pas.)

Le volume des signaux sonores peut être réglé. (→P.326)

Fonction RCTA (avertissement de trafic transversal arrière)*

*: Sur modèles équipés

La fonction RCTA utilise les capteurs radar latéraux arrière BSM installés derrière le pare-chocs arrière. Cette fonction est destinée à aider le conducteur à contrôler les zones qui ne sont pas facilement visibles pendant une marche arrière.

⚠ AVERTISSEMENT

■ Précautions relatives à l'utilisation du système

Il y a une limite au degré de précision de la reconnaissance et aux performances de contrôle que ce système peut fournir, ne vous fiez pas outre mesure à ce système. Le conducteur doit toujours être attentif à l'environnement du véhicule et conduire prudemment. (→P.314)

■ Pour garantir un fonctionnement correct du système

→P.316

Composants du système

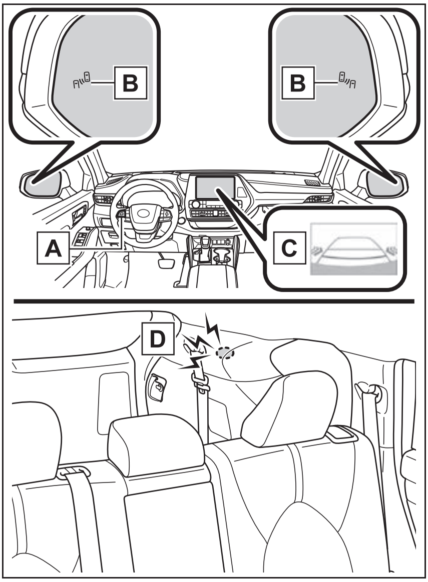

A Commandes de réglage des instruments

Activation/désactivation de la fonction RCTA.

Lorsque la fonction RCTA est désactivée, le témoin RCTA OFF s'allume.

B Témoins de rétroviseurs extérieurs

Lorsqu’un véhicule approchant à droite ou à gauche à l’arrière du véhicule est détecté, les deux témoins de rétroviseurs extérieurs clignotent.

C Écran du système audio

Si un véhicule approchant à droite ou à gauche à l’arrière du véhicule est détecté, l’icone RCTA (→P.333) du côté détecté s’affiche sur l'écran du système audio. Cette illustration montre un exemple d’un véhicule approchant des deux côtés du véhicule.

D Signal sonore RCTA

Si un véhicule approchant à droite ou à gauche à l’arrière du véhicule est détecté, un signal sonore retentit.

Activation/désactivation de la fonction RCTA

▶ Affichage 4,2 pouces

Utilisez les commandes de réglage des instruments pour activer/désactiver la fonction RCTA. (→P.99)

1 Appuyez sur 〈 ou sur 〉 pour sélectionner ⚙.

2 Appuyez sur ∧ ou ∨ pour sélectionner “RCTA” et appuyez ensuite sur OK.

▶ Affichage 7 pouces

Utilisez les commandes de réglage des instruments pour activer/désactiver la fonction RCTA. (→P.110)

1 Appuyez sur ∧ ou sur ∨ pour sélectionner ⚙.

2 Appuyez sur 〈 ou 〉 pour sélectionner “RCTA” et appuyez ensuite sur OK.

Lorsque la fonction RCTA est désactivée, le témoin RCTA OFF (→P.87) s'allume sur l'écran multifonctionnel. (Chaque fois que le contact du moteur est mis sur arrêt puis sur ON, la fonction RCTA est activée automatiquement.)

⚠ AVERTISSEMENT

■ Précautions relatives à l’utilisation de la fonction

Le conducteur est le seul responsable de la sécurité de sa conduite. Conduisez toujours prudemment, en prenant soin de surveiller tout ce qui vous entoure.

La fonction RCTA n’est qu’une fonction complémentaire qui avertit le conducteur de l’approche d’un véhicule par la droite ou la gauche à l’arrière du véhicule. Étant donné que la fonction RCTA peut ne pas fonctionner correctement dans certaines conditions, la propre confirmation visuelle de la sécurité par le conducteur est nécessaire. Trop se fier à cette fonction peut provoquer un accident, pouvant occasionner des blessures graves, voire mortelles.

⚠ NOTE

■ Avant d'utiliser la fonction RCTA

Ne placez aucun objet à proximité des capteurs.

■ Visibilité du témoin de rétroviseur extérieur

Lorsque la lumière du jour est intense, il peut arriver que le témoin de rétroviseur extérieur soit difficile à voir.

■ Perception du signal sonore RCTA

Le signal sonore RCTA peut être difficilement perceptible dans un environnement bruyant, par exemple si le volume du système audio est élevé.

■Lorsque “Système d'alerte de circulation transversale arrière non disponible” s'affiche sur l'écran multifonctionnel

De l'eau, du givre, de la neige, de la boue, etc. peuvent être présents sur le pare-chocs arrière autour des capteurs. (→P.316) Retirer l'eau, le givre, la neige, la boue, etc. du pare-chocs arrière autour des capteurs pour rétablir le fonctionnement normal de la fonction.

Par ailleurs, la fonction peut ne pas fonctionner normalement si vous conduisez dans des environnements extrêmement chauds ou froids.

■Capteurs radar arrière latéraux

→P.316

Programmation du volume du signal sonore (véhicules avec système intuitif d'aide au stationnement)

■ Réglage du volume du signal sonore

Il est possible de régler le volume du signal sonore sur l'écran multifonctionnel.

▶ Affichage 4,2 pouces

Utilisez les commandes de réglage des instruments pour modifier les réglages. (→P.99)

1 Appuyez sur ‹ ou sur › pour sélectionner ⚙.

2 Appuyez sur ∧ ou ∨ pour sélectionner “RCTA” et maintenez ensuite OK appuyé.

3 Sélectionnez le volume et appuyez ensuite sur OK.

À chaque fois que vous appuyez sur la commande, le niveau de volume change entre 1, 2 et 3.

▶ Affichage 7 pouces

Utilisez les commandes de réglage des instruments pour modifier les réglages. (→P.110)

1 Appuyez sur ∧ ou sur ∨ pour sélectionner ⚙.

2 Appuyez sur ‹ ou › pour sélectionner “RCTA” et maintenez ensuite OK appuyé.

3 Sélectionnez le volume et appuyez ensuite sur OK.

À chaque fois que vous appuyez sur la commande, le niveau de volume change entre 1, 2 et 3.

■ Désactivation temporaire du son d'un signal sonore

Un bouton de mise en sourdine s'affiche sur l'écran multifonctionnel lorsqu'un objet est détecté. Pour désactiver le son du signal sonore, appuyez sur OK.

Le mode silencieux est automatiquement annulé dans les situations suivantes:

- Lorsque la position du levier de vitesses change.
- Lorsque la vitesse du véhicule dépasse une certaine vitesse.
- Lorsque la fonction opérationnelle est temporairement

désactivée.

- Lorsque la fonction opérationnelle est désactivée manuellement.
- Lorsque le contact du moteur est sur arrêt.

Fonction RCTA

Fonctionnement de la fonction RCTA

La fonction RCTA utilise des capteurs radar arrière latéraux pour détecter les véhicules approchant par la droite ou la gauche à l'arrière du véhicule, et alerte le conducteur de la présence de tels véhicules en faisant clignoter les témoins des rétroviseurs extérieurs et en déclenchant le signal sonore.

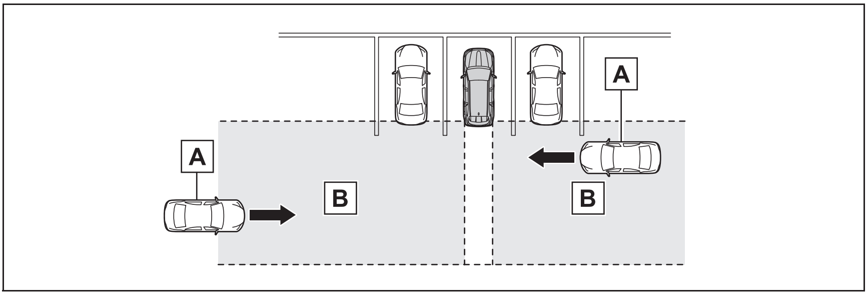

A Véhicules en approche

B Zones de détection des véhicules en approche

Affichage de l'icone RCTA

Lorsqu’un véhicule approchant à droite ou à gauche à l’arrière du véhicule est détecté, ce qui suit s’affiche sur l’écran du système audio.

- Exemple (moniteur d'aide au stationnement Toyota) (sur modèles équipés): Des véhicules approchent des deux côtés du véhicule

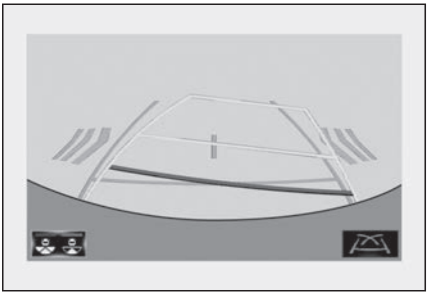

- Exemple (moniteur de vue panoramique) (sur modèles équipés): Des véhicules approchent des deux côtés du véhicule

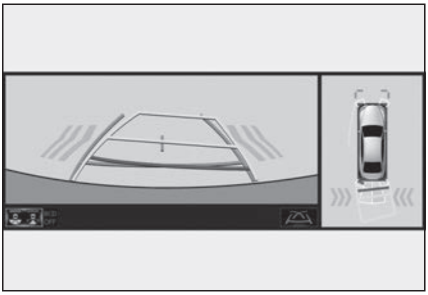

■ Zones de détection de la fonction RCTA

Les zones dans lesquelles les véhicules peuvent être détectés sont matérialisées ci-dessous.

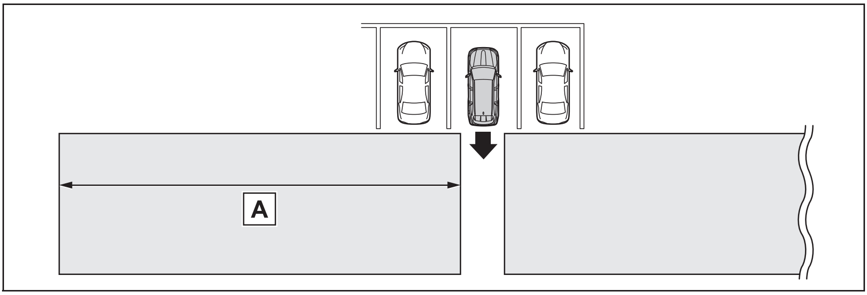

Le signal sonore peut avertir le conducteur de la présence de véhicules plus rapides en approche de plus loin.

Exemple:

Vitesse du véhicule en approche	A Distance d'alerte approximative
18 mph (28 km/h) (rapide)	65 ft. (20 m)
5 mph (8 km/h) (lente)	18 ft. (5,5 m)

■ La fonction RCTA fonctionne lorsque

La fonction RCTA fonctionne lorsque toutes les conditions suivantes sont remplies:

- ●Le contact du moteur est sur ON.
- ●La fonction RCTA est activée.
- ●Le levier de vitesses est sur R.
- ●La vitesse du véhicule est inférieure ou égale à environ 5 mph (8 km/h).
- ●La vitesse du véhicule en approche est comprise entre environ 5 mph (8 km/h) et 18 mph (28 km/h).

■ Conditions dans lesquelles le système ne détecte pas un véhicule

La fonction RCTA n'est pas conçue pour détecter les véhicules et/ou objets des types suivants:

- ●Véhicules approchant directement à l'arrière
- ●Véhicules reculant dans une place de stationnement à côté de votre véhicule
- ●Véhicules ne pouvant pas être

détectés par les capteurs à cause d’obstacles

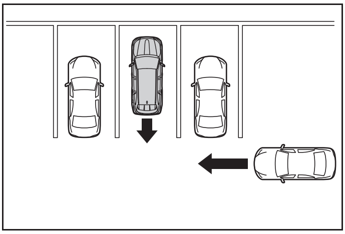

- Glissières de sécurité, murs, panneaux, véhicules en stationnement et objets fixes similaires*
- Motos de petites cylindrées, vélos, piétons, etc.*
- Véhicules s'éloignant de votre véhicule
- Véhicules approchant des places de stationnement à côté de votre véhicule*
- La distance entre le capteur et le véhicule qui s'approche est trop courte

*: Selon les conditions, il peut arriver qu’un véhicule et/ou un objet soient détectés.

■ Situations dans lesquelles le système peut ne pas fonctionner correctement

La fonction RCTA peut ne pas détecter correctement les véhicules dans les situations suivantes:

- Lorsque le capteur est désaligné en raison d’un choc violent au niveau du capteur ou de sa zone environnante
- Lorsque de la boue, de la neige, du givre, un autocollant, etc., recouvre le capteur ou la zone environnante au-dessus du pare-chocs arrière
- Lorsque vous roulez sur une chaussée humide comportant des flaques d’eau par mauvais temps, par exemple en cas de forte pluie, de neige ou de brouillard
- Lorsque plusieurs véhicules approchent alors qu’ils se suivent de près
- Lorsqu'un véhicule approche à grande vitesse
- Lorsqu'un équipement risquant d'obstruer un capteur est installé, comme un anneau de remorquage, une protection pour pare-chocs (une bande de finition supplémentaire, etc.), un porte-vélos, ou un chasse-neige
- Lors d’une marche arrière sur une pente avec un changement de niveau abrupt

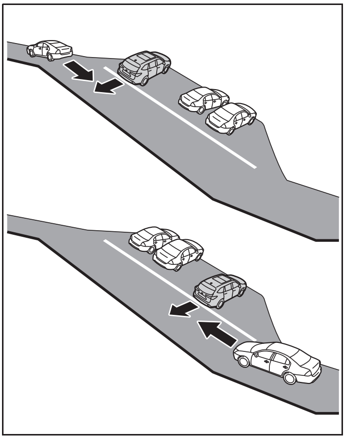

- Lorsque vous reculez pour sortir d'un espace de stationnement à angle aigu

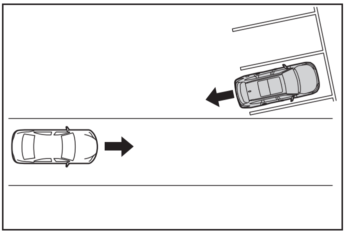

- Lorsqu'il y a un écart de hauteur important entre votre véhicule et le véhicule qui entre dans la zone de détection
- Lorsqu'un capteur ou la zone autour d'un capteur sont extrêmement chauds ou froids

- Si la suspension a été modifiée ou que des pneus d'une taille autre que celle spécifiée sont montés
- Si l'avant du véhicule est soulevé ou baissé en raison de la charge transportée
- En tournant pendant une marche arrière

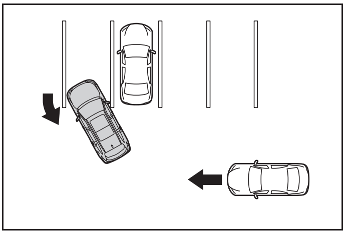

- Lorsqu'un véhicule tourne dans la zone de détection

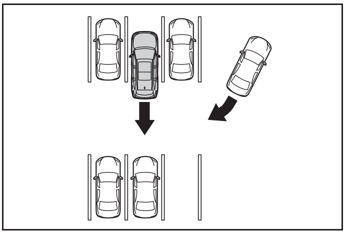

Situations dans lesquelles le système peut fonctionner même s'il n'existe aucune probabilité de collision

Les cas où la fonction RCTA détecte inutilement un véhicule et/ou un objet peuvent augmenter dans les situations suivantes:

- Lorsque la place de stationnement fait face à une rue et que des véhicules circulent dans la rue

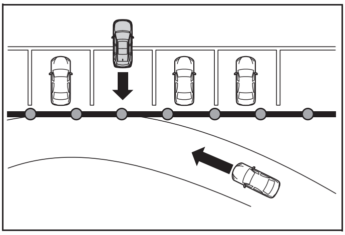

- Lorsque la distance entre votre véhicule et des objets métalliques, tels que barrière de sécurité, mur, panneau ou véhicule en stationnement, pouvant réfléchir les ondes électriques vers l'arrière du véhicule, est courte

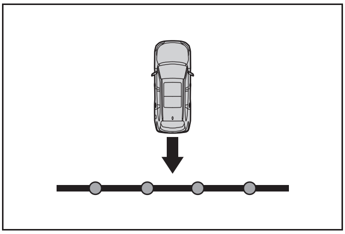

- Lorsqu'un équipement risquant d'obstruer un capteur est installé, comme un anneau de remorquage, une protection pour pare-chocs (une bande de finition supplémentaire, etc.), un porte-vélos, ou un chasse-neige
- Lorsqu’un véhicule passe à côté de votre véhicule

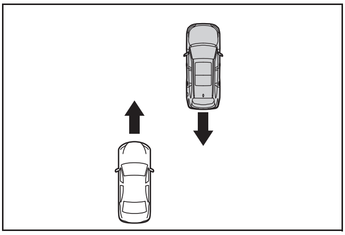

- Lorsqu'un véhicule détecté tourne en approchant du véhicule

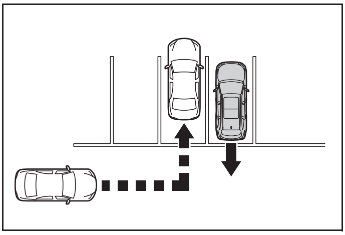

- Lorsque des objets qui tournent se trouvent à proximité de votre véhicule tel que le ventilateur d'un système de climatisation
- En cas d'éclaboussures ou de pulvérisation d'eau sur le pare-chocs arrière, provenant d'un arroseur par exemple
- Objets en mouvement (drapeaux,

gaz d'échappement, grosses gouttelettes de pluie ou flocons de neige, eau de pluie sur la surface de la route, etc.)

- Lorsque la distance entre votre véhicule et une barrière de sécurité, un mur, etc. entrant dans la zone de détection est courte
- Grilles et caniveaux
- Lorsqu'un capteur ou la zone autour d'un capteur sont extrêmement chauds ou froids
- Si la suspension a été modifiée ou que des pneus d'une taille autre que celle spécifiée sont montés
- Si l'avant du véhicule est soulevé ou baissé en raison de la charge transportée

PKSB (freinage de l'aide au stationnement)*

*: Sur modèles équipés

Le système de freinage de l'aide au stationnement est composé des fonctions suivantes, lorsque vous roulez à basse vitesse ou en marche arrière, par exemple pour vous garer. Lorsque le système détermine que la probabilité d'une collision avec un objet détecté est élevée, un avertissement se déclenche pour inciter le conducteur à prendre des mesures d'évitement. Si le système détermine que la probabilité d'une collision avec un objet détecté est extrêmement élevée, les freins sont automatiquement appliqués pour permettre d'éviter la collision ou aider à réduire l'impact de la collision.

Système PKSB (freinage de l'aide au stationnement)

■ Fonction de freinage de l'aide au stationnement (objets statiques) (sur modèles équipés)

Des capteurs à ultrasons permettent de détecter des objets statiques, tels qu'un mur, dans la zone de détection lorsque vous roulez à basse vitesse ou en marche arrière. (→P.345)

■ Fonction de freinage de l'aide au stationnement (véhicules traversant à l'arrière) (sur modèles équipés)

Les capteurs radar arrière permettent de détecter des véhicules qui approchent dans la zone de détection derrière le véhicule en marche arrière. (→P.348)

⚠ AVERTISSEMENT

■ Précautions relatives à l'utilisation du système

Ne vous fiez pas outre mesure au système, car vous risquez de provoquer un accident.

Conduisez toujours en vérifiant la sécurité des alentours du véhicule.

Selon le véhicule et l'état de la route, les conditions météorologiques, etc., le système risque de ne pas fonctionner.

Les capacités de détection des capteurs et des radars sont limitées. Conduisez toujours en vérifiant la sécurité des alentours du véhicule.

- Le conducteur est le seul responsable de la sécurité de sa conduite. Conduisez toujours prudemment, en prenant soin de surveiller tout ce qui vous entoure. Le système de freinage de l’aide au stationnement est conçu pour fournir une assistance et réduire la gravité des collisions. Toutefois, il peut ne pas fonctionner dans certaines situations.
- Le système de freinage de l’aide au stationnement n'est pas conçu pour arrêter le véhicule complètement. De plus, même si le système a arrêté le véhicule, il est nécessaire d'appuyer sur la pédale de frein immédiatement car le contrôle du freinage sera annulé après environ 2 secondes.
- Il est extrêmement dangereux de contrôler le fonctionnement du système en conduisant intentionnellement le véhicule en direction d'un mur, etc. Ne tentez jamais de telles actions.

■ À quel moment désactiver le freinage de l’aide au stationnement

Dans les situations suivantes, désactivez le freinage de l'aide au stationnement, car le système peut fonctionner bien qu'il n'existe aucune probabilité de collision.

- Lors de l'inspection du véhicule au moyen d'un banc à rouleaux, d'un dynamomètre à châssis ou d'un rouleau libre
- Lors du chargement du véhicule sur un bateau, un camion ou un navire de transport
- Si la suspension a été modifiée ou que des pneus d'une taille autre que celle spécifiée sont montés

AVERTISSEMENT

- Si l'avant du véhicule est soulevé ou baissé en raison de la charge transportée
- Lorsqu'un équipement risquant d'obstruer un capteur est installé, comme un anneau de remorquage, une protection pour pare-chocs (une bande de finition supplémentaire, etc.), un porte-vélos, ou un chasse-neige
- En cas d'utilisation d'équipements de lavage automatique
- Si le véhicule ne peut pas être conduit de manière stable, comme lorsque le véhicule a été impliqué dans un accident ou est défectueux
- Lorsque le véhicule est conduit de manière sportive ou hors route
- Lorsque les pneus ne sont pas correctement gonflés
- Lorsque les pneus sont très usés
- Lorsque des chaînes pour pneus, une roue de secours compacte ou un kit de réparation anti-crevaison de secours sont utilisés

NOTE

■ Si “PKSB non disponible” apparaît sur l'écran multifonctionnel et que le témoin PKSB OFF clignote

Si ce message s'affiche immédiatement après que le contact du moteur est mis sur ON, utilisez le véhicule prudemment en faisant attention à ce qui vous entoure. Il peut être nécessaire de rouler un certain temps avec le véhicule avant que le système revienne à la normale. (Si le système ne revient pas à la normale après avoir conduit un certain temps, nettoyez les capteurs et leurs zones avoisinantes sur les pare-chocs.)

Activation/Désactivation du freinage de l'aide au stationnement

Le freinage de l'aide au stationnement peut être activé/désactivé depuis l'écran multifonctionnel. Toutes les fonctions de freinage de l'aide au stationnement (objets statiques, véhicules traversant à l'arrière) sont activées/désactivées simultanément.

Utilisez les commandes de réglage des instruments pour activer/désactiver le freinage de l'aide au stationnement. (→P.110)

1 Appuyez sur ∧ ou sur ∨ pour sélectionner ⚙.

2 Appuyez sur < ou > pour sélectionner 🚗 et appuyez ensuite sur OK.

Lorsque le frein d'aide au stationnement est désactivé, le témoin PKSB OFF (→P.87) s'allume sur le combiné d'instruments.

Pour réactiver le système lorsqu'il a été désactivé, sélectionnez ⚙ sur l'écran multifonctionnel, sélectionnez 🚗 et activez-le. Si le système est désactivé, il reste désactivé même si le contact du moteur est placé sur ON une fois que le contact du moteur a été mis sur arrêt.

Affichages et signaux sonores pour le contrôle de la limitation de puissance du moteur et le contrôle du freinage

Si le contrôle de la limitation de puissance du moteur ou le contrôle du freinage fonctionne, un signal sonore retentit et un message s'affiche sur l'écran du système audio et l'écran multifonctionnel pour avertir le conducteur.

Selon la situation, le contrôle de la limitation de puissance du moteur fonctionne pour limiter l'accélération ou réduire la puissance autant que possible.

- Le contrôle de la limitation de puissance du moteur fonctionne (limitation de l'accélération)

Une accélération supérieure à une valeur donnée est limitée par le système.

Écran du système audio (moniteur de vue panoramique) (sur modèles équipés): Aucun avertissement affiché

Écran multifonctionnel: “Objet détecté Accélération réduite”

Témoin PKSB OFF: Éteint

Signal sonore: Ne retentit pas

- Le contrôle de la limitation de puissance du moteur fonctionne (puissance limitée autant que possible)

Le système a déterminé qu'un freinage plus fort que la normale est nécessaire.

Écran du système audio (moniteur de vue panoramique) (sur modèles équipés): “Freinage!”

Écran multifonctionnel/Affichage tête haute (sur modèles équipés): “Freinage!”

Témoin PKSB OFF: Éteint

Signal sonore: Bip court

- Le contrôle du freinage fonctionne

Le système a déterminé qu'un freinage d'urgence est nécessaire.

Écran du système audio (moniteur de vue panoramique) (sur modèles équipés): “Freinage!”

Écran multifonctionnel/Affichage tête haute (sur modèles équipés): “Freinage!”

Témoin PKSB OFF: Éteint

Signal sonore: Bip court

- Véhicule arrêté par le fonctionnement du système

Le véhicule a été arrêté par le fonctionnement du contrôle du freinage.

Écran du système audio (moniteur de vue panoramique) (sur modèles équipés): “Freinez”

Écran multifonctionnel/Affichage tête haute (sur modèles équipés): “Passer en position freinage” (Si la pédale d'accélérateur n'est pas enfoncée, “Freinez” apparaît.)

Témoin PKSB OFF: Allumé

Signal sonore: Bip court

Aperçu du système

Si le freinage de l'aide au stationnement estime qu'une collision avec un objet est possible, la puissance du moteur est limitée afin de limiter toute augmentation de la vitesse du véhicule. (Contrôle de la limitation de puissance du moteur: Voir la figure 2.)
De plus, si vous continuez à appuyer sur la pédale d'accélérateur, les freins sont automatiquement actionnés afin de réduire la vitesse du véhicule. (Contrôle du freinage: Voir la figure 3.)

- Figure 1 Lorsque le PKSB (freinage de l'aide au stationnement) est désactivé

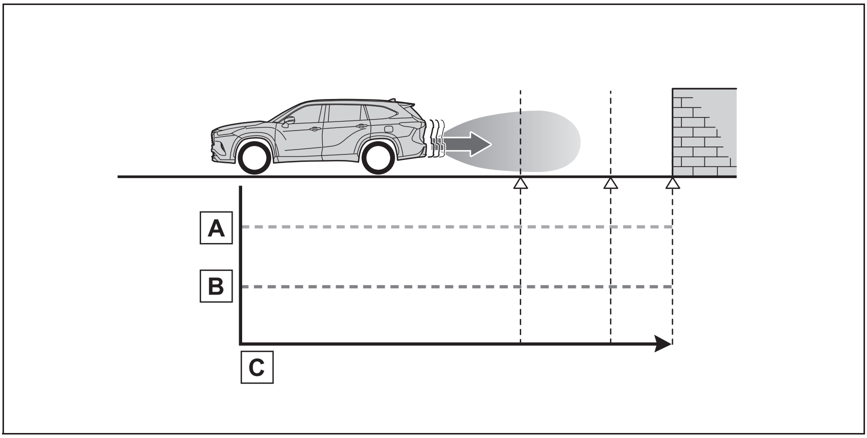

A Puissance du moteur

B Force de freinage

C Heure

- Figure 2 Lorsque le contrôle de la limitation de puissance du moteur fonctionne

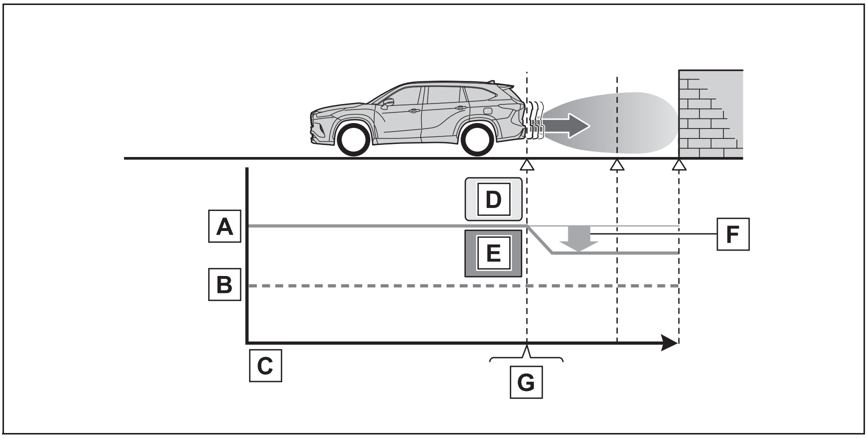

A Puissance du moteur

B Force de freinage

C Heure

D Le contrôle de la limitation de puissance du moteur se met à fonctionner

E Le système détermine que la probabilité d'une collision avec l'objet détecté est élevée

F Puissance du moteur limitée

G Exemple: Écran multifonctionnel: “Freinage!”

- Figure 3 Lorsque le contrôle des freins fonctionne

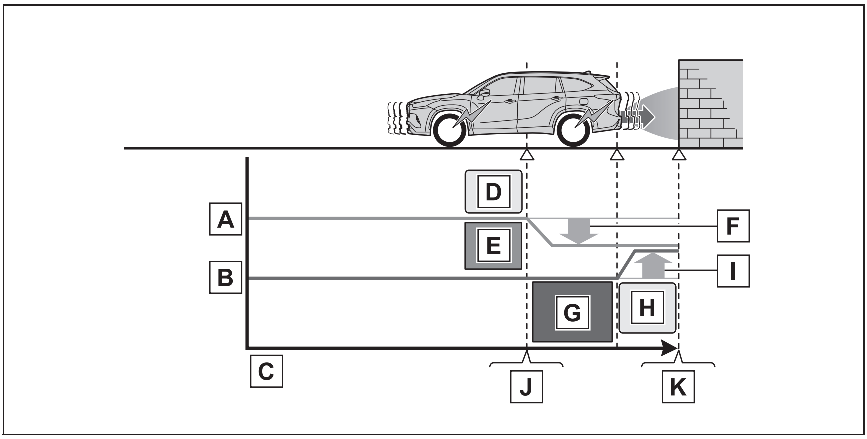

A Puissance du moteur

B Force de freinage

- **C** Heure
- **D** Le contrôle de la limitation de puissance du moteur se met à fonctionner
- **E** Le système détermine que la probabilité d'une collision avec l'objet détecté est élevée
- **F** Puissance du moteur limitée
- **G** Le système détermine que la probabilité d'une collision avec l'objet détecté est extrêmement élevée
- **H** Le contrôle du freinage commence à fonctionner
- **I** Puissance du contrôle de freinage accrue
- **J** Exemple: Écran multifonctionnel: “Freinage!”
- **K** Exemple: Écran multifonctionnel: “Passer en position freinage”

■Si le freinage de l'aide au stationnement a été actionné

Si le véhicule est arrêté à cause du fonctionnement du freinage de l'aide au stationnement, le freinage de l'aide au stationnement est désactivé et le témoin PKSB OFF s'allume. Si le freinage de l'aide au stationnement est actionné de manière inutile, le contrôle du freinage peut être annulé en appuyant sur la pédale de frein ou en attendant environ 2 secondes qu'il s'annule automatiquement. Le véhicule peut alors être utilisé en appuyant sur la pédale d'accélérateur.

■Réactivation du freinage de l'aide au stationnement

Pour réactiver le freinage de l'aide au stationnement lorsqu'il a été désactivé en raison du fonctionnement du système, effectuez l'une des opérations suivantes.

À ce stade, le témoin PKSB OFF s'éteint. (→P.87)

- ●Activez le système PKSB (freinage de l'aide au stationnement) (→P.339)
- ●Le levier de vitesses est sur P.
- ●Conduisez sans indications de direction dans le sens de déplacement du véhicule
- ●Changez le sens de déplacement du véhicule

■Si “PKSB non disponible” apparaît sur l'écran multifonctionnel et que le témoin PKSB OFF clignote

- ●Si ce message s'affiche uniquement lorsque le levier de vitesses est sur une position autre que R, il se peut qu'un capteur sur le pare-chocs avant ou arrière soit sale. Nettoyez les capteurs et la zone avoisinante sur les pare-chocs.

■Si “PKSB non disponible” et “Frein du système d'assistance au stationnement indisponible Enlever la saleté sur la caméra arrière” s'affichent sur l'écran multifonctionnel et que le témoin PKSB OFF clignote

- ●Un capteur peut être couvert de givre, de neige, de saleté, etc. Retirez le givre, la neige, la saleté, etc. du capteur pour ramener le système à un fonctionnement normal.
  Si ce message s'affiche même après avoir nettoyé le capteur, ou

s'il s'affiche alors que le capteur était propre, faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

- Un capteur peut être gelé. Une fois que le givre fond, le système revient à un fonctionnement normal.
- De l'eau peut s'écouler en continu sur la surface du capteur, par exemple en cas de forte pluie. Lorsque le système détermine que cela est normal, le système fonctionne à nouveau normalement.

■ Si une borne de la batterie a été débranchée puis rebranchée

Le système doit être initialisé. Pour initialiser le système, conduisez le véhicule en ligne droite pendant 5 secondes ou plus à une vitesse d'environ 22 mph (35 km/h) ou plus.

Fonction de freinage de l'aide au stationnement (objets statiques)*

*: Sur modèles équipés

Si les capteurs détectent un objet statique, comme un mur, dans le sens de déplacement du véhicule et que le système détermine qu'une collision risque de se produire en raison d'un déplacement soudain du véhicule vers l'avant causé par un actionnement accidentel de la pédale d'accélérateur, d'un déplacement du véhicule dans une direction non souhaitée en raison d'une mauvaise position du levier de vitesses, ou pendant le stationnement ou lors d'un déplacement à faible vitesse, le système fonctionne afin d'atténuer l'impact avec l'objet statique détecté et de réduire les dommages causés.

Exemples de fonctionnement de la fonction

Cette fonction fonctionne dans des situations telles que les suivantes si un objet est détecté dans le sens de déplacement du véhicule.

■ Lors d'un déplacement à faible vitesse et lorsque la pédale de frein n'est pas enfoncée, ou est enfoncée tardivement

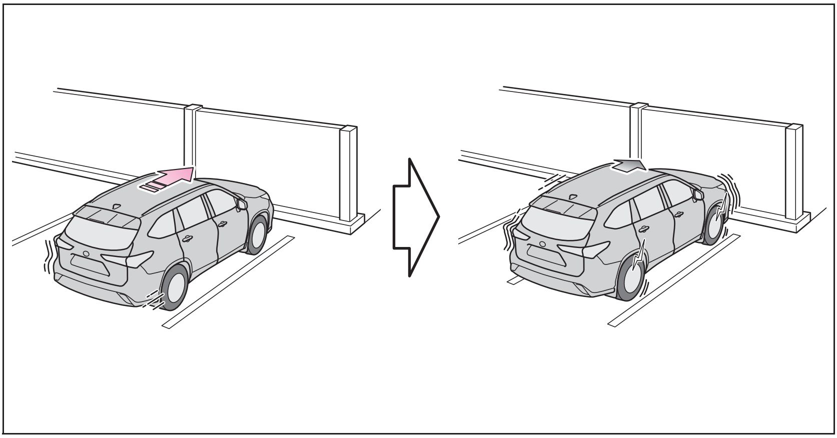

■ Lorsque la pédale d'accélérateur est enfoncée excessivement

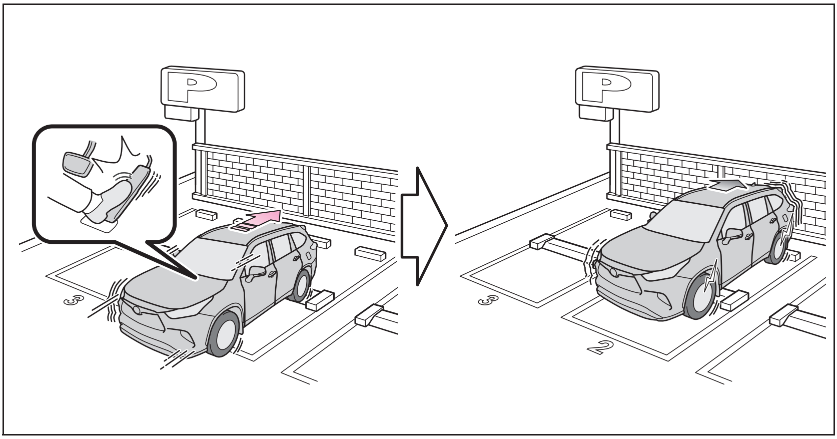

■ Lorsque le véhicule se déplace dans une direction non souhaitée en raison d'une mauvaise position du levier de vitesses

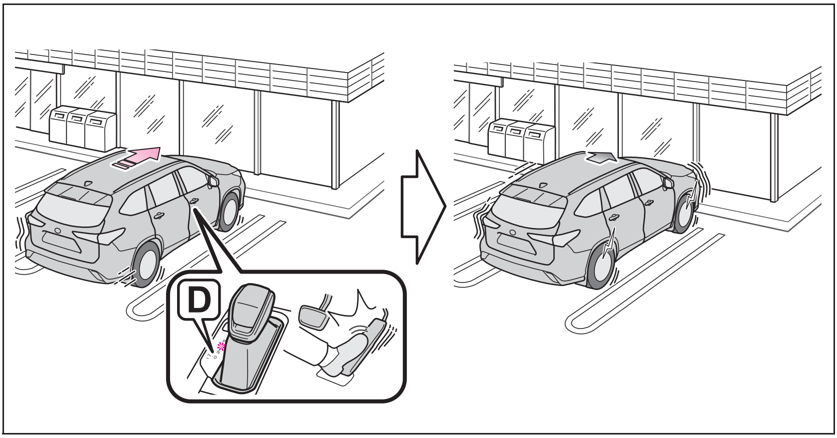

Types de capteurs

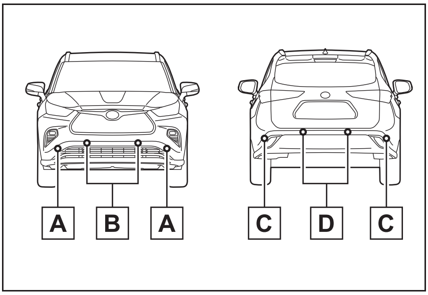

A Capteurs d'angle avant

B Capteurs centraux avant

C Capteurs d'angle arrière

D Capteurs centraux arrière

AVERTISSEMENT

■ Pour garantir un fonctionnement correct du système

→P.322

⚠ AVERTISSEMENT

■Si la fonction de freinage de l'aide au stationnement (objets statiques) fonctionne de manière inutile, comme à un passage à niveau

→P.343

■Remarques pour le lavage du véhicule

→P.322

■La fonction de freinage de l'aide au stationnement (objet statique) fonctionne lorsque

La fonction fonctionne lorsque le témoin PKSB OFF n'est pas allumé ou clignote (→P.85, 87) et que toutes les conditions suivantes sont réunies:

●Contrôle de la limitation de puissance du moteur
- Le freinage de l'aide au stationnement est activé.
- La vitesse du véhicule est inférieure ou égale à environ 9 mph (15 km/h).
- Un objet statique se trouve dans le sens de déplacement du véhicule à une distance d'environ 6 à 13 ft. (2 à 4 m).
- Le freinage de l'aide au stationnement détermine qu'un freinage plus fort que la normale est nécessaire pour éviter une collision.

●Contrôle du freinage
- Le contrôle de la limitation de puissance du moteur fonctionne.
- Le freinage de l'aide au stationnement détermine qu'un freinage immédiat est nécessaire pour éviter une collision.

■La fonction de freinage de l'aide au stationnement (objets statiques) arrête de fonctionner lorsque

La fonction arrête de fonctionner si l'une des conditions suivantes est remplie:

●Contrôle de la limitation de puissance du moteur
- Le freinage de l'aide au stationnement est désactivé.
- Le système détermine que la collision est inévitable avec un freinage normal.
- L'objet statique n'est plus à une distance d'environ 6 à 13 ft. (2 à 4 m) du véhicule ou dans le sens de déplacement du véhicule.

●Contrôle du freinage
- Le freinage de l'aide au stationnement est désactivé.
- Environ 2 secondes se sont écoulées depuis l'arrêt du véhicule par le contrôle du freinage.
- La pédale de frein est enfoncée après l'arrêt du véhicule par le contrôle du freinage.
- L'objet statique n'est plus à une distance d'environ 6 à 13 ft. (2 à 4 m) du véhicule ou dans le sens de déplacement du véhicule.

■Plage de détection de la fonction de freinage de l'aide au stationnement (objets statiques)

La plage de détection de la fonction de freinage de l'aide au stationnement (objets statiques) diffère de la plage de détection du système intuitif d'aide au stationnement. (→P.327) Par conséquent, même si le système intuitif d'aide au stationnement détecte un objet et fournit un avertissement, la fonction de freinage de l'aide au stationnement (objets statiques) peut ne pas démarrer.

■Situations dans lesquelles le système peut ne pas fonctionner correctement

→P.324

■Situations dans lesquelles le système peut fonctionner même s'il n'existe aucune probabilité de collision

→P.325

Fonction de freinage de l'aide au stationnement (véhicules traversant à l'arrière)*

*: Sur modèles équipés

Si un capteur radar arrière détecte un véhicule approchant à droite ou à gauche à l'arrière du véhicule et que le système détermine que la probabilité d'une collision est élevée, cette fonction effectue un contrôle du freinage afin de réduire la probabilité d'un impact avec le véhicule en approche.

Exemple de fonctionnement de la fonction

Cette fonction fonctionne dans des situations telles que les suivantes si un véhicule est détecté dans le sens de déplacement du véhicule.

■ Lors d'une marche arrière, un véhicule est en approche et la pédale de frein n'est pas enfoncée, ou est enfoncée tardivement

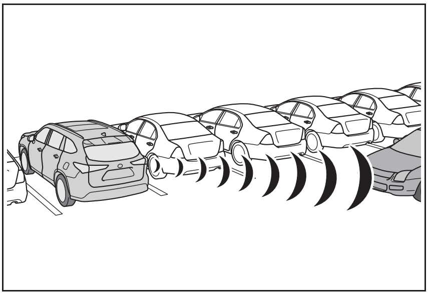

Types de capteurs

→P.316

⚠ AVERTISSEMENT

■ Pour garantir un fonctionnement correct du système

→P.316

■ La fonction de freinage de l'aide au stationnement (véhicules traversant à l'arrière) fonctionne lorsque

La fonction fonctionne lorsque le témoin PKSB OFF n'est pas allumé ou clignote (→P.85, 87) et que toutes les conditions suivantes sont réunies:

● Contrôle de la limitation de puissance du moteur
- Le freinage de l'aide au stationnement est activé.
- La vitesse du véhicule est inférieure ou égale à environ 9 mph (15 km/h).
- Véhicules qui approchent depuis la droite ou la gauche à l'arrière du véhicule à une vitesse de déplacement supérieure ou égale à environ 5 mph (8 km/h).
- Le levier de vitesses est sur R.
- Le freinage de l'aide au stationnement détermine qu'un freinage plus fort que la normale est nécessaire pour éviter une collision avec un véhicule en approche.

● Contrôle du freinage
- Le contrôle de la limitation de puissance du moteur fonctionne.
- Le freinage de l'aide au stationnement détermine qu'un freinage d'urgence est nécessaire pour éviter une collision avec un véhicule en approche.

■La fonction de freinage de l'aide au stationnement (véhicules traversant à l'arrière) arrête de fonctionner lorsque

La fonction arrête de fonctionner si l'une des conditions suivantes est remplie:

●Contrôle de la limitation de puissance du moteur
- Le freinage de l'aide au stationnement est désactivé.
- La collision devient évitable avec une freinage normal.
- Plus aucun véhicule n'approche depuis la droite ou la gauche à l'arrière du véhicule.

●Contrôle du freinage
- Le freinage de l'aide au stationnement est désactivé.
- Environ 2 secondes se sont écoulées depuis l'arrêt du véhicule par le contrôle du freinage.
- La pédale de frein est enfoncée après l'arrêt du véhicule par le contrôle du freinage.
- Plus aucun véhicule n'approche depuis la droite ou la gauche à l'arrière du véhicule.

■Plage de détection de la fonction de freinage de l'aide au stationnement (véhicules traversant à l'arrière)

La plage de détection de la fonction de freinage de l'aide au stationnement (véhicules traversant à l'arrière) diffère de la plage de détection de la fonction RCTA (→P.334). Par conséquent, même si la fonction RCTA détecte un véhicule et émet une alerte, la fonction de freinage de l'aide au stationnement (véhicules traversant à l'arrière) peut ne pas démarrer.

■Situations dans lesquelles le système peut ne pas fonctionner correctement

→P.335

■Situations dans lesquelles le système peut fonctionner même s'il n'existe aucune probabilité de collision

→P.336

Commande de sélection du mode de conduite

Les modes de conduite peuvent être sélectionnés pour s'adapter aux conditions d'utilisation et de conduite.

Sélection d'un mode de conduite

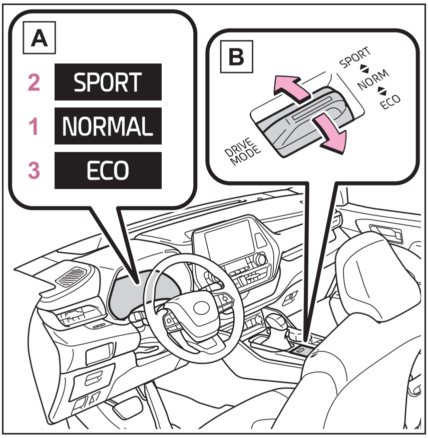

A Écran multifonctionnel

B Commande de sélection du mode de conduite

Actionnez la commande de sélection de mode de conduite vers l'avant ou vers l'arrière pour sélectionner le mode de conduite souhaité sur l'écran multifonctionnel.

1 Mode normal

Permet un équilibre optimal entre économie de carburant, absence de bruit et performances dynamiques. Adapté à une conduite normale.

2 Mode sport

Contrôle la transmission et le moteur afin de fournir une accélération rapide, puissante. Ce mode modifie également la sensation au niveau de la direction, la rendant adaptée à une conduite souple, requise par exemple lors de la conduite sur des routes présentant de nombreux virages.

Lorsque le mode Sport est sélectionné, le témoin du mode Sport s'allume.

3 Mode d'éco-conduite

Permet au conducteur d'accélérer de manière éco-responsable et d'améliorer l'économie de carburant au moyen de caractéristiques d'accélération modérée et du contrôle du fonctionnement du système de climatisation (chauffage/refroidissement).

Lorsque le mode d'éco-conduite est sélectionné, le témoin de mode d'éco-conduite s'allume.

■ Lors du passage à un mode de conduite autre que le mode normal

Passe à la commande AWD adaptée au mode sélectionné. (pour les véhicules AWD avec vectorisation dynamique du couple uniquement)

■ Fonctionnement du système de climatisation en mode d'éco-conduite

En mode d'éco-conduite, les opérations de chauffage/refroidissement et la vitesse de ventilation sont régulées afin d'optimiser la consommation de carburant. Effectuez les procédures suivantes pour améliorer les performances de la climatisation.

- ●Véhicule avec affichage 12,3 pouces: Désactivez le mode de climatisation économique (→P.392)

- Réglez la vitesse de ventilation (→P.377, 383)
- Désactivez le mode d'éco-conduite

■ Désactivation du mode de conduite

- Le mode sport est automatiquement désactivé et le mode de conduite repasse au mode normal lorsque le contact du moteur est placé sur arrêt.
- Le mode normal et le mode d'éco-conduite ne sont pas désactivés tant qu'aucun autre mode de conduite n'est sélectionné. (Même si le contact du moteur est placé sur arrêt, le mode normal et le mode d'éco-conduite ne sont pas automatiquement désactivés.)

Sélection multi-terrain (modèles AWD)

La sélection multi-terrain est un système qui améliore la manœuvrabilité pendant la conduite tout-terrain.

Lorsque vous conduisez sur une chaussée boueuse, sablonneuse ou accidentée, le système sélectionne un mode de conduite approprié pour commuter la traction intégrale AWD, le contrôle de la force de freinage et de la force motrice afin de réaliser une commande adaptée aux conditions de la route.

⚠ AVERTISSEMENT

■ Avant d'utiliser la sélection multi-terrain

Veillez à respecter les précautions suivantes. Un accident imprévisible peut se produire si ces précautions ne sont pas respectées.

- Vérifiez que les témoins Mud & Sand et Rock & Dirt sont allumés avant de conduire. La sélection multi-terrain ne fonctionne pas lorsque les témoins sont éteints.

AVERTISSEMENT

- Ne vous fiez pas uniquement à la sélection multi-terrain. Cette fonction n'est pas destinée à étendre les limites du véhicule. Si le système est utilisé en continu pendant une période prolongée, la charge supportée par les pièces qui y sont liées augmente et le système risque de ne pas fonctionner normalement, ce qui peut causer un accident. Contrôlez soigneusement les conditions routières et l'itinéraire avant de conduire, et conduisez prudemment.
- Les conditions routières indiquées (Instructions générales pour la sélection de chaque mode:→P.352) sont données à titre de référence uniquement. Il est possible que la fonction ne soit pas la mieux adaptée par exemple lorsque la route est en pente, glissante, ondulée, etc. Vérifiez soigneusement l'état de la route avant de conduire.

Recommandations pour la sélection de chaque mode

Il est possible d'effectuer une commande adaptée aux profils de route suivants en passant à l'un des deux modes. Sélectionnez un mode adapté à l'état de la route.

■ Mode Mud & Sand (boue et sable)

Adapté à une conduite sur des routes présentant une résistance au roulement accrue, par exemple des routes sablonneuses, boueuses, etc.

■ Mode Rock & Dirt (rochers et terre)

Adapté à une conduite sur des routes cahoteuses, par exemple des routes forestières sans revêtement.

Changement de mode

■ Véhicules AWD à contrôle de couple dynamique

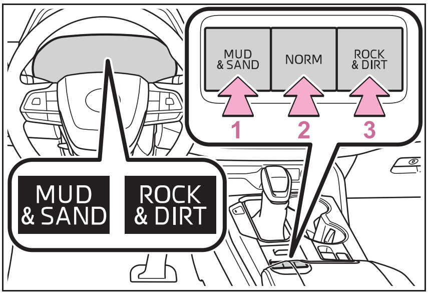

1 Mode Mud & Sand (boue et sable)

Lorsque vous appuyez sur la commande lorsque vous n'êtes pas en mode Mud & Sand, le système passe en mode Mud & Sand et le témoin du mode Mud & Sand, le témoin VSC OFF et le témoin d'avertissement PCS s'allument sur l'écran multifonctionnel.

2 Mode normal

Mode qui effectue un contrôle de l'AWD, de la force de freinage et de la force motrice adapté à une conduite sur des routes générales. Utilisez le mode normal lorsque vous ne conduisez pas hors route.

Le mode de conduite repasse en mode normal si vous appuyez sur la commande en mode Mud & Sand ou en mode Rock & Dirt.

3 Mode Rock & Dirt (rochers et terre)

Lorsque vous appuyez sur la commande alors que vous n'êtes pas en mode Rock & Dirt, le système passe en mode Rock & Dirt et le témoin de mode Rock & Dirt s'allume sur l'écran multifonctionnel.

■ Véhicules AWD avec vectorisation dynamique du couple

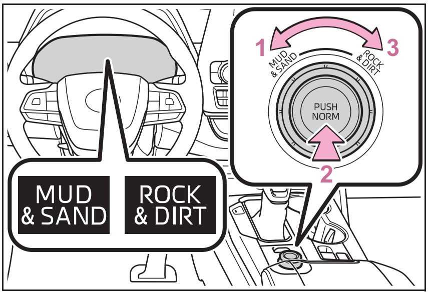

1 Mode Mud & Sand (boue et sable)

Lorsque vous tournez la commande vers la gauche lorsque vous n'êtes pas en mode Mud & Sand, le système passe en mode Mud & Sand et le témoin du mode Mud & Sand, le témoin VSC OFF et le témoin d'avertissement PCS s'allument sur l'écran multifonctionnel.

2 Mode normal

Mode qui effectue un contrôle de l'AWD, de la force de freinage et de la force motrice adapté à une conduite sur des routes générales. Utilisez le mode normal lorsque vous ne conduisez pas hors route.

Le mode de conduite repasse en mode normal si vous appuyez sur la commande en mode Mud & Sand ou en mode Rock & Dirt.

3 Mode Rock & Dirt (rochers et terre)

Lorsque vous tournez la commande vers la droite alors que vous n'êtes pas en mode Rock & Dirt, le système passe en mode Rock & Dirt et le témoin de mode Rock & Dirt s'allume sur l'écran multifonctionnel.

■ Sélection multi-terrain

- La sélection multi-terrain est conçue pour être utilisée lors de la conduite sur des routes accidentées. Conduisez en mode normal pendant la conduite normale.
- Les modes Mud & Sand et Rock & Dirt contrôlent le véhicule de façon à optimiser la force motrice et améliorer la manœuvrabilité sur les routes accidentées. Par conséquent, le rendement du carburant peut être réduit par rapport à la conduite en mode normal.

■ Si le mode Mud & Sand ou Rock & Dirt est sélectionné

- L'arrière-plan de l'écran multifonctionnel change en fonction du mode de sélection multi-terrain.
- L'affichage de l'état de fonctionnement de l'AWD est automatiquement activé sur l'écran multifonctionnel.

■ Commande AWD pour les modes Mud & Sand et Rock & Dirt

Si la vitesse du véhicule dépasse les vitesses indiquées ci-dessous, la commande AWD est effectuée de la même manière que celle effectuée en mode Normal, même si le mode Mud & Sand ou Rock & Dirt est sélectionné.

- Mode Mud & Sand (boue et sable): La vitesse du véhicule est supérieure ou égale à environ 25 mph (40 km/h)

- Mode Rock & Dirt (rochers et terre): La vitesse du véhicule est supérieure ou égale à environ 16 mph (25 km/h)

Si la vitesse du véhicule chute en dessous des vitesses indiquées ci-dessus, le système bascule automatiquement sur la commande AWD adaptée à chaque mode.

Lorsque le contrôle de freinage de la sélection multi-terrain arrête de fonctionner temporairement

Si le mode Mud & Sand ou Rock & Dirt est utilisé en continu pendant une période prolongée, les freins risquent de surchauffer, et le contrôle du freinage de la sélection multi-terrain risque de cesser de fonctionner temporairement.

- À ce stade, le signal sonore retentit par intermittence et “Régulateur de traction désactivé” s'affiche sur l'écran multifonctionnel.
- Si le contrôle du freinage de la sélection multi-terrain arrête de fonctionner, arrêtez le véhicule dans un endroit sûr dès que possible* et attendez jusqu'à ce que la température du système diminue. Une fois que le message affiché sur l’écran multifonctionnel s'éteint, le contrôle de freinage revient à la normale. Notez que la conduite normale est toujours possible même lorsque le contrôle de freinage de la sélection multi-terrain n'est pas en cours de fonctionnement.

*: Une fois le véhicule arrêté, n'arrêtez pas le moteur avant que le message d'écran ne se soit éteint.

Lorsque le mode Mud & Sand ou Rock & Dirt est désactivé

Dans les situations suivantes, le mode Mud & Sand ou le mode Rock & Dirt sont automatiquement désactivés même s'ils sont sélectionnés.

- Lorsque le mode de conduite change (→P.350)
- Lorsque le contact du moteur est sur arrêt

Conduite en mode Mud & Sand ou Rock & Dirt

Les types de situations suivants peuvent se produire, mais ils ne constituent pas des dysfonctionnements.

- Des vibrations peuvent être ressenties dans tout le véhicule ou au niveau du volant
- Un bruit de fonctionnement provenant du compartiment moteur peut être perçu

Lorsqu'une inspection chez votre concessionnaire Toyota est nécessaire

Dans les situations suivantes, le système connaît peut-être un mauvais fonctionnement. Faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota immédiatement.

- Lorsque le témoin indicateur de perte d'adhérence s'allume pendant que le mode Mud & Sand ou Rock & Dirt est sélectionné
- Lorsque le témoin de chacun des modes ne s'allume pas bien que le mode Mud & Sand ou Rock & Dirt soit sélectionné

Commande de mode neige

Le mode neige peut être sélectionné pour s'adapter aux conditions lorsque vous conduisez sur une chaussée glissante, comme sur de la neige.

Fonctionnement du système

Appuyez sur la commande de mode neige.

Lorsque vous appuyez sur la commande de mode neige, le système passe en mode neige et le témoin de mode neige s'allume sur l'écran multifonctionnel.

Lorsque vous appuyez à nouveau sur la commande, le témoin de mode neige s'éteint.

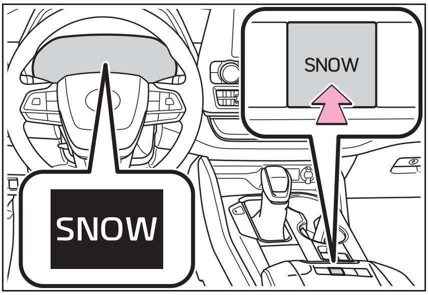

■Lors du passage en mode neige

L'arrière-plan de l'écran multifonctionnel change.

■Désactivation du mode neige

Le mode neige est automatiquement désactivé lorsque le contact du moteur est placé sur OFF ou que le mode Mud & Sand ou Rock & Dirt est sélectionné pour la sélection multi-terrain.

Système d'assistance à la descente*

*: Sur modèles équipés

Le système d'assistance à la descente aide à éviter une vitesse excessive dans les descentes raides.
Le système fonctionne lorsque le véhicule circule à moins de 18 mph (30 km/h).

AVERTISSEMENT

■ Pendant l'utilisation du système d'assistance à la descente

Ne vous en remettez pas aveuglément au système d'assistance à la descente. Cette fonction n'étend pas les limites de performance du véhicule. Vérifiez toujours soigneusement l'état de la route et conduisez prudemment.

Fonctionnement du système

Appuyez sur la commande du système d'assistance à la descente.

Le témoin du système d'assistance à la descente s'allume et le système fonctionne.

Lorsque le système fonctionne, le témoin de perte d'adhérence clignote, et les feux de stop/le troisième feu stop s'allument. Un bruit peut également se produire pendant le fonctionnement. Cela n'indique pas un dysfonctionnement.

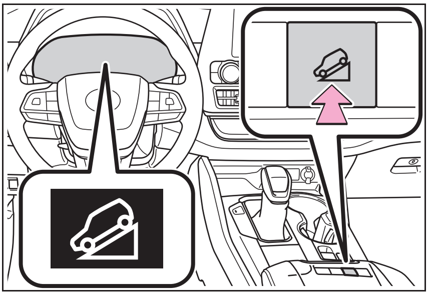

Arrêt du système

Appuyez sur la commande du système d'assistance à la descente pendant que le système fonctionne.

Le témoin du système d'assistance à la descente clignote lorsque le système cesse progressivement de fonctionner et s'éteint lorsque le système est complètement arrêté.
Appuyez sur la commande du système d'assistance à la descente pendant que le témoin du système d'assistance à la descente clignote pour redémarrer le système.

■ Conseils d'utilisation

Le système fonctionne lorsque le levier de vitesses est sur une position autre que la position P. Toutefois, pour utiliser efficacement le système, il est recommandé de sélectionner une plage de vitesses inférieure.

■ Lorsque le témoin du système d'assistance à la descente clignote

● Dans les situations suivantes, le témoin clignote et le système ne fonctionne pas:
- Le levier de vitesses est sur la position P.
- La vitesse du véhicule est supérieure à environ 18 mph (30 km/h).
- Le système de freinage sur-

chauffe.

- Dans le cas suivant, le témoin clignote pour alerter le conducteur mais le système fonctionne:
  - La commande du système d'assistance à la descente est désactivée pendant que le système fonctionne.

Le système arrête progressivement de fonctionner. Le témoin clignote pendant le fonctionnement et s'éteint lorsque le système est complètement arrêté.

Lorsque le système d'assistance à la descente fonctionne en continu

Cela peut causer une surchauffe du cylindre de frein. Dans ce cas, le système d'assistance à la descente cesse de fonctionner, un signal sonore se déclenche et le témoin du système d'assistance à la descente se met à clignoter, et “Régulateur de traction désactivé” s'affiche sur l'écran multifonctionnel. Abstenez-vous d'utiliser le système jusqu'à ce que le témoin du système d'assistance à la descente reste allumé et que le message s'éteigne. (Le véhicule peut être conduit normalement pendant cette période.)

Bruits et vibrations causés par le système d'assistance à la descente

- Bruit possible en provenance du compartiment moteur au démarrage du moteur, ou immédiatement après que le véhicule commence à se déplacer. Ce bruit n'est pas le signe d'un mauvais fonctionnement du système d'assistance à la descente.
- Il est possible d'observer l'une ou l'autre condition suivante lorsque le système d'assistance à la descente fonctionne. Aucune n'indique la survenue d'un dysfonctionnement.
  - Vibrations possibles au niveau de la carrosserie du véhicule et du volant.
  - Bruit de moteur possible après arrêt du véhicule.

Dysfonctionnement du système

Dans les cas suivants, faites contrôler votre véhicule par votre concessionnaire Toyota.

- Le témoin du système d'assistance à la descente ne s'allume pas lorsque le contact du moteur est placé sur ON.
- Le témoin du système d'assistance à la descente ne s'allume pas lorsque vous appuyez sur la commande du système d'assistance à la descente.
- Le témoin de perte d'adhérence s'allume.

AVERTISSEMENT

Le système risque de ne pas fonctionner sur les surfaces suivantes, ce qui peut provoquer un accident occasionnant des blessures graves, voire mortelles

- Surfaces glissantes telles que les routes mouillées ou boueuses
- Surface verglacée
- Routes sans revêtement

Systèmes d'aide à la conduite

Afin de préserver la sécurité et les performances de conduite, les systèmes suivants sont actionnés automatiquement en réaction à certaines situations de conduite. Sachez toutefois que ces systèmes sont complémentaires et que vous ne devez pas vous y fier outre mesure lorsque vous manœuvrez le véhicule.

Résumé des systèmes d'aide à la conduite

■ ABS (système de freinage antiblocage)

Contribue à éviter le blocage des roues lorsque vous actionnez les freins brusquement, ou que vous actionnez les freins sur une chaussée glissante

■ Aide au freinage

Décuple l'effort de freinage après enfoncement de la pédale de frein lorsque le système détecte une situation d'arrêt d'urgence

■ VSC (contrôle de la stabilité du véhicule)

Aide le conducteur à contrôler le dérapage en cas d'embardée ou de virage sur chaussée glissante

■ VSC évolué (système évolué de contrôle de la stabilité du véhicule)

Gère en coopération les systèmes ABS, TRAC, VSC et EPS.
Contribue à maintenir la stabilité directionnelle en cas d'embardée sur chaussée glissante, en régulant l'action sur la direction.

■ Dispositif anti-louvoiement de la remorque

Aide le conducteur à contrôler le balancement de la caravane/remorque en appliquant une pression de freinage sélectivement pour chacune des roues et en réduisant le couple d'entraînement lorsqu'un balancement de la caravane/remorque est détecté.

■ TRAC (système antipatinage)

Contribue à préserver la motricité et à empêcher les roues motrices de patiner au démarrage du véhicule ou lors d'une accélération sur chaussée glissante

■ Assistance active en virage (ACA)

Contribue à empêcher le véhicule de se déporter vers le côté extérieur en commandant le frein de roue interne lors d'une accélération en virage

■ Aide au démarrage en côte

Permet de réduire le mouvement de recul du véhicule lors d'un démarrage en côte

■ EPS (direction assistée électrique)

Contribue à réduire l'effort de braquage du volant par le recours à un moteur électrique

■ Système AWD à contrôle de couple dynamique (modèles AWD)

Passe automatiquement de la conduite en traction avant à la conduite en transmission intégrale (AWD) en fonction des conditions de conduite, garantissant ainsi une maniabilité et une stabilité fiables. Exemples de conditions dans lesquelles le système passe en mode AWD: en virage, en côte, au démarrage ou à l'accélération et lorsque la pluie, la neige, etc. rendent la chaussée glissante, etc.

■ Système AWD avec vectorisation dynamique du couple (modèles AWD)

Passe automatiquement de la conduite en traction avant à la conduite en transmission intégrale (AWD) en fonction des conditions de conduite, garantissant ainsi une maniabilité et une stabilité fiables. Exemples de conditions dans lesquelles le système passe en mode AWD: en virage, en côte, au démarrage ou à l'accélération et lorsque la pluie, la neige, etc. rendent la chaussée glissante, etc.

De plus, lorsque le véhicule roule dans les virages, la répartition du couple d’entraînement entre les roues avant et arrière et entre les roues arrière gauche et droite est contrôlée avec précision afin d’améliorer la manœuvrabilité et la stabilité.

■ Le frein de collision secondaire

Lorsque le capteur de coussin gonflable SRS détecte une collision et que le système fonctionne, les freins et les feux de stop sont commandés automatiquement afin de réduire la vitesse du véhicule, ce qui permet de réduire le risque de dommages supplémentaires dus à une collision secondaire.

■ Lorsque les systèmes TRAC/VSC/du dispositif anti-louvoiement de la remorque fonctionnent

Le témoin indicateur de perte d'adhérence clignote lorsque les systèmes TRAC/VSC/du dispositif anti-louvoiement de la remorque fonctionnent.

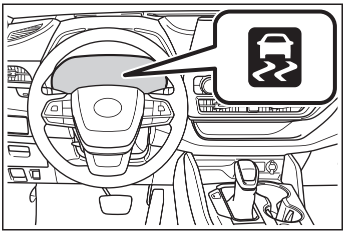

Désactivation du système TRAC

Si le véhicule s'enlise dans la boue, la saleté ou la neige, le système TRAC peut limiter la puissance moteur transmise aux roues.

Appuyer sur la commande OFF pour désactiver le système vous permet de faire avancer et reculer le véhicule plus facilement pour le libérer.

Pour désactiver le système TRAC, appuyez brièvement sur la commande OFF et relâchez-la.

“Régulateur de traction désactivé” s'affiche sur l'écran multifonctionnel.

Appuyez à nouveau sur la commande OFF pour réactiver le système.

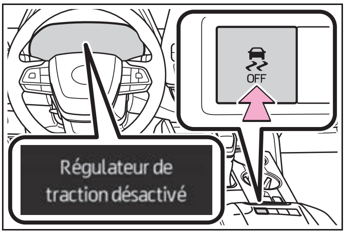

Désactivation des systèmes TRAC, VSC et du dispositif anti-louvoiement de la remorque

Pour désactiver les systèmes TRAC, VSC et le dispositif anti-louvoiement de la remorque, maintenez la commande OFF appuyée pendant plus de 3 secondes alors que le véhicule est à l'arrêt.

Le témoin indicateur VSC OFF s'allume et “Régulateur de traction désactivé” s'affiche sur l'écran multifonctionnel.*

Appuyez à nouveau sur la commande OFF pour réactiver le système.

*: Sur les véhicules avec PCS (système de sécurité de pré-collision), le PCS est également désactivé (seul l'avertissement de sécurité de pré-collision est disponible). Le témoin d'avertissement PCS s'allume et un message s'affiche sur l'écran multifonctionnel. (→P.266)

Lorsque le message s'affiche sur l'écran multifonctionnel pour indiquer que le système TRAC a été désactivé même si vous n'avez pas appuyé sur la commande OFF

Le système TRAC est temporairement désactivé. Si les informations restent affichées, contactez votre concessionnaire Toyota.

Conditions de fonctionnement de l'aide au démarrage en côte

Lorsque les quatre conditions suivantes sont réunies, l'aide au démarrage en côte est activée:

- Le levier de vitesses est sur une position autre que P ou N (lors d'un démarrage en avant/en arrière sur un plan incliné vers le haut)
- Le véhicule est à l'arrêt
- La pédale d'accélérateur n'est pas enfoncée
- Le frein de stationnement n'est pas serré

Désactivation automatique du système d'aide au démarrage en côte

L'aide au démarrage en côte est désactivée dans les situations suivantes:

- Le levier de vitesses est sur P ou N
- La pédale d'accélérateur est enfoncée
- Le frein de stationnement est serré
- Un maximum de 2 secondes se sont écoulées après que la pédale de frein a été relâchée

■Bruits et vibrations causés par les systèmes ABS, d'aide au freinage, VSC, du dispositif anti-louvoiement de la remorque, TRAC et d'aide au démarrage en côte

- Il est possible que vous perceviez un bruit caractéristique dans le compartiment moteur lorsque vous appuyez sur la pédale de frein de manière répétée, lorsque le moteur tourne, ou immédiatement après que le véhicule a commencé à rouler. Ce bruit n'indique pas un dysfonctionnement de l'un de ces systèmes.
- Les phénomènes suivants peuvent survenir lorsque l'un des systèmes ci-dessus fonctionne. Aucun n'indique la survenue d'un dysfonctionnement.
  - Vibrations possibles au niveau de la carrosserie du véhicule et du volant.
  - Un bruit de moteur peut également être perçu après l'arrêt du véhicule.
  - De légères pulsations de la pédale de frein peuvent se produire après activation de l'ABS.
  - Un léger enfoncement de la pédale de frein peut se produire après activation de l'ABS.

■Bruits de fonctionnement et vibrations de l'assistance active en virage

Lorsque l'assistance active en virage est actionnée, des bruits de fonctionnement et des vibrations peuvent être générés par le système de freinage, mais ceci n'est pas un dysfonctionnement.

■Bruits de fonctionnement et vibrations du système AWD lors de la commutation entre le mode AWD et traction avant

Lorsque le véhicule passe du mode AWD au mode traction avant et inversement, des bruits de fonctionnement et des vibrations peuvent être générés, mais il ne s’agit pas d’un dysfonctionnement.

■Bruit de fonctionnement de l'EPS

Lorsque le volant est actionné, un bruit de moteur (ronronnement) peut être perceptible. Ceci n'indique pas un dysfonctionnement.

■Efficacité réduite du système EPS

L'efficacité du système EPS est réduite pour éviter toute surchauffe du système en cas de manœuvre fréquente du volant pendant une période prolongée. En conséquence, la direction peut sembler lourde. Dans pareil cas, évitez de braquer excessivement le volant ou arrêtez le véhicule et arrêtez le moteur. Le système EPS doit revenir à la normale dans un délai de 10 minutes.

■Réactivation automatique des systèmes TRAC, du dispositif anti-louvoiement de la remorque et VSC

Après désactivation des systèmes TRAC, du dispositif anti-louvoiement de la remorque et VSC, ceux-ci sont réactivés automatiquement dans les situations suivantes:

- Lorsque le contact du moteur est sur arrêt
- Si seul le système TRAC est désactivé, il se réactive dès lors que la vitesse du véhicule augmente
  Si les systèmes TRAC et VSC sont tous les deux désactivés, ils ne sont pas réactivés automati-

quement lorsque la vitesse du véhicule augmente.

■ Conditions de fonctionnement de l'assistance active en virage

Le système fonctionne dans les situations suivantes.

- Le système TRAC/VSC peut fonctionner
- Le conducteur tente d'accélérer dans un virage
- Le système détecte que le véhicule se déporte vers le côté extérieur
- La pédale de frein est relâchée

■ Conditions de fonctionnement du frein de collision secondaire

Le système fonctionne lorsque le capteur de coussin gonflable SRS détecte une collision pendant que le véhicule se déplace.
Toutefois, le système ne fonctionne pas dans les situations suivantes.

- La vitesse du véhicule est inférieure à 6 mph (10 km/h)
- Des composants sont endommagés

■ Annulation automatique du frein de collision secondaire

Le système est automatiquement annulé dans les situations suivantes.

- La vitesse du véhicule chute au-dessous d'environ 6 mph (10 km/h)
- Un certain laps de temps s'écoule pendant le fonctionnement
- La pédale d'accélérateur est fortement enfoncée

⚠ AVERTISSEMENT

■ L'ABS ne fonctionne pas efficacement lorsque

- La limite du potentiel d'adhérence des pneus a été dépassée (comme des pneus très usés sur route enneigée).
- Aquaplanage du véhicule en conduite à grande vitesse sur routes mouillées ou glissantes.

■ La distance d'arrêt peut être supérieure à celle observée en conditions normales lorsque l'ABS est activé

L'ABS n'est pas conçu pour réduire les distances d'arrêt du véhicule. Maintenez toujours une distance de sécurité suffisante par rapport au véhicule qui vous précède, en particulier dans les situations suivantes:

- Conduite sur chaussée recouverte de saletés, de gravillons ou de neige
- Conduite avec des chaînes à neige
- Conduite sur routes bosselées
- Conduite sur routes présentant des nids-de-poule ou chaussées irrégulières

■ Le système TRAC/VSC risque de ne pas fonctionner efficacement lorsque

Il peut être difficile de maîtriser la direction ainsi que la puissance sur chaussée glissante, même si le système TRAC/VSC fonctionne. Conduisez le véhicule avec précaution dans des conditions où la stabilité et la puissance pourraient être perdues.

■ L'assistance active en virage ne fonctionne pas efficacement lorsque

- Ne vous fiez pas outre mesure à l'assistance active en virage. L'assistance active en virage peut ne pas fonctionner efficacement lorsque vous accélérez en descente ou que vous conduisez sur des chaussées glissantes.

⚠ **AVERTISSEMENT**

● Lorsque l'assistance active en virage est actionnée fréquemment, l'assistance active en virage peut arrêter temporairement de fonctionner afin d'assurer le bon fonctionnement des freins, du système TRAC et du système VSC.

■ **L'aide au démarrage en côte n'est pas efficace lorsque**

● Ne vous fiez pas outre mesure au système d'aide au démarrage en côte. L'aide au démarrage en côte peut ne pas fonctionner efficacement sur des pentes abruptes et sur des routes verglacées.

● À la différence du frein de stationnement, l'aide au démarrage en côte n'est pas destinée à immobiliser le véhicule pendant une période prolongée. N'essayez pas d'utiliser l'aide au démarrage en côte pour immobiliser le véhicule dans une pente, car vous risquez de provoquer un accident.

■ **Lorsque le système TRAC/VSC/du dispositif anti-louvoiement de la remorque est activé**

Le témoin indicateur de perte d'adhérence clignote. Conduisez toujours prudemment. Toute conduite imprudente risque de provoquer un accident. Faites particulièrement attention lorsque le témoin indicateur clignote.

■ **Lorsque les systèmes TRAC/VSC/du dispositif anti-louvoiement de la remorque sont désactivés**

● Restez particulièrement vigilant et adaptez votre vitesse à l'état de la route. Les systèmes TRAC/VSC/du dispositif anti-louvoiement de la remorque étant conçus pour aider à garantir au véhicule sa stabilité et sa puissance motrice, ne les désactivez qu'en cas de nécessité.

● Le dispositif anti-louvoiement de la remorque est une partie du système VSC et il ne fonctionnera pas si le système VSC est mis à l'arrêt ou rencontre une anomalie.

■ **Système AWD avec vectorisation dynamique du couple**

Les performances en virage du système AWD ont été améliorées. Toutefois, ne vous fiez pas outre mesure au système et conduisez prudemment.

■ **Remplacement des pneus**

Veillez à ce que tous les pneus soient de taille, marque, profil et capacité de charge totale spécifiés. Par ailleurs, assurez-vous que les pneus sont gonflés à la pression de gonflage des pneus recommandée.

Les systèmes ABS, TRAC, du dispositif anti-louvoiement de la remorque et VSC ne fonctionnent pas correctement si des pneus différents sont montés sur le véhicule.
Contactez votre concessionnaire Toyota pour de plus amples informations concernant le remplacement des pneus et des roues.

⚠ **AVERTISSEMENT**

■ **Comportement des pneus et de la suspension**

L'utilisation de pneus présentant un problème quelconque et la modification de la suspension affectent les systèmes d'aide à la conduite et peuvent provoquer un dysfonctionnement du système.

■ **Précautions concernant le dispositif anti-louvoiement de la remorque**

Le dispositif anti-louvoiement de la remorque ne permet pas de réduire le louvoiement dans toutes les situations. En fonction de nombreux facteurs comme les conditions du véhicule, la caravane/remorque, la surface de la route et l'environnement de conduite, le dispositif anti-louvoiement de la remorque peut ne pas fonctionner correctement. Consultez votre manuel du propriétaire de la caravane/remorque pour savoir comment remorquer votre caravane/remorque correctement.

■ **Si la caravane/remorque se met à louvoyer**

Respectez les précautions suivantes.
Le non-respect de ces précautions peut occasionner des blessures graves, voire mortelles.

- Tenez fermement en main le volant. Dirigez le véhicule en ligne droite. N'essayez pas de contrôler le louvoiement de la caravane/remorque en tournant le volant.
- Commencez immédiatement à relâcher la pédale d'accélérateur, mais très progressivement, pour réduire la vitesse. N'augmentez pas la vitesse. N'appliquez pas les freins du véhicule.

Si vous n'effectuez pas de corrections excessives avec le volant ou avec les freins, le véhicule et la caravane/remorque doivent se stabiliser. (→P.215)

■ **Frein de collision secondaire**

Ne vous fiez pas uniquement au frein de collision secondaire. Ce système est conçu pour réduire le risque de dommages supplémentaires dus à une collision secondaire, toutefois, ses effets changent selon diverses conditions. Se fier outre mesure au système peut occasionner des blessures graves voire mortelles.

Conseils de conduite hivernale

Effectuez les préparatifs et les contrôles nécessaires avant de conduire le véhicule en hiver. Adaptez toujours la conduite du véhicule aux conditions climatiques du moment.

Préparatifs pré-hivernaux

- Utilisez des liquides adaptés aux températures extérieures ambiantes.
  - Huile moteur
  - Liquide de refroidissement moteur
  - Liquide de lave-vitre
- Faites vérifier par un technicien de maintenance l'état de la batterie.
- Faites équiper le véhicule de quatre pneus hiver ou achetez une paire de chaînes à neige pour les roues avant.

Veillez à ce que tous les pneus soient de taille et de marque identiques et que les chaînes correspondent à la taille des pneus.

⚠ AVERTISSEMENT

■ Conduite avec des pneus neige

Respectez les précautions suivantes pour réduire le risque d'accident.
Le non-respect de ces précautions peut entraîner une perte de contrôle du véhicule et occasionner des blessures graves, voire mortelles.

- Utilisez des pneus de la taille spécifiée.
- Veillez à ce que les pneus soient toujours gonflés à la pression recommandée.
- Ne roulez pas à plus de 75 mph (120 km/h), quel que soit le type de pneus neige utilisé.
- Équipez toutes les roues de pneus neige.

■ Conduite avec des chaînes à neige

Respectez les précautions suivantes pour réduire le risque d'accident.
Le non-respect de ces précautions peut entraîner une impossibilité de conduire le véhicule en toute sécurité, et occasionner des blessures graves, voire mortelles.

- Ne dépassez pas les limitations de vitesse spécifiées pour les chaînes à neige utilisées, ou 30 mph (50 km/h), en privilégiant la valeur la plus faible.
- Évitez de rouler sur les routes cahoteuses ou sur des nids-de-poule.

⚠ AVERTISSEMENT

- Évitez les accélérations brusques, les changements de direction brusques, les freinages et les changements de vitesse brusques pouvant causer un freinage soudain du moteur.
- Ralentissez suffisamment avant d'entrer dans un virage, pour être sûr de garder la maîtrise du véhicule.
- N'utilisez pas le système LTA (aide au suivi de voie).

⚠ NOTE

■ **Réparation ou remplacement des pneus neige**

Faites réparer ou remplacer les pneus neige par un concessionnaire Toyota ou un détaillant de pneus reconnu.
En effet, le démontage et le montage des pneus neige a un effet sur le fonctionnement des valves et émetteurs du système d'avertissement de pression des pneus.

Avant de prendre le volant

Effectuez les tâches suivantes en fonction des conditions d'utilisation:

- Ne forcez pas l'ouverture d'une vitre ou l'actionnement d'un essuie-glace gelé. Versez de l'eau tiède sur les parties gelées pour faire fondre la glace. Épongez immédiatement l'eau pour l'empêcher de geler.
- Pour un fonctionnement efficace du ventilateur du système de climatisation, dégagez les grilles d'aération à la base du pare-brise de toute la neige accumulée.
- Contrôlez et dégagez périodiquement de toute accumulation de glace ou de neige les feux extérieurs, le toit du véhicule, le châssis, les passages de roues et les freins.
- Débarrassez les semelles de vos chaussures de toute neige ou boue avant de monter dans le véhicule.

Lors de la conduite du véhicule

Faites accélérer le véhicule progressivement, laissez une distance de sécurité entre vous et le véhicule vous précédant, et conduisez à une vitesse réduite adaptée à la route.

Lorsque vous stationnez le véhicule

- Stationnez le véhicule et mettez le levier de vitesses sur P, sans serrer le frein de stationnement. Le frein de stationnement risque d'être bloqué par le gel, empêchant ainsi tout desserrage. Si vous stationnez le véhicule sans serrer le frein de stationnement, veillez à bloquer les roues. À défaut, cela peut être dangereux car le véhicule peut se déplacer de manière inattendue, pouvant conduire à un accident.

Lorsque le frein de stationnement est en mode automatique, desserrez le frein de stationnement après le passage du levier de vitesses sur P. (→P.237)

- Si vous stationnez le véhicule sans serrer le frein de stationnement, vérifiez que le levier de vitesses ne peut pas être déplacé de P*.

*: Le levier de vitesses est verrouillé si vous essayez de le déplacer de P vers toute autre position sans appuyer sur la pédale de frein. Si le levier de vitesses peut être déplacé de P, il est possible que le système de verrouillage de levier de vitesses soit défaillant. Faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota immédiatement.

Sélection des chaînes à neige

Utilisez la taille de chaînes à neige qui convient lors du montage.
La taille des chaînes est réglementée pour chaque taille de pneus.

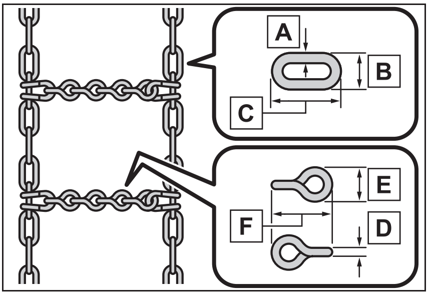

A Chaîne latérale (0,12 in. [3 mm] de diamètre)

B Chaîne latérale (0,39 in. [10 mm] de largeur)

C Chaîne latérale (1,18 in. [30 mm] de longueur)

D Chaîne transversale (0,16 in. [4 mm] de diamètre)

E Chaîne transversale (0,55 in. [14 mm] de largeur)

F Chaîne transversale (0,98 in. [25 mm] de longueur)

Réglementations sur l'utilisation des chaînes à neige

Les réglementations applicables à l'utilisation des chaînes à neige varient selon les pays et le type de route. Vérifiez toujours les réglementations locales avant de monter des chaînes sur votre véhicule.

■ Installation des chaînes à neige

Respectez les précautions suivantes pour monter et démonter les chaînes:

- Montez et démontez les chaînes à neige dans un endroit sûr.

- Seuls les pneus avant doivent être équipés de chaînes à neige. N'installez pas de chaînes sur les pneus arrière.
- Installez les chaînes à neige sur les roues avant, en les serrant le plus possible. Retendez les chaînes après avoir roulé 1/4—1/2 mile (0,5—1,0 km).
- Montez les chaînes à neige en respectant les instructions fournies avec celles-ci.

⚠ NOTE

■ **Montage des chaînes à neige**

Il peut arriver que les valves et émetteurs du système d'avertissement de pression des pneus ne fonctionnent pas correctement lorsque le véhicule est équipé de chaînes à neige.

Précautions relatives aux véhicules utilitaires

Ce véhicule appartient à la catégorie des véhicules utilitaires, qui se caractérisent par une garde au sol plus haute et des voies plus étroites, par rapport à la hauteur du centre de gravité.

Particularités des véhicules utilitaires

- Des caractéristiques de conception spécifiques lui confèrent un centre de gravité plus haut que les véhicules de tourisme classiques. En raison de sa conception, ce type de véhicule a davantage de risques de se retourner. Les véhicules utilitaires ont un taux de retournement significativement supérieur à celui des autres types de véhicules.
- La garde au sol plus haute a pour avantage d'offrir une meilleure visibilité de la route, ce qui permet d'anticiper les difficultés.
- Ce véhicule n'est pas conçu pour pouvoir prendre les virages à la même vitesse que les véhicules de tourisme ordinaires, de la même

façon qu'une voiture de sport surbaissée n'est pas conçue pour offrir des performances satisfaisantes en tout-terrain. C'est pourquoi tout virage serré pris à une vitesse excessive risque d'être la cause du retournement du véhicule.

⚠ AVERTISSEMENT

■ **Précautions relatives aux véhicules utilitaires**

Respectez scrupuleusement les précautions suivantes pour réduire les risques de blessures graves, voire mortelles ou de dommages au véhicule:

- En cas de choc avec retournement du véhicule, une personne n'ayant pas attachée sa ceinture de sécurité encourt un risque considérablement plus élevé de mourir qu'une personne ayant attaché sa ceinture de sécurité. Par conséquent, le conducteur et tous les passagers doivent toujours attacher leur ceinture de sécurité.
- Évitez les virages serrés et les manœuvres abruptes, dans la mesure du possible.
  Une utilisation incorrecte du véhicule peut entraîner une perte de contrôle ou un retournement du véhicule, pouvant occasionner des blessures graves, voire mortelles.
- Placer un chargement sur le porte-bagages de toit (sur modèles équipés) entraîne un rehaussement du centre de gravité du véhicule. Évitez de rouler à haute vitesse, de démarrer brusquement, de prendre des virages serrés, de freiner ou manœuvrer brusquement, car vous risquez de perdre le contrôle du véhicule ou de provoquer son retournement par suite d'une conduite trop imprudente.
- Ralentissez systématiquement par fort vent de travers en rafales. En raison de son centre de gravité plus haut et de son profil, votre véhicule est plus sensible au vent latéral qu'un véhicule de tourisme ordinaire. Ralentir vous permet d'avoir une meilleure maîtrise du véhicule.
- Ne roulez pas perpendiculairement à une pente abrupte. Il est préférable de conduire dans le sens de la pente. Votre véhicule (ou tout autre véhicule tout-terrain) peut basculer sur le côté bien plus facilement que vers l'avant ou l'arrière.

Conduite tout-terrain

En conduite tout-terrain, observez les précautions suivantes pour vous assurer une conduite agréable et contribuer à ce que les véhicules tout-terrain ne se voient pas interdits de circulation:

- Conduisez uniquement dans les zones dont l'accès est autorisé aux véhicules tout-terrain.

- Respectez les propriétés privées. Avant d'entrer dans une propriété privée, demandez la permission au propriétaire.
- Ne pénétrez pas dans des zones fermées. Des entrées privées, des barrières et des panneaux restreignent le passage.
- Ne sortez pas des chemins tracés. Par temps humide, les techniques de conduite doivent être modifiées ou le déplacement reporté pour éviter d'endommager les chemins.

■ Informations supplémentaires pour la conduite tout-terrain

▶ Pour les propriétaires résidant aux États-Unis (territoire continental), à Hawaï et à Porto Rico:

Pour obtenir de plus amples informations concernant la conduite tout-terrain, consultez les organismes suivants.

- Services des parcs locaux et nationaux et de loisirs
- Bureau fédéral des véhicules à moteur
- Clubs de véhicules de loisirs
- Le U.S. Forest Service et le Bureau of Land Management

⚠ AVERTISSEMENT

■ Précautions relatives à la conduite tout-terrain

Respectez scrupuleusement les précautions suivantes pour réduire les risques de blessures graves, voire mortelles ou de dommages au véhicule:

- Conduisez prudemment hors des routes. Ne prenez pas de risques inutiles en roulant dans des endroits dangereux.
- Ne tenez pas le volant par ses branches quand vous conduisez en tout-terrain. Une bosse peut faire tourner le volant brusquement et vous blesser aux mains. Gardez les mains, et plus particulièrement les pouces, à l'extérieur du bord du volant.
- Vérifiez systématiquement l'efficacité des freins immédiatement après avoir roulé dans le sable, la boue, l'eau ou la neige.
- Après avoir roulé dans les hautes herbes, la boue, la rocaille, le sable, des cours d'eau, etc., vérifiez l'absence d'herbes, buissons, papiers, chiffons, pierres, sable, etc. coincés ou collés sous le soubassement. Nettoyez le soubassement de tout corps étranger. Si le véhicule est utilisé alors que de tels matériaux sont coincés ou collés sous le soubassement, une panne ou un incendie risquent de se produire.
- En tout-terrain ou sur terrain cahoteux, ne roulez pas à vitesse excessive, évitez les sauts, ne prenez pas de virages brusques et ne heurtez aucun objet, etc. Ceci peut entraîner une perte de contrôle du véhicule ou son retournement, pouvant occasionner des blessures graves, voire mortelles. Vous risquez également de faire subir à la suspension et au châssis de votre véhicule des dommages coûteux.

⚠ NOTE

■ Pour éviter tout dommage par pénétration d'eau

Prenez toutes les mesures de sécurité nécessaires pour éviter tout dommage causé par l'eau au niveau du moteur ou d'autres composants.

- L'eau entrant dans le moteur par l'admission d'air entraîne des dommages importants au niveau du moteur.
- La pénétration d'eau dans la transmission automatique cause une détérioration de la qualité du passage des vitesses, un blocage de la transmission, accompagné de vibrations et finalement des dommages.
- L'eau est capable de faire disparaître par dilution la graisse des roulements de roues, entraînant une corrosion et une rupture prématurée et peut aussi entrer dans les carters de différentiels, de transmission et de boîte de transfert, avec pour effet la dégradation des propriétés lubrifiantes de l'huile.

■ Lorsque vous devez rouler dans l'eau

Si vous conduisez dans l'eau pour traverser un cours d'eau peu profond, vérifiez tout d'abord la profondeur de l'eau et la fermeté du lit de la rivière. Roulez lentement et évitez les cours d'eau trop profonds.

■ Inspection après conduite tout-terrain

- Le sable et la boue accumulés dans les tambours de freins et autour des disques de freins peuvent affecter l'efficacité du système de freinage et lui causer des dommages.
- Effectuez systématiquement un contrôle d'entretien après chaque journée d'utilisation du véhicule en tout-terrain et lorsque celui-ci a roulé dans le sable, l'eau ou la boue. Pour de plus amples informations sur le programme d'entretien, reportez-vous au “Guide du programme d'entretien” ou “Supplément du manuel du propriétaire”.

Équipements intérieurs

5

5-1. Écran tactile multifonctions Toyota

Écran tactile multifonctions Toyota........................ 374

5-2. Utilisation du système de climatisation et du désembuage

Système de climatisation manuelle avant.......... 376
Système de climatisation automatique avant..... 382
Système de climatisation manuelle arrière 397
Système de climatisation automatique arrière... 399
Volant chauffant/sièges chauffants/sièges ventilés 403

5-3. Utilisation des éclairages intérieurs

Liste des éclairages intérieurs 407

5-4. Utilisation des rangements

Liste des rangements.. 410
Équipements du compartiment à bagages 415

5-5. Utilisation des autres équipements intérieurs

Autres équipements intérieurs 420
Mécanisme d'ouverture de porte de garage......... 433

Écran tactile multifonctions Toyota*

*: Véhicule avec affichage 12,3 pouces

L'écran tactile multifonctions Toyota permet d'afficher et d'utiliser simultanément un écran, tel que l'écran de commande de climatisation, et l'écran de navigation.

Présentation de l'écran tactile multifonctions Toyota

Les fonctions suivantes peuvent être affichées et utilisées sur l'écran tactile multifonctions Toyota.

Actionnez une commande pour changer l'écran de fonction affiché.

La fonction affichée peut également être modifiée en effleurant l'écran tactile multifonctions Toyota vers le haut ou vers le bas.

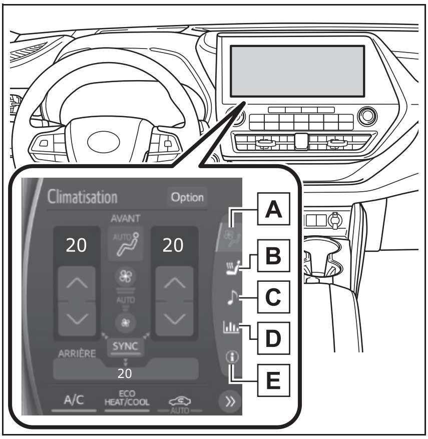

A Sélectionnez pour afficher l'écran de commande de la climatisation. (→P.390, 401)

B Sélectionnez pour afficher l'écran de climatisation des sièges. (→P.405, 406)

C Sélectionnez pour afficher l'écran de commande audio.*

D Sélectionnez pour afficher l'écran de consommation de carburant. (→P.122)

E Modèles 2WD: Sélectionnez pour afficher l'écran des paramètres. (→P.375)
Modèles AWD: Sélectionnez pour afficher l'écran d'informations du véhicule. (→P.99)

*: Reportez-vous à “SYSTÈME DE NAVIGATION ET DE MULTIMÉDIA MANUEL DU PROPRIÉTAIRE”.

Fonctionnement de l'écran tactile multifonctions Toyota

■ Déplacement des écrans sur l'écran tactile multifonctions Toyota

Sélectionnez « ou » pour modifier la position affichée sur l'écran tactile multifonctions Toyota.

La position de l'écran peut également être modifiée en effectuant un balayage rapide du doigt vers la gauche ou vers la droite.

Affichage d'un écran en plein écran

La sélection de 〈 ou 〉 sur l'écran de consommation/contrôle de l'énergie ou l'écran d'informations du véhicule permet d'afficher cet écran en plein écran.

Sélectionnez 〈 ou 〉 pour revenir à l'affichage de l'écran partagé.

Réglages de l'écran tactile multifonctions Toyota

Modèles AWD: Sélectionnez “Configuration” sur l'écran d'informations du véhicule pour afficher l'écran des réglages.

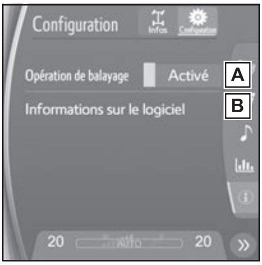
Configuration

Opération de balayage Activé

Informations sur le logiciel

A Sélectionnez l'activation/la désactivation du fonctionnement par glissement

B Affichez les informations sur le logiciel

Copyright

©1982-2013, QNX Software Systems Limited. Tous droits réservés.

Système de climatisation manuelle avant*

*: Sur modèles équipés

Commandes de climatisation

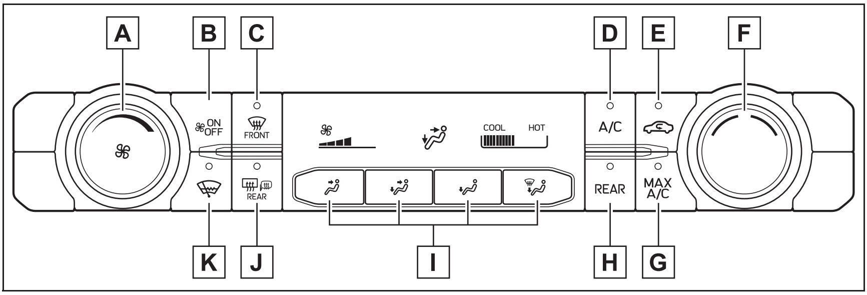

A Commande de réglage de vitesse de ventilation

B Commande d'activation/de désactivation

C Commande de désembuage de pare-brise

D Commande “A/C”

E Commande de mode d'air extérieur/de recyclage d'air

F Commande de réglage de température

G Commande “MAX A/C”

H Commande “REAR”

Appuyez sur la commande pour activer/désactiver le système de climatisation arrière. (→P.397)

Lorsque le système de climatisation arrière est activé, le témoin s'allume sur la commande “REAR”.

I Commande de réglage de mode de flux d'air

J Commande de désembuage de lunette arrière et de désembuage des rétroviseurs extérieurs

K Commande de dégivrage des essuie-glaces de pare-brise

■ Réglage de la température

Pour régler la température, tournez la commande de réglage de température dans le sens des aiguilles d'une montre (chaud) ou dans le sens inverse (froid).

Si vous n'appuyez pas sur la commande “A/C”, le système souffle de l'air à la température ambiante ou de l'air chaud.

Réglage de la vitesse de ventilation

Pour régler la vitesse de ventilation, tournez la commande de réglage de vitesse de ventilation dans le sens des aiguilles d'une montre (pour augmenter) ou dans le sens inverse (pour diminuer).

Appuyez sur la commande d'activation/de désactivation pour arrêter le ventilateur.

Lorsque le ventilateur est arrêté, le fait d'appuyer sur la commande d'activation/de désactivation ou de tourner la commande de réglage de vitesse de ventilation active le ventilateur.

Changez le mode de flux d'air

Appuyez sur la commande de réglage de mode de flux d'air.

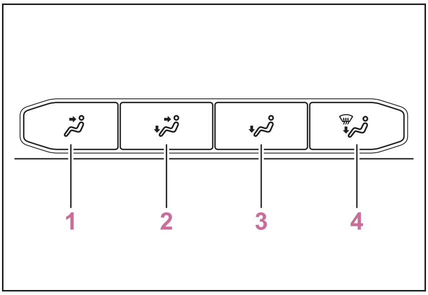

1 Haut du corps

2 Haut du corps et pieds

3 Pieds

4 Pieds et le désembuage du pare-brise fonctionne

Commutation entre les modes d'air extérieur et de recyclage d'air

Appuyez sur la commande de mode d'air extérieur/de recyclage d'air.

Le mode bascule entre le mode d'air extérieur et le mode de recyclage d'air à chaque fois que vous actionnez la commande.

Lorsque le mode de recyclage d'air est sélectionné, le témoin s'allume sur la commande de mode d'air extérieur/de recyclage d'air.

Réglez la fonction de refroidissement et de déshumidification

Appuyez sur la commande “A/C”.

Lorsque la fonction est activée, le témoin s'allume sur la commande “A/C”.

Désembuage du pare-brise

Les désembueurs sont utilisés pour désembuer le pare-brise et les vitres latérales avant.

Appuyez sur la commande de désembuage de pare-brise.

Réglez la commande de mode d'air extérieur/de recyclage d'air sur le mode d'air extérieur si le mode de recyclage d'air est utilisé.

Pour accélérer le désembuage du pare-brise et des vitres latérales, augmentez le débit d'air et la température.

Pour revenir au mode précédent,

appuyez à nouveau sur la commande de désembuage de pare-brise lorsque le pare-brise est désembué.

Lorsque la commande de désembuage de pare-brise est activée, le témoin s'allume sur la commande de désembuage de pare-brise.

■ Désembuage de la lunette arrière et des rétroviseurs extérieurs

Les désembueurs sont utilisés pour désembuer la lunette arrière et retirer les gouttes de pluie, la rosée et le givre des rétroviseurs extérieurs.

Appuyez sur la commande de désembuage de lunette arrière et de désembuage de rétroviseurs extérieurs.

Lorsque la commande de désembuage de lunette arrière et de désembuage de rétroviseurs extérieurs est activée, le témoin s'allume sur la commande de désembuage de lunette arrière et de rétroviseurs extérieurs.

Les désembueurs s'arrêtent automatiquement après quelques instants.

■ Dégivrage des essuie-glaces de pare-brise

Cette fonction est utilisée pour prévenir la formation de glace sur le pare-brise et les balais d'essuie-glaces.

Appuyez sur la commande de dégivrage des essuie-glaces de pare-brise.

Lorsque la commande de dégivrage des essuie-glaces de pare-brise est activée, le témoin s'allume sur la commande de dégivrage des essuie-glaces de pare-brise.

La fonction de dégivrage des essuie-glaces de pare-brise se désactive automatiquement après un certain temps.

■ Pour un refroidissement rapide

Appuyez sur la commande “MAX A/C”.

La climatisation s'active automatiquement.

À ce stade, les situations suivantes se produisent:

- Le mode de recyclage d'air est activé
- Le désembuage de pare-brise s'arrête
- Le mode de débit d'air passe au mode haut du corps
- La vitesse du ventilateur est réglée sur haute.

■ Présence de buée sur les vitres

- Les vitres se couvrent rapidement de buée lorsqu’il y a beaucoup d’humidité dans le véhicule. Activer la commande “A/C” permet de déshumidifier l'air des aérateurs et de désembuer efficacement le pare-brise.
- Si vous désactivez la commande “A/C”, les vitres peuvent se couvrir plus facilement de buée.
- Les vitres ont tendance à se couvrir de buée lorsque le mode de recyclage d'air est utilisé.

■ Lorsque vous roulez sur des routes poussiéreuses

Fermez toutes les vitres. Si la poussière projetée par le véhicule entre toujours à l'intérieur de l'habitacle après avoir fermé les vitres, il est recommandé de commuter l'entrée d'air en mode air extérieur et de faire fonctionner la ventilation à n'importe quelle vitesse.

■ Mode d’air extérieur/de recyclage d’air

Il est recommandé de passer temporairement en mode de recyclage d’air afin d’empêcher la pénétration d’air contaminé à l’intérieur du véhicule et de faciliter le rafraîchissement de l’habitacle lorsque la température extérieure est élevée.

■ Utilisation du système de climatisation en mode d'éco-conduite

Dans le mode d'éco-conduite, le système de climatisation est contrôlé pour donner la priorité à l'économie de carburant en régulant le régime du moteur et le fonctionnement du compresseur pour limiter la capacité de chauffage/refroidissement.

Pour améliorer les performances de la climatisation, effectuez les opérations suivantes:

- Réglez la vitesse de ventilation
- Ajustez le réglage de la température
- Désactivez le mode d'éco-conduite (→P.350)

■ Lorsque la température extérieure est basse

La fonction de déshumidification risque de ne pas fonctionner même lorsque vous appuyez sur la commande “A/C”.

■ Odeurs provenant de la ventilation et de la climatisation

- Pour faire entrer de l’air frais, réglez le système de climatisation en mode d’air extérieur.
- Il est possible que diverses odeurs provenant de l'intérieur ou de l'extérieur du véhicule entrent dans le système de climatisation et s'y accumulent au cours de l'utilisation. Cela peut ensuite causer la diffusion d'odeurs par les aérateurs.
- Pour limiter la survenue potentielle des odeurs: Il est recommandé de régler le système de climatisation en mode d'air extérieur avant d'arrêter le véhicule.
- Pendant le stationnement, le système passe automatiquement en mode d'air extérieur pour favoriser une meilleure circulation de l'air dans le véhicule, contribuant à réduire les odeurs qui se produisent au démarrage du véhicule.

■ Filtre de climatisation

→P.490

■ Réfrigérant du système de climatisation

- Une étiquette relative au réfrigérant du système de climatisation est apposée sur le capot à l'endroit indiqué sur l'illustration suivante.

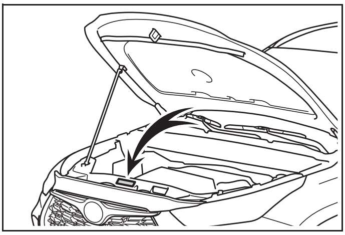

- La signification de chaque symbole figurant sur l'étiquette est la suivante:

⚠	Précautions
❄	Système de climatisation
🛢❄	Type de lubrifiant du système de climatisation

🔧	Nécessite qu'un technicien agréé procède à un entretien du système de climatisation
🔥	Réfrigérant inflammable

⚠ **AVERTISSEMENT**

■ Pour éviter que le pare-brise ne se couvre de buée

Par temps extrêmement humide, n'utilisez pas la commande de désembuage de pare-brise pendant le fonctionnement du mode de refroidissement d'air. La différence entre la température de l'air extérieur et celle du pare-brise peut provoquer l'apparition de buée sur la face extérieure du pare-brise et obstruer votre champ de vision.

■ Pendant le fonctionnement du désembuage des rétroviseurs extérieurs

Ne touchez pas la surface des rétroviseurs lorsque le désembuage des rétroviseurs extérieurs est en marche.

■ Lorsque le dégivrage des essuie-glaces de pare-brise est en cours de fonctionnement

Ne touchez pas le verre à la base du pare-brise ou à côté des montants avant lorsque le dégivrage de l'essuie-glace de pare-brise est activé.

⚠ NOTE

■ Pour éviter la décharge de la batterie

Lorsque le moteur est arrêté, ne laissez pas le système de climatisation en marche plus longtemps que nécessaire.

■ Lors de la réparation/du remplacement de pièces du système de climatisation

Faites effectuer la réparation/le remplacement par votre concessionnaire Toyota.
Lorsqu'une pièce du système de climatisation, comme l'évaporateur, doit être remplacée, il est nécessaire de la remplacer par une pièce neuve.

Disposition et fonctionnement des sorties d'air

■ Emplacement des sorties d'air

Les sorties d'air et le volume d'air changent selon le mode de flux d'air sélectionné.

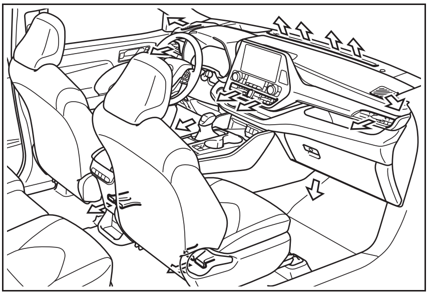

■ Réglage de l'orientation du débit d'air et ouverture/fermeture des sorties d'air

▶ Sorties d'air frontales centrales

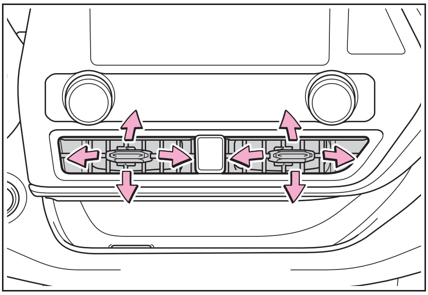

Orientez le flux d'air vers la gauche ou la droite, vers le haut ou le bas

▶ Sorties d'air frontales latérales

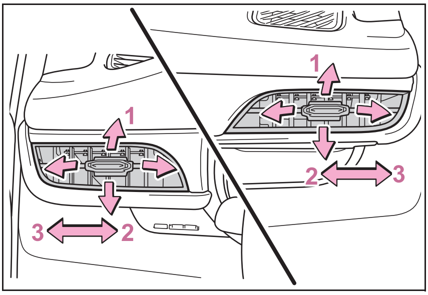

1 Orientez le flux d'air vers la gauche ou la droite, vers le haut ou le bas

2 Ouvrez l'aérateur

3 Fermez l'aérateur

AVERTISSEMENT

■ Pour ne pas interrompre le fonctionnement du désembuage de pare-brise

Ne placez aucun objet sur le tableau de bord, car ceci risquerait de couvrir les sorties d'air. Dans le cas contraire, le débit d'air peut être bloqué, empêchant ainsi les désembueurs du pare-brise de désembuer.

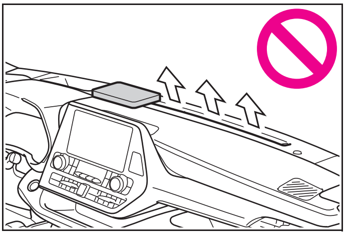

Système de climatisation automatique avant*

*: Sur modèles équipés

Les sorties d'air et la vitesse de ventilation sont automatiquement réglées en fonction du réglage de la température.

Véhicules avec affichage 12,3 pouces: Le système de climatisation peut être affiché et utilisé sur l’écran tactile multifonctions Toyota.

Commandes de climatisation (véhicule avec affichage 8 pouces)

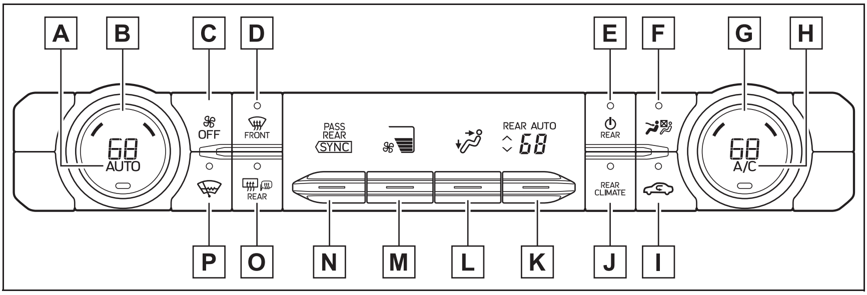

A Commande de mode automatique (→P.393)

B Commande de réglage de la température côté gauche

C Commande “OFF”

D Commande de désembuage de pare-brise

E Commande d'activation/de désactivation du système de climatisation arrière (→P.400)

F Commande de mode S-FLOW (→P.393)

G Commande de réglage de la température côté droit

H Commande “A/C”

I Commande de mode d'air extérieur/de recyclage d'air

J Commande “REAR CLIMATE” (→P.400)

K Bouton de commande de température des sièges arrière (→P.400)

L Bouton de commande de mode de flux d'air

M Bouton de commande de vitesse de ventilation

N Bouton de commande “SYNC”

O Commande de désembuage de lunette arrière et de désembuage des rétroviseurs extérieurs

P Commande de dégivrage des essuie-glaces de pare-brise

■ Réglage de la température

Tournez la commande de réglage de la température côté conducteur dans le sens des aiguilles d'une montre pour augmenter la température et tournez la commande dans le sens inverse des aiguilles d'une montre pour baisser la température.

Si vous n'appuyez pas sur la commande “A/C”, le système souffle de l'air à la température ambiante ou de l'air chaud.

La température des sièges conducteur, passager avant et arrière peut être réglée séparément lorsque:

- Le bouton de commande “SYNC” est déplacé vers le haut ou vers le bas. (“PASS” et “REAR” disparaissent de l'écran)
- La commande de température côté passager est tournée. (“PASS” disparaît de l'écran)
- Le bouton de commande de température des sièges arrière est déplacé vers le haut ou vers le bas. (“REAR” disparaît de l'écran)

Le système de climatisation bascule entre les modes individuel et simultané en déplaçant le bouton de commande “SYNC” vers le haut ou vers le bas.

■ Réglage de la vitesse de ventilation

Pour régler la vitesse de ventilation, déplacez le bouton de commande de vitesse de ventilation vers le haut ou vers le bas.

Vers le haut: Augmente la vitesse de ventilation

Vers le bas: Diminue la vitesse de ventilation

Appuyez sur la “OFF” pour arrêter le ventilateur.

■ Changez le mode de flux d'air

Pour modifier le mode de flux d'air, déplacez le bouton de commande de mode de flux d'air vers le haut ou vers le bas.

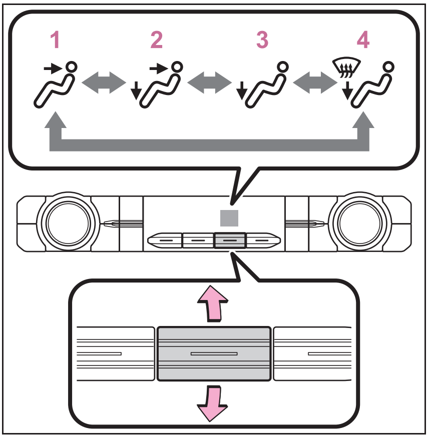

1. Haut du corps
2. Haut du corps et pieds
3. Pieds
4. Pieds et le désembuage du pare-brise fonctionne

■ Commutation entre les modes d'air extérieur et de recyclage d'air

Appuyez sur la commande de mode d'air extérieur/de recyclage d'air.

Le mode bascule entre le mode d'air extérieur et le mode de recyclage d'air à chaque fois que vous actionnez la commande.

Lorsque le mode de recyclage d'air est sélectionné, le témoin s'allume sur la commande de mode d'air extérieur/de recyclage d'air.

■ Réglez la fonction de refroidissement et de déshumidification

Appuyez sur la commande “A/C”.

Lorsque la fonction est activée, le témoin s'allume sur la commande “A/C”.

■ Désembuage du pare-brise

Les désembueurs sont utilisés pour désembuer le pare-brise et les vitres latérales avant.

Appuyez sur la commande de désembuage de pare-brise.

Réglez la commande de mode d'air extérieur/de recyclage d'air sur le mode d'air extérieur si le mode de recyclage d'air est utilisé. (Cela peut basculer automatiquement.)

Pour accélérer le désembuage du pare-brise et des vitres latérales, augmentez le débit d'air et la température.

Pour revenir au mode précédent, appuyez à nouveau sur la commande de désembuage de pare-brise lorsque le pare-brise est désembué.

Lorsque la commande de désembuage de pare-brise est activée, le témoin s'allume sur la commande de désembuage de pare-brise.

■ Désembuage de la lunette arrière et des rétroviseurs extérieurs

Les désembueurs sont utilisés pour désembuer la lunette arrière et retirer les gouttes de pluie, la rosée et le givre des rétroviseurs extérieurs.

Appuyez sur la commande de désembuage de lunette arrière et de désembuage de rétroviseurs extérieurs.

Lorsque la commande de désembuage de lunette arrière et de désembuage de rétroviseurs extérieurs est activée, le témoin s'allume sur la commande de désembuage de lunette arrière et de rétroviseurs extérieurs.

Les désembueurs s'arrêtent automatiquement après quelques instants.

■ Dégivrage des essuie-glaces de pare-brise

Cette fonction est utilisée pour prévenir la formation de glace sur le pare-brise et les balais d'essuie-glaces.

Appuyez sur la commande de dégivrage des essuie-glaces de pare-brise.

Lorsque la commande de dégivrage des essuie-glaces de pare-brise est activée, le témoin s'allume sur la commande de dégivrage des essuie-glaces de pare-brise.

La fonction de dégivrage des essuie-glaces de pare-brise se désactive automatiquement après un certain temps.

■ Lorsque la température extérieure est supérieure à 75°F (24°C) et que le système de climatisation est activé

- ● Afin de réduire la consommation d'énergie du système de climatisation, le système de climatisation peut passer automatiquement en mode de recyclage d'air. Ceci peut également réduire la consommation de carburant.
- ● Le mode de recyclage d'air est sélectionné comme mode par défaut lorsque le contact du moteur est placé sur ON.
- ● Il est possible de passer au mode d'air extérieur à tout moment en appuyant sur la commande de mode d'air extérieur.

■ Présence de buée sur les vitres

- ● Les vitres se couvrent rapidement de buée lorsqu'il y a beaucoup d'humidité dans le véhicule. Activer “A/C” permet de déshumidifier l'air des aérateurs et de désembuer efficacement le pare-brise.
- ● Si vous désactivez “A/C”, les vitres peuvent se couvrir plus facilement de buée.
- ● Les vitres ont tendance à se couvrir de buée lorsque le mode de recyclage d'air est utilisé.

■ Lorsque vous roulez sur des routes poussiéreuses

Fermez toutes les vitres. Si la poussière projetée par le véhicule entre toujours à l'intérieur de l'habitacle après avoir fermé les vitres, il est recommandé de commuter l'entrée d'air en mode air extérieur et de faire fonctionner la ventilation à n'importe quelle vitesse.

■ Mode d’air extérieur/de recyclage d’air

- ● Il est recommandé de passer temporairement en mode de recyclage d’air afin d’empêcher la pénétration d’air contaminé à l’intérieur du véhicule et de faciliter le rafraîchissement de l’habitacle lorsque la température extérieure est élevée.
- ● La sélection entre le mode d'air extérieur/de recyclage d'air peut se faire automatiquement, selon le réglage de la température ou la température intérieure.

■ Utilisation du système de climatisation en mode d'éco-conduite

- ● En mode d'éco-conduite, le système de climatisation est contrôlé comme suit pour donner la priorité à l'économie de carburant:
  - Le régime moteur et le fonctionnement du compresseur sont contrôlés de façon à restreindre la capacité de chauffage/refroidissement
  - La vitesse de ventilation est limitée lorsque le mode automatique est sélectionné
- ● Pour améliorer les performances de la climatisation, effectuez les opérations suivantes:
  - Réglez la vitesse de ventilation
  - Désactivez le mode d'éco-conduite (→P.350)

■ Lorsque la température extérieure est basse

La fonction de déshumidification

risque de ne pas fonctionner même lorsque vous appuyez sur la commande “A/C”.

■ Odeurs provenant de la ventilation et de la climatisation

- ● Pour faire entrer de l’air frais, réglez le système de climatisation en mode d’air extérieur.
- ● Il est possible que diverses odeurs provenant de l'intérieur ou de l'extérieur du véhicule entrent dans le système de climatisation et s'y accumulent au cours de l'utilisation. Cela peut ensuite causer la diffusion d'odeurs par les aérateurs.
- ● Pour limiter la survenue potentielle des odeurs:
  - Il est recommandé de régler le système de climatisation en mode d'air extérieur avant d'arrêter le véhicule.
  - La synchronisation du démarrage de la soufflerie peut être retardée quelques instants après que le système de climatisation ait été démarré en mode automatique.
- ● Pendant le stationnement, le système passe automatiquement en mode d'air extérieur pour favoriser une meilleure circulation de l'air dans le véhicule, contribuant à réduire les odeurs qui se produisent au démarrage du véhicule.

■ Fonctionnement du système de climatisation lorsque le moteur est arrêté par le système Stop & Start (véhicules équipés d'un système Stop & Start)

Lorsque le moteur est arrêté par le système Stop & Start, les fonctions de refroidissement, de chauffage et de déshumidification de la climatisation automatique s'arrêtent et la vitesse de ventilation est réduite en fonction de la température extérieure, etc. ou la soufflerie s'arrête. Pour que le système de climatisation arrête de se désactiver, appuyez sur la commande de désactivation du système Stop & Start et abstenez-vous d'utiliser le système Stop & Start.

■ Lorsque le pare-brise est embué et que le moteur est arrêté par le système Stop & Start (véhicules avec système Stop & Start)

Appuyez sur la commande de désembuage de pare-brise pour redémarrer le moteur et désembuer le pare-brise.

Si le pare-brise s'embue continuellement, appuyez sur la commande de désactivation Stop & Start et abstenez-vous d'utiliser le système Stop & Start.

■ Lorsqu'une odeur se dégage du système de climatisation quand le moteur est coupé par le système Stop & Start (véhicules équipés d'un système Stop & Start)

Appuyez sur la commande de désactivation Stop & Start pour redémarrer le moteur.

■ Filtre de climatisation

→P.490

■ Réfrigérant du système de climatisation

- ● Une étiquette relative au réfrigérant du système de climatisation est apposée sur le capot à l'endroit indiqué sur l'illustration suivante.

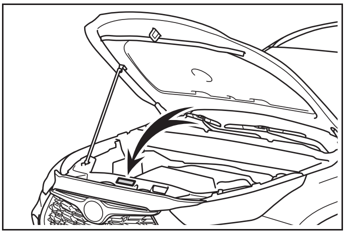

- ● La signification de chaque symbole figurant sur l'étiquette est la suivante:

⚠	Précautions
❄	Système de climatisation
🛢❄	Type de lubrifiant du système de climatisation
🔧	Nécessite qu'un technicien agréé procède à un entretien du système de climatisation
🔥	Réfrigérant inflammable

■ Personnalisation

Certaines fonctions peuvent être personnalisées. (→P.589)

⚠ AVERTISSEMENT

■ Pour éviter que le pare-brise ne se couvre de buée

Par temps extrêmement humide, n'utilisez pas la commande de désembuage de pare-brise pendant le fonctionnement du mode de refroidissement d'air. La différence entre la température de l'air extérieur et celle du pare-brise peut provoquer l'apparition de buée sur la face extérieure du pare-brise et obstruer votre champ de vision.

■ Pendant le fonctionnement du désembuage des rétroviseurs extérieurs

Ne touchez pas la surface des rétroviseurs lorsque le désembuage des rétroviseurs extérieurs est en marche.

■ Lorsque le dégivrage des essuie-glaces de pare-brise est en cours de fonctionnement

Ne touchez pas le verre à la base du pare-brise ou à côté des montants avant lorsque le dégivrage de l'essuie-glace de pare-brise est activé.

⚠ NOTE

■ Pour éviter la décharge de la batterie

Lorsque le moteur est arrêté, ne laissez pas le système de climatisation en marche plus longtemps que nécessaire.

■ Lors de la réparation/du remplacement de pièces du système de climatisation

Faites effectuer la réparation/le remplacement par votre concessionnaire Toyota.
Lorsqu'une pièce du système de climatisation, comme l'évaporateur, doit être remplacée, il est nécessaire de la remplacer par une pièce neuve.

Commandes de climatisation (véhicule avec affichage 12,3 pouces)

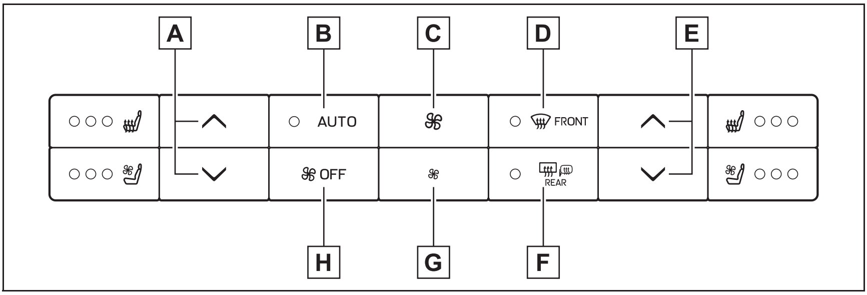

A Commande de réglage de la température côté gauche

B Commande de mode automatique (→P.393)

C Commande d'augmentation de la vitesse de ventilation

D Commande de désembuage de pare-brise

E Commande de réglage de la température côté droit

F Commande de désembuage de lunette arrière et de désembuage des rétroviseurs extérieurs

G Commande de diminution de la vitesse de ventilation

H Commande “OFF”

■ Réglage de la température

Appuyez sur ⌃ pour augmenter la température et sur ⌄ pour la diminuer.

Si vous n'appuyez pas sur la commande “A/C”, le système souffle de l'air à la température ambiante ou de l'air chaud.

■ Réglage de la vitesse de ventilation

Actionnez la commande ❊ pour augmenter la vitesse de ventilation et la commande ❊ pour diminuer la vitesse de ventilation.

Appuyez sur la “OFF” pour arrêter le ventilateur.

■ Désembuage du pare-brise

Les désembueurs sont utilisés pour désembuer le pare-brise et les vitres latérales avant.

Appuyez sur la commande de désembuage de pare-brise.

Réglez la commande de mode d'air extérieur/de recyclage d'air sur le mode d'air extérieur si le mode de recyclage d'air est utilisé. (Cela peut basculer automatiquement.)

Pour accélérer le désembuage du pare-brise et des vitres latérales, augmentez le débit d'air et la température.

Pour revenir au mode précédent, appuyez à nouveau sur la commande de désembuage de pare-brise lorsque le pare-brise est désembué.

Lorsque la commande de désembuage de pare-brise est activée, le témoin s'allume sur la commande de désembuage de pare-brise.

■ Désembuage de la lunette arrière et des rétroviseurs extérieurs

Les désembueurs sont utilisés pour désembuer la lunette arrière et retirer les gouttes de pluie, la rosée et le givre des rétroviseurs extérieurs.

Appuyez sur la commande de désembuage de lunette arrière et de désembuage de rétroviseurs extérieurs.

Lorsque la commande de désembuage de lunette arrière et de désembuage de rétroviseurs extérieurs est activée, le témoin s'allume sur la commande de désembuage de lunette arrière et de rétroviseurs extérieurs.

Les désembueurs s'arrêtent automatiquement après quelques instants.

■ Fonctionnement du système de climatisation lorsque le moteur est arrêté par le système Stop & Start

Lorsque le moteur est arrêté par le système Stop & Start, les fonctions de refroidissement, de chauffage et de déshumidification de la climatisation automatique s'arrêtent et la vitesse de ventilation est réduite en fonction de la température extérieure, etc. ou la soufflerie s'arrête. Pour que le système de climatisation arrête de se désactiver, appuyez sur la commande de désactivation du système Stop & Start et abstenez-vous d'utiliser le système Stop & Start.

■ Lorsque le pare-brise est embué et que le moteur est arrêté par le système Stop & Start

Appuyez sur la commande de désembuage de pare-brise pour redémarrer le moteur et désembuer le pare-brise.

Si le pare-brise s'embue continuellement, appuyez sur la commande de désactivation Stop & Start et abstenez-vous d'utiliser le système Stop & Start.

■ Lorsqu'une odeur se dégage du système de climatisation alors que le moteur est arrêté par le système Stop & Start

Appuyez sur la commande de désactivation Stop & Start pour redémarrer le moteur.

■ Filtre de climatisation

→P.490

■ Réfrigérant du système de climatisation

- Une étiquette relative au réfrigérant du système de climatisation est apposée sur le capot à l'endroit indiqué sur l'illustration suivante.

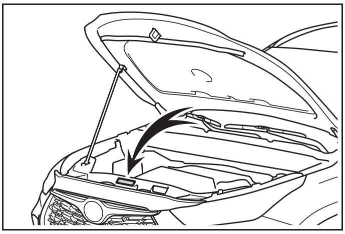

- La signification de chaque symbole figurant sur l'étiquette est la suivante:

⚠	Précautions
❄	Système de climatisation
🛢❄	Type de lubrifiant du système de climatisation
🧑‍🔧	Nécessite qu'un technicien agréé procède à un entretien du système de climatisation
🔥	Réfrigérant inflammable

■ Personnalisation

Certaines fonctions peuvent être personnalisées. (→P.589)

⚠ **AVERTISSEMENT**

■ Pour éviter que le pare-brise ne se couvre de buée

Par temps extrêmement humide, n'utilisez pas la commande de désembuage de pare-brise pendant le fonctionnement du mode de refroidissement d'air. La différence entre la température de l'air extérieur et celle du pare-brise peut provoquer l'apparition de buée sur la face extérieure du pare-brise et obstruer votre champ de vision.

■ Pendant le fonctionnement du désembuage des rétroviseurs extérieurs

Ne touchez pas la surface des rétroviseurs lorsque le désembuage des rétroviseurs extérieurs est en marche.

⚠ NOTE

■ Pour éviter la décharge de la batterie

Lorsque le moteur est arrêté, ne laissez pas le système de climatisation en marche plus longtemps que nécessaire.

■ Lors de la réparation/du remplacement de pièces du système de climatisation

Faites effectuer la réparation/le remplacement par votre concessionnaire Toyota.
Lorsqu'une pièce du système de climatisation, comme l'évaporateur, doit être remplacée, il est nécessaire de la remplacer par une pièce neuve.

Écran de commande de la climatisation avant (véhicule avec affichage 12,3 pouces)

■ Écran de commande principal

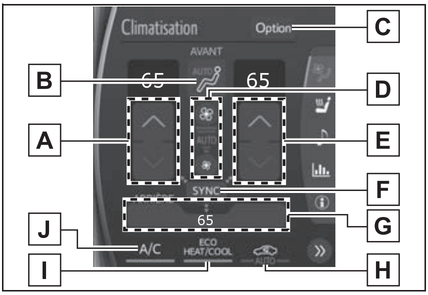

A Ajustez le réglage de la température du siège côté gauche

B Sélectionnez le mode de flux d'air

↗ : L'air souffle sur le haut du corps

: L'air souffle sur le haut du corps et les pieds

: L'air souffle sur les pieds

: L’air souffle sur les pieds et le désembuage du pare-brise fonctionne

C Affichez l'écran de commande des options.

D Ajustez le réglage de la vitesse de ventilation

E Ajustez le réglage de la température du siège côté droit

F Commande “SYNC”

Si le témoin sur la commande “SYNC” est éteint, la température des sièges conducteur, passager et arrière peut être réglée séparément.

G Affichez l'écran de commande de la climatisation arrière (→P.401)

H Sélectionnez les modes d'air extérieur et de recyclage d'air

I Réglez le mode de climatisation éco

La climatisation est contrôlée en donnant la priorité à une consommation de carburant basse, par exemple en réduisant la vitesse de ventilation, etc.

J Réglez la fonction de refroidissement et de déshumidification

Si vous n'appuyez pas sur la commande “A/C”, le système souffle de l'air à la température ambiante ou de l'air chaud.

■ Écran de commande d'option

Sélectionnez “Option” pour afficher l'écran de commande des options.

Les fonctions peuvent être activées et désactivées.

Lorsque la fonction est activée, le témoin s'allume sur l'écran.

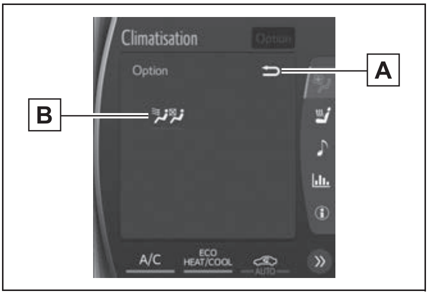

A Sélectionnez pour afficher l'écran précédent.

B Sélectionnez le mode de flux d'air concentré sur les sièges avant (S-FLOW) (→P.393)

■ Lorsque la température extérieure est supérieure à 75°F (24°C) et que le système de climatisation est activé

- Afin de réduire la consommation d'énergie du système de climatisation, le système de climatisation peut passer automatiquement en mode de recyclage d'air. Ceci peut également réduire la consommation de carburant.
- Le mode de recyclage d'air est sélectionné comme mode par défaut lorsque le contact du moteur est placé sur ON.
- Il est possible de passer au mode d'air extérieur à tout moment en appuyant sur la commande de mode d'air extérieur.

■Présence de buée sur les vitres

- Les vitres se couvrent rapidement de buée lorsqu’il y a beaucoup d’humidité dans le véhicule. Activer “A/C” permet de déshumidifier l'air des aérateurs et de désembuer efficacement le pare-brise.
- Si vous désactivez “A/C”, les vitres peuvent se couvrir plus facilement de buée.
- Les vitres ont tendance à se couvrir de buée lorsque le mode de recyclage d'air est utilisé.

■Lorsque vous roulez sur des routes poussiéreuses

Fermez toutes les vitres. Si la poussière projetée par le véhicule entre toujours à l'intérieur de l'habitacle après avoir fermé les vitres, il est recommandé de commuter l'entrée d'air en mode air extérieur et de faire fonctionner la ventilation à n'importe quelle vitesse.

■Mode d’air extérieur/de recyclage d’air

- Il est recommandé de passer temporairement en mode de recyclage d’air afin d’empêcher la pénétration d’air contaminé à l’intérieur du véhicule et de faciliter le rafraîchissement de l’habitacle lorsque la température extérieure est élevée.
- La sélection entre le mode d'air extérieur/de recyclage d'air peut se faire automatiquement, selon le réglage de la température ou la température intérieure.

■Mode de climatisation éco

Lorsque le mode d'éco-conduite est sélectionné au moyen de la commande de sélection de mode de conduite, le mode de climatisation éco s'active.

Lorsqu'un mode de conduite autre que le mode d'éco-conduite est sélectionné, le mode de climatisation éco peut se désactiver.

■Utilisation du système de climatisation en mode d'éco-conduite

- En mode d'éco-conduite, le système de climatisation est contrôlé comme suit pour donner la priorité à l'économie de carburant:
  - Le régime moteur et le fonctionnement du compresseur sont contrôlés de façon à restreindre la capacité de chauffage/refroidissement
  - La vitesse de ventilation est limitée lorsque le mode automatique est sélectionné
- Pour améliorer les performances de la climatisation, effectuez les opérations suivantes:
  - Réglez la vitesse de ventilation
  - Désactivez le mode d'éco-conduite (→P.350)
  - Désactivez le mode de climatisation économique
- Lorsque le mode de conduite est paramétré sur le mode d'éco-conduite, le mode de climatisation économique est activé automatiquement. Même dans ce cas, le mode de climatisation économique peut être désactivé en appuyant sur la commande de mode de climatisation économique.

■Lorsque la température extérieure est basse

La fonction de déshumidification risque de ne pas fonctionner même lorsque vous appuyez sur “A/C”.

■Odeurs provenant de la ventilation et de la climatisation

- Pour faire entrer de l’air frais, réglez le système de climatisation en mode d’air extérieur.
- Il est possible que diverses odeurs provenant de l'intérieur ou de l'extérieur du véhicule entrent dans le système de climatisation et s'y accumulent au cours de l'utilisation. Cela peut ensuite causer la diffusion d'odeurs par les aérateurs.

- Pour limiter la survenue potentielle des odeurs:
  - Il est recommandé de régler le système de climatisation en mode d'air extérieur avant d'arrêter le véhicule.
  - La synchronisation du démarrage de la soufflerie peut être retardée quelques instants après que le système de climatisation ait été démarré en mode automatique.
- Pendant le stationnement, le système passe automatiquement en mode d'air extérieur pour favoriser une meilleure circulation de l'air dans le véhicule, contribuant à réduire les odeurs qui se produisent au démarrage du véhicule.

Utilisation du mode automatique

1. Appuyez sur la commande de mode automatique.

La fonction de déshumidification se met en marche. Les sorties d'air et la vitesse de ventilation sont automatiquement réglées en fonction du réglage de la température et de l'humidité.

2. Ajustez le réglage de la température.
3. Pour arrêter le fonctionnement, appuyez sur la commande “OFF”.

Si le réglage de la vitesse de ventilation ou des modes de flux de l’air sont utilisés, le témoin de mode automatique s’éteint. Cependant, le mode automatique pour les fonctions autres que celles utilisées est maintenu.

Utilisation du mode automatique

La vitesse de ventilation est automatiquement réglée en fonction du réglage de la température et des conditions ambiantes.

Par conséquent, le ventilateur peut s'arrêter pendant un instant jusqu'à ce que l'air chaud ou froid soit prêt à circuler immédiatement après avoir appuyé sur la commande de mode automatique.

Mode de flux d'air concentré sur les sièges avant (S-FLOW)

Cette fonction contrôle automatiquement le flux d'air de la climatisation pour donner la priorité aux sièges avant. Lorsque le siège du passager avant n'est pas occupé, le flux d'air peut être orienté uniquement sur le siège du conducteur. La climatisation inutile n'est pas activée, ce qui favorise les économies de carburant.

Le mode de flux d'air concentré sur les sièges avant fonctionne dans les conditions suivantes.

- Aucun passager n'est détecté sur les sièges arrière
- Le désembuage de pare-brise n'est pas en fonctionnement

Pendant son fonctionnement, le témoin s'allume sur la commande de mode S-FLOW.

Activation/désactivation manuelle du mode de flux d'air concentré sur les sièges avant

En mode flux d'air concentré sur les sièges avant, il est possible d'orienter le flux d'air uniquement sur les sièges avant ou sur tous les sièges en actionnant une commande. Lorsque ce mode a été activé manuellement, le contrôle automatique du flux d'air cesse de fonctionner.

Sélectionnez sur l'écran de commande des options ou appuyez sur la commande de mode S-FLOW sur le panneau de commande de climatisation et changez le flux d'air.

- Témoin indicateur allumé: Flux d'air vers les sièges avant uniquement
- Témoin indicateur éteint: Flux d'air vers l'ensemble des sièges

---

Fonctionnement du contrôle automatique du flux d'air

- Pour un intérieur confortable, le flux d'air peut être orienté vers les sièges sans passager immédiatement après le démarrage du moteur ainsi qu'à d'autres moments, en fonction de la température extérieure.
- Lorsque le moteur a démarré, si des passagers se déplacent ou entrent et sortent du véhicule, le système n'est pas capable de détecter avec suffisamment de précision la présence de passagers et le contrôle automatique du flux d'air ne fonctionne pas.

Fonctionnement du contrôle de flux d'air manuel

Même lorsque la fonction a été activée manuellement pour orienter le flux d'air uniquement vers les sièges avant, lorsqu'un siège arrière est occupé, il est possible d'orienter automatiquement le flux d'air vers tous les sièges.

Pour revenir au contrôle automatique de flux d'air

1 Lorsque le témoin indicateur est éteint, placez le contact du moteur sur arrêt.

2 Au bout de 60 minutes minimum, placez le contact du moteur sur ON.

Dégivrage des essuie-glaces de pare-brise (véhicule avec affichage 12,3 pouces)

Cette fonction est utilisée pour prévenir la formation de glace sur le pare-brise et les balais d'essuie-glaces.

Appuyez sur la commande pour activer/désactiver le système.

Le témoin s'allume lorsque le système est activé.

La fonction de dégivrage des essuie-glaces de pare-brise se désactive automatiquement après un certain temps.

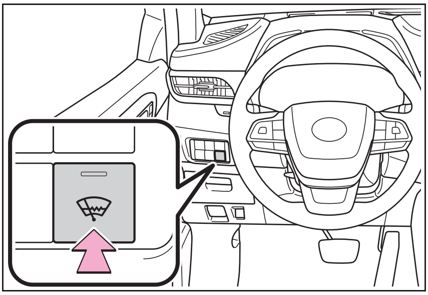

AVERTISSEMENT

■ **Lorsque le dégivrage des essuie-glaces de pare-brise est en cours de fonctionnement**

Ne touchez pas le verre à la base du pare-brise ou à côté des montants avant lorsque le dégivrage de l'essuie-glace de pare-brise est activé.

Disposition et fonctionnement des sorties d'air

■ Emplacement des sorties d'air

Les sorties d'air et le volume d'air changent selon le mode de flux d'air sélectionné.

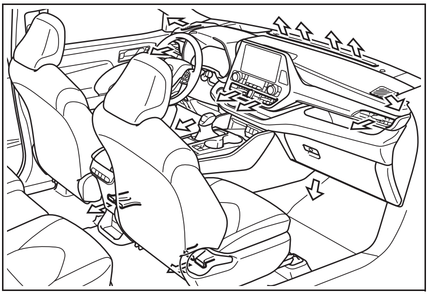

■ Réglage de l'orientation du débit d'air et ouverture/fermeture des sorties d'air

▶ Sorties d'air frontales centrales

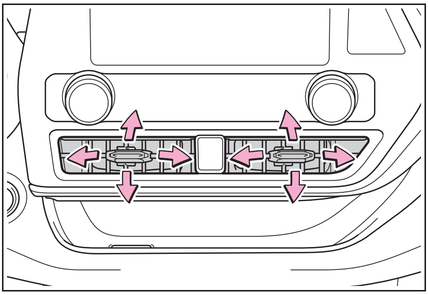

Orientez le flux d'air vers la gauche ou la droite, vers le haut ou le bas

▶ Sorties d'air frontales latérales

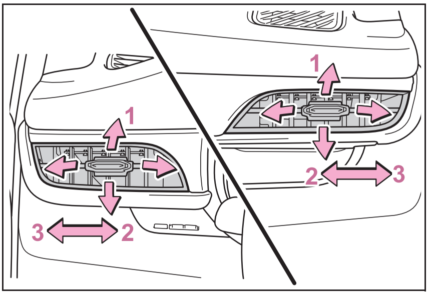

1 Orientez le flux d'air vers la gauche ou la droite, vers le haut ou le bas

2 Ouvrez l'aérateur

3 Fermez l'aérateur

AVERTISSEMENT

■ Pour ne pas interrompre le fonctionnement du désembuage de pare-brise

Ne placez aucun objet sur le tableau de bord, car ceci risquerait de couvrir les sorties d'air. Dans le cas contraire, le débit d'air peut être bloqué, empêchant ainsi les désembueurs du pare-brise de désembuer.

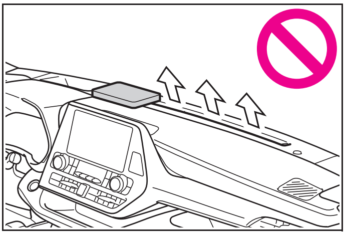

Système de climatisation manuelle arrière*

*: Sur modèles équipés

Commandes de climatisation

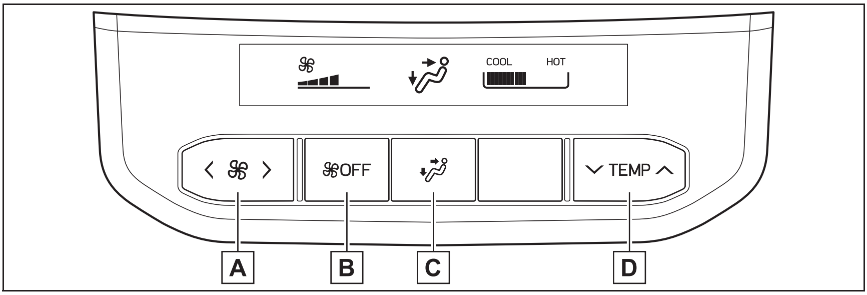

A Ajustez le réglage de la vitesse de ventilation des sièges arrière

Appuyez sur ✾ > pour augmenter la vitesse de ventilation et sur < ✾ pour la diminuer.

B Commande “OFF”

Appuyez sur la “OFF” pour arrêter le ventilateur.

C Commande de réglage de mode de flux d'air

D Ajustez le réglage de la température des sièges arrière

Appuyez sur TEMP ∧ pour augmenter la température et sur ∨ TEMP pour la diminuer.

Changez le mode de flux d'air

Pour modifier le mode de flux d'air, appuyez sur la commande de réglage de mode de flux d'air.

Les sorties d'air utilisées changent à chaque pression sur la commande.

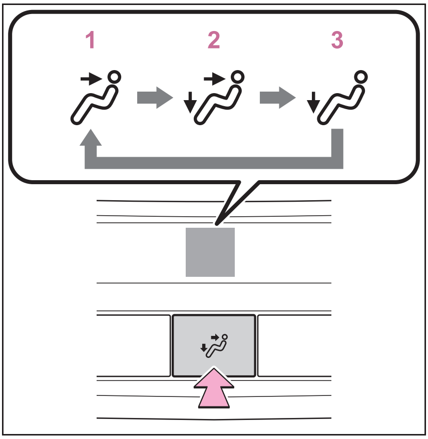

1 Haut du corps

2 Haut du corps et pieds
3 Pieds

Sorties d'air

Emplacement des sorties d'air

Les sorties d'air et le volume d'air changent selon le mode de flux d'air sélectionné.

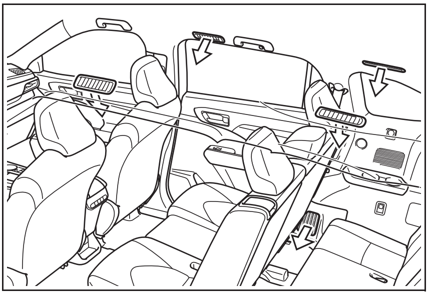

Réglage de l'orientation, de l'ouverture et de la fermeture des sorties d'air

Réglage de l'orientation, de l'ouverture et de la fermeture des sorties d'air

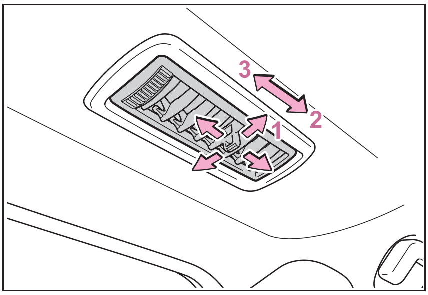

1 Orientez le flux d'air vers la gauche ou la droite, vers le haut ou le bas
2 Ouvrez l'aérateur
3 Fermez l'aérateur

⚠ NOTE

Pour éviter la décharge de la batterie

Lorsque le moteur est arrêté, ne laissez pas le système de climatisation en marche plus longtemps que nécessaire.

Système de climatisation automatique arrière*

*: Sur modèles équipés

Les sorties d'air et la vitesse de ventilation sont automatiquement réglées en fonction du réglage de la température.

Véhicules avec affichage 8 pouces: Le système de climatisation arrière peut être actionné au moyen du panneau de commande de climatisation avant et du panneau de commande de climatisation arrière. Appuyez sur la commande “REAR CLIMATE” sur le panneau de commande de climatisation avant pour changer le mode de commande de climatisation arrière.

Véhicules avec affichage 12,3 pouces: Le système de climatisation arrière peut être actionné au moyen de l'écran tactile multifonctions Toyota et du panneau de commande de climatisation arrière. Sélectionnez “REAR” sur l'écran de commande de la climatisation avant pour afficher l'écran de commande de la climatisation arrière.

Fonctionnement de la commande de la climatisation arrière

■ Panneau de commande de climatisation arrière

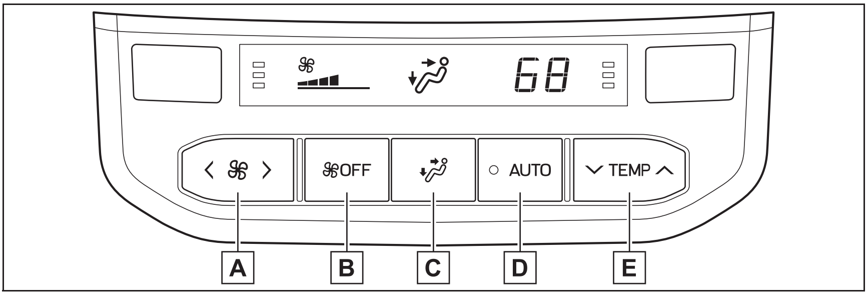

A Ajustez le réglage de la vitesse de ventilation des sièges arrière

Appuyez sur ✻ > pour augmenter la vitesse de ventilation et sur < ✻ pour la diminuer.

B Commande “OFF”

Appuyez sur la “OFF” pour arrêter le ventilateur.

C Commande de réglage du mode de débit d'air

D Commande de mode automatique

Lorsque la fonction est activée, le témoin s'allume sur l'écran de commande.

E Ajustez le réglage de la température des sièges arrière

Appuyez sur TEMP ∧ pour augmenter la température et sur ∨ TEMP pour la diminuer.

■ Panneau de commande de la climatisation avant (véhicule avec affichage 8 pouces)

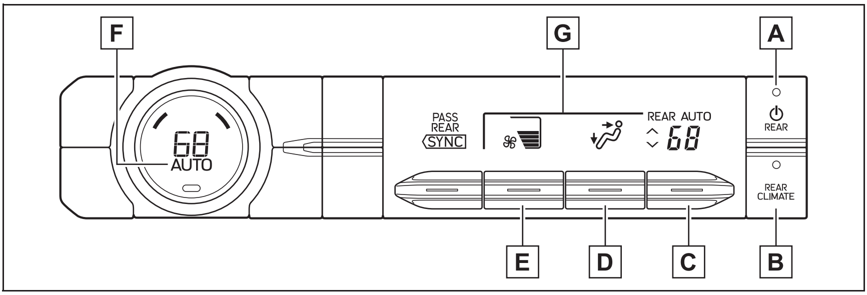

A Commande d'activation/de désactivation du système de climatisation arrière

B Commande “REAR CLIMATE”

Le mode bascule entre le mode de commande de climatisation arrière et le mode de commande de climatisation avant à chaque fois que vous appuyez sur la commande “REAR CLIMATE”.

C Bouton de commande de température des sièges arrière

Pour régler la température, déplacez le bouton de commande de température des sièges arrière vers le haut ou vers le bas.

Vers le haut: Augmente la température

Vers le bas: Diminue la température

D Bouton de commande de mode de flux d'air

Le bouton de commande de mode de flux d'air peut être actionné pendant que le témoin de commande de climatisation arrière est allumé.

E Ajustez le réglage de la vitesse de ventilation des sièges arrière

Le réglage de la vitesse de ventilation des sièges arrière peut être ajusté pendant que le témoin de commande de climatisation arrière est allumé.

Pour régler la vitesse de ventilation, déplacez le bouton de commande de vitesse de ventilation vers le haut ou vers le bas.

Vers le haut: Augmente la vitesse de ventilation

Vers le bas: Diminue la vitesse de ventilation

F Commande de mode automatique (→P.402)

La commande de mode automatique peut être actionnée lorsque le témoin de commande de climatisation arrière est affiché.

G Témoin de commande de climatisation arrière

Lorsque vous appuyez sur la commande “REAR CLIMATE”, le témoin de commande de climatisation arrière s'affiche pendant quelques secondes.

■ Écran de commande de la climatisation arrière (véhicule avec affichage 12,3 pouces)

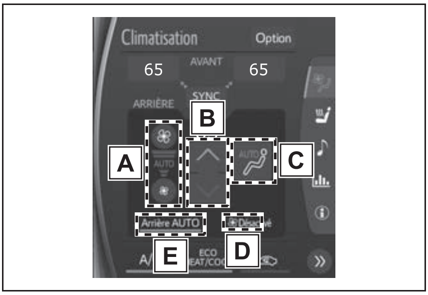

A Ajustez le réglage de la vitesse de ventilation des sièges arrière

B Ajustez le réglage de la température des sièges arrière

C Commande de réglage du mode de débit d'air

D Commande “OFF”

Appuyez sur la “OFF” pour arrêter le ventilateur.

E Commande de mode automatique

Changez le mode de flux d'air

■ Panneau de commande de climatisation arrière

Pour modifier le mode de flux d'air, appuyez sur la commande de réglage de mode de flux d'air.

Les sorties d'air utilisées changent à chaque pression sur la commande.

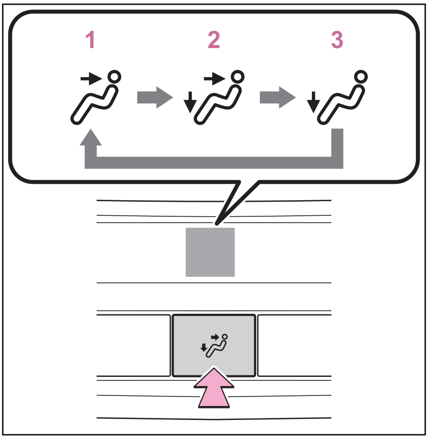

1. Haut du corps
2. Haut du corps et pieds
3. Pieds

■ Panneau de commande de la climatisation avant (véhicule avec affichage 8 pouces)

Pour modifier le mode de flux d'air, déplacez le bouton de commande de mode de flux d'air vers le haut ou vers le bas.

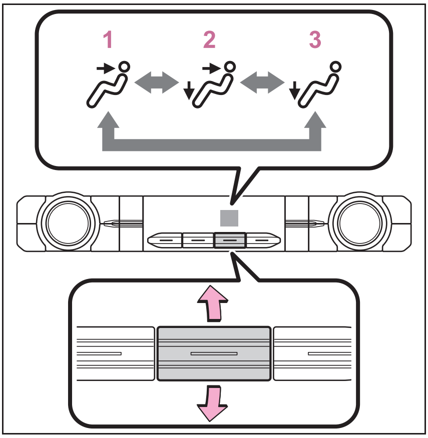

1 Haut du corps
2 Haut du corps et pieds
3 Pieds

Écran de commande de la climatisation arrière (véhicule avec affichage 12,3 pouces)

Pour modifier le mode de flux d'air, sélectionnez la commande de réglage de mode de flux d'air.

Les sorties d'air utilisées changent à chaque fois que la commande est sélectionnée.

: L'air souffle sur le haut du corps

: L'air souffle sur le haut du corps et les pieds

: L'air souffle sur les pieds

Utilisation du mode automatique

1 Appuyez sur la commande de mode automatique.

2 Ajustez le réglage de la température.

3 Pour arrêter le fonctionnement, appuyez sur la commande “OFF”.

Si le réglage de la vitesse de ventilation ou des modes de flux de l’air sont utilisés, le témoin de mode automatique s’éteint. Cependant, le mode automatique pour les fonctions autres que celles utilisées est maintenu.

Utilisation du mode automatique

La vitesse de ventilation est automatiquement réglée en fonction du réglage de la température et des conditions ambiantes.

Par conséquent, le ventilateur peut s'arrêter pendant un instant jusqu'à ce que l'air chaud ou froid soit prêt à circuler immédiatement après avoir appuyé sur la commande de mode automatique.

Sorties d'air

Emplacement des sorties d'air

Les sorties d'air et le volume d'air changent selon le mode de flux d'air sélectionné.

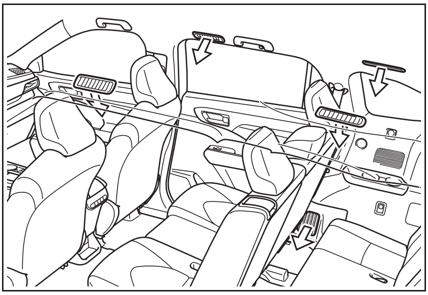

Réglage de l'orientation, de l'ouverture et de la fermeture des sorties d'air

Réglage de l'orientation, de l'ouverture et de la fermeture des sorties d'air

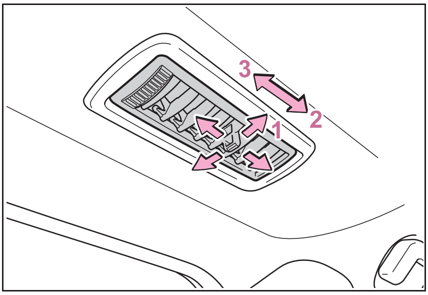

1 Orientez le flux d'air vers la gauche ou la droite, vers le haut ou le bas

2 Ouvrez l'aérateur

3 Fermez l'aérateur

⚠ NOTE

Pour éviter la décharge de la batterie

Lorsque le moteur est arrêté, ne laissez pas le système de climatisation en marche plus longtemps que nécessaire.

Volant chauffant*/sièges chauffants*/sièges ventilés*

*: Sur modèles équipés

- Volant chauffant

Chauffe la surface de préhension du volant

- Sièges chauffants

Chauffe le rembourrage de siège

- Sièges ventilés

Maintiennent une bonne ventilation au moyen d'un ventilateur intégré au siège

⚠ AVERTISSEMENT

Pour éviter les brûlures mineures

Des précautions doivent être prises si une personne appartenant à l'une des catégories suivantes entre en contact avec le volant ou les sièges lorsque le chauffage est en marche:

- Nourrissons, jeunes enfants, personnes âgées, malades ou handicapés
- Personnes à la peau sensible
- Personnes très fatiguées
- Personnes ayant consommé de l'alcool ou des médicaments provoquant la somnolence (somnifères, traitements contre le rhume, etc.)

NOTE

Pour éviter d'endommager les sièges chauffants

Ne posez pas d'objets lourds de forme irrégulière sur le siège et ne piquez pas d'objets pointus (aiguilles, clous, etc.) dans le siège.

Pour éviter la décharge de la batterie

N'utilisez pas les fonctions lorsque le moteur est arrêté.

Volant chauffant

Active/désactive le volant chauffant

Le témoin indicateur s'allume pour indiquer que le volant chauffant est activé.

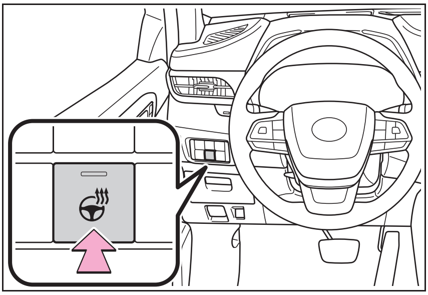

Conditions de fonctionnement

Le contact du moteur est sur ON.

Fonction de minuterie

Le volant chauffant est automatiquement arrêté après un certain temps.

Sièges chauffants

Avant (Panneau de commande de climatisation avant)

À chaque pression sur la commande, les conditions de fonctionnement changent comme suit.

Élev (3 segments allumés)→Moyn (2 segments allumés)→Bas (1 segment allumé)→Arrêt

Le témoin de niveau (ambre) **A** s'allume pendant le fonctionnement.

- Véhicule avec affichage 12,3 pouces

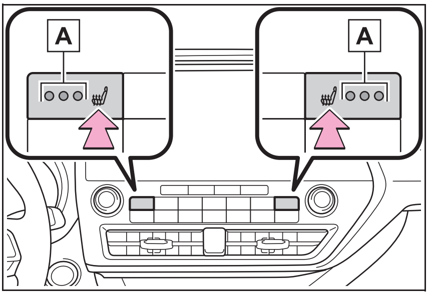

- Véhicule avec affichage 8 pouces

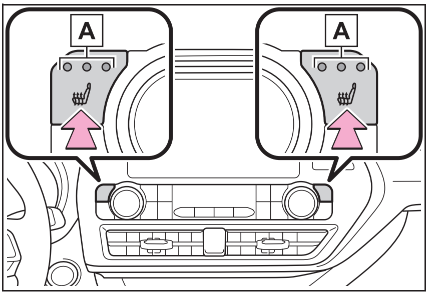

Avant (Écran tactile multifonctions Toyota: Véhicule avec affichage 12,3 pouces)

Sélectionnez pour afficher l'écran de climatisation des sièges.

À chaque fois que la commande est sélectionnée, les conditions de fonctionnement changent comme suit.

Élev (3 segments allumés)→Moyn (2 segments allumés)→Bas (1 segment allumé)→Arrêt

L'indicateur de niveau (rouge) **A** s'allume pendant le fonctionnement.

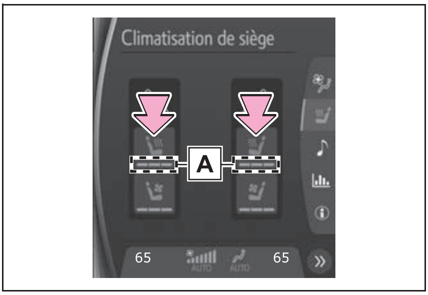

Arrière

À chaque pression sur la commande, les conditions de fonctionnement changent comme suit.

Élev (3 segments allumés)→Moyn (2 segments allumés)→Bas (1 segment allumé)→Arrêt

Le témoin de niveau (ambre) **A** s'allume pendant le fonctionnement.

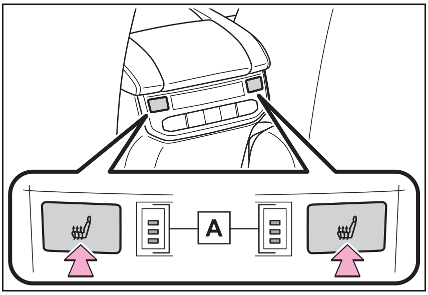

Conditions de fonctionnement

Le contact du moteur est sur ON.

AVERTISSEMENT

Pour éviter toute surchauffe et les brûlures mineures

Respectez les précautions suivantes lorsque vous utilisez les sièges chauffants.

- Ne couvrez pas le siège avec une couverture ou un coussin lorsque vous utilisez le siège chauffant.
- N'utilisez pas le siège chauffant plus longtemps que nécessaire.

Sièges ventilés

Panneau de commande de climatisation avant

À chaque pression sur la commande, les conditions de fonctionnement changent comme suit.

Élev (3 segments allumés)→Moyn (2 segments allumés)→Bas (1 segment allumé)→Arrêt

Le témoin de niveau (vert) **A** s'allume pendant le fonctionnement.

- ▶ Véhicule avec affichage 12,3 pouces

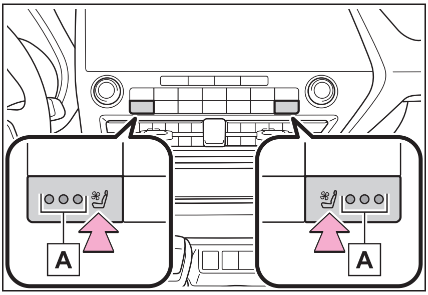

- ▶ Véhicule avec affichage 8 pouces

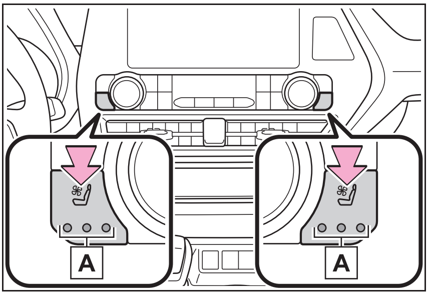

■ Écran tactile multifonctions Toyota (véhicule avec affichage 12,3 pouces)

Sélectionnez pour afficher l'écran de climatisation des sièges.

À chaque fois que la commande est sélectionnée, les conditions de fonctionnement changent comme suit.

Élev (3 segments allumés)→Moyn (2 segments allumés)→Bas (1 segment allumé)→Arrêt

L'indicateur de niveau (bleu) A s'allume pendant le fonctionnement.

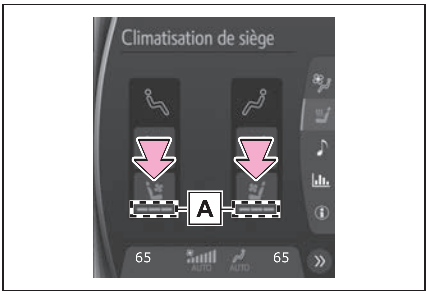

■ Conditions de fonctionnement

Le contact du moteur est sur ON.

Liste des éclairages intérieurs

Emplacement des éclairages intérieurs

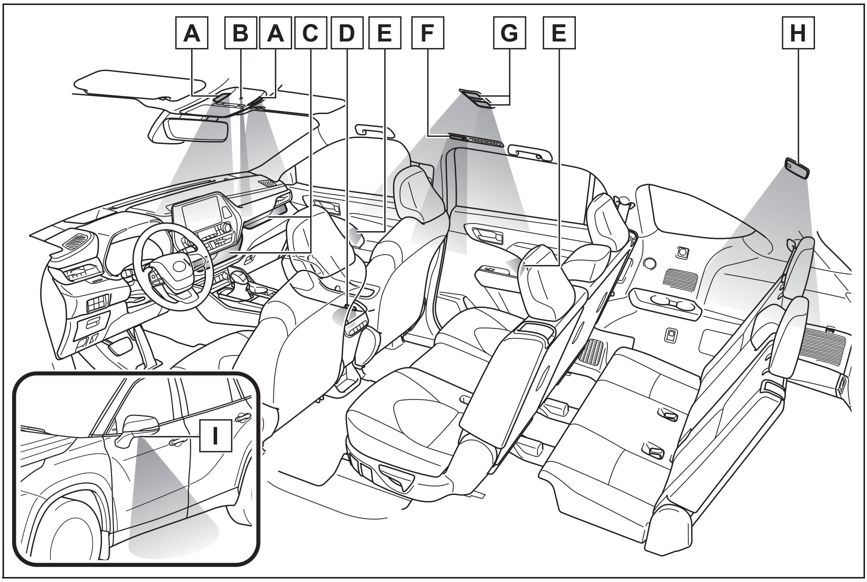

A Éclairages individuels avant (→P.408)
Éclairages intérieurs avant (→P.408)

B Éclairage du levier de vitesses

C Éclairages de plateau ouvert (sur modèles équipés)

D Éclairages de courtoisie de portes

E Éclairages d'ambiance (sur modèles équipés)

F Éclairages individuels arrière (sur modèles équipés) (→P.408)

G Éclairages individuels arrière (sur modèles équipés) (→P.408)

H Éclairage intérieur arrière (→P.408)

I Éclairages extérieurs de plancher (sur modèles équipés)

Utilisation des éclairages intérieurs

Éclairages intérieurs avant

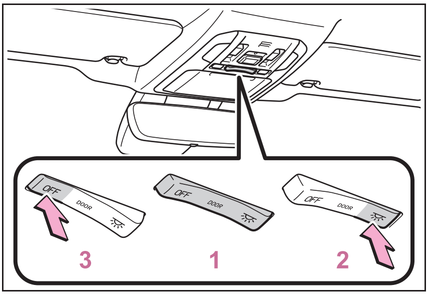

1 Active/désactive les éclairages asservis aux positions des portes

2 Allume les éclairages

3 Éteint les éclairages

Éclairages intérieurs arrière

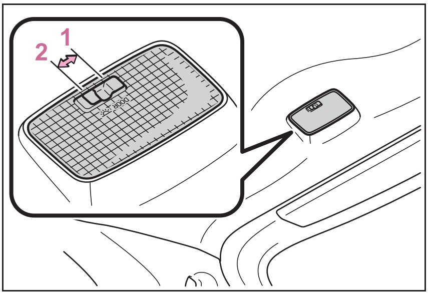

1 Active la position de porte

L'éclairage intérieur arrière s'allume/s'éteint en même temps que les éclairages intérieurs avant.

Lorsqu'une porte est ouverte alors que la position de porte pour l'éclairage intérieur avant et arrière est activée, les éclairages s'allument.

2 Allume l'éclairage

Utilisation des éclairages individuels

Éclairages individuels avant

Allume/éteint les éclairages

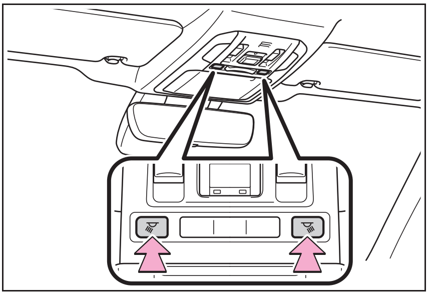

Éclairages individuels arrière

Allume/éteint les éclairages

▶ Véhicules sans toit ouvrant panoramique

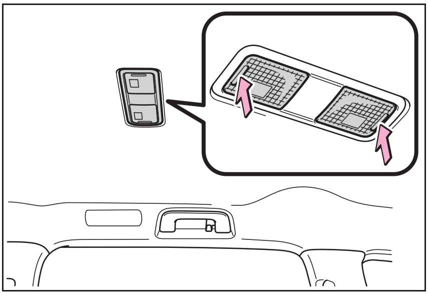

▶ Véhicules avec toit ouvrant panoramique

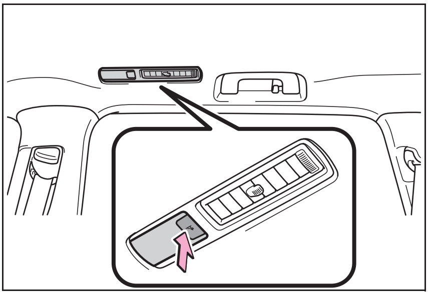

Système d'éclairage de courtoisie à l'ouverture des portes

Les éclairages s'allument et s'éteignent automatiquement en fonction du mode du contact du moteur, de la présence de la clé électronique, du fait que les portes sont verrouillées/déverrouillées ou que les portes sont ouvertes/fermées.

Afin d'empêcher la batterie de se décharger

Si les éclairages intérieurs restent allumés lorsque le contact du moteur est mis sur arrêt, ils s'éteignent automatiquement après un délai de 20 minutes.

Les éclairages intérieurs peuvent s'allumer automatiquement lorsque

En cas de déploiement (gonflage) de l'un des coussins gonflables SRS ou en cas de choc arrière violent, les éclairages intérieurs s'allument automatiquement.

Les éclairages intérieurs s'éteignent automatiquement après environ 20 minutes.

Les éclairages intérieurs peuvent être éteints manuellement. Toutefois, afin d'éviter d'autres collisions, il est recommandé de les laisser allumés jusqu'à ce que la sécurité soit garantie.

(Les éclairages intérieurs peuvent ne pas s'allumer automatiquement selon la force de l'impact et les conditions dans lesquelles la collision se produit.)

Personnalisation

Certaines fonctions peuvent être personnalisées. (→P.589)

⚠ NOTE

Pour éviter la décharge de la batterie

Ne laissez pas les éclairages allumés plus longtemps que nécessaire lorsque le moteur est arrêté.

Liste des rangements

Emplacement des rangements

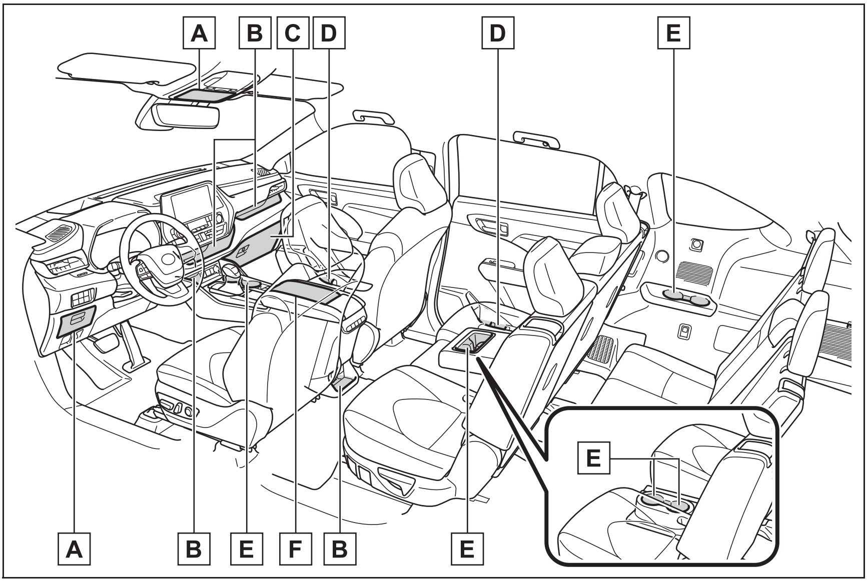

- **A** Casiers auxiliaires (→P.413)
- **B** Plateau ouvert (sur modèles équipés) (→P.413)
- **C** Boîte à gants (→P.411)
- **D** Porte-bouteilles (→P.412)
- **E** Porte-gobelets (→P.412)
- **F** Rangement de console (→P.411)

⚠ AVERTISSEMENT

■ **Objets à ne pas laisser dans les espaces de rangement**

Ne laissez pas de lunettes, de briquets ou d'aérosols dans les espaces de rangement, car en cas de fortes températures dans l'habitacle:

- Les lunettes risquent d'être déformées par la chaleur ou fissurées si elles entrent en contact avec d'autres objets dans le même rangement.
- Les briquets ou les aérosols peuvent exploser. S'ils entrent en contact avec d'autres objets dans le même rangement, le briquet peut prendre feu ou l'aérosol laisser s'échapper du gaz, et provoquer un incendie.

⚠ AVERTISSEMENT

■ Lorsque les compartiments de rangement ne sont pas utilisés

Lorsque vous conduisez ou lorsque les compartiments de rangement ne sont pas utilisés, laissez les couvercles fermés.

En cas de freinage brutal ou d'embardée brusque, un accident risque de se produire si la boîte à gants laissée ouverte ou les objets qui y sont rangés heurtent un occupant.

Boîte à gants

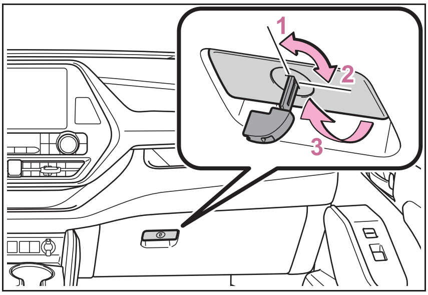

1 Déverrouillez avec la clé mécanique

2 Verrouillez avec la clé mécanique

3 Ouverture (tirez sur le levier)

■ Éclairage de la boîte à gants

La boîte à gants est éclairée lorsque les feux arrière sont allumés.

Rangement de console

1 Appuyez sur la languette et faites glisser le couvercle du rangement de console.

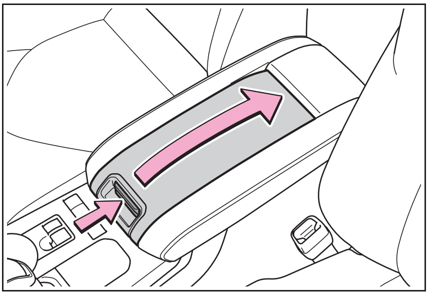

2 Véhicules avec chargeur sans fil: Soulevez le chargeur sans fil.

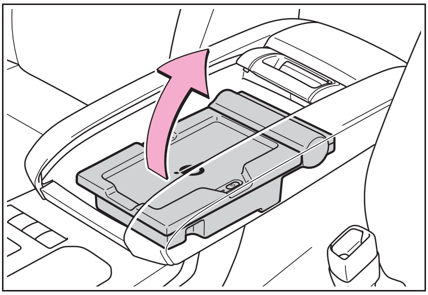

■ Plateau à l'intérieur du rangement de console

Il est possible de faire glisser le plateau vers l'avant/vers l'arrière.

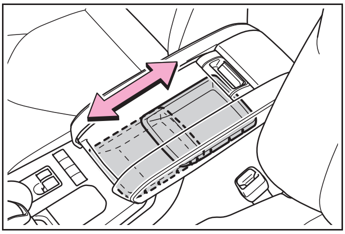

Porte-gobelets

▶ Sièges avant

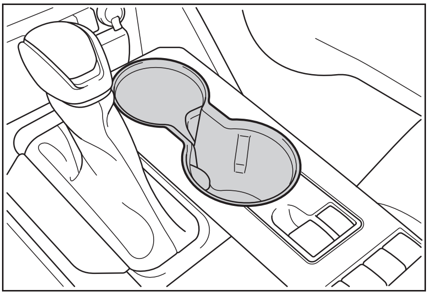

▶ Sièges de deuxième rangée (modèles 8 places)

Abaissez l'accoudoir.

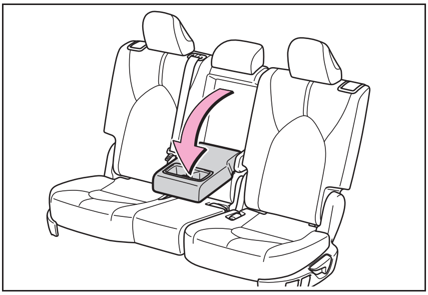

▶ Sièges de deuxième rangée (modèles 7 places)

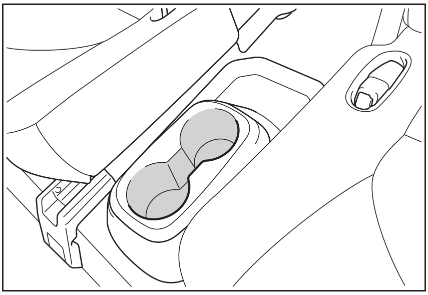

▶ Sièges de la troisième rangée

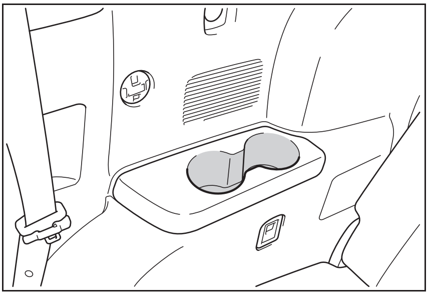

AVERTISSEMENT

■ Objets inadaptés au porte-gobelets

Ne disposez rien d'autre dans les porte-gobelets que des gobelets, des canettes en aluminium ou des bouteilles d'eau. D'autres objets peuvent être éjectés des supports en cas d'accident ou de freinage brusque, et provoquer des blessures. Si possible, couvrez les boissons chaudes pour prévenir tout risque de brûlure.

Porte-bouteilles

▶ Portes avant

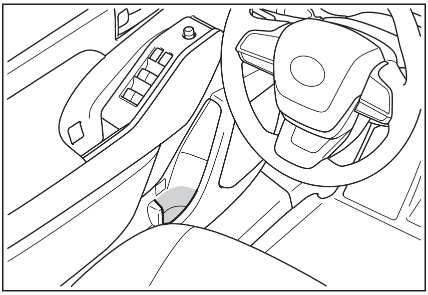

▶ Portes arrière

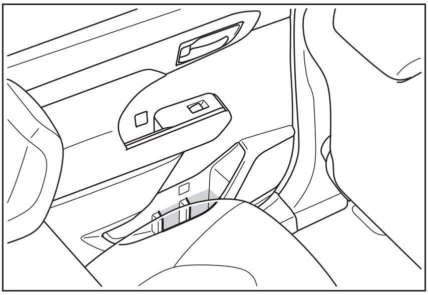

■ Porte-bouteilles

- Fermez le bouchon de la bouteille avant de la ranger.
- Il est possible que la bouteille n'entre pas dans le porte-bouteilles en fonction de sa taille ou de sa forme.

NOTE

■ Objets inadaptés aux porte-bouteilles

Ne placez pas de bouteille ouverte, de verre ou de gobelets en carton remplis de liquide dans le porte-bouteilles. Sinon, le liquide contenu risque de se renverser. Des verres peuvent se briser s'ils sont utilisés dans les porte-bouteilles.

Casiers auxiliaires

▶ Au plafond

Appuyez sur le couvercle.

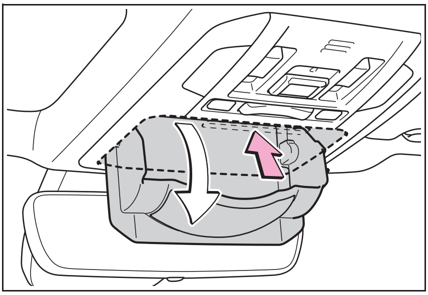

▶ Tableau de bord côté conducteur

Tirez la languette pour ouvrir.

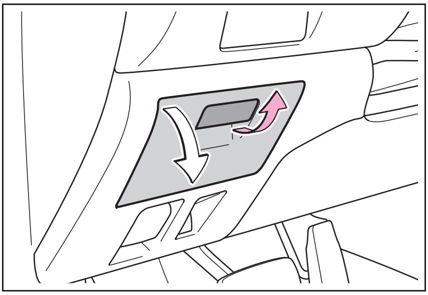

AVERTISSEMENT

■ Objets inadaptés au rangement (au plafond)

Ne rangez aucun objet pesant plus de 0,44 lb. (200 g).
Le casier auxiliaire risquerait de s'ouvrir et les objets se trouvant à l'intérieur d'en tomber, ce qui provoquerait un accident.

■ Précautions pendant la conduite (Tableau de bord côté conducteur)

Laissez le casier auxiliaire fermé pendant la conduite.
Des blessures peuvent en résulter en cas de freinage brusque ou d'accident.

Plateau ouvert

▶ Tableau de bord

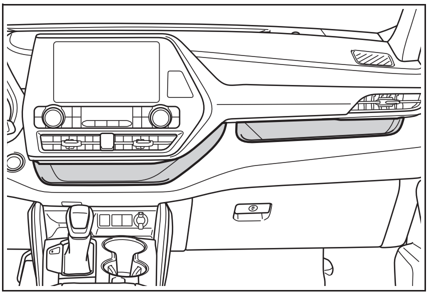

▶ Avant de la console

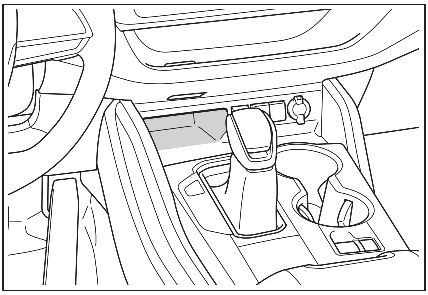

▶ Arrière du rangement de console (sur modèles équipés)

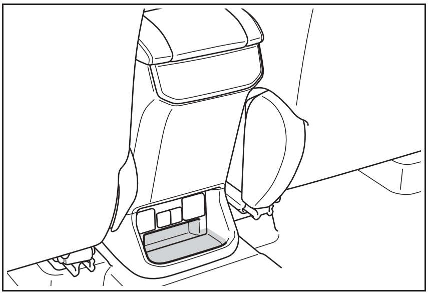

Guide de câble (tableau de bord)

Le plateau ouvert est doté d'un orifice qui permet de faire passer les câbles provenant du port USB, des ports de charge USB, de la prise d'alimentation dans le plateau.

Retirer le cache.

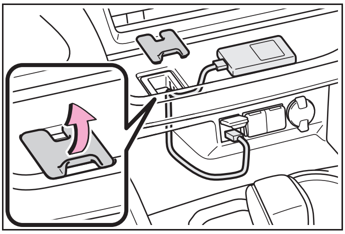

⚠ AVERTISSEMENT

Objets inadaptés à l'ouverture du plateau

Respectez les précautions suivantes lorsque vous placez des objets dans le plateau ouvert. À défaut, les objets peuvent être éjectés du plateau en cas de freinage ou de changement de direction brusques. Dans un tel cas, les objets peuvent gêner l'actionnement des pédales ou distraire le conducteur, et causer un accident.

- Ne placez aucun objet dans le plateau, susceptible de se déplacer ou de sortir facilement.
- N'empilez pas des objets dans le plateau à une hauteur supérieure à son bord.
- Ne placez aucun objet dans le plateau, susceptible de dépasser du bord.

Équipements du compartiment à bagages

Crochets d'arrimage

Tirez le crochet à utiliser vers le bas.

Les crochets d'arrimage servent à maintenir en place les éléments non fixés.

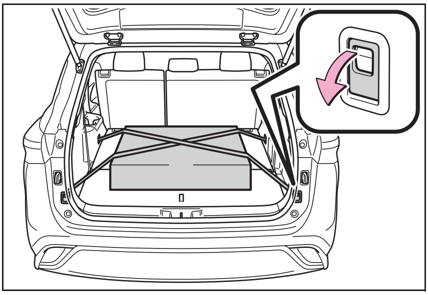

AVERTISSEMENT

■ **Lorsque vous n'utilisez pas les crochets d'arrimage**

Pour éviter les blessures, replacez toujours les crochets dans leur position de rangement lorsqu'ils ne sont pas utilisés.

Crochets du filet de chargement

Pour accrocher le filet de chargement, utilisez les crochets du filet de chargement et les crochets d'arrimage.

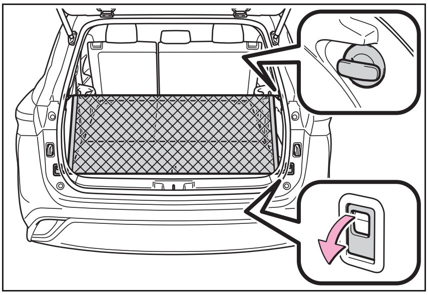

AVERTISSEMENT

■ **Lorsque vous n'utilisez pas le filet à bagages**

Pour éviter les blessures, replacez toujours les crochets dans leur position de rangement lorsqu'ils ne sont pas utilisés.

Crochets pour sacs à provisions

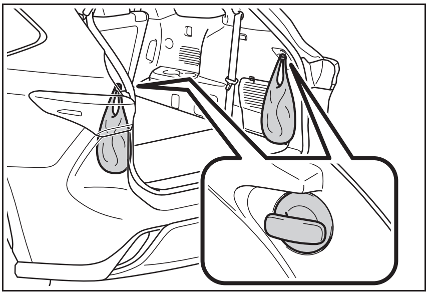

NOTE

■ **Pour éviter d'endommager les crochets pour sacs à provisions**

N'accrochez pas d'objet pesant plus de 6,6 lb. (3 kg) aux crochets pour sacs à provisions.

Cache-bagages (sur modèles équipés)

■ Retrait du cache-bagages (véhicules sans couvre-plancher latéral)

1 Rabattez les sièges de troisième rangée. (→P.164)

2 Retirez le couvre-plancher central (→P.538) et sortez le cache-bagages.

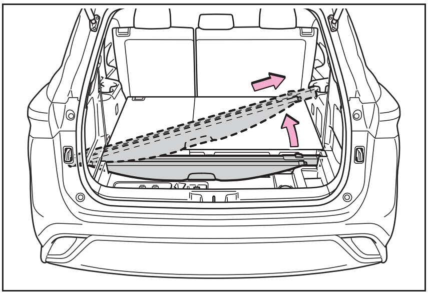

■ Retrait du cache-bagages (véhicules avec couvre-plancher latéral)

1 Rabattez les sièges de troisième rangée. (→P.164)

2 Retirez le couvre-plancher central (→P.538) et le couvre-plancher latéral (→P.418) et sortez le cache-bagages.

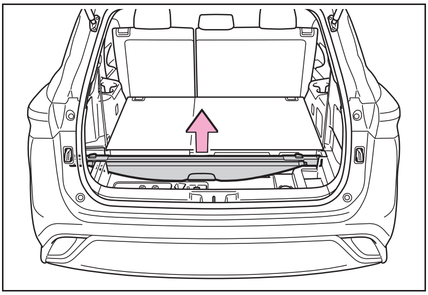

■ Installation du cache-bagages

1 Rabattez les sièges de troisième rangée. (→P.164)

2 Appuyez sur les boutons de déverrouillage pour étendre les extrémités de l'unité de cache-bagages.

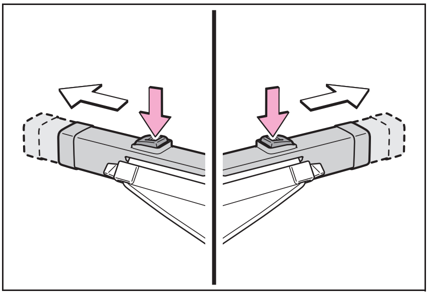

3 Pour installer l'unité de cache-bagages, avec les boutons de déverrouillage orientés vers le haut, insérez une extrémité dans le renfoncement, puis appuyez sur l'autre extrémité et insérez-la dans l'autre renfoncement.

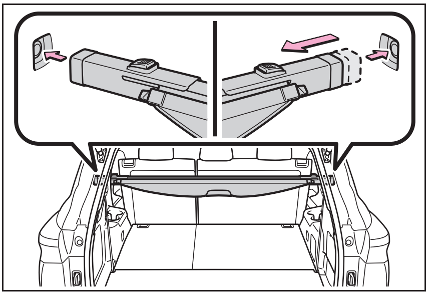

4 Tirez le cache-bagages et accrochez-le aux points d'ancrage.

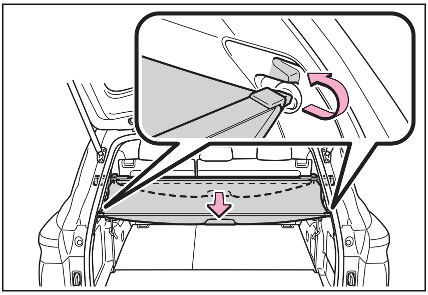

Retrait du cache-bagages

1 Dégagez le cache des ancrages gauche et droit et laissez-le s'extraire.

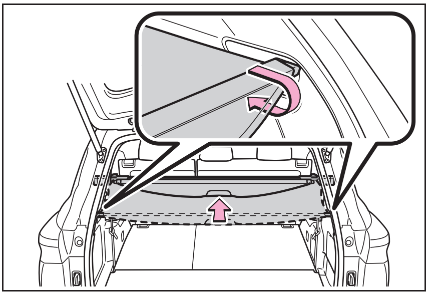

2 Appuyez sur l'extrémité du cache-bagages et soulevez le cache-bagages.

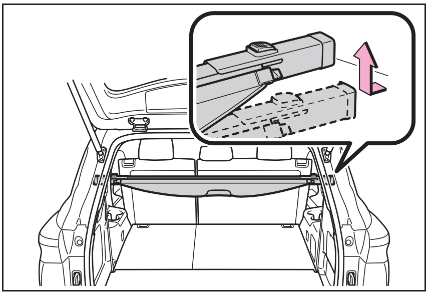

Rangement du cache-bagages (véhicules sans couvre-plancher latéral)

1 Enlevez le couvre-plancher central. (→P.538)

2 Pour ranger l'unité de cache-bagages, appuyez sur les deux extrémités jusqu'à leur verrouillage.

Rangez l'unité avec les boutons de déverrouillage orientés vers le haut et la partie cache orientée vers l'arrière du véhicule.

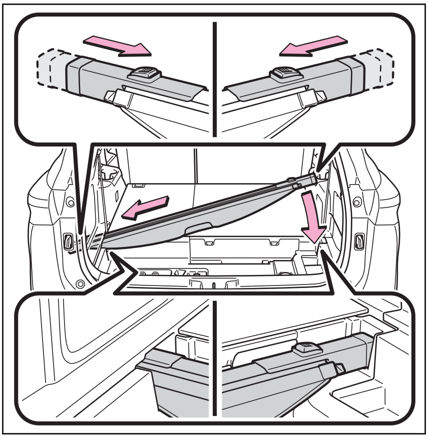

Rangement du cache-bagages (véhicules avec couvre-plancher latéral)

1 Retirez le couvre-plancher central (→P.538) et couvre-plancher latéral. (→P.418)

2 Pour ranger l'unité de cache-bagages, appuyez sur les deux extrémités jusqu'à leur verrouillage.

Rangez l'unité avec les boutons de

déverrouillage orientés vers le haut et la partie cache orientée vers l'arrière du véhicule.

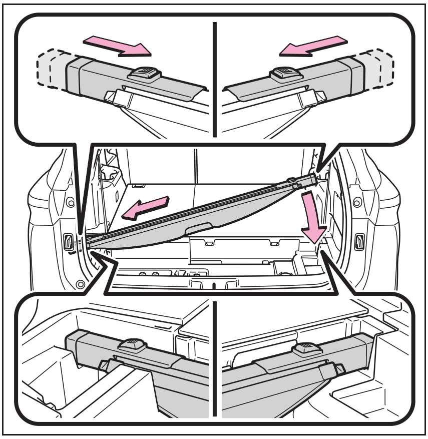

AVERTISSEMENT

■ Cache-bagages

- ● Lors de l'installation/du rangement du cache-bagages, assurez-vous que le cache-bagages est correctement installé/rangé. Le non-respect de ces précautions peut occasionner des blessures graves en cas de freinage brusque ou de collision.
- ● Ne posez rien sur le cache-bagages. En cas de freinage brusque ou de virage, l'objet risquerait d'être projeté sur un occupant. Ceci pourrait provoquer un accident inattendu, à l'origine de blessures graves voire mortelles.
- ● Ne laissez pas les enfants grimper sur le cache-bagages. Le fait de grimper sur le cache-bagages risque d'endommager le cache-bagages, au risque de provoquer des blessures graves, voire mortelles chez l'enfant.
- ● N'orientez pas l'unité de cache-bagages vers votre visage ou votre corps, car cela peut causer des blessures si les extrémités du cache s'étendent brusquement.

NOTE

■ Lors de l'utilisation du cache-bagages

- ● Ne placez pas d'objets lourds sur le cache-bagages.
- ● Installez l'unité de cache-bagages dans le bon sens de sorte que le bouton de déverrouillage soit orienté vers le haut.

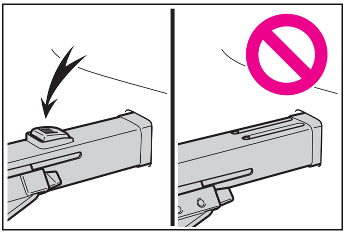

Casiers auxiliaires

▶ Rangement inférieur de plancher central

Tirez la sangle vers le haut pour ouvrir le couvre-plancher central.

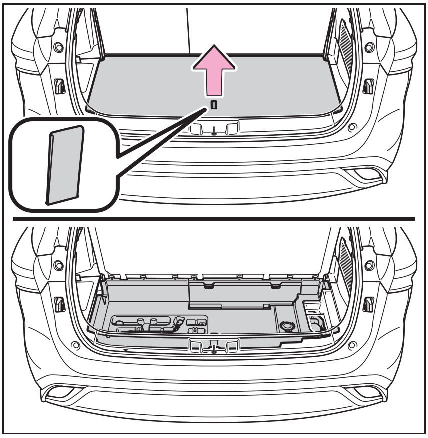

- ▶ Espace de rangement de plancher (sur modèles équipés)

Tirez la sangle vers le haut pour ouvrir la partie latérale du couvre-plancher.

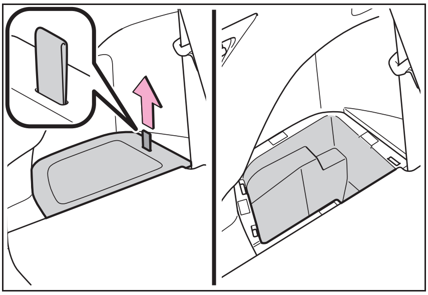

⚠ AVERTISSEMENT

■ Précautions pendant la conduite

Laissez le couvre-plancher fermé. En cas de freinage brusque, un accident risquerait de se produire si un occupant était heurté par le couvre-plancher ou par les objets rangés sous le couvre-plancher.

Autres équipements intérieurs

Ports de charge USB

Les ports de charge USB sont utilisés pour fournir 3 A d'électricité à 5 V aux dispositifs externes.
Les ports de charge USB sont destinés à la charge uniquement. Ils ne sont pas conçus pour le transfert de données ou à d'autres fins.
En fonction du dispositif externe, il risque de ne pas se charger correctement. Reportez-vous au manuel fourni avec le dispositif avant d'utiliser un port de charge USB.

■ Utilisation des ports de charge USB

▶ Sur le tableau de bord

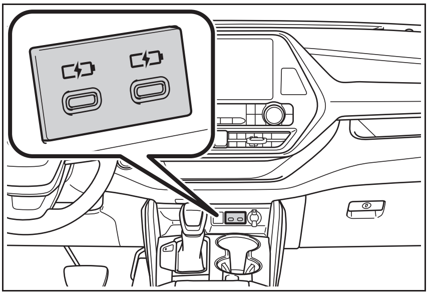

▶ Arrière du rangement de console

Ouvrez le couvercle.

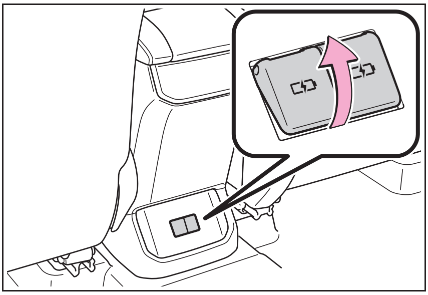

■ Les ports de charge USB peuvent être utilisés lorsque

Le contact du moteur est sur ACC ou ON.

■ Situations dans lesquelles les ports de charge USB risquent de ne pas fonctionner correctement

- Si un dispositif consommant plus de 3 A à 5 V est branché
- Si un dispositif conçu pour communiquer avec un ordinateur, tel qu'un dispositif de stockage USB, est branché
- Si le dispositif externe branché est désactivé (en fonction du dispositif)
- Si la température à l'intérieur du véhicule est élevée, par exemple après le stationnement du véhicule au soleil

■ Au sujet des dispositifs externes branchés

En fonction du dispositif externe branché, la charge peut être interrompue occasionnellement puis reprendre. Cela ne constitue pas un dysfonctionnement.

⚠ NOTE

■ Pour éviter tout dommage des ports de charge USB

- N'introduisez aucun corps étranger dans les ports.

NOTE

- Ne renversez pas d'eau ou d'autres liquides sur les ports.
- Lorsque les ports de charge USB ne sont pas utilisés, fermez les caches. Si un corps étranger ou du liquide entre dans un port, un court-circuit peut se produire.
- N'appliquez pas de force excessive sur les ports de charge USB et veillez à ce qu'ils ne subissent aucun impact.
- Ne démontez pas et ne modifiez pas les ports de charge USB.

■ Pour éviter d'endommager les dispositifs externes

- Ne laissez pas les dispositifs externes dans le véhicule. La température à l'intérieur du véhicule pouvant être élevée, le dispositif externe risque d'être endommagé.
- N'appuyez pas et n'appliquez aucune force inutile sur le dispositif externe ou le câble du dispositif externe pendant qu'il est branché.

■ Pour éviter la décharge de la batterie

N'utilisez pas les ports de charge USB pendant une période prolongée avec le moteur arrêté.

Chargeur sans fil (sur modèles équipés)

Il est possible de charger un dispositif portable, tel qu'un smartphone ou une batterie mobile, en le posant sur la zone de charge, à condition que le dispositif soit compatible avec la norme de chargement sans fil Qi créée par le Wireless Power Consortium.

Le chargeur sans fil ne peut pas être utilisé avec un dispositif portable plus grand que la zone de charge. En outre, en fonction du dispositif portable, le chargeur sans fil risque de ne pas fonctionner correctement. Reportez-vous au manuel d'utilisation du dispositif portable.

■ Le symbole “Qi”

Le symbole “Qi” est une marque de Wireless Power Consortium.

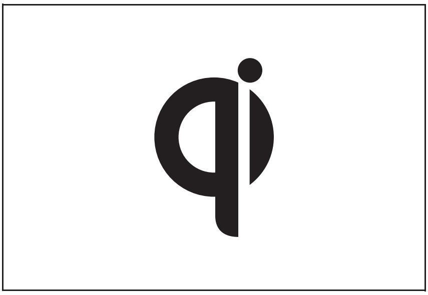

■ Nom de toutes les pièces

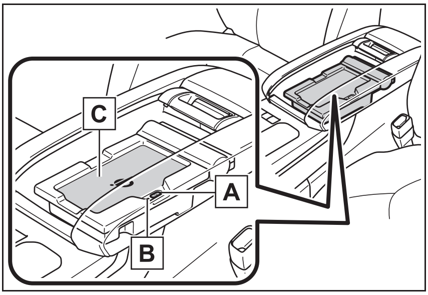

A	Commande d'alimentation électrique
B	Témoin indicateur de fonctionnement
C	Zone de charge

■ Utilisation du chargeur sans fil

1. Appuyez sur la languette et faites glisser le couvercle du rangement de console. (→P.411)
2. Appuyez sur la commande d'alimentation électrique du chargeur sans fil.

Une nouvelle pression sur la commande désactive le chargeur sans fil.

Lorsqu'il est activé, le témoin indicateur de fonctionnement (vert) s'allume.

Lorsque le contact du moteur est placé sur arrêt, l'état activé/désactivé du chargeur sans fil est mémorisé.

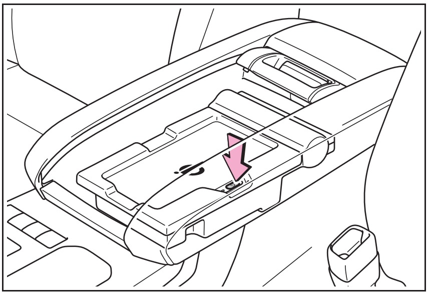

3. Posez un dispositif portable sur la zone de charge, sa surface de charge étant orientée vers le bas.

Pendant la charge, le témoin indicateur de fonctionnement (orange) est allumé.

Si la charge ne commence pas, approchez le dispositif portable le plus près possible du centre de la surface de charge.

Lorsque la charge est terminée, le témoin indicateur de fonctionnement (vert) s'allume.

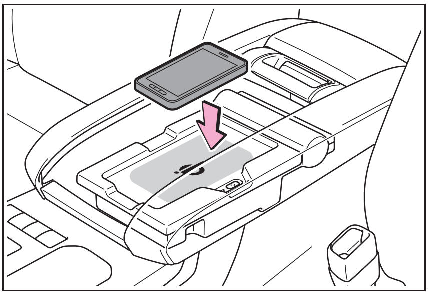

■ Fonction de recharge

- Si un certain laps de temps s'est écoulé depuis la fin de la charge et que le dispositif portable n'a pas été bougé, le chargeur sans fil recommence à charger.
- Si le dispositif portable est déplacé dans la zone de charge, la charge s'arrête provisoirement puis reprend.

■ État du témoin indicateur de fonctionnement

Témoin indicateur de fonctionnement	État
Arrêt	Le chargeur sans fil est désactivé
Vert (allumé)	Veille (charge possible)
	Charge terminée*
Orange (allumé)	Un dispositif portable a été placé sur la zone de charge (identification du dispositif portable)
	Charge en cours

[*]: En fonction du dispositif portable, le témoin indicateur de fonctionnement peut rester allumé (orange) une fois la charge terminée.

■ Lorsque le témoin indicateur de fonctionnement clignote

Si une erreur est détectée, le témoin indicateur de fonctionnement clignote (orange). Prenez les mesures appropriées en fonction du tableau ci-dessous.

- Clignote (orange) en continu par intervalles d'une seconde

Causes présumées	Mesure
Échec de communication entre le véhicule et le chargeur.	Contactez votre concessionnaire Toyota.

- Clignote (orange) 3 fois de manière répétée

Causes présumées	Mesure
Présence d'un corps étranger entre le dispositif portable et la zone de charge.	Retirez le corps étranger.
Le dispositif portable n'est pas placé correctement sur la zone de charge.	Déplacez le dispositif portable vers le centre de la zone de charge.

- Clignote (orange) 4 fois de manière répétée

Causes présumées	Mesure
La température du chargeur sans fil est excessivement élevée.	Interrompez immédiatement la charge puis reprenez-la au bout d'un moment.

■ Le chargeur sans fil peut être actionné lorsque

Le contact du moteur est sur ACC ou ON.

■ Dispositifs portables pouvant être chargés

- Les dispositifs portables conformes à la norme de chargement sans fil Qi peuvent être chargés au moyen du chargeur sans fil. Cependant, la compatibilité avec tous les dispositifs conformes à la norme de chargement sans fil Qi n'est pas garantie.
- Le chargeur sans fil est conçu pour alimenter en électricité à faible tension (5 W ou moins) les téléphones mobiles, smartphones et autres dispositifs portables.

■ Lorsqu'une housse ou un accessoire est fixé sur le dispositif portable

Ne chargez pas un dispositif portable si une housse ou un accessoire non conforme Qi y est attaché. En fonction du type de housse et/ou d'accessoire attaché, il peut ne pas être possible de charger le dispositif portable. Si le dispositif portable est posé sur la zone de charge et ne se charge pas, retirez la housse et/ou les accessoires.

■ En cas d'interférence audible sur les diffusions radio AM lors de la charge

Désactivez le chargeur sans fil et

vérifiez si le bruit est réduit. Si le bruit est réduit, maintenez la commande d'alimentation électrique du chargeur sans fil appuyée pendant 2 secondes. La fréquence du chargeur sans fil est modifiée et il est possible que le bruit soit réduit. Lorsque la fréquence est modifiée, le témoin indicateur de fonctionnement clignote (orange) 2 fois.

■ Précautions de charge

- Si la clé électronique ne peut être détectée dans l'habitacle, la charge ne peut pas être effectuée. Lorsqu'une porte est ouverte ou fermée, il est possible que la charge soit provisoirement interrompue.
- Lors de la charge, le chargeur sans fil et le dispositif portable deviennent chauds. Cela ne constitue pas un dysfonctionnement. Si un dispositif portable devient chaud lors de la charge et que la charge est interrompue par la fonction de protection du dispositif portable, attendez que le dispositif portable refroidisse, puis chargez-le à nouveau.

■ Bruit généré lors du fonctionnement

Lorsque la commande d'alimentation électrique est activée ou lorsqu'un dispositif portable est en cours d'identification, des bruits de fonctionnement peuvent être audibles. Cela ne constitue pas un dysfonctionnement.

■ Nettoyage du chargeur sans fil

→P.448

■ Certification du chargeur sans fil

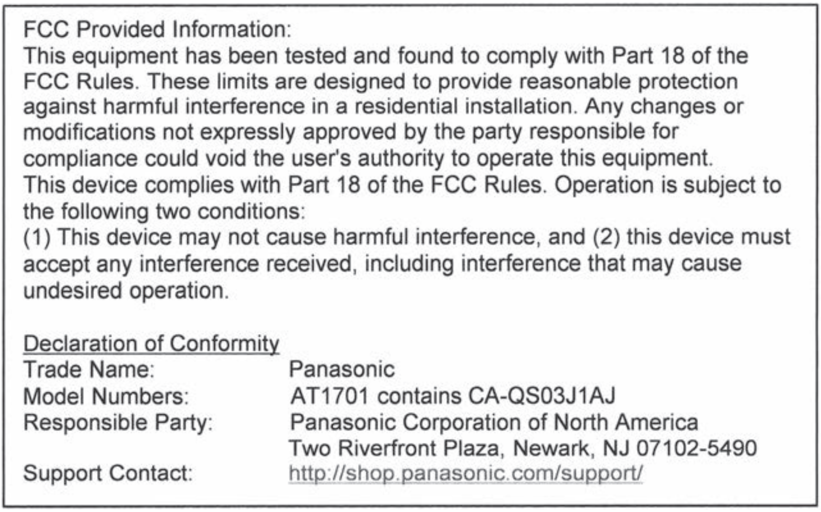

FCC Provided Information:
This equipment has been tested and found to comply with Part 18 of the FCC Rules. These limits are designed to provide reasonable protection against harmful interference in a residential installation. Any changes or modifications not expressly approved by the party responsible for compliance could void the user's authority to operate this equipment.
This device complies with Part 18 of the FCC Rules. Operation is subject to the following two conditions:
(1) This device may not cause harmful interference, and (2) this device must accept any interference received, including interference that may cause undesired operation.

Declaration of Conformity
Trade Name: Panasonic
Model Numbers: AT1701 contains CA-QS03J1AJ
Responsible Party: Panasonic Corporation of North America
Two Riverfront Plaza, Newark, NJ 07102-5490
Support Contact: http://shop.panasonic.com/support/

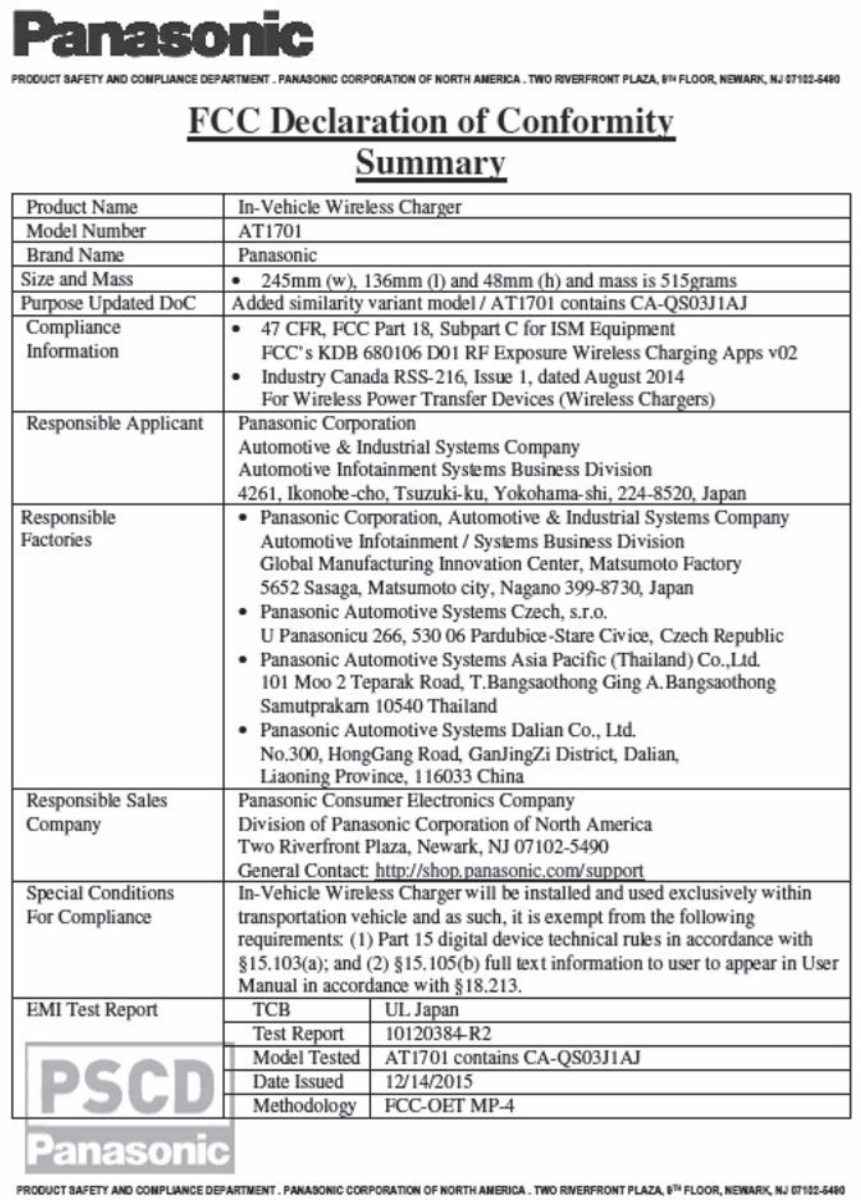

Panasonic

PRODUCT SAFETY AND COMPLIANCE DEPARTMENT . PANASONIC CORPORATION OF NORTH AMERICA . TWO RIVERFRONT PLAZA, 9TH FLOOR, NEWARK, NJ 07102-5490

FCC Declaration of Conformity
Summary

Product Name	In-Vehicle Wireless Charger	
Model Number	AT1701	
Brand Name	Panasonic	
Size and Mass	• 245mm (w), 136mm (l) and 48mm (h) and mass is 515grams	
Purpose Updated DoC	Added similarity variant model / AT1701 contains CA-QS03J1AJ	
Compliance Information	• 47 CFR, FCC Part 18, Subpart C for ISM Equipment FCC's KDB 680106 D01 RF Exposure Wireless Charging Apps v02 • Industry Canada RSS-216, Issue 1, dated August 2014 For Wireless Power Transfer Devices (Wireless Chargers)	
Responsible Applicant	Panasonic Corporation Automotive & Industrial Systems Company Automotive Infotainment Systems Business Division 4261, Ikonobe-cho, Tsuzuki-ku, Yokohama-shi, 224-8520, Japan	
Responsible Factories	• Panasonic Corporation, Automotive & Industrial Systems Company Automotive Infotainment / Systems Business Division Global Manufacturing Innovation Center, Matsumoto Factory 5652 Sasaga, Matsumoto city, Nagano 399-8730, Japan • Panasonic Automotive Systems Czech, s.r.o. U Panasonicu 266, 530 06 Pardubice-Stare Civice, Czech Republic • Panasonic Automotive Systems Asia Pacific (Thailand) Co.,Ltd. 101 Moo 2 Teparak Road, T.Bangsaothong Ging A.Bangsaothong Samutprakarn 10540 Thailand • Panasonic Automotive Systems Dalian Co., Ltd. No.300, HongGang Road, GanJingZi District, Dalian, Liaoning Province, 116033 China	
Responsible Sales Company	Panasonic Consumer Electronics Company Division of Panasonic Corporation of North America Two Riverfront Plaza, Newark, NJ 07102-5490 General Contact: http://shop.panasonic.com/support	
Special Conditions For Compliance	In-Vehicle Wireless Charger will be installed and used exclusively within transportation vehicle and as such, it is exempt from the following requirements: (1) Part 15 digital device technical rules in accordance with §15.103(a); and (2) §15.105(b) full text information to user to appear in User Manual in accordance with §18.213.	
EMI Test Report	TCB	UL Japan
	Test Report	10120384-R2
	Model Tested	AT1701 contains CA-QS03J1AJ
	Date Issued	12/14/2015
	Methodology	FCC-OET MP-4

PSCD
Panasonic

PRODUCT SAFETY AND COMPLIANCE DEPARTMENT . PANASONIC CORPORATION OF NORTH AMERICA . TWO RIVERFRONT PLAZA, 9TH FLOOR, NEWARK, NJ 07102-5490

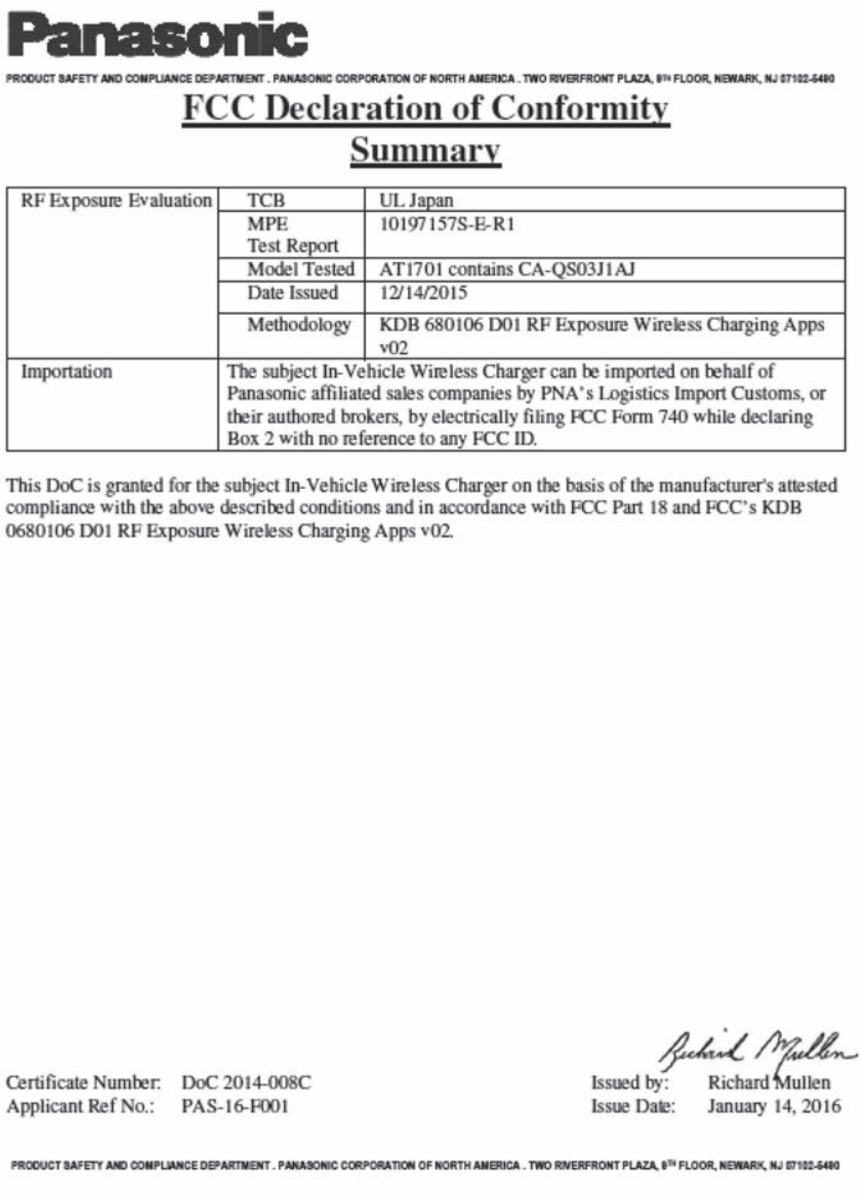

Panasonic

PRODUCT SAFETY AND COMPLIANCE DEPARTMENT . PANASONIC CORPORATION OF NORTH AMERICA . TWO RIVERFRONT PLAZA, 9TH FLOOR, NEWARK, NJ 07102-5490

FCC Declaration of Conformity

Summary

RF Exposure Evaluation	TCB	UL Japan
	MPE Test Report	10197157S-E-R1
	Model Tested	AT1701 contains CA-QS03J1AJ
	Date Issued	12/14/2015
	Methodology	KDB 680106 D01 RF Exposure Wireless Charging Apps v02
Importation	The subject In-Vehicle Wireless Charger can be imported on behalf of Panasonic affiliated sales companies by PNA's Logistics Import Customs, or their authored brokers, by electrically filing FCC Form 740 while declaring Box 2 with no reference to any FCC ID.	

This DoC is granted for the subject In-Vehicle Wireless Charger on the basis of the manufacturer's attested compliance with the above described conditions and in accordance with FCC Part 18 and FCC's KDB 0680106 D01 RF Exposure Wireless Charging Apps v02.

Richard Mullen

Certificate Number: DoC 2014-008C
Applicant Ref No.: PAS-16-F001

Issued by: Richard Mullen
Issue Date: January 14, 2016

PRODUCT SAFETY AND COMPLIANCE DEPARTMENT . PANASONIC CORPORATION OF NORTH AMERICA . TWO RIVERFRONT PLAZA, 9TH FLOOR, NEWARK, NJ 07102-5490

⚠ AVERTISSEMENT

■ Précautions pendant la conduite

Lors de la charge d'un dispositif portable pendant la conduite, pour des raisons de sécurité, le conducteur ne doit pas actionner le dispositif portable.

■ Précautions relatives aux interférences avec des dispositifs électroniques

Les personnes portant des stimulateurs cardiaques implantables, stimulateurs cardiaques pour la thérapie de resynchronisation implantables ou des défibrillateurs automatiques implantables doivent consulter leur médecin en ce qui concerne l'utilisation d'un chargeur sans fil.

Le fonctionnement du chargeur sans fil risque d'affecter les dispositifs médicaux.

■ Pour éviter tout dommage ou brûlure

Respectez les précautions suivantes.

À défaut, vous risqueriez de provoquer un incendie, une panne ou des dommages au niveau de l'équipement, ou des brûlures causées par la chaleur.

- ● Ne placez aucun objet métallique entre la zone de charge et le dispositif portable lors de la charge.
- ● Ne fixez aucun objet métallique, tel que des autocollants en aluminium, sur la zone de charge.
- ● Ne couvrez pas le chargeur sans fil avec un chiffon ou tout autre objet pendant la charge.
- ● N'essayez pas de charger des dispositifs portables qui ne sont pas compatibles avec la norme de chargement sans fil Qi.
- ● Ne démontez pas, ne modifiez pas et ne retirez pas le chargeur sans fil.
- ● N'exercez pas de pression et ne faites subir aucun impact au chargeur sans fil.

⚠ NOTE

■ Conditions dans lesquelles le chargeur sans fil risque de ne pas fonctionner correctement

Dans les situations suivantes, le chargeur sans fil peut ne pas fonctionner correctement:

- ● Lorsqu'un dispositif portable est complètement chargé
- ● Lorsqu'un corps étranger se trouve entre la zone de charge et le dispositif portable
- ● Lorsqu'un dispositif portable devient chaud pendant la charge
- ● Lorsqu'un dispositif portable est placé sur la zone sans fil avec la surface de chargement orientée vers le haut
- ● Lorsqu'un dispositif portable n'est pas placé au centre de la zone de charge
- ● Lorsque le véhicule se trouve à proximité d'un relais TV, d'une centrale électrique, d'une station-service, d'une station de radio, d'un grand panneau d'affichage, d'un aéroport ou de toute autre installation produisant des ondes radio fortes ou un important bruit électrique
- ● Lorsque le dispositif portable est en contact avec, ou est recouvert par l'un quelconque des objets métalliques suivants:
  - Cartes couvertes de papier aluminium

⚠ NOTE

- Paquets de cigarettes contenant du papier aluminium
- Sacs ou portefeuilles métalliques
- Pièces de monnaie
- Chauffe-mains en métal
- CD, DVD ou tout autre support similaire

● Lorsque des clés à télécommande (émettant des ondes radio) autres que celles de votre véhicule sont utilisées à proximité.

Si, dans des situations autres que celles mentionnées ci-dessus, le chargeur sans fil ne fonctionne pas correctement ou le témoin indicateur de fonctionnement clignote, il est possible que le chargeur sans fil soit défectueux. Contactez votre concessionnaire Toyota.

■ **Pour éviter les pannes et l'endommagement des données**

● Ne placez pas de cartes magnétiques, telles qu'une carte de crédit, ou un support d'enregistrement magnétique, à proximité du chargeur sans fil lors de la charge. Sinon, des données peuvent être effacées sous l'influence du magnétisme. De plus, ne placez pas des instruments de précision, tels que des montres-bracelets, à proximité du chargeur sans fil, car de tels objets risquent de ne pas fonctionner correctement.

● Ne laissez pas des dispositifs portables dans l'habitable. La température à l'intérieur de l'habitacle peut devenir très élevée en cas de stationnement au soleil, et causer des dommages au dispositif.

■ **Pour éviter la décharge de la batterie**

N'utilisez pas le chargeur sans fil pendant une période prolongée avec le moteur arrêté.

Accoudoir

▶ Sièges de deuxième rangée (modèles 8 places)

Abaissez l'accoudoir pour l'utiliser.

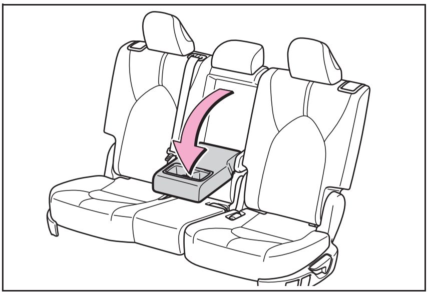

▶ Sièges de deuxième rangée (modèles 7 places)

Abaissez l'accoudoir pour l'utiliser.

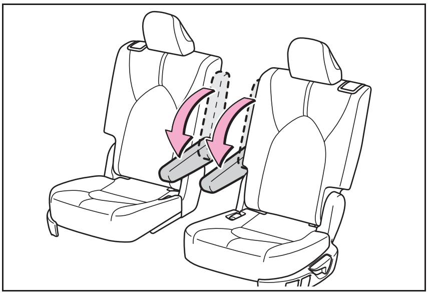

NOTE

■ Pour éviter d'endommager l'accoudoir

N'appliquez pas une charge trop importante sur l'accoudoir.

Poignées de maintien

Vous pouvez utiliser la poignée de maintien installée au plafond pour soutenir votre corps lorsque vous êtes assis sur le siège.

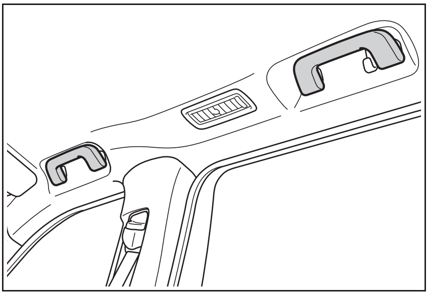

AVERTISSEMENT

■ Poignée de maintien

N'utilisez pas la poignée de maintien pour entrer ou sortir du véhicule, ou pour vous soulever de votre siège.

NOTE

■ Pour éviter d'endommager la poignée d'assistance

N'accrochez aucun objet lourd et ne placez aucune charge lourde sur la poignée de maintien.

Crochets à vêtements

Les crochets à vêtements sont fournis avec les poignées de maintien arrière.

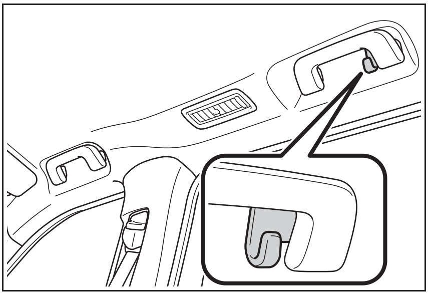

AVERTISSEMENT

■ Objets à ne pas suspendre au crochet

Ne suspendez au crochet à vêtements aucun cintre ni objet dur ou tranchant. En cas de déploiement des coussins gonflables rideaux SRS, ces objets peuvent se transformer en projectiles pouvant blesser grièvement, voire mortellement, un passager.

Prises d’alimentation

■ 12 V

Veuillez utiliser comme source d’alimentation pour des produits électroniques consommant moins de 12 VCC/10 A (puissance consommée de 120 W).

Lors de l’utilisation de produits électroniques, assurez-vous que la puissance consommée de toutes les prises d’alimentation connectées est inférieure à 120 W.

▶ Sur le tableau de bord

Ouvrez le couvercle.

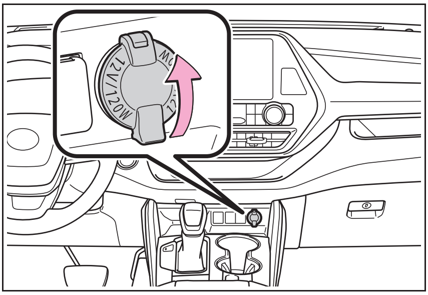

▶ À l'intérieur du rangement de console

Ouvrez le couvercle.

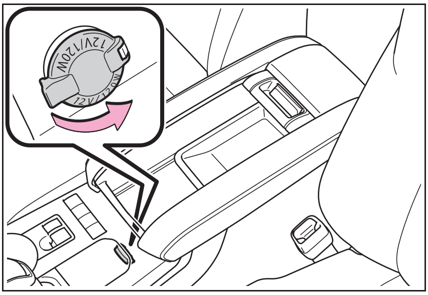

120 VCA (sur modèles équipés)

Accessoires utilisant moins de 100 W.

Ouvrez le couvercle.

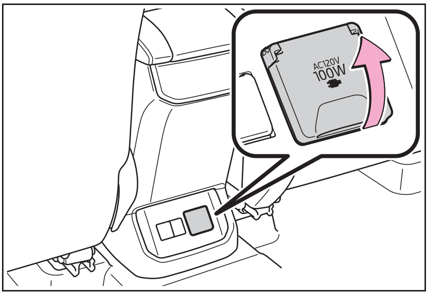

La prise d'alimentation peut être utilisée lorsque

▶ 12 V

Le contact du moteur est sur ACC ou ON.

▶ 120 VCA (sur modèles équipés)

Le contact du moteur est sur ON.

Utilisation de la prise d'alimentation (véhicules avec système Stop & Start)

Lorsque le moteur redémarre après avoir été arrêté par le système Stop & Start, les prises d'alimentation peuvent être temporairement inutilisables, mais il ne s'agit pas d'un dysfonctionnement.

Lorsque vous placez le contact du moteur sur arrêt

Débranchez les appareils électriques disposant d'une fonction de charge, comme des batteries externes.
Si de tels dispositifs sont laissés branchés, le contact du moteur risque de ne pas être placé sur arrêt correctement.

⚠ NOTE

Pour éviter d'endommager la prise d'alimentation

Fermez le couvercle de prise d'alimentation lorsque la prise d'alimentation n'est pas utilisée. Des corps étrangers ou des liquides pénétrant dans la prise d'alimentation peuvent provoquer un court-circuit.

Afin d'empêcher la batterie de se décharger

N'utilisez pas la prise d'alimentation plus longtemps que nécessaire lorsque le moteur est arrêté.

Appareils susceptibles de ne pas fonctionner normalement (120 VCA)

Il est possible que les appareils 120 VCA suivants ne fonctionnent pas normalement, même si leur consommation électrique est inférieure à 100 W.

- Appareils ayant une puissance de pointe initiale élevée

NOTE

- Dispositifs de mesure traitant des données précises
- Autres appareils nécessitant une alimentation électrique extrêmement stable

Pare-soleil

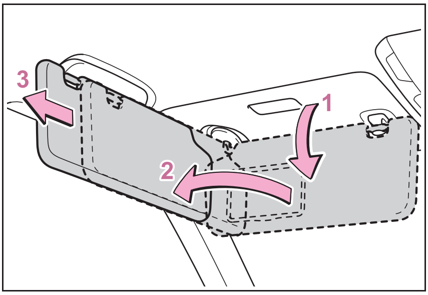

1 Pour régler le pare-soleil en position avancée, abaissez-le.

2 Pour régler le pare-soleil en position latérale, abaissez-le et décrochez-le, puis basculez-le sur le côté.

3 Pour utiliser l'extension latérale, placez le pare-soleil en position latérale, puis faites-le coulisser vers l'arrière.

Miroirs de courtoisie

Ouvrir le cache.

L'éclairage s'allume lorsque vous ouvrez le cache.

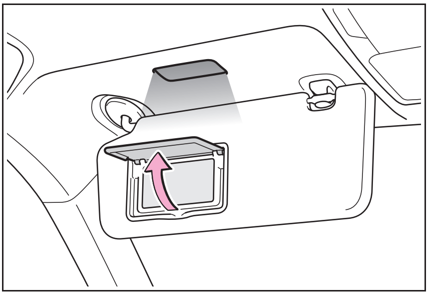

Pour éviter la décharge de la batterie

Si les éclairages de courtoisie restent allumés lorsque le contact du moteur est mis sur arrêt, ils s'éteignent automatiquement après un délai de 20 minutes.

NOTE

Afin d'empêcher la batterie de se décharger

Ne laissez pas les éclairages de courtoisie allumés plus longtemps que nécessaire lorsque le moteur est arrêté.

Miroir de conversation

1 Appuyez sur le couvercle.

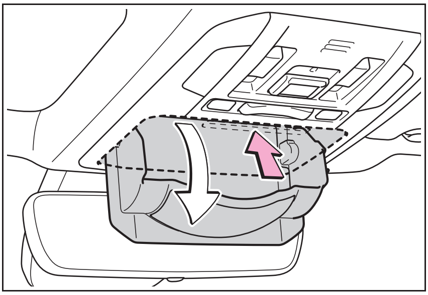

2 Remontez le couvercle à mi-chemin vers le haut.

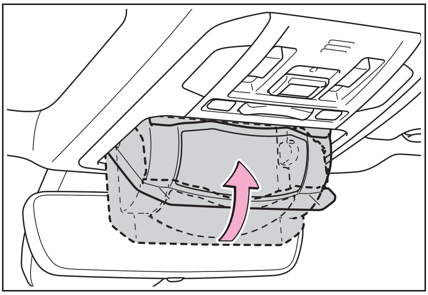

■ Pour utiliser la console de pavillon lorsqu'elle est en position miroir de conversation

Fermez complètement le volet, puis rouvrez-le. (→P.413)

Pare-soleil de portes arrière (sur modèles équipés)

1 Tirez la languette vers le haut.

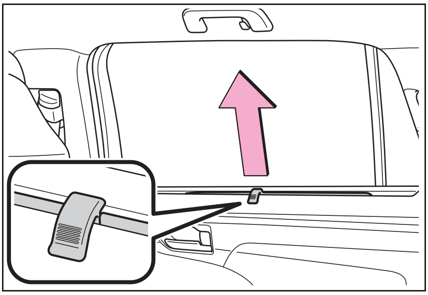

2 Accrochez le pare-soleil aux points d'ancrage.

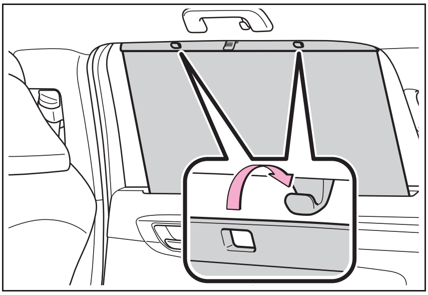

Pour baisser le pare-soleil, tirez la languette vers le haut légèrement pour décrocher le pare-soleil des points d'ancrage, et baissez-le lentement.

⚠ NOTE

■ Pour préserver le fonctionnement normal des pare-soleil

- Ne placez rien dans une zone où l'objet peut interférer avec le fonctionnement d'un pare-soleil de porte arrière.
- Pour éviter d'endommager les pare-soleil de portes arrière, n'appliquez pas de charge excessive et n'attachez rien sur les porte-soleil de portes arrière.

Mécanisme d'ouverture de porte de garage*

*: Sur modèles équipés

Le mécanisme d'ouverture de porte de garage peut être programmé à l'aide de HomeLink® pour actionner des portes de garage, barrières, portails d'entrée, serrures de porte, systèmes d'éclairage domestique, systèmes de sécurité, et autres dispositifs.

■ Procédure de programmation de HomeLink®

Les procédures de programmation peuvent également être consultées à l'adresse suivante.

Site Web:
www.homelink.com/toyota

Pour obtenir de l'aide, contactez le support client au numéro suivant.

Ligne d'assistance: 1-800-355-3515

Composants du système

Le système de commande sans fil HomeLink® de votre véhicule a 3 boutons que vous pouvez programmer pour commander 3 dispositifs différents. Reportez-vous aux méthodes de programmation aux pages suivantes pour déterminer la méthode appropriée au dispositif.

▶ Véhicules avec rétroviseur intérieur anti-éblouissement automatique

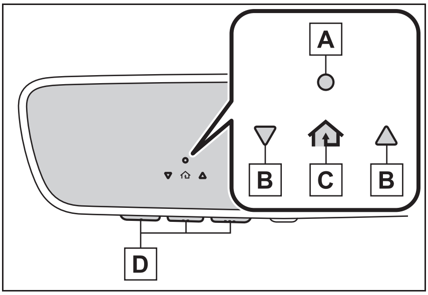

A Témoin indicateur HomeLink®

B Témoins d'actionnement de porte de garage

C Icone HomeLink®

S'allume lorsque HomeLink® est en cours de fonctionnement.

D Boutons

▶ Véhicules avec rétroviseur numérique

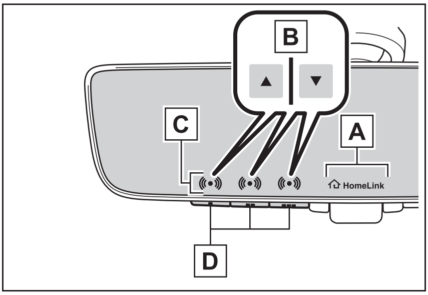

A Logo HomeLink®

Apparaît lorsque HomeLink® est en cours de fonctionnement. Lorsque vous appuyez sur le bouton de menu (→P.174), le logo disparaît même lorsque HomeLink® est en cours de fonctionnement.

B Témoins d'actionnement de porte de garage

C Témoin indicateur HomeLink®

S'allume au-dessus de chaque bouton sélectionné.

D Boutons

■ Codes enregistrés dans la mémoire de HomeLink®

- Les codes enregistrés ne sont pas effacés même si le câble de la batterie est débranché.
- Si l'apprentissage a échoué lors de l'enregistrement d'un code différent dans un bouton HomeLink® qui possède déjà un code enregistré, alors le code déjà enregistré ne sera pas effacé.

■ Certification du mécanisme d'ouverture de porte de garage

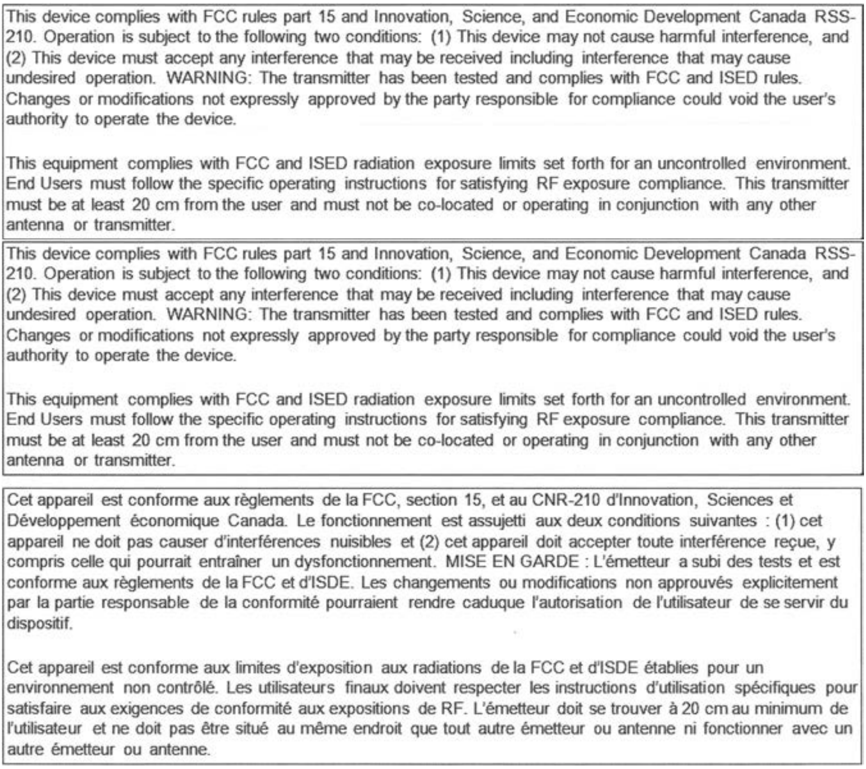

This device complies with FCC rules part 15 and Innovation, Science, and Economic Development Canada RSS-210. Operation is subject to the following two conditions: (1) This device may not cause harmful interference, and (2) This device must accept any interference that may be received including interference that may cause undesired operation. WARNING: The transmitter has been tested and complies with FCC and ISED rules. Changes or modifications not expressly approved by the party responsible for compliance could void the user's authority to operate the device.

This equipment complies with FCC and ISED radiation exposure limits set forth for an uncontrolled environment. End Users must follow the specific operating instructions for satisfying RF exposure compliance. This transmitter must be at least 20 cm from the user and must not be co-located or operating in conjunction with any other antenna or transmitter.

This device complies with FCC rules part 15 and Innovation, Science, and Economic Development Canada RSS-210. Operation is subject to the following two conditions: (1) This device may not cause harmful interference, and (2) This device must accept any interference that may be received including interference that may cause undesired operation. WARNING: The transmitter has been tested and complies with FCC and ISED rules. Changes or modifications not expressly approved by the party responsible for compliance could void the user's authority to operate the device.

This equipment complies with FCC and ISED radiation exposure limits set forth for an uncontrolled environment. End Users must follow the specific operating instructions for satisfying RF exposure compliance. This transmitter must be at least 20 cm from the user and must not be co-located or operating in conjunction with any other antenna or transmitter.

Cet appareil est conforme aux règlements de la FCC, section 15, et au CNR-210 d'Innovation, Sciences et Développement économique Canada. Le fonctionnement est assujetti aux deux conditions suivantes : (1) cet appareil ne doit pas causer d'interférences nuisibles et (2) cet appareil doit accepter toute interférence reçue, y compris celle qui pourrait entraîner un dysfonctionnement. MISE EN GARDE : L'émetteur a subi des tests et est conforme aux règlements de la FCC et d'ISDE. Les changements ou modifications non approuvés explicitement par la partie responsable de la conformité pourraient rendre caduque l'autorisation de l'utilisateur de se servir du dispositif.

Cet appareil est conforme aux limites d'exposition aux radiations de la FCC et d'ISDE établies pour un environnement non contrôlé. Les utilisateurs finaux doivent respecter les instructions d'utilisation spécifiques pour satisfaire aux exigences de conformité aux expositions de RF. L'émetteur doit se trouver à 20 cm au minimum de l'utilisateur et ne doit pas être situé au même endroit que tout autre émetteur ou antenne ni fonctionner avec un autre émetteur ou antenne.

⚠ AVERTISSEMENT

■ **Lors de la programmation d'une porte de garage ou tout autre dispositif télécommandé**

Sachant que la porte de garage ou un autre dispositif peuvent être actionnés, veillez à ce que les personnes et les objets soient hors de danger, pour prévenir tout accident.

■ **Conformité aux normes de sécurité fédérales**

N'utilisez l'émetteur compatible HomeLink® avec aucun mécanisme d'ouverture de porte de garage ni dispositif dépourvu de fonctions d'arrêt de sécurité et d'inversion de sens de manœuvre comme exigé par les normes de sécurité fédérales.

Ceci comprend toute porte de garage incapable de détecter une obstruction. Toute porte ou dispositif dépourvus de ces fonctions de sécurité augmentent les risques de blessures graves, voire mortelles.

■ **Lors de l'utilisation ou de la programmation de l'émetteur HomeLink®**

N'autorisez jamais un enfant à actionner ou à jouer avec les boutons HomeLink®.

Programmation de HomeLink®

■ Avant la programmation de HomeLink®

- Lors de la programmation, il est possible que les portes de garage, portails ou autres dispositifs se mettent à fonctionner. Pour cette raison, veillez à ce que les personnes et les objets soient à l'écart de la porte de garage ou d'autres dispositifs afin d'éviter toute blessure ou autres dangers éventuels.
- Il est recommandé de placer une nouvelle pile dans la télécommande pour que la programmation soit plus précise.
- Les moteurs des mécanismes d'ouverture de portes de garage fabriqués après 1995 peuvent être équipés avec une protection à code aléatoire. Si c'est le cas, vous pouvez avoir besoin d'un escabeau ou d'un autre dispositif sûr et robuste, afin d'atteindre le bouton “Learn” ou “Smart” sur le moteur du mécanisme d'ouverture de porte de garage.

■ Programmation de HomeLink®

Les étapes **1** à **3** doivent être effectuées en moins de 60 secondes, sinon le témoin indicateur HomeLink® arrête de clignoter et la programmation n'est pas effectuée avec succès.

1. Appuyez sur et relâchez le bouton HomeLink® que vous souhaitez programmer et vérifiez que le témoin indicateur HomeLink® clignote (orange).

2 Pointez la télécommande du dispositif sur le rétroviseur à une distance de 1 à 3 in. (25 à 75 mm) des boutons HomeLink®.

Gardez un œil sur le témoin indicateur HomeLink® pendant la programmation.

▶ Véhicules avec rétroviseur intérieur anti-éblouissement automatique

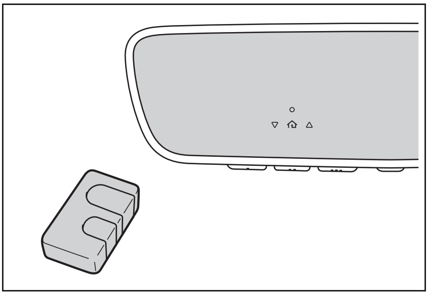

▶ Véhicules avec rétroviseur numérique

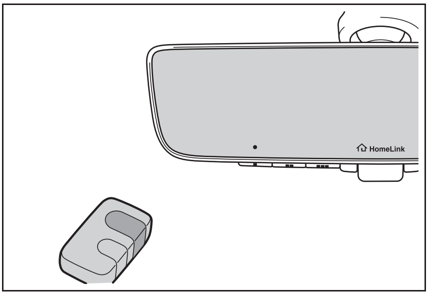

3 Programmez un dispositif.

▶ Véhicules avec rétroviseur intérieur anti-éblouissement automatique

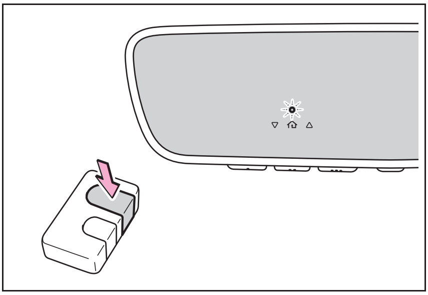

▶ Véhicules avec rétroviseur numérique

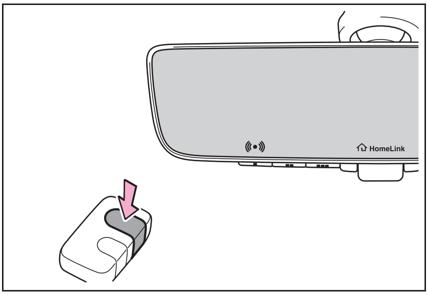

▶ Programmation d'un dispositif autre qu'un portail d'entrée (pour les propriétaires aux États-Unis)

Maintenez le bouton de la télécommande appuyé jusqu'à ce que témoin indicateur HomeLink® passe d'un clignotement lent en orange à un clignotement rapide en vert (code aléatoire) ou soit allumé en continu en vert (code fixe), puis relâchez le bouton.

▶ Programmation d'un portail d'entrée (pour les utilisateurs résidant aux États-Unis)/Programmation d'un dispositif commercialisé au Canada

Appuyez sur et relâchez le bouton de la télécommande à 2 secondes d’intervalle, à plusieurs reprises, jusqu'à ce que le témoin indicateur HomeLink® passe d’un clignotement lent (orange) à un clignotement rapide (vert) (code aléatoire) ou soit allumé en continu (vert) (code fixe).

4 Pour vérifier si l'émetteur HomeLink® fonctionne, appuyez sur le bouton nouvellement programmé et observez le témoin indicateur:

- Le témoin indicateur HomeLink® s'allume: La programmation d'un dispositif à code est terminée. La porte de garage ou autre dispositif doit fonctionner lorsque vous appuyez sur un bouton HomeLink® et que vous le relâchez.
- Le témoin indicateur HomeLink® clignote rapidement: Le moteur du mécanisme d'ouverture de la porte de garage ou autre dispositif est doté d'un code aléatoire. Pour effectuer la programmation, maintenez le bouton HomeLink® fermement appuyé pendant 2 secondes puis relâchez-le.
- Si la porte de garage ou autre dispositif ne fonctionne pas, procédez à la “Programmation d'un système à code aléatoire”.

5 Répétez les étapes ci-dessus pour programmer un autre dispositif pour les boutons HomeLink® restants.

■ Programmation d'un système à code aléatoire

Au moins deux personnes sont nécessaires pour effectuer une programmation à code aléatoire.

1 Localisez le bouton “Learn” ou “Smart” sur le moteur du mécanisme d'ouverture de la porte de garage dans le garage.

Ce bouton se situe normalement à l'emplacement où le câble de l'antenne suspendue est connecté à l'appareil. Le nom et la couleur de ce bouton peuvent varier selon le fabricant. Reportez-vous au manuel du propriétaire qui vous a été fourni avec le moteur du mécanisme d'ouverture de la porte de garage pour plus de détails à ce sujet.

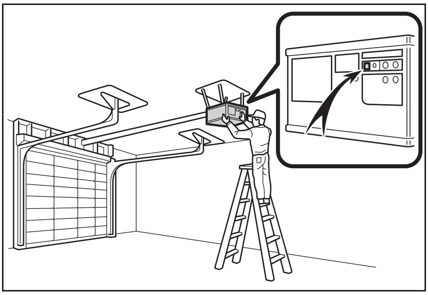

2 Appuyez et relâchez le bouton “Learn” ou “Smart”.

Effectuez **3** dans un délai de 30 secondes après avoir effectué **2**.

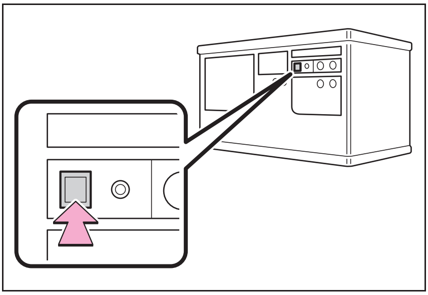

3 Maintenez le bouton HomeLink® souhaité (situé à l'intérieur du véhicule) appuyé pendant 2 secondes, puis relâchez-le. Répétez cette séquence (appuyez/maintenez/relâchez) jusqu'à 3 fois pour terminer la programmation.
Si le moteur du mécanisme d'ouverture de la porte de garage est actionné lorsque vous appuyez sur le bouton HomeLink®, le moteur du mécanisme d'ouverture de la porte de garage reconnaît le signal HomeLink®.

▶ Véhicules avec rétroviseur intérieur anti-éblouissement automatique

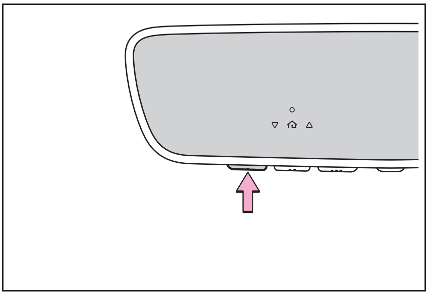

▶ Véhicules avec rétroviseur numérique

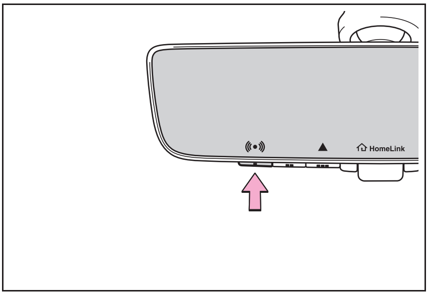

Activation de la transmission bidirectionnelle avec une porte de garage (seulement disponible pour les dispositifs compatibles)

Lorsque la transmission bidirectionnelle est activée, elle vous permet de vérifier l'état de l'ouverture et de la fermeture de la porte d'un garage grâce à des témoins présents dans votre véhicule.

La transmission bidirectionnelle est disponible uniquement si le moteur du mécanisme d'ouverture de la porte de garage utilisé est un dispositif compatible.

(Pour vérifier la compatibilité du dispositif, reportez-vous au site www.homelink.com.)

1 Dans les 5 secondes suivant la programmation du mécanisme d'ouverture de la porte de garage, si le mécanisme d'ouverture de la porte de garage est programmé pour HomeLink®, les deux témoins d'activation de porte de garage clignotent rapidement (vert) et le témoin situé sur le moteur du mécanisme d'ouverture de porte de garage clignote deux fois, indiquant que la communication bidirectionnelle est activée.

Si les témoins ne clignotent pas, réalisez **2** et **3** pendant les 10 premiers appuis sur le bouton HomeLink® une fois la programmation terminée.

2 Appuyez sur un bouton HomeLink® programmé pour actionner une porte de garage.

3 Dans la minute suivant la pression sur le bouton HomeLink®, après que la manœuvre de la porte de garage se soit arrêtée, appuyez sur le bouton “Learn” ou “Smart” sur le moteur du mécanisme d'ouverture de la porte de garage. Dans les 5 secondes suivant l'établissement de la transmission bidirectionnelle avec le mécanisme d'ouverture de la porte de garage, les deux témoins d'activation de porte de garage présents dans le véhicule clignotent rapidement (vert) et le témoin situé sur le moteur du mécanisme d'ouverture de la porte de garage clignote deux fois, indiquant que la communication bidirectionnelle est activée.

■ Reprogrammation d'un seul bouton HomeLink®

Lorsque la procédure suivante est exécutée, les boutons sur lesquels un dispositif a déjà été enregistré peuvent être écrasés:

1 Maintenez le bouton souhaité de l'émetteur HomeLink® appuyé.

2 Lorsque le témoin HomeLink® commence à clignoter en orange, relâchez le bouton HomeLink® et procédez à “Programmation de HomeLink®” **1** (Le témoin indicateur HomeLink® commence à clignoter dans un délai de 20 secondes).

■ Avant la programmation

- ● Installez une pile neuve dans l'émetteur.
- ● Orientez le côté de l'émetteur contenant la pile à l'opposé des boutons HomeLink®.

Utilisation de HomeLink®

Appuyez sur le bouton HomeLink® approprié. Le témoin indicateur HomeLink® doit s'allumer.

L'état d'ouverture et de fermeture de la porte de garage est indiqué par les témoins du mécanisme d'ouverture de la porte de garage.

▶ Véhicules avec rétroviseur intérieur anti-éblouissement automatique

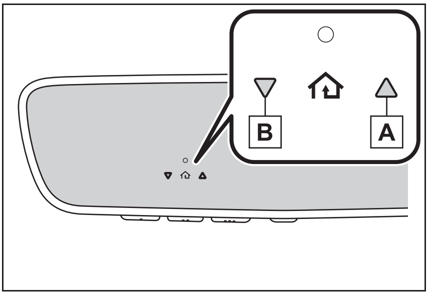

A Ouverture

B Fermeture

▶ Véhicules avec rétroviseur numérique

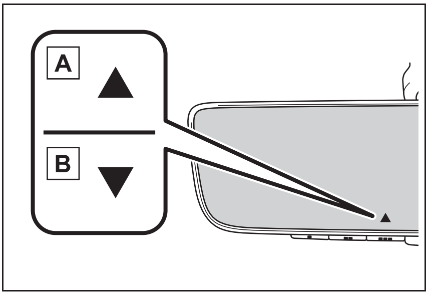

A Ouverture

B Fermeture

Cette fonction est disponible uniquement si le moteur du mécanisme d'ouverture de la porte de garage utilisé est un dispositif compatible. (Pour vérifier la compatibilité du dispositif, reportez-vous au site www.homelink.com.)

Couleur	Statut
Orange (clignotant)	En cours d'ouverture/de fermeture
Vert	Ouverture/fermeture terminée
Rouge (clignotant)	Les signaux de rétroaction ne peuvent pas être reçus

Les témoins peuvent fonctionner à une distance d'environ 820 ft. (250 m) de la porte de garage. Toutefois, en cas d'obstructions, tels que des maisons ou des arbres, entre la porte de garage et le véhicule, les signaux de rétroaction provenant de la porte de garage risquent de ne pas être reçus.

Afin de rappeler l'état précédent d'activation de la porte, appuyez sur les boutons HomeLink® ▭ et ▭ ou ▭ et ▭ (véhicules avec rétroviseur intérieur anti-éblouissement automatique), ▭ et ▭ ou ▭ et ▭ (véhicules avec rétroviseur numérique) puis relâchez-les, simultanément. L'état enregistré en dernier s'affiche pendant 3 secondes.

Effacement de la mémoire complète de l'émetteur HomeLink® (ensemble des trois codes)

Maintenez les 2 boutons extérieurs appuyés pendant 10 secondes, jusqu'à ce que le témoin indicateur HomeLink® ne soit plus allumé continuellement (orange) mais clignote rapidement (vert).

Si vous vendez votre véhicule, assurez-vous d'effacer les programmes enregistrés dans la mémoire de HomeLink®.

▶ Véhicules avec rétroviseur intérieur anti-éblouissement automatique

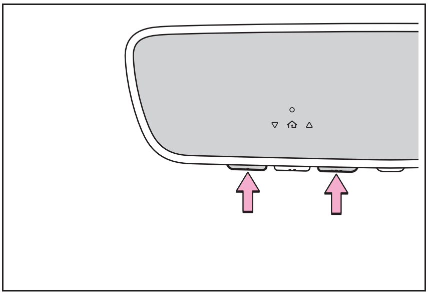

▶ Véhicules avec rétroviseur numérique

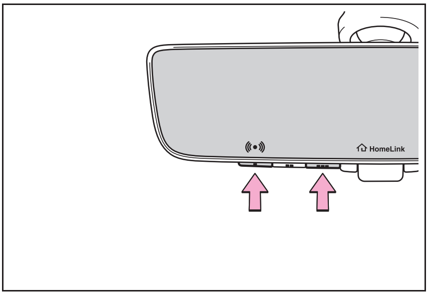

Entretien et soin

6

6-1. Entretien et soin

Nettoyage et protection de l'extérieur du véhicule 444
Nettoyage et protection de l'intérieur du véhicule 448

6-2. Entretien

Prescriptions d'entretien 451
Entretien général......... 453
Programmes d'entretien et de contrôle antipollution (I/M)........................... 456

6-3. Entretien à faire soi-même

Précautions concernant l'entretien à faire soi-même 457
Capot 460
Positionnement du cric 461
Compartiment moteur . 462
Pneus.......................... 470
Pression de gonflage des pneus 486
Roues.......................... 488
Filtre de climatisation .. 490
Pile de la clé électronique 491
Vérification et remplacement des fusibles...... 493
Réglage des phares.... 496
Ampoules 497

Nettoyage et protection de l'extérieur du véhicule

Effectuez un nettoyage approprié de chaque composant et de son matériau.

Instructions de nettoyage

- En opérant de haut en bas, mouillez abondamment la carrosserie, les passages de roues et le soubassement du véhicule pour éliminer les accumulations de saleté et de poussière.
- Lavez la carrosserie du véhicule avec une éponge ou un chiffon doux, comme une peau de chamois.
- Pour les taches tenaces, utilisez un shampoing spécial pour voitures et rincez abondamment à l'eau claire.
- Essuyez toute l'eau.
- Lorsque vous constatez que l'effet du traitement de protection étanche commence à s'estomper, appliquez un produit lustrant sur toute la surface du véhicule.

Si les gouttes d'eau ne perlent pas sur une surface propre, appliquez un produit lustrant lorsque la carrosserie du véhicule est froide.

Stations de lavage automatique

- Avant de laver véhicule:
  - Rabattez les rétroviseurs
  - Mettez sur arrêt le hayon à commande électrique (sur modèles équipés)

Commencez par laver l'avant du véhicule. Déployez les rétroviseurs avant de conduire.

- Les brosses utilisées dans des stations de lavage automatique peuvent rayer la surface du véhicule, des pièces (roues, etc.) et endommager la peinture.
- Il est possible que le becquet arrière ne puisse être lavé dans certaines stations de lavage automatique. Il peut également exister un risque accru d'endommagement du véhicule.

Stations de lavage haute pression

N'approchez pas l'embout de la buse à proximité des espaces autour des portes et ou du périmètre des vitres, ni ne vaporisez ces surfaces de manière continue car de l'eau risque d'entrer dans l'habitacle.

Lors de l'utilisation d'une station de lavage

Si la poignée de porte est humide alors que la clé électronique est à portée effective, la porte peut se verrouiller et se déverrouiller à plusieurs reprises. Dans ce cas, procédez comme suit pour laver le véhicule:

- Placez la clé à une distance de 6 ft. (2 m) ou plus du véhicule lorsque le véhicule est en cours de lavage. (Prenez garde que la clé ne soit pas volée.)
- Réglez la clé électronique sur le mode d'économie de la batterie pour désactiver le système d'accès et de démarrage mains libres. (→P.152)

■ Roues et enjoliveurs de roue

- Décrassez immédiatement avec un détergent neutre.
- Rincez le détergent avec de l'eau immédiatement après utilisation.
- Pour protéger la peinture de tout dommage, veillez à respecter les précautions suivantes.
  - N'utilisez pas de détergent acide, alcalin ou abrasif
  - N'utilisez pas de brosses dures
  - N'utilisez pas de détergent sur les roues lorsqu'elles sont chaudes, par exemple après avoir conduit ou stationné par temps chaud

■ Plaquettes et étriers de frein

De la rouille peut se former si le véhicule est stationné avec des plaquettes de frein ou des rotors à disque mouillés, qui restent collés. Avant de stationner le véhicule après l'avoir lavé, conduisez lentement et actionnez les freins plusieurs fois pour sécher les pièces.

■ Pare-chocs

Ne frottez pas avec des produits de nettoyage abrasifs.

■ Parties plaquées

Si les saletés ne peuvent pas être retirées, nettoyez les pièces comme suit:

- Utilisez un chiffon doux et humidifié avec une solution à 5% environ de détergent neutre et d'eau pour nettoyer les saletés.
- Essuyez la surface à l'aide d'un chiffon doux et sec pour éliminer toute trace d'humidité.
- Pour retirer les dépôts d’huile, utilisez des lingettes humides à base d’alcool ou un produit similaire.

⚠ AVERTISSEMENT

■ Lorsque vous lavez le véhicule

Ne projetez pas d'eau à l'intérieur du compartiment moteur. Cela peut causer un incendie au niveau des équipements électriques, etc.

■ Lorsque vous nettoyez le pare-brise (véhicules avec essuie-glaces de pare-brise à détecteur de pluie)

Mettez la commande d'essuie-glaces sur arrêt.
Si la commande est sur “AUTO”, les essuie-glaces peuvent être actionnés de manière inattendue dans les situations suivantes, et vous risquez de vous coincer les mains ou de subir d'autres blessures graves, et de causer des dommages aux balais d'essuie-glaces.

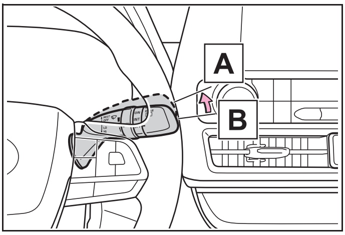

A Arrêt

B AUTO

- Lorsque vous touchez de la main la partie supérieure du pare-brise où se trouve le détecteur de pluie
- Lorsque vous tenez un chiffon humide ou autre à proximité du détecteur de pluie
- Si quelque chose heurte le pare-brise

⚠ **AVERTISSEMENT**

● Si vous touchez directement le boîtier du détecteur de pluie ou si quelque chose vient le heurter

■ Précautions relatives au tuyau d'échappement

Les gaz d'échappement rendent le tuyau d'échappement très chaud.
Lors du lavage du véhicule, veillez à ne pas toucher le tuyau d'échappement tant qu'il n'est pas suffisamment froid, sous peine de vous brûler.

■ Précautions concernant le pare-chocs arrière avec le système de surveillance de l'angle mort (sur modèles équipés)

Si la peinture du pare-chocs arrière se trouve écaillée ou rayée, le système risque de ne plus fonctionner normalement. Si cela se produit, consultez votre concessionnaire Toyota.

⚠ NOTE

■ Pour éviter la détérioration de la peinture et la corrosion de la carrosserie et autres composants (jantes en aluminium, etc.)

● Lavez le véhicule immédiatement dans les cas suivants:

- Après avoir roulé en bord de mer
- Après avoir roulé sur des routes salées
- En présence de goudron ou de résine sur la peinture
- En présence d'insectes morts, de traces d'insectes ou de fientes d'oiseaux sur la peinture
- Après avoir roulé dans une zone polluée par la présence de suies, de fumées grasses, de poussières de charbon et de minerais, ou de substances chimiques
- Lorsque le véhicule est très poussiéreux ou boueux
- Lorsque la peinture a reçu des éclaboussures de produits liquides, comme le benzène ou l'essence

● Si la peinture est écaillée ou rayée, faites-la réparer immédiatement.

● Pour éviter que les roues ne se corrodent, nettoyez-les soigneusement et rangez-les à l'abri de l'humidité lorsque vous les stockez.

■ Nettoyage des éclairages extérieurs

● Lavez soigneusement. N'utilisez pas de substances organiques et ne frottez pas avec une brosse dure.
Cela peut endommager la surface des éclairages.

● Ne lustrez pas la surface des feux.
Le produit lustrant risque d'endommager les optiques.

■ Avant d'utiliser une station de lavage automatique (véhicules avec essuie-glaces de pare-brise à détecteur de pluie)

Mettez la commande d'essuie-glaces sur la position d'arrêt.
Si la commande d'essuie-glaces est sur “AUTO”, les essuie-glaces risquent de se mettre en marche, ce qui pourrait endommager les balais d'essuie-glaces.

⚠ NOTE

■ **Lors de l'utilisation d'une station de lavage haute pression**

● Lorsque vous lavez le véhicule, ne pulvérisez pas l'eau sur la caméra ou sa zone environnante directement avec un nettoyeur haute pression. Le choc causé par l'eau sous haute pression peut entraîner un fonctionnement anormal du dispositif.

● Ne vaporisez pas d'eau directement sur le radar qui est installé derrière l'emblème. Sinon, cela pourrait endommager l'appareil.

● N'approchez pas l'embout de la buse des soufflets (cache fabriqué en caoutchouc ou en résine), des connecteurs ou des pièces suivantes. Les pièces peuvent être endommagées si elles entrent en contact avec de l'eau sous haute pression.

- Pièces liées à la traction
- Pièces de direction
- Pièces de suspension
- Pièces de freinage

● Maintenez la buse de nettoyage à au moins 11,9 in. (30 cm) de la carrosserie du véhicule. Autrement, les sections en résine, comme les moulures et les pare-chocs, peuvent se déformer et être endommagées.

Ne maintenez pas non plus la buse de manière continue au même endroit.

● Ne vaporisez pas la partie inférieure du pare-brise de manière continue.

Si de l'eau pénètre dans l'admission du système de climatisation située à proximité de la partie inférieure du pare-brise, le système de climatisation risque de ne pas fonctionner correctement.

● Ne lavez pas le dessous du véhicule au moyen d'une station de lavage haute pression.

Nettoyage et protection de l'intérieur du véhicule

Effectuez un nettoyage approprié de chaque composant et de son matériau.

Protection de l'intérieur du véhicule

- Passez l'aspirateur pour éliminer la poussière et les saletés. Essuyez les surfaces sales avec un chiffon humidifié avec de l'eau tiède.
- Si la saleté ne peut pas être retirée, enlevez-la avec un chiffon doux humidifié avec un détergent neutre dilué à environ 1%.
  Essorez bien le chiffon et rincez soigneusement toute trace restante de détergent et d'eau.

■ Shampouinage des moquettes

Il existe dans le commerce de nombreuses mousses nettoyantes. Appliquez la mousse à l'aide d'une éponge ou d'une brosse. Frottez en mouvements circulaires. N'utilisez pas d'eau. Nettoyez les surfaces sales et laissez-les sécher. D'excellents résultats sont obtenus en maintenant la moquette aussi sèche que possible.

■ Traitement des ceintures de sécurité

Nettoyez avec un chiffon ou une éponge humidifiés avec de l'eau savonneuse tiède. Vérifiez régulièrement que les ceintures ne sont pas usées, effilochées ou entaillées excessivement.

⚠ AVERTISSEMENT

■ Présence d'eau à l'intérieur du véhicule

- N'éclaboussez et ne renversez pas de liquide dans le véhicule. Cela peut causer un dysfonctionnement ou un incendie au niveau des équipements électriques, etc.
- Ne mouillez aucun composant du système SRS ou faisceau électrique de l'habitacle. (→P.37)
  Une anomalie électrique peut entraîner le déploiement ou un dysfonctionnement des coussins gonflables, ce qui peut occasionner des blessures graves, voire mortelles.
- Véhicules avec chargeur sans fil: Ne mouillez pas le chargeur sans fil (→P.421). A défaut, le chargeur peut devenir chaud et causer des brûlures ou causer un choc électrique pouvant entraîner des blessures graves, voire mortelles.

■ Nettoyage de l'habitacle (en particulier du tableau de bord)

N'utilisez pas de cire ou de produit de nettoyage lustrant. Le tableau de bord risque de se réfléchir dans le pare-brise et d'obstruer le champ de vision du conducteur, pouvant occasionner des blessures graves, voire mortelles.

⚠ NOTE

■ **Produits de nettoyage**

- ●Afin d'éviter de décolorer les matériaux de l'habitacle ou de laisser des traces sur la peinture, voire de l'endommager, n'utilisez aucun des types de détergents suivants:
  - Parties hors sellerie: Produits d'origine organique, tels que le benzène ou l'essence, les solutions acides ou alcalines, les colorants et l'eau de Javel
  - Sièges: Solutions alcalines ou acides, telles que les diluants, le benzène et l'alcool
- ●N'utilisez pas de cire ou de produit de nettoyage lustrant. Les surfaces peintes du tableau de bord ou de toute autre partie de l'habitacle peuvent être endommagées.

■ **Protection des cuirs**

Respectez les précautions suivantes pour éviter tout dommage et détérioration au niveau des cuirs:

- ●Retirez immédiatement toute poussière et saleté sur les cuirs.
- ●N'exposez pas le véhicule à la lumière directe du soleil pendant une période prolongée. Stationnez le véhicule à l'ombre, particulièrement en été.
- ●Ne laissez sur la sellerie aucun objet en vinyle, en matière plastique, ou comportant de la cire, susceptible d'adhérer au cuir en cas de forte chaleur dans l'habitacle.

■ **Eau sur le plancher**

Ne lavez pas le plancher du véhicule à l'eau.
Les systèmes du véhicule, tels que le système audio, risquent de subir des dommages en cas de contact avec l'eau des équipements électriques, tels que le système audio, situés sur ou sous le plancher du véhicule. L'eau peut également provoquer une corrosion de la carrosserie.

■ **Lors du nettoyage de la face intérieure du pare-brise**

Ne laissez pas du produit de nettoyage pour vitres entrer en contact avec l'objectif. De plus, ne touchez pas la lentille. (→P.259)

■ **Nettoyage de la face intérieure de la lunette arrière**

- ●N'utilisez aucun produit de nettoyage pour vitres pour nettoyer la lunette arrière, sous peine d'abîmer l'antenne ou les résistances chauffantes du désembuage de la lunette arrière. Utilisez un chiffon humidifié avec de l'eau tiède pour essuyer doucement la vitre. Nettoyez la vitre en passant le chiffon parallèlement aux résistances chauffantes ou à l'antenne.
- ●Prenez garde de ne pas rayer ou endommager les résistances chauffantes ou l'antenne.

Nettoyage des habillages en cuir

- ● Passez l'aspirateur pour éliminer la poussière et les saletés.
- ● Nettoyez tout excès de saleté et de poussière à l'aide d'un chiffon doux humidifié avec

un détergent dilué.

Utilisez une solution aqueuse neutre de détergent spécial lainages diluée à 5% environ.

- Essorez bien le chiffon et rincez soigneusement toute trace restante de détergent.
- Essuyez la surface à l'aide d'un chiffon doux et sec pour éliminer toute trace d'humidité. Laissez sécher le cuir dans un endroit à l'ombre et bien aéré.

■ Entretien des habillages en cuir

Toyota recommande de nettoyer l'habitacle du véhicule au moins deux fois par an, pour en préserver la qualité de finition.

Nettoyage des habillages en cuir synthétique

- Passez l'aspirateur pour éliminer la poussière et les saletés.
- Enlevez-la avec un chiffon doux humidifié avec un détergent neutre dilué à environ 1%.
- Essorez bien le chiffon et rincez soigneusement toute trace restante de détergent et d'eau.

Prescriptions d'entretien

Pour garantir une conduite économique en toute sécurité, une attention au quotidien et un entretien régulier sont essentiels. Il appartient au propriétaire du véhicule d'effectuer des contrôles réguliers. Toyota vous recommande de suivre ces quelques conseils d'entretien:

■Réparations et remplacement

Il vous est conseillé d'utiliser des pièces d'origine Toyota pour toutes les réparations, afin de garantir les performances de chaque système. Si vous utilisez des pièces qui ne sont pas d'origine Toyota pour un remplacement ou si des réparations sont effectuées dans un atelier autre que celui d'un concessionnaire Toyota, vérifiez les conséquences éventuelles sur l'étendue de la garantie.

■Confiez les contrôles et réparations à un concessionnaire Toyota

- Les techniciens Toyota sont des spécialistes hautement qualifiés, dont les connaissances sont constamment actualisées avec les informations les plus récentes concernant l'entretien. Ils connaissent parfaitement le fonctionnement de tous les systèmes de votre véhicule.
- Conservez un exemplaire de l'ordre de réparation. Il apporte la preuve que l'entretien effectué l'a été dans le cadre de l'étendue de la garantie. Au moindre problème, votre concessionnaire Toyota prendra rapidement en charge votre véhicule tant que celui-ci est sous garantie.

⚠ AVERTISSEMENT

■Si votre véhicule n'est pas correctement entretenu

Un entretien incorrect peut causer au véhicule des dommages sérieux pouvant être à l'origine de blessures graves, voire mortelles.

■Manipulation de la batterie

- L'échappement du moteur, certains de ses constituants et nombre de pièces automobiles contiennent ou émettent des produits chimiques que l'État de Californie considère comme étant cancérigènes et susceptibles d'entraîner des anomalies congénitales ou des troubles de la fertilité. Travaillez dans une pièce bien ventilée.
- Les huiles, les carburants et tous les liquides utilisés en automobile, ainsi que les déchets produits par l'usure des pièces, contiennent ou émettent des produits chimiques que l'État de Californie considère comme étant cancérigènes et susceptibles d'entraîner des anomalies congénitales ou des troubles de la fertilité. Évitez toute exposition et lavez immédiatement en cas de contact.
- Les bornes et cosses de la batterie, ainsi que les accessoires associés, contiennent du plomb ou des alliages au plomb, connus pour provoquer des maladies neurologiques. Lavez-vous les mains après toute manipulation. (→P.467)

Entretien général

L'entretien général est à effectuer quotidiennement. Vous pouvez le réaliser vous-même ou le confier à un concessionnaire Toyota.

Programme d'entretien

Le programme d'entretien doit être effectué à des intervalles réguliers, prévus par le programme d'entretien.

Pour de plus amples détails sur les points et le programme d'entretien, reportez-vous au “Guide du programme d'entretien” ou “Supplément du manuel du propriétaire”.

■ Réinitialisation du message indiquant qu'un entretien est nécessaire

Après avoir effectué l'entretien nécessaire conformément au programme d'entretien, veuillez réinitialiser le message. Pour réinitialiser le message, procédez comme suit:

▶ Affichage 4,2 pouces

1 Appuyez sur ‹ ou › sur la commande de réglage des instruments pour sélectionner ⚙.

2 Appuyez sur ∧ ou ∨ de la commande de réglage des instruments, sélectionnez 🚘 puis maintenez OK appuyé.

3 Appuyez sur ∧ ou ∨ de la commande de réglage des instruments, sélectionnez “Entretien programmé” et appuyez ensuite sur OK .

4 Sélectionnez “Oui” et appuyez sur OK.

5 Un message s'affiche sur l'écran multifonctionnel lorsque la procédure de réinitialisation est terminée.

▶ Affichage 7 pouces

1 Appuyez sur ∧ ou ∨ sur la commande de réglage des instruments pour sélectionner ⚙.

2 Appuyez sur ‹ ou › de la commande de réglage des instruments, sélectionnez 🚘 puis maintenez OK appuyé.

3 Appuyez sur ∧ ou ∨ de la commande de réglage des instruments, sélectionnez “Entretien programmé” et appuyez ensuite sur OK .

4 Sélectionnez “Oui” et appuyez sur OK.

5 Un message s'affiche sur l'écran multifonctionnel lorsque la procédure de réinitialisation est terminée.

Entretien à faire soi-même

Vous pouvez effectuer certaines procédures d'entretien vous-même.
Soyez conscient qu'effectuer vous-même l'entretien peut affecter l'étendue de la garantie.

Il est recommandé d'utiliser les manuels de réparation Toyota.

Pour plus de détails sur l'étendue de la garantie, reportez-vous au “Carnet de garantie du propriétaire” ou “Supplément du manuel du propriétaire” fourni séparément.

Entretien général

Vous trouverez énumérés ci-après tous les points d'entretien général à effectuer aux intervalles spécifiés dans le “Carnet de garantie du propriétaire” ou le “Supplément du manuel du propriétaire/Guide du programme d'entretien”. Nous vous recommandons de porter à l'attention de votre concessionnaire Toyota ou d'un atelier d'entretien qualifié tout problème que vous pourriez constater.

⚠ AVERTISSEMENT

■ Si le moteur tourne

Arrêtez le moteur et vérifiez que la ventilation est suffisante avant d'effectuer les contrôles d'entretien.

Compartiment moteur

Éléments	Points de contrôle
Batterie	Vérifiez les branchements. (→P.467)
Liquide de frein	Le niveau de liquide de frein est-il correct? (→P.467)
Liquide de refroidissement moteur	Le niveau de liquide de refroidissement moteur est-il correct? (→P.465)
Huile moteur	Le niveau d'huile moteur est-il correct? (→P.462)
Système d'échappement	Il ne doit pas y avoir de fumées ni de bruits anormaux.
Radiateur/condenseur	Le radiateur et le condenseur doivent être exempts de tout corps étranger. (→P.466)
Liquide de lave-vitre	Le liquide de lave-vitre est-il en quantité suffisante? (→P.469)

Intérieur du véhicule

Éléments	Points de contrôle
Pédale d'accélérateur	• Le mouvement de la pédale d'accélérateur doit être régulier (sans gripper ni opposer de résistance).
Mécanisme “Park” de la transmission automatique	• En stationnement en pente avec le levier de vitesses sur P, le véhicule est-il bien immobilisé?

Éléments	Points de contrôle
Pédale de frein	• Le mouvement de la pédale de frein est-il régulier? • La pédale de frein est-elle à une hauteur suffisante du plancher? (→P.571) • Le jeu libre de la pédale de frein est-il correct? (→P.571)
Freins	• Le véhicule ne doit pas tirer d'un côté quand vous freinez. • Les freins doivent être efficaces. • La pédale de frein ne doit pas paraître spongieuse. • La pédale de frein ne doit pas descendre trop près du plancher quand vous freinez.
Appuie-têtes	• Le mouvement des appuie-têtes est-il régulier et leur verrouillage correct?
Avertisseur sonore	• Fonctionne-t-il correctement?
Témoins/signaux sonores	• Les témoins et signaux sonores fonctionnent-ils normalement?

Éléments	Points de contrôle
Éclairages	• Tous les éclairages s'allument-ils? • Les phares sont-ils correctement dirigés? (→P.496)
Frein de stationnement	• La commande de levier du frein de stationnement fonctionne-t-elle normalement? • En stationnement en pente avec le frein de stationnement serré, le véhicule est-il bien immobilisé?
Ceintures de sécurité	• Le mouvement pour enrouler et dérouler les ceintures de sécurité est-il régulier? • Les ceintures de sécurité doivent être en bon état.
Sièges	• Les commandes de siège fonctionnent-elles normalement?
Volant	• La rotation du volant est-elle régulière? • Le jeu libre du volant est-il correct? • Le volant ne doit pas faire de bruits anormaux.

Extérieur du véhicule

Éléments	Points de contrôle
Portes	• Le mouvement d'ouverture et de fermeture des portes est-il régulier?
Capot moteur	• Le système de verrouillage du capot moteur fonctionne-t-il normalement?
Fuites de liquide	• Il ne doit y avoir aucune trace de fuite de liquide après le stationnement du véhicule.
Pneus	• La pression de gonflage des pneus est-elle correcte? • Les pneus ne doivent pas être en mauvais état ni excessivement usés. • Les pneus ont-ils été permutés conformément au programme d'entretien? • Les écrous de roue ne doivent pas être desserrés.
Essuie-glaces de pare-brise/essuie-glace de lunette arrière	• Les balais d'essuie-glaces ne devraient pas montrer de signes de fissuration, de dédoublement, d'usure, de contamination ou de déformation. • Les balais d'essuie-glaces devraient laver le pare-brise/la lunette arrière sans l'apparition de stries ou de sautillements.

Programmes d'entretien et de contrôle antipollution (I/M)

Certains états ont mis en place des programmes de contrôle antipollution, qui comprennent des vérifications du système OBD (système de diagnostic embarqué). Le système OBD contrôle le fonctionnement du dispositif antipollution.

Si le témoin indicateur de dysfonctionnement s'allume

Le système OBD détecte l'existence d'un problème dans le dispositif antipollution. Votre véhicule risque de ne pas satisfaire au contrôle I/M et de devoir être réparé. Contactez votre concessionnaire Toyota pour faire réviser le véhicule.

Votre véhicule risque de ne pas satisfaire au contrôle I/M dans les situations suivantes:

- En cas de débranchement ou décharge de la batterie

Les codes de disponibilité fonctionnelle mémorisés pendant la marche normale du véhicule sont effacés. Par ailleurs, selon vos habitudes de conduite, les codes de disponibilité fonctionnelle risquent de ne pas être mémorisés complètement.

- Lorsque le bouchon du réservoir à carburant est mal serré

Le témoin indicateur de dysfonctionnement s'allume pour indiquer un dysfonctionnement temporaire et votre véhicule risque de ne pas satisfaire au contrôle I/M.

Quand le témoin indicateur de dysfonctionnement reste allumé après plusieurs trajets

Le code d'erreur mémorisé dans le système OBD n'est pas effacé tant que vous n'avez pas conduit le véhicule à 40 reprises au moins.

Si votre véhicule ne satisfait pas au contrôle I/M

Contactez votre concessionnaire Toyota pour qu'il prépare le véhicule à la contre-visite.

Précautions concernant l'entretien à faire soi-même

Si vous décidez d'effectuer vous-même les opérations d'entretien, veillez à bien suivre la procédure décrite dans les sections correspondantes.

Entretien

Éléments	Pièces et outils
État de la batterie (→P.467)	• Eau chaude • Bicarbonate de soude • Graisse • Clé conventionnelle (pour les boulons de bridage des bornes)
Niveau du liquide de frein (→P.467)	• Liquide de frein FMVSS No.116 DOT 3 ou SAE J1703 • Chiffon ou essuie-tout en papier • Entonnoir (réservé aux ajouts de liquide de frein)
Niveau de liquide de refroidissement moteur (→P.465)	• Le “Toyota Super Long Life Coolant” «Liquide de refroidissement Toyota super longue durée» ou un liquide de refroidissement haut de gamme équivalent, à base d'éthylène glycol, ne contenant ni silicates, ni amines, ni nitrites, ni borates et issu de la technologie des acides organiques hybrides longue durée Pour les États-Unis: Le liquide “Toyota Super Long Life Coolant” «Liquide de refroidissement Toyota super longue durée» est pré-mélangé avec 50% de liquide de refroidissement et 50% d'eau déminéralisée. Pour le Canada: Le liquide “Toyota Super Long Life Coolant” «Liquide de refroidissement

Éléments	Pièces et outils
Niveau de liquide de refroidissement moteur (→P.465)	Toyota super longue durée» est pré-mélangé avec 55% de liquide de refroidissement et 45% d'eau déminéralisée. • Entonnoir (réservé aux ajouts de liquide de refroidissement)
Niveau d'huile moteur (→P.462)	• “Toyota Genuine Motor Oil” «Huile moteur Toyota d’origine» ou équivalent • Chiffon ou essuie-tout en papier • Entonnoir (réservé aux appoints en huile moteur)
Fusibles (→P.493)	• Fusible de même ampérage que celui d'origine
Réglage des phares (→P.496)	• Tournevis cruciforme
Ampoules (→P.497)	• Ampoule avec même numéro et même puissance que celle d'origine • Tournevis cruciforme • Tournevis plat • Clé de serrage
Radiateur et condenseur (→P.466)	—
Pression de gonflage des pneus (→P.486)	• Manomètre de pression des pneus • Source d'air comprimé
Liquide de lave-vitre (→P.469)	• Eau ou liquide de lave-vitre contenant de l'antigel (pour une utilisation en hiver) • Entonnoir (réservé aux ajouts d'eau ou de liquide de lave-vitre)

⚠ **AVERTISSEMENT**

Le compartiment moteur renferme de nombreux mécanismes et liquides, qui peuvent se mettre en mouvement brutalement, être brûlants ou sous tension électrique. Pour éviter des blessures graves, voire mortelles, observez les précautions suivantes.

■ Lorsque vous intervenez dans le compartiment moteur

- N'approchez jamais vos mains, vos vêtements et vos outils du ventilateur et des courroies moteur en mouvement.
- Ne touchez pas le moteur, le radiateur, le collecteur d'échappement, etc. immédiatement après avoir roulé, car ils risquent d'être brûlants. L'huile et les autres liquides peuvent également être très chauds.
- Ne laissez rien d'aisément inflammable, comme du papier ou des chiffons, dans le compartiment moteur.
- Ne fumez pas et n'exposez pas le carburant ni la batterie à des étincelles ou à une flamme nue. Les vapeurs de carburant et les émanations de la batterie sont inflammables.
- Soyez extrêmement prudent lorsque vous intervenez sur la batterie. Elle contient de l'acide sulfurique toxique et corrosif.

■ Lorsque vous intervenez à proximité directe du ventilateur de refroidissement électrique ou de la grille du radiateur

Assurez-vous que le contact du moteur est sur arrêt.
Lorsque le contact du moteur est sur ON, le ventilateur de refroidissement électrique est susceptible de se mettre automatiquement en route dès que la climatisation est en marche et/ou dès que la température du liquide de refroidissement est élevée. (→P.466)

■ Lunettes de sécurité

Portez des lunettes de protection pour vous protéger les yeux contre les projectiles ou chutes de corps solides et contre les projections de liquides, etc.

⚠ NOTE

■ Si vous retirez le filtre à air

Le fait de rouler avec le filtre à air retiré risque d'être à l'origine d'une usure prématurée du moteur causée par les impuretés en suspension dans l'air.

Capot

Ouverture du capot

1 Tirez sur le levier de déverrouillage du capot.

Le capot se soulève légèrement.

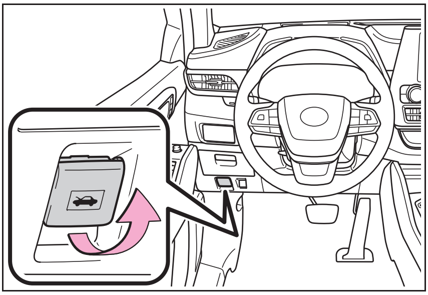

2 Tirez le levier du loquet auxiliaire vers le haut et soulevez le capot.

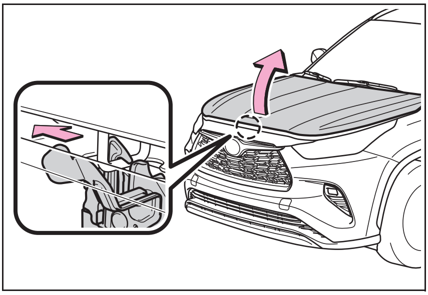

3 Maintenez le capot ouvert en insérant la béquille de support dans la fente.

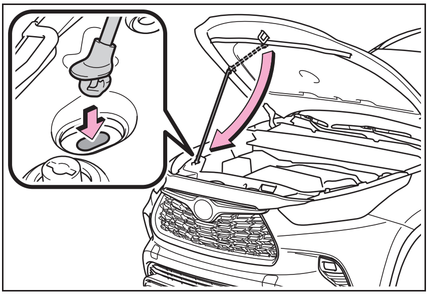

AVERTISSEMENT

■ **Vérifications avant le départ**

Vérifiez que le capot est bien fermé et verrouillé.
Si le capot est mal verrouillé, il risque de s'ouvrir pendant la marche du véhicule et de provoquer un accident grave, voire mortel.

■ **Après avoir installé la béquille de support dans la fente**

Assurez-vous que la béquille supporte fermement le capot et l'empêche de tomber sur votre tête ou votre corps.

NOTE

■ **Lors de la fermeture du capot**

Assurez-vous de bien remettre la béquille de support dans son clip avant de fermer le capot. Le fait de fermer le capot sans attacher la béquille de support pourrait plier le capot.

Positionnement du cric

Lorsque vous utilisez un cric, respectez les instructions du manuel fourni avec le cric et effectuez l'opération en toute sécurité.
Lorsque vous levez votre véhicule avec le cric, veillez à placer correctement ce dernier. En le plaçant de manière inadéquate, vous risquez d'endommager votre véhicule ou de vous blesser.

Emplacement du point de levage

■ **Avant**

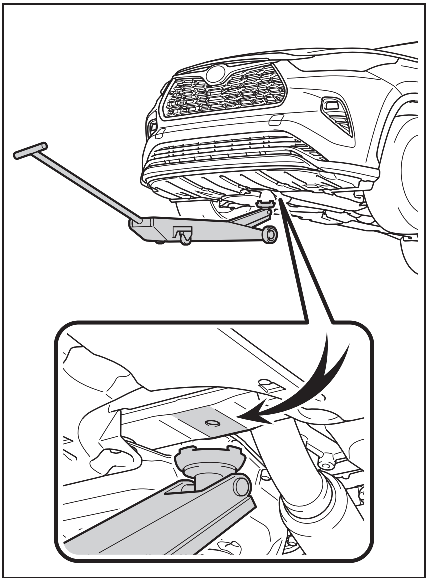

■ **Arrière**

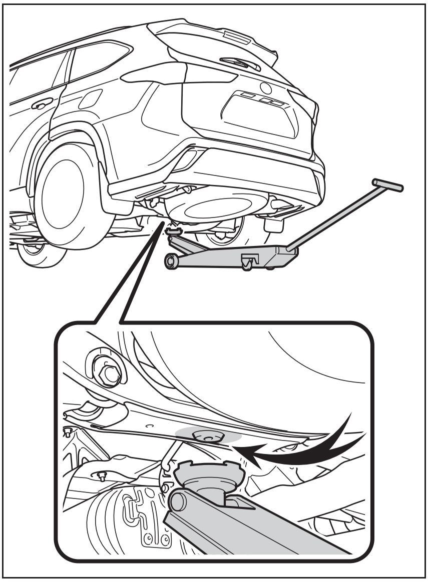

Compartiment moteur

Composants

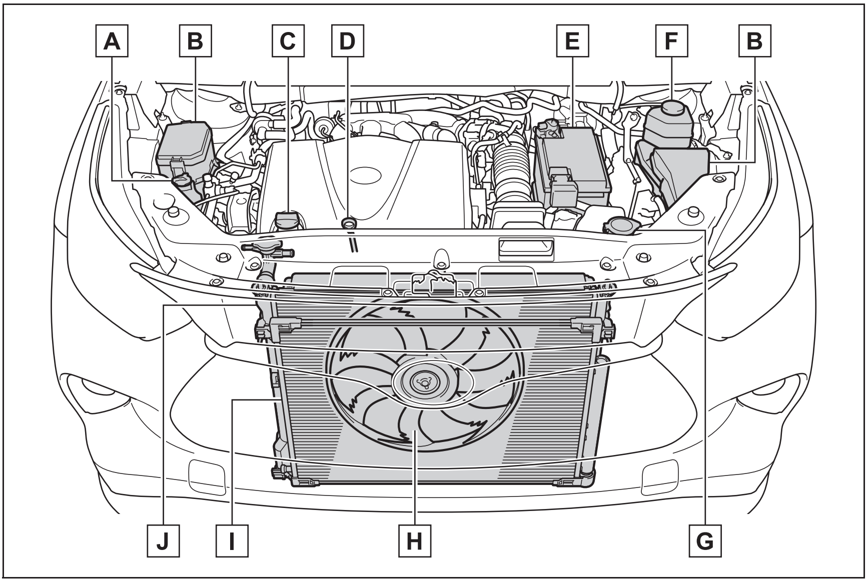

A Réservoir de liquide de refroidissement (→P.465)

B Boîtes à fusibles (→P.493)

C Bouchon de remplissage d'huile moteur (→P.463)

D Jauge de niveau d'huile moteur (→P.462)

E Batterie (→P.467)

F Réservoir de liquide de frein (→P.467)

G Réservoir de liquide de lave-vitre (→P.469)

H Ventilateur de refroidissement électrique

I Condenseur (→P.466)

J Radiateur (→P.466)

Vérification et ajout de l'huile moteur

Vérifiez le niveau d'huile avec la jauge, moteur à l'arrêt et à température de fonctionnement.

■ Vérification de l'huile moteur

1 Stationnez le véhicule sur une surface plane. Après avoir chauffé et arrêté le

moteur, attendez plus de 5 minutes pour permettre à l'huile de redescendre au fond du moteur.

2 Sortez la jauge, tout en tenant un chiffon dessous.

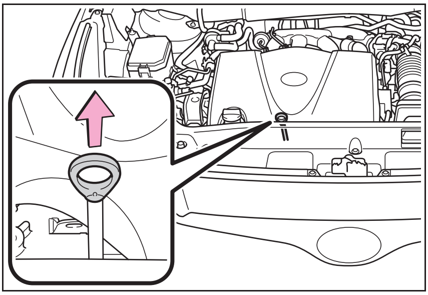

3 Essuyez la jauge.

4 Réinsérez complètement la jauge.

5 Tout en tenant un chiffon dessous, tirez la jauge et vérifiez le niveau d'huile.

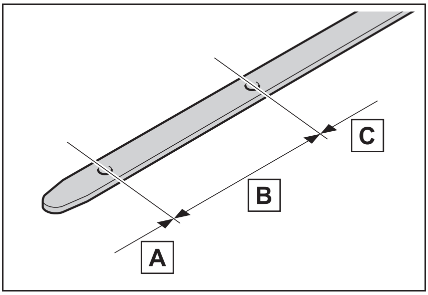

A Faible

B Normal

C Excessif

La forme de la jauge peut varier en fonction du type de véhicule ou de moteur.

6 Essuyez la jauge et réinsérez-la complètement.

■ Vérification du type d'huile et préparation de l'élément nécessaire

Avant d'ajouter de l'huile, veillez à bien vérifier le type d'huile et à préparer l'outillage dont vous avez besoin.

- Sélection de l'huile moteur →P.568
- Quantité d'huile (Bas → Plein)
  1,9 qt. (1,8 L, 1,6 Imp. qt.)
- Élément
  Entonnoir propre

■ Ajout d'huile moteur

Si le niveau d'huile se trouve au niveau ou au-dessous du repère de niveau insuffisant, ajoutez une huile moteur de même type que celle qui est déjà présente dans le moteur.

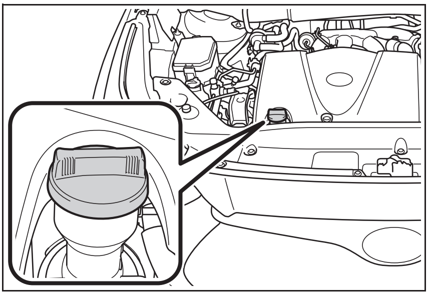

1 Retirez le bouchon de remplissage d'huile en le tournant dans le sens inverse des aiguilles d'une montre.

2 Ajoutez l'huile moteur lentement en vérifiant la jauge.

3 Installez le bouchon de remplissage d'huile en le tour-

nant dans le sens des aiguilles d'une montre.

Consommation d'huile moteur

Une certaine quantité d'huile moteur est consommée lors de la conduite. Dans les situations suivantes, la consommation d'huile peut augmenter et il peut être nécessaire d'effectuer un réapprovisionnement en huile moteur entre les intervalles d'entretien de l'huile.

- Lorsque le moteur est neuf, immédiatement après l'achat du véhicule ou après le remplacement du moteur, par exemple
- Si une huile de qualité insuffisante ou d'une viscosité inappropriée est utilisée
- Lors de la conduite à régime moteur élevé ou avec un chargement lourd, lors d'un remorquage ou lorsque vous conduisez en accélérant ou en décélérant fréquemment
- Lorsque vous laissez le moteur au ralenti pendant une longue période ou si vous conduisez fréquemment dans un trafic dense

Si de l'huile est renversée sur le cache du moteur

Pour éviter que le cache du moteur ne soit endommagé, retirez toute trace d'huile moteur du cache du moteur dès que possible à l'aide d'un détergent neutre. N'utilisez pas de solvant organique comme du liquide de nettoyage pour freins.

Après vidange de l'huile moteur

Les données d'entretien relatives à la vidange moteur doivent être réinitialisées. Effectuez les procédures suivantes:

▶ Affichage 4,2 pouces

1 Appuyez sur ‹ ou › sur la commande de réglage des instruments pour sélectionner ⚙.

2 Appuyez sur ∧ ou ∨ de la commande de réglage des instruments, sélectionnez 🚘 puis maintenez OK appuyé.

3 Appuyez sur ∧ ou ∨ de la commande de réglage des instruments, sélectionnez “Entretien de l’huile” et appuyez ensuite sur OK.

4 Sélectionnez “Oui” et appuyez sur OK.

5 Un message s'affiche sur l'écran multifonctionnel lorsque la procédure de réinitialisation est terminée.

▶ Affichage 7 pouces

1 Appuyez sur ∧ ou ∨ sur la commande de réglage des instruments pour sélectionner ⚙.

2 Appuyez sur ‹ ou › de la commande de réglage des instruments, sélectionnez 🚘 puis maintenez OK appuyé.

3 Appuyez sur ∧ ou ∨ de la commande de réglage des instruments, sélectionnez “Entretien de l’huile” et appuyez ensuite sur OK .

4 Sélectionnez “Oui” et appuyez sur OK.

5 Un message s'affiche sur l'écran multifonctionnel lorsque la procédure de réinitialisation est terminée.

AVERTISSEMENT

Huile moteur usagée

- L'huile moteur contient des contaminants potentiellement nocifs susceptibles de provoquer des problèmes de peau, tels que des inflammations et un cancer de la peau, vous devez donc éviter tout contact prolongé et répété avec celle-ci. Pour retirer de l'huile moteur usagée de votre peau, lavez-vous abondamment avec de l'eau et du savon.
- Mettez votre huile et vos filtres usagés au rebut de manière sûre et responsable. Ne jetez pas l'huile et les filtres usagés avec les déchets ménagers, dans les égouts ou sur le sol. Pour toute information relative à la mise au rebut et au recyclage, appelez votre concessionnaire Toyota, une station-service ou un magasin d'accessoires auto.
- Ne laissez pas l'huile moteur usagée à la portée des enfants.

NOTE

Pour prévenir tout dommage grave du moteur

Vérifiez régulièrement le niveau d'huile.

Lorsque vous faites une vidange d'huile moteur

- Veillez à ne pas verser d'huile moteur sur les composants du véhicule.
- Évitez de trop remplir, sous peine d'occasionner des dommages au moteur.
- Vérifiez le niveau d'huile sur la jauge chaque fois que vous en ajoutez.
- Veillez à bien revisser et serrer le bouchon de remplissage d'huile moteur.

Vérification du liquide de refroidissement

Le niveau du liquide de refroidissement est correct lorsqu'il se trouve entre les repères “FULL” et “LOW” du réservoir, lorsque le moteur est froid.

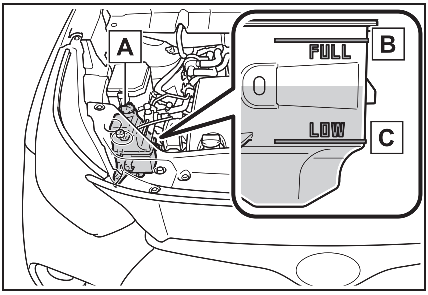

A Bouchon du réservoir

B Repère “FULL”

C Repère “LOW”

Si le niveau est sur ou sous le repère “LOW”, faites l'appoint en liquide de refroidissement, jusqu'au repère “FULL”. (→P.560)

Sélection du liquide de refroidissement

Utilisez uniquement le liquide “Toyota Super Long Life Coolant” «Liquide de refroidissement Toyota super longue durée» ou un liquide de refroidissement haut de gamme équivalent, à base d'éthylène glycol, ne contenant ni silicates, ni amines, ni nitrites, ni borates et issu de la technologie des acides organiques hybrides longue durée.

États-Unis:

Le liquide “Toyota Super Long Life

Coolant” «Liquide de refroidissement Toyota super longue durée» est pré-mélangé avec 50% de liquide de refroidissement et 50% d'eau déminéralisée. (Température minimum: -31°F [-35°C])

Canada:

Le liquide “Toyota Super Long Life Coolant” «Liquide de refroidissement Toyota super longue durée» est pré-mélangé avec 55% de liquide de refroidissement et 45% d'eau déminéralisée. (Température minimum: -44°F [-42°C])

Pour de plus amples renseignements sur le liquide de refroidissement, contactez votre concessionnaire Toyota.

■ Si le niveau du liquide de refroidissement redescend peu de temps après le remplissage

Contrôlez visuellement le radiateur, les durites, le bouchon du réservoir de liquide de refroidissement moteur, le robinet de vidange et la pompe à eau.
Si vous ne trouvez aucune fuite, demandez à votre concessionnaire Toyota d'effectuer un contrôle sous pression du bouchon et de rechercher les fuites éventuelles dans le circuit de refroidissement.

⚠ AVERTISSEMENT

■ Lorsque le moteur est chaud

N'ouvrez pas le bouchon du réservoir de liquide de refroidissement moteur et le bouchon du radiateur.

Le liquide de refroidissement, brûlant et sous pression, risque de gicler si vous retirez le bouchon, et de vous blesser gravement, en vous brûlant.

⚠ NOTE

■ Lorsque vous faites l'appoint en liquide de refroidissement

Le liquide de refroidissement n'est ni de l'eau pure, ni un antigel classique. Le mélange correct entre eau et antigel doit être respecté pour garantir une lubrification, une protection anticorrosion et un refroidissement performants. Veuillez lire l'étiquette du bidon d'antigel ou du liquide de refroidissement.

■ Si vous renversez du liquide de refroidissement

Rincez abondamment à l'eau claire pour éviter tout dommage aux pièces ou à la peinture.

Contrôle du radiateur et du condenseur

Vérifiez le radiateur et le condenseur et débarrassez-les de tout corps étranger. Si vous constatez que l'une ou l'autre des pièces ci-dessus est très sale ou si vous n'êtes pas sûr de leur état, faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

⚠ AVERTISSEMENT

■ Lorsque le moteur est chaud

Ne touchez pas le radiateur ou le condenseur, qui peuvent être très chauds et donc vous blesser gravement, en vous brûlant par exemple.

Vérification et ajout du liquide de frein

Contrôle du niveau de liquide

Le niveau du liquide de frein doit se situer entre les repères “MAX” et “MIN” du réservoir.

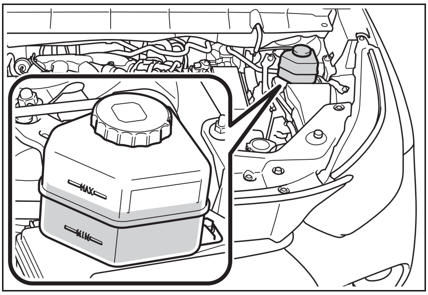

Ajout de liquide

Vérifiez le type de liquide à utiliser et préparez l'élément dont vous avez besoin.

- Type de liquide

Liquide de frein SAE J1703 ou FMVSS No.116 DOT 3

Liquide de frein SAE J1704 ou FMVSS No.116 DOT 4

- Élément

  Entonnoir propre

Le liquide de frein peut absorber l'humidité présente dans l'air

Un liquide de frein contenant de l'humidité en excès risque de provoquer une perte dangereuse d'efficacité des freins. Utilisez uniquement du liquide de frein venant d'un bidon neuf.

AVERTISSEMENT

Lorsque vous remplissez le réservoir

Faites attention car le liquide de frein est un produit dangereux pour vos yeux et vos mains et il détériore les surfaces peintes. En cas de contact du liquide avec les mains ou les yeux, rincez immédiatement la partie touchée à l'eau claire.

Si un inconfort quelconque persiste, consultez un médecin.

NOTE

Si le niveau de liquide est insuffisant ou excessif

Il est normal que le niveau du liquide de frein baisse légèrement à mesure de l'usure des plaquettes de frein ou lorsque le niveau de liquide dans l'accumulateur est haut.
Si le réservoir doit être fréquemment rempli, il y a peut-être un problème grave.

Batterie

Contrôlez la batterie comme suit.

Extérieur de la batterie

Vérifiez que les bornes de la batterie ne sont pas corrodées, que les connexions ne sont pas desserrées, que les câbles ne sont pas entaillés et que la bride est bien serrée.

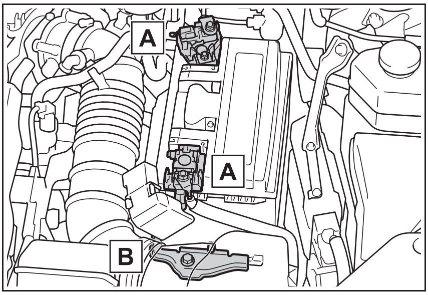

A Bornes

B Collier de maintien

■ Avant la recharge

La recharge de la batterie produit des vapeurs d'hydrogène, hautement inflammables et explosives. Par conséquent, respectez les précautions suivantes avant toute recharge:

- Si la recharge s'effectue alors que la batterie est installée sur le véhicule, n'oubliez pas de débrancher le câble de masse.
- Vérifiez que le contact d'alimentation du chargeur est sur arrêt lorsque vous branchez et débranchez les câbles entre le chargeur et la batterie.

■ Après recharge/rebranchement de la batterie

Le moteur peut ne pas démarrer. Pour réinitialiser le système, procédez comme suit.

1. Placez le levier de vitesses sur P.
2. Ouvrez et fermez l'une des portes.
3. Redémarrez le moteur.

- Il peut s'avérer impossible de déverrouiller les portes au moyen du système d'accès et de démarrage mains libres immédiatement après avoir rebranché la batterie. Si cela se produit, utilisez la télécommande du verrouillage centralisé ou la clé mécanique pour verrouiller/déverrouiller les portes.
- Démarrez le moteur avec le contact du moteur sur ACC. Le moteur peut ne pas démarrer lorsque le contact du moteur est placé sur arrêt. Cependant, le moteur fonctionne normalement à partir de la deuxième tentative.
- Le mode du contact du moteur est enregistré par le véhicule. Si la batterie est débranchée et rebranchée, le véhicule rétablit le mode dans lequel se trouvait le contact du moteur avant que la batterie ne soit débranchée. Assurez-vous d'arrêter le moteur avant de débrancher la batterie. Soyez particulièrement prudent au moment de brancher la batterie si vous ignorez dans quel mode était le contact du moteur avant que la batterie ne soit débranchée.

Si le système s'obstine à ne pas démarrer après de multiples tentatives, contactez votre concessionnaire Toyota.

⚠ AVERTISSEMENT

■ Composants chimiques de la batterie

Les batteries contiennent de l'acide sulfurique toxique et corrosif, produisant des vapeurs d'hydrogène inflammables et explosives. Pour réduire les risques d'accident grave, voire mortel, respectez les précautions suivantes lorsque vous intervenez sur ou à proximité de la batterie:

- Ne provoquez pas d'étincelles en touchant les bornes de la batterie avec des outils.
- Ne fumez pas et n'utilisez pas d'allumette à proximité de la batterie.
- Évitez tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements.
- N'ingérez ou n'inhalez jamais l'électrolyte.

AVERTISSEMENT

- Portez des lunettes de protection lorsque vous travaillez à proximité de la batterie.
- Ne laissez pas les enfants s'approcher de la batterie.

■ **Où charger la batterie en toute sécurité**

Rechargez toujours la batterie à l'air libre. Ne chargez pas la batterie dans un garage ou un local fermé sans aération suffisante.

■ **Comment recharger la batterie**

Effectuez toujours une charge lente (5 A maximum). La batterie risque d'exploser si vous essayez de la charger plus vite.

■ **Mesures d'urgence concernant l'électrolyte**

- En cas de contact de l'électrolyte avec les yeux
  Rincez-vous les yeux à l'eau claire pendant 15 minutes au moins et consultez immédiatement un médecin. Dans la mesure du possible, continuez à appliquer de l'eau sur les yeux, à l'aide d'une éponge ou d'une serviette, pendant le trajet jusqu'au service médical le plus proche.
- En cas de contact de l'électrolyte avec la peau
  Lavez abondamment la partie concernée. Consultez immédiatement un médecin si vous ressentez une douleur ou une brûlure.
- En cas de contact de l'électrolyte avec les vêtements
  Il risque de traverser les vêtements et d'atteindre la peau. Retirez immédiatement le vêtement et appliquez si nécessaire la procédure décrite précédemment.
- En cas d'ingestion accidentelle d'électrolyte
  Buvez de l'eau ou du lait en grande quantité. Consultez un médecin de toute urgence.

NOTE

■ **Lorsque vous rechargez la batterie**

Ne rechargez jamais la batterie lorsque le moteur tourne. Veillez également à ce que tous les accessoires soient hors tension.

Liquide de lave-vitre

Quand un lave-vitre ne fonctionne pas ou si le message d'avertissement s'affiche à l'écran multifonctionnel, c'est que le réservoir de lave-vitre est vraisemblablement vide. Ajoutez du liquide de lave-vitre.

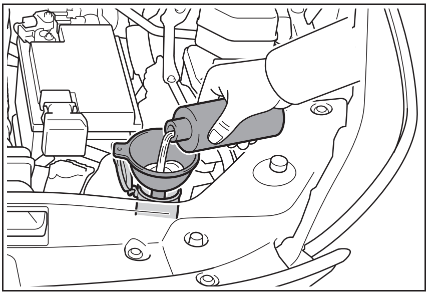

⚠ AVERTISSEMENT

■ Lorsque vous faites l'appoint en liquide de lave-vitre

N'ajoutez pas de liquide de lave-vitre lorsque le moteur est chaud ou en marche, car il contient de l'alcool et pourrait provoquer un incendie en cas de débordement sur le moteur, etc.

⚠ NOTE

■ N'utilisez aucun autre produit que du liquide de lave-vitre

N'utilisez pas d'eau savonneuse ou d'antigel pour moteur à la place du liquide de lave-vitre.

Cela peut causer l'apparition de stries sur les surfaces peintes du véhicule, ainsi que des dommages à la pompe entraînant des problèmes de vaporisation du liquide de lave-vitre.

■ Dilution du liquide de lave-vitre

Diluez le liquide de lave-vitre avec de l'eau si nécessaire.

Reportez-vous aux températures de gel listées sur l'étiquette du bidon de liquide de lave-vitre.

Pneus

Changez les pneus ou permutez les roues en fonction du programme d'entretien et de l'usure des bandes de roulement.

Contrôle des pneus

Vérifiez que les témoins d'usure de la bande de roulement sont visibles sur les pneus. Vérifiez également que les pneus ne soient pas usés de manière inégale, par exemple usure excessive d'un côté de la bande de roulement.

Si vous ne permutez pas les roues, contrôlez l'état de la roue de secours et sa pression.

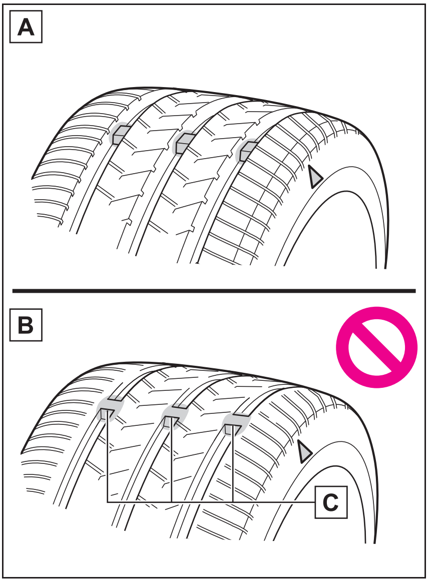

A Nouvelle bande de roulement

B Bande de roulement usée

C Témoin d'usure de la bande de roulement

L'emplacement des témoins d'usure de la bande de roulement est signalé par un repère “TWI” ou “ △ ”, etc., moulé sur le flanc de chaque pneu.
Remplacez les pneus si les témoins d'usure de la bande de roulement sont visibles sur les pneus.

■ Quand remplacer les pneus de votre véhicule

Vous devez remplacer les pneus lorsque:

- Les témoins d'usure de la bande de roulement sont visibles sur un pneu.
- Une entaille, une coupure ou une craquelure est suffisamment profonde pour laisser apparaître la trame, ou une cloque est révélatrice d'un défaut interne.
- Le pneu s'est retrouvé plusieurs fois à plat ou est impossible à réparer correctement du fait de la taille ou de l'emplacement d'une entaille ou d'un autre dommage.

Au moindre doute, consultez votre concessionnaire Toyota.

■ Durée de vie des pneus

Tout pneu de plus de 6 ans doit faire l'objet d'un contrôle par un technicien qualifié, même s'il n'a servi que rarement ou même pas du tout, ou s'il ne porte aucune trace évidente de dégradation.

■ Rangement correct de la roue de secours

Étant donné qu'une roue de secours mal rangée peut endommager le câble métallique qui la maintient, vérifiez quotidiennement que la roue de secours est rangée correctement.

- Si la roue de secours rangée est inclinée ou provoque des claquements pendant la conduite, il est possible que la roue de secours ne soit pas correctement rangée. Rangez à nouveau la roue de secours en suivant correctement la procédure de changement de roue:

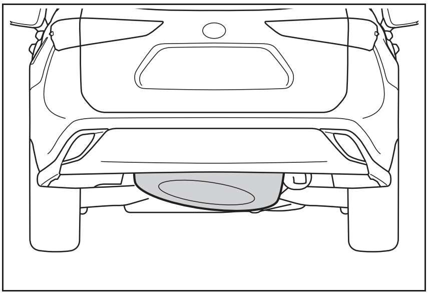

1. Si la roue de secours est inclinée, le dispositif de retenue peut être coincé dans l'ouverture de la roue. Si la roue de secours produit un bruit de cliquetis pendant la conduite, il est possible qu'elle ne soit pas complètement relevée. Baissez la roue de secours jusqu'au sol et assurez-vous que le dispositif de retenue est perpendiculaire à l'ouverture de la roue.
2. Levez le pneu lentement et de manière constante jusqu'à ce que vous entendiez un clic et que la manivelle de cric saute.

Si la roue de secours ne peut pas être abaissée, le câble métallique peut être sectionné. Faites contrôler le véhicule chez votre concessionnaire Toyota.

■ Charge maximale des pneus

Vérifiez que le chiffre indiqué en divisant la charge maximale du pneu de remplacement par 1,10 est supérieure à 1/2 du poids nominal brut sur essieu (GAWR) de l'essieu avant ou arrière, selon la valeur la plus élevée des deux.

Pour connaître le GAWR, repor-

tez-vous à l'étiquette d'homologation.
Pour connaître la charge maximale du pneu, consultez la limite de charge selon la pression de gonflage maximum des pneus à froid, indiquée sur le flanc du pneu. (→P.578)

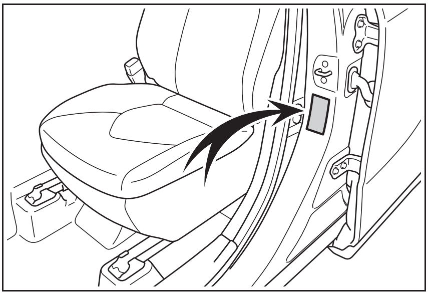

■ Types de pneus

● Pneus été

Les pneus été sont très performants à haute vitesse et particulièrement adaptés à la conduite sur autoroute par temps sec. Étant donné que les pneus été n'offrent pas les mêmes qualités de traction que les pneus neige, ils ne conviennent pas à la conduite sur routes enneigées ou verglacées. Pour la conduite sur routes enneigées ou verglacées, les pneus neige sont vivement conseillés. Lorsque vous installez des pneus neige, faites-le sur les quatre roues.

● Pneus toutes saisons

Les pneus toutes saisons sont conçus pour offrir une meilleure traction dans la neige et permettre la conduite dans la plupart des conditions hivernales, en plus de rester utilisables tout le reste de l'année. Les pneus toutes saisons ne présentent cependant pas d'aussi bonnes qualités de traction que les pneus neige dans la neige profonde ou fraîche. De plus, sur autoroute, l'accélération est moins efficace et la maniabilité moins bonne avec des pneus toutes saisons qu'avec des pneus été.

● Pneus neige

Pour la conduite sur routes enneigées ou verglacées, nous conseillons l'utilisation de pneus neige. Si vous avez besoin de pneus neige, sélectionnez des pneus de mêmes dimensions, structure et capacité de charge que ceux installés à l'origine. Étant donné que votre véhicule est équipé à l'origine de pneus à structure radiale, vérifiez que vos pneus neige sont également à structure radiale. N'installez pas de pneus cloutés sans avoir au préalable consulté la législation en vigueur, des limitations étant parfois imposées. Installez des pneus neige sur toutes les roues. (→P.365)

■ Bande de roulement des pneus neige usée au-delà de 0,16 in. (4 mm)

Les pneus ont perdu toute efficacité dans la neige.

⚠ AVERTISSEMENT

■ Lorsque vous inspectez ou remplacez les pneus

Respectez les précautions suivantes pour prévenir tout risque d'accident.
Ne pas respecter ces consignes risque de causer des dommages aux pièces de la transmission et d'être à l'origine de caractéristiques de maniabilité dangereuses, susceptibles de causer un accident grave, voire mortel.

AVERTISSEMENT

- Ne montez pas sur le même véhicule des pneus de marque, modèle ou profil différents.
  De même, ne montez pas sur le même véhicule des pneus dont le niveau d'usure est visiblement différent.
- Ne montez pas des pneus de dimensions différentes de celles recommandées par Toyota.
- Ne montez pas sur le même véhicule des pneus de types différents (carcasse radiale, diagonale ou diagonale ceinturée).
- Ne montez pas sur le même véhicule des pneus été, neige et toutes saisons.
- N'utilisez pas de pneus ayant été utilisés sur un autre véhicule.
  N'utilisez pas de pneus si vous ne savez pas comment ils ont été utilisés auparavant.
- Véhicules équipés d'une roue de secours compacte: Ne tractez pas le véhicule lorsqu'une roue de secours compacte est installée.

NOTE

■ **Conduite sur routes en mauvais état**

Faites très attention lorsque vous roulez sur des routes dont le revêtement est instable ou comporte des nids-de-poule.
Ces conditions sont susceptibles d'occasionner une perte de pression de gonflage des pneus, réduisant la capacité d'absorption des chocs des pneus. Par ailleurs, les pneus eux-mêmes, mais aussi les jantes et la carrosserie du véhicule peuvent être endommagés en cas de conduite sur une route en mauvais état.

■ **Si la pression de gonflage de tous les pneus baisse pendant la conduite**

Arrêtez-vous, sous peine de détériorer complètement vos pneus et/ou vos jantes.

Permutation des roues

Permutez les pneus dans l’ordre indiqué.

▶ Véhicules équipés d'une roue de secours compacte

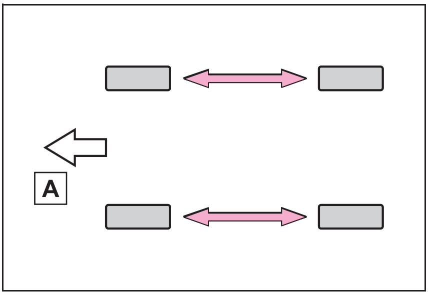

A Avant

▶ Véhicules équipés d'une roue de secours de taille normale

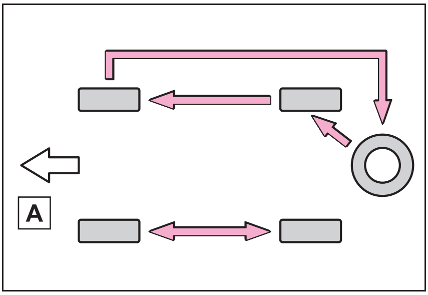

A Avant

Afin d'uniformiser l'usure des pneus et de prolonger leur durée de vie, Toyota vous recommande de procéder à leur permutation aux mêmes périodicités que leur contrôle.

N’oubliez pas d’initialiser le système d’avertissement de pression des pneus après la permutation des pneus.

Système d'avertissement de pression des pneus

Votre véhicule est équipé d'un système d'avertissement de pression des pneus, qui utilise des valves à émetteur de surveillance de la pression de gonflage des pneus pour détecter si un pneu est sous-gonflé avant que de sérieux problèmes ne surviennent.

- La pression des pneus détectée par le système d'avertissement de pression des pneus peut s'afficher sur l'écran multifonctionnel. (→P.94, 104)

L'illustration utilisée est donnée à titre d'exemple, et peut différer de l'image réellement affichée sur l'écran multifonctionnel.

▶ Affichage 4,2 pouces

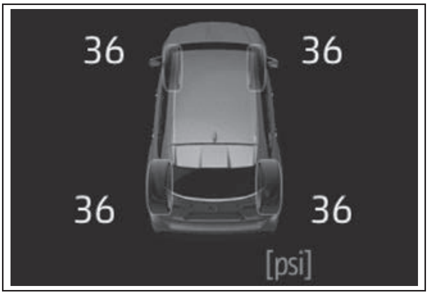

▶ Affichage 7 pouces

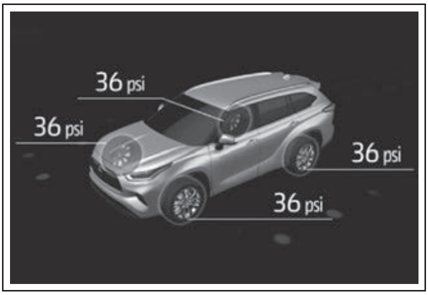

- Si la pression de gonflage des pneus devient inférieure à un niveau prédéfini, le conducteur est alerté par l'écran et par un témoin d'avertissement. (→P.522)

L'illustration utilisée est donnée à titre d'exemple, et peut différer de l'image réellement affichée sur l'écran multifonctionnel.

▶ Affichage 4,2 pouces

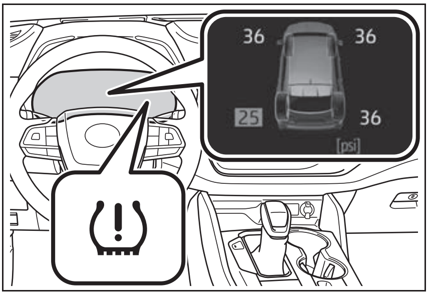

▶ Affichage 7 pouces

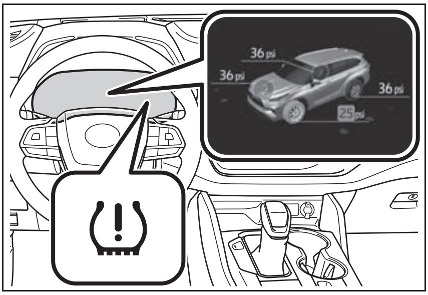

■ Contrôles périodiques de la pression de gonflage des pneus

Le système d'avertissement de pression des pneus ne remplace pas les contrôles périodiques de la pression de gonflage des pneus. Veillez à vérifier la pression de gonflage des pneus dans le cadre des contrôles périodiques et quotidiens effectués sur le véhicule.

■ Situations dans lesquelles le système d'avertissement de pression des pneus peut ne pas fonctionner correctement

● Dans les situations suivantes, le système d'avertissement de pression des pneus pourrait ne pas fonctionner correctement.

- Si d'autres roues que celles d'origine Toyota sont utilisées.
- Un pneu a été remplacé par un pneu qui n'est pas d'origine.
- Un pneu a été remplacé par un pneu qui n'est pas de la taille spécifiée.
- Des chaînes à neige, etc. sont équipées.
- Un pneu zéro pression auxiliaire est équipé.
- Si un film teinté faisant obstacle aux ondes radio a été installé sur les vitres.
- Si le véhicule est recouvert d'une quantité de neige ou de glace importante, en particulier autour des roues et des passages de roues.
- Si la pression de gonflage des pneus est beaucoup plus élevée que la valeur spécifiée.
- Si la roue de secours est située dans une zone de mauvaise réception du signal radio.*
- En cas d'utilisation d'une roue sans valve à émetteur de surveillance de la pression de gonflage des pneus.
- Si le code d'identification des valves à émetteur de surveillance de la pression de gonflage n'est pas entré dans le calculateur du système d'avertissement de pression des pneus.

*: Véhicules équipés d'une roue de secours de taille normale uniquement

● Les performances peuvent être modifiées dans les situations suivantes.

- Lorsque vous vous trouvez à proximité d'un relais TV, d'une centrale électrique, d'une station-service, d'une station de radio, d'un grand panneau d'affichage, d'un aéroport ou de toute autre installation produisant des ondes radio fortes ou un important bruit électrique
- Lorsque vous transportez une radio portable, un téléphone mobile, un téléphone sans fil ou un autre dispositif de communication sans fil

● Si les informations de position des pneus ne s'affichent pas correctement en raison de l'état des ondes radio, l'affichage peut être corrigé en mettant le véhicule en marche, ce qui a pour effet de modifier l'état des ondes radio.

- Lorsque le véhicule est stationné, le temps nécessaire pour que l'avertisseur s'allume ou s'éteigne peut être prolongé.
- Si la pression de gonflage des pneus décline rapidement, par exemple lorsqu'un pneu a éclaté, l'avertisseur risque de ne pas fonctionner.

■ Avertissement de performance du système d'avertissement de pression des pneus

L'avertissement du système d'avertissement de pression des pneus se transforme en accord avec les conditions sous lesquelles il a été initialisé. Pour cette raison, le système peut donner un avertissement, même si la pression de gonflage des pneus n'est pas assez faible, ou si la pression est supérieure à celle qui a été réglée lorsque le système a été initialisé.

Certification du système d'avertissement de pression des pneus

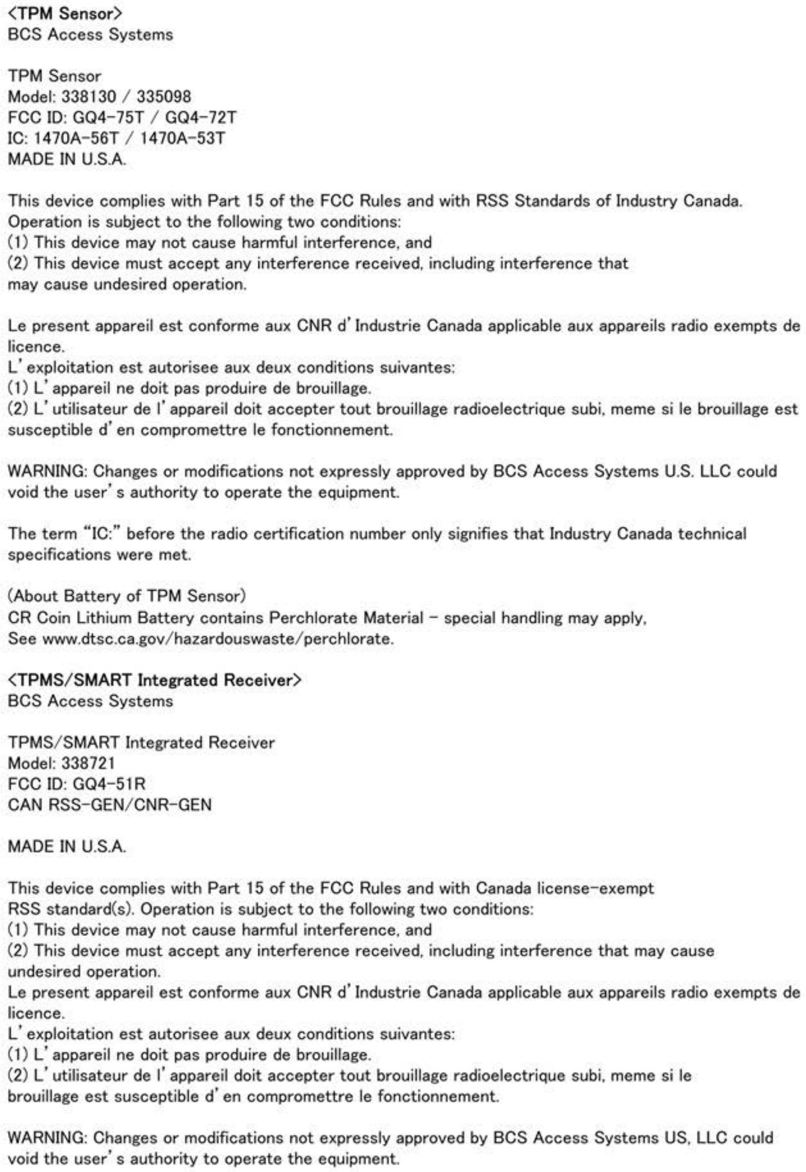

<TPM Sensor>
BCS Access Systems

TPM Sensor
Model: 338130 / 335098
FCC ID: GQ4-75T / GQ4-72T
IC: 1470A-56T / 1470A-53T
MADE IN U.S.A.

This device complies with Part 15 of the FCC Rules and with RSS Standards of Industry Canada.
Operation is subject to the following two conditions:
(1) This device may not cause harmful interference, and
(2) This device must accept any interference received, including interference that may cause undesired operation.

Le present appareil est conforme aux CNR d’ Industrie Canada applicable aux appareils radio exempts de licence.
L’ exploitation est autorisee aux deux conditions suivantes:
(1) L’ appareil ne doit pas produire de brouillage.
(2) L’ utilisateur de l’ appareil doit accepter tout brouillage radioelectrique subi, meme si le brouillage est susceptible d’ en compromettre le fonctionnement.

WARNING: Changes or modifications not expressly approved by BCS Access Systems U.S. LLC could void the user’ s authority to operate the equipment.

The term “IC:” before the radio certification number only signifies that Industry Canada technical specifications were met.

(About Battery of TPM Sensor)
CR Coin Lithium Battery contains Perchlorate Material – special handling may apply,
See www.dtsc.ca.gov/hazardouswaste/perchlorate.

<TPMS/SMART Integrated Receiver>
BCS Access Systems

TPMS/SMART Integrated Receiver
Model: 338721
FCC ID: GQ4-51R
CAN RSS-GEN/CNR-GEN

MADE IN U.S.A.

This device complies with Part 15 of the FCC Rules and with Canada license-exempt RSS standard(s). Operation is subject to the following two conditions:
(1) This device may not cause harmful interference, and
(2) This device must accept any interference received, including interference that may cause undesired operation.
Le present appareil est conforme aux CNR d’ Industrie Canada applicable aux appareils radio exempts de licence.
L’ exploitation est autorisee aux deux conditions suivantes:
(1) L’ appareil ne doit pas produire de brouillage.
(2) L’ utilisateur de l’ appareil doit accepter tout brouillage radioelectrique subi, meme si le brouillage est susceptible d’ en compromettre le fonctionnement.

WARNING: Changes or modifications not expressly approved by BCS Access Systems US, LLC could void the user’ s authority to operate the equipment.

Installation des valves à émetteur de surveillance de la pression de gonflage des pneus

Les valves à émetteur de surveillance de la pression de gonflage des pneus doivent également être installées, que vous remplaciez les pneus ou les roues.

Lors de l'installation de nouvelles valves à émetteur de surveillance de la pression de gonflage des pneus, il est impératif d'enregistrer les codes d'identification dans le calculateur du système d'avertissement de pression des pneus, puis d'initialiser le système d'avertissement de pression des pneus. Faites enregistrer par votre concessionnaire Toyota tous les codes d'identification des valves à émetteur de surveillance de la pression de gonflage des pneus. (→P.482)

■ Remplacement des pneus et des roues

Si le code d'identification de la valve à émetteur de surveillance de la pression de gonflage des pneus n'est pas enregistré, le système d'avertissement de pression des pneus ne peut pas fonctionner convenablement. Après environ 20 minutes de conduite, le témoin d'avertissement de pression des pneus clignote pendant 1 minute puis reste allumé pour signaler un mauvais fonctionnement du système.

⚠ NOTE

■ Réparation ou remplacement des pneus, des roues, des valves de surveillance de la pression de gonflage des pneus et de leur émetteur, et des capuchons de valve de pneu

- ● Si vous souhaitez démonter ou remonter les roues, les pneus ou les valves à émetteurs de surveillance de la pression de gonflage des pneus, contactez votre concessionnaire Toyota, car les valves à émetteur de surveillance de la pression de gonflage des pneus peuvent facilement souffrir d'une manipulation incorrecte.
- ● Veillez à installer les capuchons sur les valves des pneus. Si les capuchons des valves des pneus ne sont pas posés, de l'eau pourrait pénétrer dans les valves de surveillance de la pression des pneus et les valves de surveillance de la pression des pneus pourraient ne pas être liées.
- ● En cas de remplacement des capuchons de valve des pneus, n'utilisez pas d'autres capuchons de valve de pneus que ceux spécifiés. Le capuchon risquerait d'être bloqué.

⚠ NOTE

■ Pour éviter tout dommage aux valves à émetteur de surveillance de la pression de gonflage des pneus

Quand vous réparez un pneu avec un gel anti-crevaison, il peut arriver que la valve à émetteur de surveillance de la pression de gonflage des pneus ne fonctionne pas normalement. Si vous utilisez un gel anti-crevaison, contactez dès que possible votre concessionnaire Toyota ou tout autre atelier d'entretien qualifié. En cas de remplacement d’un pneu, veillez également au remplacement de la valve à émetteur de surveillance de la pression de gonflage des pneus. (→P.478)

Initialisation du système d'avertissement de pression des pneus

■ Il faut initialiser le système d'avertissement de pression des pneus dans les cas suivants:

- En cas de modification de la pression de gonflage des pneus, par exemple lorsque vous souhaitez modifier votre vitesse de croisière.
- Lorsque la pression de gonflage des pneus est modifiée, par exemple lorsque la taille des pneus est modifiée.
- En cas de permutation des pneus.
- Après l'enregistrement des codes d'identification.

(→P.482)

Lors de l'initialisation du système d'avertissement de pression des pneus, la pression à laquelle sont gonflés les pneus à ce moment-là devient la pression de référence.

■ Comment initialiser le système d'avertissement de pression des pneus

▶ Affichage 4,2 pouces

1 Stationnez le véhicule en lieu sûr et mettez le contact du moteur sur arrêt.

L'initialisation ne peut pas être effectuée lorsque le véhicule est en mouvement.

2 Ajustez la pression de gonflage des pneus à la pression de gonflage recommandée à froid. (→P.572)

Assurez-vous bien que vous gonflez les pneus à la pression de gonflage des pneus recommandée à froid. Le système d'avertissement de pression des pneus utilise cette pression comme référence.

3 Placez le contact du moteur sur ON.

4 Appuyez sur ‹ ou › sur la commande de réglage des instruments pour sélectionner ⚙.

5 Appuyez sur ∧ ou ∨ de la commande de réglage des instruments, sélectionnez ⚙ puis maintenez OK appuyé.

6 Appuyez sur ∧ ou ∨ de la commande de réglage des instruments, sélectionnez “TPWS” et appuyez ensuite sur OK.

7 Appuyez sur ∧ ou ∨ de la commande de réglage des instruments, sélectionnez “Réglez la pression” puis maintenez OK appuyé.

▶ Affichage 7 pouces

1 Stationnez le véhicule en lieu sûr et mettez le contact du moteur sur arrêt.

L'initialisation ne peut pas être effectuée lorsque le véhicule est en mouvement.

2 Ajustez la pression de gonflage des pneus à la pression de gonflage recommandée à froid. (→P.572)

Assurez-vous bien que vous gonflez les pneus à la pression de gonflage des pneus recommandée à froid. Le système d'avertissement de pression des pneus utilise cette pression comme référence.

3 Placez le contact du moteur sur ON.

4 Appuyez sur ∧ ou ∨ sur la commande de réglage des instruments pour sélectionner ⚙.

5 Appuyez sur 〈 ou 〉 de la commande de réglage des instruments, sélectionnez 🚗 puis maintenez OK appuyé.

6 Appuyez sur ∧ ou ∨ de la commande de réglage des instruments, sélectionnez “TPWS” et appuyez ensuite sur OK.

7 Appuyez sur ∧ ou ∨ de la commande de réglage des instruments, sélectionnez “Réglez la pression” puis maintenez OK appuyé.

“Paramétrage du système d'alerte de TPWS” s'affiche sur l'écran multifonctionnel et le témoin d'avertissement de pression des pneus clignote 3 fois.

Lorsque le message disparaît, l'initialisation est terminée.

Un message s'affiche sur l'écran multifonctionnel. En outre, “--” s'affiche pour la pression de gonflage de chaque pneu sur l'écran multifonctionnel pendant que le système d'avertissement de pression des pneus détermine la position.

Conduisez le véhicule à environ 25 mph (40 km/h) ou plus pendant environ 10 à 30 minutes jusqu'à ce que la pression de gonflage de chaque pneu s'affiche sur l'écran multifonctionnel.

Une fois l’initialisation terminée, la pression de gonflage de chaque pneu s’affiche sur l’écran multifonctionnel.

Même si vous ne conduisez pas

le véhicule à environ 25 mph (40 km/h) ou plus, l'initialisation peut être effectuée en conduisant pendant un long moment. Toutefois, si l'initialisation n'est pas terminée après avoir conduit pendant au moins 1 heure, garez le véhicule dans un endroit sûr pendant environ 20 minutes puis faites rouler le véhicule à nouveau.

■ Initialisation du système d'avertissement de pression des pneus

Procédez à l'initialisation du système avec la pression de gonflage des pneus réglée au niveau spécifié.

■ Procédure d'initialisation

- Veillez à effectuer l'initialisation après le réglage de la pression des pneus.
  Assurez-vous également que les pneus sont froids avant d'effectuer l'initialisation ou le réglage de la pression de gonflage des pneus.
- Si vous avez accidentellement placé le contact du moteur sur arrêt au cours de l'initialisation, il n'est pas nécessaire de redémarrer à nouveau l'initialisation car l'initialisation redémarrera automatiquement la prochaine fois que le contact du moteur sera placé sur ON.
- Si vous redémarrez accidentellement l'initialisation lorsque l'initialisation n'est pas nécessaire, réglez la pression de gonflage des pneus au niveau spécifié lorsque les pneus sont froids, et effectuez à nouveau l'initialisation.
- Lorsque la position de chaque pneu est déterminée et que les pressions de gonflage ne sont pas affichées sur l'écran multifonctionnel, si la pression de gonflage de l'un des pneus baisse, le témoin d'avertissement de pression des pneus s'allume.

■ En cas d'échec de l'initialisation du système d'avertissement de pression des pneus

L'initialisation peut mettre plus de temps à se terminer si le véhicule est conduit sur une route non goudronnée. Lors de l'initialisation, conduisez sur une route goudronnée si possible. En fonction de l'environnement de conduite et de l'état des pneus, l'initialisation se termine après environ 10 à 30 minutes. Si l'initialisation n'est pas terminée après avoir conduit environ 10 à 30 minutes, continuez à rouler pendant un moment.

Si la pression de gonflage de chaque pneu ne s'affiche pas après que vous avez roulé pendant environ 1 heure, exécutez la procédure suivante.

- Stationnez le véhicule en lieu sûr pendant environ 20 minutes. Puis conduisez tout droit (avec occasionnellement des virages à gauche ou à droite) à environ 25 mph (40 km/h) ou plus pendant environ 10 à 30 minutes.

Toutefois, dans les situations suivantes, la pression de gonflage des pneus ne sera pas enregistrée et le système fonctionnera anormalement. Effectuez à nouveau l'initialisation.

- Si vous effectuez une marche arrière avec le véhicule pendant l'initialisation, les données collectées jusque-là sont réinitialisées, vous devez donc recommencer la procédure d'initialisation depuis le début.
- Lorsque vous appuyez sur la commande de réinitialisation du système d'avertissement de pression des pneus, le témoin d'avertissement de pression des pneus ne clignote pas 3 fois.

- Après avoir effectué l'initialisation, le témoin d'avertissement de pression des pneus clignote pendant 1 minute puis reste allumé pendant la conduite.

Si la pression de gonflage de chaque pneu n'est toujours pas affichée, faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

⚠ **AVERTISSEMENT**

■ **Lorsque vous initialisez le système d'avertissement de pression des pneus**

N'initialisez pas la pression de gonflage des pneus sans régler au préalable la pression de gonflage des pneus au niveau spécifié. Sinon, le témoin d'avertissement de pression des pneus pourrait ne pas s'allumer bien que la pression de gonflage des pneus soit insuffisante, ou il pourrait s'allumer alors que la pression de gonflage des pneus est en réalité normale.

Enregistrement des codes d'identification

Chaque valve à émetteur de surveillance de la pression de gonflage des pneus dispose d'un code d'identification unique. Lorsque vous remplacez une valve à émetteur de surveillance de la pression de gonflage des pneus, il faut enregistrer le code d'identification. Lorsque vous enregistrez les codes d'identification, effectuez la procédure suivante.

▶ Affichage 4,2 pouces

1 Stationnez le véhicule en lieu sûr et mettez le contact du moteur sur arrêt.

L'initialisation ne peut pas être effectuée lorsque le véhicule est en mouvement.

2 Ajustez la pression de gonflage des pneus à la pression de gonflage recommandée à froid. (→P.572)

Assurez-vous bien que vous gonflez les pneus à la pression de gonflage des pneus recommandée à froid. Le système d'avertissement de pression des pneus utilise cette pression comme référence.

3 Placez le contact du moteur sur ON.

4 Appuyez sur < ou > sur la commande de réglage des instruments pour sélectionner ⚙.

5 Appuyez sur ∧ ou ∨ de la commande de réglage des instruments, sélectionnez 🚗 puis maintenez OK appuyé.

6 Appuyez sur ∧ ou ∨ de la commande de réglage des instruments, sélectionnez “TPWS” et appuyez ensuite sur OK.

7 Appuyez sur ∧ ou ∨ de la commande de réglage des instruments, sélectionnez “changer la roue” et appuyez ensuite sur OK jusqu'à ce

que le témoin d'avertissement de pression des pneus commence à clignoter 3 fois lentement.

Le mode de réglage de changement de roue est activé et l'enregistrement est démarré.

Un message s'affiche ensuite sur l'écran multifonctionnel. Lorsque l'enregistrement est en cours, le témoin d'avertissement de pression des pneus clignote pendant environ 1 minute puis s'allume et “--” s'affiche pour la pression de gonflage de chaque pneu sur l'écran multifonctionnel.

8 Conduisez le véhicule à environ 25 mph (40 km/h) ou plus pendant environ 10 à 30 minutes.

Une fois l'enregistrement terminé, le témoin d'avertissement de pression des pneus s'éteint et la pression de gonflage de chaque pneu s'affiche sur l'écran multifonctionnel.

Même si vous ne conduisez pas le véhicule à environ 25 mph (40 km/h) ou plus, l'enregistrement peut être effectué en conduisant pendant un long moment. Toutefois, si l'enregistrement n'est pas terminé après avoir conduit pendant au moins 1 heure, effectuez la procédure à nouveau depuis le début.

9 Initialisez le système d'avertissement de pression des pneus. (→P.479)

▶ Affichage 7 pouces

1 Stationnez le véhicule en lieu sûr et mettez le contact du moteur sur arrêt.

L'initialisation ne peut pas être effectuée lorsque le véhicule est en mouvement.

2 Ajustez la pression de gonflage des pneus à la pression de gonflage recommandée à froid. (→P.572)

Assurez-vous bien que vous gonflez les pneus à la pression de gonflage des pneus recommandée à froid. Le système d'avertissement de pression des pneus utilise cette pression comme référence.

3 Placez le contact du moteur sur ON.

4 Appuyez sur ∧ ou ∨ sur la commande de réglage des instruments pour sélectionner ⚙.

5 Appuyez sur 〈 ou 〉 de la commande de réglage des instruments, sélectionnez 🚗 puis maintenez OK appuyé.

6 Appuyez sur ∧ ou ∨ de la commande de réglage des instruments, sélectionnez “TPWS” et appuyez ensuite sur OK.

7 Appuyez sur ∧ ou ∨ de la commande de réglage des instruments, sélectionnez “changer la roue” et appuyez ensuite sur OK jusqu'à ce que le témoin d'avertissement de pression des pneus commence à clignoter 3 fois lentement.

Le mode de réglage de changement de roue est activé et l'enregistrement est démarré.

Un message s'affiche ensuite sur l'écran multifonctionnel. Lorsque l'enregistrement est en cours, le témoin d'avertissement de pression des pneus clignote pendant environ 1 minute puis s'allume et “--” s'affiche pour la pression de gonflage de chaque pneu sur l'écran multifonctionnel.

8 Conduisez le véhicule à environ 25 mph (40 km/h) ou plus pendant environ 10 à 30 minutes.

Une fois l'enregistrement terminé, le témoin d'avertissement de pression des pneus s'éteint et la pression de gonflage de chaque pneu s'affiche sur l'écran multifonctionnel.

Même si vous ne conduisez pas le véhicule à environ 25 mph (40 km/h) ou plus, l'enregistrement peut être effectué en conduisant pendant un long moment. Toutefois, si l'enregistrement n'est pas terminé après avoir conduit pendant au moins 1 heure, effectuez la procédure à nouveau depuis le début.

9 Initialisez le système d'avertissement de pression des pneus. (→P.479)

■ Lors de l'enregistrement de codes d'identification

- L'enregistrement des codes d'identification est effectué tout en conduisant à une vitesse supérieure ou égale à environ 25 mph (40 km/h).
- Avant de procéder à l'enregistrement des codes d'identification, assurez-vous qu'aucune roue équipée d'une valve à émetteur de surveillance de la pression de gonflage des pneus ne se trouve à proximité du véhicule.
- Veillez à initialiser le système d'avertissement de pression des pneus après avoir enregistré les codes d'identification. Si le système est initialisé avant d'enregistrer les codes d'identification, les valeurs initialisées ne seront pas valides.
- Vous pouvez enregistrer les codes d'identification vous-même, mais en fonction des conditions de conduite et de l'environnement de conduite, l'enregistrement peut prendre un certain temps.

■ Annulation de l'enregistrement des codes d'identification

- Pour annuler l'enregistrement des codes d'identification une fois que celui-ci a commencé, placez le contact du moteur sur arrêt avant de conduire. Si vous conduisez le véhicule une fois que l'enregistrement a commencé, pour annuler l'enregistrement, effectuez la procédure de démarrage de l'enregistrement des codes d'identification à nouveau et placez le contact du moteur sur arrêt avant de conduire.
- Si l'enregistrement des codes d'identification a été annulé, le témoin d'avertissement de pression des pneus clignote pendant environ 1 minute lorsque le contact du moteur est placé sur ON puis s'allume. Le système d'avertissement de pression des pneus est opérationnel une fois que le témoin d'avertissement de pression des pneus s'éteint.
- Si le témoin d'avertissement ne s'éteint pas au bout de plusieurs minutes, il est possible que l'enregistrement des codes d'identification n'ait pas été annulé correctement. Pour annuler l'enregistrement, effectuez la procédure de démarrage de l'enregistrement des codes d'identification à nouveau et placez ensuite le contact du moteur sur arrêt avant de conduire.

Si les codes d'identification ne sont pas enregistrés correctement

Dans les situations suivantes, l'enregistrement des codes d'identification peut durer plus longtemps que d'habitude ou peut ne pas être possible. Normalement, l'enregistrement prend environ 30 minutes.

- Le véhicule n'est pas garé pendant au moins 20 minutes environ avant de rouler
- Le véhicule n'est pas conduit à une vitesse supérieure ou égale à environ 25 mph (40 km/h)
- Le véhicule est conduit sur des routes sans revêtement
- Le véhicule est conduit à proximité d'autres véhicules et le système ne peut pas reconnaître les valves à émetteurs de surveillance de la pression de gonflage des pneus de votre véhicule parmi celles des autres véhicules

Une roue équipée d'une valve à émetteurs de surveillance de la pression de gonflage des pneus se trouve à l'intérieur ou à proximité du véhicule

Si l'enregistrement ne peut pas être terminé après avoir conduit pendant au moins 1 heure, effectuez la procédure d'enregistrement des codes d'identification à nouveau depuis le début.

- Si vous effectuez une marche arrière avec le véhicule pendant l'enregistrement, les données collectées jusque-là sont réinitialisées, vous devez donc recommencer la procédure d'enregistrement depuis le début.
- Dans les situations suivantes, l'enregistrement des codes d'identification ne démarre pas ou n'a pas été effectué correctement et le système ne fonctionne pas correctement. Effectuez la procédure d'enregistrement des codes d'identification à nouveau.
  - Si, lors d'une tentative d'enregistrement des codes d'identification, le témoin d'avertissement de pression des pneus ne clignote pas 3 fois lentement.
  - Si, lorsque le véhicule a été conduit pendant environ 20 minutes après avoir effectué l'enregistrement des codes d'identification, le témoin d'avertissement de pression des pneus clignote pendant environ 1 minute puis s'allume.

Si les codes d'identification ne peuvent pas être enregistrés même après avoir effectué la procédure ci-dessus, contactez votre concessionnaire Toyota.

Pression de gonflage des pneus

Contrôle de la pression de gonflage des pneus spécifiée

La pression de gonflage des pneus recommandée à froid ainsi que les dimensions des pneus sont indiquées sur l'étiquette des informations relatives aux pneus et à la charge. (→P.572)

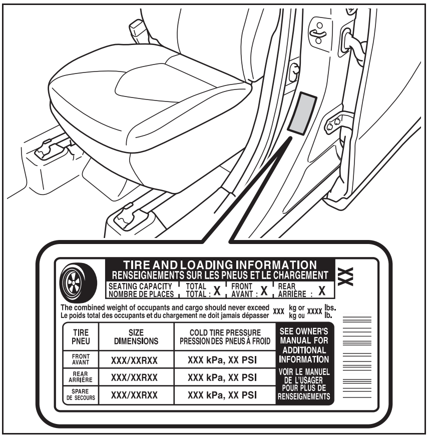
TIRE AND LOADING INFORMATION
RENSEIGNEMENTS SUR LES PNEUS ET LE CHARGEMENT
SEATING CAPACITY NOMBRE DE PLACES
TOTAL TOTAL : X
FRONT AVANT : X
REAR ARRIÈRE : X
XX
The combined weight of occupants and cargo should never exceed XXX kg or XXXX lbs.
Le poids total des occupants et du chargement ne doit jamais dépasser XXX kg ou XXXX lb.
TIRE PNEU
SIZE DIMENSIONS
COLD TIRE PRESSURE PRESSION DES PNEUS À FROID
FRONT AVANT XXX/XXRXX XXX kPa, XX PSI
REAR ARRIÈRE XXX/XXRXX XXX kPa, XX PSI
SPARE DE SECOURS XXX/XXRXX XXX kPa, XX PSI
SEE OWNER'S MANUAL FOR ADDITIONAL INFORMATION
VOIR LE MANUEL DE L'USAGER POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS

Procédure de contrôle et de réglage

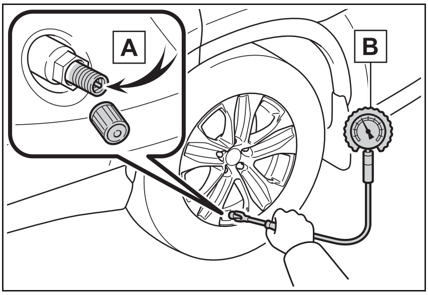

A Valve du pneu

B Manomètre de pression des pneus

1. Retirez le capuchon de la valve du pneu.
2. Appuyez le bout du manomètre de pression des pneus sur la valve du pneu.
3. Lisez la pression à l'aide des graduations du manomètre.
4. Si la pression de gonflage du pneu n'est pas à la valeur recommandée, corrigez-la.
   Si vous avez surgonflé le pneu, appuyez sur le centre de la valve pour dégonfler.
5. Une fois la pression de gonflage des pneus mesurée et corrigée, appliquez de l'eau savonneuse sur la valve pour vérifier l'absence de fuite.
6. Replacez le capuchon de la valve du pneu.

■Intervalle de contrôle de la pression de gonflage des pneus

Vérifiez la pression de gonflage des pneus toutes les deux semaines, ou au moins une fois par mois.
N'oubliez pas de contrôler la roue de secours.

■Conséquences d'une pression de gonflage incorrecte des pneus

Rouler avec une pression de gonflage incorrecte des pneus peut avoir les effets suivants:

- Économie de carburant réduite
- Dégradation du confort de conduite et mauvaise maniabilité
- Durée de vie des pneus réduite en raison de l'usure

- Baisse de la sécurité
- Endommagement du groupe motopropulseur

Si vous devez regonfler souvent les pneus, faites-les vérifier par votre concessionnaire Toyota.

■ Recommandations pour la vérification de la pression de gonflage des pneus

Lorsque vous vérifiez la pression de gonflage des pneus, veuillez respecter les recommandations suivantes:

- Ne vérifiez la pression des pneus que lorsqu'ils sont froids.
  Pour obtenir une valeur de pression de gonflage correcte avec les pneus froids, il faut que le véhicule soit resté stationné au moins 3 heures ou n'ait pas parcouru plus de 1 mile ou 1,5 km.
- Utilisez toujours un manomètre de pression des pneus.
  Il est difficile de juger si un pneu est correctement gonflé uniquement sur son apparence.
- Il est normal que la pression de gonflage des pneus soit plus élevée après la conduite car de la chaleur est générée dans le pneu. Ne dégonflez pas les pneus après avoir roulé.
- Ne dépassez jamais la capacité de charge du véhicule.
  Le poids des passagers et des bagages doit être réparti de manière à équilibrer le véhicule.

⚠ AVERTISSEMENT

■ D'une bonne pression de gonflage dépendent les performances des pneus

Veillez à ce que vos pneus soient toujours correctement gonflés.
Si les pneus ne sont pas correctement gonflés, les phénomènes suivants peuvent apparaître et provoquer un accident, pouvant occasionner des blessures graves, voire mortelles:

- Usure excessive
- Usure inégale
- Mauvaise maniabilité
- Possibilité d'éclatement suite à une surchauffe des pneus
- Fuite d'air entre le pneu et la roue
- Déformation de la roue et/ou dommage au pneu
- Risque accru de dommages au pneu pendant la conduite (en raison des risques sur la route, des joints de dilatation, d'arêtes coupantes sur la chaussée, etc.)

⚠ NOTE

■ Lorsque vous vérifiez et corrigez la pression de gonflage des pneus

N'oubliez pas de revisser les capuchons de valve des pneus.
Si un capuchon de valve n'est pas installé, de la saleté ou de l'humidité peuvent entrer dans la valve et causer une fuite d'air, pouvant entraîner une diminution de la pression de gonflage du pneu.

Roues

Si une roue est déformée, fêlée ou fortement corrodée, faites-la remplacer. À défaut, le pneu risque de se séparer de la roue ou de provoquer une perte de maniabilité du véhicule.

Sélection des roues

Quand vous remplacez les roues, veillez à ce que les roues neuves soient équivalentes en matière de capacité de charge, de diamètre, de largeur et de déport interne*.

Des roues de remplacement sont disponibles chez votre concessionnaire Toyota.

*: La dénomination conventionnelle est déport.

Toyota vous déconseille d'utiliser:

- Des roues de tailles ou de types différents
- Des roues d'occasion
- Des roues déformées ayant été redressées

■ Lorsque vous remplacez les roues

Les roues de votre véhicule sont équipées de valves à émetteur de surveillance de la pression de gonflage des pneus, grâce auxquelles le système d'avertissement de pression des pneus peut vous avertir précocement de toute perte de pression dans les pneus. Les valves à émetteur de surveillance de la pression de gonflage des pneus doivent être installées chaque fois que vous remplacez les roues. (→P.478)

⚠ AVERTISSEMENT

■ Lorsque vous remplacez les roues

- Ne montez pas des roues de dimensions différentes de celles recommandées dans le Manuel du propriétaire, cela pourrait affecter la maniabilité du véhicule.
- En cas de fuite, n'utilisez jamais de chambre à air sur une jante prévue pour pneus tubeless. Cela pourrait provoquer un accident pouvant occasionner des blessures graves, voire mortelles.

■ Lorsque vous installez les écrous de roue

Ne mettez jamais d'huile ou de graisse sur les boulons ou les écrous de roue.
L'huile et la graisse pourraient provoquer un serrage excessif des écrous de roue et causer des dommages au boulon ou à la roue à disque. De plus, l'huile ou la graisse peuvent être à l'origine d'un desserrage des écrous de roue et de la perte de la roue, avec pour conséquence un accident, pouvant entraîner des blessures graves, voire mortelles.
Nettoyez l'huile ou la graisse éventuellement présente sur les boulons ou les écrous de roue.

⚠ **AVERTISSEMENT**

■ **L'utilisation de roues défectueuses est interdite**

N'utilisez pas de roues fissurées ou déformées. Cela pourrait causer des fuites d'air au niveau du pneu pendant la conduite, au risque de provoquer un accident.

⚠ NOTE

■ **Remplacement des valves à émetteur de surveillance de la pression de gonflage des pneus**

- Parce que les valves à émetteur de surveillance de la pression de gonflage des pneus peuvent souffrir de la réparation ou du remplacement d'un pneu, veillez à confier l'entretien de vos pneus à votre concessionnaire Toyota ou à tout autre atelier d'entretien qualifié. Par ailleurs, veillez à acheter les valves à émetteur de surveillance de la pression de gonflage des pneus auprès de votre concessionnaire Toyota.
- Utilisez exclusivement des roues d'origine Toyota sur votre véhicule.
  Il est en effet possible que les valves à émetteur de surveillance de la pression de gonflage des pneus ne fonctionnent pas correctement avec des roues qui ne sont pas d'origine.

Précautions concernant les jantes en aluminium

- N'utilisez que les écrous et les clés de roue Toyota conçus pour vos jantes en aluminium.
- En cas de permutation des roues, réparation ou remplacement des pneus, vérifiez que les écrous de roue sont toujours serrés après 1000 miles (1600 km).
- Si vous montez des chaînes à neige, prenez soin de ne pas abîmer les jantes en aluminium.
- Pour l'équilibrage des roues, utilisez uniquement des masselottes d'origine Toyota ou équivalentes et une massette en matière plastique ou en caoutchouc.

Filtre de climatisation

Le filtre de climatisation doit être changé régulièrement pour préserver l'efficacité de la climatisation.

Retrait du filtre de climatisation

1 Mettez le contact du moteur sur arrêt.

2 Ouvrez la boîte à gants. Faites glisser l'amortisseur.

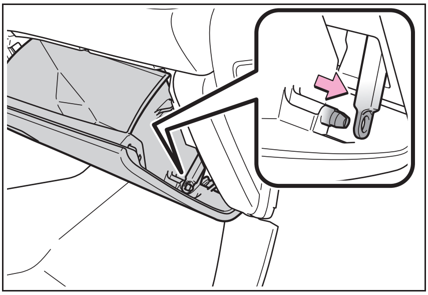

3 Appuyez sur la boîte à gants du côté extérieur du véhicule pour libérer les ergots. Sortez ensuite la boîte à gants et détachez les ergots inférieurs.

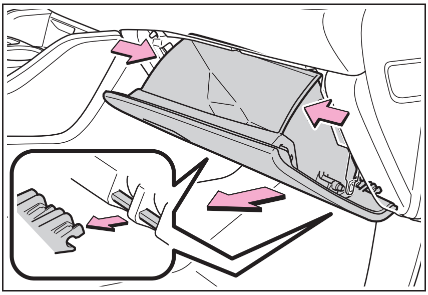

4 Déverrouillez le cache du filtre (A), tirez-le hors des ergots (B) et retirez-le.

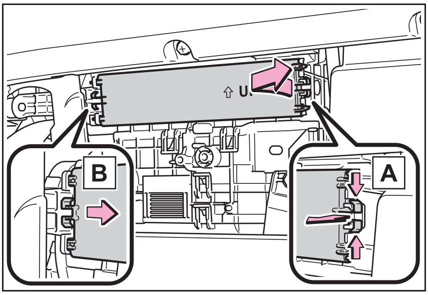

5 Retirez le carter du filtre.

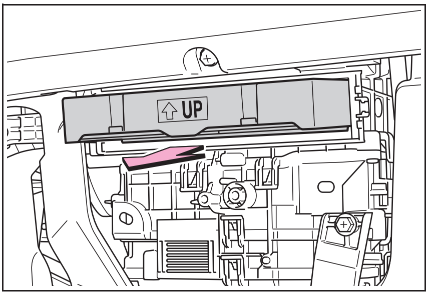

6 Retirez le filtre de climatisation du carter du filtre et remplacez-le par un neuf.

Les repères “ ⇧ UP” indiqués sur le filtre et le carter du filtre doivent être orientés vers le haut.

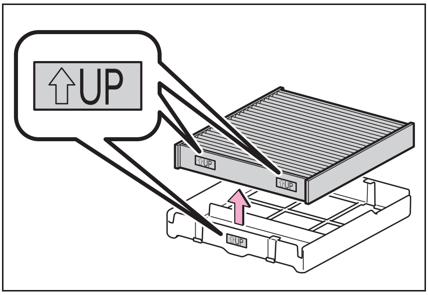

■ **Intervalle de vérification**

Contrôlez et remplacez le filtre de climatisation en fonction du programme d'entretien. Le remplacement peut être plus fréquent si vous circulez dans une région poussiéreuse ou à trafic très dense. (Pour de plus amples informations sur le programme d'entretien, reportez-vous au “Supplément du manuel du propriétaire” ou au “Guide du programme d'entretien”.)

■ En cas de baisse importante du débit d'air des aérateurs

Le filtre est probablement encrassé. Vérifiez le filtre et remplacez si nécessaire.

⚠ NOTE

■ Lors de l'utilisation du système de climatisation

Assurez-vous qu'un filtre est toujours installé.
Le fait d'utiliser le système de climatisation sans filtre peut endommager le système.

Pile de la clé électronique

Remplacez la pile par une neuve dès qu'elle est usée.

■ Si la pile de la clé électronique est usée

Les symptômes suivants peuvent se manifester:

- Le système d'accès et de démarrage mains libres et la télécommande du verrouillage centralisé ne fonctionnent pas correctement.
- La plage de fonctionnement est réduite.

Munissez-vous des éléments suivants:

- Tournevis plat
- Petit tournevis plat
- Pile au lithium CR2032

■ Utilisez une pile au lithium CR2032

- Ces piles peuvent être achetées chez votre concessionnaire Toyota, dans les magasins d'équipements électroménagers ou les boutiques photo.
- Remplacez uniquement par le même modèle ou un modèle équivalent, recommandé par le fabricant.
- Débarrassez-vous des piles usagées conformément à la réglementation locale.

Remplacement de la pile

1 Relâchez le verrouillage et retirez la clé mécanique.

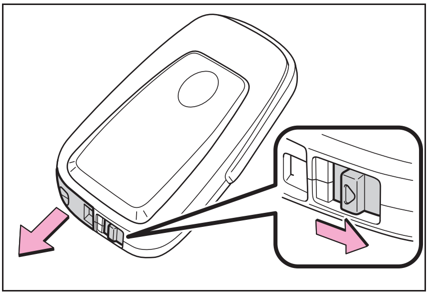

2 Retirez le cache de la clé.

Pour éviter d'abîmer la clé, protégez l'extrémité du tournevis plat avec un chiffon.

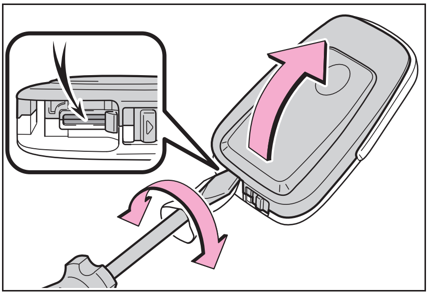

3 Retirez la pile usée.

Lors du retrait du cache, le module de clé électronique peut adhérer au cache et la pile peut ne pas être visible. Dans ce cas, retirez le module de clé électronique afin de retirer la pile.

Lorsque vous retirez la batterie, utilisez un tournevis de taille appropriée. Insérez une pile neuve, borne “+” orientée vers le haut.

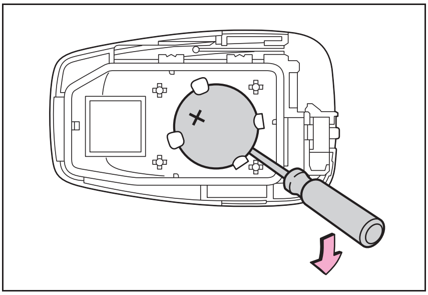

⚠ AVERTISSEMENT

■ **Précautions relatives à la batterie**

Respectez les précautions suivantes. Le non-respect de ces précautions peut occasionner des blessures graves, voire mortelles.

- N'avalez pas la pile. Cela pourrait provoquer des brûlures chimiques.
- La clé électronique utilise une pile bouton. Si une pile est avalée, elle peut causer de graves brûlures chimiques en seulement 2 heures et peut entraîner la mort ou des blessures graves.
- Gardez les piles neuves et retirées hors de portée des enfants.
- Si le couvercle ne peut pas être fermement fermé, cessez d'utiliser la clé électronique et rangez la clé dans un endroit que les enfants ne peuvent pas atteindre, puis contactez votre concessionnaire Toyota.
- Si vous avalez accidentellement une pile ou si vous mettez une pile dans une partie de votre corps, consultez immédiatement un médecin.

AVERTISSEMENT

■ Pour éviter l'explosion de la pile ou la fuite de liquide ou de gaz inflammable

- Remplacez la pile par une pile neuve du même type. Si un mauvais type de pile est utilisé, elle peut exploser.
- N'exposez pas les piles à une pression extrêmement basse due à la haute altitude ou à des températures extrêmement élevées.
- Ne brûlez pas, ne cassez pas et ne découpez pas une pile.

NOTE

■ Pour retrouver un fonctionnement normal après remplacement de la pile

Respectez les précautions suivantes pour prévenir tout risque d'accident:

- Travaillez toujours avec les mains sèches.
  L'humidité peut faire rouiller la pile.
- Ne touchez ou ne déplacez aucun composant interne à la télécommande.
- Ne pliez pas les bornes de la pile.

Vérification et remplacement des fusibles

Lorsqu'un composant électrique ne fonctionne pas, un fusible peut avoir grillé. Dans ce cas, vérifiez les fusibles et remplacez si nécessaire.

Vérification et remplacement des fusibles

1 Mettez le contact du moteur sur arrêt.

2 Ouvrez le couvercle de la boîte à fusibles.

▶ Compartiment moteur: boîte à fusibles de type A (sur modèles équipés)

Appuyez sur la languette et soulevez le couvercle pour le retirer.

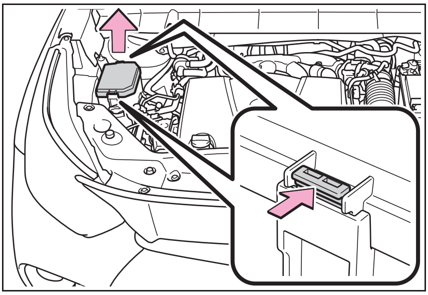

▶ Compartiment moteur: boîte à fusibles de type B

Appuyez sur la languette et soulevez le couvercle pour le retirer.

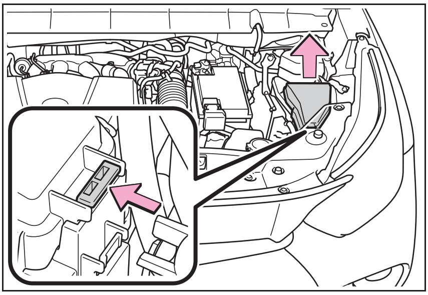

▶ Sous le tableau de bord côté conducteur

Retirez le couvercle.

Veillez à appuyer sur l'ergot lors du retrait/de l'installation du couvercle.

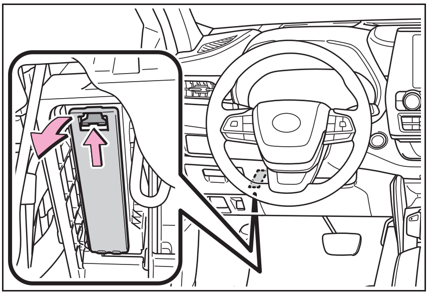

3 Retirez le fusible.

Seuls les fusibles de type A peuvent être retirés à l'aide de l'extracteur.

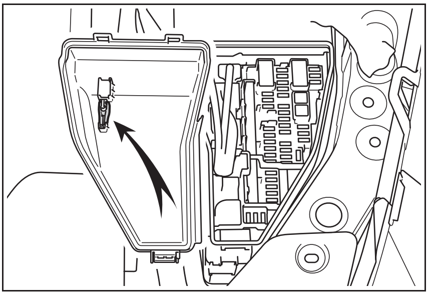

4 Vérifiez si le fusible est grillé.

Remplacez le fusible grillé par un fusible neuf d'ampérage approprié. L'ampérage est indiqué sur le couvercle de la boîte à fusibles.

▶ Type A

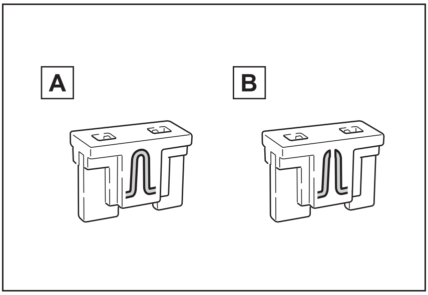

A Fusible normal

B Fusible grillé

▶ Type B

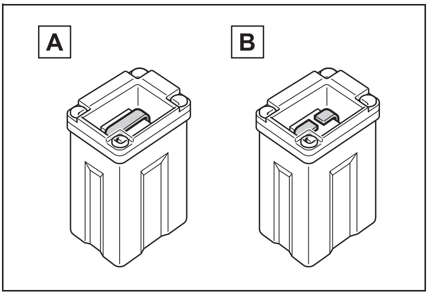

A Fusible normal

B Fusible grillé

▶ Type C

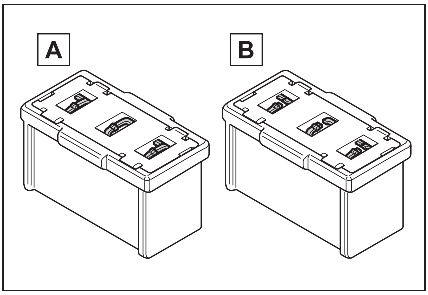

A Fusible normal

B Fusible grillé

■ Après le remplacement d'un fusible

- Si les éclairages ne s'allument pas même après remplacement du fusible, il est possible qu'une ampoule doive être changée. (→P.497)
- Si le fusible neuf grille à son tour, faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

■ En cas de surcharge électrique d'un circuit

Les fusibles sont conçus pour griller, afin de protéger le faisceau de câblage de tout dommage.

■ Lors du remplacement des ampoules

Toyota recommande d'utiliser des produits d'origine Toyota, conçus pour ce véhicule. Comme certaines ampoules sont connectées à des circuits conçus pour éviter toute surcharge, les pièces qui ne sont pas d'origine ou les pièces qui ne sont pas conçues pour ce véhicule risquent de ne pas pouvoir être utilisées.

⚠ AVERTISSEMENT

■ Pour prévenir tout risque de panne du système et d'incendie du véhicule

Respectez les précautions suivantes.
Le non-respect de cette consigne pourrait provoquer un endommagement du véhicule, et des blessures ou un incendie.

- N'utilisez jamais de fusible d'un ampérage supérieur à l'ampérage indiqué et ne remplacez jamais un fusible par un autre objet.
- Utilisez toujours un fusible Toyota d'origine ou équivalent. Ne remplacez jamais un fusible par un fil électrique, même pour une réparation temporaire.
- Ne modifiez pas les fusibles ou les boîtes à fusibles.

⚠ NOTE

■ Avant le remplacement des fusibles

Faites élucider et éliminer la cause de la surcharge électrique par votre concessionnaire Toyota dès que possible.

Réglage des phares

Boulons de réglage du mouvement vertical

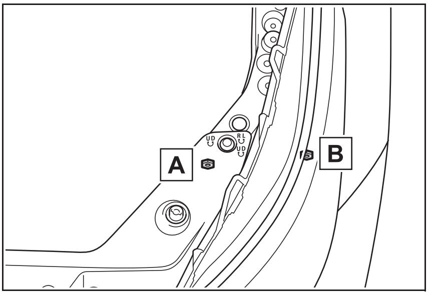

A Boulon de réglage A

B Boulon de réglage B

Avant de vérifier le réglage des phares

- Vérifiez que le réservoir de carburant du véhicule est plein et que la zone autour des phares n'est pas déformée.
- Stationnez le véhicule sur une surface plane.
- Assurez-vous que la pression de gonflage des pneus est au niveau recommandé.
- Faites asseoir quelqu'un dans le siège conducteur.
- Balancez le véhicule plusieurs fois.

Réglage du faisceau des phares

1 À l'aide d'un tournevis cruciforme, tournez le boulon A dans n'importe quel sens.

Mémorisez le sens dans lequel vous avez tourné et le nombre de tours.

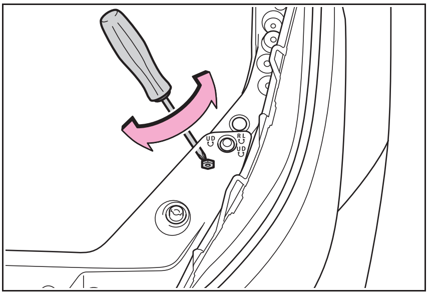

2 Tournez le boulon B du même nombre de tours dans le même sens qu'à l'étape **1**.

Si vous n'arrivez pas à régler le phare en procédant de la sorte, confiez le véhicule à votre concessionnaire Toyota pour qu'il règle le faisceau des phares.

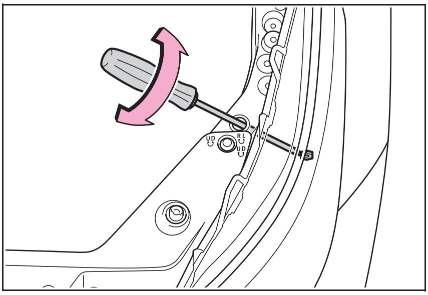

Ampoules

Vous pouvez remplacer vous-même les ampoules suivantes. La difficulté de remplacement des ampoules dépend de celles-ci. Si le remplacement nécessaire de l'ampoule vous semble difficile à effectuer, contactez votre concessionnaire Toyota.

Pour de plus amples informations sur le remplacement des autres ampoules, contactez votre concessionnaire Toyota.

Préparation du remplacement d'une ampoule

Vérifiez la puissance de l'ampoule à remplacer. (→P.574)

Désactivation de la commande principale de hayon à commande électrique (sur modèles équipés)

→P.595

Emplacements des ampoules

▶ Avant (type A)

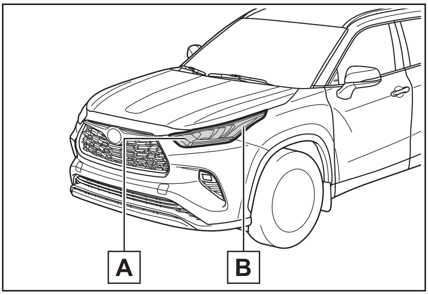

A Clignotants avant/feux de stationnement

B Feux de gabarit avant

▶ Avant (type B)

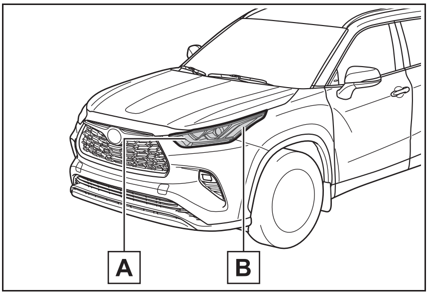

A Clignotants avant

B Feux de gabarit avant

▶ Avant (type C)

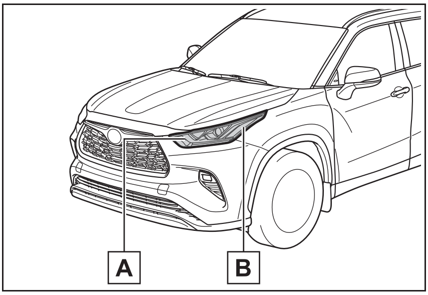

A Clignotants avant/feux de

stationnement

B Feux de gabarit avant

▶ Arrière

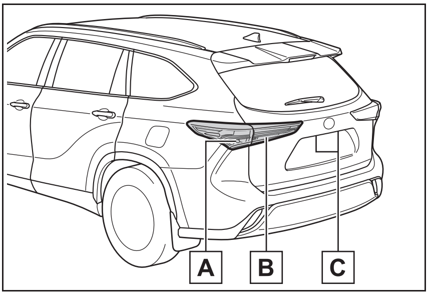

A Clignotants arrière

B Feux de recul

C Éclairages de plaque d'immatriculation

■ Éclairages devant être remplacés par votre concessionnaire Toyota

- Feux de croisement
- Feux de route
- Éclairages de jour (types A et C)
- Éclairages de jour/feux de stationnement (type B)
- Feux antibrouillards avant (sur modèles équipés)
- Clignotants latéraux
- Feux arrière/feux de stop
- Feux de gabarit arrière
- Feux arrière
- Troisième feu stop
- Éclairages extérieurs de plancher (sur modèles équipés)

■ Éclairages à LED

Les éclairages autres que les éclairages suivants sont chacun constitués d'un certain nombre de LED. Si l'une des LED vient à griller, confiez votre véhicule à votre concessionnaire Toyota pour faire remplacer l'ampoule.

- Clignotants avant/feux de stationnement (types A et C)
- Clignotants avant (type B)
- Feux de gabarit avant
- Clignotants arrière
- Feux de recul
- Éclairages de plaque d'immatriculation

■ Accumulation de condensation à l'intérieur de l'optique

Une accumulation temporaire de condensation à l'intérieur de l'optique de l'éclairage n'indique pas d'anomalie. Contactez votre concessionnaire Toyota pour de plus amples informations dans les situations suivantes:

- Accumulation de grosses gouttes d'eau à l'intérieur de l'optique.
- Accumulation d'eau à l'intérieur de l'éclairage.

■ Lors du remplacement des ampoules

→P.495

Remplacement des ampoules

■ Clignotants avant/feux de stationnement (types A et C) et clignotants avant (type B)

1 Tournez le culot de l'ampoule dans le sens inverse des

aiguilles d'une montre et retirez-la.

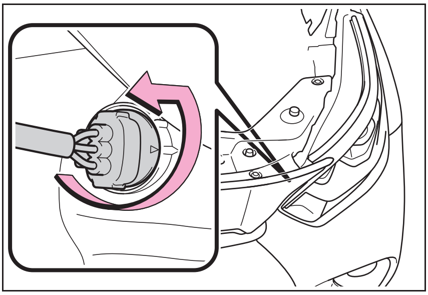

2 Retirez l'ampoule.

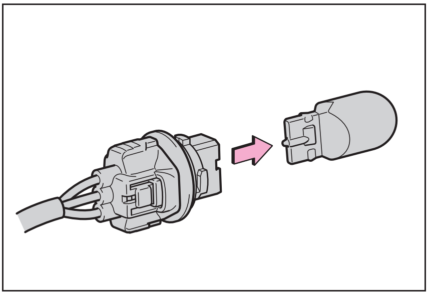

3 Installez une ampoule neuve et installez le culot de l'ampoule dans l'éclairage en l'insérant et en tournant le culot de l'ampoule dans le sens des aiguilles d'une montre.

Après avoir installé le culot de l'ampoule, faites-le bouger légèrement afin de vous assurer qu'il est solidement installé et allumez les éclairages et les clignotants afin de vérifier visuellement qu'aucune lumière ne passe à travers le culot de l'ampoule et l'éclairage.

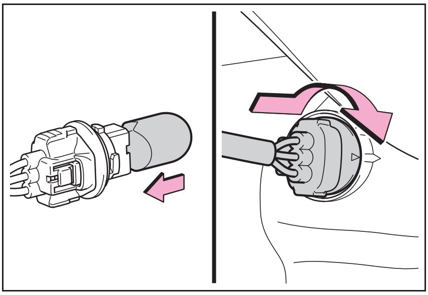

■ Feux de gabarit avant

1 Tournez le culot de l'ampoule dans le sens inverse des aiguilles d'une montre et retirez-la.

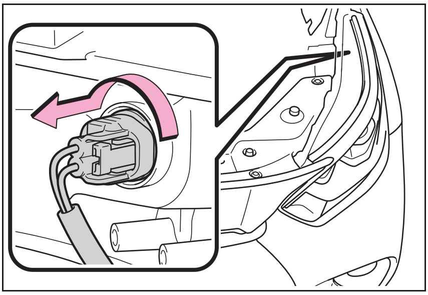

2 Retirez l'ampoule.

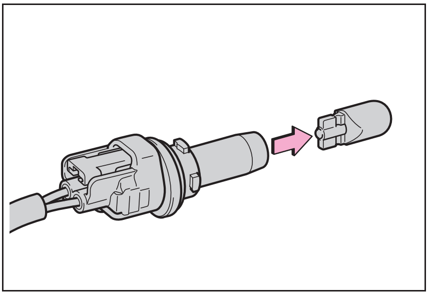

3 Installez une ampoule neuve et installez le culot de l'ampoule dans l'éclairage en l'insérant et en tournant le culot de l'ampoule dans le sens des aiguilles d'une montre.

Après avoir installé le culot de l'ampoule, faites-le légèrement bouger afin de vous assurer qu'il est solidement installé et allumez les éclairages afin de vérifier visuellement qu'aucune lumière ne passe à travers le culot de l'ampoule et l'éclairage.

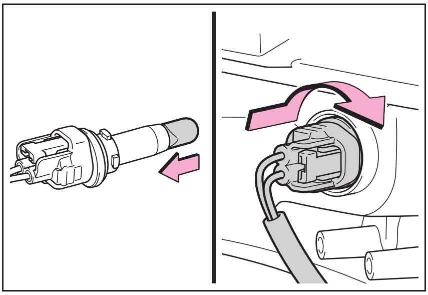

■ Clignotants arrière

1 Ouvrez le hayon et retirez le cache à l'aide d'un tournevis plat.

Pour éviter d'endommager le véhicule, enveloppez l'extrémité du tournevis plat de ruban adhésif, etc.

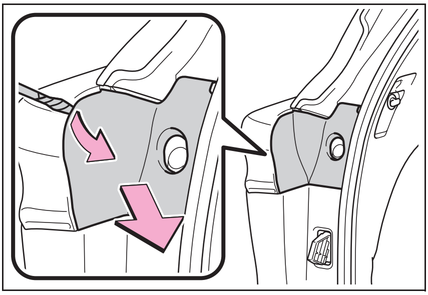

2 Retirez les 2 vis de fixation et l'éclairage.

Retirez l'éclairage en le tirant droit vers l'arrière depuis l'arrière du véhicule.

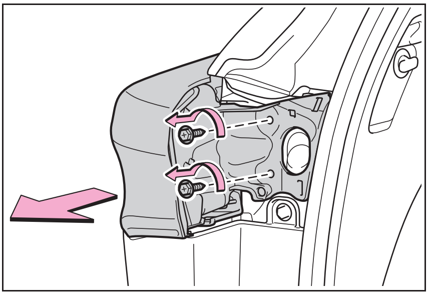

3 Débranchez le faisceau électrique.

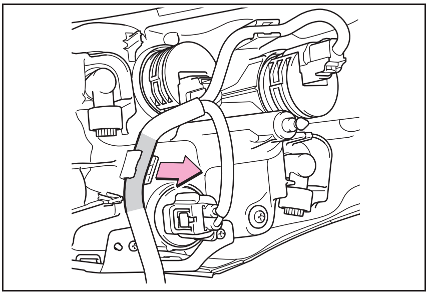

4 Tournez le culot de l'ampoule dans le sens inverse des aiguilles d'une montre et retirez-la.

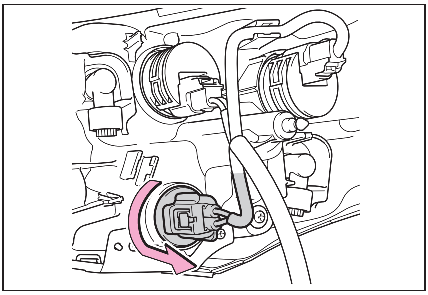

5 Retirez l'ampoule.

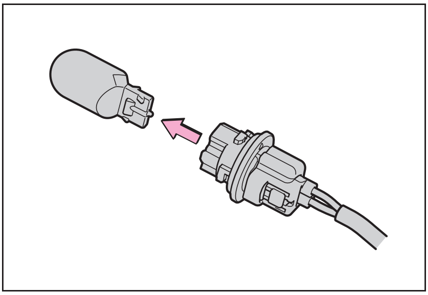

6 Installez une ampoule neuve puis installez le culot de l'ampoule dans l'éclairage en l'insérant et en le tournant dans le sens des aiguilles d'une montre.

Après avoir installé le culot de l'ampoule, faites-le légèrement bouger afin de vous assurer qu'il est solidement installé et allumez les clignotants afin de vérifier visuellement qu'aucune lumière ne passe à travers le culot de l'ampoule et l'éclairage.

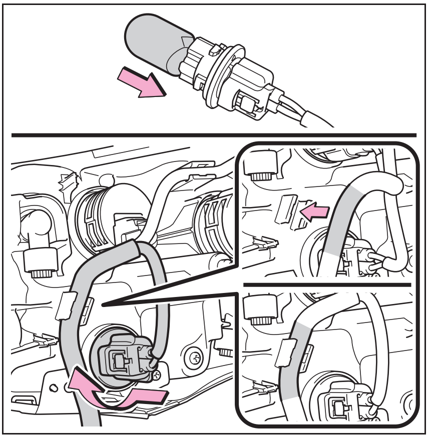

7 Installez l'éclairage.

Alignez les 2 guides, puis poussez l'éclairage vers l'avant du véhicule pour l'installer.

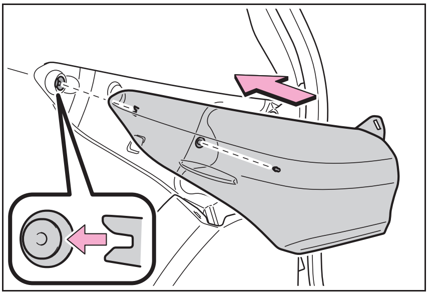

8 Installez les 2 vis.

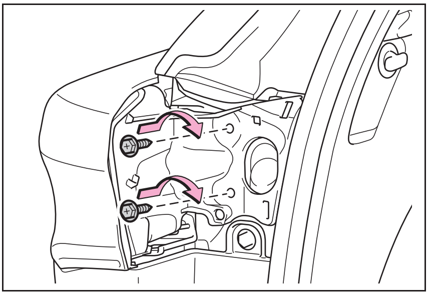

9 Installez le cache.

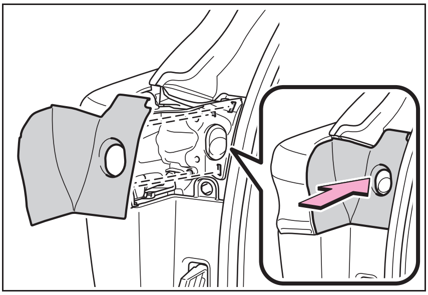

■ Feux de recul

1 Ouvrez le hayon et retirez le cache.

Retirez le couvercle avec un tournevis plat.

Pour éviter d'endommager le véhicule, enveloppez l'extrémité du tournevis plat de ruban adhésif, etc.

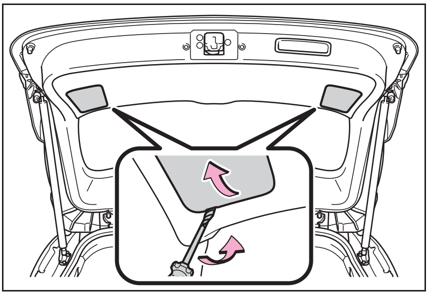

2 Tournez le culot de l'ampoule dans le sens inverse des aiguilles d'une montre et retirez-la.

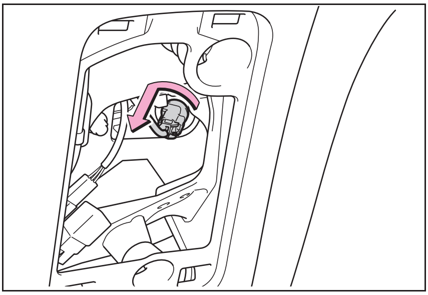

3 Retirez l'ampoule.

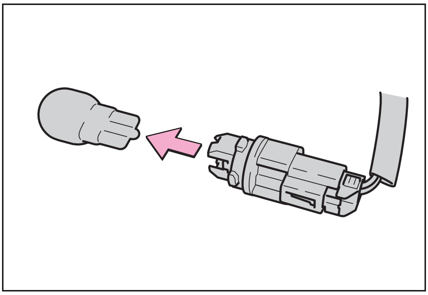

4 Installez une ampoule neuve puis installez le culot de l'ampoule dans l'éclairage en l'insérant et en le tournant dans le sens des aiguilles d'une montre.

Après avoir installé le culot de l'ampoule, faites-le bouger légèrement afin de vous assurer qu'il est solidement installé et allumez les feux de recul afin de vérifier visuellement qu'aucune lumière ne passe à travers le culot de l'ampoule et l'éclairage.

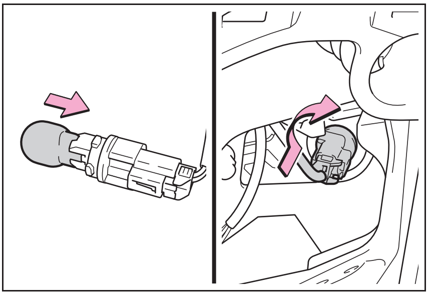

5 Installez le cache.

Alignez les languettes du couvercle sur les rainures et installez le couvercle.

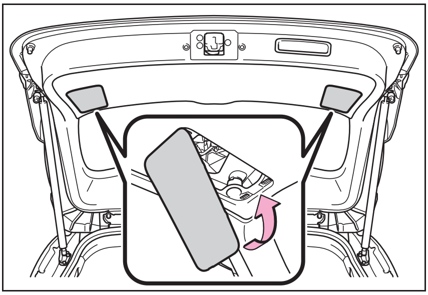

■ Éclairages de plaque d'immatriculation

1 Retirer le cache.

Retirez le couvercle avec un tournevis plat.

Pour éviter d’endommager le véhicule, enveloppez l’extrémité du tournevis plat de ruban adhésif, etc.

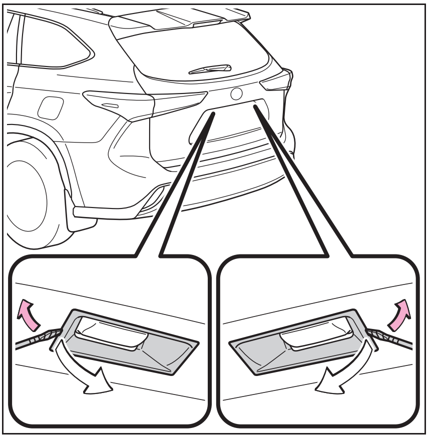

2 Retirez l'optique.

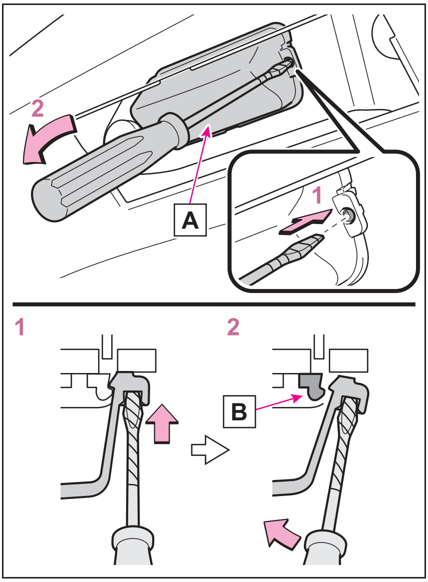

A Optique

B Crochet

1 Insérer un petit tournevis plat, etc. dans l'orifice droit ou gauche de l'optique.

2 Poussez le tournevis latéralement dans le sens de la flèche indiqué sur l'illustration, désengagez le crochet, puis retirez l'optique.

Pour éviter d’endommager le véhicule, enveloppez l’extrémité du tournevis de ruban adhésif, etc.

3 Retirez l'ampoule.

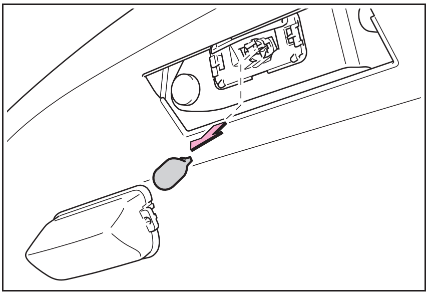

4 Installez une ampoule neuve.

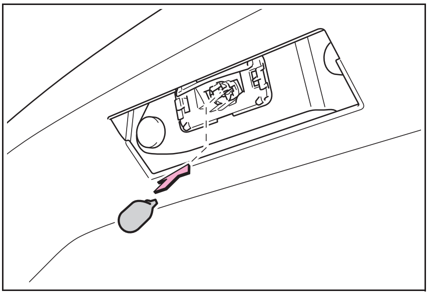

5 Installez l'optique.

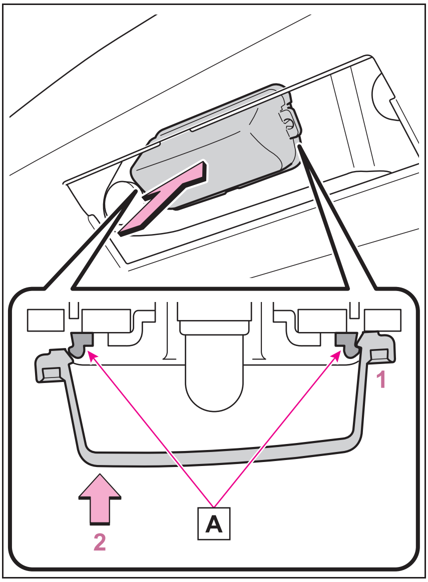

A Crochets

1 Installez l'optique dans les crochets droit ou gauche.

2 Appuyez sur l'optique pour le mettre en place.

Après installation, vérifiez que l'optique est correctement installé en tirant doucement dessus.

6 Installez le cache.

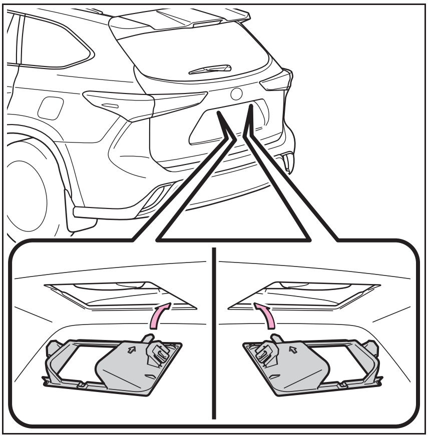

AVERTISSEMENT

■ **Pour éviter les blessures**

Avant toute opération de remplacement d'ampoule, veillez à placer le contact du moteur sur arrêt. À défaut, vous vous exposeriez à des risques de brûlures en raison des composants chauds ou vous risqueriez de vous coincer dans un composant en fonctionnement et de vous blesser gravement.

■ **Remplacement des ampoules**

● Éteignez les éclairages. N'essayez pas de remplacer l'ampoule immédiatement après avoir éteint les éclairages. Les ampoules deviennent très chaudes et pourraient provoquer des brûlures.

● Ne touchez pas le verre de l'ampoule à mains nues. Lorsqu'il est inévitable de maintenir la partie en verre, utilisez un chiffon propre et sec pour la maintenir pour éviter de mettre de l'humidité et de l'huile sur l'ampoule. De plus, si vous rayez l'ampoule ou la laissez tomber, elle risque d'éclater ou de se fendre.

● Installez soigneusement les ampoules et toutes les pièces nécessaires à leur fixation. Respectez cette recommandation pour éviter tout risque de dommage provoqué par la chaleur, d'incendie ou d'infiltration d'eau à l'intérieur de l'ensemble d'éclairage. Cela pourrait endommager les éclairages ou causer une accumulation de condensation sur l'optique.

⚠ AVERTISSEMENT

- N'essayez pas de réparer ou de démonter les ampoules, les connecteurs, les circuits électriques ou les composants. Vous vous exposeriez à des risques de choc électrique pouvant occasionner des blessures graves voire mortelles.

■ Pour éviter tout dommage ou incendie

- Assurez-vous de la bonne mise en place et du verrouillage complet des ampoules.
- Vérifiez la puissance en watts de l'ampoule avant de l'installer afin d'éviter tout dommage provoqué par la chaleur.

En cas de problème

7

7-1. Informations à connaître

Feux de détresse 508

Si vous devez arrêter votre véhicule en urgence .. 509

Si le véhicule est submergé ou si l'eau sur la route monte 510

7-2. Mesures à prendre en cas d'urgence

Si votre véhicule doit être remorqué 512

Si vous suspectez un problème 515

Système d'arrêt de la pompe à carburant 516

Si un témoin d'avertissement s'allume ou qu'un avertisseur sonore se déclenche 517

Si un message d'avertissement s'affiche 531

En cas de crevaison.... 535

Si le moteur ne démarre pas 550

Si vous perdez vos clés 552

Si la trappe à carburant ne peut pas être ouverte 552

Si la clé électronique ne fonctionne pas correctement 553

Si la batterie du véhicule est déchargée 555

Si votre véhicule surchauffe 560

Si le véhicule est bloqué 563

Feux de détresse

Les feux de détresse servent à prévenir les autres conducteurs lorsque le véhicule doit être arrêté sur la route à cause d'une panne, etc.

Instructions d'utilisation

Appuyez sur la commande.

Tous les clignotants clignotent. Pour les désactiver, appuyez à nouveau sur la commande.

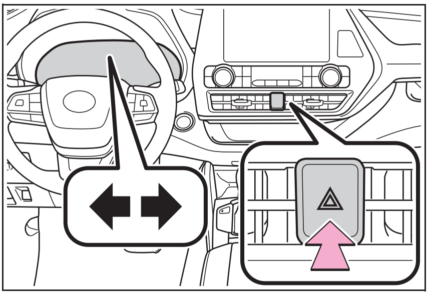

■ Feux de détresse

- Si les feux de détresse sont utilisés pendant un long moment avec le moteur coupé, la batterie risque de se décharger.
- En cas de déploiement (gonflage) de l'un des coussins gonflables SRS ou en cas de choc arrière violent, les feux de détresse s'allument automatiquement.
  Les feux de détresse s'éteignent automatiquement après avoir fonctionné pendant environ 20 minutes. Pour éteindre manuellement les feux de détresse, appuyez sur la commande deux fois.
  (Les feux de détresse peuvent ne pas s'allumer automatiquement selon la force de l'impact et les conditions dans lesquelles la collision se produit.)

Si vous devez arrêter votre véhicule en urgence

Dans les seuls cas d'urgence, par exemple s'il est impossible d'arrêter le véhicule normalement, vous pouvez appliquer la procédure suivante pour arrêter le véhicule:

Arrêt du véhicule

1 Appuyez de façon constante sur la pédale de frein avec les deux pieds, fermement.

Ne pompez pas sur la pédale de frein de manière répétée, car cela accroît l'effort requis pour ralentir le véhicule.

2 Mettez le levier de vitesses sur N.

▶ Si le levier de vitesses est placé sur N

3 Après avoir ralenti, arrêtez le véhicule en lieu sûr au bord de la route.

4 Arrêtez le moteur.

▶ Si le levier de vitesses ne peut pas être placé sur N

3 Continuez à appuyer sur la pédale de frein avec les deux pieds pour ralentir le véhicule autant que possible.

4 Pour arrêter le moteur, maintenez le contact du moteur appuyé pendant au moins 2 secondes de suite, ou appuyez brièvement au moins 3 fois de suite.

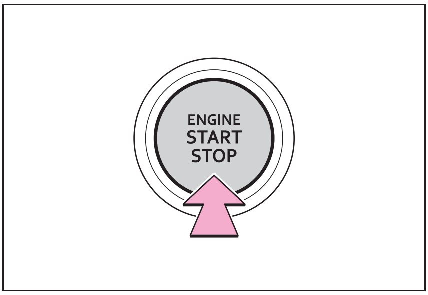

5 Arrêtez le véhicule en lieu sûr au bord de la route.

⚠ AVERTISSEMENT

■ Si vous devez arrêter le moteur pendant la marche du véhicule

Les freins et la direction ne sont plus assistés, ce qui rend plus difficile la manœuvre de la pédale de frein et du volant. Ralentissez autant que possible avant d'arrêter le moteur.

Si le véhicule est submergé ou si l'eau sur la route monte

Ce véhicule n'est pas conçu pour pouvoir rouler sur des routes fortement inondées. Ne conduisez pas sur des routes qui peuvent être submergées ou où l'eau peut monter. Il est dangereux de rester dans le véhicule, s'il risque d'être submergé ou de dériver. Restez calme et suivez les instructions suivantes.

- Si une porte peut être ouverte, ouvrez la porte et sortez du véhicule.
- Si la porte ne peut pas être ouverte, ouvrez la vitre au moyen de la commande de lève-vitre électrique afin de vous assurer une sortie de secours.
- Si la vitre peut être ouverte, sortez du véhicule par la vitre.
- Si la porte et la vitre ne peuvent pas être ouvertes en raison de la montée des eaux, restez calme, attendez que le niveau de l'eau à l'intérieur du véhicule monte suffisamment pour que la pression de l'eau à l'intérieur du véhicule soit égale à la pression de l'eau à l'extérieur du véhicule, puis, après avoir attendu que l'eau monte dans le véhicule, ouvrez la porte et sortez du véhicule. Lorsque le niveau de l'eau à l'extérieur dépasse la moitié de la hauteur de la porte, la porte ne peut pas être ouverte de l'intérieur en raison de la pression de l'eau.

■ Le niveau de l'eau monte au-dessus du plancher

Lorsque le niveau de l'eau monte au-dessus du plancher, au bout d'un certain temps, l'équipement électrique est endommagé, les lève-vitres électriques ne fonctionnent pas, le moteur s'arrête et le véhicule risque de ne pas pouvoir se déplacer.

■ Utilisation d'un marteau de secours*1

Sur ce véhicule, le pare-brise et les vitres sont en verre feuilleté*2.
Le verre feuilleté ne peut pas être brisé avec un marteau de secours*1.

*1: Contactez votre concessionnaire Toyota ou un fabricant d'accessoires du marché des pièces de rechange pour plus d'informations concernant le marteau de secours.

*2: Sur modèles équipés

■ Comment distinguer un verre feuilleté

Lorsque vous regardez une vue en coupe du véhicule, le verre feuilleté est composé de deux feuilles de verre collées ensemble.

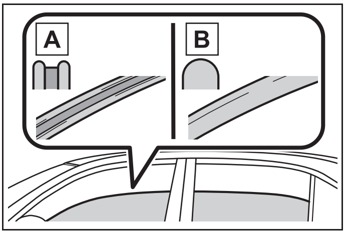

A Verre feuilleté

B Verre trempé

AVERTISSEMENT

■ **Précautions pendant la conduite**

Ne conduisez pas sur des routes qui peuvent être submergées ou où l'eau peut monter. Dans le cas contraire, le véhicule risque d'être endommagé et de ne pas pouvoir bouger mais également d'être submergé et de dériver, ce qui peut entraîner la mort.

Si votre véhicule doit être remorqué

Si un remorquage est nécessaire, nous vous recommandons de faire remorquer votre véhicule par votre concessionnaire Toyota ou une société de dépannage professionnelle, utilisant une dépanneuse à paniers ou à plateau.

Pour toutes les opérations de remorquage, utilisez des chaînes de sécurité et respectez la réglementation locale et des états/provinces.

Si vous faites remorquer votre véhicule par l'avant avec une dépanneuse à paniers, les roues et essieux arrière du véhicule doivent être en bon état. (→P.514)

S'ils sont endommagés, utilisez un chariot de remorquage ou une dépanneuse à plateau.

AVERTISSEMENT

Respectez les précautions suivantes.
Le non-respect de ces précautions peut occasionner des blessures graves, voire mortelles.

■ Lors du remorquage du véhicule

▶ Modèles 2WD

Assurez-vous de transporter le véhicule avec les roues avant en position relevée ou avec les quatre roues ne touchant plus le sol. Si le véhicule est remorqué avec les roues avant en contact avec le sol, la transmission et ses pièces pourraient être endommagées.

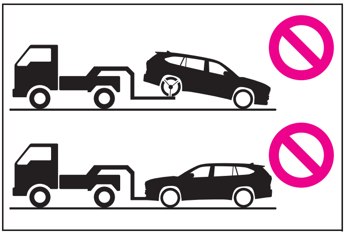

▶ Modèles AWD

Assurez-vous de transporter le véhicule avec les quatre roues ne touchant plus le sol. Si le véhicule est remorqué avec les pneus en contact avec le sol, la transmission et ses pièces peuvent être endommagées, le véhicule peut être éjecté du camion.

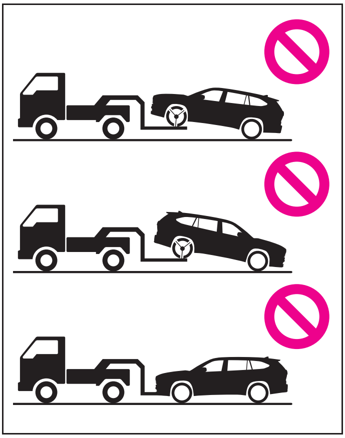

AVERTISSEMENT

■ **Pendant le remorquage**

Lors d’un remorquage à l’aide de câbles ou de chaînes, évitez les démarrages brusques, etc. qui appliquent une tension excessive aux anneaux de remorquage, aux câbles ou aux chaînes. Les anneaux de remorquage, les câbles ou les chaînes peuvent être endommagés, des débris de pièces cassées peuvent toucher les personnes et causer de graves dommages.

NOTE

■ **Pour éviter d'endommager le véhicule en cas de remorquage avec une dépanneuse à paniers**

Lorsque vous levez le véhicule, vérifiez que la garde au sol est suffisante pour le remorquage du côté opposé à celui levé. Sans garde au sol suffisante, le véhicule risque d’être endommagé pendant le remorquage.

■ **Pour éviter d’endommager le véhicule en cas de remorquage avec une dépanneuse à palan**

Ne remorquez pas le véhicule au moyen d’une dépanneuse à palan, par l’avant ou par l’arrière.

■ **Pour éviter d'endommager le véhicule lors d'un remorquage d'urgence**

N'attachez pas les câbles ou les chaînes aux composants de la suspension.

■ **En cas de remorquage d'un véhicule équipé d'un système Stop & Start (sur modèles équipés)**

S'il est nécessaire de remorquer un véhicule avec les 4 roues au sol, effectuez la procédure suivante avant de remorquer le véhicule afin de protéger le système. Placez le contact du moteur sur arrêt puis démarrez le moteur ou placez le contact du moteur en mode ON.

■ **Remorquage de loisirs (derrière un camping-car, etc.)**

Ne remorquez jamais votre véhicule avec les 4 roues au sol pour éviter de causer de sérieux dommages au système AWD à contrôle de couple dynamique (modèles AWD) ou au système AWD avec vectorisation dynamique du couple (modèles AWD) et à la transmission. (→P.227)

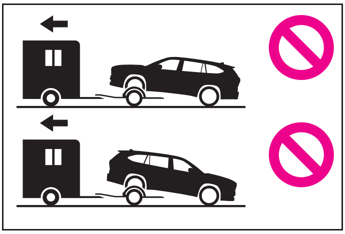

Situations dans lesquelles il est nécessaire de contacter les concessionnaires avant de procéder au remorquage

Les situations suivantes pourraient être le signe d’un problème de transmission. Contactez votre concessionnaire Toyota ou une société de dépannage professionnelle avant le remorquage.

- Le moteur tourne, mais le véhicule ne roule pas.
- Le véhicule fait un bruit anormal.

Remorquage avec une dépanneuse à paniers

▶ Par l'avant (modèles 2WD)

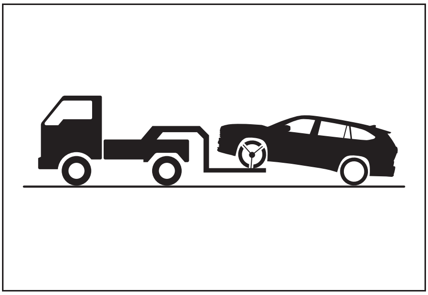

Relâchez le frein de stationnement.

Désactivez le mode automatique. (→P.238)

▶ Par l'avant (modèles AWD)

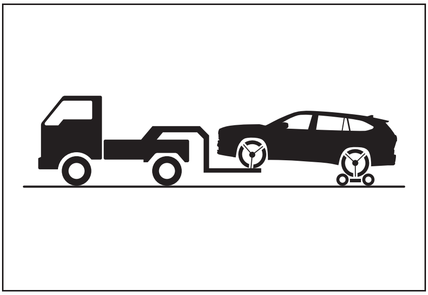

Utilisez un chariot de remorquage sous les roues arrière.

▶ Par l'arrière

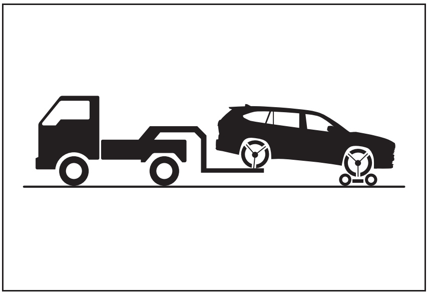

Utilisez un chariot de remorquage sous les roues avant.

⚠ NOTE

■ Remorquage avec une dépanneuse à palan

Ne remorquez pas avec une dépanneuse à palan, pour éviter tout dommage à la carrosserie.

▶ Modèles 2WD

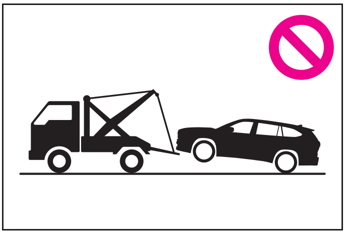

▶ Modèles AWD

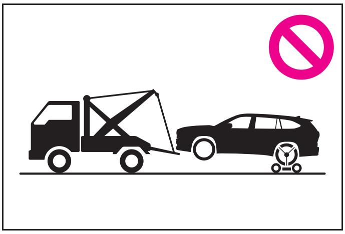

Utilisation d'une dépanneuse à plateau

Lors de l'utilisation d'une dépanneuse à plateau pour transporter le véhicule, utilisez des sangles d'arrimage de pneus. Reportez-vous au manuel du propriétaire de la dépanneuse à plateau pour la méthode d'arrimage des pneus.

Afin que le véhicule ne bouge pas pendant le transport, serrez le frein de stationnement et placez le contact du moteur sur arrêt.

Remorquage de secours

Un conducteur doit rester dans le véhicule afin de diriger le volant et d’actionner les freins. Les roues, le groupe motopropulseur, les essieux, la direction et les freins du véhicule doivent être en bon état.

Si vous suspectez un problème

Si vous constatez l'un des symptômes suivants, votre véhicule a probablement besoin d'un réglage ou d'une réparation. Contactez votre concessionnaire Toyota sans plus tarder.

Symptômes visibles

- Fuites de liquide sous le véhicule
  (La formation de gouttelettes d'eau provenant de la climatisation est normale après l'utilisation.)
- Pneus dégonflés ou pneus usés de manière irrégulière
- L'aiguille de la jauge de température du liquide de refroidissement moteur indique continuellement des valeurs supérieures à la normale

Symptômes audibles

- Changement du bruit émis par l'échappement
- Crissement excessif des pneus en virage
- Bruits anormaux liés à la suspension
- Cliquetis ou autres bruits provenant du moteur

Symptômes fonctionnels

- Le moteur fonctionne avec des ratés, des à-coups ou de manière irrégulière
- Perte de puissance notable
- Le véhicule tire fortement d'un côté au freinage
- Le véhicule tire fortement d'un côté en cas de conduite sur route plane
- Perte d'efficacité des freins, sensation de pédale spongieuse ou touchant presque le plancher

Système d'arrêt de la pompe à carburant

Pour réduire le risque de fuite de carburant lorsque le moteur cale ou qu'un coussin gonflable se déploie lors d'une collision, le système d'arrêt de la pompe à carburant arrête d'alimenter le moteur en carburant.

Redémarrage du moteur

Procédez comme suit pour pouvoir redémarrer le moteur après l'activation du système.

1 Mettez le contact du moteur sur ACC ou arrêt.

2 Redémarrez le moteur.

⚠ NOTE

■Avant de démarrer le moteur

Inspectez le sol, sous le véhicule. Si vous remarquez une fuite de carburant sur le sol, le système de carburant a été endommagé et nécessite une réparation. Ne redémarrez pas le moteur.

Si un témoin d'avertissement s'allume ou qu'un avertisseur sonore se déclenche

Gardez votre calme et effectuez les actions suivantes si un témoin d'avertissement s'allume ou clignote. Si un témoin s'allume ou clignote, puis s'éteint ensuite, cela ne signifie pas nécessairement que le système correspondant est forcément en panne. Toutefois, si ceci continue de se produire, faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

Actions sur les témoins d'avertissement ou les avertisseurs sonores

■ Témoin d'avertissement du système de freinage

Témoin d'avertissement	Détails/Actions
BRAKE (États-Unis) ou (!) (rouge) (Canada)	Indique que: ●Le niveau de liquide de frein est bas; ou ●Le système de freinage est défaillant →**Arrêtez immédiatement le véhicule dans un endroit sûr et contactez votre concessionnaire Toyota. Continuer de conduire le véhicule peut être dangereux.**

■ Témoin d'avertissement du système de freinage

Témoin d'avertissement	Détails/Actions
(!) (jaune)	Indique la présence d'un dysfonctionnement dans le système de frein de stationnement électrique →**Faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota immédiatement.**

■ Témoin d'avertissement de surchauffe de liquide de refroidissement[*] (avertisseur sonore)

Témoin d'avertissement	Détails/Actions
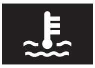	Indique que la température du liquide de refroidissement est trop élevée →**Arrêtez immédiatement le véhicule en lieu sûr. Méthode opérationnelle (→P.560)**

[*]: Ce témoin s'allume sur l'écran multifonctionnel.

■ Témoin d'avertissement du système de charge

Témoin d'avertissement	Détails/Actions
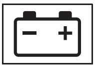	Indique la présence d'un dysfonctionnement dans le système de charge du véhicule →**Arrêtez immédiatement le véhicule dans un endroit sûr et contactez votre concessionnaire Toyota.**

■ Témoin d'avertissement de pression d'huile moteur insuffisante[*] (avertisseur sonore)

Témoin d'avertissement	Détails/Actions
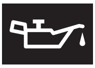	Indique que la pression d'huile moteur est trop basse →**Arrêtez immédiatement le véhicule dans un endroit sûr et contactez votre concessionnaire Toyota.**

[*]: Ce témoin s'allume sur l'écran multifonctionnel.

■ Témoin indicateur de dysfonctionnement

Témoin d'avertissement	Détails/Actions
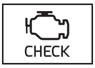 (États-Unis) ou 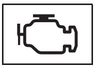 (Canada)	Indique un dysfonctionnement dans: ● Le système de gestion électronique du moteur; ● Le système de commande électronique de l'accélérateur; ou ● Le système de gestion électronique de la transmission automatique → **Arrêtez immédiatement le véhicule dans un endroit sûr et contactez votre concessionnaire Toyota.**

■ Témoin d'avertissement SRS

Témoin d'avertissement	Détails/Actions
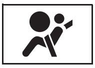	Indique un dysfonctionnement dans: ● Le système de coussins gonflables SRS; ● Le système de classification de l'occupant du siège passager avant; ou ● Le système des prétensionneurs de ceintures de sécurité → **Faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota immédiatement.**

■ Témoin d'avertissement ABS

Témoin d'avertissement	Détails/Actions
ABS (États-Unis) ou 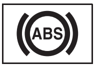 (Canada)	Indique un dysfonctionnement dans: ● L'ABS; ou ● Le système d'aide au freinage → **Faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota immédiatement.**

■ Témoin d'avertissement du système de priorité des freins/Témoin d'avertissement du contrôle conduite-démarrage* (avertisseur sonore)

Témoin d'avertissement	Détails/Actions
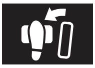	Lorsqu'un signal sonore retentit: ● Le système de priorité des freins est défectueux; ● Le contrôle conduite-démarrage est en service; ● Le contrôle conduite-démarrage est défectueux; ou ● La fonction de frein d'aide au stationnement (pour les objets statiques) (sur modèles équipés) fonctionne → **Suivez les instructions affichées sur l'écran multifonctionnel.** Lorsqu'aucun signal sonore ne retentit: Le système de priorité des freins est en service → **Relâchez la pédale d'accélérateur et enfoncez la pédale de frein.**

*: Ce témoin s'allume sur l'écran multifonctionnel.

■ Témoin d'avertissement du système de direction assistée électrique (avertisseur sonore)

Témoin d'avertissement	Détails/Actions
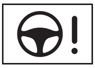 (rouge/jaune)	Indique un dysfonctionnement dans le système EPS (direction assistée électrique) → **Faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota immédiatement.**

■ Témoin d'avertissement de niveau de carburant insuffisant

Témoin d'avertissement	Détails/Actions
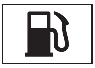	Indique que la quantité restante de carburant est inférieure ou égale à environ 2,7 gal. (10,2 L, 2,2 Imp. gal.) → **Refaites le plein du véhicule.**

Témoin de rappel de ceinture de sécurité du conducteur et du passager avant (avertisseur sonore)[*]

Témoin d'avertissement	Détails/Actions
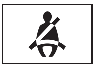	Avertit le conducteur et/ou le passager avant qu'ils doivent attacher leur ceinture de sécurité → **Attachez la ceinture de sécurité. Si le siège du passager avant est occupé, la ceinture de sécurité du passager avant doit également être attachée pour que le témoin d'avertissement (avertisseur sonore) s'éteigne.**

[*] : Avertisseur sonore de ceinture de sécurité du conducteur:

L'avertisseur sonore de rappel de ceinture de sécurité du conducteur se déclenche pour avertir le conducteur qu'il n'a pas attaché sa ceinture de sécurité. Une fois que le contact du moteur est placé sur ON, le signal sonore retentit. Si la ceinture de sécurité n'est toujours pas attachée, le signal sonore se déclenche par intermittence pendant un certain temps une fois que le véhicule atteint une certaine vitesse.

Avertisseur sonore de ceinture de sécurité du passager avant:

L'avertisseur sonore de rappel de ceinture de sécurité du passager avant se déclenche pour avertir le passager avant qu'il n'a pas attaché sa ceinture de sécurité. Si la ceinture de sécurité est détachée, le signal sonore se déclenche par intermittence pendant un certain temps une fois que le véhicule atteint une certaine vitesse.

Témoin de rappel de ceinture de sécurité des passagers arrière[*1] (avertisseur sonore)[*2]

Témoin d'avertissement	Détails/Actions
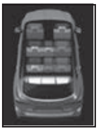	Avertit les passagers de la deuxième et/ou troisième rangée d'attacher leur ceinture de sécurité. Un témoin correspondant à une ceinture de sécurité de deuxième ou troisième rangée détachée s'allume. → **Attachez la ceinture de sécurité.**

[*1] : Ce témoin s'allume sur l'écran multifonctionnel.

[*2] : Avertisseur sonore de ceinture de sécurité des passagers arrière:

L'avertisseur sonore de ceinture de sécurité de passager arrière se déclenche pour avertir le passager arrière que sa ceinture de sécurité n'est pas attachée. Si la ceinture de sécurité est détachée, le signal sonore se déclenche par intermittence pendant un certain temps, une fois que la ceinture est attachée et détachée et que le véhicule atteint une certaine vitesse.

■ Témoin d'avertissement de pression des pneus

Témoin d'avertissement	Détails/Actions
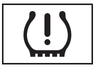	Lorsque le témoin s'allume après avoir clignoté pendant 1 minute environ: Dysfonctionnement du système d'avertissement de pression des pneus → **Faites vérifier le système par votre concessionnaire Toyota.** Lorsque le témoin s'allume: Pression de gonflage des pneus insuffisante comme ● Causes naturelles ● Pneu crevé → **Arrêtez immédiatement le véhicule en lieu sûr. Méthode opérationnelle (→P.527)**

■ Témoin LTA* (avertisseur sonore)

Témoin d'avertissement	Détails/Actions
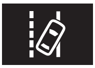 (orange)	Indique la présence d'un dysfonctionnement dans le système LTA (aide au suivi de voie) → **Suivez les instructions affichées sur l'écran multifonctionnel. (→P.289)**

---

*: Ce témoin s'allume sur l'écran multifonctionnel.

■ Témoin de désactivation du système Stop & Start*

Témoin d'avertissement	Détails/Actions
A OFF (clignote) (sur modèles équipés)	Indique la présence d'un dysfonctionnement dans le système Stop & Start (Le témoin de désactivation du système Stop & Start s'allume lorsque le système est désactivé: →P.307) → **Faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota immédiatement.**

*: Ce témoin s'allume sur l'écran multifonctionnel.

■ Témoin de désactivation du système intuitif d'aide au stationnement (avertisseur sonore)

Témoin d'avertissement	Détails/Actions
P OFF (clignote) (sur modèles équipés)	Indique un dysfonctionnement au niveau du système intuitif d'aide au stationnement → **Faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota immédiatement.** Indique que le système est temporairement indisponible, probablement en raison du fait que le capteur est couvert de saleté ou de givre, etc. → **Suivez les instructions affichées sur l'écran multifonctionnel. (→P.323)**

■ Témoin RCTA OFF* (avertisseur sonore)

Témoin d'avertissement	Détails/Actions
RCTA OFF (clignote) (sur modèles équipés)	Lorsqu'un signal sonore retentit: Indique un dysfonctionnement de la fonction RCTA (avertissement de trafic transversal arrière) → **Faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota immédiatement.** Lorsqu'aucun signal sonore ne retentit: Indique que le pare-chocs arrière autour du capteur de radar est recouvert de poussière, etc. (→P.316) → **Suivez les instructions affichées sur l'écran multifonctionnel. (→P.332)**

*: Ce témoin s'allume sur l'écran multifonctionnel.

■ Témoin PKSB OFF (avertisseur sonore)

Témoin d'avertissement	Détails/Actions
OFF (clignote) (sur modèles équipés)	Lorsqu'un signal sonore retentit: Indique la présence d'un dysfonctionnement dans le système PKSB (freinage de l'aide au stationnement) → **Faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota immédiatement.** Lorsqu'aucun signal sonore ne retentit: Indique que le système est temporairement indisponible, probablement en raison du fait que le capteur est couvert de saleté ou de givre, etc. → **Suivez les instructions affichées sur l'écran multifonctionnel. (→P.343, 531)**

■ Témoin d'avertissement PCS

Témoin d'avertissement	Détails/Actions
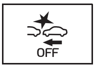 (clignote ou s'allume)	Lorsqu'un signal sonore retentit simultanément: Indique qu'un dysfonctionnement s'est produit dans le système PCS (système de sécurité de pré-collision). →**Faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota immédiatement.** Lorsqu'aucun signal sonore ne retentit: Le système PCS (système de sécurité de pré-collision) est temporairement indisponible, une mesure corrective peut être nécessaire. →**Suivez les instructions affichées sur l'écran multifonctionnel. (→P.259, 533)** Si le système PCS (système de sécurité de pré-collision) ou VSC (contrôle de la stabilité du véhicule) est désactivé, le témoin d'avertissement PCS s'allume. →**P.278**

■ Témoin de perte d'adhérence

Témoin d'avertissement	Détails/Actions
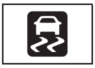	Lorsque le témoin d'avertissement est allumé: Indique un dysfonctionnement dans: ● Le système VSC; ● Le système TRAC; ● Le dispositif anti-louvoiement de la remorque; ou ● Le système d'aide au démarrage en côte; →**Faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota immédiatement.** Lorsque le témoin d'avertissement clignote: Indique que le système VSC, TRAC ou du dispositif anti-louvoiement de la remorque fonctionne

Témoin de frein de stationnement (avertisseur sonore)*

Témoin d'avertisse-ment	Détails/Actions
PARK (clignote) (États-Unis) ou (P) (clignote) (Canada)	Il est possible que le frein de stationnement ne soit pas complètement serré ou desserré → **Actionnez une fois de plus le frein de stationnement.** Ce témoin s'allume lorsque le frein de stationnement n'est pas desserré. S'il s'éteint après que vous ayez complètement desserré le frein de stationnement, le système fonctionne normalement.

*: Un signal sonore se déclenche si le véhicule est conduit à une vitesse d'environ 3 mph (5km/h) ou plus.

Témoin d'activation du système de maintien des freins

Témoin d'avertisse-ment	Détails/Actions
HOLD (clignote)	Indique la présence d'un dysfonctionnement dans le système de maintien des freins → **Faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota immédiatement.**

Avertisseur sonore

Dans certains cas, il est possible que le signal sonore ne soit pas entendu à cause d'un environnement bruyant ou d'un autre son audio.

Capteur de détection d'occupation du siège, avertisseur sonore de rappel de ceinture de sécurité du passager avant

- Si vous placez un bagage sur le siège passager avant, le capteur d'occupation du siège du passager avant peut déclencher le clignotement du témoin d'avertissement et l'avertisseur sonore, alors que personne n'est assis sur le siège.
- Si vous placez un coussin sur le siège, le capteur risque de ne pas détecter qu'une personne y est assise, et d'occasionner un fonctionnement incohérent du témoin d'avertissement.

Témoin d'avertissement SRS

Ce système de témoin d'avertissement surveille l'ensemble de capteurs de coussins gonflables, les capteurs d'impact avant, les capteurs d'impact latéral (avant), les capteurs d'impact latéral (porte avant), les capteurs d'impact latéral (arrière), le capteur de position du siège conducteur, le contact de boucle de ceinture de sécurité conducteur, le système de classification de l'occupant du siège passager avant (ECU et capteurs), les témoins indicateurs “PASS AIR BAG ON” et “PASS AIR BAG OFF”, le contact de boucle de ceinture de sécurité du passager avant, le prétensionneur de ceinture de sécurité du conducteur, le prétensionneur de ceinture de sécurité et le limiteur de force du passager avant, les coussins gonflables, le câblage d'interconnexion et les sources d'alimentation. (→P.37)

■ Si le témoin indicateur de dysfonctionnement s'allume pendant la marche du véhicule

Vérifiez avant tout les points suivants:

- ●Le réservoir de carburant est-il vide?
  Si c'est le cas, faites le plein immédiatement.
- ●Le bouchon du réservoir de carburant est-il desserré?
  Si c'est le cas, resserrez-le.

Le témoin s'éteint après quelques trajets.

Si le témoin ne s'éteint pas après plusieurs trajets, contactez votre concessionnaire Toyota dans les plus brefs délais.

■ Témoin d'avertissement du système de direction assistée électrique (avertisseur sonore)

Lorsque le niveau de charge de la batterie devient insuffisant ou lorsque la tension chute temporairement, le témoin d'avertissement du système de direction assistée électrique peut s'allumer et l'avertisseur sonore peut se déclencher.

■ Lorsque le témoin d'avertissement de pression des pneus s'allume

Inspectez les pneus afin de vérifier si un pneu est crevé.

Si un pneu est crevé: →P.535

Si aucun des pneus n'est crevé: Placez le contact du moteur sur arrêt puis placez-le sur ON. Vérifiez si le témoin d'avertissement de pression des pneus s'allume ou clignote.

▶ Si le témoin d’avertissement de pression des pneus clignote pendant 1 minute puis reste allumé

Il peut y avoir un dysfonctionnement dans le système d'avertissement de pression des pneus. Faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota immédiatement.

▶ Si le témoin d'avertissement de pression des pneus s'allume

1. Une fois que la température des pneus a suffisamment baissé, vérifiez la pression de gonflage de chaque pneu et ajustez-la à la valeur spécifiée.
2. Si le témoin d'avertissement ne s'éteint pas, même après plusieurs minutes, vérifiez que la pression de gonflage de chaque pneu correspond à la valeur spécifiée et effectuez une initialisation. (→P.479)

Si le témoin d'avertissement ne s'éteint pas plusieurs minutes une fois l'initialisation effectuée, faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota immédiatement.

■ Le témoin d'avertissement de pression des pneus peut s'allumer par suite d'une cause naturelle

Le témoin d'avertissement de pression des pneus peut s'allumer en raison de causes naturelles, telles qu'une fuite d'air ou une variation de pression liée à la température. Dans ce cas, il vous suffit de corriger la pression de gonflage des pneus pour que le témoin d'avertissement s'éteigne (après quelques minutes).

■ Lorsqu'une roue est remplacée par une roue de secours

Véhicules équipés d'une roue de secours compacte: La roue de secours compacte n'est pas équipée d'une valve à émetteur de surveillance de la pression de gonflage des pneus. Si un pneu vient à crever et est remplacé par la roue de secours, le témoin d'avertissement de pression des pneus reste allumé. Après réparation, remplacez la roue de secours par la roue remise en état et corrigez la pression de gonflage des pneus. Le témoin d'avertissement de pression des pneus s'éteint après quelques minutes.

Véhicules équipés d'une roue de secours de taille normale: La roue de secours est également équipée d'une valve à émetteur de surveillance de la pression de gonflage. Le témoin d'avertissement de pression des pneus s'allume si la pression de gonflage de la roue de secours est insuffisante. Si un pneu vient à crever et est remplacé par la roue de secours, le témoin d'avertissement de pression des pneus reste allumé. Après réparation, remplacez la roue de secours par la roue remise en état et corrigez la pression de gonflage des pneus. Le témoin d'avertissement de pression des pneus s'éteint après quelques minutes.

■ Conditions dans lesquelles le système d'avertissement de pression des pneus peut ne pas fonctionner correctement

→P.475

⚠ AVERTISSEMENT

■ Si les témoins d'avertissement du système ABS et du système de freinage restent allumés

Arrêtez immédiatement le véhicule dans un endroit sûr et contactez votre concessionnaire Toyota.
Le véhicule risque de devenir extrêmement instable lors du freinage, et le système ABS peut ne pas fonctionner, ce qui peut provoquer un accident, pouvant occasionner des blessures graves, voire mortelles.

■ Lorsque le témoin d'avertissement du système de direction assistée électrique s'allume

Lorsque le témoin s'allume en jaune, la direction assistée est limitée. Lorsque le témoin s'allume en rouge, la direction assistée est annulée et les manœuvres du volant deviennent extrêmement difficiles.
Lorsque les manœuvres du volant deviennent plus difficiles que d'habitude, tenez fermement le volant et manœuvrez-le en appliquant plus de force que d'habitude.

■ Si le témoin d'avertissement de pression des pneus s'allume

Prenez soin de respecter les précautions suivantes.
Le non-respect de ces précautions pourrait entraîner une perte de contrôle du véhicule et occasionner des blessures graves, voire mortelles.

- Arrêtez votre véhicule en lieu sûr dès que possible. Corrigez immédiatement la pression de gonflage des pneus.
- Véhicules équipés d'une roue de secours compacte: Si le témoin d’avertissement de pression des pneus s’allume après le réglage de la pression de gonflage des pneus, il est probable qu’un pneu soit crevé. Vérifiez les pneus. Si un pneu est crevé, utilisez la roue de secours et faites réparer le pneu crevé par le concessionnaire Toyota le plus proche.
- Évitez toute manœuvre ou tout freinage brusque.
  En cas de détérioration des pneus du véhicule, vous risquez de perdre le contrôle de la direction ou du freinage.

⚠ AVERTISSEMENT

■ Si un éclatement du pneu ou une fuite d'air soudaine se produit

Il peut arriver que le système d'avertissement de pression des pneus ne s'active pas tout de suite.

■ Entretien des pneus

Chaque pneu, y compris celui de la roue de secours (si le véhicule en est équipé), doit être vérifié à froid une fois par mois et gonflé à la pression de gonflage recommandée par le constructeur sur la plaque du véhicule ou sur l'étiquette des pressions de gonflage des pneus (étiquette informative de pression du pneu en fonction de la charge). (Si les pneus de votre véhicule sont d'une taille différente de celle indiquée sur la plaque du véhicule ou sur l'étiquette des pressions de gonflage des pneus [étiquette informative de pression en fonction de la charge], vous devez déterminer la pression de gonflage qui convient pour ces pneus.)

Pour plus de sécurité, votre véhicule est équipé d'un système d'avertissement de pression des pneus (TPMS - système d'avertissement de pression des pneus) qui allume un témoin de basse pression des pneus (témoin d'avertissement de pression des pneus) lorsqu'un ou plusieurs pneus sont nettement sous-gonflés. Par conséquent, lorsque le témoin de pression insuffisante des pneus (témoin d'avertissement de pression des pneus) s'allume, arrêtez-vous pour vérifier la pression des pneus dès que possible et gonflez-les à la pression adéquate. La conduite avec un pneu nettement sous-gonflé provoque l'échauffement excessif de ce dernier et peut entraîner son éclatement. Le sous-gonflage augmente également la consommation de carburant tout en diminuant la durée de vie de la bande de roulement, et peut affecter la manœuvrabilité du véhicule et l'efficacité de son freinage.

Veuillez noter que le TPMS (système d'avertissement de pression des pneus) ne vous dispense pas de l'entretien de vos pneus et qu'il est de la responsabilité du conducteur de veiller à ce que les pneus soient à la bonne pression, même si un sous-gonflage n'a pas atteint le niveau déclenchant l'allumage du témoin de basse pression des pneus TPMS (témoin d'avertissement de pression des pneus).

AVERTISSEMENT

Votre véhicule est par ailleurs équipé d'un témoin de dysfonctionnement TPMS (système d'avertissement de pression des pneus) afin de vous prévenir lorsque le système ne fonctionne pas normalement. Le témoin de dysfonctionnement TPMS (système d'avertissement de pression des pneus) est associé au témoin de basse pression de gonflage des pneus (témoin d'avertissement de pression des pneus). Lorsque le système détecte un dysfonctionnement, le témoin clignote pendant une minute environ, puis reste allumé en permanence. La même séquence se répète à chaque nouveau démarrage du véhicule tant que le dysfonctionnement existe. Lorsque le témoin de dysfonctionnement est allumé, cela indique que le système risque de ne pas être capable de détecter ou de signaler comme il le devrait une pression de gonflage des pneus insuffisante.

Le TPMS (système d'avertissement de pression des pneus) peut connaître un mauvais fonctionnement pour diverses raisons, y compris l'installation sur le véhicule de pneus ou de roues de remplacement incompatibles avec le fonctionnement normal du système TPMS (système d'avertissement de pression des pneus). Si vous remplacez un ou plusieurs pneus et roues de votre véhicule, vérifiez l'état du témoin de dysfonctionnement TPMS (système d'avertissement de pression des pneus) pour vous assurer qu'un pneu ou une roue de remplacement n'empêche pas le système TPMS (système d'avertissement de pression des pneus) de continuer à fonctionner normalement.

NOTE

■ **Pour garantir le bon fonctionnement du système d'avertissement de pression des pneus**

N'installez pas de pneus de spécifications ou de fabricant différents, car le système d'avertissement de pression des pneus risque de ne pas fonctionner correctement.

Si un message d'avertissement s'affiche

L'écran multifonctionnel signale par des avertissements les anomalies de fonctionnement des systèmes ou les opérations effectuées de manière incorrecte et affiche des messages indiquant la nécessité d'effectuer un entretien. Lorsqu'un message s'affiche, effectuez la procédure de correction correspondante au message.

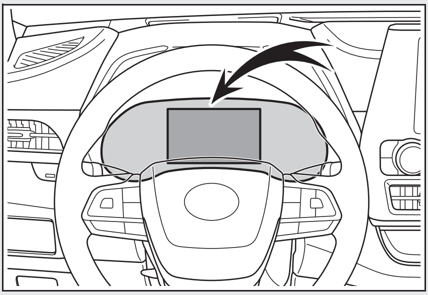

En outre, si un témoin d'avertissement s'allume ou clignote pendant l'affichage d'un message d'avertissement, appliquez la mesure corrective correspondante au témoin d'avertissement. (→P.517)

Si un message d'avertissement s'affiche à nouveau après avoir effectué les actions appropriées, contactez votre concessionnaire Toyota.

Messages et avertissements

Les témoins d'avertissement et avertisseurs sonores sont activés de la manière suivante selon le contenu du message. Si un message indique que le véhicule doit être inspecté par un concessionnaire, faites contrôler le véhicule immédiatement par votre concessionnaire Toyota.

Témoin d'avertissement	Avertisseur sonore*	Avertissement
-	Retentit	• Indique une situation critique, comme par exemple lorsqu'un système lié à la conduite est défectueux ou que le fait de ne pas effectuer la procédure de correction peut être source de danger • Indique une situation pouvant par exemple causer des dommages au véhicule ou être source de danger
S'allume ou clignote	Retentit	Indique une situation importante, par exemple lorsque les systèmes affichés sur l'écran multifonctionnel peuvent être défectueux
-	Ne retentit pas	• Indique un état, tel que le dysfonctionnement de composants électriques, leur état, ou indique la nécessité d'un entretien • Indique une situation telle qu'une opération effectuée de manière inappropriée, ou indique comment effectuer une opération correctement

*: Un signal sonore se déclenche la première fois qu'un message s'affiche à l'écran multifonctionnel.

■Messages d'avertissement

Les messages d'avertissement expliqués ci-dessous peuvent être différents des messages réels selon les conditions de fonctionnement et des spécifications du véhicule.

■Avertisseur sonore

Dans certains cas, il est possible que le signal sonore ne soit pas entendu à cause d'un environnement bruyant ou d'un autre son audio.

■Si “Niveau de l'huile moteur bas Ajoutez ou remplacez” est affiché

Le niveau d'huile moteur est bas. Vérifiez le niveau de l'huile moteur et faites l'appoint si nécessaire.

Ce message peut apparaître si le

véhicule est arrêté sur une pente. Déplacez le véhicule sur une surface plane et vérifiez si le message disparaît.

■ Si “Moteur arrêté Assistance à la direction faible” est affiché

Ce message est affiché si le moteur est arrêté pendant la conduite.

Lorsque les manœuvres du volant deviennent plus difficiles que d'habitude, tenez fermement le volant et manœuvrez-le en appliquant plus de force que d'habitude.

■ Si “Sélectionner P lorsque stationné” est affiché

Le message s’affiche lorsque la porte du conducteur est ouverte sans placer le contact du moteur sur arrêt avec le levier de vitesses sur une position autre que P. Placez le levier de vitesses sur P.

■ Si “Arrêt automatique pour économiser la batterie” est affiché

L'alimentation a été coupée à cause de la fonction de coupure automatique. Au prochain démarrage du moteur, augmentez légèrement le régime moteur et maintenez ce niveau pendant environ 5 minutes pour recharger la batterie.

■ Si “Dysfonctionnement du système de phares Rendez visite à votre concessionnaire” est affiché

Les systèmes suivants peuvent être défectueux. Faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota immédiatement.

- Le système de phares LED (sur modèles équipés de l'AFS [système d'éclairage avant adaptatif])
- AFS (système d'éclairage avant adaptatif) (sur modèles équipés)
- Le correcteur automatique d'assiette des phares (sur modèles équipés)
- Feux de route automatiques

■ Si “Régulateur de vitesse par radar indisponible” est affiché

Le système de régulateur de vitesse actif sur toute la plage de vitesses ne peut pas être utilisé temporairement. Utilisez le système lorsqu'il est à nouveau disponible.

■ Si un message indiquant le dysfonctionnement de la caméra avant s’affiche

Les systèmes suivants peuvent être suspendus jusqu'à ce que le problème indiqué par le message soit résolu. (→P.263, 525)

- PCS (système de sécurité de pré-collision)
- LTA (aide au suivi de voie)
- Feux de route automatiques
- RSA (reconnaissance des panneaux de signalisation) (sur modèles équipés)
- Régulateur de vitesse actif sur toute la plage de vitesses

■ Si un message indiquant le dysfonctionnement du capteur radar s'affiche

Les systèmes suivants peuvent être suspendus jusqu'à ce que le problème indiqué par le message soit résolu. (→P.263, 525)

- PCS (système de sécurité de pré-collision)
- LTA (aide au suivi de voie)
- Régulateur de vitesse actif sur toute la plage de vitesses

■ Si “Système de traction intégrale en surchauffe Passage en mode 2 roues motrices” ou “Surchauffe du système de AWD. Mode 2WD engagé.” est affiché

Ce message peut s'afficher lors d'une conduite dans des conditions de charge extrêmement élevées.

Conduisez le véhicule à vitesse réduite ou arrêtez le véhicule en lieu sûr en laissant tourner le moteur jusqu'à ce que le message disparaisse.

Si le système ne disparaît pas, faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

■ Si “Vérifier le bouchon de réservoir” est affiché

Le bouchon du réservoir à carburant n'est pas correctement installé. Installez le bouchon du réservoir à carburant correctement.

■ Si “Entretien bientôt requis” est affiché

Indique la nécessité de procéder sous peu à tout l'entretien imposé par le programme d'entretien* compte tenu de la distance parcourue.

S’allume environ 4500 miles (7200 km) après la réinitialisation du message. Si nécessaire, effectuez l'entretien. Veuillez réinitialiser le message après avoir effectué l’entretien. (→P.452)

*: Reportez-vous au “Guide du programme d'entretien” ou au “Supplément du manuel du propriétaire” pour connaître les intervalles d'entretien à respecter pour votre véhicule.

■ Si “Entretien requis Rendez visite à votre concessionnaire” est affiché

Indique la nécessité de procéder à tout l'entretien pour correspondre à la distance parcourue du programme d'entretien*.

S'allume environ 5000 miles (8000 km) après la réinitialisation du message. (Le témoin ne fonctionne correctement que si le message a été réinitialisé.) Effectuez l'entretien nécessaire. Veuillez réinitialiser le message après avoir effectué l’entretien. (→P.452)

*: Reportez-vous au “Guide du programme d'entretien” ou au “Supplément du manuel du propriétaire” pour connaître les intervalles d'entretien à respecter pour votre véhicule.

■ Si “Entretien de l’huile bientôt requis” est affiché

Indique que selon le programme d'entretien, l'huile moteur doit être changée.

Vérifiez l'huile moteur et vidangez-la si nécessaire. Après chaque vidange de l'huile moteur, veillez à réinitialiser le message. (→P.464)

■ Si “Entretien de l’huile requis” est affiché

Indique que l'huile moteur doit être changée.

Faites contrôler et changer l'huile moteur et le filtre à huile par votre concessionnaire Toyota. Après chaque vidange de l'huile moteur, veillez à réinitialiser le message. (→P.464)

■ Si un message indiquant la nécessité de vous rendre chez votre concessionnaire Toyota s'affiche

Le système ou la pièce indiqués sur l'écran multifonctionnel dysfonctionnent. Faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota immédiatement.

■ Si un message indiquant un besoin de consulter le Manuel du propriétaire apparaît

● Si certains des messages suivants apparaissent sur l'écran multifonctionnel, cela peut indiquer un dysfonctionnement. Arrêtez immédiatement le véhicule et contactez votre concessionnaire Toyota.

- “Puissance de freinage faible S’arrêter dans un lieu sûr Consulter le manuel d’utilisation”
- “Pression d'huile basse. Arrêtez dans endroit sûr. Voir manuel propr”
- “Anomalie du syst de charge.

Arrêtez ds endr sûr et voir manuel propr”

- Si “Défaillance du système d'accès avec clé électrique Consulter le manuel du propriétaire” s'affiche sur l'écran multifonctionnel, cela peut indiquer un dysfonctionnement. Faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota immédiatement.
- Si certains des messages suivants apparaissent sur l'écran multifonctionnel, suivez les instructions.
  - “Temp lig ref élevée. Arrêtez ds endroit sûr et voir manuel du propriétaire” (→P.560)
  - “Température élevée du liquide de transmission Consulter le manuel du propriétaire” (→P.233)

⚠ NOTE

■ Si “Consommation électrique élevée Limitation partielle du fonctionnement de la climatisation et du chauffage” est affiché fréquemment

Il est possible qu'il y ait un dysfonctionnement lié au système de charge ou la batterie est peut-être en train de se détériorer. Faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

En cas de crevaison

Votre véhicule est équipé d’une roue de secours. Un pneu crevé peut être remplacé par la roue de secours.

Pour plus de détails concernant les pneus: →P.470

⚠ **AVERTISSEMENT**

■ En cas de crevaison

Ne continuez pas à rouler avec un pneu crevé.
Conduire même une courte distance avec un pneu crevé peut endommager le pneu et la roue de manière irréparable, ce qui peut provoquer un accident.

Avant de lever le véhicule avec le cric

- Arrêtez le véhicule en lieu sûr, sur un sol dur, bien à plat.
- Serrez le frein de stationnement.
- Placez le levier de vitesses sur P.
- Arrêtez le moteur.
- Allumez les feux de détresse. (→P.508)
- Pour les véhicules avec hayon à commande électrique: Désactivez le système du hayon à commande électrique. (→P.589)

Emplacement de la roue de secours, du cric et de l'outillage

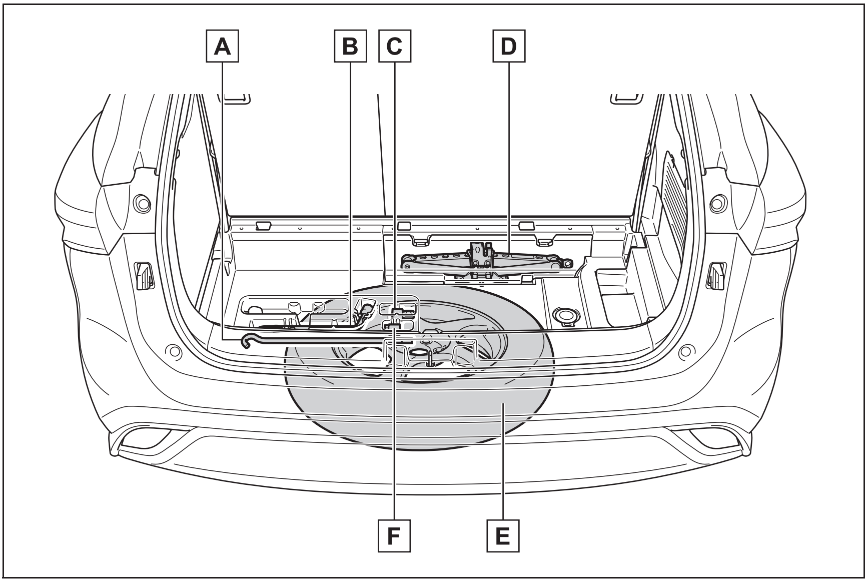

- **A** Manivelle de cric
- **B** Clé pour écrou de roue
- **C** Douille-adaptateur
- **D** Cric
- **E** Roue de secours
- **F** Douille pour écrou antivol de roue (sur modèles équipés)

AVERTISSEMENT

■ **Utilisation du cric**

Respectez les précautions suivantes.
Une mauvaise utilisation du cric peut causer la chute brutale du véhicule, entraînant des blessures graves, voire mortelles.

● Utilisez le cric uniquement pour changer les roues ou installer et retirer les chaînes à neige.

● N'utilisez que le cric fourni avec ce véhicule pour remplacer un pneu crevé.
Ne l'utilisez pas sur d'autres véhicules, et n'utilisez pas d'autres crics pour remplacer les pneus sur ce véhicule.

⚠ AVERTISSEMENT

- Placez le cric correctement à son point de levage.

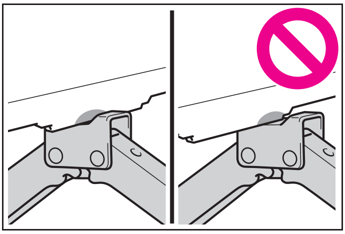

- Ne placez aucune partie de votre corps sous le véhicule lorsqu'il est sur cric.
- Ne démarrez pas le moteur et ne conduisez pas le véhicule lorsque le véhicule est supporté par le cric.
- Ne soulevez pas le véhicule lorsqu'une personne est à bord.
- Lorsque vous levez le véhicule, ne disposez aucun objet sur le cric ou dessous.
- Levez le véhicule à la hauteur juste suffisante pour changer la roue, pas plus haut.
- Utilisez une chandelle si vous avez besoin de vous glisser sous le véhicule.
- Lorsque vous reposez le véhicule, assurez-vous que personne ne se trouve à proximité du véhicule. Si des personnes se trouvent à proximité, avertissez-les de vive voix avant d'abaisser le véhicule.

Écrou antivol de roue (sur modèles équipés)

Lorsque vous remplacez des pneus sur un véhicule équipé d'écrous antivol de roue, utilisez les procédures suivantes pour retirer et installer les écrous antivol de roue. La douille pour écrou antivol de roue est rangée dans le bac à l'intérieur du compartiment à bagages. Replacez toujours la douille pour écrou antivol de roue à son emplacement initial après utilisation, afin de ne pas la perdre. (→P.536)

■ Retrait

Pour un retrait facile, l'écrou antivol de roue doit toujours être desserré en premier.

1 Placez la douille pour écrou antivol de roue sur l'écrou antivol de roue, tout en tournant jusqu'à ce que les formes de la douille pour écrou antivol de roue et de l'écrou antivol de roue s'emboîtent.

2 Placez la clé à écrou de roue sur la douille pour écrou antivol de roue, et tout en exerçant une pression sur la douille pour écrou antivol de roue, desserrez l'écrou antivol de roue.

■ Installation

Pour une installation facile, l'écrou antivol de roue doit toujours être serré en dernier.

1 Installez un écrou antivol de roue sur chaque roue à la main.

2 Placez la douille pour écrou antivol de roue sur l'écrou antivol de roue, tout en tournant jusqu'à ce que les formes de la douille pour écrou antivol de roue et de l'écrou antivol de roue s'emboîtent.

3 Placez la clé à écrou de roue sur la douille pour écrou antivol de roue, et tout en exerçant une pression sur la douille pour écrou antivol de roue, serrez l'écrou antivol de roue au couple recommandé.

⚠ NOTE

■ **Lors de l'utilisation d'une douille pour écrou antivol de roue (sur modèles équipés)**

N'utilisez pas une clé à chocs. L'utilisation d'une clé à chocs peut causer des dommages permanents à l'écrou antivol de roue et à la douille pour écrou antivol de roue. En cas de doute concernant l'application du blocage des roues, contactez votre concessionnaire Toyota.

Accès au cric

1 Tirez la sangle vers le haut pour ouvrir le couvre-plancher central.

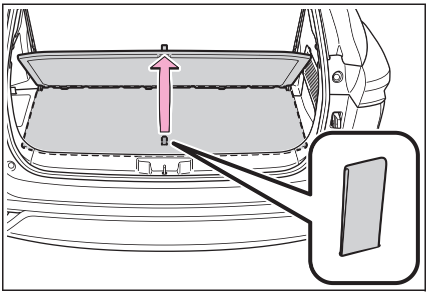

2 Enlevez le couvre-plancher central.

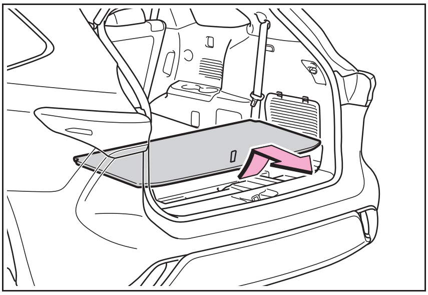

3 Retirez le cache du cric.

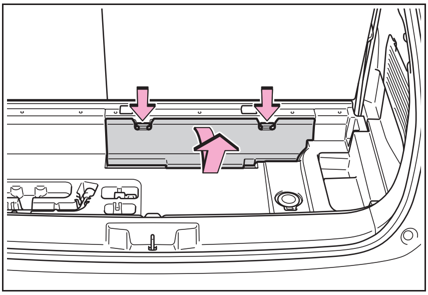

4 Retirez le cric après avoir retiré le crochet.

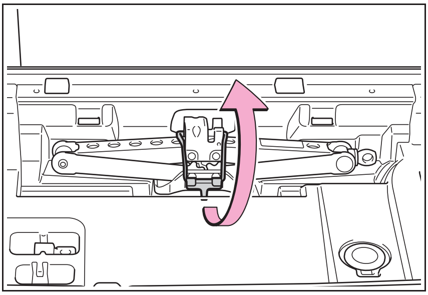

Accès à la roue de secours

1 Tirez la sangle vers le haut pour ouvrir le couvre-plancher central.

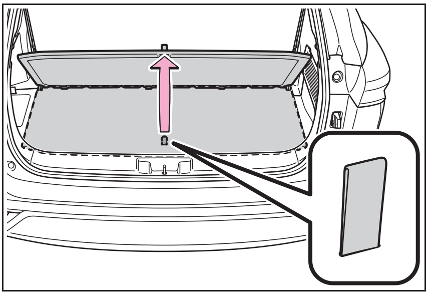

2 Enlevez le couvre-plancher central.

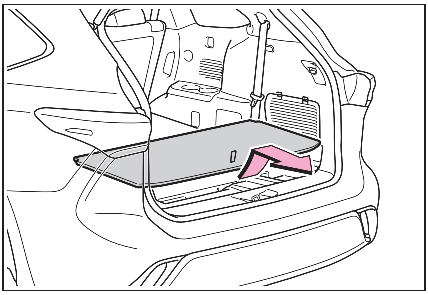

3 Retirer le cache.

Si vous ne parvenez pas à ôter le cache, vous pouvez utiliser votre clé.

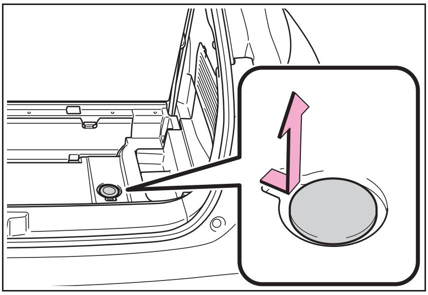

4 Positionnez l'adaptateur sur la vis de bridage de la roue de secours.

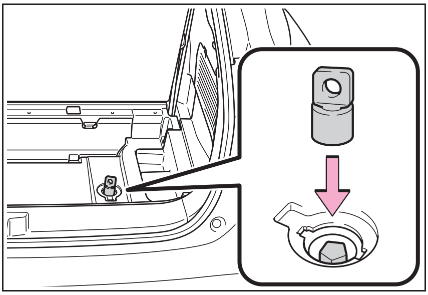

5 Engagez la rallonge de manivelle de cric dans la manivelle de cric.

Vérifiez que la rallonge est maintenue en place au moyen du bouton.

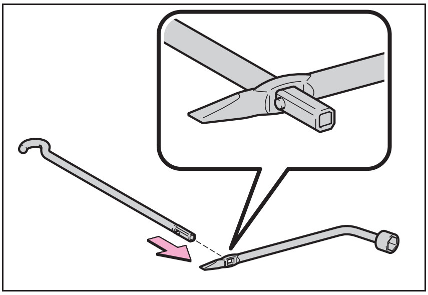

6 Engagez la manivelle du cric dans la douille-adaptateur. Tournez la manivelle du cric dans le sens inverse des aiguilles d'une montre.

Continuez ainsi jusqu'à ce que la roue de secours soit descendue jusqu'au sol.

Tournez la manivelle de cric lentement pour baisser la roue de secours. Si vous tournez la manivelle rapidement, le câble métallique risque de glisser de l'axe à l'intérieur de l'unité et le pneu risque de ne pas être baissé.

Si la roue de secours ne peut pas être abaissée: →P.542

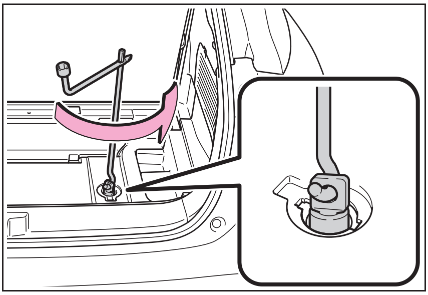

7 Tirez la roue de secours à vous et posez-la debout contre le pare-chocs.

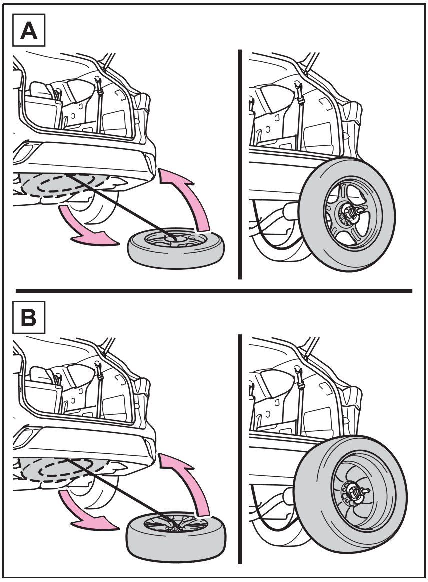

A Avec roue de secours compacte

B Avec roue de secours de taille normale

▶ Véhicules équipés d'une roue de secours compacte

8 Appuyez à fond sur le verrou secondaire A et retirez le support de fixation B du dispositif de retenue C.

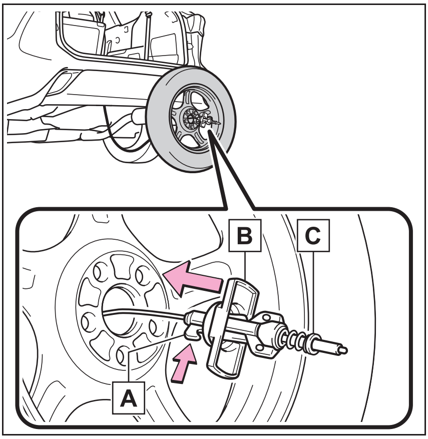

9 Inclinez le support B et faites-le passer dans l'ouverture de la roue. Puis retirez le dispositif de retenue C.

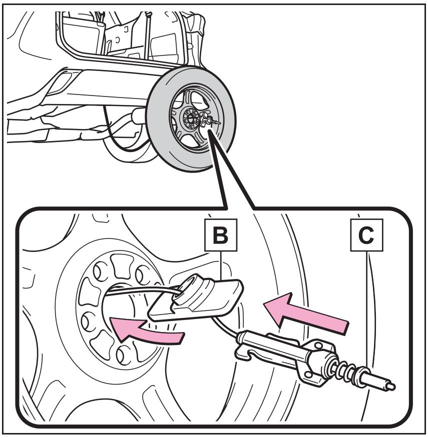

▶ Véhicules équipés d'une roue de secours de taille normale

8 Appuyez à fond sur le verrou secondaire A et retirez le support de fixation B du dispositif de retenue C.

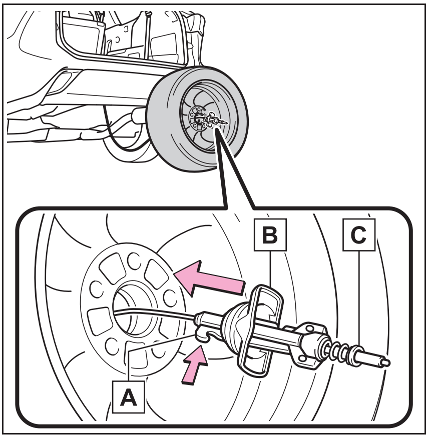

9 Inclinez le support de fixation B de façon à pouvoir le faire passer facilement dans l'ouverture de la roue. Après avoir fait passer le support de fixation dans l'ouverture de la roue, retirez le dispositif de retenue C.

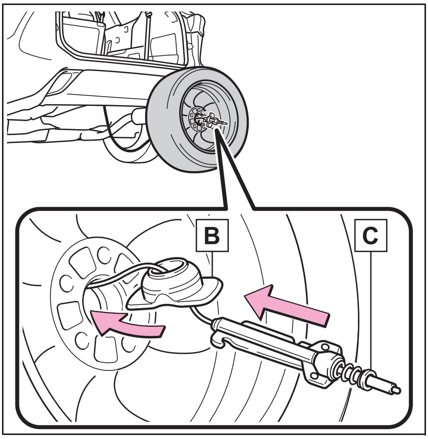

AVERTISSEMENT

■ Lorsque vous rangez la roue de secours

Prenez garde à ce que vos doigts ou toute autre partie de votre corps ne se coincent pas entre la roue de secours et la carrosserie du véhicule.

Remplacement d'un pneu crevé

1 Calez les roues.

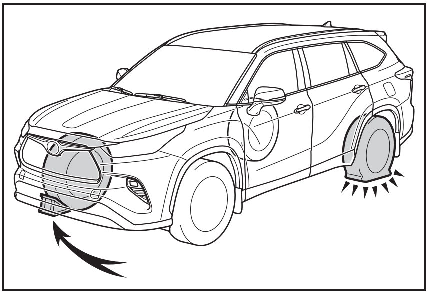

Pneu crevé	Positions des cales de roue
Côté avant gauche	Derrière la roue arrière droite
Côté avant droit	Derrière la roue arrière gauche
Côté arrière gauche	Devant la roue avant droite
Côté arrière droit	Devant la roue avant gauche

2 Desserrez légèrement les écrous de roue (d'un tour).

Véhicules avec écrous antivol de roue: Utilisez la douille pour écrou antivol de roue pour desserrer l'écrou antivol de roue.

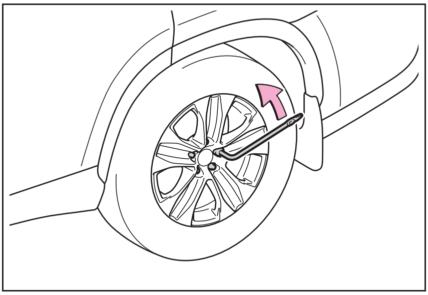

3 Tournez la partie **A** du cric à la main jusqu'à amener l'encoche du cric au contact du point de levage.

Les repères de point de levage se trouvent sous le bas de caisse. Ils indiquent les positions de point de levage.

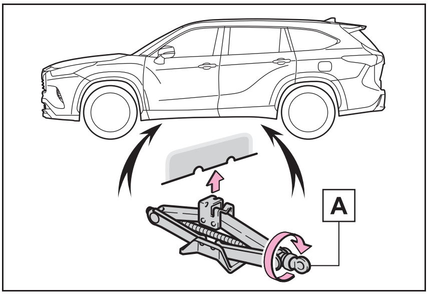

4 Levez le véhicule jusqu'à décoller à peine la roue du sol.

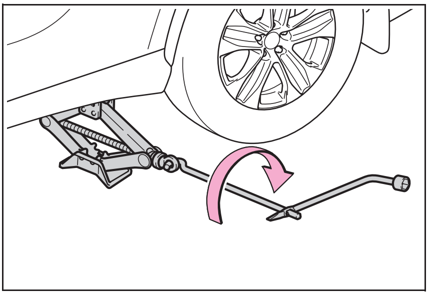

5 Retirez tous les écrous de roue et la roue.

Lorsque vous posez la roue sur le sol, tournez-la avec le côté saillant de la roue vers le haut afin d'éviter d'en rayer la surface.

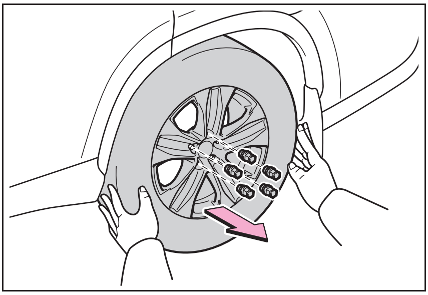

■ Si la roue de secours ne peut pas être abaissée

Si la roue de secours ne peut pas être abaissée, il est possible qu'elle n'ait pas été rangée correctement. Procédez comme suit:

1 Serrez complètement la vis de bridage de la roue de secours en tournant la manivelle de cric dans le sens des aiguilles d'une montre jusqu'à ce que vous entendiez deux clics et que la manivelle de cric saute.

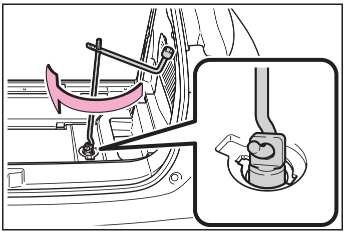

2 Tournez la manivelle de cric dans le sens inverse des aiguilles d'une montre pour baisser la roue de secours.

Si la roue de secours ne peut pas être abaissée, essayez de serrer à nouveau la vis de bridage de la roue de secours complètement en tournant la manivelle de cric dans le sens des aiguilles d'une montre. Tournez-la ensuite dans le sens inverse des aiguilles d'une montre d'au moins 2 tours pour baisser la roue de secours.

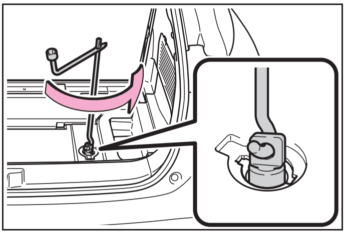

Si la roue de secours ne peut toujours pas être abaissée, le câble métallique peut être sectionné. Faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

AVERTISSEMENT

■ **Remplacement d'un pneu crevé**

● Ne touchez pas les roues à disque ou la zone autour des freins immédiatement après la conduite du véhicule.
Après la conduite du véhicule, les roues à disque et les zones autour des freins sont extrêmement chaudes. Si vous appuyez sur ces zones avec vos mains, pieds, ou autre, alors que vous changez un pneu, etc., vous risquez de vous brûler.

● Le non-respect de ces précautions peut causer le desserrage des écrous de roue et la perte de la roue, entraînant des blessures graves, voire mortelles.

- Ne mettez jamais d'huile ou de graisse sur les boulons ou les écrous de roue.
  L'huile et la graisse pourraient provoquer un serrage excessif des écrous de roue et causer des dommages au boulon ou à la roue à disque. De plus, l'huile ou la graisse peuvent être à l'origine d'un desserrage des écrous de roue et de la perte de la roue, avec pour conséquence un accident, pouvant entraîner des blessures graves, voire mortelles. Nettoyez l'huile ou la graisse éventuellement présente sur les boulons ou les écrous de roue.

- Après tout changement de roue, faites resserrer les écrous de roue à la clé dynamométrique dans les plus brefs délais, au couple de 76 ft•lbf (103 N•m, 10,5 kgf•m).

- Lors de l'installation d'un pneu, utilisez uniquement des écrous de roue spécialement conçus pour le type de roue concerné.

- Si vous constatez la moindre entaille ou déformation au niveau des boulons, du filetage des écrous ou du logement des boulons de la roue, faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

- Ne remontez pas l'enjoliveur s'il est en très mauvais état, car il risquerait de se décrocher de la roue pendant la marche du véhicule.

● Respectez les précautions suivantes.
Autrement, des blessures graves peuvent s'ensuivre:

AVERTISSEMENT

- N'essayez pas de retirer l'enjoliveur de roue à la main. Prenez les précautions nécessaires lorsque vous manipulez l'enjoliveur, afin d'éviter tout risque de blessure.
- Descendez la roue de secours complètement jusqu'au sol avant de la retirer du dessous du véhicule.

■ Remplacement d'une roue crevée sur les véhicules équipés d'un hayon à commande électrique

Dans les cas tels qu'un changement de roue, assurez-vous de mettre sur arrêt la commande principale de hayon à commande électrique (→P.589). À défaut, vous risquez de mettre involontairement le hayon en mouvement, en touchant accidentellement la commande de hayon à commande électrique, et de vous faire pincer les doigts et les mains, et d'être blessé.

Installation de la roue de secours

1 Nettoyez la surface de contact de la roue de toute saleté et de tout corps étranger.

La présence d'un corps étranger sur la surface de contact de la roue risque de provoquer le desserrage des écrous de roue pendant la marche du véhicule, entraînant la perte de la roue.

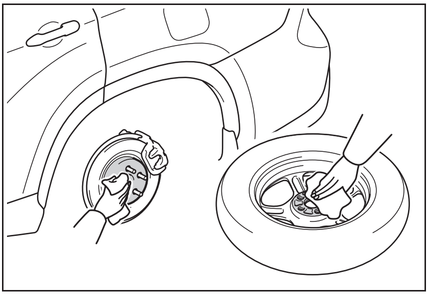

2 Installez la roue de secours et serrez chaque écrou de roue à la main, approximativement du même nombre de tours.

Lors du remplacement d'une jante en aluminium par une autre jante en aluminium, vissez les écrous de roue jusqu'à ce que les rondelles **B** entrent en contact avec la roue à disque **A**.

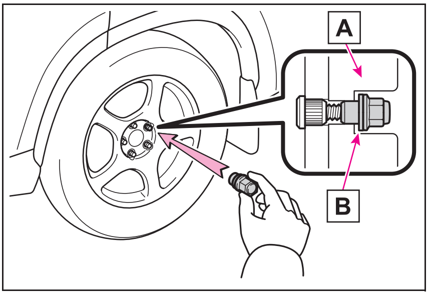

Lors du remplacement d'une jante en aluminium par une jante en acier, serrez les écrous de roue jusqu'à ce que la partie conique **A** entre légèrement en contact avec le chanfrein du voile de la jante B.

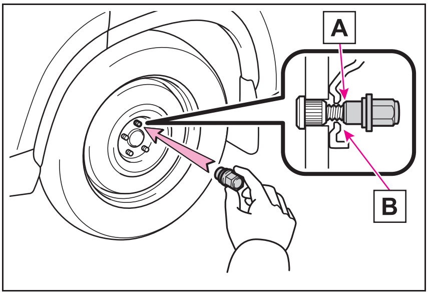

3 Reposez le véhicule au sol.

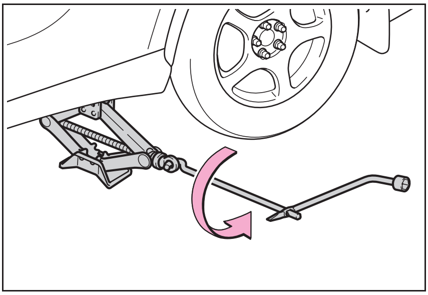

4 Serrez vigoureusement chaque écrou de roue, à deux ou trois reprises, dans l'ordre indiqué sur la figure.

Véhicules avec écrous antivol de roue: Serrez l'écrou antivol de roue à l'aide de la douille pour écrou antivol de roue après le serrage des autres écrous de roue.

Couple de serrage:
76 ft•lbf (103 N•m, 10,5 kgf•m)

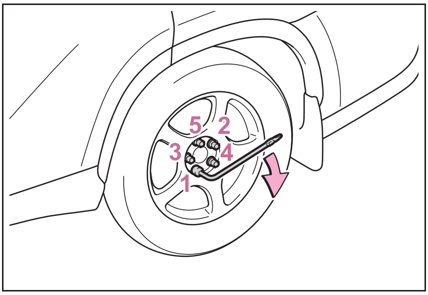

AVERTISSEMENT

■ Rangement du pneu à plat

Le fait de ne pas suivre les étapes indiquées dans la section concernant le rangement du pneu peut causer des dommages au support de roue de secours et la perte de la roue, ce qui pourrait occasionner des blessures graves voire mortelles.

Rangement du pneu crevé, du cric et de tous les outils

1 Retirez l'enjoliveur de roue central en le poussant par l'intérieur de la jante.

Prenez garde à ne pas perdre l'enjoliveur de roue.

2 Posez le pneu debout contre le pare-chocs avec la surface intérieure face à vous. Faites passer le dispositif de retenue C et le support de fixation B dans l'ouverture de la roue.

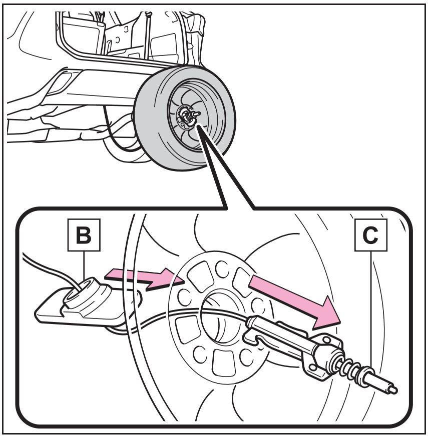

3 Appuyez à fond sur le verrou secondaire A et installez le support B sur le dispositif de retenue C.

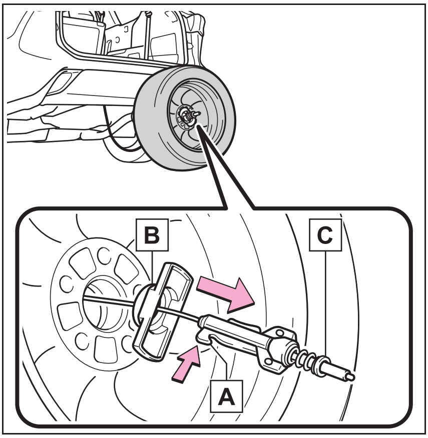

4 Couchez le pneu sur le sol avec la surface extérieure (corps de valve) face à vous.

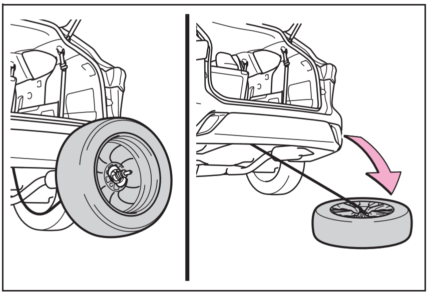

5 Avant de lever le pneu, assurez-vous que le dispositif de retenue est perpendiculaire à l'ouverture de la roue. (Essayez de placer le pneu directement sous le véhicule, près de l'endroit d'où le câble métallique pend.)

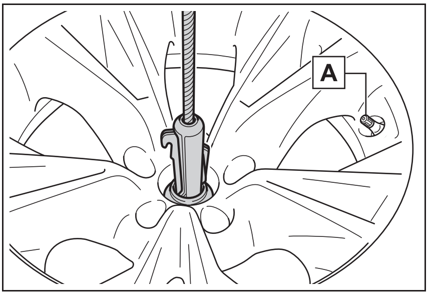

A Corps de valve

6 Au moyen de la manivelle de cric et de la douille-adaptateur, serrez la vis de bridage de la roue en la tournant dans le sens des aiguilles d'une montre jusqu'à ce que le pneu soit dans la position correcte et que vous entendiez deux clics lorsque la manivelle de cric saute.

7 Vérifiez qu'elle n'est pas lâche après serrage:

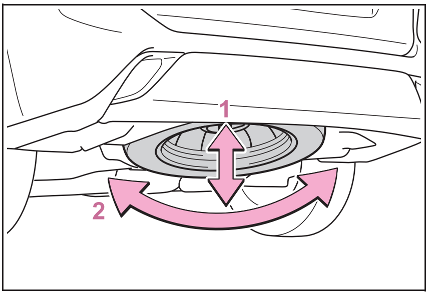

1 Poussez et tirez le pneu

2 Essayez de le tourner

Procédez à une vérification visuelle afin de vous assurer que le pneu n'est pas suspendu sur des pièces avoisinantes.
En cas de desserrage ou de défaut de montage, répétez les étapes **2** à

7.

8 Répétez l'étape 7, à chaque fois que le pneu est baissé ou sa position altérée.

9 Rangez le cric et tous les outils.

■ Roue de secours compacte (véhicules avec roue de secours compacte)

- Vous pouvez identifier une roue de secours compacte au moyen de l'étiquette “TEMPORARY USE ONLY” sur le flanc du pneu. Utilisez la roue de secours compacte provisoirement, et uniquement en cas d'urgence.
- Assurez-vous de contrôler la pression de gonflage de la roue de secours compacte. (→P.572)

■ Utilisation de la roue de secours compacte (véhicules avec une roue de secours compacte)

La roue de secours compacte étant dépourvue de valve à émetteur de surveillance de la pression de gonflage, le système d'avertissement de pression des pneus ne peut pas vous alerter d'une éventuelle pression insuffisante. Par ailleurs, si vous remplacez la roue de secours compacte après que le témoin d'avertissement de pression des pneus s'est allumé, le témoin reste allumé.

■ Lorsque le véhicule est équipé de la roue de secours compacte (véhicules avec roue de secours compacte)

Lorsque vous conduisez avec la roue de secours compacte installée, la hauteur du véhicule ne sera pas la même que si vous conduisez avec des pneus standard.

■ En cas de crevaison du pneu avant sur une route enneigée ou verglacée (véhicules avec roue de secours compacte)

Installez la roue de secours compacte à la place d'une des roues arrière du véhicule. Procédez comme suit pour pouvoir monter les chaînes à neige sur les roues avant:

1 Montez la roue de secours compacte à la place d'une roue arrière.

2 Remplacez la roue avant à plat par la roue arrière que vous venez de retirer du véhicule.

3 Montez les chaînes à neige sur les roues avant.

AVERTISSEMENT

■ Utilisation de la roue de secours compacte (véhicules avec une roue de secours compacte)

- Sachez que la roue de secours compacte fournie a été spécialement conçue pour être utilisée avec votre véhicule. N'utilisez pas cette roue de secours compacte sur un autre véhicule.
- N'utilisez pas plus d'une roue de secours compacte à la fois.
- Remplacez au plus vite la roue de secours compacte par une roue standard.
- Évitez les accélérations brusques, les changements de direction brusques, les freinages et les changements de vitesse brusques pouvant causer un freinage soudain du moteur.

⚠ AVERTISSEMENT

■ Lorsque la roue de secours compacte est montée (véhicules avec roue de secours compacte)

Il est possible que la vitesse du véhicule ne soit pas correctement détectée et que les systèmes suivants ne fonctionnent pas correctement:

- ABS et aide au freinage
- VSC
- TRAC
- EPS
- Régulateur de vitesse actif sur toute la plage de vitesses
- PCS (système de sécurité de pré-collision)
- LTA (aide au suivi de voie)
- RSA (reconnaissance des panneaux de signalisation) (sur modèles équipés)
- Feux de route automatiques
- AFS (système d'éclairage avant adaptatif) (sur modèles équipés)
- Système d'avertissement de pression des pneus
- Système intuitif d'aide au stationnement (sur modèles équipés)
- PKSB (freinage de l'aide au stationnement) (sur modèles équipés)
- Moniteur d'aide au stationnement Toyota (sur modèles équipés)
- Moniteur de vue panoramique (sur modèles équipés)
- BSM (surveillance de l'angle mort) (sur modèles équipés)
- Système de navigation (sur modèles équipés)

Par ailleurs, non seulement le système suivant peut ne pas être complètement opérationnel, mais il peut même influer de manière négative sur les composants du groupe motopropulseur:

- Système AWD (modèles AWD)

■ Limitation de vitesse lors de l'utilisation de la roue de secours compacte (véhicules avec roue de secours compacte)

Limitez votre vitesse à 50 mph (80 km/h) maximum lorsque la roue de secours compacte est installée sur le véhicule.

La roue de secours compacte n'a pas été étudiée pour supporter les grandes vitesses. Le non-respect de cette précaution peut entraîner un accident pouvant causer des blessures graves, voire mortelles.

■ Après utilisation du cric et des outils

Avant de prendre le volant, assurez-vous que le cric et tous les outils sont bien en place dans leur emplacement de stockage pour réduire les risques de blessures en cas de freinage brusque ou de collision.

⚠ NOTE

■ **Soyez prudent lorsque vous conduisez sur une route bosselée avec la roue de secours compacte installée sur le véhicule (véhicules avec roue de secours compacte)**

Le montage de la roue de secours compacte entraîne un abaissement du véhicule par rapport à la conduite avec des roues normales. Soyez prudent lorsque vous conduisez sur une route dont la surface est irrégulière.

■ **Conduite avec des chaînes à neige et la roue de secours compacte (véhicules avec roue de secours compacte)**

Ne montez pas les chaînes à neige sur la roue de secours compacte. Les chaînes à neige peuvent endommager la carrosserie et altérer les performances du véhicule.

■ **Lorsque vous remplacez les pneus**

Si vous souhaitez démonter ou remonter les roues, les pneus ou les valves à émetteur de surveillance de la pression de gonflage, contactez votre concessionnaire Toyota, car les valves à émetteur peuvent facilement souffrir d'une manipulation sans précaution.

■ **Rangement d'un pneu à plat**

● Assurez-vous qu'aucun objet n'est pris entre le pneu et le soubassement du véhicule.

● Serrez bien le boulon de bridage de la roue de secours afin de maintenir le berceau de roue de secours par la traction du crochet.

● Rangez le pneu crevé à l'emplacement de la roue de secours. À défaut, vous risquez de causer des dommages au support de roue de secours. Un rangement correct réduit le risque de blessure en cas de collision ou de freinage brusque.

● Faites réparer le pneu crevé et remplacez-le par la roue de secours dès que possible.

■ **Rangement correct de la roue de secours**

● Si le dispositif de retenue est incliné lors du rangement du pneu, le dispositif de retenue peut se coincer dans l'ouverture de la roue et le pneu risque de ne pas être levé correctement, occasionnant des dommages à la roue et au câble métallique.

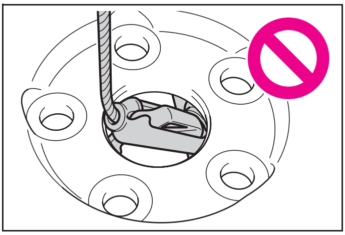

● N'essayez pas de tourner la vis de bridage de la roue de secours sans qu'aucun pneu ne se trouve sur le dispositif de retenue, car le câble métallique risque de glisser de l'axe à l'intérieur de l'unité et le câble métallique risque de ne pas pouvoir être levé ou baissé. Si la vis de bridage de la roue de secours a été tournée sans qu'aucun pneu ne se trouve sur le dispositif de retenue et que le câble métallique ne peut pas être levé ou baissé, contactez votre concessionnaire Toyota.

Si le moteur ne démarre pas

Si le moteur ne démarre pas alors que vous respectez la procédure normale de démarrage (→P.228), envisagez chacun des cas de figure suivants:

Le moteur refuse de démarrer alors que le démarreur fonctionne normalement.

Le problème peut venir d'une des causes suivantes:

- Il n'y a peut-être pas assez de carburant dans le réservoir du véhicule.
  Refaites le plein du véhicule.
- Le moteur est peut être noyé.
  Essayez à nouveau de redémarrer le moteur en respectant la procédure correcte de démarrage. (→P.228)
- Il y a peut-être un dysfonctionnement dans le système d'antidémarrage du moteur. (→P.78)

Le démarreur semble manquer de puissance, les éclairages intérieurs et les phares sont faibles, l'avertisseur sonore ne fonctionne pas ou produit un son étouffé.

Le problème peut venir d'une des causes suivantes:

- La batterie est peut-être déchargée. (→P.555)
- Les bornes de la batterie sont corrodées ou desserrées. (→P.467)

Le démarreur ne fonctionne pas

Le système de démarrage du moteur ne peut pas fonctionner correctement par suite d'un problème électrique, comme la décharge de la pile de la clé électronique ou un fusible grillé. Toutefois, il existe une mesure de secours permettant de démarrer le moteur. (→P.551)

Le démarreur ne fonctionne pas, les éclairages intérieurs et les phares ne s'allument pas, l'avertisseur sonore ne fonctionne pas.

Le problème peut venir d'une des causes suivantes:

- Une des bornes ou les deux bornes de la batterie peuvent être débranchées. (→P.467)
- La batterie est peut-être déchargée. (→P.555)

Contactez votre concessionnaire Toyota si vous ne savez pas ou ne pouvez pas résoudre le problème.

Démarrage du moteur en cas d'urgence

Lorsque le moteur ne démarre pas, vous pouvez tenter la procédure suivante en mesure temporaire pour le démarrer, à condition que le contact du moteur fonctionne normalement.
N'utilisez pas cette procédure de démarrage, sauf en cas d'urgence.

1. Tirez la commande de frein de stationnement pour vérifier que le frein de stationnement est serré. (→P.237)

Le voyant de frein de stationnement s'allume.

2. Placez le levier de vitesses sur P.
3. Placez le contact du moteur sur ACC.
4. Maintenez le contact du moteur appuyé pendant environ 15 secondes, tout en appuyant fermement sur la pédale de frein.

Même s'il est possible de démarrer le moteur avec la procédure ci-dessus, il est possible que le système soit défectueux. Faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

Si vous perdez vos clés

Votre concessionnaire Toyota est en mesure de vous fabriquer de nouvelles clés mécaniques d'origine, à condition de lui fournir l'autre clé mécanique livrée avec le véhicule et le numéro de clé gravé sur la plaque du numéro de clé.

Conservez la plaque en lieu sûr, par exemple dans votre portefeuille, et non dans le véhicule.

NOTE

■ **En cas de perte d'une clé électronique**

Si la clé électronique est définitivement perdue, le risque de vol du véhicule s'accroît considérablement. Rendez-vous immédiatement chez votre concessionnaire Toyota avec toutes les clés électroniques restantes fournies avec votre véhicule.

Si la trappe à carburant ne peut pas être ouverte

Si la commande d'ouverture de la trappe à carburant ne peut pas être actionnée, contactez votre concessionnaire Toyota pour faire réviser le véhicule. Si vous devez réapprovisionner le véhicule en carburant de toute urgence, vous pouvez utiliser la procédure suivante pour ouvrir la trappe à carburant.

Ouverture de la trappe à carburant

- Si la commande d'ouverture de la trappe à carburant ne peut pas être actionnée, retirez le cache à l'intérieur du compartiment à bagages et tirez le levier pour ouvrir la trappe à carburant.

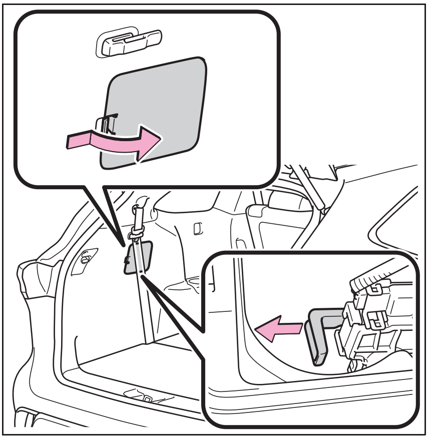

- L'utilisation du levier pour ouvrir la trappe à carburant risque de ne pas permettre une baisse suffisante de la pression à l'intérieur du réservoir à carburant avant le réapprovisionnement en carburant. Pour éviter tout déversement de carburant, tournez le bouchon lentement lorsque vous le retirez. Pendant le réapprovisionnement en carburant, du carburant peut se déverser hors de l'ouverture du réservoir à carburant en raison d'une décharge de l'air contenu dans le réservoir à carburant. Par conséquent, remplissez le réservoir à carburant avec précaution et lentement.

Si la clé électronique ne fonctionne pas correctement

En cas d'interruption de la communication entre la clé électronique et le véhicule (→P.153) ou d'impossibilité d'utiliser la clé électronique parce que sa pile est usée, le système d'accès et de démarrage mains libres et la télécommande du verrouillage centralisé sont inutilisables. Dans de tels cas, appliquez la procédure décrite ci-après pour ouvrir les portes ou pour démarrer le moteur.

■ Lorsque la clé électronique ne fonctionne pas correctement

- Assurez-vous que le système d'accès et de démarrage mains libres n'a pas été désactivé suite à un réglage de personnalisation. Si la fonction est désactivée, activez-la. (Fonctions personnalisables: →P.589)
- Vérifiez si le mode d'économie de la batterie est activé. Si la fonction est activée, désactivez-la. (→P.153)

Verrouillage et déverrouillage des portes

■ Déverrouillage de la porte

Utilisez la clé mécanique (→P.130) afin d'effectuer les opérations suivantes:

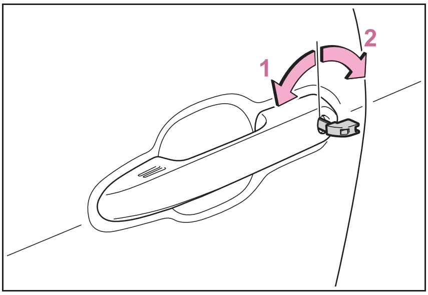

1 Verrouille toutes les portes

2 Déverrouille toutes les portes

Tourner la clé permet de déverrouiller la porte conducteur. Tournez la clé à nouveau une fois pour déverrouiller les autres portes.

■ Fonctions liées à la clé

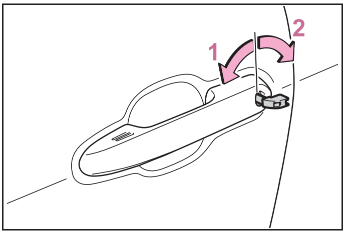

1 Ferme les vitres et le toit ouvrant* (tournez et gardez la position)

2 Ouvre les vitres et le toit ouvrant* (tournez et gardez la position)

Ces réglages doivent être personnalisés par votre concessionnaire Toyota.

*: Sur modèles équipés

⚠ AVERTISSEMENT

■ Lors de l'utilisation de la clé mécanique et de l'actionnement des lève-vitres électriques ou du toit ouvrant (sur modèles équipés)

Actionnez le lève-vitre électrique ou le toit ouvrant après vous être assuré qu'il n'existe aucun risque que l'une des parties du corps de l'un des passagers soit prise dans la vitre ou le toit ouvrant. De plus, ne laissez pas les enfants utiliser la clé mécanique. Les enfants et autres passagers peuvent être pris dans le lève-vitre électrique ou le toit ouvrant.

Démarrage du moteur

1 Assurez-vous que le levier de vitesses est sur P et que vous appuyez sur la pédale de frein.

2 Mettez en contact le côté de la clé électronique portant le logo Toyota avec le contact du moteur.

Lorsque la clé électronique est détectée, un signal sonore retentit et le contact du moteur passe sur ON.

Quand le système d'accès et de démarrage mains libres est désactivé suite à un réglage personnalisé, le contact du moteur passe sur

ACC.

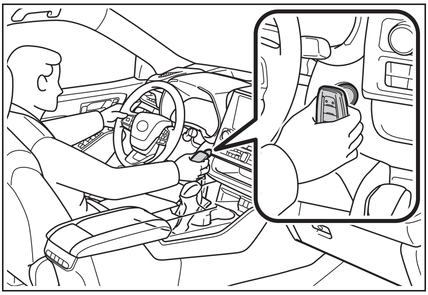

3. Appuyez fermement sur la pédale de frein et vérifiez que 🔑 s'affiche sur l'écran multifonctionnel.
4. Appuyez sur le contact du moteur brièvement et fermement.

Dans le cas où le moteur ne démarre toujours pas, contactez votre concessionnaire Toyota.

■ Arrêt du moteur

Mettez le levier de vitesses sur P, serrez le frein de stationnement et appuyez sur le contact du moteur comme vous le feriez pour arrêter le moteur.

■ Remplacement de la pile de la clé

La procédure ci-dessus étant une mesure temporaire, il est recommandé de remplacer immédiatement la pile de la clé électronique lorsqu'elle est usée. (→P.491)

■ Changement de mode du contact du moteur

Relâchez la pédale de frein et appuyez sur le contact du moteur à l'étape **3** ci-dessus. Le moteur ne démarre pas et les modes changent à chaque pression sur le contact. (→P.230)

Si la batterie du véhicule est déchargée

Les procédures suivantes peuvent être utilisées pour démarrer le moteur si la batterie du véhicule est déchargée.
Vous pouvez également appeler votre concessionnaire Toyota ou un atelier de réparation qualifié.

Redémarrage du moteur

Si vous avez à votre disposition un jeu de câbles de démarrage (ou un survolteur) et un second véhicule équipé d'une batterie 12 V, vous pouvez démarrer votre véhicule en procédant comme suit.

1 Vérifiez que vous portez la clé électronique sur vous.

Véhicules avec une alarme: Lorsque vous branchez les câbles de démarrage (ou une survolteur), selon la situation, l'alarme peut être activée et les portes verrouillées. (→P.81)

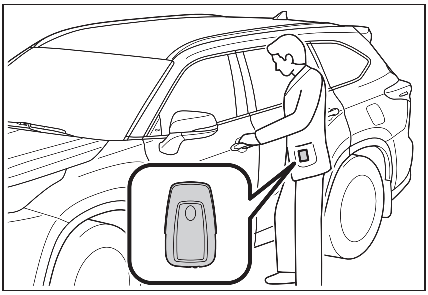

2 Ouvrez le capot. (→P.460)

3 Branchez une pince du câble de démarrage positif à A sur votre véhicule et branchez la pince à l'autre extrémité du câble positif à B sur le second véhicule. Branchez ensuite une pince du câble négatif à C sur le second véhicule et branchez la pince à l'autre extrémité du câble négatif à D.

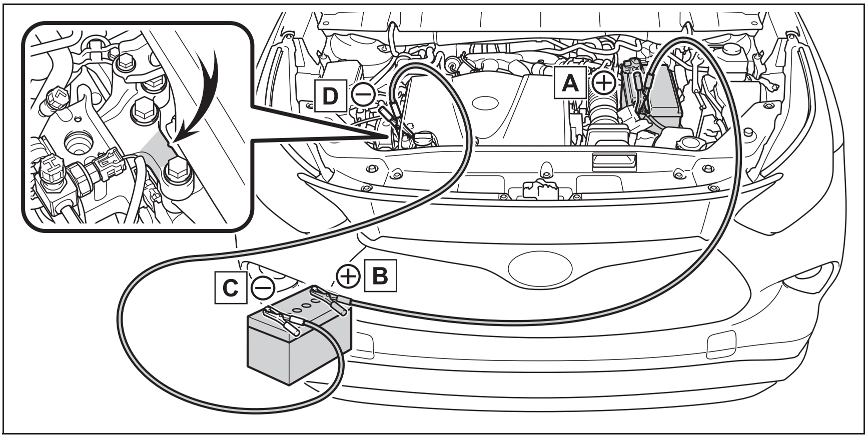

A Borne positive (+) de la batterie (votre véhicule)

B Borne positive (+) de la batterie (second véhicule)

C Borne négative (-) de la batterie (second véhicule)

D Point métallique fixe non peint solide, éloigné de la batterie auxiliaire et de toute autre pièce mobile, comme indiqué sur l'illustration

4 Démarrez le moteur du second véhicule. Accélérez légèrement pour accroître le régime moteur et maintenez ce régime pendant 5 minutes environ, de manière à recharger la batterie de votre véhicule.

5 Ouvrez et fermez l'une des portes de votre véhicule avec le contact du moteur sur arrêt.

6 Maintenez le régime moteur du second véhicule et démarrez le moteur de votre véhicule en mettant le contact du moteur sur ON.

7 Sitôt le moteur démarré, retirez les câbles de démarrage dans l'ordre exactement inverse de celui dans lequel ils ont été branchés.

Une fois le moteur démarré, faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota, dès que possible.

■Démarrage du moteur lorsque la batterie est déchargée

Le moteur ne peut pas être démarré en poussant le véhicule.

■Pour éviter la décharge de la batterie

- Éteignez les phares et le système audio lorsque le moteur est arrêté. (Véhicules avec système Stop & Start: Sauf lorsque le moteur est arrêté par le système Stop & Start.)
- Mettez hors fonction tous les équipements électriques non indispensables lorsque vous roulez à basse vitesse pendant une longue période, comme par exemple dans un trafic dense.

■En cas de retrait ou de décharge de la batterie

- Les informations enregistrées dans l'ECU sont effacées. Lorsque la batterie est déchargée, faites contrôler le véhicule chez votre concessionnaire Toyota.
- Certains systèmes peuvent nécessiter une initialisation. (→P.604)

■Lors du retrait des bornes de la batterie

Lorsque les bornes de la batterie sont retirées, les informations enregistrées dans l'ECU sont effacées. Avant de retirer les bornes de la batterie, contactez votre concessionnaire Toyota.

■Charge de la batterie

La batterie se décharge progressivement de l'électricité qu'elle contient, même lorsque vous ne vous servez pas du véhicule, par suite de la décharge naturelle et de l'effet de fuite de courant de certains équipements électriques. Si le véhicule reste en stationnement prolongé, la batterie peut se décharger, et le moteur peut ne plus démarrer. (La batterie se recharge automatiquement pendant la conduite.)

■Après un démarrage du véhicule au moyen d'une batterie auxiliaire (Véhicules avec système Stop & Start)

Veillez à désactiver le système Stop & Start de sorte que la batterie puisse être chargée. (→P.307)

■Lorsque vous rechargez ou remplacez la batterie

- Dans certains cas, il peut s'avérer impossible de déverrouiller les portes à l'aide du système d'accès et de démarrage mains libres lorsque la batterie est déchargée.

Utilisez la télécommande du verrouillage centralisé ou la clé mécanique pour verrouiller ou déverrouiller les portes.

- Le moteur peut ne pas démarrer à la première tentative après avoir rechargé la batterie, mais démarre normalement à la deuxième tentative. Cela ne constitue pas un dysfonctionnement.
- Le mode du contact du moteur est mémorisé par le véhicule. Lorsque la batterie est rebranchée, le système revient au mode dans lequel il se trouvait avant que la batterie ne soit déchargée. Avant de débrancher la batterie, mettez le contact du moteur sur arrêt.
  Si vous n'êtes pas certain du mode sur lequel se trouvait le contact du moteur avant que la batterie ne se décharge, soyez particulièrement prudent au moment de rebrancher la batterie.
- Véhicules avec hayon à commande électrique: Le hayon à commande électrique doit être initialisé. (→P.146)
- Véhicules avec système Stop & Start: Le système Stop & Start peut ne pas arrêter automatiquement le moteur pendant une heure au maximum.

■ Lors du remplacement de la batterie

- Utilisez une batterie à dégazage centralisé (réglementations européennes).
- Véhicules avec système Stop & Start: Utilisez une batterie d'origine spécialement conçue pour une utilisation avec le système Stop & Start ou une batterie dont les spécifications sont équivalentes à celles d'une batterie d'origine. Si une batterie non supportée est utilisée, les fonctions du système Stop & Start peuvent être limitées pour protéger la batterie.
  Les performances de la batterie peuvent également être réduites et le moteur peut ne pas être en mesure de redémarrer. Contactez votre concessionnaire Toyota pour des détails.
- Véhicules sans système Stop & Start: Utilisez une batterie dont le boîtier est de taille identique au précédent (LN3), d'une capacité nominale de 20 heures (20HR) équivalente à (70Ah) ou plus, et dont le rendement nominal (CCA) est équivalent à (603A) ou plus.

Véhicules avec système Stop & Start: Utilisez une batterie dont le boîtier est de taille identique au précédent (LN3), d'une capacité nominale de 20 heures (20HR) équivalente à (65Ah) ou plus, et dont le rendement nominal (CCA) est équivalent à (603A) ou plus.

- Si les tailles diffèrent, la batterie ne peut pas être correctement fixée.
- Si la capacité nominale est inférieure à 20 heures, même si le véhicule n'est pas utilisé pendant une courte période, la batterie peut se décharger et le moteur risque de ne pas démarrer.

Pour plus de détails, consultez votre concessionnaire Toyota.

⚠ AVERTISSEMENT

■ Lors du retrait des bornes de la batterie

Retirez toujours la borne négative (-) en premier. Si la borne positive (+) touche une surface métallique se trouvant à proximité lors du retrait de la borne positive (+), une étincelle peut se produire, et occasionner un incendie en plus de chocs électriques et de blessures graves voire mortelles.

⚠ AVERTISSEMENT

■Lorsque vous débranchez la batterie

Ne débranchez pas la borne négative (-) du côté de la carrosserie. La borne négative (-) débranchée pourrait toucher la borne positive (+), ce qui pourrait provoquer un court-circuit et occasionner des blessures graves, voire mortelles.

■Pour éviter tout risque d'incendie ou d'explosion de la batterie

Respectez les précautions suivantes pour éviter d'enflammer accidentellement les gaz inflammables pouvant s'échapper de la batterie:

- Assurez-vous que chaque câble de démarrage est branché à la bonne borne et qu'il n'entre pas accidentellement en contact avec une autre borne que celle prévue.
- Ne laissez pas l'autre extrémité du câble de démarrage connecté à la borne “+” entrer en contact avec tout autre élément ou surface métallique de la zone, tels que des supports ou du métal non peint.
- Ne laissez pas les pinces + et - des câbles de démarrage entrer en contact l'une avec l'autre.
- Ne fumez pas, n'utilisez pas d'allumettes, de briquet ou n'approchez pas de flamme nue à proximité de la batterie.

■Précautions relatives à la batterie

La batterie renferme un électrolyte toxique, corrosif et acide, et certaines de ses pièces contiennent du plomb ou des alliages au plomb. Respectez les précautions suivantes lorsque vous manipulez la batterie:

- Si vous avez à intervenir sur la batterie, portez toujours des lunettes de protection et prenez soin d'éviter tout contact des liquides de batterie (acide) avec votre peau, vos vêtements ou la carrosserie du véhicule.
- Ne vous penchez pas au-dessus de la batterie.
- Si du liquide de batterie vient en contact avec la peau ou les yeux, nettoyez immédiatement la zone concernée à l'eau claire et consultez un médecin. Maintenez une éponge ou un tissu humide sur la zone touchée, jusqu'à ce que vous ayez reçu des soins médicaux.
- Lavez-vous toujours les mains après avoir manipulé le support, les bornes et autres pièces de la batterie.
- Ne laissez pas des enfants s'approcher de la batterie.

■Lors du remplacement de la batterie

- Lorsque le bouchon d'aération et le témoin sont proches du collier de maintien, le liquide de batterie (acide sulfurique) peut fuir.
- Pour obtenir des informations concernant le remplacement de la batterie, contactez votre concessionnaire Toyota.

⚠ NOTE

■ Lorsque vous manipulez les câbles de démarrage

Lorsque vous branchez les câbles de démarrage, veillez à ce qu'ils ne se prennent pas dans le ventilateur de refroidissement ou dans la courroie d'entraînement du moteur.

Si votre véhicule surchauffe

Les signes suivants peuvent indiquer une surchauffe de votre véhicule.

- L'aiguille de la jauge de température de liquide de refroidissement moteur (→P.90) est dans la zone rouge ou une perte de puissance du moteur est détectée. (Par exemple, la vitesse du véhicule n'augmente pas.)
- “Temp lig ref élevée. Arrêtez ds endroit sûr et voir manuel du propriétaire” s'affiche sur l'écran multifonctionnel.
- De la vapeur s'échappe par le dessous du capot.

Procédures de rectification

1 Arrêtez le véhicule en lieu sûr et désactivez le système de climatisation, puis arrêtez le moteur.

2 Si vous voyez de la vapeur:
Soulevez le capot avec précaution une fois la vapeur dissipée.
Si vous ne voyez pas de vapeur:
Soulevez le capot avec précaution.

3 Une fois le moteur suffisamment refroidi, contrôlez les durites et le faisceau de radiateur (radiateur) pour vérifier l'absence de fuites.

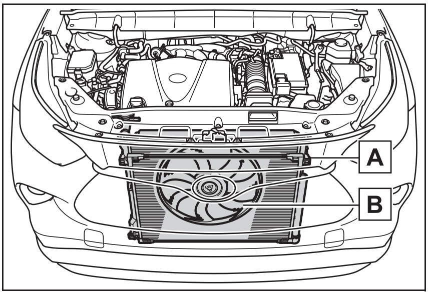

A Radiateur

B Ventilateur de refroidissement

Si une grande quantité de liquide de refroidissement fuit, contactez immédiatement votre concessionnaire Toyota.

4 Le niveau du liquide de refroidissement est correct lorsqu'il se trouve entre les repères “FULL” et “LOW” du réservoir.

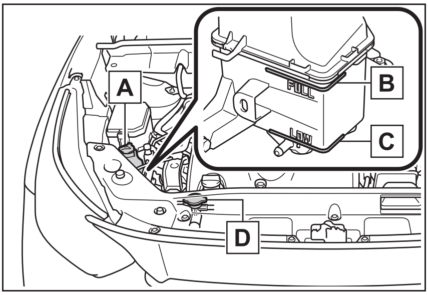

A Réservoir

B Repère “FULL”

C Repère “LOW”

D Bouchon du radiateur

5 Ajoutez au besoin du liquide de refroidissement.

Si vous ne disposez pas de liquide de refroidissement, vous pouvez utiliser de l'eau comme mesure d'urgence.

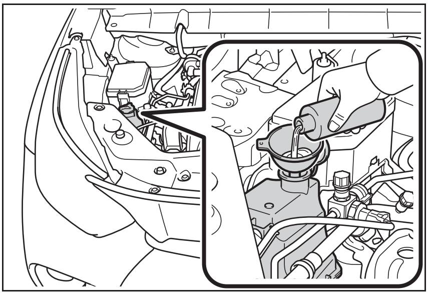

6 Démarrez le moteur et activez le système de climatisation pour vérifier que le ventilateur de refroidissement du radiateur fonctionne et pour vérifier l'absence de fuites de liquide de refroidissement au niveau du radiateur ou des flexibles.

Le ventilateur fonctionne lorsque le système de climatisation est activé immédiatement après le démarrage à froid. Confirmez que le ventilateur est en marche en vérifiant le son du ventilateur et le débit d'air. S'il vous est difficile de vérifier ceci, mettez le système de climatisation sur marche et arrêt de manière répétée. (Le ventilateur peut ne pas fonctionner à des températures en dessous de zéro.)

7 Si le ventilateur ne fonctionne pas:
Arrêtez le moteur immédiatement et contactez votre concessionnaire Toyota.
Si le ventilateur fonctionne:
Faites contrôler le véhicule

par le concessionnaire Toyota le plus proche.

8 Vérifiez si “Temp lig ref élevée. Arrêtez ds endroit sûr et voir manuel du propriétaire” s'affiche sur l'écran multifonctionnel.

Si le message ne disparaît pas: Arrêtez le moteur et contactez votre concessionnaire Toyota.
Si le message ne s'affiche pas: Faites contrôler le véhicule par le concessionnaire Toyota le plus proche.

AVERTISSEMENT

■Lorsque vous inspectez sous le capot de votre véhicule

Respectez les précautions suivantes.
Le non-respect de ces précautions peut occasionner des blessures graves telles que des brûlures.

●Si de la vapeur s'échappe de sous le capot, n'ouvrez pas ce dernier tant que la vapeur ne s'est pas dissipée. Le compartiment moteur peut être très chaud.

●N'approchez pas vos mains et vos vêtements (en particulier une cravate, une écharpe ou un cache-nez) du ventilateur et des courroies.
À défaut, vos mains ou vos vêtements peuvent se retrouver coincés, ce qui peut occasionner des blessures graves.

●Ne desserrez pas le bouchon du radiateur et le bouchon du réservoir de liquide de refroidissement alors que le radiateur et le moteur sont chauds.
De la vapeur ou du liquide de refroidissement à haute température pourraient jaillir.

NOTE

■Lorsque vous faites l'appoint en liquide de refroidissement moteur

Ajoutez du liquide de refroidissement doucement une fois que le moteur a suffisamment refroidi. L'ajout trop rapide de liquide de refroidissement froid dans le moteur chaud peut endommager le moteur.

■Pour éviter d'endommager le système de refroidissement

Respectez les précautions suivantes:

●Évitez de contaminer le liquide de refroidissement avec des corps étrangers (tels que du sable ou de la poussière, etc.).

●N’utilisez pas d’additif de refroidissement.

Si le véhicule est bloqué

Procédez comme suit si votre véhicule est embourbé, ensablé ou enneigé au point que les roues patinent:

Procédure de récupération

1. Arrêtez le moteur. Placez le levier de vitesses sur P et serrez le frein de stationnement.
2. Dégagez les roues avant de la boue, de la neige ou du sable.
3. Placez des branches, des pierres ou tout autre matériau susceptible d'améliorer l'adhérence sous les roues avant.
4. Redémarrez le moteur.
5. Mettez le levier de vitesses sur D ou R et relâchez le frein de stationnement. Ensuite, appuyez avec prudence sur la pédale d'accélérateur.

■ Si vous éprouvez des difficultés à dégager le véhicule

Appuyez sur OFF pour désactiver le système TRAC.

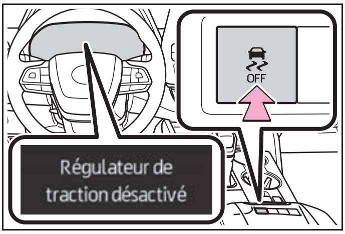

⚠ AVERTISSEMENT

■ Lorsque vous tentez de dégager un véhicule bloqué

Si vous choisissez de dégager votre véhicule par une succession de marches avant et arrière, assurez-vous de disposer de suffisamment d'espace afin d'éviter de renverser une personne ou d'entrer en collision avec un autre véhicule ou un obstacle. Le véhicule risque par ailleurs de bondir d'un seul coup vers l'avant ou vers l'arrière en se dégageant. Faites preuve de la plus grande prudence.

■ Lorsque vous actionnez le levier de vitesses

Veillez à ne pas changer le levier de vitesses de position alors que vous appuyez sur la pédale d'accélérateur.
Ceci peut provoquer une accélération rapide et inattendue du véhicule, et provoquer un accident, pouvant occasionner des blessures graves, voire mortelles.

⚠ NOTE

■ Pour éviter tout dommage à la transmission et à d'autres composants

● Évitez de faire patiner les roues avant et d'appuyer sur la pédale d'accélérateur plus que nécessaire.

⚠ NOTE

- Si le véhicule reste bloqué après avoir respecté ces procédures, il est possible qu'il doive être tracté pour être dégagé.

Spécifications du véhicule

8

8-1. Spécifications

Données d'entretien (carburant, niveau d'huile, etc.) 566

Informations relatives au carburant 576

Informations relatives aux pneus 578

8-2. Personnalisation

Fonctions personnalisables 589

8-3. Initialisation

Systèmes à initialiser .. 604

Données d'entretien (carburant, niveau d'huile, etc.)

Dimensions et poids

Longueur totale		194,9 in. (4950 mm) 197,3 in. (5012 mm)[*2]
Largeur totale		76 in. (1930 mm)
Hauteur totale[*1]		68,1 in. (1730 mm)
Empattement		112,2 in. (2850 mm)
Bande de roulement	Avant	65,3 in. (1659 mm)
	Arrière	65,4 in. (1662 mm)
Capacité de charge du véhicule (Occupants + bagages)		1225 lb. (555 kg)[*3] 1330 lb. (605 kg)[*4,5] 1390 lb. (630 kg)[*4,6]
Poids nominal de remorque (Poids de la caravane/remorque + poids du chargement)		5000 lb. (2200 kg)

[*1]: Véhicule à vide

[*2]: Pour les modèles For GSU70L-ARZSHA, GSU75L-ARZSHA[*7]

[*3]: Pour les modèles 7 places

[*4]: Pour les modèles 8 places

[*5]: Pour les modèles GSU75L-ARZGHA[*7]

[*6]: Sauf pour les modèles GSU75L-ARZGHA[*7]

[*7]: Le code modèle est indiqué sur l'étiquette d'homologation. (→P.567)

Nombre de places assises

Nombre de places assises	Modèles 7 places	Modèles 8 places
	7 (2 à l'avant, 5 à l'arrière)	8 (2 à l'avant, 6 à l'arrière)

Identification du véhicule

Numéro d'identification du véhicule

Le numéro d'identification du véhicule (VIN) est l'identifiant légal de votre véhicule. C'est le numéro d'identification de base de votre Toyota. Il est utilisé pour l'enregistrement de la propriété de votre véhicule.

▶ Coin supérieur gauche du tableau de bord

Le numéro d'identification du véhicule est gravé.

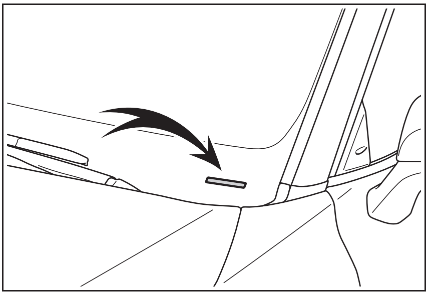

▶ Montant central côté gauche

Ce numéro apparaît également sur l'étiquette d'homologation.

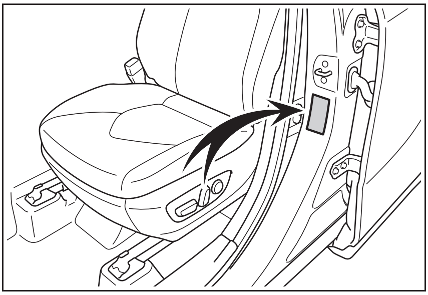

Numéro du moteur

Le numéro du moteur est gravé sur le bloc-moteur comme indiqué.

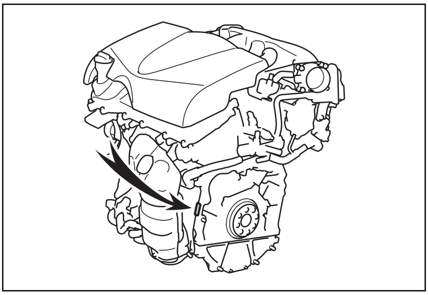

Moteur

Modèle	2GR-FKS
Type	Type 6 cylindres en V, 4 temps, essence
Alésage et course	3,70 × 3,27 in. (94,0 × 83,0 mm)
Cylindrée	210,9 cu. in. (3456 cm^3)
Jeu des soupapes (moteur froid)	Réglage automatique
Tension de la courroie d'entraînement	Réglage automatique

Carburant

Type de carburant	Essence sans plomb uniquement
Indice d'octane	87 (indice d'octane recherche 91) ou supérieur
Contenance du réservoir de carburant (Référence)	17,9 gal. (68 L, 14,9 Imp. gal.)

Système de lubrification

■ Contenance en huile (vidange et remplissage—référence*)

Avec filtre	5,8 qt. (5,5 L, 4,8 Imp. qt.)
Sans filtre	5,6 qt. (5,3 L, 4,7 Imp. qt.)

*: La contenance en huile moteur est une quantité de référence à utiliser lors du changement de l'huile moteur. Faites chauffer puis arrêtez le moteur, attendez plus de 5 minutes et vérifiez le niveau d'huile sur la jauge.

■ Sélection de l'huile moteur

“Toyota Genuine Motor Oil” «Huile moteur Toyota d’origine» est utilisée dans votre véhicule Toyota. Utilisée l'huile approuvée Toyota “Toyota Genuine Motor Oil” «Huile moteur Toyota d’origine» ou une huile équivalente répondant aux critères suivants de qualité et de viscosité.

Qualité de l'huile: Huile moteur multigrade ILSAC GF-6A

Viscosité recommandée: SAE 0W-20

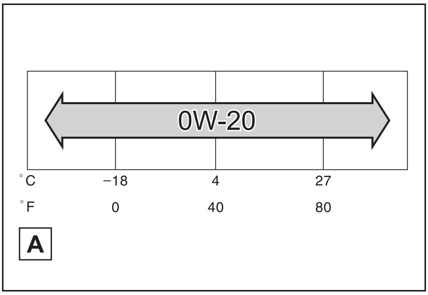

A Température extérieure

L'huile SAE 0W-20 constitue le meilleur choix car elle garantit de bonnes économies de carburant et assure un bon démarrage par temps froid.

Si l'huile SAE 0W-20 n'est pas disponible, vous pouvez utiliser une huile SAE 5W-20. Cependant, elle doit être remplacée par de l'huile SAE 0W-20 lors de la prochaine vidange d'huile.

Viscosité de l'huile (0W-20 est expliqué ici à titre d'exemple):

- La valeur 0W de 0W-20 indique l'aptitude de l'huile à permettre le démarrage à froid. Les huiles dont l'indice précédant le W est bas facilitent davantage le démarrage du moteur par temps froid.

- La valeur 20 de 0W-20 indique la viscosité de l'huile lorsque la température de l'huile est élevée. Une huile dont l'indice de viscosité est plus élevé (valeur plus grande) peut être mieux adaptée si le véhicule est utilisé à des vitesses élevées ou soumis à des conditions de charge extrêmes.

Comment lire l'étiquette des bidons d'huile:

Le symbole d'identification de l'International Lubricant Specification Advisory Committee (ILSAC) est apposé sur certains bidons d'huile pour faciliter votre choix.

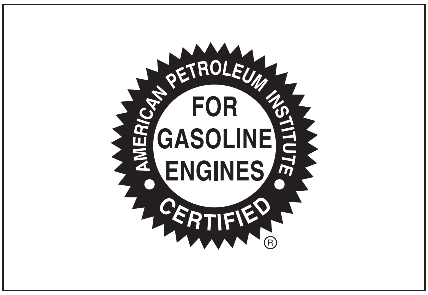

Système de refroidissement

Capacité	▶ Véhicules avec système Stop & Start 12,9 qt. (12,2 L, 10,7 Imp. qt.) ▶ Véhicules sans système Stop & Start 12,5 qt. (11,8 L, 10,4 Imp. qt.)
Type de liquide de refroidissement	Utilisez l'un des produits suivants: • “Toyota Super Long Life Coolant” «Liquide de refroidissement Toyota super longue durée» • Liquide de refroidissement haut de gamme équivalent, à base d’éthylène glycol, ne contenant ni silicates, ni amines, ni nitrites, ni borates et issu de la technologie des acides organiques hybrides longue durée N'utilisez pas d'eau pure seule.

Système d'allumage (bougie)

Marque	DENSO FK20HBR8
Écartement	0,031 in. (0,8 mm)

⚠ NOTE

■ **Bougies à électrode en iridium**

Utilisez uniquement des bougies à électrode en iridium. Ne réglez pas l'écartement des bougies.

Système électrique (batterie)

Tension à vide à 68°F (20°C):	12,3 V ou plus (Placez le contact du moteur sur arrêt et allumez les feux de route pendant 30 secondes.)
Régimes de charge	5 A max.

Boîte de vitesses automatique

Capacité en liquide*	8,0 qt. (7,6 L, 6,7 Imp. qt.)
Type de liquide	“Toyota Genuine ATF WS” «Liquide ATF Toyota d'origine WS»

*: La contenance en liquide est une quantité de référence.
Si un remplacement est nécessaire, contactez votre concessionnaire Toyota.

⚠ NOTE

■ **Type de liquide de transmission**

L'utilisation de tout liquide de transmission autre que le type de liquide indiqué ci-dessus risque de causer des bruits ou des vibrations anormaux ou d'endommager la transmission de votre véhicule.

Transfert (modèles AWD)

Contenance en huile*	0,41 qt. (0,39 L, 0,35 Imp. qt.)
Type d'huile et viscosité	“Toyota Genuine Differential Gear Oil LX” «Huile Toyota d'origine pour engrenages de différentiel LX»

*: La contenance en liquide est une quantité de référence.
Si un remplacement est nécessaire, contactez votre concessionnaire Toyota.

⚠ NOTE

■ **Précautions relatives au type d'huile de boîte de transfert**

L'utilisation d'une huile de boîte de transfert autre que l'huile spécifiée risque de causer des bruits ou des vibrations anormaux ou d'endommager la boîte de transfert de votre véhicule.

Différentiel arrière (modèles AWD)

Contenance en huile*	0,56 qt. (0,53 L, 0,47 Imp. qt.)
Type d'huile et viscosité	“Toyota Genuine Differential Gear Oil LX” «Huile Toyota d'origine pour engrenages de différentiel LX»

*: La contenance en liquide est une quantité de référence.
Si un remplacement est nécessaire, contactez votre concessionnaire Toyota.

⚠ NOTE

■ **Précautions relatives au type d'huile pour engrenages de différentiel**

L'utilisation d'une huile pour engrenages de différentiel autre que l'huile spécifiée risque de causer des bruits ou des vibrations anormaux ou d'endommager l'engrenage de différentiel de votre véhicule.

Freins

Hauteur de la pédale*	3,7 in. (94 mm) min.
Jeu libre de la pédale	0,04 — 0,24 in. (1 — 6 mm)
Limite d'usure des plaquettes de frein	0,04 in. (1 mm)
Type de liquide	SAE J1703 ou FMVSS No. 116 DOT 3 SAE J1704 ou FMVSS No. 116 DOT 4

*: Hauteur minimum de la pédale lorsqu'elle est soumise à une force verticale de 67,4 lbf (300 N, 30,6 kgf), lorsque le moteur tourne.

Direction

Jeu libre	Moins de 1,2 in. (30 mm)

Pneus et roues

▶ Type A

Taille des pneus	235/65R18 106V, T165/90D18 107M (roue de secours)
Pression de gonflage des pneus (Pression de gonflage des pneus recommandée à froid)	▶ Avant 36 psi (250 kPa, 2,5 kgf/cm^2 ou bar) ▶ Arrière 36 psi (250 kPa, 2,5 kgf/cm^2 ou bar) ▶ Roue de secours 60 psi (420 kPa, 4,2 kgf/cm^2 ou bar) Conduite à vitesse soutenue (plus de 100 mph [160 km/h]) (dans les pays où les limitations de vitesse l'autorisent) Ajoutez 4 psi (30 kPa, 0,3 kgf/cm^2 ou bar) aux pneus avant et arrière. Ne dépassez jamais la pression de gonflage maximale des pneus à froid indiquée sur le flanc des pneus.
Taille des roues	18 × 8J, 18 × 4T (roue de secours)
Couple des écrous de roues	76 ft•lbf (103 N•m, 10,5 kgf•m)

▶ Type B

Taille des pneus	235/55R20 102V, T165/90D18 107M (roue de secours)
Pression de gonflage des pneus (Pression de gonflage des pneus recommandée à froid)	▶ Avant 36 psi (250 kPa, 2,5 kgf/cm^2 ou bar) ▶ Arrière 36 psi (250 kPa, 2,5 kgf/cm^2 ou bar) ▶ Roue de secours 60 psi (420 kPa, 4,2 kgf/cm^2 ou bar) Conduite à vitesse soutenue (plus de 100 mph [160 km/h]) (dans les pays où les limitations de vitesse l'autorisent) Ajoutez 4 psi (30 kPa, 0,3 kgf/cm^2 ou bar) aux pneus avant et arrière. Ne dépassez jamais la pression de gonflage maximale des pneus à froid indiquée sur le flanc des pneus.
Taille des roues	20 × 8J, 18 × 4T (roue de secours)
Couple des écrous de roues	76 ft•lbf (103 N•m, 10,5 kgf•m)

▶ Type C

Taille des pneus	235/65R18 106V
Pression de gonflage des pneus (Pression de gonflage des pneus recommandée à froid)	▶ Avant 36 psi (250 kPa, 2,5 kgf/cm^2 ou bar) ▶ Arrière 36 psi (250 kPa, 2,5 kgf/cm^2 ou bar) ▶ Roue de secours 36 psi (250 kPa, 2,5 kgf/cm^2 ou bar) Conduite à vitesse soutenue (plus de 100 mph [160 km/h]) (dans les pays où les limitations de vitesse l'autorisent) Ajoutez 4 psi (30 kPa, 0,3 kgf/cm^2 ou bar) aux pneus avant et arrière. Ne dépassez jamais la pression de gonflage maximale des pneus à froid indiquée sur le flanc des pneus.

Taille des roues	18 × 8J
Couple des écrous de roues	76 ft•lbf (103 N•m, 10,5 kgf•m)

▶ Type D

Taille des pneus	235/55R20 102V
Pression de gonflage des pneus (Pression de gonflage des pneus recommandée à froid)	▶ Avant 36 psi (250 kPa, 2,5 kgf/cm^2 ou bar) ▶ Arrière 36 psi (250 kPa, 2,5 kgf/cm^2 ou bar) ▶ Roue de secours 36 psi (250 kPa, 2,5 kgf/cm^2 ou bar) Conduite à vitesse soutenue (plus de 100 mph [160 km/h]) (dans les pays où les limitations de vitesse l'autorisent) Ajoutez 4 psi (30 kPa, 0,3 kgf/cm^2 ou bar) aux pneus avant et arrière. Ne dépassez jamais la pression de gonflage maximale des pneus à froid indiquée sur le flanc des pneus.
Taille des roues	20 × 8J
Couple des écrous de roues	76 ft•lbf (103 N•m, 10,5 kgf•m)

Ampoules

	Ampoules	N° d'ampoule	W	Type
Extérieur	Feux de gabarit avant	—	5	B
	Clignotants avant	7444NA	28	A
	Clignotants arrière	—	21	A
	Feux de recul	—	16	B
	Éclairages de plaque d'immatriculation	—	5	B
	Feux de stationnement	7444NA	8	A

	Ampoules	N° d'ampoule	W	Type
Intérieur	Éclairages de courtoisie de portes	168	5	B
	Éclairages de courtoisie	—	8	B
	Éclairage individuel arrière	—	8	B
	Éclairage intérieur arrière	—	8	C

A: Ampoules à culot en verre (ambre)

B: Ampoules à culot en verre (transparentes)

C: Ampoules à double culot (transparentes)

Informations relatives au carburant

Utilisez uniquement de l'essence sans plomb.

Sélectionnez un indice d'octane de 87 (indice d'octane recherche 91) ou supérieur. L'utilisation d'essence sans plomb d'un indice d'octane inférieur à 87 peut engendrer des cliquetis dans le moteur. La persistance des cliquetis peut endommager le moteur.

L'essence que vous utilisez doit au minimum répondre aux spécifications ASTM D4814 aux États-Unis.

■ Qualité de l'essence

Dans quelques cas rares, il peut arriver que la marque de l'essence utilisée occasionne des problèmes de maniabilité. Si les problèmes de maniabilité persistent, essayez de changer de marque d'essence. Si cela ne résout pas le problème, consultez votre concessionnaire Toyota.

■ Recommandations d'utilisation d'essence contenant des additifs détergents

- Toyota recommande d'utiliser une essence contenant des additifs détergents, pour éviter l'accumulation de dépôts dans le moteur.
- Toute l'essence commercialisée aux États-Unis contient un minimum d'additifs détergents pour nettoyer et/ou prévenir l'encrassement des systèmes d'admission, selon le programme de concentration minimale en additifs de l'EPA.
- Toyota recommande vivement l'utilisation d'essence de haute qualité contenant des détergents. Pour plus d'informations sur l'essence de haute qualité contenant des détergents et une liste de revendeurs, veuillez vous rendre sur le site internet officiel www.toptiergas.com.

■ Recommandations d'utilisation des essences à faibles émissions

Les essences contenant des composés oxygénés tels que l'éther ou l'éthanol, ainsi que les essences reformulées, sont disponibles dans certaines villes. Ces carburants sont peuvent être utilisées normalement, à condition qu'ils satisfassent à d'autres exigences liées au carburant.

Toyota recommande ces carburants, car les formulations permettent une réduction des émissions du véhicule.

■ Non recommandation d'utilisation des essences mélangées

- Utilisez uniquement une essence contenant au maximum 15% d'éthanol.
  N'utilisez PAS de polycarburant quel qu'il soit ou d'essence contenant plus de 15 % d'éthanol, disponibles dans les pompes marquées E30 (30 % d'éthanol [A]), E50 (50 % d'éthanol [B]), E85 (85 % d'éthanol [C]) (ce ne sont que quelques exemples de carburants contenant plus de 15 % d'éthanol).

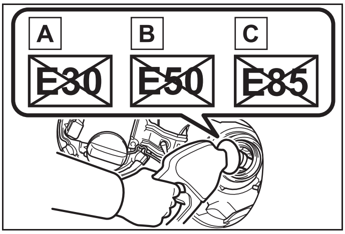

- Si vous utilisez de l'essence-alcool avec votre véhicule, veillez à ce que son indice d'octane ne soit pas inférieur à 87.
- Toyota déconseille l'utilisation des essences contenant du méthanol.

■ Non recommandation d'utilisation des essences contenant du MMT

Certaines essences contiennent un additif augmentant l'indice d'octane appelé MMT (cyclopentadiénylmanganèsetricarbonyle).

Toyota déconseille l'utilisation des essences contenant du MMT. Si vous utilisez un carburant contenant du MMT, le dispositif antipollution risque d'être affecté.

Le témoin indicateur de dysfonctionnement situé sur le combiné d'instruments pourrait s'allumer. Dans ce cas, contactez votre concessionnaire Toyota pour l'entretien.

■ En cas de cliquetis du moteur

- Consultez votre concessionnaire Toyota.
- Il est possible qu'à l'accélération ou en montée vous remarquiez parfois de légers cliquetis pendant quelques instants. Ceci est normal et ne doit pas vous inquiéter.

⚠ NOTE

■ Note sur la qualité du carburant

- N'utilisez pas de carburants inadaptés. Une utilisation de carburants inadaptés entraînerait un endommagement du moteur.
- N'utilisez pas d'essence au plomb.
  L'essence au plomb peut occasionner des dommages au convertisseur catalytique trois voies de votre véhicule et compromettre le bon fonctionnement du dispositif antipollution.
- N'utilisez pas d'essence-alcool d'un autre type que celui indiqué plus haut.
  Une autre essence-alcool pourrait endommager le système d'alimentation en carburant ou provoquer des problèmes de performances du véhicule.
- L'utilisation d'une essence sans plomb dont l'indice d'octane est inférieur à celui indiqué précédemment peut causer des phénomènes persistants de cliquetis importants.
  Dans le pire des cas, des dommages peuvent être causés au moteur.

■ Pendant le réapprovisionnement en essence-alcool

Prenez soin de ne pas renverser l'essence-alcool. La peinture de votre véhicule pourrait être endommagée.

■ Problèmes de maniabilité liés au carburant

Si vous rencontrez des problèmes de performances (démarrage à chaud difficile, évaporation, cliquetis du moteur, etc.) après avoir utilisé un type différent de carburant, arrêtez d'utiliser ce type de carburant.

Informations relatives aux pneus

Symboles courants des pneus

▶ Pneu de taille normale

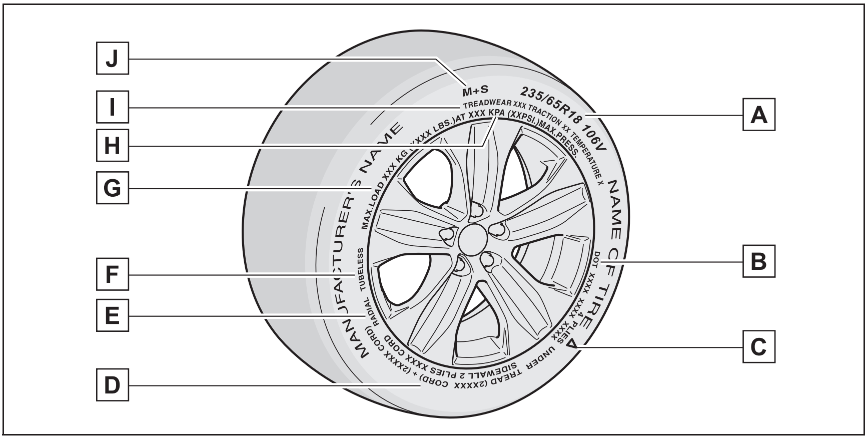
J
I
H
G
F
E
D
A
B
C
M+S
235/65R18 106V
TREADWEAR XXX TRACTION XX TEMPERATURE X
MAX.LOAD XXX KG (XXXX LBS.)AT XXX KPA (XXPSI.)MAX.PRESS.
MANUFACTURER'S NAME
NAME OF TIRE
TUBELESS
RADIAL
DOT XXXX XXXX XXXX
UNDER TREAD (2XXXX CORD) + (2XXXX CORD) XXXXX SIDEWALL 2 PLIES XXXX CORD

▶ Roue de secours compacte

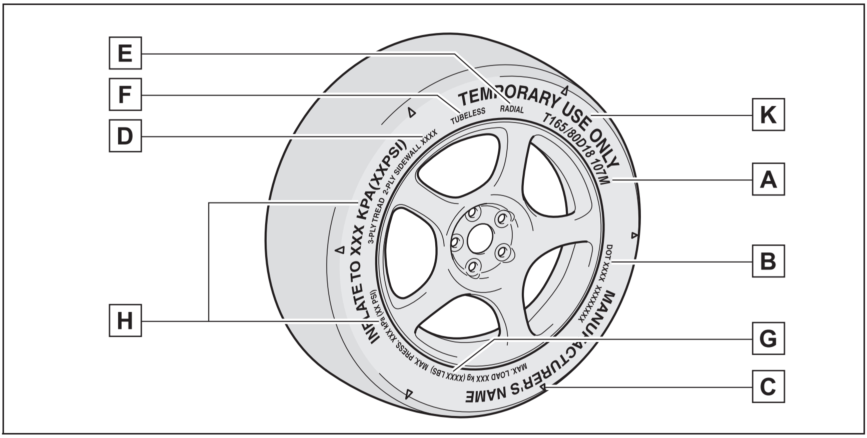
E
F
D
H
K
A
B
G
C
TEMPORARY USE ONLY
TUBELESS
RADIAL
T165/80D18 107M
INFLATE TO XXX KPA(XXPSI)
3-PLY TREAD 2-PLY SIDEWALL XXXX
DOT XXXX XXXXXXX
MANUFACTURER'S NAME
MAX. LOAD XXX kg (XXXX LBS) MAX. PRESS. XXX kPa (XX PSI)

A Taille des pneus (→P.580)

B DOT et numéro d'identification du pneu (TIN) (→P.579)

C Emplacement des témoins d'usure de la bande de roulement (→P.470)

D Composition et matériaux des ceintures des pneus

Les plis sont les couches de toiles tissées de manière parallèle enduites de caoutchouc. Les toiles sont constituées de fibres qui forment les plis d'un pneu.

E Pneus à carcasse radiale ou diagonale

Un pneu à carcasse radiale porte la mention “RADIAL” sur le flanc. Tout pneu ne portant pas la mention “RADIAL” est un pneu à carcasse diagonale.

F TUBELESS ou TUBE TYPE

Les pneus tubeless n'ont pas de chambre à air et l'air est injecté directement dans les pneus. Les pneus tube type sont équipés d'une chambre à air à l'intérieur du pneu, et la chambre à air maintient la pression de gonflage.

G Limite de charge à pression de gonflage maximale des pneus à froid (→P.471)

H Pression de gonflage maximale des pneus à froid (→P.572)

Cela désigne la pression à laquelle un pneu peut être gonflé.

I Niveau de qualité uniforme des pneus

Pour plus de détails, reportez-vous plus loin à “Niveau de qualité uniforme des pneus”.

J Pneus d'été ou pneus toutes saisons (→P.472)

Un pneu toutes saisons porte la mention “M+S” sur le flanc. Tout pneu ne portant pas la mention “M+S” est un pneu été.

K “TEMPORARY USE ONLY”

Vous pouvez identifier une roue de secours compacte au moyen de la mention “TEMPORARY USE ONLY” moulée sur le flanc du pneu. Cette roue est uniquement conçue pour une utilisation temporaire d'urgence.

Symbole courant DOT et numéro d'identification du pneu (TIN)

▶ Type A

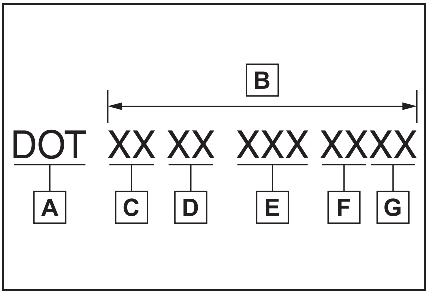

A Symbole DOT*

B Numéro d'identification du pneu (TIN)

C Marque d'identification du fabricant du pneu

D Code de taille du pneu

E Code optionnel de type de pneu du fabricant (3 ou 4 lettres)

F Semaine de fabrication

G Année de fabrication

*: Le symbole DOT certifie que le

pneu est conforme aux normes fédérales de sécurité applicables aux véhicules à moteur.

▶ Type B

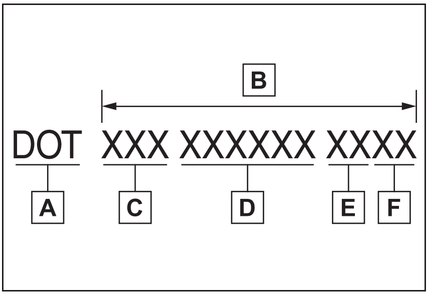

- **A** Symbole DOT*
- **B** Numéro d'identification du pneu (TIN)
- **C** Marque d'identification du fabricant du pneu
- **D** Code du fabricant
- **E** Semaine de fabrication
- **F** Année de fabrication

*: Le symbole DOT certifie que le pneu est conforme aux normes fédérales de sécurité applicables aux véhicules à moteur.

Taille des pneus

■ Informations relatives à la taille courante des pneus

L'illustration indique la taille courante des pneus.

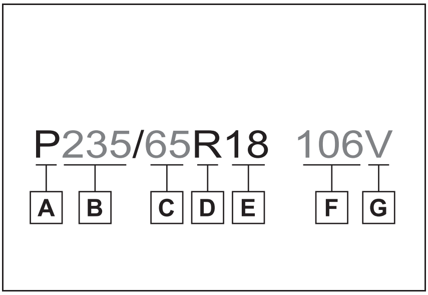

- **A** Utilisation du pneu (P = véhicule de tourisme, T = utilisation temporaire)
- **B** Largeur de section (millimètres)
- **C** Rapport d'aspect (rapport entre la hauteur du pneu et la largeur de section)
- **D** Code de structure du pneu (R = Radiale, D = Diagonale)
- **E** Diamètre de la roue (pouces)
- **F** Indice de charge (2 chiffres ou 3 chiffres)
- **G** Symbole de vitesse (caractère alphabétique d'une lettre)

■ Dimensions du pneu

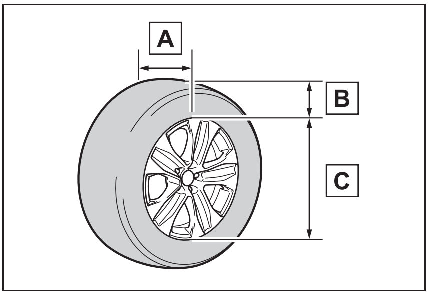

- **A** Largeur de section
- **B** Hauteur du pneu
- **C** Diamètre de la roue

Appellations des parties du pneu

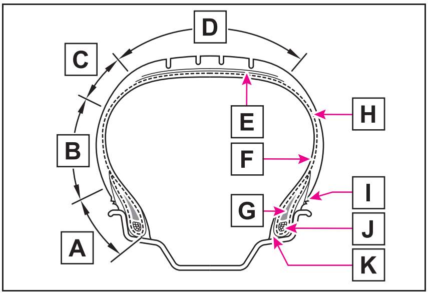

A	Talon
B	Flanc
C	Épaulement
D	Bande de roulement
E	Courroie
F	Garniture interne
G	Caoutchouc de renfort
H	Carcasse
I	Bordures de jante
J	Tringles
K	Bandelette talon

Niveau de qualité uniforme des pneus

Ces informations ont été préparées en conformité avec les normes publiées par l'autorité fédérale chargée de la sécurité routière aux États-Unis du Ministère des Transports des États-Unis.

Elle informe les acheteurs et/ou clients potentiels des véhicules Toyota du niveau de qualité uniforme des pneus.

Votre concessionnaire Toyota pourra répondre à toutes les questions que pourrait vous inspirer la lecture de ces informations.

■ Indices de qualité DOT

Tous les pneus de véhicules de tourisme doivent être conformes aux exigences fédérales en matière de sécurité, et à ces indices. Les indices de qualité sont indiqués sur le flanc du pneu, le cas échéant, entre l'épaulement et la largeur de section maximum.

Par exemple: Indice d'usure de la bande de roulement 200 Traction AA Température A

■ Usure de la bande de roulement

L'indice d'usure de la bande de roulement est établi par comparaison, en fonction de l'indice d'usure du pneu testé dans des conditions réglementées, sur un banc d'essai homologué par un organisme officiel.

Par exemple, un pneu doté d'un indice 150 devrait tenir une fois et demie (1 - 1/2) la durée d'un pneu doté d'un indice 100 par le gouvernement.
La performance relative des pneus dépend de leurs conditions d'utilisation. La performance peut varier considérablement selon les habitudes de conduite, l'entretien, les caractéristiques des routes et le climat.

■ Indices d'adhérence AA, A, B, C

Les indices d'adhérence, notés AA, A, B et C dans l'ordre du meilleur au moins bon, représentent la capacité du pneu à arrêter le véhicule sur chaussée humide, telle que mesurée dans des conditions réglementées, sur des revêtements d'asphalte et de béton homologués par un organisme officiel.

Un pneu noté C présente des performances d'adhérence médiocres.

Avertissement: L'indice d'adhérence attribué à ce pneu est établi à partir de tests d'adhérence au freinage (en ligne droite), et exclut l'adhérence en virage.

■ Température A, B, C

Les indices thermiques, notés A (le plus haut), B et C, représentent la résistance du pneu à la production de chaleur et sa capacité à dissiper la chaleur, mesurées au cours d'un test sur la roue dans des conditions réglementées, dans un laboratoire spécifié, à l'intérieur.

Une température élevée soutenue peut engendrer la dégénérescence du matériau du pneu et réduire sa durée de vie, et une température excessive peut conduire à une défaillance brutale du pneu.

L'indice C correspond à un niveau de performance que tous les pneus des véhicules de tourisme doivent satisfaire, conformément à la norme fédérale de sécurité No. 109 applicable aux véhicules à moteur.

Les indices B et A correspondent à des niveaux de performance supérieurs au minimum exigé par la loi d'après les tests sur la roue utilisée en laboratoire.

Avertissement: L'indice de température d'un pneu suppose qu'il est correctement gonflé et non surchargé.

Une vitesse excessive, un sous-gonflage ou une charge excessive, sont des facteurs qui, séparément ou combinés, peuvent être à l'origine d'une accumulation de chaleur et d'une possible défaillance du pneu.

Glossaire terminologique du pneu

Termes liés aux pneus	Signification
Pression de gonflage des pneus à froid	Pression dans le pneu alors que le véhicule est resté en stationnement pendant au moins trois heures ou n'a pas parcouru plus de 1 mile ou 1,5 km après cela
Pression de gonflage maximale	Pression maximale à froid à laquelle le pneu peut être gonflé, indiquée sur le flanc du pneu

Termes liés aux pneus	Signification
Pression de gonflage recommandée	Pression de gonflage du pneu à froid recommandée par le fabricant
Poids des accessoires	Poids cumulé (en plus de l'équipement de série pouvant être remplacé) de la transmission automatique, de la direction assistée, de l'assistance au freinage, des lève-vitres électriques, des sièges électriques, de la radio et du chauffage, dans la mesure où ces équipements sont proposés d'origine (qu'ils soient installés ou non)
Poids à vide	Poids d'un véhicule à moteur avec ses équipements de série, incluant les capacités maximales en carburant, en huile et en liquide de refroidissement et, s'il en est équipé, la climatisation et le poids supplémentaire d'un moteur optionnel
Poids maximum du véhicule en charge	La somme de: (a) Poids à vide (b) Poids des accessoires (c) Capacité de charge du véhicule (d) Poids des options de série
Poids normal des occupants	150 lb. (68 kg) multipliés par le nombre d'occupants indiqué dans la deuxième colonne du tableau 1* suivant
Répartition des occupants	Répartition des occupants dans le véhicule, tel qu'indiqué dans la troisième colonne du tableau 1* ci-après
Poids des options de série	Le poids cumulé des options de série installées correspond à plus de 5 lb. (2,3 kg) de plus que les éléments standard remplacés, non comptabilisés dans le poids à vide ou le poids des accessoires, incluant les freins à grande puissance, les correcteurs d'assiette, la galerie de toit, la batterie à grande puissance et une garniture spéciale

Termes liés aux pneus	Signification
Jante	Support métallique du pneu ou ensemble pneu et chambre à air, sur lequel prend appui le talon du pneu
Diamètre de la jante (diamètre de roue)	Diamètre nominal du support du talon
Désignation des dimensions de la jante	Diamètre et largeur de la jante
Désignation du type de jante	Désignation de la jante par style ou code, donnée par le fabricant
Largeur de la jante	Distance nominale entre les rebords de la jante
Capacité de charge du véhicule (Capacité de charge totale)	Charge nominale du chargement et des bagages plus 150 lb. (68 kg) multipliée par le nombre de places assises du véhicule
Charge maximale du véhicule par pneu	Charge appliquée sur chaque pneu, déterminée par répartition sur chaque essieu du poids maximal en charge du véhicule, divisée par deux
Charge normale du véhicule par pneu	Charge appliquée sur chaque pneu, déterminée par répartition sur chaque essieu du poids à vide, du poids des accessoires et du poids normal des occupants (répartition selon le tableau 1* ci-après), divisée par deux
Côté exposé aux intempéries	Surface de la jante non couverte par le pneu gonflé
Talon	Partie du pneu constituée de tringles d'acier, enroulées ou renforcées de plis de toiles, et mise en forme pour s'adapter à la jante
Séparation du talon	Rupture de la liaison entre des composants du talon
Pneu à carcasse diagonale	Pneu sur lequel les plis de toiles partant du talon sont posés alternativement selon des angles très inférieurs à 90 degrés, par rapport à l'axe central de la bande de roulement

Termes liés aux pneus	Signification
Carcasse	Structure du pneu, hors caoutchouc de la bande de roulement et du flanc qui, une fois gonflée, supporte la charge
Décollement	Détachement par morceaux de la bande de roulement ou du flanc
Toile	Fibres formant les plis du pneu
Séparation de la toile	Rupture de la toile au niveau des composés en caoutchouc voisins
Craquelure	Toute rupture dans la bande de roulement, le flanc ou le revêtement intérieur du pneu, laissant apparaître la toile
CT	Pneu pour lequel le système flanc du pneu jante est inversé, dans lequel la jante est conçue avec des rebords s'étendant radialement vers l'intérieur et le pneu est conçu pour être monté sur le dessous de la jante de façon à ce que les rebords de la jante se trouvent enfermés dans la cavité du pneu
Pneu à indice de charge élevé	Pneu conçu pour être utilisé à des charges et pressions de gonflage plus élevées que le pneu standard correspondant
Rainure	Espace entre deux bandes longitudinales voisines sur la bande de roulement
Revêtement intérieur	Couche(s) formant la surface intérieure d'un pneu tubeless, contenant l'espace de gonflage du pneu
Séparation du revêtement intérieur	Rupture du revêtement intérieur au niveau du matériau en toile de la carcasse

Termes liés aux pneus	Signification
Flanc extérieur	(a) Flanc à bande blanche, porteur d'un lettrage blanc ou du nom du fabricant, de la marque, et/ou du nom de modèle moulé en relief ou en creux de manière plus prononcée que sur le flanc opposé du pneu, ou (b) Flanc extérieur d'un pneu asymétrique possédant un côté spécifique devant toujours être orienté vers l'extérieur lors de la pause sur un véhicule
Pneu pour utilitaire léger (LT)	Pneu conçu par son fabricant principalement pour être utilisé sur les utilitaires légers ou les véhicules de tourisme à usages multiples
Indice de charge	Charge maximum qu'un pneu peut supporter à une pression de gonflage donnée
Indice de charge maximal	Indice de charge du pneu à la pression de gonflage maximale autorisée pour ce pneu
Pression de gonflage maximale autorisée	Pression de gonflage maximale à froid à laquelle un pneu peut être gonflé
Mesure de jante	Jante sur laquelle est monté le pneu pour la vérification des dimensions physiques
Épissure ouverte	Toute rupture de la jonction de la bande de roulement, du flanc ou du revêtement intérieur du pneu, laissant apparaître la toile
Diamètre extérieur	Diamètre total d'un pneu neuf gonflé
Largeur totale	Distance linéaire entre les faces extérieures des flancs d'un pneu gonflé, surépaisseurs dues aux marquages, aux décors ou aux cordons ou nervures de protection comprises
Pneu pour véhicule de tourisme	Pneu destiné à être utilisé sur les véhicules de tourisme, les véhicules de tourisme à usages multiples et les utilitaires dont le poids nominal brut (GVWR) est inférieur ou égal à 10000 lb.
Pli	Couche de toiles tissées de manière parallèle enduites de caoutchouc

Termes liés aux pneus	Signification
Séparation du pli	Décollement des composés en caoutchouc entre les plis voisins
Pneu	Dispositif mécanique constitué de caoutchouc, de produits chimiques, de fils textiles et d'acier ou d'autres matériaux qui, monté sur une roue automobile, assure l'adhérence et contient le gaz ou le liquide supportant la charge
Pneu à carcasse radiale	Pneu sur lequel les plis de toiles partant du talon sont posés à 90 degrés par rapport à l'axe central de la bande de roulement
Pneu renforcé	Pneu conçu pour être utilisé à des charges et pressions de gonflage plus élevées que le pneu standard correspondant
Largeur de section	Distance linéaire entre les faces extérieures des flancs d'un pneu gonflé, surépaisseurs dues aux marquages, aux décors ou aux cordons de protection comprises
Flanc	Partie d'un pneu entre le talon et la bande de roulement
Séparation du flanc	Rupture du composé en caoutchouc au niveau du matériau en toile du flanc
Pneu neige	Pneu obtenant un indice d'adhérence supérieur ou égal à 110, en comparaison avec le pneu de référence conforme à la norme d'essai ASTM E-1136, dans les conditions d'essai d'adhérence sur neige telles que décrites par la norme ASTM F-1805-00, Méthode d'essai standard d'adhérence d'une roue simple en ligne droite et sur revêtement enneigé et verglacé, et marqué d'un symbole alpin (🏔) sur au moins un de ses flancs
Jante d'essai	Jante sur laquelle un pneu est monté pour essai, pouvant être n'importe quelle jante parmi celles recensées comme appropriées à une utilisation avec ce pneu

Termes liés aux pneus	Signification
Bande de roulement	Partie d'un pneu en contact avec la route
Bande longitudinale de bande de roulement	Partie de la bande de roulement qui entoure la circonférence du pneu
Séparation de la bande de roulement	Décollement de la bande de roulement de la carcasse du pneu
Indicateurs d'usure (TWI)	Saillies au fond des rainures principales, destinées à donner une indication visuelle du degré d'usure de la bande de roulement
Banc-support de pneu	Banc utilisé pour tenir la roue équipée du pneu pendant l'essai

*: Tableau 1 - Nombre et répartition des occupants pour un chargement normal du véhicule et des capacités d'assise variables

Nombre de places assises, nombre d'occupants	Charge normale du véhicule, nombre d'occupants	Répartition des occupants dans un véhicule normalement chargé
2 à 4	2	2 à l'avant
5 à 10	3	2 à l'avant, 1 sur les sièges de la deuxième rangée
11 à 15	5	2 à l'avant, 1 sur les sièges de la deuxième rangée, 1 sur les sièges de la troisième rangée, 1 sur les sièges de la quatrième rangée
16 à 20	7	2 à l'avant, 2 sur les sièges de la deuxième rangée, 2 sur les sièges de la troisième rangée, 1 sur les sièges de la quatrième rangée

Fonctions personnalisables

Votre véhicule dispose de nombreuses fonctions électroniques personnalisables selon vos préférences. Les réglages de ces fonctions peuvent être modifiés au moyen de l'écran multifonctionnel, sur l'écran du système de navigation/multimédia, ou chez votre concessionnaire Toyota.

Personnalisation des fonctions du véhicule

■ Changement en utilisant le système de navigation/multimédia

1. Appuyez sur le bouton “MENU”.
2. Sélectionnez “Configuration” sur l'écran “Menu”.
3. Sélectionnez “Général” ou “Véhicule” sur l'écran “Configuration”.

Divers réglages peuvent être modifiés. Pour de plus amples détails, reportez-vous à la liste de réglages modifiables.

■ Changement en utilisant les commandes de réglage des instruments

▶ Affichage 4,2 pouces

1. Appuyez sur 〈 ou 〉 sur la commande de réglage des instruments pour sélectionner ⚙.
2. Appuyez sur ∧ ou ∨ sur la commande de réglage des instruments pour sélectionner l'élément que vous souhaitez personnaliser.
3. Appuyez sur OK ou maintenez appuyé.

Les réglages disponibles diffèrent selon que vous appuyez sur OK ou que vous maintenez appuyé. Suivez les instructions sur l'affichage.

▶ Affichage 7 pouces

1. Appuyez sur ∧ ou ∨ sur la commande de réglage des instruments pour sélectionner ⚙.
2. Appuyez sur 〈 ou 〉 sur la commande de réglage des instruments pour sélectionner l'élément que vous souhaitez personnaliser.
3. Appuyez sur OK ou maintenez appuyé.

Les réglages disponibles diffèrent selon que vous appuyez sur OK ou que vous maintenez appuyé. Suivez les instructions sur l'affichage.

■ Lors d'une personnalisation à l'aide du système de navigation/multimédia

Arrêtez le véhicule dans un endroit sûr, serrez le frein de stationnement et mettez le levier de vitesses sur P. Par ailleurs, afin d'éviter la décharge de la batterie, laissez le moteur en marche pendant que vous personnalisez les fonctions.

⚠ AVERTISSEMENT

■ Pendant la personnalisation

Le moteur devant être en marche pendant la personnalisation, veillez à ce que le véhicule soit stationné dans un lieu où la ventilation est suffisante. Dans un espace clos, comme un garage, les gaz d'échappement chargés de monoxyde de carbone (CO) toxique risquent de s'accumuler et de pénétrer dans le véhicule. Cela peut entraîner de graves problèmes de santé, voire la mort.

⚠ NOTE

■ Pendant la personnalisation

Pour éviter la décharge de la batterie, veillez à ce que le moteur soit en marche pendant que vous personnalisez les fonctions.

Fonctions personnalisables

Les réglages de certaines fonctions sont modifiés simultanément lors de la personnalisation d'autres fonctions. Contactez votre concessionnaire Toyota pour de plus amples détails.

A Réglages pouvant être modifiés via l'écran du système de navigation/multimédia

B Réglages pouvant être modifiés via les commandes de réglage des instruments

C Réglages pouvant être modifiés par votre concessionnaire Toyota

Définition des symboles: O = Disponible, — = Non disponible

■ Jauges, instruments et écran multifonctionnel (→P.84, 90, 94, 104)

Fonction[*1]	Réglage par défaut	Réglage personnalisé	A	B	C
Langue	Anglais	Français	O	O	—
		Espagnol			

Fonction[*1]	Réglage par défaut	Réglage personnalisé	A	B	C
Unités[*2]	miles (MPG)	km (km/L)	O	O	—
		km (L/100 km)			
		miles (MPG Imperial)			
Témoin indicateur d'éco-conduite	Marche	Arrêt	—	O	—
Affichage de l'économie de carburant[*3]	Moyenne totale (Consommation de carburant moyenne [après la remise à zéro])	Moyenne du trajet (Consommation de carburant moyenne [après le démarrage])	—	O	—
		Moyenne du réservoir (Consommation de carburant moyenne [après le réapprovisionnement en carburant])			
Affichage lié au système audio[*3]	Marche	Arrêt	—	O	—
Affichage du système AWD[*3, 4]	Marche	Arrêt	—	O	—
Type d'informations relatives à la conduite[*3]	Après le démarrage	Après la réinitialisation	—	O	—
Éléments d'informations relatives à la conduite (premier élément)[*3]	Distance	Vitesse moyenne du véhicule	—	O	—
		Temps écoulé			
Éléments d'informations relatives à la conduite (deuxième élément)[*3]	Temps écoulé	Vitesse moyenne du véhicule	—	O	—
		Distance			
Affichage du compteur de vitesse[*5]	Marche	Arrêt	—	O	—

Fonction[1]	Réglage par défaut	Réglage personnalisé	A	B	C
Contenu du gadget[5]	Arrêt	Vitesse moyenne du véhicule Distance Temps écoulé	—	O	—
Type d'économie de carburant[5]	Parcours (après réinitialisation)	Total (après démarrage)[6] Réservoir (après réapprovisionnement en carburant)[7]	—	O	—
Écran contextuel	Marche	Arrêt	—	O	—
Fonction de rappel de siège arrière	Marche	Arrêt	—	O	—
Fonction de suggestion	Marche	Marche (lorsque le véhicule est à l'arrêt) Arrêt	O	—	O

[1] Pour plus de détails sur chaque fonction: →P.102, 114

[2] Le réglage par défaut varie selon le pays.

[3] Affichage 4,2 pouces

[4] Modèles AWD

[5] Affichage 7 pouces

[6] La sélection de cet élément change uniquement le gadget.

[7] La sélection de cet élément désactive l'affichage du gadget.

■ Affichage tête haute*(→P.116)

Fonction	Réglage par défaut	Réglage personnalisé	A	B	C
Affichage tête haute	Marche	Arrêt	—	O	—
Informations relatives aux jauges	Compte-tours	Témoin d'éco-conduite Aucun contenu	—	O	—

Fonction	Réglage par défaut	Réglage personnalisé	A	B	C
Guidage d'itinéraire jusqu'à destination/nom de rue	Marche	Arrêt	—	O	—
Affichage du système d'aide à la conduite	Marche	Arrêt	—	O	—
Boussole	Marche	Arrêt	—	O	—
État de fonctionnement du système audio	Marche	Arrêt	—	O	—

*: Sur modèles équipés

■ Verrouillage des portes (→P.132, 553)

Fonction	Réglage par défaut	Réglage personnalisé	A	B	C
Déverrouillage avec la clé mécanique	Déverrouillage de la porte conducteur en une étape, déverrouillage de toutes les portes en deux étapes	Déverrouillage de toutes les portes en une étape	—	—	O
Fonction de verrouillage automatique des portes	Fonctionnement du verrouillage des portes asservi à la position de changement de vitesse	Arrêt Fonctionnement du verrouillage des portes asservi à la vitesse	O	—	O
Fonction de déverrouillage automatique des portes	Fonctionnement du déverrouillage des portes asservi à la position de changement de vitesse	Arrêt Fonctionnement du déverrouillage des portes asservi à la porte conducteur	O	—	O

■ Système d'accès et de démarrage mains libres et télécommande du verrouillage centralisé (→P.132, 151)

Fonction	Réglage par défaut	Réglage personnalisé	A	B	C
Volume du signal sonore de fonctionnement	5	Arrêt 1 à 7	O	—	O
Signal de fonctionnement (feux de détresse)	Marche	Arrêt	O	—	O
Temps écoulé avant l'activation de la fonction de verrouillage automatique de porte si une porte n'est pas ouverte après avoir été déverrouillée	60 secondes	Arrêt 30 secondes 120 secondes	O	—	O
Signal sonore de rappel de porte ouverte (lors du verrouillage du véhicule)	Marche	Arrêt	—	—	O

■ Système d'accès et de démarrage mains libres (→P.132, 151)

Fonction	Réglage par défaut	Réglage personnalisé	A	B	C
Système d'accès et de démarrage mains libres	Marche	Arrêt	—	—	O
Déverrouillage intelligent des portes	Porte conducteur	Toutes les portes	O	—	O
Nombre de verrouillages de porte consécutifs	2 fois	Autant que souhaité	—	—	O
Temps écoulé avant le déverrouillage de toutes les portes lorsque la poignée de la porte conducteur est saisie et maintenue*	2 secondes	Arrêt 1,5 secondes 2,5 secondes	—	—	O

*: Ce paramètre peut être modifié lorsque le paramètre du déverrouillage intelligent des portes est réglé sur la porte du conducteur.

■ Télécommande du verrouillage centralisé (→P.129, 132, 137)

Fonction	Réglage par défaut	Réglage personnalisé	A	B	C
Télécommande du verrouillage centralisé	Marche	Arrêt	—	—	O
Déverrouillage	Déverrouillage de la porte conducteur en une étape, déverrouillage de toutes les portes en deux étapes	Déverrouillage de toutes les portes en une étape	O	—	O
Mode panique de prévention du vol	Marche	Arrêt	—	—	O
Opération de verrouillage lorsque la porte est ouverte	Marche	Arrêt	O	—	O

■ Hayon à commande électrique[*1] (→P.137)

Fonction	Réglage par défaut	Réglage personnalisé	A	B	C
Hayon à commande électrique	Marche	Arrêt	—	O	—
Capteur de mouvement de pied[*1]	Marche	Arrêt	—	O	—
Position d'ouverture du hayon à commande électrique	5	1 à 4	—	O	—
		Paramètre utilisateur[*2]			
Volume du signal sonore	Niveau 3	Niveau 1	—	O	—
		Niveau 2			
Ouverture/fermeture du hayon au moyen de la commande de hayon à commande électrique sur le tableau de bord	Maintenez appuyé	Une pression courte	—	—	O

Fonction	Réglage par défaut	Réglage personnalisé	A	B	C
Ouverture/fermeture du hayon à commande électrique au moyen de la commande de la télécommande du verrouillage centralisé	Maintenez appuyé	Une pression courte Appuyez deux fois Arrêt	—	—	O
Signal sonore de fonctionnement pendant le fonctionnement du hayon*3	Arrêt	Marche	—	—	O
Ouverture du hayon à commande électrique en cas de pression sur la commande d'ouverture du hayon	Marche	Arrêt	—	—	O

*1: Sur modèles équipés

*2: La position ouverte est paramétrée au moyen de la commande de hayon à commande électrique. (→P.101, 113)

*3: Le signal sonore de fonctionnement qui se déclenche lorsque le hayon commence à fonctionner ne peut pas être désactivé.

■ Mémorisation de la position de conduite* (→P.166)

Fonction	Réglage par défaut	Réglage personnalisé	A	B	C
Sélection des portes asservies à la fonction de rappel de mémorisation	Porte conducteur	Toutes les portes	—	—	O

*: Sur modèles équipés

■ Lève-vitres électriques et toit ouvrant* (→P.187, 190)

Fonction	Réglage par défaut	Réglage personnalisé	A	B	C
Fonctionnement lié à la clé mécanique	Arrêt	Marche	—	—	O
Fonctionnement lié à la télécommande du verrouillage centralisé	Arrêt	Marche (ouverture uniquement)	—	—	O
Signal (sonore) de fonctionnement lié à la télécommande du verrouillage centralisé	Marche	Arrêt	—	—	O

*: Sur modèles équipés

■ Toit ouvrant* (→P.190)

Fonction	Réglage par défaut	Réglage personnalisé	A	B	C
Fonctionnement des composants lié à l'utilisation de la clé mécanique (ouverture uniquement)	Coulissement seulement	Basculement seulement	—	—	O
Fonctionnement des composants lié à l'utilisation de la télécommande du verrouillage centralisé	Coulissement seulement	Basculement seulement	—	—	O

*: Sur modèles équipés

■ Système de commande automatique des éclairages (→P.243)

Fonction	Réglage par défaut	Réglage personnalisé	A	B	C
Sensibilité du capteur de luminosité	Standard	-2 à 2	O	—	O

Fonction	Réglage par défaut	Réglage personnalisé	A	B	C
Temps écoulé avant que les phares ne s'éteignent automatiquement une fois les portes fermées	30 secondes	Arrêt 60 secondes 90 secondes	O	—	O
Allumage des phares lié au fonctionnement des essuie-glaces de pare-brise	Marche	Arrêt	—	—	O

■ Éclairages (→P.243)

Fonction	Réglage par défaut	Réglage personnalisé	A	B	C
Éclairages de jour	Marche	Arrêt[1]	O	—	O
Éclairage d'accueil	Marche	Arrêt	—	—	O
AFS (système d'éclairage avant adaptatif)[2]	Marche	Arrêt	—	—	O

[1]: Sauf pour le Canada

[2]: Sur modèles équipés

■ Essuie-glace de lunette arrière (→P.254)

Fonction	Réglage par défaut	Réglage personnalisé	A	B	C
Fonction d'arrêt de l'essuie-glace de lunette arrière asservie à l'ouverture du hayon	Arrêt	Marche	—	—	O
Fonctionnement de l'essuie-glace de lunette arrière asservi au lave-vitre	Marche	Arrêt	—	—	O
Fonctionnement de l'essuie-glace de lunette arrière asservi à la position de changement de vitesse (→P.255)	Une seule fois	Arrêt Continu	—	—	O

■ PCS (système de sécurité de pré-collision) (→P.266)

Fonction	Réglage par défaut	Réglage personnalisé	A	B	C
PCS (système de sécurité de pré-collision)	Marche	Arrêt	—	O	—
Réglage de la synchronisation de l'alerte	Moyen	Tôt	—	O	—
		Tard			

■ LTA (aide au suivi de voie) (→P.278)

Fonction	Réglage personnalisé	A	B	C
Fonction de centrage dans la voie	Activée, Désactivée	—	O	—
Sensibilité d'alerte	Élevée, Standard	—	O	—
Fonction d'avertissement de roulis du véhicule	Activée, Désactivée	—	O	—
Sensibilité de l'avertissement de roulis du véhicule	Élevée, Standard, Basse	—	O	—

■ RSA (reconnaissance des panneaux de signalisation)* (→P.303)

Fonction	Réglage par défaut	Réglage personnalisé	A	B	C
RSA (reconnaissance des panneaux de signalisation)	Marche	Arrêt	—	O	—
Méthode de notification d'excès de vitesse	Affichage uniquement	Aucune notification	—	O	—
		Affichage et signal sonore			
Niveau de notification d'excès de vitesse	1 mph (2 km/h)	3 mph (5 km/h)	—	O	—
		5 mph (10 km/h)			
Autres méthodes de notification (notification de sens interdit)	Affichage uniquement	Aucune notification	—	O	—
		Affichage et signal sonore			

*: Sur modèles équipés

Régulateur de vitesse actif sur toute la plage de vitesses (→P.290)

Fonction	Réglage par défaut	Réglage personnalisé	A	B	C
Intensité de la fonction de réduction de la vitesse en courbe	Élevée	Faible	—	O	—
		Arrêt			

Système Stop & Start* (→P.306)

Fonction	Réglage par défaut	Réglage personnalisé	A	B	C
Modifiez la durée du système Stop & Start lorsque l'A/C est activée	Standard	Prolongé	—	O	—

*: Sur modèles équipés

BSM (surveillance de l'angle mort)* (→P.313)

Fonction	Réglage par défaut	Réglage personnalisé	A	B	C
BSM (surveillance de l'angle mort)	Marche	Arrêt	—	O	—
Luminosité du témoin de rétroviseur extérieur	Clair	Faible	—	O	—
Synchronisation de l'alerte de véhicule en approche (sensibilité)	Intermédiaire	Tôt	—	O	—
		Tard			
		Uniquement lors de la détection d'un véhicule dans l'angle mort			

*: Sur modèles équipés

■ Système intuitif d'aide au stationnement* (→P.320)

Fonction	Réglage par défaut	Réglage personnalisé	A	B	C
Système intuitif d'aide au stationnement	Marche	Arrêt	—	O	—
Volume du signal sonore	Niveau 2	Niveau 1	—	O	—
		Niveau 3			

*: Sur modèles équipés

■ Fonction RCTA (avertissement de trafic transversal arrière)* (→P.330)

Fonction	Réglage par défaut	Réglage personnalisé	A	B	C
Fonction RCTA (avertissement de trafic transversal arrière)	Marche	Arrêt	—	O	—
Volume du signal sonore	Niveau 2	Niveau 1	—	O	—
		Niveau 3			

*: Sur modèles équipés

■ PKSB (freinage de l'aide au stationnement)* (→P.337)

Fonction	Réglage par défaut	Réglage personnalisé	A	B	C
Fonction PKSB (freinage de l'aide au stationnement)	Marche	Arrêt	—	O	—

*: Sur modèles équipés

■ Système de climatisation automatique avant* (→P.382)

Fonction	Réglage par défaut	Réglage personnalisé	A	B	C
Fonctionnement de la commande auto d'A/C	Marche	Arrêt	O	—	O

*: Sur modèles équipés

■ Éclairage (→P.407)

Fonction	Réglage par défaut	Réglage personnalisé	A	B	C
Temps écoulé avant que les éclairages intérieurs ne s'éteignent	15 secondes	Arrêt 7,5 secondes 30 secondes	O	—	O
Fonctionnement après mise sur arrêt du contact du moteur	Marche	Arrêt	—	—	O
Fonctionnement lorsque les portes sont déverrouillées	Marche	Arrêt	—	—	O
Fonctionnement lorsque vous vous approchez du véhicule et que vous portez la clé électronique	Marche	Arrêt	—	—	O
Éclairage d'ornement du tableau de bord* et éclairages d'ornement de garniture de porte*	Marche	Arrêt	—	—	O
Temps écoulé avant que les éclairages extérieurs de plancher* ne s'éteignent	15 secondes	Arrêt 7,5 secondes 30 secondes	O	—	O
Fonctionnement des éclairages extérieurs de plancher* lorsque vous vous approchez du véhicule et que vous portez la clé électronique	Marche	Arrêt	—	—	O
Fonctionnement des éclairages extérieurs de plancher* lorsque vous déverrouillez les portes au moyen de la commande de verrouillage centralisé des portes	Marche	Arrêt	—	—	O

*: Sur modèles équipés

Personnalisation du véhicule

- Lorsque le système d'accès et de démarrage mains libres est désactivé, le déverrouillage de porte intelligent ne peut pas être personnalisé.
- Lorsque les portes restent fermées après déverrouillage des portes et que la minuterie d'activation de la fonction de verrouillage automatique des portes est activée, les signaux seront générés selon le volume du signal sonore de fonctionnement et les réglages de la fonction du signal de fonctionnement (feux de détresse).

Systèmes à initialiser

Après tout rebranchement de la batterie ou entretien du véhicule, les systèmes suivants doivent être initialisés pour pouvoir fonctionner normalement:

Liste des éléments à initialiser

Élément	Quand réinitialiser	Référence
Hayon à commande électrique*	• Après le rebranchement ou le changement de la batterie	P.146
Système intuitif d'aide au stationnement*	• Après le rebranchement ou le changement de la batterie	P.323
PKSB (freinage de l'aide au stationnement)*	• Après le rebranchement ou le changement de la batterie	P.344
Message indiquant qu'un entretien est nécessaire (États-Unis uniquement)	• Après avoir effectué l'entretien	P.452
Vidange d'huile	• Après avoir effectué l'entretien	P.464
Système d'avertissement de pression des pneus	• En cas de modification de la pression de gonflage des pneus, par exemple lorsque vous souhaitez modifier votre vitesse de croisière • Lorsque la pression de gonflage des pneus est modifiée, par exemple lorsque la taille des pneus est modifiée • En cas de permutation des roues • Après l'enregistrement des codes d'identification	P.479

*: Sur modèles équipés

Pour les propriétaires

9

9-1. Pour les propriétaires

Signalement de défauts liés à la sécurité pour les propriétaires au Canada 606

Signalement de défauts liés à la sécurité pour les propriétaires au Canada

Les clients canadiens désireux de rendre compte d'un défaut lié à la sécurité auprès de Transport Canada, Enquêtes sur les défauts et rappels, peuvent appeler gratuitement l'assistance téléphonique au 1-800-333-0510, écrire un courriel à Transports Canada - ASFAD, 330 Sparks Street, Ottawa, ON, K1A 0N5, ou remplir la déclaration en ligne à l'adresse *https://www.tc.gc.ca/rappels*.

Index

Que faire si... (Résolution des problèmes) 608

Index alphabétique...... 611

Que faire si... (Résolution des problèmes)

Si vous avez un problème, vérifiez les points suivants avant de contacter votre concessionnaire Toyota.

Les portes ne peuvent pas être verrouillées, déverrouillées, ouvertes ou fermées

Si vous perdez vos clés

- Si vous perdez vos clés mécaniques, de nouvelles clés mécaniques d'origine peuvent être réalisées par votre concessionnaire Toyota. (→P.552)
- Si vous perdez vos clés électroniques, le risque de vol du véhicule augmente de manière significative. Contactez immédiatement votre concessionnaire Toyota. (→P.552)

Les portes ne peuvent pas être verrouillées ou déverrouillées

- La pile de la clé électronique est-elle faible ou usée? (→P.491)
- Le contact du moteur est-il sur ON?

Lorsque vous verrouillez les portes, mettez le contact du moteur sur arrêt. (→P.229)

- La clé électronique a-t-elle été laissée à l'intérieur du véhicule?

Lorsque vous verrouillez les portes, assurez-vous que vous avez la clé électronique sur vous.

- La fonction peut ne pas fonctionner correctement à cause des conditions des ondes radio. (→P.153)

Il n'est pas possible d'ouvrir la porte arrière

- Le verrouillage de sécurité enfants est-il enclenché?

La porte arrière ne peut pas être ouverte de l'intérieur du véhicule lorsque le verrouillage est enclenché. Ouvrez la porte arrière de l'extérieur, puis déverrouillez le verrouillage de sécurité enfants. (→P.136)

Si vous suspectez un problème

Le moteur ne démarre pas

- Avez-vous appuyé sur le contact du moteur tout en appuyant fermement sur la pédale de frein? (→P.228)

- Le levier de vitesses est-il sur la position P? (→P.228)
- La clé électronique est-elle détectable quelque part à l'intérieur du véhicule? (→P.152)
- La pile de la clé électronique est-elle faible ou usée?

Dans ce cas, il est possible de démarrer le moteur par un moyen temporaire. (→P.554)

- La batterie est-elle déchargée? (→P.555)

Le levier de vitesses ne peut pas être déplacé de P, même si vous appuyez sur la pédale de frein

- Le contact du moteur est-il sur ON?

Si vous ne pouvez pas relâcher le levier de vitesses en appuyant sur la pédale de frein avec le contact du moteur sur ON (→P.234)

Les vitres ne s'ouvrent ou ne se ferment pas en actionnant les commandes de lève-vitres électriques

- La commande de verrouillage des vitres est-elle enfoncée?

À l'exception de celui du siège conducteur, aucun lève-vitre électrique ne peut être utilisé si la commande de verrouillage des vitres est enfoncée. (→P.189)

Le contact du moteur est placé sur arrêt automatiquement

- La fonction de coupure automatique de l'alimentation est actionnée si le véhicule est laissé sur ACC ou ON (le moteur ne tourne pas) pendant un certain temps. (→P.231)

Un avertisseur sonore se déclenche pendant la conduite

- Le témoin de rappel de ceinture de sécurité clignote

Le conducteur et les passagers portent-ils leur ceinture de sécurité? (→P.521)

- Le témoin de frein de stationnement s'allume

Le frein de stationnement est-il relâché? (→P.237)

En fonction de la situation, d'autres types d'avertisseur sonore peuvent également se déclencher. (→P.517, 531)

Une alarme est activée et l'avertisseur retentit (véhicules avec alarme)

- Une porte a-t-elle été ouverte par une personne à l'intérieur du véhicule pendant le réglage de l'alarme?

Le capteur le détecte et l'alarme retentit. (→P.80)

Effectuez l'une des opérations suivantes pour arrêter les alarmes:

- Déverrouillez les portes.
- Placez le contact du moteur sur ACC ou ON, ou démarrez le moteur.

Un avertisseur sonore se déclenche lorsque vous quittez le véhicule

- Un message s'affiche-t-il sur l'écran multifonctionnel?

Vérifiez le message sur l'écran multifonctionnel. (→P.531)

Un témoin d'avertissement s'allume ou un message d'avertissement s'affiche

- Lorsqu'un témoin d'avertissement s'allume ou qu'un message d'avertissement s'affiche, reportez-vous à P.517, 531.

Lorsqu'un problème s'est produit

En cas de crevaison

- Arrêtez le véhicule dans un endroit sûr et remplacez le pneu crevé par la roue de secours. (→P.535)

Le véhicule est bloqué

- Essayez la procédure à suivre lorsque le véhicule est enlisé dans la boue, la saleté ou la neige. (→P.563)

Index alphabétique

A

- **A/C 376, 382**
  - Filtre de climatisation 490
  - Mode de climatisation économique 390
  - Mode de flux d'air concentré sur les sièges avant (S-FLOW) 393
  - Système de climatisation automatique 382
  - Système de climatisation automatique arrière 399
  - Système de climatisation manuelle............................. 376
  - Système de climatisation manuelle arrière 397
- **ABS (système de freinage antiblocage) 358**
  - Témoin d'avertissement 519
- **ACA (assistance active en virage) 358**
- **Accès mains libres**
  - Système d'accès et de démarrage mains libres................ 151
  - Télécommande du verrouillage centralisé............................ 129
- **Accoudoir 428**
- **Affichage**
  - Écran tactile multifonctions Toyota................................ 374
  - Message d'avertissement..... 531
  - RCTA.................................... 330
  - Système intuitif d'aide au stationnement 320
- **Affichage de pression des pneus 474**
- **Affichage d'informations du système d'aide à la conduite98, 108**
- **Affichage du totalisateur kilométrique et du totalisateur partiel**
  - Affichage des éléments.......... 92
  - Commande “ODO TRIP”........ 92
  - Écran contextuel..................... 92
- **Affichage lié au système audio 98, 109**
- **Affichage lié au système de navigation....................... 98, 108, 120**
- **Affichage tête haute 116**
  - Affichage lié au système de navigation................................. 120
  - Réglages 118
  - Témoin d'éco-conduite 119
  - Zone d'affichage des informations relatives à la conduite 116
- **AFS (système d'éclairage avant adaptatif) 245**
- **AHB (feux de route automatiques).................................. 246**
- **Aide au démarrage en côte.... 359**
- **Aide au freinage...................... 358**
- **Aide au suivi de voie (LTA)**
  - Fonctionnement.................... 278
  - Messages d'avertissement ... 289
- **Alarme 80**
  - Avertisseur sonore................ 517
- **Ampoules**
  - Remplacement 497
- **Antennes (système d'accès et de démarrage mains libres)...... 151**
- **Appuie-têtes........................... 169**
- **Assistance active en virage (ACA) 358**
- **Autonomie................. 96, 105, 107**
- **Avertissement d'approche..... 297**
- **Avertissement de trafic transversal arrière (RCTA) 330**
- **Avertisseur sonore................. 172**
- **Avertisseurs sonores**
  - ABS 519
  - Avertissement d'approche 297
  - Avertissement de retrait des mains du volant (LTA)......... 288
  - Ceinture de sécurité 521

- Contrôle conduite-démarrage 520
- Coussins gonflables 519
- Direction assistée électrique 520
- Fonction RCTA 332
- Freinage de pré-collision 268
- LTA (aide au suivi de voie) .278, 282, 522
- Maintien des freins 526
- Moteur 519
- Passage au rapport inférieur 236
- PKSB (freinage de l'aide au stationnement) 524
- Porte ouverte 134, 136
- Pression d'huile moteur basse 518
- RCTA (avertissement de trafic transversal arrière) 524
- Surchauffe de liquide de refroidissement 518
- Système de charge 518
- Système de freinage 517
- Système de priorité des freins 520
- Système intuitif d'aide au stationnement 326, 329, 523

B

Batterie
- Préparatifs et contrôles pré-hivernaux 365
- Remplacement 558
- Si la batterie est déchargée . 555
- Témoin d'avertissement 518
- Vérification de la batterie 467

Bloqué
- Si le véhicule est bloqué 563

Boîte à gants 411

Boîte de vitesses automatique 232

Bougie 569

Bruit sous le véhicule 6

BSM (surveillance de l'angle mort) 313

C

Cache-bagages 416

Capacité de charge totale 566

Capacité de chargement 212

Capot
- Ouvrir 460

Capteur
- Capteur radar 259, 316
- Essuie-glaces de pare-brise à détecteur de pluie 253
- Fonction de freinage de l'aide au stationnement (objets statiques) 346
- Fonction de freinage de l'aide au stationnement (véhicules traversant à l'arrière) 348
- LTA (aide au suivi de voie) 278
- RCTA 332
- Rétroviseur intérieur 174
- Rétroviseur numérique 178
- Système de feux de route automatiques 246
- Système de phares automatiques 244
- Système intuitif d'aide au stationnement 320

Capteurs d'aide au stationnement (système intuitif d'aide au stationnement) 320

Carburant
- Capacité 568
- Informations 576
- Jauge de carburant 90
- Réapprovisionnement en carburant 256
- Système d'arrêt de la pompe à carburant 516
- Témoin d'avertissement 520
- Type 568

Casiers auxiliaires..........413, 418
Ceintures de sécurité...............29
  Comment votre enfant doit porter la ceinture de sécurité..........31
  Enrouleur de ceinture de sécurité à blocage automatique...30
  Enrouleur de ceinture de sécurité à blocage d'urgence.......30
  Femmes enceintes, utilisation correcte de la ceinture de sécurité 29
  Installation du siège de sécurité enfant 57
  Nettoyage et entretien des ceintures de sécurité.................448
  Port de votre ceinture de sécurité 30
  Prétensionneurs de ceinture de sécurité................................35
  Rallonge de ceinture de sécurité 31
  Témoin d'avertissement SRS519
  Témoin de rappel et signal sonore 521
Chaînes 367
Chargeur sans fil....................421
Chauffage
  Rétroviseurs extérieurs378, 384, 389
  Sièges chauffants.................403
  Système de climatisation automatique arrière 399
  Volant chauffant 403
Chauffages
  Système de climatisation automatique 382
  Système de climatisation manuelle.............................376
  Système de climatisation manuelle arrière 397
Clé
  Si vous perdez vos clés 552
Clé électronique.....................128
  Fonction d'économie de la pile 152
  Remplacement de la pile......491
  Si la clé électronique ne fonctionne pas correctement.....553
Clés
  Accès mains libres132, 139, 151
  Avertisseur sonore................152
  Clé électronique 128
  Clé mécanique 128
  Contact du moteur................228
  Fonction d'économie de la pile 152
  Plaque du numéro de clé 128
  Remplacement de la pile......491
  Si la clé électronique ne fonctionne pas correctement.....553
  Télécommande du verrouillage centralisé 129
Clignotants
  Levier de clignotants 236
  Remplacement des ampoules 497
Clignotants arrière
  Levier de clignotants 236
  Remplacement des ampoules 497
Clignotants avant
  Levier de clignotants 236
  Remplacement des ampoules 497
Clignotants latéraux
  Levier de clignotants 236
  Remplacement des ampoules 497
Commande AWD..............99, 109
Commande de luminosité
  Commande d'éclairage du tableau de bord 93
Commande de mode neige....355

Commande de sélection du mode de conduite 350
Commande de verrouillage des vitres.....................................189
Commande d'éclairage du tableau de bord 93
Commande d'ouverture
  Commande d'ouverture de trappe à carburant..............256
Commande “ODO TRIP”..........92
Commandes
  Activation des feux de route automatiques......................247
  Bouton “SOS”.........................72
  Commande de dégivrage des essuie-glaces de pare-brise 378, 384, 394
  Commande de désactivation du système Stop & Start 307
  Commande de désembuage de la lunette arrière et des rétroviseurs extérieurs..378, 384, 389
  Commande de désembuage de pare-brise...........377, 384, 388
  Commande de distance entre véhicules 290
  Commande de feux antibrouillards 250
  Commande de frein de stationnement 237
  Commande de luminosité de l'éclairage d'accueil 244
  Commande de maintien des freins 241
  Commande de mode neige..355
  Commande de réglage de l'inclinaison et de réglage télescopique du volant...................172
  Commande de régulateur de vitesse actif sur toute la plage de vitesses 290
  Commande de réinitialisation du système d'avertissement de pression des pneus 479
  Commande de sélection du mode de conduite...............350
  Commande de verrouillage centralisé des portes 135
  Commande de verrouillage des portes 135
  Commande de verrouillage des vitres..................................189
  Commande de volant chauffant 403
  Commande d'essuie-glace et de lave-vitre de pare-brise.....250, 254
  Commande LTA (aide au suivi de voie)...................................284
  Commande “ODO TRIP” 92
  Commande PCS OFF 270
  Commande PKSB (freinage de l'aide au stationnement) 339
  Commande RCTA.................331
  Commande VSC OFF 360
  Commandes de feux de détresse..............................508
  Commandes de lève-vitres électriques................................187
  Commandes de mémorisation de la position de conduite...166
  Commandes de pare-soleil de toit électronique 193
  Commandes de réglage d'éclairage du tableau de bord 93
  Commandes de réglage des instruments 94, 105
  Commandes de réglage du rétroviseur numérique 174
  Commandes de rétroviseurs extérieurs............................185
  Commandes de sièges chauffants..................................403

Commandes de sièges ventilés 403
Commandes de toit ouvrant .190
Commandes de toit ouvrant panoramique 193
Commandes d'éclairage.......243
Commandes d'ouverture de porte de garage..................433
Contact du moteur................228
Contacteur de démarrage 228
Système de feux de route automatiques.............................246
Système intuitif d'aide au stationnement 321

Compte-tours............................90

Compteur de vitesse................90

Condenseur 466

Conduite

Commande de sélection du mode de conduite...............350
Conseils de conduite hivernale 365
Conseils de rodage 202
Position de conduite correcte.27
Procédures..........................201

Conduite avec une caravane/remorque 213

Conseils de conduite hivernale 365

Conseils de rodage................202

Consommation de carburant

Consommation actuelle de carburant 96, 105
Économie moyenne de carburant 96, 105

Consommation de carburant actuelle............................96, 105

Contact du moteur 228

Changement de mode du contact du moteur 230
Fonction de coupure automatique de l'alimentation 231
Si vous devez arrêter votre véhicule en urgence..................509

Contacteur de démarrage (contact du moteur).............228

Changement des modes du contact du moteur...............230
Fonction de coupure automatique de l'alimentation.........231
Si vous devez arrêter votre véhicule en urgence..................509

Contrôle conduite-démarrage202

Contrôle de la stabilité du véhicule (VSC).............................358

Contrôle I/M............................456

Correcteur automatique d'assiette des phares 244

Coussins gonflables

Conditions de fonctionnement des coussins gonflables 40
Conditions de fonctionnement des coussins gonflables latéraux 40
Conditions de fonctionnement des coussins gonflables latéraux et rideaux.....................40
Conditions de fonctionnement des coussins gonflables rideaux.................................40
Coussins gonflables SRS 37
Emplacements des coussins gonflables 37
Modification et mise au rebut des coussins gonflables 46
Position de conduite correcte .27
Précautions générales relatives aux coussins gonflables 43
Précautions relatives aux coussins gonflables latéraux 43
Précautions relatives aux coussins gonflables latéraux et rideaux.................................43

  - Précautions relatives aux coussins gonflables pour votre enfant 43
  - Précautions relatives aux coussins gonflables rideaux.........43
  - Système de classification de l'occupant du siège passager avant 47
  - Témoin d'avertissement SRS519

Coussins gonflables de genoux 37

Coussins gonflables latéraux .37

Coussins gonflables rideaux ..37

Crevaison
  - Système d'avertissement de pression des pneus 474

Cric
  - Cric fourni avec le véhicule ..536
  - Positionnement du cric.........461

Crochets
  - Crochets à vêtements 429
  - Crochets de maintien (tapis de sol) 26
  - Crochets du filet de chargement 415

Crochets à vêtements............429

Crochets du filet de chargement 415

Crochets pour sac à provisions 415

D

Dégivrage des essuie-glaces de pare-brise..............378, 384, 394

Désembuage
  - Lunette arrière......378, 384, 389
  - Pare-brise.............377, 384, 388
  - Rétroviseurs extérieurs378, 384, 389

Désembuage de la lunette arrière 378, 384, 389

Désembuage de pare-brise..377, 384, 388

Différentiel
  - Huile de différentiel arrière ...571

Dimension 566

Direction assistée (système de direction assistée électrique) 359
  - Témoin d'avertissement 520

Direction assistée électrique (EPS) 359
  - Témoin d'avertissement 520

Dispositif anti-louvoiement de la remorque 358

Distance jusqu'à la prochaine vidange d'huile moteur 92

Distance parcourue..........98, 109

Données d'entretien de l'huile moteur 464

E

Éclairage de la boîte à gants .411

Éclairage de plancher 407

Éclairage du levier de vitesses 407

Éclairages
  - Commande de feux antibrouillards...................................250
  - Commande de phares..........243
  - Éclairages de courtoisie 431
  - Éclairages individuels arrière408
  - Éclairages individuels avant .408
  - Éclairages intérieurs.............407
  - Éclairages intérieurs arrière .408
  - Éclairages intérieurs avant ...408
  - Levier de clignotants 236
  - Liste des éclairages intérieurs 407
  - Système de feux de route automatiques.............................246

Éclairages de courtoisie 431

Éclairages de courtoisie de portes 407

Éclairages de plaque d'immatriculation

- Commande d'éclairage 243
- Remplacement des ampoules 497

Éclairages extérieurs de plancher

- Remplacement des ampoules 497

Éclairages individuels 407

Éclairages intérieurs 407

- Éclairages intérieurs arrière . 407
- Éclairages intérieurs avant ... 407

Économie de carburant ... 96, 105

Économie moyenne de carburant 96, 105

Écran

- Affichage tête haute 116
- Écran multifonctionnel 94, 104
- LTA (aide au suivi de voie) ... 285
- Régulateur de vitesse actif sur toute la plage de vitesses ... 290

Écran de consommation........ 122

Écran d'informations du véhicule 98, 109

Écran d'informations relatives à la conduite 95, 105

Écran multifonctionnel 94, 104

- Affichage d'informations du système d'aide à la conduite ... 98, 108
- Affichage lié au système audio 98, 109
- Affichage lié au système de navigation 98, 108
- Commande AWD............ 99, 109
- commandes de réglage des instruments 94, 105
- Économie de carburant .. 96, 105
- Écran contextuel 94, 104
- Écran d'informations du véhicule 98, 109
- Écran d'informations relatives à la conduite 95, 105
- Fonction de suggestion 104, 115
- Icones de menu 94, 104
- LTA (aide au suivi de voie).... 285
- Message d'avertissement ... 103, 115, 531
- Pression des pneus 99, 109, 474
- Réglages 99, 110
- Régulateur de vitesse actif sur toute la plage de vitesses ... 290
- Système d'aide à la conduite 110
- Témoin d'éco-conduite ... 96, 107

Écran tactile multifonctions Toyota 374

EDR (enregistreur de bord) 8

Enregistrement des données du véhicule 7

Enregistreur de bord (EDR) 8

Entretien

- Données d'entretien 566
- Entretien à faire soi-même ... 457
- Entretien général 453
- Prescriptions d'entretien 451
- Roues et enjoliveurs de roue 445

Entretien à faire soi-même..... 452

EPS (direction assistée électrique) 359

- Témoin d'avertissement 520

Essuie-glaces de pare-brise

- Essuie-glaces de pare-brise à détecteur de pluie 250, 254

F

Feu de gabarit avant

- Commande d'éclairage......... 243

Feux

- Remplacement des ampoules 497

Feux antibrouillards
  Commande...........................250
Feux antibrouillards arrière
  Commande...........................250
Feux arrière
  Commande d'éclairage 243
  Remplacement des ampoules 497
Feux de détresse....................508
Feux de gabarit
  Commande d'éclairage 243
Feux de gabarit arrière
  Commande d'éclairage 243
Feux de gabarit arrière latéraux
  Remplacement des ampoules 497
Feux de gabarit avant
  Remplacement des ampoules 497
Feux de gabarit latéraux
  Remplacement des ampoules 497
Feux de recul
  Remplacement des ampoules 497
Feux de route automatiques .246
Feux de stationnement
  Commande d'éclairage 243
  Remplacement des ampoules 497
Feux de stop
  Remplacement des ampoules 497
Filtre de climatisation 490
Fonction de freinage de l'aide au stationnement (objets statiques) 345
  Fonction 345
Fonction de freinage de l'aide au stationnement (pour les véhicules traversant à l'arrière) .348
  Fonction 348
Fonction de protection anti-pincement
  Hayon à commande électrique 144
  Lève-vitres électriques 187
  Pare-soleil de toit électronique 195
  Toit ouvrant...........................191
  Toit ouvrant panoramique.....195
Fonction de suggestion.104, 115
Fonction RCTA........................333
Fonctions personnalisables..589
Frein
  Frein de stationnement.........237
  Liquide..........................467, 571
  Maintien des freins 241
  Témoin d'avertissement 517
Frein de stationnement
  Avertisseur sonore indiquant que le frein de stationnement est serré 240
  Fonctionnement....................237
  Message d'avertissement.....240
  Témoin d'avertissement 526
Fusibles 493

H

Hayon......................................137
Huile
  Huile de différentiel arrière ...571
  Huile moteur 568
Huile moteur
  Capacité 568
  Contrôle................................462
  Préparatifs et contrôles pré-hivernaux 365
  Témoin d'avertissement 518

I

Icones de menu 94, 104

Identification
Moteur 567
Véhicule 567
Informations relatives à la conduite 98, 109
Informations relatives aux pneus 578
Glossaire 582
Niveau de qualité uniforme des pneus 581
Numéro d'identification du pneu 579
Taille 580
Initialisation
Entretien 452, 464
Lève-vitres électriques 187
Système d'avertissement de pression des pneus 479
Systèmes à initialiser 604
Instrument
Commande d'éclairage du tableau de bord 93
Commandes de réglage des instruments 94, 105
Écran multifonctionnel 94, 104
Instruments 90
Message d'avertissement 531
Montre 90, 93
Réglages 99, 110
Témoins 87
Témoins d'avertissement 517

J

Jauge de carburant 90
Jauge de température du liquide de refroidissement moteur 90
Jauges 90

L

Langue (écran multifonctionnel) 99, 110
Lavage et lustrage 444
Lave-vitre
Ajout 469
Commande 250, 254
Préparatifs et contrôles pré-hivernaux 365
Le frein de collision secondaire 359
Lève-vitres électriques
Asservissement des lève-vitres au verrouillage des portes .. 188
Commande de verrouillage des vitres 189
Fonction de protection anti-pincement 187
Fonctionnement 187
Levier
Levier de clignotants 236
Levier de déverrouillage du capot 460
Levier de lave-vitre 250, 254
Levier de vitesses 232
Levier du loquet auxiliaire 460
Levier de vitesses
Si le levier de vitesses est bloqué sur P 234
Transmission automatique ... 232
Liquide
Frein 571
Lave-vitre 469
Transmission automatique ... 570
Liquide de refroidissement moteur
Capacité 569
Contrôle 465
Préparatifs et contrôles pré-hivernaux 365
LTA (aide au suivi de voie)
Fonctionnement 278
Messages d'avertissement ... 289

M

Manivelle de cric 536
Mécanisme d'ouverture
  Capot....................................460
  Hayon...................................139
Mécanisme d'ouverture de porte de garage 433
Mémorisation de la position de conduite 166
  Fonction de rappel de la mémorisation.................................167
Mémorisation de la position du siège 166
Mémorisation de la position du siège conducteur
  Fonction de rappel de la mémorisation.................................167
  Mémorisation de la position de conduite..............................166
Message d'avertissement....103, 115
Message de rappel d'entretien 452
Messages d'avertissement....531
Miroir de conversation...........431
Miroirs
  Miroirs de courtoisie 431
Miroirs de courtoisie 431
Mode d'éco-conduite 350
Mode Mud & Sand (boue et sable).....................................351
Mode normal...................350, 352
Mode panique 130
Mode Rock & Dirt (rochers et terre) 351
Mode sport..............................350
Montre 90, 93
Moteur
  Capot....................................460
  Comment démarrer le moteur 228
  Compartiment........................462
  Compte-tours...........................90
  Contact du moteur 228
  Contacteur de démarrage (contact du moteur) 228
  Mode ACCESSORY 230
  Numéro d'identification 567
  Si le moteur ne démarre pas 550
  Si vous devez arrêter votre véhicule en urgence 509
  Surchauffe 560
  Système d'arrêt de la pompe à carburant 516

N

Nettoyage
  Capteur radar 260
  Ceintures de sécurité 448
  Extérieur 444
  Intérieur 448
  Roues et enjoliveurs de roue445
Nombre de places assises.....212
Numéro d'identification du véhicule 567

O

Outillage 536

P

Pare-soleil
  Toit 191
Pare-soleil de portes arrière ..432
Pare-soleil de toit électronique
  Fonction de protection anti-pincement...............................195
  Fonctionnement....................193
Pattes d'ancrage.................57, 68
PCS (système de sécurité de pré-collision)
  Commande PCS OFF 270

- Fonction 266
- Témoin d'avertissement 525

Phares
- Commande d'éclairage 243
- Remplacement des ampoules 497
- Système de feux de route automatiques.............................246
- Système d'éclairage avant adaptatif (AFS)...........................245

PKSB (freinage de l'aide au stationnement)...........................337
- Message d'avertissement.....343

Pneu crevé
- Véhicules avec roue de secours 535

Pneus
- Chaînes................................367
- Contrôle................................470
- En cas de crevaison.............535
- Fonction d'affichage de la pression de gonflage des pneus474
- Informations 578
- Permutation des roues 473
- Pneus neige 365
- Pression de gonflage 486
- Remplacement 535
- Roue de secours 535
- Système d'avertissement de pression des pneus 474
- Taille 572
- Témoin d'avertissement 522

Pneus neige 365

Poids
- Capacité de chargement 212
- Limites de charge.................212
- Poids 566

Poignées de maintien 429

Points d'ancrage LATCH..........66

Porte
- Avertisseur sonore de porte ouverte 134, 136

Porte-gobelets 412

Portes
- Hayon 137
- Rétroviseurs extérieurs 185
- Sécurité enfants de porte arrière 136
- Système de verrouillage et déverrouillage automatiques des portes...........................136
- Verrouillage des portes.........137
- Vitres de porte 187

Portes latérales
- Verrouillage des portes.........132

Ports de charge USB.............420

Pression de gonflage des pneus
- Données d'entretien 572
- Fonction d'affichage de la pression de gonflage des pneus474
- Témoin d'avertissement 522

Prises d’alimentation 429

R

Radiateur 466

Rangement de console 411

Rangements 410

RCTA
- Fonction................................330
- Message d'avertissement.....332

Réapprovisionnement en carburant
- Capacité 568
- Ouverture du bouchon du réservoir à carburant 256
- Si la trappe à carburant ne peut pas être ouverte 552
- Types de carburant...............568

Reconnaissance des panneaux de signalisation 303

Réglage des phares................496

Régulateur de vitesse
- Régulateur de vitesse actif sur toute la plage de vitesses...290

Régulateur de vitesse à radar (régulateur de vitesse actif sur toute la plage de vitesses) .. 290
Régulateur de vitesse actif sur toute la plage de vitesses.... 290
  Message d'avertissement..... 301
Réinitialisation du message indiquant qu'un entretien est nécessaire............................ 452
Remorquage
  Conduite avec une caravane/remorque.................. 213
  Remorquage avec les 4 roues au sol.................................... 227
  Remorquage d'urgence........ 512
Remorquage avec les 4 roues au sol 227
Remplacement
  Ampoules 497
  Fusibles............................... 493
  Pile de la clé électronique 491
  Pneus 535
Rétroviseur
  Rétroviseur intérieur............ 173
  Rétroviseur numérique......... 174
  Rétroviseurs extérieurs 185
Rétroviseur intérieur...... 173, 174
Rétroviseur numérique 174
Rétroviseurs
  Désembuage des rétroviseurs extérieurs 378, 384, 389
  Rétroviseur intérieur............ 173
  Rétroviseur numérique......... 174
  Rétroviseurs extérieurs 185
Rétroviseurs extérieurs
  BSM (surveillance de l'angle mort).................................. 313
  Désembuage des rétroviseurs extérieurs 378, 384, 389
  Fonction d'asservissement des rétroviseurs à l'enclenchement de la marche arrière 186
  Fonction RCTA 330
  Mémoire de position du rétroviseur 166
  Réglage 185
Rétroviseurs latéraux
  BSM (surveillance de l'angle mort) 313
  Chauffages 378, 384, 389
  Fonction d'asservissement des rétroviseurs à l'enclenchement de la marche arrière 186
  Fonction RCTA 330
  Mémoire de position du rétroviseur 166
  Réglage 185
Roue de secours.....................535
  Emplacement de stockage ...536
Roues.....................................488
  Taille 572
RSA (reconnaissance des panneaux de signalisation)........303

S

Safety Connect 72
Sangle de retenue supérieure .68
Sécurité enfant
  Commande de verrouillage des lève-vitres électriques.........189
  Comment votre enfant doit porter la ceinture de sécurité 31
  Précautions relatives à la batterie 468, 559
  Précautions relatives à la ceinture de sécurité.....................54
  Précautions relatives à la rallonge de ceinture de sécurité31
  Précautions relatives au hayon 137
  Précautions relatives au toit ouvrant 192
  Précautions relatives au toit ouvrant panoramique 196

  - Précautions relatives au volant chauffant et aux sièges chauffants 403
  - Précautions relatives aux coussins gonflables 43
  - Précautions relatives aux lève-vitres électriques 188
  - Sécurité enfants de porte arrière 136
  - Siège de sécurité enfant 57

Sécurité enfants 136

Sélection multi-terrain 351

Siège de sécurité enfant
  - Au moyen d'une patte d'ancrage 68
  - Conduite en compagnie d'enfants............................... 54
  - Fixé avec un système LATCH 66
  - Fixé avec une ceinture de sécurité 61
  - Points à retenir 55
  - Système de classification de l'occupant du siège passager avant 47
  - Types de méthodes d'installation des sièges de sécurité enfant 57

Sièges
  - Appuie-têtes 169
  - Installation des sièges enfant/des sièges de sécurité enfant 55
  - Mémorisation de la position de conduite............................. 166
  - Mémorisation de la position du siège.................................. 166
  - Nettoyage............................ 448
  - Position d'assise correcte sur le siège.................................... 27
  - Précautions concernant le réglage 159
  - Réglage 159
  - Sièges chauffants 403
  - Sièges ventilés 403

Sièges arrière.......................... 160
  - Appuie-têtes 169
  - Sièges chauffants 403

Sièges avant
  - Appuie-têtes 169
  - Fonction de rappel de la mémorisation 167
  - Mémorisation de la position de conduite 166
  - Mémorisation de la position du siège 166
  - Nettoyage 448
  - Position de conduite correcte .27
  - Réglage 159
  - Sièges chauffants 403
  - Sièges ventilés 403

Sièges chauffants................... 403

Sièges ventilés....................... 403

Signal sonore
  - Avertissement de retrait des mains du volant (LTA)......... 288

Soin
  - Ceintures de sécurité 448
  - Extérieur 444
  - Intérieur 448

Spécifications 566

Surchauffe............................... 560

Surveillance de l'angle mort (BSM) 313

Système antivol
  - Alarme 80
  - Système d'antidémarrage....... 78

Système AWD à contrôle de couple dynamique 359

Système AWD avec vectorisation dynamique du couple........... 359

Système d'accès et de démarrage mains libres
  - Démarrage du moteur 228
  - Emplacement des antennes .151

Fonctions d'accès.........132, 139

Système d'antidémarrage........78

Système d'antipatinage (TRAC) 358

Système d'arrêt de la pompe à carburant................................516

Système d'assistance à la descente 356

Système d'avertissement de pression des pneus

Enregistrement de codes d'identification 482

Fonction 474

Initialisation 479

Installation des valves à émetteur de surveillance de la pression de gonflage des pneus478

Témoin d'avertissement 522

Système de classification de l'occupant du siège passager avant 47

Système de climatisation 376, 382

Filtre de climatisation 490

Mode de climatisation économique 390

Mode de flux d'air concentré sur les sièges avant (S-FLOW) 393

Système de climatisation automatique 382

Système de climatisation automatique arrière 399

Système de climatisation manuelle.............................376

Système de climatisation manuelle arrière 397

Système de climatisation automatique 382

Mode de climatisation économique 390

Système de climatisation automatique arrière 399

Système de climatisation manuelle 376

Système de climatisation manuelle arrière....................397

Système de commande automatique des éclairages 244

Système de freinage antiblocage (ABS).....................................358

Témoin d'avertissement 519

Système de refroidissement..465

Surchauffe du moteur 560

Système de sécurité de pré-collision (PCS)

Commande PCS OFF 270

Fonction................................266

Témoin d'avertissement 525

Système de verrouillage du levier de vitesses..................234

Système d'éclairage avant adaptatif (AFS) 245

Système d'éclairage de jour ..243

Remplacement des ampoules 497

Système intuitif d'aide au stationnement

Fonction................................320

Message d'avertissement.....323

Système Stop & Start.............306

Témoin d'avertissement 523

T

Tapis de sol 26

Télécommande du verrouillage centralisé

Fonction d'économie de la pile 152

Remplacement de la pile......491

Verrouillage/Déverrouillage ..129

Témoin de rappel de ceinture de sécurité..................................521

Témoin d'éco-conduite ...96, 107, 119

Témoin indicateur de dysfonctionnement............................519
Témoin indicateur d'éco-conduite................96, 107
Témoins 87
Témoins d'avertissement 517
- ABS 519
- Contrôle conduite-démarrage 520
- Direction assistée électrique 520
- Niveau de carburant insuffisant 520
- Pression des pneus..............522
- Pression d'huile moteur basse 518
- SRS.....................................519
- Surchauffe de liquide de refroidissement...........................518
- Système de charge 518
- Système de freinage 517
- Système de priorité des freins 520
- Système de sécurité de pré-collision....................................525
- Témoin d'activation du système de maintien des freins 526
- Témoin de désactivation du système intuitif d'aide au stationnement 523
- Témoin de désactivation du système Stop & Start...............523
- Témoin de frein de stationnement 526
- Témoin de perte d'adhérence 525
- Témoin de rappel de ceinture de sécurité conducteur............521
- Témoin indicateur de dysfonctionnement 519
- Témoin LTA 522
- Témoin PKSB OFF 524
- Témoin RCTA OFF...............524

Température extérieure...........90
Temps écoulé....................98, 109
Toit ouvrant
- Asservissement du toit ouvrant au verrouillage des portes ..191
- Fonction de protection anti-pincement................................191
- Fonctionnement....................190

Toit ouvrant panoramique
- Fonction de protection anti-pincement................................195
- Fonctionnement....................193

Totalisateur kilométrique 92
Totalisateurs partiels................92
Toyota Safety Sense 2.5 +
- Feux de route automatiques.246
- LTA (aide au suivi de voie)....278
- PCS (système de sécurité de pré-collision) 266
- Régulateur de vitesse actif sur toute la plage de vitesses...290
- RSA (reconnaissance des panneaux de signalisation).......303

TRAC (système antipatinage)358
Transmission
- Commande de sélection du mode de conduite...............350
- Mode M 235
- Si le levier de vitesses est bloqué sur P 234
- Transmission automatique ...232

Transmission automatique
- Mode M 235
- Si le levier de vitesses est bloqué sur P 234

Trappe à carburant
- Réapprovisionnement en carburant 256
- Si la trappe à carburant ne peut pas être ouverte 552

Troisième feu stop
  Remplacement des ampoules 497

U

Urgence, en cas d'
  En cas de crevaison............. 535
  si la batterie est déchargée .. 555
  Si la clé électronique ne fonctionne pas correctement..... 553
  Si la trappe à carburant ne peut pas être ouverte 552
  Si le véhicule est submergé ou si l'eau sur la route monte...... 510
  Si un avertisseur sonore se déclenche........................... 517
  Si un message d'avertissement s'affiche 531
  Si un témoin d'avertissement s'allume 517
  Si votre véhicule doit être remorqué 512
  Si votre véhicule est bloqué . 563
  Si votre véhicule surchauffe . 560
  Si vous devez arrêter votre véhicule en urgence.................. 509
  Si vous suspectez un problème 515
Urgence, en cas d'
  Si le moteur ne démarre pas 550
  Si vous perdez vos clés 552

V

Ventilateurs (sièges ventilés) 403
Verrouillage des portes
  Hayon.................................. 137
  Portes latérales 132
  Système d'accès et de démarrage mains libres................ 151
  Télécommande du verrouillage centralisé............................ 129
Vitesse moyenne du véhicule98, 109
Vitres
  Désembuage de la lunette arrière 378, 384, 389
  Lave-vitre......................250, 254
  Lève-vitres électriques 187
Vitres latérales 187
Volant
  Commandes de réglage des instruments 94, 105
  Réglage 172
  Volant chauffant....................403
Volant chauffant......................403
VSC (contrôle de la stabilité du véhicule) 358

Pour des informations concernant l'équipement listé ci-dessous, reportez-vous au “SYSTÈME DE NAVIGATION ET DE MULTIMÉDIA MANUEL DU PROPRIÉTAIRE”.

- · Système de navigation
- · Système audio/visuel
- · Système de divertissement du siège arrière
- · Système de rétrovision
- · Moniteur d'aide au stationnement Toyota
- · Moniteur de vue panoramique

INFORMATIONS STATION-SERVICE

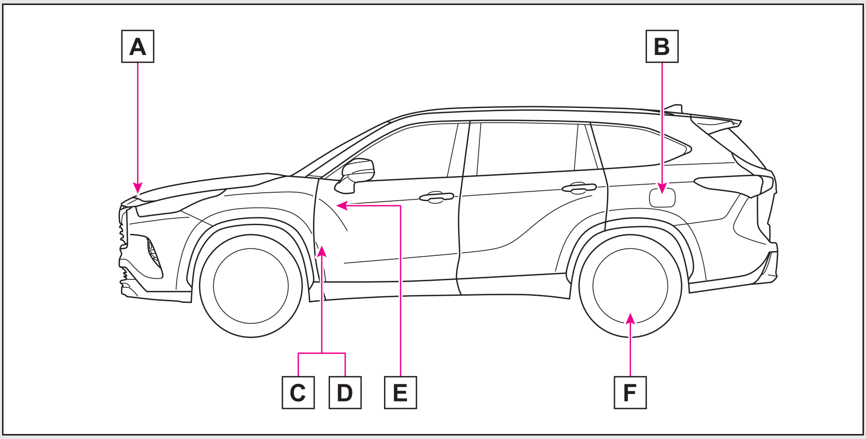

- **A** Levier du loquet auxiliaire (→P.460)
- **B** Trappe à carburant (→P.257)
- **C** Levier de déverrouillage du capot (→P.460)
- **D** Commande d'ouverture de trappe à carburant (→P.257)
- **E** Commande de hayon à commande électrique* (→P.141)
- **F** Pression de gonflage des pneus (→P.572)

*: Sur modèles équipés

Capacité du réservoir de carburant (référence)	17,9 gal. (68 L, 14,9 Imp. gal.)	
Type de carburant	Essence sans plomb uniquement	P.568
Pression de gonflage des pneus à froid		P.572
Contenance en huile moteur (vidange et remplissage — référence)		P.568
Type d'huile moteur		P.568

Publication No.OM0E137D
Printed in Canada 01-2110-00